

ASSEMBLY  
OF  
WESTERN EUROPEAN UNION

ASSEMBLÉE  
DE  
L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

# PROCEEDINGS

# ACTES OFFICIELS

SEVENTEENTH ORDINARY SESSION

DIX-SEPTIÈME SESSION ORDINAIRE

First Part

*June 1971*

Première Partie

*Juin 1971*

II

II

Minutes

Official Report of Debates

Procès-verbaux

Compte rendu des débats

W. E. U.

U. E. O.

PARIS



ASSEMBLY  
OF  
**WESTERN EUROPEAN UNION**

ASSEMBLÉE  
DE  
**L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE**

# **PROCEEDINGS ACTES OFFICIELS**

**SEVENTEENTH ORDINARY SESSION**

**DIX-SEPTIÈME SESSION ORDINAIRE**

**First Part**

**Première Partie**

*June 1971*

*Juin 1971*

II

II

**Minutes**

**Procès-verbaux**

**Official Report of Debates**

**Compte rendu des débats**

**W. E. U.**

**U. E. O.**

**PARIS**

The *Proceedings* of the First Part of the Seventeenth Ordinary Session of the Assembly of WEU comprise two volumes :

Volume I : Assembly Documents.

Volume II : Orders of the Day and Minutes of Proceedings, Official Report of Debates, General Index.

Les *Actes officiels* de la première partie de la Dix-septième session ordinaire de l'Assemblée de l'U.E.O. comportent deux tomes :

Tome I : Documents de séance.

Tome II : Ordres du jour et procès-verbaux, Compte rendu officiel des débats, Index général.

## TABLE OF CONTENTS

	Page
List of Representatives and Substitutes .....	7
Orders of the Day and Minutes of Proceedings :	
First Sitting .....	11
Second Sitting .....	18
Third Sitting .....	20
Texts adopted .....	23
Fourth Sitting .....	25
Texts adopted .....	29
Fifth Sitting .....	34
Texts adopted .....	39
Sixth Sitting .....	42
Texts adopted .....	44
Official Report of Debates	
First Sitting .....	48
Second Sitting .....	67
Third Sitting .....	85
Fourth Sitting .....	114
Fifth Sitting .....	153
Sixth Sitting .....	179
Index .....	210

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
Liste des Représentants et des Suppléants .....	7
 Ordres du jour et procès-verbaux :	
Première séance .....	11
Deuxième séance .....	18
Troisième séance .....	20
Textes adoptés .....	23
Quatrième séance .....	25
Textes adoptés .....	29
Cinquième séance .....	34
Textes adoptés .....	39
Sixième séance .....	42
Textes adoptés .....	44
 Compte rendu officiel des débats :	
Première séance .....	48
Deuxième séance .....	67
Troisième séance .....	85
Quatrième séance .....	114
Cinquième séance .....	153
Sixième séance .....	179
 Index .....	 215

## LIST OF REPRESENTATIVES BY COUNTRIES

### LISTE DES REPRÉSENTANTS PAR PAYS

#### BELGIUM BELGIQUE

##### Representatives — Représentants

MM. De GRAUW Joseph-Edmond	P.L.P.	
DELFORGE Paul	P.L.P.	
DEQUAE André	Soc. chr.	
HOUSIAUX Georges	Socialiste	
Président de l'Assemblée		
LEYNEN Hubert	Soc. chr.	
MEYERS Paul	Soc. chr.	
VAN LENT Aimé	Socialiste	

##### Substitutes — Suppléants

MM. BEGHIN Georges	P.L.P.	
CISELET Jean-Claude	P.L.P.	
De KEULENEIR Amédée	Socialiste	
HERBIET Paul	Soc. chr.	
NOTHOMB Charles	Soc. chr.	
de STEXHE Paul	Soc. chr.	
VAN HOEYLANDT D. Bern.	Socialiste	

#### FRANCE

##### Representatives — Représentants

MM. BEAUGUITTE André	Républ. indép.	
CAILLAVET Henri	Gauche démoc.	
FLORNOY Bertrand	U.D.R.	
JUNG Louis	U.C.D.P.	
KRIEG Pierre-Charles	U.D.R.	
LABBÉ Claude	U.D.R.	
LEGARET Jean	Indépendant	
de MONTESQUIOU Pierre	P.D.M.	
NESSLER Edmond	U.D.R.	
PÉRIDIER Jean	Socialiste	
PÉRONNET Gabriel	Radical	
PETIT Camille	U.D.R.	
de PRÉAUMONT Jean	U.D.R.	
PRÉLOT Marcel	non inscrit	
RADIUS René	U.D.R.	
RIVIÈRE Paul	U.D.R.	
SCHLEITER François	Républ. indép.	
VITTEP Pierre	Républ. indép.	

##### Substitutes — Suppléants

MM. ABELIN Pierre	P.D.M.	
BIZET Emile	U.D.R.	
BOURGEOIS Georges	U.D.R.	
CAPELLE Jean-Joseph	App. U.D.R.	
de CHEVIGNY Pierre	Indépendant	
DARDEL Georges	Socialiste	
DESTREMAU Bernard	Républ. indép.	
GRUSSENMEYER François	U.D.R.	
HAURET Robert	U.D.R.	
LAURENT-THOUVEREY C.	Gauche démoc.	

MM. LEMAIRE Marcel		Centre républ.
MOULIN Arthur		U.D.R.
Mme PLOUX Suzanne		U.D.R.
MM. SCHLOESING Edouard		Radical
SCHMITT Robert		App. U.D.R.
VALLEIX Jean		U.D.R.
WEBER Pierre		Républ. indép.
YVON Joseph		U.C.D.P. - P.D.M.

#### FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

##### Representatives — Représentants

MM. ALBER Siegbert		C.D.U.
AMREHN Franz		C.D.U.
BALS Johann Baptist		S.P.D.
BAUER Hannsheinz		S.P.D.
BLUMENFELD Erik Bernhard		C.D.U.
Mme DIEMER-NICOLAUS Emmy		F.D.P.
MM. DRAEGER Heinrich		C.D.U.
FURLER Hans		C.D.U.
Mme HERKLOTZ Luise		S.P.D.
M. HÖSL Alex		C.D.U.
Mme KLEE Marie-Elisabeth		C.D.U.
MM. LEMMRICH Karl Heinz		C.D.U.
LENZE Franz		C.D.U.
PÖHLER Heinz		S.P.D.
RICHTER Klaus		S.P.D.
RINDERSPACHER Fritz		S.P.D.
SCHMID Carlo		S.P.D.
SCHULZ Klaus-Peter		S.P.D.

##### Substitutes — Suppléants

MM. AHRENS Karl		S.P.D.
BARZEL Rainer		C.D.U.
ENDERS Wendelin		S.P.D.
FRITSCH Walter		S.P.D.
HERMESDORF Herbert		C.D.U.
JUNG Kurt		F.D.P.
KAHN-ACKERMANN Georg		S.P.D.
KEMPFLER Fritz		C.D.U.
KIESINGER Kurt Georg		C.D.U.
KLEPSCH Egon		C.D.U.
KLIESING Georg		C.D.U.
MÜLLER Günther		S.P.D.
ROSER Hans Leonhard		C.D.U.
SCHMIDT Hermann		S.P.D.
SCHMÜCKER Kurt		C.D.U.
SIEGLERSCHMIDT Hellmut		S.P.D.
Mme WALZ Hanna		C.D.U.
M. WIENAND Karl		S.P.D.

**ITALY**  
**ITALIE**

**Representatives — Représentants**

MM. BADINI CONFALONIERI V.	Libéral
BEMPORAD Alberto	Socialiste
BERTHET Aimé	Dém. chr.
BETTIOL Giuseppe	Dém. chr.
CASTELLACCIO Antonio	Socialiste
CORTI Bruno	Socialiste
DINDO Dino	Socialiste
FOSCHINI Nicola	Dém. chr.
GONELLA Guido	Dém. chr.
LA LOGGIA Giuseppe	Dém. chr.
MAMMI Oscar	Républicain
MINNOCCI Giacinto	Socialiste
PECORARO Antonio	Dém. chr.
PICA Domenico	Dém. chr.
SALARI Giuseppe	Dém. chr.
TREU Renato	Dém. chr.
VEDOVATO Giuseppe	Dém. chr.
ZANNINI Gino	Dém. chr.

**Substitutes — Suppléants**

MM. AVERARDI Giuseppe	Socialiste
BALDANI GUERRA Alfredo	Socialiste
CATELLANI Edoardo	Socialiste
COPPOLA Mattia	Dém. chr.
Mme DAL CANTON Maria Pia	Dém. chr.
MM. FANELLI Augusto Cesare	Dém. chr.
FORTUNA Loris	Socialiste
GENCO Giacinto	Dém. chr.
LAFORGIA Antonio	Dém. chr.
Mme MIOTTI CARLI Amalia	Dém. chr.
MM. PELIZZO Guglielmo	Dém. chr.
PREARO Roberto	Dém. chr.
PREMOLI Augusto	Libéral
SPADOLA Enrico	Dém. chr.
SPIGAROLI Alberto	Dém. chr.
TANGA Alfonso	Dém. chr.
TANSINI Angelo	Socialiste
ZAMBERLETTI Giuseppe	Dém. chr.

**LUXEMBOURG**

**Representatives — Représentants**

MM. ABENS Victor	Parti social dém.
MARGUE Georges	Parti chrét. social
MART René	Parti démocr.

**Substitutes — Suppléants**

MM. CRAVATTE Henry	Parti social dém.
ELVINGER Paul	Parti démocr.
SPAUTZ Jean	Parti chrét. social

**NETHERLANDS**  
**PAYS-BAS**

**Representatives — Représentants**

MM. BERGHUIS W. P.	Antirévolution.
van HALL G.	Travailleiste
LETSCHERT H. B. P. A.	Pop. cath.
van der MEI D. F.	Chr. hist.
MOMMERSTEEG J. A.	Pop. cath.
PORTHEINE F.	Libéral
van der STOEL M.	Travailleiste

**Substitutes — Suppléants**

MM. CORNELISSEN P. A. M.	Pop. cath.
DANKERT P.	Travailleiste
ENGELS P. J.	Pop. cath.
GEELKERKEN N. G.	Antirévolution.
PIKET F. H.	Chr. hist.
van RIEL H.	Libéral
VOOGD J. J.	Travailleiste

**UNITED KINGDOM**  
**ROYAUME-UNI**

**Representatives — Représentants**

Mr. Donald COLEMAN	Labour
Mr. George DARLING	Labour
Mr. Simon Wingfield DIGBY	Conservative
Lord GLADWYN	Liberal
Mr. W. Percy GRIEVE	Conservative
Mrs. Lena JEGER	Labour
Mr. Frank JUDD	Labour
Mr. Ian LLOYD	Conservative
Mr. Robert MACLENNAN	Labour
Mr. David MARQUAND	Labour
Mr. W. John PEEL	Conservative
Sir John RODGERS	Conservative
Lord St. HELENS	Conservative
Mr. Norman St. JOHN-STEVAS	Conservative
Mr. Duncan SANDYS	Conservative
Mr. Michael STEWART	Labour
Dame Joan VICKERS	Conservative
Lord WALSTON	Labour

**Substitutes — Suppléants**

Mr. James BOYDEN	Labour
Duke of DEVONSHIRE	Conservative
Mr. Douglas DODDS-PARKER	Conservative
Mr. Peter EMERY	Conservative
Mr. Ernest FERNYHOUGH	Labour
Mr. Patrick GORDON WALKER	Labour
Mr. John HILL	Conservative
Mr. Arthur JONES	Conservative
Mr. Barry JONES	Labour
Dr. J. Dickson MABON	Labour
Dr. Maurice MILLER	Labour
Mr. William MOLLOY	Labour
Lord O'NEILL of The Maine	Conservative
Sir Brandon RHYS WILLIAMS	Conservative
Mr. James SCOTT-HOPKINS	Conservative
Mr. David STEEL	Liberal
Mr. Dennis WALTERS	Conservative
Mr. William WHITLOCK	Labour





**I**

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

---

**PROCÈS-VERBAUX**

# FIRST SITTING

Tuesday, 15th June 1971

## ORDERS OF THE DAY

1. Opening of the Seventeenth Ordinary Session of the Assembly.
2. Examination of Credentials.
3. Election of the President of the Assembly.
4. Election of the six Vice-Presidents of the Assembly.
5. Address by the President of the Assembly.
6. Adoption of the draft Order of Business for the First Part of the Session (Doc. 531).
7. Ratification of decisions of the Presidential Committee (Docs. 540 and 538).
8. Europe's place in the world (*Statement by Mr. Schulz, Chairman of the General Affairs Committee*).
9. Evolution of the European institutions (*Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee, Doc. 543*).
10. Nomination of members to Committees.

## MINUTES OF PROCEEDINGS

*The Sitting was opened at 10.10 a.m. with Mr. Carlo Schmid, Provisional President, in the Chair.*

### **1. Opening of the Session**

In accordance with Article III (a) of the Charter, and with Rules 2, 5 and 17 of the Rules of Procedure, the Provisional President declared open the Seventeenth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union.

### **2. Attendance Register**

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

### **3. Address by the Provisional President**

The Provisional President addressed the Assembly.

### **4. Examination of Credentials**

In accordance with Rule 6 (1) of the Rules of Procedure, the Assembly took note of the letter from the President of the Consultative Assembly of the Council of Europe stating that the Assembly had ratified the credentials of Representatives and Substitutes common to both Assemblies, except those of a Representative and a Substitute of Luxembourg.

On the proposal of the Provisional President, the Assembly unanimously agreed to ratify the credentials of Mr. Abens as a Representative of Luxembourg, and of Mr. Cravatte as a Substitute of Luxembourg, without reference to a Committee, subject to conformity with the subsequent ratification by the Consultative Assembly of the Council of Europe.

### **5. Election of the President of the Assembly**

One candidate only was proposed for the post of President of the Assembly, namely Mr. Housiaux.

*Speaker* : Mr. Dequae.

The Assembly decided unanimously, on the proposal of Mr. Dequae, to dispense with a secret ballot and elected Mr. Housiaux President of the Assembly by acclamation.

On the invitation of the Provisional President, Mr. Housiaux took the Chair.

### **6. Election of the six Vice-Presidents of the Assembly**

The President informed the Assembly that six candidates were proposed for the six posts of

# PREMIÈRE SÉANCE

Mardi 15 juin 1971

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la Dix-septième session ordinaire de l'Assemblée.
2. Vérification des pouvoirs.
3. Election du Président de l'Assemblée.
4. Election des six Vice-Présidents de l'Assemblée.
5. Allocution du Président de l'Assemblée.
6. Adoption du projet de calendrier de la première partie de la session (Doc. 531).
7. Ratification de l'action du Comité des Présidents (Docs. 540, 538).
8. La place de l'Europe dans le monde (*Communication de M. Schulz, président de la Commission des Affaires Générales*).
9. L'évolution des institutions européennes (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 543*).
10. Nomination des membres des commissions.

## PROCÈS-VERBAL

*La séance est ouverte à 10 h. 10, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président d'âge.*

### 1. Ouverture de la session

En application des dispositions de l'article III (a) de la Charte et des articles 2, 5 et 17 du Règlement, le Président d'âge déclare ouverte la Dix-septième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

### 2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

### 3. Allocution du Président d'âge

Le Président d'âge prononce une allocution.

### 4. Vérification des pouvoirs

L'Assemblée prend acte de la communication du Président de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe prévue à l'article 6 (1) du Règlement et certifiant la validation, par cette assemblée, des pouvoirs des Représentants et des Suppléants membres des deux assemblées, à l'exception de ceux d'un Représentant et d'un Suppléant du Luxembourg.

Sur la proposition du Président l'âge, l'Assemblée décide à l'unanimité de ratifier les pouvoirs de M. Abens, Représentant du Luxembourg, et de M. Cravatte, Suppléant du Luxembourg, sans renvoi préalable à une commission et sous réserve de conformité avec la vérification qui sera ultérieurement faite par l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe.

### 5. Election du Président de l'Assemblée

Une seule candidature a été déposée, celle de M. Housiaux.

*Intervient : M. Dequae.*

L'Assemblée unanime décide, sur la proposition de M. Dequae, de ne pas procéder à un scrutin secret et élit par acclamation M. Housiaux Président de l'Assemblée.

Sur l'invitation du Président d'âge, M. Housiaux prend place au fauteuil présidentiel.

### 6. Election des six Vice-Présidents de l'Assemblée

Le Président fait connaître à l'Assemblée qu'il a reçu six candidatures aux six postes de Vice-

Vice-President, namely : Mr. Bettiol, Mrs. Klee, MM. Mart, Radius, Sandys, van der Stoel.

*Speaker* : Mr. Dequae.

The Assembly decided unanimously, on the proposal of Mr. Dequae, not to have a secret ballot, but to elect the Vice-Presidents by acclamation, and that the Vice-Presidents should rank according to age, namely : MM. Bettiol, Radius, Sandys, Mrs. Klee, MM. van der Stoel, Mart.

### **7. Address by the President of the Assembly**

The President addressed the Assembly.

### **8. Adoption of the draft Order of Business for the First Part of the Session**

(Doc. 531)

The Assembly agreed to the draft Order of Business for the First Part of the Session.

*The Sitting was suspended at 10.55 a.m. and resumed at 11.45 a.m.*

### **9. Observers**

The President welcomed to the First Part of the Session, as observers, MM. Moeller and Olesen, Members of the Danish Folketing, and MM. Lillaas and Vattekar, Members of the Norwegian Storting.

### **10. Europe's place in the world**

(Statement by Mr. Schulz, Chairman of the General Affairs Committee)

Mr. Schulz, Chairman of the General Affairs Committee, made a statement.

*Speakers* (on a procedural motion) : MM. van der Stoel, Blumenfeld, Bettiol, Darling, Lord Gladwyn, MM. Judd, Sandys, Carlo Schmid, Lord Gladwyn, MM. Peel, Bauer, Margue, Judd.

The Assembly proceeded to vote on a Motion to refer back to the General Affairs Committee the question of Europe's place in the world.

The reference back to Committee was agreed to.

### **11. Political Europe in the light of recent events**

(Motion for a Recommendation with a request for urgent procedure, Doc. 542)

The President announced that a Motion for a Recommendation on political Europe in the light of recent events was tabled by Mr. Leynen and others with a request for urgent procedure under Rule 43 of the Rules of Procedure.

*Speaker* : Mr. Darling.

The request for urgent procedure was posted up and the text of the draft Recommendation was circulated.

The debate and vote on the request for urgent procedure was fixed for the afternoon Sitting at approximately 4 p.m.

### **12. Ratification of decisions of the Presidential Committee**

(Docs. 540 and 538)

The Assembly ratified the following decisions of the Presidential Committee in accordance with paragraph 2 of Rule 14 of the Rules of Procedure :

- interpretation of Rule 42 of the Rules of Procedure, Document 540 ;
- ratification of the supplementary budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1971, Document 538 ;
- withdrawal from the Orders of the Day of the present Session of the vote on the draft Recommendation (Doc. 522) and of the presentation, debate and votes on two other reports (Docs. 507 and Addendum and 523) of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions, held over from the last session.

### **13. Nomination of members to Committees**

In accordance with Rule 39 of the Rules of Procedure, the Assembly ratified the proposed membership of the six permanent Committees as follows :

Présidents, celles de M. Bettiol, de Mme Klee, de MM. Mart, Radius, Sandys, van der Stoel.

*Intervient* : M. Dequae.

Sur la proposition de M. Dequae, l'Assemblée décide à l'unanimité de ne pas procéder à un scrutin secret et d'élire les Vice-Présidents par acclamation. Elle décide également que l'ordre de préséance des Vice-Présidents, déterminé par l'âge, sera le suivant : MM. Bettiol, Radius, Sandys, Mme Klee, MM. van der Stoel, Mart.

### **7. Allocution du Président de l'Assemblée**

Le Président de l'Assemblée prononce une allocution.

### **8. Adoption du projet de calendrier de la première partie de la session**

(Doc. 531)

L'Assemblée adopte le projet de calendrier de la première partie de la session.

*La séance, suspendue à 10 h. 55, est reprise à 11 h. 45.*

### **9. Observateurs**

Le Président souhaite la bienvenue à MM. Moeller et Olesen, membres du Folketing danois, et à MM. Lillaas et Vattekar, membres du Storting norvégien, qui assistent à la première partie de session à titre d'observateurs.

### **10. La place de l'Europe dans le monde**

(Communication de M. Schulz, président de la Commission des Affaires Générales)

M. Schulz, président de la Commission des Affaires Générales, fait une communication.

*Interviennent* (sur une motion de procédure) : MM. van der Stoel, Blumenfeld, Bettiol, Darling, Lord Gladwyn, MM. Judd, Sandys, Carlo Schmid, Lord Gladwyn, MM. Peel, Bauer, Margue, Judd.

L'Assemblée procède à un vote sur une motion de renvoi à la Commission des Affaires Générales de la question relative à la place de l'Europe dans le monde.

Le renvoi en commission est adopté.

### **11. L'Europe politique à la lumière des événements récents**

(Proposition de recommandation, avec demande de discussion d'urgence, Doc. 542)

M. Leynen et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de recommandation sur l'Europe politique à la lumière des événements récents, avec demande de discussion d'urgence en application de l'article 43 du Règlement.

*Intervient* : M. Darling.

La demande d'urgence est affichée et la proposition de recommandation distribuée.

Le débat et le vote sur l'urgence sont fixés à la séance de l'après-midi vers 16 heures.

### **12. Ratification de l'action du Comité des Présidents**

(Docs. 540, 538)

L'Assemblée ratifie les décisions suivantes du Comité des Présidents conformément à l'article 14, paragraphe 2, du Règlement :

- interprétation de l'article 42 du Règlement, Document 540 ;
- adoption du budget supplémentaire des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1971, Document 538 ;
- retrait de l'ordre du jour de la présente session du vote sur le projet de recommandation présenté par la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale dans le Document 522, et non-inscription à cet ordre du jour des deux autres rapports de la même commission, Documents 507 Addendum et 523, dont la discussion a été ajournée lors de la précédente session.

### **13. Nomination des membres des commissions**

En application de l'article 39 du Règlement, l'Assemblée ratifie les candidatures pour les six commissions permanentes comme suit :

## 1. COMMITTEE ON DEFENCE QUESTIONS AND ARMAMENTS (27 seats)

	<i>Members</i>	<i>Alternates</i>
<i>Belgium :</i>	MM. De Keuleneir Delforge Nothomb	MM. Van Lent Ciselet Dequae
<i>France :</i>	MM. Abelin Beauguitte Louis Jung Moulin Schloesing	MM. Rivière Hauret Legaret Schleiter de Montesquiou
<i>Fed. Rep. of Germany :</i>	MM. Draeger Lemmrich Lenze Pöhler Wienand	Mr. Klepsch Mrs. Klee MM. Bals Kurt Jung Kahn-Ackermann
<i>Italy :</i>	MM. Badini Confalonieri Berthet Foschini Minnocci Vedovato	MM Spigaroli Pelizzo Zamberletti Averardi Fanelli
<i>Luxembourg :</i>	Mr. Mart	Mr. Spautz
<i>Netherlands :</i>	MM. Dankert Mommersteeg van Riel	MM. van der Stoel Geelkerken Piket
<i>United Kingdom :</i>	MM. Digby Maclennan Peel Lord St. Helens Mr. Stewart	MM. Scott-Hopkins Barry Jones Walters Dodds-Parker Boyden

## 2. GENERAL AFFAIRS COMMITTEE (27 seats)

<i>Belgium :</i>	MM. De Grauw Leynen Van Hoeylandt	MM. Béghin de Stexhe Van Lent
<i>France :</i>	MM. Krieg Lemaire Nessler Péronnet de Préaumont	MM. Destremau Flornoy Grussenmeyer Vitter Weber

I. COMMISSION DES QUESTIONS DE DÉFENSE ET DES ARMEMENTS (27 sièges)

	<i>Titulaires</i>	<i>Remplaçants</i>
<i>Belgique :</i>	MM. De Keuleneir Delforge Nothomb	MM. Van Lent Ciselet Dequae
<i>France :</i>	MM. Abelin Beauguitte Jung Louis Moulin Schloesing	MM. Rivière Hauret Legaret Schleiter de Montesquiou
<i>Rép. Féd. d'Allemagne :</i>	MM. Draeger Lemmrigh Lenze Pöhler Wienand	M. Klepsch Mme Klee MM. Bals Jung Kurt Kahn-Ackermann
<i>Italie :</i>	MM. Badini Confalonieri Berthet Foschini Minnocci Vedovato	MM. Spigaroli Pelizzo Zamberletti Averardi Fanelli
<i>Luxembourg :</i>	M. Mart	M. Spautz
<i>Pays-Bas :</i>	MM. Dankert Mommersteeg van Riel	MM. van der Stoel Geelkerken Piket
<i>Royaume-Uni :</i>	MM. Digby Maclennan Peel Lord St. Helens M. Stewart	MM. Scott-Hopkins Jones Barry Walters Dodds-Parker Boyden

2. COMMISSION DES AFFAIRES GÉNÉRALES (27 sièges)

<i>Belgique :</i>	MM. De Grauw Leynen Van Hoeylandt	MM. Béghin de Stexhe Van Lent
<i>France :</i>	MM. Krieg Lemaire Nessler Péronnet de Préaumont	MM. Destremau Flornoy Grussenmeyer Vitter Weber



	<i>Members</i>	<i>Alternates</i>
<i>Fed. Rep. of Germany :</i>	MM. Amrehn Bauer Blumenfeld Kurt Jung Schulz	MM. Lenze Ahrens Kliesing Sieglerschmidt Müller
<i>Italy :</i>	MM. Bemporad Bettiol Gonella Mammi Pecoraro	Mr. Fortuna Mrs. Dal Canton MM. Vedovato Catellani Premoli
<i>Luxembourg :</i>	Mr. Cravatte	Mr. Abens
<i>Netherlands :</i>	MM. Geelkerken Porthoine van der Stoel	MM. Engels van der Mei van Hall
<i>United Kingdom :</i>	Lord Gladwyn MM. Gordon Walker Judd St. John-Stevas Scott-Hopkins	MM. Steel Molloy Darling Emery Sir John Rodgers

### 3. COMMITTEE ON SCIENTIFIC, TECHNOLOGICAL AND AEROSPACE QUESTIONS (21 seats)

<i>Belgium :</i>	MM. De Grauw Meyers	MM. Van Lent de Stexhe
<i>France :</i>	MM. Yvon Capelle de Chevigny de Montesquiou	MM. Bizet Labbé Schloesing Valleix
<i>Fed. Rep. of Germany :</i>	MM. Klepsch Richter Rinderspacher Mrs. Walz	Mr. Kahn-Ackermann Mrs. Diemer-Nicolaus MM. Hermann Schmidt Draeger
<i>Italy :</i>	MM. Corti La Loggia Pecoraro Treu	MM. Baldani Guerra Coppola Genco Spadola
<i>Luxembourg :</i>	Mr. Elvinger	Mr. Abens

	<i>Titulaires</i>	<i>Remplaçants</i>
<i>Rép. Féd. d'Allemagne :</i>	MM. Amrehn Bauer Blumenfeld Jung Kurt Schulz	MM. Lenze Ahrens Kliesing Siegler Schmidt Müller
<i>Italie :</i>	MM. Bemporad Bettiol Gonella Mammi Pecoraro	M. Fortuna Mme Dal Canton MM. Vedovato Catellani Premoli
<i>Luxembourg :</i>	M. Cravatte	M. Abens
<i>Pays-Bas :</i>	MM. Geelkerken Porthoine van der Stoel	MM. Engels van der Mei van Hall
<i>Royaume-Uni :</i>	Lord Gladwyn MM. Gordon Walker Judd St. John-Stevas Scott-Hopkins	MM. Steel Molloy Darling Emery Sir John Rodgers

3. COMMISSION SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET AÉROSPATIALE (21 sièges)

<i>Belgique :</i>	MM. De Grauw Meyers	MM. Van Lent de Stexhe
<i>France :</i>	MM. Yvon Capelle de Chevigny de Montesquiou	MM. Bizet Labbé Schloesing Valleix
<i>Rép. Féd. d'Allemagne :</i>	MM. Klepsch Richter Rinderspacher Mme Walz	M. Kahn-Ackermann Mme Diemer-Nicolaus MM. Schmidt Hermann Draeger
<i>Italie :</i>	MM. Corti La Loggia Pecoraro Treu	MM. Baldani Guerra Coppola Genco Spadola
<i>Luxembourg :</i>	M. Elvinger	M. Abens

	<i>Members</i>	<i>Alternates</i>
<i>Netherlands :</i>	MM. van der Mei Portheine	MM. Mommersteeg Voogd
<i>United Kingdom :</i>	Mr. Lloyd Dr. Mabon Lord O'Neill of The Maine Mr. Whitlock	Sir Brandon Rhys Williams Mr. Marquand Duke of Devonshire Dr. Miller

## 4. COMMITTEE ON BUDGETARY AFFAIRS AND ADMINISTRATION (21 seats)

<i>Belgium :</i>	MM. Dequae Van Lent	MM. Van Hoeylandt De Grauw
<i>France :</i>	MM. Dardel Legaret Mrs. Ploux Mr. Schleiter	MM. Beauguitte Bourgeois Robert Schmitt Yvon
<i>Fed. Rep. of Germany :</i>	Mr. Ahrens Mrs. Diemer-Nicolaus MM. Hösl Roser	MM. Bals Fritsch Kempfler Schmücker
<i>Italy :</i>	MM. Berthet Castellaccio Pica Salari	MM. Genco Tansini Mrs. Miotti Carli Mr. Laforgia
<i>Luxembourg :</i>	Mr. Mart	Mr. Margue
<i>Netherlands :</i>	MM. Berghuis Cornelissen	MM. Portheine Dankert
<i>United Kingdom :</i>	MM. Hill Arthur Jones Sir Brandon Rhys Williams Lord Walston	Mr. Lloyd Dr. Miller Dame Joan Vickers Mr. Fernyhough

## 5. COMMITTEE ON RULES OF PROCEDURE AND PRIVILEGES (21 seats)

<i>Belgium :</i>	MM. Herbiet Meyers	MM. De Keuleneir Delforge
<i>France :</i>	MM. Flornoy Péridier Petit Prélot	MM. Caillavet Krieg Laurent-Thouvere Nessler

	<i>Titulaires</i>	<i>Remplaçants</i>
<i>Pays-Bas :</i>	MM. van der Mei Portheine	MM. Mommersteeg Voogd
<i>Royaume-Uni :</i>	MM. Lloyd Mabon Lord O'Neill of The Maine M. Whitlock	Sir Brandon Rhys Williams M. Marquand Duke of Devonshire M. Miller

4. COMMISSION DES AFFAIRES BUDGÉTAIRES ET DE L'ADMINISTRATION (21 sièges)

<i>Belgique :</i>	MM. Dequae Van Lent	MM. Van Hoeylandt De Grauw
<i>France :</i>	MM. Dardel Legaret Mme Ploux M. Schleiter	MM. Beauguitte Bourgeois Schmitt Robert Yvon
<i>Rép. Féd. d'Allemagne :</i>	M. Ahrens Mme Diemer-Nicolaus MM. Hösl Roser	MM. Bals Fritsch Kempfler Schmücker
<i>Italie :</i>	MM. Berthet Castellaccio Pica Salari	MM. Genco Tansini Mme Miotti Carli M. Laforgia
<i>Luxembourg :</i>	M. Mart	M. Margue
<i>Pays-Bas :</i>	MM. Berghuis Cornelissen	MM. Portheine Dankert
<i>Royaume-Uni :</i>	MM. Hill Jones Arthur Sir Brandon Rhys Williams Lord Walston	MM. Lloyd Miller Dame Joan Vickers M. Fernyhough

5. COMMISSION DU RÈGLEMENT ET DES IMMUNITÉS (21 sièges)

<i>Belgique :</i>	MM. Herbiet Meyers	MM. De Keuleneir Delforge
<i>France :</i>	MM. Flornoy Péridier Petit Prélot	MM. Caillavet Krieg Laurent-Thouverey Nessler

	<i>Members</i>	<i>Alternates</i>
<i>Fed. Rep. of Germany :</i>	MM. Alber Bauer Fritsch Kempfler	Mrs. Klee MM. Müller Sieglerschmidt Roser
<i>Italy :</i>	MM. Dindo Pica Tanga Zannini	MM. Fortuna Pelizzo Prearo Tansini
<i>Luxembourg :</i>	Mr. Elvinger	Mr. Cravatte
<i>Netherlands :</i>	MM. Letschert Voogd	MM. van Riel Piket
<i>United Kingdom :</i>	MM. Coleman Grieve Marquand Lord St. Helens	Dr. Mabon Mr. Walters Mrs. Jeger Sir Brandon Rhys Williams

#### 6. COMMITTEE FOR RELATIONS WITH PARLIAMENTS (14 seats)

<i>Belgium :</i>	MM. Meyers Van Hoeylandt	MM. Ciselet Herbiet
<i>France :</i>	MM. Hauret Radius	MM. Péronnet Rivière
<i>Fed. Rep. of Germany :</i>	Mrs. Herklotz Mr. Hermesdorf	MM. Enders Alber
<i>Italy :</i>	MM. Mammi Premoli	MM. Catellani Fanelli
<i>Luxembourg :</i>	MM. Abens Spautz	Mr. Mart N...
<i>Netherlands :</i>	MM. van Hall Geelkerken	MM. Engels Portheine
<i>United Kingdom :</i>	Mr. Coleman Dame Joan Vickers	MM. Fernyhough Emery

#### 14. Personal statement

Mr. Judd made a personal statement.

#### 15. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

*The Sitting was closed at 12.45 p.m.*

	<i>Titulaires</i>	<i>Remplaçants</i>
<i>Rép. Féd. d'Allemagne :</i>	MM. Alber Bauer Fritsch Kempfler	Mme Klee MM. Müller Sieglerschmidt Roser
<i>Italie :</i>	MM. Dindo Pica Tanga Zannini	MM. Fortuna Pelizzo Prearo Tansini
<i>Luxembourg :</i>	M. Elvinger	M. Cravatte
<i>Pays-Bas :</i>	MM. Letschert Voogd	MM. van Riel Piket
<i>Royaume-Uni :</i>	MM. Coleman Grieve Marquand Lord St. Helens	MM. Mabon Walters Mme Jeger Sir Brandon Rhys Williams

6. COMMISSION POUR LES RELATIONS AVEC LES PARLEMENTS (14 sièges)

<i>Belgique :</i>	MM. Meyers Van Hoeylandt	MM. Ciselet Herbiet
<i>France :</i>	MM. Hauret Radius	MM. Péronnet Rivière
<i>Rép. Féd. d'Allemagne :</i>	Mme Herklotz M. Hermesdorf	MM. Enders Alber
<i>Italie :</i>	MM. Mammi Premoli	MM. Catellani Fanelli
<i>Luxembourg :</i>	MM. Abens Spautz	MM. Mart N...
<i>Pays-Bas :</i>	MM. van Hall Geelkerken	MM. Engels Portheine
<i>Royaume-Uni :</i>	M. Coleman Dame Joan Vickers	MM. Fernyhough Emery

**14. Fait personnel**

M. Judd intervient pour un fait personnel.

**15. Date et heure de la prochaine séance**

La prochaine séance est fixée à ce jour à 15 heures.

*La séance est levée à 12 h. 45.*

## APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance <sup>1</sup>:

M. Abens  
 Mme Walz (Alber)  
 MM. Amrehn  
 Badini Confalonieri  
 Bals  
 Bauer  
*Geelkerken* (Berghuis)  
 Berthet  
 Bettiol  
 Blumenfeld  
 Coleman  
 Corti  
 Darling  
 De Grauw  
 Delforge  
 Dequae  
*Kurt Jung* (Mme Diemer-Nicolaus)  
 Digby  
 Draeger  
 Foschini  
*Klepsch* (Furler)  
 Lord Gladwyn  
 M. Gonella

MM. *Scott-Hopkins* (Grieve)  
*Dankert* (van Hall)  
 Mme Herklotz  
 MM. *Kempfer* (Hösl)  
 Housiaux  
 Mrs. Jeger  
 MM. Judd  
 Louis Jung  
 Mme Klee  
 MM. *Zamberletti* (La Loggia)  
 Lemmrich  
 Lenze  
 Letschert  
*de Steche* (Leynen)  
 Lloyd  
*Barry Jones* (MacIennan)  
 Margue  
*Gordon Walker* (Marquand)  
 Mart  
 van der Mei  
 Meyers  
 Minnocci  
 Mommersteeg  
 de Montesquiou  
 Nessler

## ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence <sup>1</sup>:

MM. Peel  
 Péridier  
 Petit  
 Pöhler  
 Porthoine  
 Prélot  
 Richter  
 Rinderspacher  
 Rivière  
 Sir John Rodgers  
 Lord St. Helens  
 MM. St. John-Stevas  
 Salari  
 Sandys  
 Carlo Schmid  
 Schulz  
*Fernyhough* (Stewart)  
 van der Stoel  
 Treu  
 Van Lent  
 Vedovato  
*Dodds-Parker* (Dame Joan Vickers)  
 Lord Walston

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Beauguitte  
 Bemporad  
 Caillavet  
 Castellaccio  
 Dindo  
 Flornoy

MM. Krieg  
 Labbé  
 Legaret  
 Mammi  
 Pecoraro  
 Péronnet

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Pica  
 de Préaumont  
 Radius  
 Schleiter  
 Vitter  
 Zannini

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.





## SECOND SITTING

Tuesday, 15th June 1971

### ORDERS OF THE DAY

1. Evolution of the European institutions (*Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee, Doc. 543*).
2. Political Europe in the light of recent events (*Debate and Vote on the request for urgent procedure on the Motion for a Recommendation, Doc. 542*).

### MINUTES OF PROCEEDINGS

*The Sitting was opened at 3.10 p.m. with Mr. Housiaux, President of the Assembly, in the Chair.*

#### 1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

#### 2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

#### 3. Change in the membership of a Committee

The Assembly agreed to the appointment of Mr. Scott-Hopkins as a titular member of the Committee on Budgetary Affairs and Administration in place of Sir Brandon Rhys Williams.

#### 4. Evolution of the European institutions

*(Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee, Doc. 543)*

The Report of the General Affairs Committee was presented by Mr. Amrehn, Rapporteur.

*Mr. Bettiol, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Housiaux.*

The Debate was opened.

*Speakers* : MM. St. John-Stevas, Darling, Badini Confalonieri, Gordon Walker, Blumenfeld.

*Mr. Housiaux, President of the Assembly, resumed the Chair.*

*Speaker* : Lord Gladwyn.

The Debate was adjourned.

#### 5. Political Europe in the light of recent events

*(Debate and Vote on the request for urgent procedure on the Motion for a Recommendation, Doc. 542)*

The Assembly unanimously agreed to adopt the urgent procedure and to refer the Motion for a Recommendation to the General Affairs Committee.

The Assembly decided unanimously, on the proposal of Mr. Schulz, Chairman of the General Affairs Committee, that the debate on the report of the Committee should take place at the sitting on Thursday morning, 17th June 1971, as the first Order of the Day.

#### 6. Evolution of the European institutions

*(Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee, Doc. 543)*

The Debate was resumed.

*Speakers* : MM. Judd, Lloyd.

The Debate was adjourned.

#### 7. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Wednesday, 16th June, at 9.30 a.m.

*The Sitting was closed at 5.10 p.m.*

# DEUXIÈME SÉANCE

Mardi 15 juin 1971

## ORDRE DU JOUR

- |   |  |
|---|--|
| <p>1. L'évolution des institutions européennes (<i>Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales</i>, (Doc. 543).</p> | <p>2. L'Europe politique à la lumière des événements récents (<i>Discussion et vote sur la demande de discussion d'urgence de la proposition de recommandation</i>, Doc. 542).</p> |
|---|--|

## PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Housiaux, Président de l'Assemblée.

### 1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

### 2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

### 3. Modification dans la composition d'une commission

L'Assemblée approuve la nomination de M. Scott-Hopkins comme membre titulaire de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, à la place de Sir Brandon Rhys Williams.

### 4. L'évolution des institutions européennes

(*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales*, Doc. 543)

Le rapport de la Commission des Affaires Générales est présenté par M. Amrehn, rapporteur.

*M. Bettiol, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Housiaux au fauteuil présidentiel.*

La discussion est ouverte.

*Interviennent : MM. St. John-Stevas, Darling, Badini Confalonieri, Gordon Walker, Blumenfeld.*

*M. Housiaux, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel.*

*Intervient : Lord Gladwyn.*

La discussion est interrompue.

### 5. L'Europe politique à la lumière des événements récents

(*Discussion et vote sur la demande de discussion d'urgence de la proposition de recommandation*, Doc. 542)

L'Assemblée unanime adopte l'urgence et renvoie la proposition de recommandation à la Commission des Affaires Générales.

Sur proposition de M. Schulz, président de la Commission des Affaires Générales, l'Assemblée unanime fixe la date de la discussion du rapport de la commission à la séance du jeudi matin 17 juin 1971, comme premier point de l'ordre du jour.

### 6. L'évolution des institutions européennes

(*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales*, Doc. 543)

La discussion est reprise.

*Interviennent : MM. Judd, Lloyd.*

La discussion est interrompue.

### 7. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au mercredi 16 juin, à 9 h. 30.

*La séance est levée à 17 h. 10.*

## APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance <sup>1</sup>:

MM. Abens	Lord Gladwyn
<i>Hermesdorf</i> (Alber)	MM. Grieve
Amrehn	<i>Dankert</i> (van Hall)
Badini Confalonieri	Mme Herklotz
Bals	Mrs. Jeger
Bauer	MM. Judd
<i>Geelkerken</i> (Berghuis)	Lemmrich
Berthet	Lenze
Bettiol	<i>de Stezhe</i> (Leynen)
Blumenfeld	Lloyd
Coleman	<i>Barry Jones</i> (MacLennan)
Corti	Margue
Darling	<i>Gordon Walker</i> (Marquand)
De Grauw	van der Mei
Delforge	Meyers
Dequae	Minnocci
Draeger	Pecoraro

## ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence <sup>1</sup>:

MM. Peel
Portheine
Rinderspacher
Sir John Rodgers
Lord St. Helens
MM. St. John-Stevas
Salari
Sandys
Carlo Schmid
Schulz
Stewart
Treu
Van Lent
Vedovato
<i>Dodds-Parker</i> (Dame Joan Vickers)
Lord Walston

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Beauguitte	Mme Klee
Bemporad	MM. Krieg
Caillavet	Labbé
Castellaccio	La Loggia
Mme Diemer-Nicolaus	Legaret
MM. Digby	Letschert
Dindo	Mammi
Flornoy	Mart
Foschini	Mommersteeg
Furler	de Montesquiou
Gonella	Nessler
Hösl	Péridier
Louis Jung	

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Péronnet
Petit
Pica
Pöhler
de Préaumont
Prélot
Radius
Richter
Rivière
Schleiter
van der Stoel
Vitter
Zannini

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.



## THIRD SITTING

Wednesday, 16th June 1971

### ORDERS OF THE DAY

1. Evolution of the European institutions (*Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendation and draft Resolution, Doc. 543 and Amendment*).
  2. Sixteenth Annual Report of the Council to the Assembly (*Presentation by Mr. Rippon, Chancellor of the Duchy of Lancaster of the United Kingdom, on behalf of the Chairman-in-Office of the Council, Docs. 532 and 539*).
- The Brussels Treaty and the control of armaments — Reply to the Sixteenth Annual Report of the Council (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 536 and Amendments*).

### MINUTES OF PROCEEDINGS

*The Sitting was opened at 9.40 a.m. with Mr. Housiaux, President of the Assembly, in the Chair.*

#### 1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

#### 2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

#### 3. Evolution of the European institutions

*(Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendation and draft Resolution, Doc. 543 and Amendment)*

The Debate was resumed.

Mr. Amrehn, Rapporteur, replied to the speakers.

*Speaker* : Mr. Lillaas (Observer from Norway).

Mr. Schulz, Chairman of the Committee, replied to the speakers.

The Debate was closed.

The Assembly proceeded to consider the draft Recommendation contained in Document 543.

An Amendment (No. 1) was tabled by Mr. Amrehn and Mr. Schulz :

1. Between the fifth and sixth paragraphs of the preamble to the draft Recommendation, add the following new paragraph :

“Convinced that a specific division of work between the Assembly of WEU and the European Parliament will be necessary in the framework of an enlarged Community with competence in the field of foreign policy.”

2. Delete paragraph 4 (b) of the draft Recommendation and renumber paragraph 4 (c) accordingly.

The Amendment was agreed to.

The Assembly proceeded to vote on the amended draft Recommendation.

The amended draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 204) <sup>1</sup>.

The Assembly proceeded to consider the draft Resolution.

*Speaker* : Mr. Valleix.

The Assembly proceeded to vote on the draft Resolution.

The draft Resolution was agreed to. (This Resolution will be published as No. 47) <sup>2</sup>.

1. See page 23.

2. See page 24.

# TROISIÈME SÉANCE

Mercredi 16 juin 1971

## ORDRE DU JOUR

1. L'évolution des institutions européennes (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et votes sur le projet de recommandation et le projet de résolution, Doc. 543 et amendement*).
2. Seizième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée (*Présentation par M. Rippon, Chancelier du Duché de*

*Lancastre du Royaume-Uni, représentant le Président en exercice du Conseil, Docs. 532, 539*).

Le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements — Réponse au Seizième rapport annuel du Conseil (*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 536 et amendements*).

## PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 9 h. 40, sous la présidence de M. Housiaux, Président de l'Assemblée.

### 1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

### 2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

### 3. L'évolution des institutions européennes

*(Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et votes sur le projet de recommandation et le projet de résolution, Doc. 543 et amendement)*

La discussion est reprise.

M. Amrehn, rapporteur, répond aux orateurs.

*Intervient* : M. Lillaas (Observateur de la Norvège).

M. Schulz, président de la commission, répond aux orateurs.

La discussion est close.

L'Assemblée examine le projet de recommandation contenu dans le Document 543.

Un amendement (n° 1) a été déposé par MM. Amrehn et Schulz :

1. Insérer, entre le cinquième et le sixième considérants du projet de recommandation, un nouveau considérant ainsi rédigé :

« Convaincue qu'une répartition précise du travail entre l'Assemblée de l'U.E.O. et le Parlement européen sera nécessaire dans le cadre d'une Communauté élargie et dotée de compétences en matière de politique étrangère. »

2. Supprimer le paragraphe 4 (b) de la recommandation elle-même et appeler 4 (b) l'ancien paragraphe 4 (c).

L'amendement est adopté.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation ainsi amendé.

Le projet de recommandation amendé est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 204) <sup>1</sup>.

L'Assemblée examine le projet de résolution.

*Intervient* : M. Valleix.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de résolution.

Le projet de résolution est adopté. (Cette résolution sera publiée sous le n° 47) <sup>2</sup>.

1. Voir page 23.

2. Voir page 24.

#### **4. Sixteenth Annual Report of the Council to the Assembly**

*(Presentation by Mr. Rippon, Chancellor of the Duchy of Lancaster of the United Kingdom, on behalf of the Chairman-in-Office of the Council, Docs. 532 and 539)*

#### **The Brussels Treaty and the control of armaments — Reply of the Assembly to the Sixteenth Annual Report of the Council**

*(Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 536 and Amendments)*

#### **Political activities of the Council — Reply to the Sixteenth Annual Report of the Council**

*(Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 541)*

#### **Prospects of scientific and technical co-operation — Reply to the Sixteenth Annual Report of the Council**

*(Presentation of the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions, Doc. 545 and Amendment)*

*Mr. Radius, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Housiaux.*

The Report of the Committee on Defence Questions and Armaments was presented by Mr. Vedovato, Rapporteur.

*Mr. Housiaux, President of the Assembly, resumed the Chair.*

The Report of the Council to the Assembly was presented by Mr. Rippon, Chancellor of the Duchy of Lancaster of the United Kingdom, on behalf of the Chairman-in-Office of the Council.

Mr. Rippon replied to questions put by MM. Peel, Schulz, Judd, Bettiol, Molloy, Valleix, Scott-Hopkins.

The Report of the General Affairs Committee was presented by Mr. Cravatte, Rapporteur.

The Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions was presented by Mr. Valleix, Rapporteur.

#### **5. Change in the Order of Business**

The Assembly agreed to place on the Orders of the Day for the afternoon, Wednesday 16th June 1971, the presentation of the fifth half-yearly Report of the Committee for Relations with Parliaments, Debate and Vote on the draft Resolution, Document 534, originally set down for Friday, 18th June 1971.

#### **6. Date and time of the next Sitting**

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

*The Sitting was closed at 12.55 p.m.*

**4. Seizième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée**

*(Présentation par M. Rippon, Chancelier du Duché de Lancastre du Royaume-Uni, représentant le Président en exercice du Conseil, Docs. 532, 539)*

**Le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements — Réponse au Seizième rapport annuel du Conseil**

*(Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 536 et amendements)*

**Les activités politiques du Conseil — Réponse au Seizième rapport annuel du Conseil**

*(Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 541)*

**Perspectives d'une coopération scientifique et technique — Réponse au Seizième rapport annuel du Conseil**

*(Présentation du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, Doc. 545 et amendement)*

*M. Radius, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Housiaux au fauteuil présidentiel.*

Le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements est présenté par M. Vedovato, rapporteur.

*M. Housiaux, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel.*

Le rapport du Conseil à l'Assemblée est présenté par M. Rippon, Chancelier du Duché de Lancastre du Royaume-Uni, représentant le Président en exercice du Conseil.

M. Rippon répond aux questions posées par MM. Peel, Schulz, Judd, Bettiol, Molloy, Valleix, Scott-Hopkins.

Le rapport de la Commission des Affaires Générales est présenté par M. Cravatte, rapporteur.

Le rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale est présenté par M. Valleix, rapporteur.

**5. Modification du calendrier**

L'Assemblée décide d'inscrire à l'ordre du jour du mercredi après-midi 16 juin 1971 la présentation et la discussion du Cinquième rapport semestriel de la Commission pour les Relations avec les Parlements et le vote sur le projet de résolution, prévus pour le vendredi 18 juin 1971, Document 534.

**6. Date et heure de la prochaine séance**

La prochaine séance est fixée à ce jour à 15 heures.

*La séance est levée à 12 h. 55.*



## APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance <sup>1</sup>:

M. *Cravatte* (Abens)  
 Mme *Walz* (Alber)  
 MM. Amrehn  
     Badini Confalonieri  
     Bals  
     *Geelkerken* (Berghuis)  
     Berthet  
     Bettiol  
     Blumenfeld  
     Coleman  
     Corti  
     De Grauw  
     Delforge  
     Dequae  
     *Kurt Jung* (Mme Diemer-Nicolaus)  
     Digby  
     Draeger  
     *Valleix* (Flornoy)  
     Foschini  
     *Hermesdorf* (Furler)  
 Lord Gladwyn  
 M. Gonella

MM. Grieve  
     *Cornelissen* (van Hall)  
 Mme Herklotz  
     M. *Kempfer* (Hösl)  
 Mrs. Jeger  
 MM. Judd  
     Louis Jung  
 Mme Klee  
 MM. *Capelle* (Labbé)  
     *Zamberletti* (La Loggia)  
     Lemmrich  
     Lenze  
     Letschert  
     Leynen  
     *Scott-Hopkins* (Lloyd)  
     *Molloy* (MacLennan)  
     Margue  
     *Gordon Walker* (Marquand)  
     Mart  
     van der Mei  
     Minnocci  
     Mommersteeg  
     de Montesquiou  
     Nessler

## ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence <sup>1</sup>:

MM. Pecoraro  
 Peel  
 Périquier  
 Péronnet  
 Portheine  
 Radius  
 Richter  
 Rinderspacher  
 Rivière  
 Sir John Rodgers  
 Lord St. Helens  
 MM. St. John-Stevas  
 Salari  
     *Emery* (Sandys)  
 Carlo Schmid  
 Schulz  
 Stewart  
 van der Stoel  
 Treu  
 Van Lent  
 Vedovato  
 Dame Joan Vickers  
 Lord Walston

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Bauer  
 Beauguitte  
 Bemporad  
 Caillavet  
 Castellaccio  
 Darling

MM. Dindo  
 Krieg  
 Legaret  
 Mammi  
 Meyers  
 Petit  
 Pica

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Pöhler  
 de Préaumont  
 Prélot  
 Schleiter  
 Vitter  
 Zannini

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

**TEXTS ADOPTED AT THE THIRD SITTING**



**TEXTES ADOPTÉS A LA TROISIÈME SÉANCE**

**RECOMMENDATION 204*****on the evolution of the European institutions***

The Assembly,

Noting that the decisions taken in The Hague gave new and lasting impetus to the policy destined to promote the progressive unification of Europe ;

Aware that the nations of Western Europe have understood and approved the call made in The Hague to enlarge and deepen the Community ;

Welcoming the definite progress made in May in the negotiations on the enlargement of the EEC ;

Deploring that, due to the disturbance of the international monetary system, the preparation of a European monetary union might be delayed and the operation of the common agricultural market upset ;

Convinced that imminent practical and technical requirements will compel member countries progressively to increase political collaboration in the economic, social, defence and development assistance fields ;

Convinced that a specific division of work between the Assembly of WEU and the European Parliament will be necessary in the framework of an enlarged Community with competence in the field of foreign policy ;

Considering that parliaments and governments must shoulder their responsibilities in the tasks which will fall to Europe by displaying the necessary political will to set up the indispensable Community organs without delay,

**RECOMMENDS THAT THE COUNCIL**

1. Contribute to this work by making the enlargement and the deepening of the European Community coincide with stronger European co-operation in the fields of defence, technology and development assistance ;
2. Convene, as soon as circumstances permit, a high-level conference to consider the best means of implementing the WEU treaty, account being taken of the enlargement and strengthening of the EEC ;
3. Examine the possibility of setting up a commission of experts with the task of submitting opinions to the Council and to the Assembly ;
4. Take the necessary steps to :
  - (a) strengthen the secretariat-general so that it will be able to provide this commission with all necessary assistance ;
  - (b) elaborate a European defence policy in the framework of the North Atlantic Treaty and develop the joint production of armaments in Western Europe ;
5. Invite Denmark, Norway and the Republic of Ireland to accede to the modified Brussels Treaty.

**RECOMMANDATION n° 204**  
**sur l'évolution des institutions européennes**

---

L'Assemblée,

Constatant que les décisions prises à La Haye ont donné une impulsion nouvelle et durable à la politique conduisant à une unification progressive de l'Europe ;

Consciente de ce que les peuples de l'Europe occidentale ont compris et approuvé l'appel lancé à La Haye en faveur d'un élargissement et d'un approfondissement de la Communauté ;

Se félicitant des sérieux progrès réalisés dans la négociation sur l'élargissement de la C.E.E. au cours du mois de mai ;

Déplorant que les troubles qu'a connus le système monétaire international puissent aboutir à retarder la préparation d'une union monétaire européenne et à perturber le fonctionnement du marché commun agricole ;

Convaincue que les exigences pratiques et techniques du proche avenir contraindront les pays membres à une collaboration politique toujours plus poussée dans les domaines économique, social, ainsi que dans ceux de la défense et de l'aide au développement ;

Convaincue qu'une répartition précise du travail entre l'Assemblée de l'U.E.O. et le Parlement européen sera nécessaire dans le cadre d'une Communauté élargie et dotée de compétences en matière de politique étrangère ;

Considérant que les parlements et les gouvernements doivent assumer leur responsabilité dans les tâches qui vont incomber à l'Europe en déployant la volonté politique nécessaire pour créer, en temps voulu, les instruments communautaires indispensables,

**RECOMMANDE AU CONSEIL**

1. D'apporter sa contribution à cette œuvre en faisant coïncider l'élargissement et l'approfondissement de la Communauté européenne avec un renforcement de la coopération européenne dans les domaines de la défense, de la technologie et de l'aide au développement ;
2. De convoquer, dès que les circonstances le permettront, une conférence à un haut niveau, afin d'examiner la meilleure façon de mettre en œuvre le Traité de l'U.E.O., compte tenu de l'élargissement et du renforcement de la C.E.E. ;
3. D'examiner la possibilité de créer une commission de personnalités qualifiées chargée de formuler des avis à l'adresse du Conseil et de l'Assemblée ;
4. De prévoir notamment :
  - (a) de renforcer son secrétariat général afin qu'il soit en mesure de fournir à cette commission l'assistance nécessaire ;
  - (b) de mettre sur pied une politique de défense européenne dans le cadre du Traité de l'Atlantique nord et de développer la production en commun des armements en Europe occidentale ;
5. D'inviter le Danemark, la Norvège et la République d'Irlande à adhérer au Traité de Bruxelles révisé.

**RESOLUTION 47**  
***on the evolution of the European institutions***

---

The Assembly,

Considering that the political organisation of Europe must be accompanied by increased parliamentary supervision ;

Noting the steps taken in several member countries to make their delegations to the European assemblies more representative ;

Believing it essential for public opinion to play a more active part in the building of Europe,

**ASKS THE GOVERNMENTS OF THE MEMBER COUNTRIES**

To examine the problems that would arise in each country through the election of their delegations to the European Parliament by direct universal suffrage ;

To consult with each other with a view to organising such elections as soon as possible ;

**ASKS THE PARLIAMENTS OF THESE COUNTRIES**

To ensure that appropriate steps are taken to see that Article 138 of the Treaty of Rome, concerning the direct election of the European Parliament, is implemented as soon as possible.

**RÉSOLUTION n° 47**  
**sur l'évolution des institutions européennes**

---

L'Assemblée de l'U.E.O.,

Estimant que l'organisation politique de l'Europe doit aller de pair avec un accroissement du contrôle parlementaire ;

Prenant note des initiatives prises par plusieurs pays membres en vue de donner un caractère plus représentatif à leurs délégations dans les assemblées européennes ;

Jugeant indispensable d'appeler l'opinion à prendre une part plus active à la construction européenne,

**DEMANDE AUX GOUVERNEMENTS DES PAYS MEMBRES**

D'examiner les problèmes que soulèverait, dans chaque pays, l'élection au suffrage universel direct de sa délégation au Parlement européen ;

De se consulter en vue de parvenir, aussitôt que possible, à organiser de telles élections ;

**DEMANDE AUX PARLEMENTS DE CES PAYS**

De veiller à ce que soient prises les initiatives voulues pour faire en sorte que l'article 138 du Traité de Rome, concernant l'élection au suffrage direct du Parlement européen, soit appliqué aussi rapidement que possible.

## FOURTH SITTING

Wednesday, 16th June 1971

### ORDERS OF THE DAY

1. Sixteenth Annual Report of the Council to the Assembly; The Brussels Treaty and the control of armaments — Reply to the Sixteenth Annual Report of the Council; Political activities of the Council — Reply to the Sixteenth Annual Report of the Council; Prospects of scientific and technical co-operation — Reply to the Sixteenth Annual Report of the Council (*General Debate and Votes on the draft Recommendations*, Docs. 532, 539, 536 and Amendments, 541 and 545 and Amendment).
2. State of European space activities (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Votes on the draft Recommendation and draft Resolution*, Doc. 544).
3. Relations with Parliaments (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee for Relations with Parliaments and Vote on the draft Resolution*, Doc. 534).

### MINUTES OF PROCEEDINGS

*The Sitting was opened at 3.10 p.m. with Mr. Housiaux, President of the Assembly, in the Chair.*

#### 1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

#### 2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

#### 3. Sixteenth Annual Report of the Council to the Assembly

***The Brussels Treaty and the control of armaments — Reply to the Sixteenth Annual Report of the Council***

***Political activities of the Council — Reply to the Sixteenth Annual Report of the Council***

***Prospects of scientific and technical co-operation — Reply to the Sixteenth Annual Report of the Council***

***(General Debate and Votes on the draft Recommendations, Docs. 532, 539, 536 and Amendments, 541 and 545 and Amendment)***

The Debate was opened.

*Speakers* : Mr. Rivière, Mrs. Jeger, MM. Scott-Hopkins, Abens, Rinderspacher, Pecoraro.

*Mr. Mart, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Housiaux.*

*Speakers* : MM. Draeger, Treu.

*Mr. Housiaux, President of the Assembly, resumed the Chair.*

*Speaker* : Mr. Berthet.

The Debate was closed.

Mr. Vedovato, Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments, replied to the speakers.

The Assembly proceeded to consider the draft Recommendation contained in Document 536.

An Amendment (No. 1) was tabled by Mr. Vedovato :

In the fourth paragraph of the preamble to the draft Recommendation, leave out the words : "in respect of countries... chemical weapons", and insert in their place :

"that 'replies received from member countries which have not renounced the right to use chemical weapons show that no effective production has yet been undertaken on the mainland of Europe',".

# QUATRIÈME SÉANCE

Mercredi 16 juin 1971

## ORDRE DU JOUR

1. Seizième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée ; Le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements — Réponse au Seizième rapport annuel du Conseil ; Les activités politiques du Conseil — Réponse au Seizième rapport annuel du Conseil ; Perspectives d'une coopération scientifique et technique — Réponse au Seizième rapport annuel du Conseil (*Discussion générale et votes sur les projets de recommandation, Docs. 532, 539, 536 et amendements, 541, 545 et amendement*).
2. Etat des activités européennes en matière spatiale (*Présentation du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, discussion et votes sur le projet de recommandation et le projet de résolution, Doc. 544*).
3. Relations avec les parlements (*Présentation du rapport de la Commission pour les Relations avec les Parlements, discussion et vote sur le projet de résolution, Doc. 534*).

## PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Housiaux, Président de l'Assemblée.

### 1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

### 2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

### 3. Seizième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée

**Le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements — Réponse au Seizième rapport annuel du Conseil**

**Les activités politiques du Conseil — Réponse au Seizième rapport annuel du Conseil**

**Perspectives d'une coopération scientifique et technique — Réponse au Seizième rapport annuel du Conseil**

*(Discussion générale et votes sur les projets de recommandation, Docs. 532, 539, 536 et amendements, 541, 545 et amendement)*

La discussion est ouverte.

Interviennent : M. Rivière, Mme Jeger, MM. Scott-Hopkins, Abens, Rinderspacher, Pecoraro.

M. Mart, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Housiaux au fauteuil présidentiel.

Interviennent : MM. Draeger, Treu.

M. Housiaux, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel.

Intervient : M. Berthet.

La discussion est close.

M. Vedovato, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements, répond aux orateurs.

L'Assemblée examine le projet de recommandation contenu dans le Document 536.

Un amendement (n° 1) a été déposé par M. Vedovato :

Dans le quatrième considérant du projet de recommandation, remplacer les mots : « en ce qui concerne les pays... entreprise jusqu'à présent... » par les mots :

« que des réponses fournies par les pays membres qui n'ont pas renoncé à fabriquer des armes chimiques, il ressort qu'aucune production effective de telles armes n'est entreprise jusqu'à présent sur le continent européen. »



An Amendment (No. 2) was tabled by Mr. Badini Confalonieri and others :

1. In the second paragraph of the preamble to the draft Recommendation, leave out the words : "and which have largely vitiated its original main purpose".

2. In paragraph 3 of the operative text, leave out the words : "to reassess the future rôle of the Agency" and insert in their place the words : "for an exchange of views on the activities of the Agency".

An Amendment (No. 3) was tabled by Mr. Scott-Hopkins :

Leave out paragraph 3 of the operative text of the draft Recommendation.

The Assembly considered the first part of Amendment No. 2.

*Speaker* : Mr. Vedovato.

The first part of Amendment No. 2 was agreed to.

The Assembly considered Amendment No. 1. Amendment No. 1 was agreed to.

The Assembly considered Amendment No. 3 and the second part of Amendment No. 2.

*Speakers* : MM. Draeger, Vedovato.

Amendment No. 3 was disagreed to.

The second part of Amendment No. 2 was agreed to.

The vote on the amended draft Recommendation was deferred until Thursday morning, 17th June 1971, at 10.45 a.m.

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation contained in Document 541.

The draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 205) <sup>1</sup>.

Mr. Valleix, Rapporteur, and Mr. de Montesquiou, Chairman of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions, replied to the speakers.

The Assembly proceeded to consider the draft Recommendation contained in Document 545.

1. See page 29.

An Amendment (No. 1) was tabled by Mr. Rinderspacher :

At the end of paragraph 1 of the operative text of the draft Recommendation, add : "as in the aeronautical field ;".

The Amendment was agreed to.

The amended draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 206) <sup>1</sup>.

#### 4. State of European space activities

*(Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Votes on the draft Recommendation and draft Resolution, Doc. 544)*

The Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions was presented by Mrs. Walz, Rapporteur.

*Mrs. Klee, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Housiaux.*

The Debate was opened.

*Speakers* : MM. De Keuleneir, Rinderspacher, Portheine, Richter, Treu.

Mrs. Walz, Rapporteur, replied to the speakers.

*Mr. Housiaux, President of the Assembly, resumed the Chair.*

Mr. de Montesquiou, Chairman of the Committee, replied to the speakers.

The Debate was closed.

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation contained in Document 544.

The draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 207) <sup>2</sup>.

The Assembly proceeded to vote on the draft Resolution.

The draft Resolution was agreed to unanimously. (This Resolution will be published as No. 48) <sup>3</sup>.

1. See page 30.

2. See page 31.

3. See page 32.

Un amendement (n° 2) a été déposé par M. Badini Confalonieri et plusieurs de ses collègues :

1. Dans le deuxième considérant du projet de recommandation, supprimer les mots : « et qui ont en grande partie dénaturé l'objectif principal qui lui avait été fixé ».

2. Dans le paragraphe 3 de la recommandation elle-même, remplacer les mots : « en vue d'examiner le rôle futur de l'Agence » par les mots : « pour un échange de vues sur les activités de l'Agence ».

Un amendement (n° 3) a été déposé par M. Scott-Hopkins :

Supprimer le paragraphe 3 de la recommandation elle-même.

L'Assemblée examine la première partie de l'amendement n° 2.

*Intervient* : M. Vedovato.

La première partie de l'amendement n° 2 est adoptée.

L'Assemblée examine l'amendement n° 1.

L'amendement n° 1 est adopté.

L'Assemblée examine l'amendement n° 3 et la deuxième partie de l'amendement n° 2.

*Interviennent* : MM. Draeger, Vedovato.

L'amendement n° 3 n'est pas adopté.

La deuxième partie de l'amendement n° 2 est adoptée.

Le vote sur le projet de recommandation amendé est reporté au jeudi matin 17 juin 1971, à 10 h. 45.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 541.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 205) <sup>1</sup>.

M. Valleix, rapporteur, et M. de Montesquiou, président de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, répondent aux orateurs.

L'Assemblée examine le projet de recommandation contenu dans le Document 545.

1. Voir page 29.

Un amendement (n° 1) a été déposé par M. Rinderspacher :

A la fin du paragraphe 1 de la recommandation elle-même, ajouter les mots : « , comme c'est le cas dans l'aéronautique ».

L'amendement est adopté.

Le projet de recommandation amendé est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 206) <sup>1</sup>.

#### **4. Etat des activités européennes en matière spatiale**

*(Présentation du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, discussion et votes sur le projet de recommandation et le projet de résolution, Doc. 544)*

Le rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale est présenté par Mme Walz, rapporteur.

*Mme Klee, Vice-Présidente de l'Assemblée, remplace M. Housiaux au fauteuil présidentiel.*

La discussion est ouverte.

*Interviennent* : MM. De Keuleneir, Rinderspacher, Portheine, Richter, Treu.

Mme Walz, rapporteur, répond aux orateurs.

*M. Housiaux, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel.*

M. de Montesquiou, président de la commission, répond aux orateurs.

La discussion est close.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 544.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 207) <sup>2</sup>.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de résolution.

Le projet de résolution est adopté à l'unanimité. (Cette résolution sera publiée sous le n° 48) <sup>3</sup>.

1. Voir page 30.

2. Voir page 31.

3. Voir page 32.

**5. Relations with Parliaments**

**(Presentation of and Debate on the Report of the Committee for Relations with Parliaments and Vote on the draft Resolution, Doc. 534)**

The Report of the Committee for Relations with Parliaments was presented by Dame Joan Vickers and Mr. Radius, Rapporteurs.

The Debate was opened.

*Speaker* : Mr. Hermesdorf.

Dame Joan Vickers, Rapporteur, replied to the speaker.

The Debate was closed.

The Assembly proceeded to vote on the draft Resolution contained in Document 534.

The draft Resolution was agreed to unanimously. (This Resolution will be published as No. 49) <sup>1</sup>.

**6. Date and time of the next Sitting**

The next Sitting was fixed for Thursday, 17th June, at 10 a.m.

*The Sitting was closed at 7.20 p.m.*

---

1. See page 33.

**5. Relations avec les parlements**

*(Présentation du rapport de la Commission pour les Relations avec les Parlements, discussion et vote sur le projet de résolution, Doc. 534)*

Le rapport de la Commission pour les Relations avec les Parlements est présenté par Dame Joan Vickers et M. Radius, rapporteurs.

La discussion est ouverte.

*Intervient* : M. Hermesdorf.

Dame Joan Vickers, rapporteur, répond à l'orateur.

La discussion est close.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de résolution contenu dans le Document 534.

Le projet de résolution est adopté à l'unanimité. (Cette résolution sera publiée sous le n° 49) <sup>1</sup>.

**6. Date et heure de la prochaine séance**

La prochaine séance est fixée au jeudi 17 juin, à 10 heures.

*La séance est levée à 19 h. 20.*

---

1. Voir page 33.

## APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance<sup>1</sup>:

M. Abens  
 Mme *Walz* (Alber)  
 MM. Amrehn  
*Badini Confalonieri*  
 Bals  
 Bauer  
*Geelkerken* (Berghuis)  
 Berthet  
 Blumenfeld  
*Barry Jones* (Coleman)  
 Corti  
*Fernyhough* (Darling)  
 Dequae  
*Kurt Jung* (Mme Diemer-Nicolaus)  
*Scott-Hopkins* (Digby)  
 Draeger  
*Valleix* (Flornoy)  
*Hermesdorf* (Furler)  
 Lord Gladwyn  
 M. Grieve

MM. *Dankert* (van Hall)  
*Müller* (Mme Herklotz)  
 Mrs. Jeger  
 M. Judd  
 Mme Klee  
 MM. Lemmrich  
 Lenze  
 Letschert  
 Leynen  
 Lloyd  
*Boydén* (MacIennan)  
*Spautz* (Margue)  
 Mart  
 van der Mei  
 Meyers  
 Minnoci  
 de Montesquiou  
 Pecoraro  
 Peel  
*Schloesing* (Péronnet)  
 Petit

## ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence<sup>1</sup>:

MM. Pöhler  
 Portheine  
*Grussenmeyer* (de Préaumont)  
 Radius  
 Richter  
 Rinderspacher  
 Rivière  
 Sir John Rodgers  
 MM. St. John-Stevas  
 Salari  
*Dodds-Parker* (Sandys)  
*Kahn-Ackermann* (Carlo Schmid)  
 Schulz  
 Stewart  
 van der Stoel  
 Treu  
*De Keuleneir* (Van Lent)  
 Vedovato  
 Dame Joan Vickers  
 Lord Walston

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Beauguitte  
 Bemporad  
 Bettiol  
 Caillavet  
 Castellaccio  
 De Grauw  
 Delforge  
 Dindo  
 Foschini

MM. Gonella  
 Hösl  
 Louis Jung  
 Krieg  
 Labbé  
 La Loggia  
 Legaret  
 Mammi  
 Marquand

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Mommersteeg  
 Nessler  
 Péridier  
 Pica  
 Prélôt  
 Lord St. Helens  
 MM. Schleiter  
 Vitter  
 Zannini

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

**TEXTS ADOPTED AT THE FOURTH SITTING**



**TEXTES ADOPTÉS A LA QUATRIÈME SÉANCE**

**RECOMMENDATION 205**  
***on the political activities of the Council***

---

The Assembly,

Considering the Council's efforts to provide the Assembly with better information ;

Noting the political reasons put forward by the Council for justifying the present restriction on the scope of its discussions ;

Approving the sixteenth annual report of the Council,

**RECOMMENDS THAT THE COUNCIL**

1. Pursue its efforts to provide the Assembly with better information ;
2. In particular, communicate to the Assembly the documents which it transmits to other international bodies ;
3. Reconsider, as soon as circumstances permit, the field of its political activities in order to achieve the aims assigned by treaty to Western European Union.

**RECOMMANDATION n° 205**  
***sur les activités politiques du Conseil***

---

L'Assemblée,

Vu les efforts faits par le Conseil pour mieux informer l'Assemblée ;

Prenant note des motifs politiques proposés par le Conseil pour justifier la restriction actuelle du champ de ses délibérations ;

Approuvant le Seizième rapport annuel du Conseil,

**RECOMMANDE AU CONSEIL**

1. De poursuivre ses efforts pour une meilleure information de l'Assemblée ;
2. De communiquer notamment à l'Assemblée les documents qu'il transmet à d'autres institutions internationales ;
3. De reconsidérer, dès que les circonstances le permettront, le champ de ses activités politiques, afin de répondre aux objectifs assignés par le traité à l'Union de l'Europe Occidentale.



**RECOMMENDATION 206*****on the prospects of scientific and technical co-operation***

---

The Assembly,

Convinced that the overall decision-making process must be speeded up considerably if there is to be a European policy in scientific matters and advanced technology ;

Considering that fundamental decisions can now be taken only in the national framework but that special authority may be granted to the Commission of the Communities for working out and implementing the projects agreed upon ;

Considering that the accession of the United Kingdom to the Communities should increase the chances of scientific and technological Europe ;

Considering that here too it is useful to complete the Rome Treaties in order to increase Community action in scientific and technical research and development ;

Considering that nevertheless no time should be lost in using the Community means already available to ensure the development of certain activities and, in particular, that the modified Brussels Treaty affords every facility for undertaking collaboration in this field,

**RECOMMENDS THAT THE COUNCIL**

1. Promote an overall plan for wider European co-operation in the scientific and technical fields, particularly where the State plays a dominant rôle, as in the aeronautical field ;
2. Use the Community means available, together with those existing in the framework of WEU, for all programmes which they can usefully serve.

**RECOMMANDATION n° 206*****sur les perspectives d'une coopération scientifique et technique***

L'Assemblée,

Convaincue qu'une politique européenne dans le domaine scientifique et dans celui des techniques de pointe exige une accélération considérable du processus d'élaboration des décisions de portée générale ;

Considérant que les décisions essentielles ne peuvent actuellement être prises que dans le cadre national, mais qu'une autorité particulière peut être accordée à la Commission des Communautés pour l'élaboration et l'exécution des projets retenus ;

Considérant que l'adhésion du Royaume-Uni aux Communautés devrait accroître les chances de l'Europe scientifique et technologique ;

Considérant qu'il est utile, sur ce point également, de compléter les Traités de Rome pour accroître l'action communautaire en matière de recherche et de réalisations scientifiques et techniques ;

Considérant que néanmoins, sans attendre, il est nécessaire d'utiliser les moyens communautaires déjà disponibles pour assurer le développement de certaines activités et, notamment, que le Traité de Bruxelles modifié donne toute possibilité pour entamer la collaboration en cette matière,

**RECOMMANDE AU CONSEIL**

1. De promouvoir un plan d'ensemble pour une coopération européenne plus complète dans les domaines scientifique et technique, surtout quand le rôle de l'Etat est prédominant, comme c'est le cas dans l'aéronautique ;
2. D'utiliser les moyens communautaires disponibles ainsi que ceux qui existent dans le cadre de l'U.E.O. pour tous les programmes à propos desquels ils peuvent être utiles.

**RECOMMENDATION 207**  
***on the state of European space activities***

---

The Assembly,

Considering that in order to meet the political, economic and technological challenges of space research the member countries will have to work out a comprehensive, coherent and long-term space research programme if they do not want to be subjected to those who master space technology and wish to use it for their own political, economic and military purposes ;

Convinced that this programme will have to be backed by all the European States in order to achieve continuity by increasing the participation of Italy and welcoming that of the United Kingdom ;

Also convinced that the participation of the major European States in carrying out all the essential parts of such a European programme does not mean that each partial project should be implemented jointly by all of them ;

Aware of the need to implement this recommendation as a matter of urgency and convinced that this is possible in view of the successful EEC negotiations in Brussels and the major contribution that the United Kingdom is able to make to space policy and to the technological programmes of the Community,

**RECOMMENDS THAT THE COUNCIL**

Urge the member States :

1. To convene a technological ministerial conference of the seven member States as soon as possible in order to co-ordinate their technological policies and prepare priority decisions guaranteeing the long-term harmonisation of space research with other fields of advanced technology and to consider European technological co-operation in the light of a partnership with the United States, thereby ensuring Europe's technological position in the world ;
2. To ensure that the next European Space Conference adopts a space research programme that includes provision for Europe to have its own space transport system which will allow it to act independently should it not be possible to obtain absolute United States guarantees on (a) the availability of launchers and (b) continuing co-operation based upon interdependence in the post-Apollo programme ;
3. To establish a single European space organisation, as a consequence and an organisational condition of a European space policy, by amalgamating ELDO and ESRO, which central organisation will conduct the implementation of the programmes, their further development and the development of new concepts ;
4. To intensify negotiations on the creation of regional systems and insist that the European interpretation of Article 14 be adopted, whereby a negative opinion on the creation of such systems requires a two-thirds majority of the assembly of member States.

**RECOMMANDATION n° 207*****sur l'état des activités européennes en matière spatiale***

L'Assemblée,

Considérant que, pour faire face aux perspectives qu'offre la recherche spatiale sur le plan politique, économique et technologique, les pays membres devront élaborer un programme complet, cohérent et à long terme s'ils ne veulent pas être tributaires de ceux qui ont maîtrisé la technologie spatiale et souhaitent l'utiliser à des fins politiques, économiques et militaires qui leur sont propres ;

Convaincue que ce programme devra être appuyé par l'ensemble des Etats européens afin d'en assurer la continuité en renforçant la participation de l'Italie et en accueillant celle du Royaume-Uni ;

Convaincue également que la participation des grands Etats européens à l'exécution de toutes les parties essentielles de ce programme européen ne signifie pas que chaque projet partiel doive être mis en œuvre conjointement par tous ;

Consciente de la nécessité d'appliquer cette recommandation de toute urgence, et convaincue que cela est possible, compte tenu du succès des négociations de Bruxelles et de la contribution importante que le Royaume-Uni peut apporter à la politique spatiale et aux programmes technologiques de la Communauté,

**RECOMMANDE AU CONSEIL**

De demander instamment aux pays membres :

1. De réunir, dès que possible, une conférence des ministres de la technologie des sept Etats membres afin de coordonner leurs politiques en matière de technologie et de préparer les décisions prioritaires garantissant l'harmonisation à long terme de la recherche spatiale avec les autres secteurs de pointe, et de considérer la coopération technologique européenne en liaison avec les Etats-Unis, ce qui assurerait la position technologique de l'Europe dans le monde ;
2. De veiller à ce que la prochaine Conférence Spatiale Européenne adopte un programme de recherche spatiale prévoyant que l'Europe, au cas où elle ne pourrait obtenir des Etats-Unis de garanties absolues en ce qui concerne (a) la mise à disposition de lanceurs et (b) la poursuite de la coopération dans le cadre du programme post-Apollo sur la base de l'interdépendance, puisse disposer de son propre système de transport spatial, ce qui lui permettra d'agir en toute indépendance ;
3. De créer, comme conséquence et comme condition structurelle de cette politique spatiale européenne, par la fusion du C.E.C.L.E.S. et du C.E.R.S., une organisation spatiale européenne unique qui sera chargée de la réalisation et du développement des programmes, ainsi que de l'étude de nouveaux concepts ;
4. D'intensifier les négociations sur la création de systèmes régionaux et, ce faisant, d'exiger qu'on retienne l'interprétation européenne de l'article 14 selon laquelle seule une majorité des deux tiers de l'assemblée des Etats membres peut donner un avis négatif en ce qui concerne la création de tels systèmes.

**RESOLUTION 48**  
***on a European ministerial conference on technology***

---

The Assembly,

Considering the urgent need to lay down principles governing collaboration between Europe and the United States in the post-Apollo programme ;

Aware that the main contracts for building the shuttle, tug and space station will be awarded before the end of this year ;

Conscious of the fact that long-term harmonisation of space research with the other fields of advanced technology can be assured only through a European ministerial conference on technology at which it will be possible to take priority decisions,

INVITES its members to promote all-party decisions in the national parliaments to convince the governments to convene such a conference on technology as soon as possible in order to lay down the priorities and to establish the foundations of medium-term and long-term planning in the field of advanced technology.

**RÉSOLUTION n° 48*****sur une conférence des ministres européens de la technologie***

L'Assemblée,

Considérant l'impérieuse nécessité de définir les principes gouvernant la collaboration entre l'Europe et les Etats-Unis dans le cadre du programme post-Apollo ;

Considérant que les principaux marchés pour la construction de la navette, du remorqueur et de la station spatiale seront passés avant la fin de l'année ;

Consciente de ce que l'harmonisation à long terme de la recherche spatiale avec les autres secteurs de pointe ne peut être assurée que par une conférence des ministres européens de la technologie, qui permettra de prendre des décisions prioritaires,

INVITE ses membres à inciter tous les partis dans les parlements nationaux à convaincre les gouvernements de réunir, dès que possible, cette conférence sur la technologie afin de fixer les priorités et de jeter les bases d'un plan à moyen et long terme dans le domaine de la technologie avancée.

**RESOLUTION 49**  
***on relations with parliaments***

---

The Assembly,

Anxious to provide national parliaments with more information on European questions and, in particular, on the work of Western European Union ;

Wishing to strengthen its links with each national parliament,

INSTRUCTS its Committee for Relations with Parliaments to consider, together with the national delegations, every means of increasing contacts with the appropriate committees in the national parliaments, particular attention being given to the possibility of holding hearings.

**RÉSOLUTION n° 49**  
***sur les relations avec les parlements***

---

L'Assemblée,

Soucieuse de renforcer l'information des parlements nationaux sur les questions européennes et, en particulier, sur les travaux de l'Union de l'Europe Occidentale ;

Souhaitant développer les liens avec chaque parlement national,

CHARGE sa Commission pour les Relations avec les Parlements d'examiner, en liaison avec les délégations nationales, toutes les possibilités de développer les contacts avec les commissions compétentes des parlements nationaux, en utilisant notamment la procédure des auditions.



## FIFTH SITTING

Thursday, 17th June 1971

### ORDERS OF THE DAY

1. Political Europe in the light of recent events (*Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation*, Doc. 547).
2. Conference on the rationalisation of the European defence efforts (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Order*, Docs. 533 and 535 and Addendum).
3. European security and East-West relations (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments*, Doc. 537).
4. The Brussels Treaty and the control of armaments — Reply to the Sixteenth Annual Report of the Council (*Vote on the amended draft Recommendation*, Doc. 536).
5. Europe's place in the world (*Vote on the draft Order presented by the General Affairs Committee*, Doc. 546).
6. Address by Mr. Manlio Brosio, Secretary-General of NATO.

### MINUTES OF PROCEEDINGS

*The Sitting was opened at 10 a.m. with Mr. Housiaux, President of the Assembly, in the Chair.*

#### 1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

#### 2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in Appendix I.

#### 3. Political Europe in the light of recent events

*(Presentation of the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 547)*

The Report of the General Affairs Committee was presented by Mr. Schulz, Chairman of the Committee.

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation contained in Document 547.

The draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 208)<sup>1</sup>.

1. See page 39.

#### 4. Conference on the rationalisation of the European defence efforts

*(Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Docs. 533 and 535 and Addendum)*

The Report of the Committee on Defence Questions and Armaments was presented by Mr. Rivière, Rapporteur.

*Mr. Radius, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Housiaux.*

The Debate was opened.

*Speakers* : MM. Scott-Hopkins, Emery.

*Mr. Housiaux, President of the Assembly, resumed the Chair.*

*Speaker* : Mr. van der Stoel.

The Debate was adjourned.

#### 5. The Brussels Treaty and the control of armaments — Reply to the Sixteenth Annual Report of the Council

*(Vote on the amended draft Recommendation, Doc. 536)*

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation contained in Document 536, as amended.

# CINQUIÈME SÉANCE

Jeudi 17 juin 1971

## ORDRE DU JOUR

1. L'Europe politique à la lumière des événements récents (*Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, discussion et vote sur le projet de recommandation, Doc. 547*).
2. Conférence sur la rationalisation des efforts de défense européens (*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, discussion et vote sur le projet de directive, Docs. 533, 535 et Addendum*).
3. La sécurité européenne et les relations Est-Ouest (*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 537*).
4. Le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements — Réponse au Seizième rapport annuel du Conseil (*Vote sur le projet de recommandation amendé, Doc. 536*).
5. La place de l'Europe dans le monde (*Vote sur le projet de directive présenté par la Commission des Affaires Générales, Doc. 546*).
6. Allocution de M. Manlio Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N.

## PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de M. Housiaux, Président de l'Assemblée.

### 1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

### 2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe I.

### 3. L'Europe politique à la lumière des événements récents

(*Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Doc. 547*)

Le rapport de la Commission des Affaires Générales est présenté par M. Schulz, président de la commission.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 547.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 208) <sup>1</sup>.

1. Voir page 39.

### 4. Conférence sur la rationalisation des efforts de défense européens

(*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Docs. 533, 535 et Addendum*)

Le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements est présenté par M. Rivière, rapporteur.

M. Radius, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Housiaux au fauteuil présidentiel.

La discussion est ouverte.

Interviennent : MM. Scott-Hopkins, Emery.

M. Housiaux, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel.

Intervient : M. van der Stoel.

La discussion est suspendue.

### 5. Le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements — Réponse au Seizième rapport annuel du Conseil

(*Vote sur le projet de recommandation amendé, Doc. 536*)

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 536, tel qu'il a été amendé.

The amended draft Recommendation was agreed to on a vote by roll-call (see Appendix II) by 44 votes to 3 with 2 abstentions. (This Recommendation will be published as No. 209) <sup>1</sup>.

#### **6. Europe's place in the world**

*(Vote on the draft Order presented by the General Affairs Committee, Doc. 546)*

The Assembly proceeded to vote on the draft Order contained in Document 546.

*Speaker*: Mr. Schulz, Chairman of the Committee.

The draft Order was agreed to unanimously. (This Order will be published as No. 37) <sup>2</sup>.

#### **7. Address by Mr. Manlio Brosio, Secretary-General of NATO**

Mr. Manlio Brosio, Secretary-General of NATO, addressed the Assembly.

Mr. Manlio Brosio replied to questions put by Mr. Badini Confalonieri, Lord Gladwyn,

MM. Draeger, Bettiol, van der Stoep, Lenze, Vedovato.

#### **8. Conference on the rationalisation of the European defence efforts**

*(Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Docs. 533 and 535 and Addendum)*

The Debate was resumed.

Mr. Rivière, Rapporteur, replied to the speakers.

*Mrs. Klee, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Housiaux.*

The Debate was adjourned.

#### **9. Date and time of the next Sitting**

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

*The Sitting was closed at 1.05 p.m.*

1. See page 40.

2. See page 41.

Le projet de recommandation est adopté à la suite d'un vote par appel nominal (voir annexe II) par 44 voix contre 3 et 2 abstentions. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 209) <sup>1</sup>.

**6. La place de l'Europe dans le monde**

*(Vote sur le projet de directive présenté par la Commission des Affaires Générales, Doc. 546)*

L'Assemblée procède au vote sur le projet de directive contenu dans le Document 546.

*Intervient* : M. Schulz, président de la commission.

Le projet de directive est adopté à l'unanimité. (Cette directive sera publiée sous le n° 37) <sup>2</sup>.

**7. Allocution de M. Manlio Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N.**

M. Manlio Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N., prononce une allocution.

M. Manlio Brosio répond aux questions posées par M. Badini Confalonieri, Lord Gladwyn,

MM. Draeger, Bettiol, van der Stoel, Lenze, Vedovato.

**8. Conférence sur la rationalisation des efforts de défense européens**

*(Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Docs. 533, 535 et Addendum)*

La discussion est reprise.

M. Rivière, rapporteur, répond aux orateurs.

*Mme Klee, Vice-Présidente de l'Assemblée, remplace M. Housiaux au fauteuil présidentiel.*

La discussion est suspendue.

**9. Date et heure de la prochaine séance**

La prochaine séance est fixée à ce jour à 15 heures.

*La séance est levée à 13 h. 05.*

1. Voir page 40.

2. Voir page 41.

## APPENDIX I

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance<sup>1</sup>:

M. Abens  
 Mme *Walz* (Alber)  
 MM. Amrehn  
   *Badini Confalonieri*  
   *Müller* (Bals)  
   Bauer  
   *Geelkerken* (Berghuis)  
   Berthet  
   Bettiol  
   Coleman  
   Delforge  
   *Kurt Jung* (Mme Diemer-Nicolaus)  
   Digby  
   Draeger  
   *Hermesdorf* (Furler)  
 Lord Gladwyn  
 MM. Grieve  
   *Dankert* (van Hall)  
   *Enders* (Mme Herklotz)

MM. *Kempfler* (Hösl)  
   *Van Hoeylandt* (Housiaux)  
   *Boyden* (Mrs. Jeger)  
   Judd  
 Mme Klee  
 MM. *Zamberletti* (La Loggia)  
   *de Chevigny* (Legaret)  
   Lenze  
   Letschert  
   Lloyd  
   Dr. *Mabon* (MacIennan)  
 MM. *Gordon Walker* (Marquand)  
   Mart  
   van der Mei  
   Minnocci  
   *Cornelissen* (Mommersteeg)  
   de Montesquiou  
   Pecoraro  
   Peel  
   Péronnet

## ANNEXE I

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence<sup>1</sup>:

MM. Petit  
   Pöhler  
   Portheine  
   *Destremau* (de Préaumont)  
   Radius  
   *Ahrens* (Richter)  
   Rinderspacher  
   Rivière  
   *Emery* (Sir John Rodgers)  
 Lord St. Helens  
 MM. Salari  
   *Scott-Hopkins* (Sandys)  
   *Sieglerschmidt* (Carlo Schmid)  
   Schulz  
   Stewart  
   van der Stoel  
   Treu  
   Vedovato  
 Dame Joan Vickers  
 Lord Walston

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Beauguitte  
   Bemporad  
   Blumenfeld  
   Caillavet  
   Castellaccio  
   Corti  
   Darling  
   De Grauw  
   Dequae  
   Dindo

MM. Flornoy  
   Foschini  
   Gonella  
   Louis Jung  
   Krieg  
   Labbé  
   Lemmrich  
   Leynen  
   Mammi  
   Margue

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Meyers  
   Nessler  
   Péridier  
   Pica  
   Prélot  
   St. John-Stevas  
   Schleiter  
   Van Lent  
   Vitter  
   Zannini

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

## APPENDIX II

Vote No. 1 by roll-call on the amended draft Recommendation on the Brussels Treaty and the control of armaments (Doc. 536)<sup>1</sup>:

Ayes .....	44
Noes .....	3
Abstentions .....	2

*Ayes :*

Mme *Walz* (Alber)  
 MM. Amrehn  
 Badini Confalonieri  
*Müller* (Bals)  
 Bauer  
*Geelkerken* (Berghuis)  
 Berthet  
 Bettiol  
 Delforge  
 Digby  
 Draeger  
*Hermesdorf* (Furler)  
 Lord Gladwyn  
 MM. Grieve  
*Dankert* (van Hall)

MM. *Kempfler* (Hösl)  
*Boyd* (Mrs. Jeger)  
*Fernyhough* (Judd)  
 Mme Klee  
 MM. *Zamberletti* (La Loggia)  
 Lenze  
 Letschert  
 Lloyd  
 van der Mei  
 Minnoci  
*Cornelissen* (Mommersteeg)  
 Pecoraro  
 Peel  
 Pöhler

*Noes :**Contre :*

MM. Petit  
 Radius  
 Rivière

*Abstentions :*

MM. **Mart**  
 de Montesquiou

## ANNEXE II

Vote n° 1 par appel nominal sur le projet de recommandation amendé sur le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements (Doc. 536)<sup>1</sup>:

Pour .....	44
Contre .....	3
Abstentions .....	2

*Pour :*

MM. Porthaine  
*Ahrens* (Richter)  
 Rinderspacher  
*Emery* (Sir John Rodgers)  
 Lord St. Helens  
 MM. Salari  
*Scott-Hopkins* (Sandys)  
*Sieglerschmidt* (Carlo Schmid)  
 Schulz  
 Stewart  
 van der Stoel  
 Treu  
 Vedovato  
 Dame Joan Vickers  
 Lord Walston

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.



**TEXTS ADOPTED AT THE FIFTH SITTING**



**TEXTES ADOPTÉS A LA CINQUIÈME SÉANCE**



**RECOMMENDATION 208**  
***on political Europe in the light of recent events***

---

The Assembly,

Considering with satisfaction the progress achieved in the negotiations on the enlargement of the EEC, particularly where the United Kingdom is concerned ;

Noting with regret that the different attitudes of the EEC member countries towards monetary matters may delay the establishment of a monetary union although this is obviously urgent ;

Recalling that, in accordance with the communiqué of The Hague, the Community must be strengthened at the same time as it is enlarged ;

Regretting that the countries of the Community have not so far been prepared to establish a political union ;

Recalling that WEU is still the only European organisation set up by treaty which is at present competent in the fields of foreign policy and defence and that it must continue to fulfil its rôle,

**RECOMMENDS THAT THE COUNCIL**

1. Consider carefully the implications of enlarging and strengthening the European Communities in fields within its competence and ensure the application of the modified Brussels Treaty ;
  
2. Invite governments to concert their views in order to set up a single decision-making centre.

**RECOMMANDATION n° 208**  
**sur l'Europe politique à la lumière des événements récents**

---

L'Assemblée,

Considérant avec satisfaction les progrès réalisés dans les négociations sur l'élargissement de la C.E.E., notamment dans celle qui concerne le Royaume-Uni ;

Constatant avec regret que les divergences d'attitudes des pays membres de la C.E.E. à propos des questions monétaires risquent de retarder la mise sur pied d'une union monétaire dont l'urgence est pourtant évidente ;

Rappelant que, selon l'accord de La Haye, le renforcement de la Communauté doit être réalisé en même temps que son élargissement ;

Regrettant que les pays de la Communauté ne soient jusqu'à présent pas prêts à mettre sur pied une union politique ;

Rappelant que l'U.E.O. demeure la seule organisation européenne, fondée par un traité, qui soit actuellement compétente en matière de politique étrangère et de défense, et qu'elle doit continuer à jouer ce rôle,

**RECOMMANDE AU CONSEIL**

1. D'examiner avec soin les conséquences de l'élargissement et du renforcement des Communautés européennes dans les domaines qui sont de sa compétence et de veiller à l'application du Traité de Bruxelles modifié ;
2. D'inviter les gouvernements à se concerter en vue de parvenir à la création d'un centre de décision unique.

**RECOMMENDATION 209*****on the Brussels Treaty and the control of armaments***

The Assembly,

Aware of the importance of arms control for world peace and having considered possibilities of applying controls in specific instances ;

Appreciating the work done by the Agency for the Control of Armaments in spite of the restrictions to which it is subjected ;

Considering that, in 1971 as in 1954, it is important that all the provisions of the Brussels Treaty should be applied, and recalling in this connection the various proposals made by the Assembly in the past with a view to making application politically possible, but which have not been taken into consideration by the Council ;

Noting that annual reports state clearly that "replies received from member countries which have not renounced the right to use chemical weapons show that no effective production has yet been undertaken on the mainland of Europe", but that no corresponding statement is made in respect of nuclear or biological weapons ;

Stressing however that in assessing this statement account must be taken of the fact that the practical control procedures give no certainty of complete effectiveness ;

Considering that the provisions of the treaty are no longer suitable to the extent that they establish discrimination between European nuclear powers,

**RECOMMENDS THAT THE COUNCIL**

1. Make every effort to ensure the unimpeded application of all the provisions of the modified Brussels Treaty and related documents concerning the control of armaments, and the entry into force of the convention signed on 14th December 1957 ;

2. (a) State in future reports, in respect of the countries concerned, that "no effective production of nuclear and biological weapons has yet been undertaken" ;

(b) Instruct the Agency for the Control of Armaments in the future to include appropriate questions in its annual questionnaire, to extend its special requests for information to nuclear weapons, and to undertake effective inspections to verify the validity of such statements in respect of nuclear, biological and chemical weapons ;

3. Hold a meeting with the Committee on Defence Questions and Armaments for an exchange of views on the activities of the Agency ;

4. Urge the North Atlantic Council to set up an Armaments Trade Office responsible for giving an opinion on the political and strategic aspects of all arms exports from members of the Atlantic Alliance to non-member countries ;

5. Co-ordinate the policies of member countries which are signatories of the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons, with a view to ensuring that safeguards to be applied by the International Atomic Energy Agency under the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons may be applied on their territory as soon as possible without the methods adopted jeopardising the universal nature or effectiveness of the IAEA system, and without any possibility of gaps between the IAEA system and the safeguards on military nuclear activities provided for in the Brussels Treaty.

**RECOMMANDATION n° 209*****sur le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements***

L'Assemblée,

Consciente de l'importance que revêtira le contrôle des armements pour la paix du monde et ayant examiné les possibilités d'application dans des cas concrets ;

Appréciant l'œuvre accomplie par l'Agence pour le Contrôle des Armements malgré les limitations qui lui sont imposées ;

Estimant qu'il importe, en 1971 comme en 1954, d'appliquer toutes les dispositions du Traité de Bruxelles, et rappelant à ce propos les diverses propositions faites par l'Assemblée dans le passé en vue d'en rendre l'application politiquement possible, mais qui n'ont pas été prises en considération par le Conseil ;

Notant que les rapports annuels indiquent clairement que des réponses fournies par les pays membres qui n'ont pas renoncé à fabriquer des armes chimiques, il ressort qu'aucune production effective de telles armes n'est entreprise jusqu'à présent sur le continent européen, mais qu'il n'est fait aucune déclaration correspondante à l'égard des armes nucléaires ou biologiques ;

Soulignant toutefois que cette assertion doit être appréciée en tenant compte du fait que les procédures pratiques de contrôle ne donnent pas la certitude de leur complète efficacité ;

Estimant que les dispositions du traité ne sont plus adaptées dans la mesure où elles établissent une discrimination entre puissances nucléaires européennes,

**RECOMMANDE AU CONSEIL**

1. De tout mettre en œuvre pour assurer l'application sans entrave de toutes les dispositions du Traité de Bruxelles modifié et des documents y afférents qui concernent le contrôle des armements, et l'entrée en vigueur de la convention signée le 14 décembre 1957 ;

2. (a) De déclarer dans ses rapports futurs, en ce qui concerne les pays intéressés, "qu'aucune production effective d'armes nucléaires et biologiques n'est entreprise jusqu'à présent" ;

(b) De demander à l'Agence pour le Contrôle des Armements d'inclure à l'avenir dans son questionnaire annuel les questions appropriées, d'étendre ses demandes particulières aux armes nucléaires, et de procéder à des inspections efficaces pour vérifier la véracité des déclarations concernant les armes nucléaires, biologiques et chimiques ;

3. De tenir une réunion avec la Commission des Questions de Défense et des Armements pour un échange de vues sur les activités de l'Agence ;

4. De prier le Conseil de l'Atlantique nord d'établir un Bureau du commerce des armements chargé d'émettre un avis sur les aspects politiques et stratégiques de toute exportation d'armements d'un pays membre de l'Alliance atlantique destinée à un pays non membre ;

5. De coordonner les politiques des pays membres signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en vue d'assurer que les contrôles à exercer par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique aux termes du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires puissent être appliqués sur leurs territoires dans le plus bref délai, sans que les modalités adoptées puissent porter atteinte à l'universalité ou à l'efficacité du système de l'A.I.E.A., et sans qu'il puisse subsister des lacunes entre ce dernier système et les contrôles sur les activités nucléaires militaires prévus par le Traité de Bruxelles.

**ORDER 37**  
***on Europe's place in the world***

---

The Assembly,

Resolves to postpone consideration of a report on Europe's place in the world until the second part of the session.

**DIRECTIVE n° 37**  
***sur la place de l'Europe dans le monde***

---

L'Assemblée,

Décide de reporter à la seconde partie de la session l'examen d'un rapport sur « La place de l'Europe dans le monde ».

# SIXTH SITTING

Thursday, 17th June 1971

## ORDERS OF THE DAY

Conference on the rationalisation of the European defence efforts ; European security and East-West relations (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 537 ; Joint Debate and Votes on the draft Order and draft Recommendation, Docs. 533, 535 and Addendum and 537*).

## MINUTES OF PROCEEDINGS

*The Sitting was opened at 3.10 p.m. with Mr. Housiaux, President of the Assembly, in the Chair.*

### 1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

### 2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

### 3. Conference on the rationalisation of the European defence efforts European security and East-West relations

*(Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 537 ; Joint Debate and Votes on the draft Order and draft Recommendation, Docs. 533, 535 and Addendum and 537)*

The Report of the Committee on Defence Questions and Armaments was presented by Mr. Boyden, Rapporteur.

*Mr. van der Stoel, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Housiaux.*

The Debate was opened.

*Speakers : MM. Digby, Vedovato, Lenze.*

*Mr. Housiaux, President of the Assembly, resumed the Chair.*

*Speakers : MM. van der Stoel, Moeller (Observer from Denmark), Pöhler.*

*Mr. Radius, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Housiaux.*

*Speakers : MM. Destremau, Stewart, Dankert, Draeger.*

*Mr. Housiaux, President of the Assembly, resumed the Chair.*

Mr. Boyden, Rapporteur, and Mr. Peel, Chairman of the Committee, replied to the speakers.

The Debate was closed.

The Assembly proceeded to vote on the draft Order contained in the Addendum to Document 535.

The draft Order was agreed to. (This Order will be published as No. 38) <sup>1</sup>.

The Assembly proceeded to consider the draft Recommendation contained in Document 537.

*Speakers : MM. Draeger, Destremau, Scott-Hopkins, Mart.*

*The Sitting was suspended at 6.10 p.m. and resumed at 6.20 p.m.*

*Speaker : Mr. Peel (on a point of order).*

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation contained in Document 537.

The draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 210) <sup>2</sup>.

### 4. Adjournment of the Session

The President adjourned the Seventeenth Ordinary Session of the Assembly.

*The Sitting was closed at 6.30 p.m.*

1. See page 44.

2. See page 45.

# SIXIÈME SÉANCE

Jeudi 17 juin 1971

## ORDRE DU JOUR

Conférence sur la rationalisation des efforts de défense européens ; La sécurité européenne et les relations Est-Ouest (*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 537 ; Discussion commune et votes sur le projet de directive et le projet de recommandation, Docs. 533, 535 et Addendum, 537*).

## PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Housiaux, Président de l'Assemblée.

### 1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

### 2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

### 3. Conférence sur la rationalisation des efforts de défense européens

#### La sécurité européenne et les relations Est-Ouest

(*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 537 ; Discussion commune et votes sur le projet de directive et le projet de recommandation, Docs. 533, 535 et Addendum, 537*)

Le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements est présenté par M. Boyden, rapporteur.

M. van der Stoel, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Housiaux au fauteuil présidentiel.

La discussion est ouverte.

Interviennent : MM. Digby, Vedovato, Lenze.

M. Housiaux, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel.

Interviennent : MM. van der Stoel, Moeller (Observateur du Danemark), Pöhler.

M. Radius, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Housiaux au fauteuil présidentiel.

Interviennent : MM. Destremau, Stewart, Dankert, Draeger.

M. Housiaux, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel.

M. Boyden, rapporteur, et M. Peel, président de la commission, répondent aux orateurs.

La discussion est close.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de directive contenu dans l'addendum au Document 535.

Le projet de directive est adopté. (Cette directive sera publiée sous le n° 38) <sup>1</sup>.

L'Assemblée examine le projet de recommandation contenu dans le Document 537.

Interviennent : MM. Draeger, Destremau, Scott-Hopkins, Mart.

La séance, suspendue à 18 h. 10, est reprise à 18 h. 20.

Intervient : M. Peel (rappel au Règlement).

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 537.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 210) <sup>2</sup>.

### 4. Interruption de la session

Le Président déclare interrompue la Dix-septième session ordinaire de l'Assemblée.

La séance est levée à 18 h. 30.

1. Voir page 44.

2. Voir page 45.



## APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance <sup>1</sup>:

M. Abens  
 Mme *Walz* (Alber)  
 MM. Badini Confalonieri  
*Müller* (Bals)  
*Geelkerken* (Berghuis)  
 Berthet  
 De Grauw  
 Digby  
 Draeger  
*Hermesdorf* (Furler)  
 Lord Gladwyn  
 Mr. Grieve

MM. *Dankert* (van Hall)  
*Boyden* (Mrs. Jeger)  
*Fernyhough* (Judd)  
 Mme Klee  
 MM. Lenze  
 Letschert  
 Lloyd  
*Spautz* (Margue)  
 Mart  
 van der Mei  
 Minnocci  
 Pecoraro

## ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence <sup>1</sup>:

MM. Peel  
*Schloesing* (Péronnet)  
 Pöhler  
*Destremau* (de Préaumont)  
 Radius  
 Sir John Rodgers  
 MM. *Scott-Hopkins* (Sandys)  
 Stewart  
 van der Stoel  
 Treu  
 Vedovato  
 Dame Joan Vickers

The following Representatives apologised for their absence :

MM. Amrehn  
 Bauer  
 Beauguitte  
 Bemporad  
 Bettiol  
 Blumenfeld  
 Caillavet  
 Castellaccio  
 Coleman  
 Corti  
 Darling  
 Delforge  
 Dequae  
 Mme Diemer-Nicolaus  
 MM. Dindo  
 Flornoy  
 Foschini  
 Gonella

Mme Herklotz  
 MM. Hösl  
 Louis Jung  
 Krieg  
 Labbé  
 La Loggia  
 Legaret  
 Lemmrich  
 Leynen  
 Macleannan  
 Mammi  
 Marquand  
 Meyers  
 Mommersteeg  
 de Montesquiou  
 Nessler  
 Péridier

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés :

MM. Petit  
 Pica  
 Portheine  
 Prélot  
 Richter  
 Rinderspacher  
 Rivière  
 Lord St. Helens  
 MM. St. John-Stevas  
 Salari  
 Schleiter  
 Carlo Schmid  
 Schulz  
 Van Lent  
 Vitter  
 Lord Walston  
 M. Zannini

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

**TEXTS ADOPTED AT THE SIXTH SITTING**



**TEXTES ADOPTÉS A LA SIXIÈME SÉANCE**

**ORDER 38*****on a conference on the rationalisation of the European defence efforts***

---

The Assembly,

Recalling the terms of Order 36 whereby it instructed its Committee on Defence Questions and Armaments to examine the possibility of organising a conference on the rationalisation of the defence efforts of the European countries members of the Alliance ;

Having considered the preliminary findings of the Committee contained in Document 533 ;

Aware of the urgent need for the European members of the North Atlantic Treaty to make a more effective contribution to their own defence ;

Believing this improved effectiveness must be achieved by means of a much greater degree of rationalisation of the defence efforts of the European countries members of the North Atlantic Treaty,

INSTRUCTS its Committee on Defence Questions and Armaments to conclude its study on the organisation of the conference as a matter of urgency, taking into account views expressed during the debate in the Assembly, and especially the financial implications.

**DIRECTIVE n° 38**  
**sur une conférence sur la rationalisation des efforts de défense européens**

---

L'Assemblée,

Rappelant les termes de la Directive n° 36 dans laquelle elle chargeait sa Commission des Questions de Défense et des Armements d'examiner la possibilité d'organiser une conférence sur la rationalisation des efforts de défense des pays européens membres de l'Alliance ;

Ayant considéré les conclusions préliminaires de la commission contenues dans le Document 533 ;

Consciente de l'impérieuse nécessité, pour les pays européens parties au Traité de l'Atlantique nord, de contribuer plus efficacement à leur propre défense ;

Estimant que l'on doit parvenir à améliorer cette efficacité par une rationalisation beaucoup plus poussée des efforts de défense des pays européens parties au Traité de l'Atlantique nord,

CHARGE sa Commission des Questions de Défense et des Armements de conclure d'urgence son étude sur l'organisation de la conférence, en tenant compte des vues exprimées au cours des débats de l'Assemblée, et notamment des incidences financières.

**RECOMMENDATION 210**  
***on European security and East-West relations***

---

The Assembly,

Welcoming the unprecedented assurance given by the President of the United States that, "given a similar approach by the other allies, the United States will maintain and improve its own forces in Europe and will not reduce them unless there is reciprocal action from our adversaries";

Welcoming the report on allied defence in the 1970s and considering the European defence improvement programme to constitute an essential and appropriate counterpart to the United States assurance ;

Believing that European defence must continue to be based on the integration of European, Canadian and United States forces in NATO, but that new impetus must be given to the joint production of armaments in Europe especially once the European Communities have been enlarged ;

Considering that there is still considerable scope in other fields for rationalising the defence efforts of the European NATO countries in particular ;

Greatly appreciative of the substantial contribution made by Turkey to NATO defence, and aware of the vital importance of this area to the defence of NATO as a whole ;

Believing with the North Atlantic Council that NATO's approach to security must continue to be based on the twin concepts of defence and détente, and that difficulties in the way of a European security conference need not prevent further attempts to negotiate mutual and balanced force reductions in Europe ;

Aware that the generations which have survived one or both world wars have needed little persuasion of the benefits of collective security through NATO, but aware also of the need to win the support of the younger generation,

**RECOMMENDS TO THE COUNCIL**

1. That it urge on the governments concerned the need to implement the European defence improvement programme in full ;
2. That member governments propose that the NATO military budget should henceforth show the cost of all headquarters personnel, however financed, so as to present a true picture of the relative costs of manpower and equipment when the re-equipment or reorganisation of a headquarters is under consideration ;
3. That it urge member governments, in view of the increase of Soviet military strength, and in view of the current antipathy in member countries to defence expenditure and military service, to take immediate steps to halt this deteriorating situation :
  - (a) by displaying a greater determination to improve the standing of their armed services through the use of all public information media ;
  - (b) by increasing public information programmes, conducted as appropriate both by governments and by NATO, to demonstrate the contribution which NATO has made to peace and stability in Europe over the last 20 years ;

**RECOMMANDATION n° 210*****sur la sécurité européenne et les relations Est-Ouest***

L'Assemblée,

Se félicitant de l'assurance sans précédent donnée par le Président des Etats-Unis que « compte tenu de dispositions identiques de nos alliés, les Etats-Unis maintiendront et amélioreront leurs propres forces en Europe et ne les réduiront pas, sauf en cas d'action de réciprocité de la part de nos adversaires » ;

Se félicitant du rapport sur la défense de l'Alliance pendant la décennie 1970-1980 et considérant que le programme européen d'amélioration de la défense est la contrepartie essentielle et appropriée de l'assurance donnée par les Etats-Unis ;

Estimant que la défense de l'Europe doit continuer de reposer sur l'intégration des forces européennes, canadiennes et américaines au sein de l'O.T.A.N., mais qu'il conviendra de donner un nouvel élan à la production en commun des armements en Europe, surtout lorsque les Communautés auront été élargies ;

Considérant qu'il existe encore, dans d'autres domaines, de vastes possibilités de rationalisation des efforts de défense, notamment dans les pays européens membres de l'O.T.A.N. ;

Se félicitant de l'importante contribution de la Turquie à la défense de l'O.T.A.N. et consciente de l'intérêt capital que représente cette zone pour la défense de l'O.T.A.N. dans son ensemble ;

Estimant, comme le Conseil de l'Atlantique nord, que la doctrine de l'O.T.A.N. en matière de sécurité doit rester fondée sur le double concept de la défense et de la détente et que les obstacles sur la voie d'une conférence sur la sécurité européenne ne doivent pas décourager d'autres tentatives de négociation concernant les réductions mutuelles et équilibrées de forces en Europe ;

Consciente de ce que les générations qui ont survécu à l'une ou aux deux guerres mondiales n'ont guère eu besoin d'être persuadées des avantages de la sécurité collective dans le cadre de l'O.T.A.N., mais consciente également de la nécessité de gagner l'appui de la jeunesse,

**RECOMMANDE AU CONSEIL**

1. De représenter instamment aux gouvernements intéressés la nécessité d'exécuter dans son intégralité le programme européen d'amélioration de la défense ;
2. De demander aux gouvernements des pays membres de proposer que le budget militaire de l'O.T.A.N. précise le coût de tout le personnel des quartiers généraux, quel que soit le mode de financement, afin de donner une image exacte des coûts respectifs du personnel et du matériel lorsque le rééquipement ou la réorganisation d'un quartier général est à l'étude ;
3. De demander instamment aux gouvernements des pays membres, étant donné l'accroissement du potentiel militaire soviétique et l'antipathie que suscitent actuellement dans les pays membres les dépenses de défense et le service militaire, de prendre immédiatement des mesures pour mettre fin à cette détérioration de la situation :
  - (a) en montrant, par l'utilisation de tous les moyens d'information de l'opinion publique, une plus grande détermination d'améliorer la situation de leurs forces armées ;
  - (b) en accroissant le nombre des programmes d'information publique réalisés, selon les cas, par les gouvernements ou l'O.T.A.N., pour mettre en évidence la contribution apportée par l'O.T.A.N. à la paix et à la stabilité de l'Europe au cours des vingt dernières années ;

- (c) by establishing through NATO a system of interchange for periods of up to one year of units and individuals at all levels to improve training and increase allied interdependence;
4. That it urge member governments to press in the North Atlantic Council for an immediate invitation to France to return to NATO and play once again its full rôle in NATO co-ordinated defence policy and strategy;
5. That it request member governments to urge in the North Atlantic Council that Malta be invited to join NATO forthwith;
6. That it request member governments to urge in the North Atlantic Council the strengthening of collective measures to improve NATO defence capabilities in the Mediterranean in general in view of the dangerous situation created by the build-up of Soviet naval strength, and in South-East Europe in particular, with special attention to communications, the ACE mobile force and the NATO on-call force, and that direct assistance to Turkey with finance and equipment be maintained;
7. That it urge member governments, within the scope of Atlantic collaboration, to endeavour to arrange multilateral East-West exploratory talks on mutual and balanced force reductions, as suggested in recent NATO communiqués, provided that the talks embrace satisfactory verification arrangements for any arms reductions.

(c) en établissant, par l'intermédiaire de l'O.T.A.N., un système d'échanges d'un an au maximum entre unités et militaires de tous échelons, afin d'améliorer l'entraînement et d'accroître l'interdépendance des alliés ;

4. De demander instamment aux gouvernements des pays membres d'insister vivement au Conseil de l'Atlantique nord pour que la France soit immédiatement invitée à reprendre sa place à l'O.T.A.N. pour y exercer à nouveau pleinement le rôle qui est le sien dans la politique de défense et la stratégie coordonnées de l'O.T.A.N. ;

5. De demander aux gouvernements des pays membres d'insister vivement au Conseil de l'Atlantique nord pour que Malte soit invitée à adhérer immédiatement à l'O.T.A.N. ;

6. De demander aux gouvernements des pays membres d'insister vivement au Conseil de l'Atlantique nord pour que soient renforcées les mesures collectives destinées à améliorer le potentiel de défense de l'O.T.A.N., dans la Méditerranée en général, étant donné la situation dangereuse créée par l'accroissement des forces navales soviétiques, et dans le sud-est de l'Europe en particulier, en ce qui concerne notamment les communications, la force mobile du Commandement allié en Europe et la force « sur appel » de l'O.T.A.N., et pour que soit maintenue l'assistance directe à la Turquie en matière de crédits et d'équipement ;

7. De demander instamment aux gouvernements des pays membres, dans le cadre de la collaboration atlantique, de tenter d'organiser des conversations exploratoires multilatérales entre l'Est et l'Ouest sur des réductions mutuelles et équilibrées de forces comme l'ont suggéré les récents communiqués de l'O.T.A.N., à condition que ces conversations envisagent également, pour toutes réductions d'armements, des accords de vérification satisfaisants.





**II**

**OFFICIAL REPORT OF DEBATES**

---

**COMPTE RENDU OFFICIEL DES DÉBATS**

# FIRST SITTING

Tuesday, 15th June 1971

## SUMMARY

1. Opening of the Session.
2. Attendance Register.
3. Address by the Provisional President.
4. Examination of Credentials.
5. Election of the President of the Assembly.  
*Speakers* : The President, Mr. Dequae.
6. Election of the six Vice-Presidents of the Assembly.  
*Speakers* : The President, Mr. Dequae.
7. Address by the President of the Assembly.
8. Adoption of the draft Order of Business for the First Part of the Session (Doc. 531).
9. Observers.  
*Speaker* : The President.
10. Europe's place in the world (*Statement by Mr. Schulz, Chairman of the General Affairs Committee*).
- Speaker* : Mr. Schulz.
- Speakers (on a procedural motion)* : The President, Mr. van der Stoel, Mr. Blumenfeld, Mr. Bettiol, Mr. Darling, Lord Gladwyn, Mr. Judd, Mr. Sandys, Mr. Carlo Schmid, Lord Gladwyn, Mr. Peel, Mr. Bauer, Mr. Margue, Mr. Judd.
11. Political Europe in the light of recent events (*Motion for a Recommendation with a request for urgent procedure, Doc. 542*).  
*Speakers* : The President, Mr. Darling.
12. Ratification of decisions of the Presidential Committee (Docs. 540 and 538).  
*Speaker* : The President.
13. Nomination of members to Committees.
14. Personal statement.  
*Speakers* : The President, Mr. Judd, Mr. Margue.
15. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

*The Sitting was opened at 10.10 a.m. with Mr. Carlo Schmid, Provisional President, in the Chair.*

### 1. Opening of the Session

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

In accordance with the provisions of Article III (a) of the Charter, and with Rules 2, 5 and 17 of the Rules of Procedure, I declare open the Seventeenth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union.

### 2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings<sup>1</sup>.

### 3. Address by the Provisional President

The PRESIDENT (Translation). — After having addressed you in the past, perhaps too

often, in various capacities, it is now my privilege to speak to you as the oldest Representative present.

On this occasion I shall have the advantage of no longer having to appeal to your patience, as was too often the case in the past, or of having to refer to a hope in the future of Europe which, at the time, was scarcely justified by events. For there is no doubt that Europe is now going through a new period of change and development, somewhat reminiscent of that which it experienced from 1950 to 1952, or again from 1955 to 1958.

Times have changed, however, and in many respects Europe is faced with its first test of sincerity. Not only its future, but its very existence, will depend on the way in which it tackles the problems with which it is confronted today. Our Assembly, specialised as it is in political questions and in questions relating to defence should, more than any other body, be awake to the choices which Europe must make and can no longer escape.

At the very time when Europe seems to be on the way to achieving what is commonly referred

1. See page 17.

# PREMIÈRE SÉANCE

Mardi 15 juin 1971

## SOMMAIRE

1. Ouverture de la session.
2. Présences.
3. Allocution du Président d'âge.
4. Vérification des pouvoirs.
5. Election du Président de l'Assemblée.  
*Interviennent* : le Président, M. Dequae.
6. Election des six Vice-Présidents de l'Assemblée.  
*Interviennent* : le Président, M. Dequae.
7. Allocution du Président de l'Assemblée.
8. Adoption du projet de calendrier de la première partie de la session (Doc. 531).
9. Observateurs.  
*Intervient* : le Président.
10. La place de l'Europe dans le monde (*Communication de M. Schulz, président de la Commission des Affaires Générales*).
- Intervient* : M. Schulz.  
*Interviennent (sur une motion de procédure)* : le Président, M. van der Stoep, M. Blumenfeld, M. Bettiol, M. Darling, Lord Gladwyn, M. Judd, M. Sandys, M. Carlo Schmid, Lord Gladwyn, M. Peel, M. Bauer, M. Margue, M. Judd.
11. L'Europe politique à la lumière des événements récents (*Proposition de recommandation, avec demande de discussion d'urgence, Doc. 542*).  
*Intervient* : le Président, M. Darling.
12. Ratification de l'action du Comité des présidents (Docs. 540, 538).  
*Intervient* : le Président.
13. Nomination des membres des commissions.
14. Fait personnel.  
*Interviennent* : le Président, M. Judd, M. Margue.
15. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 10 h. 10, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président d'âge.

### 1. Ouverture de la session

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

Conformément aux dispositions de l'article III (a) de la Charte et des articles 2, 5 et 17 du Règlement, je déclare ouverte la Dix-septième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

### 2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal<sup>1</sup>.

### 3. Allocution du Président d'âge

M. le PRÉSIDENT. — Voici qu'après avoir trop souvent peut-être pris la parole parmi vous

aux titres les plus divers, le privilège m'incombe de m'adresser à vous en tant que doyen d'âge.

J'aurai cette fois l'avantage de n'avoir plus, comme ce fut trop souvent le cas, à faire appel à votre patience ni à évoquer une espérance en l'avenir de l'Europe qu'à l'époque les événements ne justifiaient guère. Il n'est pas douteux, en effet, qu'aujourd'hui l'Europe connaît une nouvelle période de changements, de mouvements, qui n'est pas sans rappeler celle qu'elle connut de 1950 à 1952, ou encore de 1955 à 1958.

Pourtant, les temps ont bien changé, et à bien des égards l'Europe se trouve devant une première épreuve de vérité. De la réponse qu'elle apportera aux problèmes qui se posent à elle aujourd'hui dépendra non seulement son avenir, mais son existence même. Spécialisée dans les questions politiques et dans celles qui touchent à la défense, notre assemblée devrait être plus qu'aucune autre sensible à ces choix auxquels l'Europe ne peut plus échapper.

En effet, au moment même où elle semble en voie de réaliser ce qu'il est convenu d'appeler

1. Voir page 17.

*The President (continued)*

to as the enlargement of the Communities, at the time when members of the Common Market are making still hesitant steps towards monetary union and towards a still vague form of political union, the problems of the security of Western Europe seem again about to arise.

It is normal and even inevitable that any society should have to provide for its own defence.

To depend on an ally, however great the confidence that can justifiably be placed in it, in such vital matters as those relating to the very survival of our society, would be to renounce at the outset the aim we have in view in trying to achieve a united Europe: the foundation of a political body sufficiently strong to allow itself the luxury of democratic institutions.

The world today reminds us that democracy is a luxury which obviously implies a certain degree of economic and social development, but which also implies a will to live together and to federate — as they used to say in 1790 — or to achieve a consensus, as American sociologists in our own century prefer to put it.

But there is no democracy, nor can there be one, without independence; and those of our colleagues who look to a European Europe realise this just as well as those who would like to see the European Parliament elected by universal suffrage in the near future.

Behind varying formulations, we find an identical concern: to build Europe on the foundation of the civilisation of which our continent is the traditional seat.

For the past two decades, the defence of Europe has depended more especially on the power of the United States and on that country's determination to maintain Western Europe in what is commonly called "the free world".

There is, of course, nothing to indicate that this determination has weakened, and the present leaders of the United States show just as much evidence of their determination to preserve the free world as their predecessors did. But the United States, in its turn, is faced with problems which are familiar to Europe: the problem of inflation, problems arising from numerous com-

mitments in various parts of the world, and lastly the problem of a society which cannot readily rise to the level of the concerns of the men who are responsible for American diplomacy.

In addition, American sociologists, followed by the political leaders of the United States, seem now to be realising that military power does not give them — or no longer gives them — real power, that is to say the possibility of making choices for others.

The Vietnam war, and then the conflict in the Middle East, were seen in America as a hard lesson in modesty and political realism.

Nothing, therefore, could be more natural than that America should seek to limit its commitments. This, moreover, was its stated objective when the Atlantic Alliance first came into being.

We are bound to be grateful to the United States for having maintained those commitments for so long. While, for the past twenty years, Europe has been living under a facile illusion, believing, or pretending to believe, that the American forces would always remain on its soil, it now has to answer the vital question: does Europe, or does it not, want to exist? Does it, or does it not, want to let outside powers decide, without it, on the methods of its defence — that is to say, on the survival on our continent of an open and pluralistic society and of democratic institutions?

It is obvious that all the increasingly complex measures taken, all the negotiations opened or in preparation, on the general subject of détente, are of vital importance for Europe. Ultimately, these problems may prove to be far more important than those arising from the internal organisation of Western Europe, because the mutual relations between Eastern Europe and Western Europe will depend primarily on what happens in each of these halves of our continent.

Negotiations between the Russians and the Americans on the limitation of strategic weapons have just been resumed in Helsinki; the prospects are becoming more definite of a major conference on European security, to be attended by the countries of Western and Eastern Europe, together with the United States and Canada; the Soviet Union appears to look

*M. le Président (suite)*

l'élargissement des Communautés, au moment où les membres du Marché commun entreprennent une démarche encore bien balbutiante vers l'union monétaire et vers une forme encore bien vague d'union politique, les problèmes de la sécurité de l'Europe occidentale semblent devoir se poser de nouveau.

Il est normal, il est même inévitable qu'une société, quelle qu'elle soit, ait à pourvoir elle-même à sa propre défense.

S'en remettre à un allié, quelque grande que soit la confiance qu'on puisse lui accorder, pour des questions aussi vitales que celles qui touchent à la survie même de notre société, ce serait renoncer dès l'abord à ce pour quoi nous voulons faire l'Europe, fonder un corps politique assez fort pour s'offrir le luxe d'institutions démocratiques.

Le monde d'aujourd'hui, en effet, le rappelle : la démocratie est un luxe qui sous-entend évidemment un certain degré de développement économique et social, mais aussi une volonté de vivre ensemble et de fédérer, comme disaient les hommes de 1790, ou encore un consensus, comme le disent plus volontiers les sociologues américains de notre siècle.

Or, il n'est pas et il ne peut être de démocratie sans indépendance, et ceux de nos collègues qui se réclament d'une Europe européenne le sentent tout aussi bien que ceux qui voudraient voir le Parlement européen élu au suffrage universel dans de brefs délais.

Derrière des formulations bien différentes, c'est en fait une préoccupation identique que l'on trouve, celle de fonder l'Europe sur les assises de la civilisation dont notre continent est le foyer séculaire.

Au cours des deux dernières décennies, la défense de l'Europe a reposé, avant tout, sur la puissance des États-Unis et sur leur volonté de maintenir l'Europe occidentale dans ce qu'il est convenu d'appeler « le monde libre ».

Rien n'indique, certes, que cette volonté ait fléchi et les dirigeants actuels des États-Unis nous offrent au moins autant de gages de leur volonté de préserver le monde libre que l'avaient fait leurs prédécesseurs. Mais les États-Unis connaissent, à leur tour, des problèmes qui sont familiers à l'Europe : celui de l'inflation, ceux aussi qu'impliquent des engagements nombreux

en diverses parties du monde, celui enfin d'une société qui a du mal à s'élever au niveau des préoccupations des responsables de la diplomatie américaine.

Et puis, les sociologues américains et, après eux, les dirigeants politiques des États-Unis semblent aujourd'hui s'apercevoir que la puissance militaire n'apporte pas ou n'apporte plus, de nos jours, le pouvoir réel, c'est-à-dire la possibilité de choisir pour les autres.

La guerre du Vietnam, puis le conflit du Moyen-Orient, ont été reçus en Amérique comme une sévère leçon de modestie et de réalisme politique.

Rien n'est donc plus naturel que de voir l'Amérique chercher à limiter ses engagements. Dès la naissance de l'Alliance atlantique, elle avait d'ailleurs annoncé que tel était son but.

On ne peut que lui être reconnaissant de les avoir si longtemps maintenus. Si l'Europe a pu vivre vingt ans dans l'illusion facile qui consistait à croire ou à faire semblant de croire que les forces américaines resteraient continuellement sur son sol, il lui faut désormais répondre à la question vitale : l'Europe veut-elle, oui ou non, exister ? Veut-elle, oui ou non, laisser les puissances qui lui sont extérieures décider sans elle les modalités de sa défense, c'est-à-dire la survie sur notre continent d'une société ouverte et pluraliste et d'institutions démocratiques ?

Il est bien évident que l'ensemble de plus en plus complexe des mesures qui sont prises, ou des négociations qui s'ouvrent ou qui se préparent à s'ouvrir, sur le thème général de la détente, représentent pour l'Europe une importance vitale. Peut-être, finalement, ces problèmes sont-ils aujourd'hui beaucoup plus importants que l'ensemble de ceux que pose l'organisation intérieure de l'Europe occidentale, car la politique que mèneront l'un à l'égard de l'autre l'Est et l'Ouest de l'Europe dépendra avant tout de ce que sera et de ce que deviendra chacune des moitiés de notre continent.

Or, voici que viennent de reprendre à Helsinki les négociations entre les Russes et les Américains sur la limitation des armements stratégiques ; voici que tend à se préciser la possibilité d'une vaste conférence sur la sécurité européenne qui associerait les pays de l'Europe de l'Ouest et ceux de l'Europe de l'Est et aussi les États-Unis et le Canada ; voici encore que l'Union Soviétique

*The President (continued)*

more favourably on the idea of a conference on the limitation and reduction of conventional forces stationed in Europe; and the people taking part in the negotiations on Berlin seem to be somewhat more optimistic than in recent months on the possibility of evolving for that city a status acceptable to its inhabitants.

In short, a great many ideas, some of them put forward years ago, seem now to be taking shape, and in the near future will probably be in the forefront.

It is clear that the problems thus arising fall within the competence of our Assembly; and it behoves us at this session, and probably even more so at subsequent sessions, to ask ourselves what is their significance for Europe.

It is true that some of us are disquieted by these prospects, and justifiably so. A reduction in strategic weapons is liable to weaken the deterrent effect of American arms, which over the past twenty years have ensured the security of Western Europe. It is also true that, in negotiations which are so important for Europe, the European powers are kept in the background — which moreover does not seem to be unwarranted if, ultimately, these particular negotiations are to be concerned solely with ballistic weapons of a defensive nature, while limitations relating to offensive weapons are to be the subject of a debate in which the European members of NATO would take part.

It may also be feared that a reduction in forces that is in principle a balanced reduction may lead to a profound imbalance, because the Soviet Union will always be within range of European theatres of operation, while the case will be very much otherwise with the United States.

Throughout history, the notion of balance has always been singularly precarious and relative. It is true that these negotiations as a whole are liable to raise false hopes, to diminish the will to defence, and perhaps to oblige some people to relinquish interests or principles which they have hitherto considered to be essential. Yet, if we remember what has happened over the past twenty years in Hungary, in Czechoslovakia, or even in East Germany or Poland, we realise, on

the one hand, that the cold war has gone on for more than twenty years at the expense of the peoples of a large part of Europe, whose freedom has been the price paid for the maintenance of a precarious peace. On the other hand, though it is probable that, in the near future, the chief sacrifices will have to be made by Western Europe, it is nevertheless likely that a real détente would bring about more profound changes in both Eastern and Western Europe.

Even now, the pressure exerted by the societies of Eastern Europe on their governments is such that the latter cannot avoid — and will be less and less able to avoid — seeking, through increasingly close links with the West, to develop their economy and promote a profound change in those societies.

We must not forget, as the French Minister for Foreign Affairs recently recalled, that all concerted measures in favour of disarmament are, and can only be, the consequences of détente. This détente is primarily a political phenomenon, and it is only on the basis of a formal or tacit political agreement that steps can be taken with regard to the sphere of defence.

The latest deliberations of the North Atlantic Council, at its meeting in Lisbon, revealed that, concerning most of these questions, serious divergences of views persisted between the western governments.

The French Government, in particular, informed the meeting of the very understandable reserves called forth in its mind by negotiations on the level of forces in Europe whereby the structure of the two military blocs would be maintained and the two great powers, face to face, would be allowed to examine and, in the last analysis, to take decisions, by themselves alone, on measures of such importance for everyone as the limitation of strategic weapons, despite all the good will they may evidence towards their partners, and despite the consultations on which they may embark.

The other members of the Atlantic Alliance seem to have been more concerned, likewise not without good reasons, with the necessity of maintaining the system which has ensured the security of Europe for such a long time, until some new organisation for European security has been developed, thereby making it possible to accept the principle of a simultaneous and balanced reduction in forces on both sides.

*M. le Président (suite)*

semble se montrer plus favorable à l'idée d'une conférence sur la limitation et la diminution des forces conventionnelles stationnées en Europe ; voici, enfin, que ceux qui participent aux négociations sur Berlin se montrent un peu plus optimistes qu'au cours des derniers mois sur les possibilités de parvenir, à propos de cette ville, à un statut acceptable pour ses habitants.

Bref, un grand nombre d'idées, lancées parfois depuis bien des années, semblent aujourd'hui se préciser et vont probablement occuper le devant de la scène au cours des années qui viennent.

Or, les problèmes dont il s'agit sont, de toute évidence, de ceux qui entrent dans le domaine des compétences de notre assemblée et il nous appartiendra, dès cette session, et probablement plus encore au cours de celles qui vont suivre, de nous interroger sur ce qu'ils signifient pour l'Europe.

Il est vrai que ces perspectives inquiètent à bon droit certains d'entre nous. Une réduction des armements stratégiques risque d'affaiblir l'effet de dissuasion de l'armement américain qui, au cours des vingt dernières années, a assuré la sécurité de l'Europe occidentale. Il est également vrai que, dans des négociations aussi importantes pour l'Europe, les puissances européennes restent tenues à l'écart, ce qui ne paraît pas d'ailleurs injustifié si, finalement, ces négociations seules ne doivent concerner que les armes balistiques à caractère défensif tandis que les limitations portant sur les armes à caractère offensif feraient l'objet d'un débat auquel participeraient les membres européens de l'O.T.A.N.

On peut craindre aussi qu'une réduction en principe équilibrée des forces n'aboutisse à un déséquilibre profond puisque l'Union Soviétique se trouvera toujours à portée des théâtres d'opération européens, mais que ce sera beaucoup moins le cas pour les Etats-Unis.

La notion d'équilibre a toujours été dans l'histoire singulièrement précaire et relative. Il est exact que l'ensemble de ces négociations risque de créer de faux espoirs, d'amoinrir la volonté de défense et peut-être de contraindre certains à sacrifier les intérêts ou les principes qu'ils considéraient, jusqu'à présent, comme essentiels. Pourtant, si nous nous souvenons de ce qui s'est passé au cours des vingt dernières années en Hongrie, en Tchécoslovaquie ou même

en Allemagne orientale ou en Pologne, il apparaît, d'une part, que la guerre froide s'est poursuivie pendant plus de vingt ans aux dépens des peuples d'une grande partie de l'Europe, dont la liberté a fait les frais du maintien d'une paix précaire. D'autre part, si, à brève échéance, il est probable que les principaux sacrifices devront être assurés par l'Europe occidentale, il reste vraisemblable qu'une détente véritable amènerait des modifications plus profondes dans la partie orientale et dans la partie occidentale de l'Europe.

Dès maintenant, la pression exercée par les sociétés de l'Europe orientale sur les gouvernements est telle que ceux-ci ne peuvent éviter, et le pourront de moins en moins, de rechercher par des liens de plus en plus étroits avec l'Occident à développer leur économie et à favoriser une transformation profonde des sociétés.

Il ne faut pas oublier, comme le rappelait récemment le ministre français des affaires étrangères, que toutes les mesures concertées en faveur du désarmement ne sont et ne peuvent être que des conséquences de la détente. Celle-ci est d'abord, et avant tout, un fait politique et c'est seulement à partir d'un accord politique, formel ou tacite, que l'on peut entreprendre des démarches touchant au domaine de la défense.

Or, les dernières délibérations du Conseil de l'Atlantique nord, lors de sa réunion de Lisbonne, ont laissé voir que, sur l'ensemble de ces questions, il existait encore de sérieuses divergences entre les vues des gouvernements occidentaux.

Le gouvernement français, notamment, a fait connaître les réserves bien compréhensibles que lui inspire, dit-il, une négociation sur le niveau des forces en Europe, qui maintient la structure des deux blocs militaires et qui laisse finalement les deux grandes puissances, face à face, examiner et, en dernière analyse, décider à elles seules des mesures aussi importantes pour tous que la limitation des armements stratégiques, malgré toute la bonne volonté qu'elles peuvent manifester à leurs partenaires et les consultations qu'elles peuvent entreprendre.

Les autres membres de l'Alliance atlantique semblent avoir été plus sensibles, non sans de bonnes raisons, eux aussi, à la nécessité de maintenir le système qui a assuré la sécurité de l'Europe pendant si longtemps, tant que l'on n'aurait pas abouti à une nouvelle organisation de la sécurité européenne permettant, par conséquent, d'accepter le principe d'un abaissement simultané et équilibré du niveau des forces de part et d'autre.



*The President (continued)*

Of course, the importance and the scope of these divergences should not be exaggerated. They relate to priorities, and not to objectives ; but, in so far as final decisions have not yet been taken, it is our responsibility as parliamentarians constantly to study the situation, ceaselessly to criticise the positions adopted by governments and to express the reactions of informed opinion in the face of new prospects.

Such, it seems to me, Ladies and Gentlemen, should be the primary purpose of our work. It is probable that the economic organisation of Europe, which has figured so prominently in the debates of our Assembly in recent years, will increasingly become the business of other bodies. At least we shall have the consolation of being able to think that, to a very large extent, it is because the objectives which we set ourselves in this respect have been achieved that they are henceforward out of our hands.

But the political union of Europe remains the major task of WEU ; the task assigned to it by the modified Brussels Treaty and which, up to the present, still seems far from having been accomplished. Naturally, this union poses institutional problems which we cannot overlook ; but it is above all the content of Western Europe's foreign policy that we shall have to discuss, because it is in this way that we shall be able to give Europe a political content. It is by comparing the points of view, the concerns and the interests of our peoples in a co-operative endeavour to identify a true common political will, that we shall be able to influence our governments and to convince the peoples, whether Europeans or not, that Europe does really exist.

What would be the use of claiming for our continent a prominent place in the concert of nations if that place were to remain empty or insufficiently occupied ? It is because this need is making itself felt more than ever that we remain convinced that, in the Europe which is in process of fashioning the new contours of its institutions, WEU still has — and perhaps more than at any time — an essential part to play. (*Applause*)

#### **4. Examination of Credentials**

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the examination of credentials.

The list of Representatives and Substitutes attending the Seventeenth Ordinary Session of the Assembly of WEU has been published in Notice No. 1, which has been circulated.

In accordance with Rule 6, paragraph 1, of the Rules of Procedure, the credentials have been attested by the statement of ratification formally communicated by the President of the Consultative Assembly of the Council of Europe, with the exception of the credentials of Mr. Abens and Mr. Cravatte, nominated respectively Representative and Substitute of Luxembourg after the suspension of the session of the Consultative Assembly on 14th May 1971.

Mr. Abens, who was a Substitute, was nominated as Representative on 26th May 1971 in place of Mr. Cravatte, and Mr. Cravatte was nominated Substitute in place of Mr. Abens. Their new credentials have to be ratified by our Assembly in accordance with the provisions of Rule 6, paragraph 2, of the Rules of Procedure, subject to conformity with the subsequent ratification by the Consultative Assembly.

These nominations are attested by the Minister for Foreign Affairs of the Grand Duchy of Luxembourg.

No objection has been put forward.

If the Assembly were unanimous, it could ratify the credentials without previous reference to a Credentials Committee.

Are there any objections ?...

I note that the Assembly is unanimous.

Consequently, the following are admitted to seats in the Assembly of WEU for the Seventeenth Ordinary Session :

- as a Representative of Luxembourg : Mr. Abens ;
- as a Substitute of Luxembourg : Mr. Cravatte.

#### **5. Election of the President of the Assembly**

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the election of the President of the Assembly.

In accordance with the provisions of Rule 10 of the Rules of Procedure, no Representative may stand as a candidate for the office of

*M. le Président (suite)*

Sans doute ne faut-il pas exagérer l'importance et la portée de ces divergences. Elles portent sur des priorités et non sur des objectifs ; mais, dans la mesure où les décisions définitives ne sont pas encore prises, c'est notre rôle à nous, parlementaires, de poursuivre constamment l'examen de la situation, de critiquer sans cesse les positions gouvernementales, d'exprimer, en face des perspectives nouvelles, les réactions d'une opinion avertie.

Tel doit être, me semble-t-il, mes chers collègues, l'objectif primordial de nos travaux. Il est probable que l'organisation économique de l'Europe, qui a occupé tant de place dans les débats de notre assemblée au cours des dernières années, va de plus en plus être l'affaire d'autres instances. Du moins aurons-nous la consolation de pouvoir nous dire que c'est dans une très large mesure parce que les objectifs que nous nous étions assignés ont été atteints dans ce domaine que désormais ils nous échappent.

Mais l'union politique de l'Europe reste la grande tâche de l'U.E.O., celle que lui a confiée le Traité de Bruxelles modifié et qui, jusqu'à présent, semble encore bien loin d'être réalisée. Certes, cette union pose des problèmes institutionnels que nous ne saurions négliger, mais c'est avant tout du contenu de la politique extérieure de l'Europe occidentale que nous aurons à débattre, car c'est ainsi que nous pourrions donner à l'Europe un contenu politique. C'est en confrontant les points de vue, les préoccupations, les intérêts de nos peuples pour tenter de dégager en commun une volonté politique véritable que nous pourrions agir sur les gouvernements et convaincre les peuples, européens ou non, que l'Europe existe vraiment.

A quoi servirait-il de revendiquer pour notre continent une place éminente dans le concert des nations si cette place devait rester vide ou insuffisamment occupée ? C'est parce que ce besoin se fait plus que jamais sentir que nous restons convaincus que, dans l'Europe qui élabore aujourd'hui les nouveaux contours de ses institutions, l'U.E.O. a encore et peut-être plus que jamais une place essentielle à tenir. (*Applaudissements*)

**4. Vérification des pouvoirs**

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la vérification des pouvoirs.

La liste des Représentants et Suppléants siégeant à l'Assemblée de l'U.E.O. pour sa Dix-septième session ordinaire a été publiée dans le Bulletin n° 1 qui vous a été distribué.

Conformément à l'article 6, paragraphe 1, du Règlement, les pouvoirs sont attestés par l'acte de vérification communiqué par M. le Président de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, à l'exception des pouvoirs de MM. Abens et Cravatte, désignés respectivement comme Représentant et Suppléant du Luxembourg, après l'interruption de la session de l'Assemblée consultative, le 14 mai 1971.

M. Abens, qui était Suppléant, a été désigné comme Représentant le 26 mai 1971, à la place de M. Cravatte, et M. Cravatte a été désigné comme Suppléant à la place de M. Abens. Leurs nouveaux pouvoirs doivent être vérifiés par notre assemblée en application des dispositions du paragraphe 2 de l'article 6 du Règlement, sous réserve de conformité avec la vérification qui sera ultérieurement faite par l'Assemblée consultative.

Ces désignations sont attestées par le ministre des affaires étrangères du Grand-Duché de Luxembourg.

Aucune réclamation n'a été présentée.

Si l'Assemblée était unanime, elle pourrait valider les pouvoirs sans renvoi préalable à l'examen d'une commission de vérification.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

En conséquence, sont admis à siéger à l'Assemblée de l'U.E.O. pour sa Dix-septième session :

- en qualité de Représentant du Luxembourg : M. Abens ;
- en qualité de Suppléant du Luxembourg : M. Cravatte.

**5. Election du Président de l'Assemblée**

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle l'élection du Président de l'Assemblée.

Conformément aux dispositions de l'article 10 du Règlement, aucun Représentant ne peut être candidat aux fonctions de Président si sa candi-

*The President (continued)*

President unless a proposal for his candidature has been sponsored in writing by three or more Representatives, and Representatives who are members of a national government may not be members of the Bureau.

Also, paragraph 2 of Rule 7 lays down that Substitutes may not be members of the Bureau of the Assembly.

I have received only one candidature, that of Mr. Georges Housiaux.

This candidature has been correctly submitted in the form prescribed by the Rules of Procedure.

I call Mr. Dequae.

Mr. DEQUAE (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I propose the re-election of Mr. Housiaux by acclamation.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Dequae proposes the election of Mr. Housiaux as President by acclamation.

Is there any objection to this candidature ?...

I note that the Assembly is unanimous. (*Applause*)

Consequently, I declare Mr. Housiaux elected President of the Assembly of Western European Union and I invite him to take the Chair.

(*Mr. Housiaux took the Chair*)

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I should like first, before going on to the Orders of the Day, to thank you very warmly for this further token of confidence that you have offered me in re-electing me for the second time. I am most grateful to you and you may be sure that I shall devote my best efforts to the Assembly of which you are such distinguished members. Thank you very much. (*Applause*)

### **6. Election of the six Vice-Presidents of the Assembly**

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the election of the six Vice-Presidents of the Assembly.

According to Rule 10 of the Rules of Procedure, no Representative may stand as a candidate for the office of Vice-President unless a proposal for his candidature has been sponsored in writing by three or more Representatives. Representatives who are members of governments are not eligible for membership of the Bureau.

In addition, according to Rule 7, paragraph 2, Substitutes may not be elected to the Bureau of the Assembly.

Six nominations have been submitted in due form. In alphabetical order, they are as follows : Mr. Bettiol, a Representative of Italy ; Mrs. Klee, a Representative of the Federal Republic of Germany ; Mr. Mart, a Representative of the Grand Duchy of Luxembourg ; Mr. Radius, a Representative of France ; Mr. Sandys, a Representative of the United Kingdom ; and Mr. van der Stoel, a Representative of the Netherlands.

The number of nominations submitted is thus the same as the number of seats to be filled.

I call Mr. Dequae.

Mr. DEQUAE (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, since the number of nominations is the same as the number of seats to be filled, I propose that the Vice-Presidents be elected by acclamation. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I note that the Assembly is unanimous. Since the election was by acclamation, the order of precedence of the Vice-Presidents is determined by age.

I therefore declare the following elected as Vice-Presidents of the Assembly in the following order of precedence : Mr. Bettiol, Mr. Radius, Mr. Sandys, Mrs. Klee, Mr. van der Stoel and Mr. Mart.

### **7. Address by the President of the Assembly**

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I shall begin my formal address with a few words of welcome to the new Secretary-General of the Council of Ministers, Mr. Heisbourg.

With his predecessor we were always on the best of terms. There was a trustful co-operation between the Secretariat-General, the Office of the

*M. le Président (suite)*

dature n'a pas été présentée par trois Représentants au moins. Les Représentants qui feraient partie d'un gouvernement national ne peuvent être membres du Bureau.

D'autre part, l'article 7, paragraphe 2, dispose que les Suppléants ne peuvent être élus membres du Bureau de l'Assemblée.

Je n'ai reçu qu'une candidature, celle de M. Georges Housiaux.

Cette candidature a été régulièrement présentée dans les formes prescrites par le Règlement.

La parole est à M. Dequae.

M. DEQUAE (*Belgique*). — M. le Président, je propose la réélection de M. Housiaux par acclamation.

M. le PRÉSIDENT. — M. Dequae propose l'élection de M. Housiaux comme Président par acclamation.

Il n'y a pas d'opposition à cette candidature ? ...

Je constate que l'Assemblée est unanime. (*Applaudissements*)

En conséquence, je proclame M. Housiaux Président de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale et je l'invite à prendre place au fauteuil présidentiel.

(*M. Housiaux prend place au fauteuil présidentiel*)

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, mon premier mot, avant de suivre notre ordre du jour, est pour vous remercier de tout cœur de m'avoir renouvelé aujourd'hui, et pour la deuxième fois, votre confiance après m'avoir élu une première fois. Je vous en remercie très vivement et m'efforcerai de consacrer le meilleur de mes efforts à l'Assemblée dont vous êtes des membres si distingués. Je vous remercie vivement. (*Applaudissements*)

## **6. Election des six Vice-Présidents de l'Assemblée**

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, l'ordre du jour appelle l'élection des six Vice-Présidents de l'Assemblée.

L'article 10 du Règlement prescrit qu'aucun Représentant ne peut être candidat aux fonctions de Vice-Président si sa candidature n'a pas été présentée par écrit par trois Représentants au moins. Les Représentants qui feraient partie d'un gouvernement national ne peuvent être membres du Bureau.

D'autre part, l'article 7, paragraphe 2, dispose que les Suppléants ne peuvent être élus membres du Bureau de l'Assemblée.

Six candidatures ont été régulièrement présentées. Ce sont, par ordre alphabétique, les candidatures de M. Bettiol (Italie), Mme Klee (République Fédérale d'Allemagne), MM. Mart (Grand-Duché de Luxembourg), Radius (France), Sandys (Royaume-Uni), van der Stoel (Pays-Bas).

Le nombre des candidatures présentées est donc égal au nombre des postes à pourvoir.

La parole est à M. Dequae.

M. DEQUAE (*Belgique*). — M. le Président, le nombre des candidatures correspondant au nombre de Vice-Présidents à élire, je propose le vote par acclamation. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Je constate que l'Assemblée est unanime. Je précise que l'élection ayant eu lieu par acclamation, l'ordre de préséance des Vice-Présidents est déterminé par l'âge.

En conséquence, je proclame élus Vice-Présidents de l'Assemblée, dans l'ordre de préséance suivant : MM. Bettiol, Radius, Sandys, Mme Klee, MM. van der Stoel et Mart.

## **7. Allocution du Président de l'Assemblée**

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, les premiers mots de mon discours protocolaire seront consacrés à saluer la présence parmi nous du nouveau secrétaire général du Conseil des Ministres, M. Heisbourg.

Avec son prédécesseur, nous avons toujours eu les meilleurs rapports. Nous avons eu une collaboration confiante entre le secrétariat gén-

*The President (continued)*

Clerk, and of course the Assembly of Western European Union.

From the moment when he assumed his important duties, he stated, as I know, his desire for close co-operation with our Assembly. I am sure that his presence in the Secretariat-General betokens a noteworthy period for Western European Union, and I congratulate him on his presence. (*Applause*)

Ladies and Gentlemen, it now seems clear that the decisive developments leading to the building of a full Europe have definitely begun. The political impetus given by The Hague conference appeared to be losing way once the European Economic Community had been completed and deepened.

That conference was held due to the wish expressed by the President of the French Republic. Its impact was considerably strengthened by the decisive attitude adopted by Chancellor Brandt.

A fresh political impetus, this time conducing to the enlargement of the Community, was again given by Mr. Pompidou by virtue of the agreements reached by him with the British Prime Minister.

These agreements seem to have touched on what was essential, as is shown by the assurances given in Luxembourg — and immediately afterwards — concerning the gradual reduction in sterling balances.

The orchestration of the efforts made by the Europeans in the twofold direction of developing their prosperity and ensuring their security — surely, for our continent, this is the very stuff of history over the last quarter of a century?

Following the establishment of Benelux and the hesitant defence treaties of Dunkirk, the first coup at Prague came as a warning to Europe.

The governments still included men who had endured the perils and hardships of the last war. Many of them had met one another in London during a long exile. The Treaty of Brussels, shortly afterwards revised in Paris, bears the imprint of the lessons of that hard experience.

Thus, for instance, Western European Union set up the seat of the Council of Ministers and its secretariat-general in London.

The Council is “so organised as to be able to exercise its functions continuously”, “for the purposes of strengthening peace and security and of promoting unity and of encouraging the progressive integration of Europe”.

On 17th March 1948, the signatory States agreed to collaborate in economic, social and cultural matters and for collective self-defence.

In saying the foregoing, Ladies and Gentlemen, I am simply quoting from the treaties, and in so doing I note that they still embody the faith of those who initially proposed the treaty of which we are the servants today.

These terms — I would point out — taken up again in the first protocol of the treaty recording the accession of the Federal Republic of Germany and of the Republic of Italy, on 23rd October 1954, refer back to the content of Articles I to VI of the treaty, which give the Council full competence to deal with the various matters which may come within the purview of an alliance destined to be constantly strengthened.

Since then, responsibility for the execution of some of the tasks assigned to Western European Union has been vested in more specialised institutions. In the economic sphere, for instance, these tasks are performed by the European Economic Community, whose political vocation should once again be strongly emphasised, as has already been done on several occasions in this Assembly. Firstly because, in a modern economic system, a customs union necessarily has its corollary in a common economic, financial, fiscal and monetary policy; but above all, and more generally, because the defence of economic interests implies a political will and institutions enabling expression to be given to it.

Similarly, the Council decided to transfer not its powers, but the exercise of its social and cultural powers, to the Council of Europe.

In the matter of defence, co-operation between member countries has taken place in the context of the North Atlantic Treaty Organisation.

*M. le Président (suite)*

ral, le Greffe et, bien sûr, l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

Je sais que, dès les premiers moments où il a pris sa haute charge, il a déclaré désirer avoir une attitude pleine de collaboration avec notre assemblée. Je suis sûr que sa présence au secrétariat général marquera une période digne d'être notée pour l'Union de l'Europe Occidentale, et je le félicite de sa présence. (*Applaudissements*)

Mesdames, Messieurs, que l'évolution décisive conduisant à la construction de l'Europe dans toute sa taille soit définitivement entreprise paraît évident. L'impulsion politique que la Conférence de La Haye avait donnée paraissait mourir sur son erre après l'achèvement et l'approfondissement de la Communauté Economique Européenne.

On devait à la volonté de M. le Président de la République Française la réunion de cette conférence. L'impact de celle-ci avait été considérablement accru par la décision qu'y avait montrée M. le Chancelier Brandt.

Une impulsion politique nouvelle, tendant cette fois à l'élargissement de la Communauté, a été donnée de nouveau par M. Pompidou par la vertu des accords auxquels il est arrivé avec M. le Premier ministre de Grande-Bretagne.

Ces accords paraissent avoir touché à l'essentiel, comme le montrent les assurances données à Luxembourg — et immédiatement après — au sujet de la disparition progressive des balances sterling.

L'orchestration des efforts des Européens, tant pour développer leur prospérité que pour assurer leur sécurité, n'est-elle pas, pour notre continent, l'histoire même du dernier quart de siècle ?

Après l'établissement du Benelux et les timides traités de défense de Dunkerque, le premier coup de Prague allait alerter l'Europe.

Les gouvernements comprenaient encore les hommes qui avaient fait face aux épreuves de la guerre. Beaucoup d'entre eux s'étaient connus à Londres au cours d'un long exil. Le Traité de Bruxelles, bientôt révisé à Paris, contient, comme un sillon profond qui le traverse tout entier, les leçons de cette dure expérience.

Aussi l'Union de l'Europe Occidentale a-t-elle, par exemple, installé à Londres le siège du Conseil des Ministres et son secrétariat général.

Le Conseil est « organisé de manière à pouvoir exercer ses fonctions en permanence », « en vue de poursuivre une politique de paix, de renforcer la sécurité mutuelle, de promouvoir l'unité et d'encourager l'intégration progressive de l'Europe ».

Dès le 17 mars 1948, la collaboration des Etats signataires est acquise en matière économique, sociale et culturelle, ainsi que pour leur légitime défense collective.

Et, en prononçant ces paroles, Mesdames, Messieurs, je ne fais que reproduire des passages des traités et je m'aperçois, en les citant, qu'ils continuent à conserver toute la foi de ceux qui, un jour, avaient proposé le traité dont nous sommes aujourd'hui les serviteurs.

Ces termes — je le précise — repris au premier protocole du traité qui constate l'adhésion de la République Fédérale d'Allemagne et de la République Italienne, le 23 octobre 1954, résument le contenu des articles I à VI du traité qui donnent au Conseil plénitude de compétence dans les diverses matières qui peuvent faire l'objet d'une alliance destinée à aller toujours s'approfondissant.

Depuis, des institutions plus spécialisées ont entrepris l'exécution de certaines de ces tâches confiées à l'Union de l'Europe Occidentale. Ainsi sont-elles accomplies, sur le plan économique, par la Communauté Economique Européenne dont il importe de souligner à nouveau vigoureusement, comme cela a déjà été fait maintes fois dans cette assemblée, la vocation politique. D'abord, parce que, dans l'économie moderne, l'union douanière se prolonge nécessairement par une politique économique, financière, fiscale et monétaire commune, mais surtout, et plus généralement, parce que la défense d'intérêts économiques suppose une volonté politique et des institutions qui lui permettent de s'exprimer.

De même, le Conseil a décidé de transférer, non pas ses compétences, mais l'exercice de ses compétences sociales et culturelles au Conseil de l'Europe.

La coopération des pays membres dans le domaine de la défense s'est effectuée dans le cadre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

*The President (continued)*

In the sphere of armaments the Council has developed its activities through the Agency for the Control of Armaments. With regard to the joint production of armaments, the Assembly has always regretted the fact that governments have not given the Standing Armaments Committee the means required for the effective accomplishment of its mission.

This, however, is a fairly widespread concern in Western Europe, and in the foreign policy debate in the National Assembly on 10th June, Mr. d'Ornano said :

"We must prepare ourselves without delay to do what we can, and this we can only do by combining the efforts of all the countries of Europe. Consequently, we propose to set up a European defence agency, to be responsible for defining armaments requirements, determining research programmes, and developing and organising production."

Mr. d'Ornano was expressing himself here in terms almost identical with those of the treaty instituting the armaments production agency.

The Assembly which, under Article I of its Charter, is empowered to proceed on any matter arising out of the Brussels Treaty, has always expressed the wish that the legal resources made available to member States by the treaty be jealously preserved. After settling the Saar question through the organisation of a referendum, and after acting as an intermediary between Britain and the Six, Western European Union is destined to serve the European cause still further in a number of important matters.

The enlargement of the Communities will throw into relief the existence, among the European nations, of a group of States which acknowledge that Europe has a political vocation and which constitute, as it were, the "hard core" of European unity, in contrast to a fringe made up of other European countries which are convinced, for historical and geographical reasons, of the need for a policy of neutrality, or whose attitude is dictated by treaties.

The members of this "hard core" will give expression to their political convictions by

belonging to two institutions which are not rivals but are complementary : on the one hand, the European Communities, whose task it is to define a common economic policy, and, on the other, Western European Union, whose task it is to concert the efforts of member countries with the aim of ensuring their security and maintaining world peace. These are the two pillars which are essential to the building of Europe.

Will the composition of these two organisations continue to be different ? The evolution of the one and of the other will largely depend on the way in which this problem is solved, that is to say on the attitude to WEU adopted by the three countries applying for membership of the European Communities.

One of the recommendations to be submitted to this Assembly at the present session requests that these three countries be invited to join WEU.

If they do so, this will undoubtedly have a very considerable significance, because it will mean that their membership of the European Communities goes far beyond the specifically economic concern of taking their place in a vast European market. If they consider themselves unable to accede to the modified Brussels Treaty, this will probably mean that they feel themselves unable at the present time to go further in political co-operation with the seven members of our organisation.

In these circumstances, the "hard core" of Western Europe would confine itself to Western European Union, instead of being, as had been the case in the economic sphere, the least exacting element for the members.

In any case, political consultations within the framework of WEU will lose nothing of their value and interest. They will probably serve as the starting point in seeking the way to a political Europe.

Because France left the integrated structure of NATO three years ago, and since it does not seem — as many people had hoped — likely to resume its place in that organisation in the near future, WEU has, in this sphere too, become the most powerful factor among those linking France to other countries in the quest for a common policy, more particularly with regard to the countries of Eastern Europe. As you know,

*M. le Président (suite)*

C'est dans le domaine des armements que le Conseil a développé ses activités par l'intermédiaire de l'Agence pour le Contrôle des Armements. Quant à la production en commun des armements, l'Assemblée a toujours regretté que les gouvernements n'aient pas donné au Comité Permanent des Armements les moyens de remplir efficacement sa mission.

Il s'agit pourtant là d'un souci qui est assez général en Europe occidentale et M. d'Ornano, lors du débat de politique étrangère qui s'est déroulé le 10 juin devant l'Assemblée Nationale, pouvait dire :

« Il nous faut sans tarder nous préparer à accomplir ce que nous pouvons faire, que nous ne pouvons faire qu'en unissant les efforts de toutes les nations européennes. Nous proposons, en conséquence, de créer une agence européenne de défense, chargée de définir les besoins en armement, les programmes de recherche, et de développer et d'organiser la production. »

M. d'Ornano s'exprimait presque dans les termes mêmes du traité organisant l'agence de production des armements.

L'Assemblée qui, pour sa part, s'est vu consentir par l'article I<sup>er</sup> de sa Charte compétence pour délibérer sur toute question relevant du Traité de Bruxelles, a toujours formulé le souhait que les moyens juridiques que le traité met à la disposition des Etats membres soient jalousement préservés. Après avoir réglé le problème sarrois par l'organisation d'un référendum et servi de pont entre la Grande-Bretagne et les Six, l'Union de l'Europe Occidentale est appelée à servir encore la cause européenne dans bon nombre d'importantes matières.

Avec l'élargissement des Communautés se manifestera d'une manière éclatante, parmi les nations européennes, l'existence d'un groupement d'Etats qui reconnaissent à l'Europe une vocation politique et qui constituent, en quelque sorte, le « noyau dur » de l'unité européenne, par opposition à une frange constituée par d'autres pays européens que des considérations historiques et géographiques ont convaincu de la nécessité d'une politique de neutralité ou dont des traités commandent l'attitude.

Les membres de ce « noyau dur » manifesteront leurs convictions politiques par l'apparte-

nance à deux institutions non concurrentielles, mais complémentaires : d'une part, les Communautés européennes dont la vocation est la définition d'une politique économique commune, d'autre part, l'Union de l'Europe Occidentale dont la vocation est la concertation des efforts des pays membres en vue d'assurer leur sécurité et le maintien de la paix dans le monde. Ce sont là les deux piliers sur lesquels il importe de bâtir l'Europe.

La composition de ces deux organisations demeurera-t-elle différente ? L'évolution de l'une et de l'autre dépendra largement de la solution qui sera apportée à ce problème, c'est-à-dire de l'attitude qu'adopteront, à l'égard de l'U.E.O., les trois pays candidats aux Communautés européennes.

L'une des recommandations qui seront soumises à cette assemblée au cours de la session qui s'ouvre demande que ces trois pays soient invités à adhérer à l'U.E.O.

S'ils le font, cela aura certes une signification très considérable, parce que cela voudrait dire que leur adhésion aux Communautés européennes dépasse de loin le souci proprement économique de prendre leur place dans un vaste marché européen. S'ils estiment ne pas pouvoir souscrire au Traité de Bruxelles modifié, cela signifierait probablement qu'ils estiment actuellement ne pas pouvoir pousser plus loin la coopération politique avec les sept membres de notre organisation.

Dans ces conditions, c'est à l'Union de l'Europe Occidentale que se restreindrait le « noyau dur » de l'Europe occidentale au lieu d'en être, comme cela avait été le cas dans le domaine économique, l'élément le moins astreignant pour ses membres.

En tout état de cause, les consultations politiques dans le cadre de l'U.E.O. conserveront toute leur valeur et tout leur intérêt. C'est probablement autour d'elles que sera recherchée la voie d'une Europe politique.

Du fait que, depuis trois ans, la France a quitté les structures intégrées de l'O.T.A.N. et qu'elle ne semble pas, comme beaucoup l'espéraient, devoir reprendre prochainement sa place dans cette organisation, l'U.E.O., dans ce domaine aussi, est devenue l'élément le plus astreignant parmi ceux qui la lient aux autres pays dans la recherche d'une politique commune, notamment à l'égard des pays de l'Est. Il est, vous



*The President (continued)*

it is impossible to separate foreign policy from defence, and the obligations imposed by WEU therefore imply ever closer co-ordination in the political sphere. And it is becoming increasingly clear that, in the next few years, Europe is going to find itself faced with new responsibilities in regard to its defence.

The North Atlantic Treaty has had the tremendous advantage of securing, for the past twenty years or more, the presence of American forces on European soil in sufficient numbers to allow Europe the longest period of peace in its history. It is no secret for anyone that the United States is now contemplating a reduction of its military commitments outside American territory, and it is probable that these concerns will have repercussions on the American presence in Europe. Even if, as we hope, the United States succeeds in inducing the Soviet Union to withdraw part of its forces stationed in Eastern Europe at the same time as America withdraws part of its own forces from Western Europe, this balanced withdrawal of forces of the two major powers would do little to improve the European military balance. Sufficient proof of this is afforded by the proximity of Russia. It behoves Europe to shoulder, in the main, responsibility for its own defence; and it can only do so if it adds as little as possible to the burdens which weigh on the economies of the constituent countries, and if, by a rational organisation, based on the concerted manufacture of armaments, it succeeds in appreciably lowering production costs.

But, and this is another point which has been made on several occasions by our Assembly, the joint manufacture of armaments can only produce its full effects in so far as it is carried out within a permanent and organic framework. Attempts have often been made to determine this framework. Moreover, several projects have been prepared for the constitution of the United States of Europe. Some of them have had a mild success, both deserved and lasting.

Alas! The building of a prosperous and secure Europe is a task requiring more than legal perfection for its accomplishment. Bringing currencies into line means integrating our economies; integrating economies means expressing ourselves through a common policy established

by common institutions. The recent monetary crisis made us realise that, in the absence of a common policy and a common economy, it was not possible to bring about identical reactions to the same events.

Building Europe means embarking on the long process of the territorial formation of States. Western European Union must see to ensuring security and to working out a common foreign policy.

The Brussels Treaty is binding on the seven member States for fifty years. Sixteen years have already passed, and they have brought the peoples of our continent decidedly closer to one another.

The Assembly of Western European Union is conscious of the historic task it has to accomplish within the prescribed period.

It has rejected the facile solutions that looked so attractive in the world of dreams but in the hard world of reality were seen to be vitiated by errors.

It will persevere in the lengthy labour of uniting peoples for which it was founded. (*Applause*)

### **8. Adoption of the draft Order of Business for the First Part of the Session**

(*Doc. 531*)

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, the next Order of the Day is the adoption of the draft Order of Business of the First Part of the Seventeenth Ordinary Session of the Assembly.

The draft Order of Business is contained in Document 531, dated 27th May 1971.

Are there any objections to this draft Order of Business ?...

The Order of Business of the First Part of the Seventeenth Session is therefore adopted.

Ladies and Gentlemen, I have been informed of a difficulty which has arisen in the General Affairs Committee. The report originally included in the agenda presented by our colleague Mr. Judd, together with the relevant draft recommendation, have not been adopted, because there were 9 votes for and 9 votes against.

*M. le Président (suite)*

le savez, impossible de séparer le domaine de la politique étrangère de celui de la défense, et les obligations qu'impose l'U.E.O. impliquent, par conséquent, une coordination toujours plus poussée dans le domaine politique. Or, il apparaît de plus en plus nettement que l'Europe va se trouver, au cours des prochaines années, confrontée avec des responsabilités nouvelles en ce qui concerne sa défense.

Le Traité de l'Atlantique nord a eu l'immense avantage de lui assurer, pendant plus de vingt ans, la présence sur son sol de forces américaines suffisamment importantes pour lui assurer la plus longue période de paix de son histoire. Ce n'est un mystère pour personne que les Etats-Unis envisagent aujourd'hui de réduire leurs engagements militaires hors du territoire américain et il est vraisemblable que ces préoccupations auront des répercussions sur leur présence en Europe. Parviendraient-ils, comme nous l'espérons, à obtenir de l'Union Soviétique qu'elle retire une partie de ses forces stationnées en Europe orientale en même temps que l'Amérique retirerait une partie de celles qu'elle maintient en Europe occidentale, que même un retrait équilibré des forces des deux grandes puissances n'améliorerait que peu l'équilibre militaire européen. La proximité de la Russie suffit à le démontrer. C'est à l'Europe de prendre en charge l'essentiel de sa propre défense ; elle ne peut le faire qu'en grevant le moins possible les charges qui pèsent sur l'économie des pays qui la composent, par une organisation rationnelle, fondée sur la fabrication concertée des armements, si elle parvient à abaisser sensiblement les coûts de production.

Mais, et cela aussi notre assemblée l'a affirmé à plusieurs reprises, la fabrication en commun des armements ne peut développer tous ses effets que dans la mesure où elle se situe dans un cadre permanent et organique. Ce cadre, on a souvent tenté de le fixer. Plusieurs projets de constitution des Etats-Unis d'Europe ont été tracés, par ailleurs. Certains ont connu un succès d'estime mérité et durable.

Hélas ! faire l'Europe dans la prospérité et dans la sécurité n'est pas une œuvre que la seule perfection juridique permette d'accomplir. Allier les monnaies, c'est intégrer les économies ; intégrer les économies, c'est s'exprimer par une politique commune construite par des institutions

communes. Lors de la dernière crise monétaire, on a pu voir qu'à défaut de politique commune et d'économie commune, il n'avait pas été possible d'élaborer une réaction identique aux mêmes événements.

Faire l'Europe, c'est entamer la longue carrière de la formation territoriale des Etats. L'Union de l'Europe Occidentale doit veiller à assurer la sécurité et à élaborer une politique étrangère commune.

Le Traité de Bruxelles lie les sept Etats qui en sont membres pour cinquante années. Seize ans se sont déjà passés, qui ont rapproché considérablement les peuples de notre continent les uns des autres.

L'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale est consciente de la tâche historique qu'elle doit accomplir dans le délai imparti.

Elle a renoncé aux solutions faciles que tous les rêves acclamaient et que toutes les réalités montraient entachées d'erreurs.

Elle persévéra dans le long travail d'union des hommes pour laquelle elle a été fondée. (*Applaudissements*)

### **8. Adoption du projet de calendrier de la première partie de la session**

(Doc. 531)

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, l'ordre du jour appelle l'adoption du projet de calendrier de la première partie de la Dix-septième session ordinaire de l'Assemblée.

Il s'agit du projet de calendrier contenu dans le Document 531, portant la date du 27 mai 1971.

Il n'y a pas d'opposition à ce projet de calendrier ?...

Le calendrier de la première partie de la Dix-septième session est donc adopté.

Mesdames, Messieurs, j'ai été informé d'une difficulté qui a eu lieu au sein de notre Commission des Affaires Générales. En effet, le rapport qui figurait en premier lieu à notre ordre du jour, présenté par notre collègue M. Judd, ainsi que le projet de recommandation y afférent, ayant obtenu neuf voix contre neuf, n'ont pas été adoptés.

*The President (continued)*

From the point of view of the Rules of Procedure, the situation with which this confronts us is rather a curious one, for this is the first time that such a problem has arisen in Western European Union. It has already arisen in parliaments which have the same way of working ; but here, as I said, we are meeting it for the first time.

From conversations I have had, it appears that there were highly differing ideas on the manner in which we should proceed. This being so, and to avoid my giving, in my capacity as President, an interpretation of the Rules of Procedure which may clash with the considered opinions of certain members, it seems to me advisable, before we continue our proceedings, to have a meeting of the Presidential Committee to discuss this quite unexpected difficulty.

Therefore, since this is the first item on our agenda, I propose that the Assembly suspend its proceedings for about twenty minutes to enable the Presidential Committee to meet, and I am convinced that the Committee will reach a wise decision which will enable us shortly to propose to you a satisfactory solution.

Does anyone wish to speak ?...

The proposal seems to meet with the Assembly's approval.

The Sitting is therefore suspended.

*(The Sitting was suspended at 10.55 a.m. and resumed at 11.45 a.m.)*

**9. Observers**

The PRESIDENT (Translation). — Two parliamentarians from Denmark and two parliamentarians from Norway are doing us the honour of attending our meetings as observers.

I extend a cordial welcome to Mr. Moeller and to Mr. Olesen, members of the Danish Folketing. *(Applause)*

We are delighted to have them with us.

Ladies and Gentlemen, Mr. Lillaas and Mr. Vattekær, members of the Norwegian Storting,

who attended the second part of our previous session, last November, will also be arriving.

This shows the interest which our proceedings hold for these two States, which are applicants for membership of the European Communities.

**10. Europe's place in the world**

*(Statement by Mr. Schulz,  
Chairman of the General Affairs Committee)*

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, the difficulty to which I referred just now, namely the rejection of Mr. Judd's report, due to a tie in the number of votes in the Committee concerned, has, as you know, been discussed by the Presidential Committee.

Before informing you of the conclusions reached by this Committee, I first call Mr. Schulz, Chairman of the Committee, so that he can explain to you how the question arose.

Mr. SCHULZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the report on Europe's place in the world, tabled by a colleague who holds strong views on the matter, gave rise to lengthy and serious arguments in the Committee concerned. After a thorough revision of the explanatory memorandum, made by the Chairman of the Committee with a remarkable degree of co-operation from the Rapporteur, the document was re-submitted to the Committee on 2nd June for the final drafting of a recommendation and for adoption. The Committee, which did not have a quorum on the day in question but whose composition was representative, adopted the report unanimously in its entirety. This would suggest, with a degree of probability bordering on certainty, that the same, or at least a similar, result could be expected at the following meeting of the Committee, which was held yesterday. This expectation proved false — yesterday nine colleagues voted for and nine against the draft report.

Under these circumstances I feel bound to hand back to the Assembly the responsibility for dealing with this item on the agenda.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Schulz.

I call Mr. van der Stoep.

*M. le Président (suite)*

En matière de Règlement, la situation qui se présente est assez curieuse, car c'est la première fois qu'un tel problème se pose dans le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale. Il s'est déjà posé dans les parlements qui adoptent la même manière de travailler, mais, ici, je le répète, il se présente pour la toute première fois.

Le hasard des conversations que j'ai eues m'a montré qu'il y avait des interprétations fort divergentes sur la manière dont nous devons procéder. Dans ces conditions, afin de ne pas me livrer, en ma qualité de Président, à une interprétation du Règlement qui pourrait être par trop en opposition avec les opinions considérées de certains membres, il me paraît utile, préalablement à la suite de nos travaux, que le Comité des présidents puisse se réunir afin de délibérer de cette difficulté, parfaitement inattendue.

Aussi, comme il s'agit du premier point de notre ordre du jour, je propose à l'Assemblée de suspendre ses travaux pendant une vingtaine de minutes afin de pouvoir réunir le Comité des présidents, et je suis convaincu que la sagesse de celui-ci nous permettra de vous présenter tout à l'heure une solution qui vous satisfera.

Quelqu'un demande-t-il la parole à ce propos ?...

Cette proposition paraît convenir à l'Assemblée.

La séance est donc suspendue.

(La séance, suspendue à 10 h. 55, est reprise à 11 h. 45)

**9. Observateurs**

M. le PRÉSIDENT. — Deux parlementaires du Danemark et deux parlementaires de la Norvège nous font l'honneur de participer à nos travaux en qualité d'observateurs.

Je souhaite une cordiale bienvenue à M. Moeller et à M. Olesen, membres du Folketing danois. (Applaudissements)

Nous sommes charmés de les retrouver parmi nous.

Mesdames, Messieurs, M. Lillaas et M. Vattekar, membres du Storting norvégien, qui assis-

taient en novembre dernier à la deuxième partie de notre précédente session, vont également arriver.

Cela montre l'intérêt que nos travaux peuvent présenter pour ces deux États qui sont candidats aux Communautés européennes.

**10. La place de l'Europe dans le monde**

(Communication de M. Schulz, président de la Commission des Affaires Générales)

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, la difficulté que je vous communiquais tout à l'heure, à savoir que le rapport de M. Judd avait été rejeté, à parité de voix, par la commission compétente, a fait l'objet, vous le savez, d'une délibération du Comité des présidents.

Tout d'abord et avant de vous dire les conclusions auxquelles il est arrivé, je donne la parole à M. Schulz, président de la commission, pour qu'il puisse vous exposer la genèse de la question.

M. SCHULZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, le rapport sur « La place de l'Europe dans le monde » présenté par un collègue très convaincu de son sujet, a fait l'objet, au sein de la commission compétente, de discussions très approfondies, très sérieuses et pleines de controverses. Après un remaniement fondamental de l'exposé des motifs entrepris par le président de la commission, aidé par le remarquable esprit de coopération du rapporteur, la recommandation fut soumise de nouveau à la commission, le 2 juin, pour rédaction définitive et adoption. La commission qui, ce jour-là, ne réunissait pas le quorum, mais était représentative, adopta le texte dans son ensemble, à l'unanimité. On pouvait dès lors s'attendre, avec une quasi-certitude, à ce que la commission qui s'est réunie hier adopte une décision identique ou tout au moins équivalente. Or, ce ne fut pas le cas : lors du vote d'hier, neuf membres de la commission se prononcèrent pour le projet de rapport, et neuf membres contre.

Dans ces conditions, je me vois obligé, M. le Président, de renvoyer à l'Assemblée la responsabilité d'examiner ce point de l'ordre du jour.

M. le PRÉSIDENT. — Merci, M. Schulz.

La parole est à M. van der Stoel.

Mr. van der STOEL (*Netherlands*). — I know from personal experience that there have been four meetings of the General Affairs Committee to discuss Mr. Judd's report — four meetings in which there have been long discussions during which Mr. Judd was very accommodating. Rule 42 of the Rules of Procedure says that if there is not unanimity of views on a specific subject the different views must be expressed. There is no doubt that Mr. Judd was prepared to do that. He said repeatedly that he wanted to include different opinions in order to present a fair picture of the various views expressed in the Committee. Mr. Judd has agreed to a working group to formulate a specific point. As recently as yesterday he announced his willingness to state clearly in the report what the points of difference were. He has done what he could to make it clear that he wanted to take into account the various opinions, and finally the recommendation submitted to the Committee was certainly not very controversial.

He would have been willing to include in the report, as an addendum, the specific point on which there was still disagreement in the Committee. Nevertheless, nine of the Committee voted for and nine against the report, and therefore it cannot be presented.

This, in my view, raises a very serious question as to what is to happen in future to Rapporteurs who want to present a report which does not on all points represent the majority view in the Committee. Is it to be the practice from now on that the Rapporteur will not be allowed to present his report to the Assembly? If this is the case, I am afraid that it will be difficult for the Assembly to function as it has done so far. Or must we go the other way and continue to discuss until we have established a point of view which might be agreeable to everyone, but which might be so vague that no proper discussion can take place? The problem is far more important than the point of procedure. What is to happen in future to Rapporteurs who on a certain number of points might have opinions not held by the majority of the Committee? Are they to be Rapporteurs or not? A considerable number of members of the Assembly make me fear that this would no longer be possible.

This is a very serious matter, and, for this reason, speaking on behalf of the Chairman of the Socialist Group, Mr. Stewart, who cannot be with us this morning, I should like to move

formally that we reconsider carefully Rule 42 of the Rules of Procedure. A certain interpretation was given yesterday to Rule 42 which, in my view, would make it virtually impossible for members who feel rather strongly on certain points which may not be the majority view, to act as Rapporteurs to the Assembly. If this is to be the case this would discriminate against a number of capable members of the Assembly which would greatly impoverish our debates.

Having read the report of our capable and learned colleague, Mr. Prélot, I thought Committee members ought to act in a different way, but clearly what happened yesterday makes me fear that a different interpretation was followed. This alarms me and the Socialist Group greatly, and therefore I hope that there will be a full debate on Rule 42 in this Assembly and that there will be renewed consideration of the content of this rule during the next meeting of the Presidential Committee.

Finally, I should like to point out once again that I regret that many of those who could have made comments and additions to the Judd report were absent when the discussion on the report took place. They came into the discussion only at a very late stage and when they were offered the opportunity to make a comment as an addendum to the report they refused to do so. This is not a proper procedure to adopt.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Blumenfeld.

Mr. BLUMENFELD (*Federal Republic of Germany*). — On a point of order, I should like your guidance, Mr. President. Are we discussing the rules of the Assembly in general, or are we discussing whether to accept the report, to send it back to the Committee, or to debate it? I gathered that that was the advice which you gave us.

The PRESIDENT (Translation). — The Chairman of the General Affairs Committee has explained to us the difficulty with which we are faced.

Mr. van der Stoel is of the opinion, if I understand him aright, that Rule 42 should be reviewed, first by the Committee on Rules of Procedure and Privileges and then probably by the Presidential Committee.

I would draw your attention, and particularly that of the speakers, to the following point: in

M. van der STOEL (*Pays-Bas*) (Traduction). — Je sais personnellement que la Commission des Affaires Générales a tenu, pour examiner le rapport de M. Judd, quatre réunions marquées par de longues discussions au cours desquelles M. Judd s'est montré très accommodant. L'article 42 du Règlement dispose que lorsqu'il n'y a pas unanimité sur un sujet déterminé, les différents points de vue doivent s'exprimer. M. Judd était indubitablement prêt à l'accepter. Il a indiqué à plusieurs reprises qu'il souhaitait mentionner diverses opinions dans son rapport afin de lui faire refléter équitablement les idées des membres. Il a même admis qu'un groupe de travail soit constitué pour étudier un point précis. Hier encore, il se déclarait disposé à préciser clairement dans le rapport les points de désaccord. Il s'est efforcé ainsi de manifester sa volonté de tenir compte des diverses opinions. En fin de compte, le projet de recommandation soumis à la commission ne prêtait certainement guère à controverse.

M. Judd aurait accepté d'ajouter au rapport, sous forme d'addendum, le point précis sur lequel la commission restait en désaccord. Néanmoins, comme neuf membres de la commission ont voté contre le rapport et neuf pour, l'Assemblée ne peut en être saisie.

Tout cela soulève, à mon avis, une question très sérieuse : que se passera-t-il, à l'avenir, quand un rapporteur voudra présenter un rapport ne correspondant pas sur tous les points aux vues majoritaires de la commission ? N'aurait-il plus le droit de présenter son rapport à l'Assemblée ? S'il en était ainsi, je crains que l'Assemblée n'éprouve de la difficulté à continuer de fonctionner comme elle l'a fait jusqu'à présent. Faut-il, au contraire, poursuivre nos débats jusqu'à ce que nous déterminions une position qui convienne à tout le monde, mais qui risque d'être trop vague pour qu'aucune discussion valable soit possible ? Le problème est loin d'être une simple question de procédure. Qu'arrivera-t-il aux rapporteurs qui auront, sur certains points, des opinions que ne partage pas la majorité de la commission ? Resteront-ils rapporteurs ou non ? Si j'en juge par l'attitude d'un nombre notable des membres de cette assemblée, ils ne pourraient plus l'être, je le crains.

Ce problème étant très grave, je vous demande officiellement, au nom de M. Stewart, président du Groupe socialiste, qui n'a pu être des nôtres ce matin, de réexaminer avec soin l'article 42 du

Règlement. On en a donné hier une interprétation qui, selon moi, empêcherait pratiquement les membres de l'Assemblée qui auraient, sur tel ou tel point, une opinion non conforme à celle de la majorité, d'être rapporteurs à l'Assemblée. S'il devait en être ainsi, nombre de membres très compétents de l'Assemblée seraient l'objet d'une discrimination qui aurait pour effet d'appauvrir considérablement nos débats.

Après avoir lu le rapport de notre distingué collègue M. Prélôt, je pensais que les membres de la commission allaient agir différemment, mais ce qui s'est passé hier me fait nettement craindre que l'interprétation soit différente, ce qui n'est pas sans m'inquiéter, comme tout le Groupe socialiste d'ailleurs. J'espère donc que l'Assemblée va débattre à fond de cet article 42 et que son texte va être réexaminé lors de la prochaine réunion du Comité des présidents.

Enfin, je voudrais une fois de plus déplorer que nombre de ceux qui auraient pu formuler des observations à l'égard du rapport Judd et y apporter des adjonctions aient été absents durant sa discussion. Ils n'ont participé au débat qu'à un stade très avancé et, quand on leur a proposé d'exprimer leur opinion sous forme d'addendum, ils s'y sont refusés. Cette façon de faire n'est pas régulière.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Blumenfeld.

M. BLUMENFELD (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — J'aimerais avoir votre avis sur une question de procédure, M. le Président. Sommes-nous en train de discuter du Règlement de l'Assemblée d'une manière générale, ou d'examiner la question de savoir s'il convient d'accepter le rapport, de le renvoyer en commission ou d'en débattre ? J'ai cru comprendre que c'était ce que vous nous aviez conseillé.

M. le PRÉSIDENT. — M. le président de la Commission des Affaires Générales nous a montré la difficulté devant laquelle nous nous trouvons.

M. van der Stoel estime, si je le comprends bien, que l'article 42 doit être revu, par la Commission du Règlement d'abord, probablement par le Comité des présidents ensuite.

J'attire votre attention, et spécialement celle de chacun des intervenants, sur ceci : dans l'ac-

*The President (continued)*

the present debate, it is solely the procedure and not the substance which is to be considered. For this reason I think that I can call the members of the Presidential Committee without having given previous notice.

This item is at present included in our agenda but the report has not been adopted by the Committee. What, then, is to be its fate ?

I call Mr. Bettiol.

Mr. BETTIOL (*Italy*) (Translation). — Mr. President, this Assembly has always, and more particularly under your Presidency, been very scrupulous in its observance of the democratic rules governing the existence of representative assemblies. It is my opinion that this question of the Judd report cannot be discussed in this Assembly, either on formal grounds or, even more so, on grounds of substance and merit, because the report does not exist.

When a report fails to obtain a majority of votes in a Committee, there is no possibility of its being referred to the Assembly. It is said that the report was already placed on the agenda ; but it was put on the agenda in the belief that it would be approved in the Committee by a majority vote ; on the grounds, that is to say, of a mistaken assessment of the prospects of the report being approved. Since this was not the case, the inclusion of this item on the agenda is not valid, and since it is not valid it is obvious that, even on procedural grounds, it cannot be discussed here. It is maintained, however, that the Assembly, this morning, approved the agenda : but the Assembly should have been informed, before approving it, of the situation which arose yesterday in the General Affairs Committee. As a result our Assembly approved the agenda without being aware of the real position, so that the decision was taken on false premises, and thus is not valid. In view of this we cannot now, in my opinion, discuss this report because, legally, it does not exist, it has no validity, and it behoves us to relegate it to the questions which belong to the past and which the Committee has rejected.

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I cannot accept Mr. Bettiol's remarks.

This question was put just now. Normally, having regard to the duties of the President, and

contrary to what was said by the honourable member, it is not the Assembly that decides upon the agenda, though it may determine the order of the debates.

Paragraph 3 of Rule 17 of the Rules of Procedure states that :

“On the basis of the draft prepared by the Bureau, the Presidential Committee shall adopt the agenda for the next session or part-session and fix the date of the opening or resumption of the session. The agenda shall be communicated to Representatives and Substitutes at the same time as the date of the opening or resumption of the session.”

The text of the present agenda was adopted by the Presidential Committee on 16th February 1971. I should like to make it clear that it was not adopted conditionally, but was in fact approved by all the members.

Since then, a new event has occurred. Our discussion must be concerned with this event and with nothing else.

Just now, I was merely following the normal sequence of our proceedings, in accordance with the provisions of Rule 17. Consequently, we have solely to decide on the fate we are going to assign to Mr. Judd's report.

I now call Mr. Darling.

Mr. DARLING (*United Kingdom*). — I want to challenge the opinion about the Rules of Procedure which we have just heard.

It is true that the agenda for the Assembly has, under Rule 18, to be circulated, and has to be either accepted or rejected here. We have now accepted the Order of Business, which includes Mr. Judd's report.

I wish to refer, as a matter of the order of procedure, to the fourth paragraph of Rule 16, which says that the Assembly may, at the request of the Committee concerned, remove an item from its register.

I am a member of the General Affairs Committee. I have attended many of its meetings, in the course of which the Judd report has been discussed. As you have been told, after two hours' discussion last evening, a motion was put before the General Affairs Committee to accept the Judd report. The voting was 9-9. Therefore the Chairman of the Committee had to rule that the report was not accepted.

*M. le Président (suite)*

tuel débat, c'est la procédure seulement et non le fond qui doit être considéré. C'est la raison pour laquelle je crois pouvoir donner aux membres du Comité des présidents la parole sans l'avoir dit préalablement.

Ce point est, en effet, inscrit à l'heure actuelle à notre ordre du jour, mais le rapport n'a pas été adopté par la commission. Dès lors, quel sort devons-nous lui réserver ?

La parole est à M. Bettiol.

M. BETTIOL (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, l'Assemblée a toujours observé scrupuleusement — et particulièrement sous votre présidence — les règles démocratiques qui gouvernent la vie des assemblées représentatives. Or, il ne me paraît pas possible d'examiner le rapport Judd quant à la forme, ni, à plus forte raison, quant au fond, puisqu'il n'existe pas.

Quand un rapport ne recueille pas la majorité des suffrages en commission, il ne saurait être soumis à l'Assemblée. On nous dit que l'examen du rapport a été inscrit à l'ordre du jour, mais on croyait alors, à tort, qu'un autre sort lui serait réservé et qu'il allait recueillir la majorité en commission. Il n'en a rien été ; l'inscription à l'ordre du jour est donc sans valeur et, de ce fait, ne fût-ce que pour des raisons de procédure, il ne peut pas être question d'examiner ce rapport ici. On nous dit que, ce matin, l'Assemblée a adopté le calendrier de ses travaux, mais il eût fallu informer l'Assemblée de ce qui s'était passé hier à la Commission des Affaires Générales avant de l'inviter à se prononcer car, fondée sur la méconnaissance des faits, sa décision n'est pas valable. Nous ne pouvons donc, à mon sens, examiner cette question puisqu'elle n'a ni existence juridique, ni valeur, et nous devons, sans hésiter, la reléguer parmi les questions qui appartiennent au passé et sur lesquelles la commission compétente a émis un avis négatif.

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, je ne puis pas accepter les observations de M. Bettiol.

Cette question a été posée tout à l'heure. Normalement, dans le cadre des attributions du Pré-

sident, et contrairement à ce qu'a dit l'honorable membre, ce n'est pas l'Assemblée qui fixe l'ordre du jour, mais elle peut fixer la suite des débats.

L'article 17 du Règlement dispose, en effet, en son troisième alinéa :

« Sur la base du projet établi par le Bureau, le Comité des présidents fixe la date d'ouverture ou de reprise de la session et adopte l'ordre du jour de la session ou partie de la session à venir. L'ordre du jour est porté à la connaissance des Représentants et des Suppléants en même temps que la date d'ouverture ou de reprise de la session. »

Or, le texte du présent ordre du jour a été adopté par le Comité des présidents le 16 février 1971. Je précise qu'il n'a pas été adopté sous condition, mais bien approuvé par tous les membres.

Depuis lors, un événement nouveau s'est produit. C'est de cet événement que nous devons discuter et de rien d'autre.

Tout à l'heure, je n'ai fait que suivre l'ordre normal de nos travaux, par application des dispositions de l'article 17. Il convient donc uniquement de nous prononcer sur le sort que nous comptons réserver au rapport de M. Judd.

La parole est maintenant à M. Darling.

M. DARLING (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je tiens à m'élever contre l'opinion qui vient d'être exprimée à propos du Règlement.

Aux termes de l'article 18, l'ordre du jour de l'Assemblée doit certes être distribué, puis approuvé ou rejeté, mais nous avons déjà accepté le calendrier où figure le rapport de M. Judd.

A ce titre, je voudrais rappeler qu'aux termes du paragraphe 4 de l'article 16, l'Assemblée peut prononcer, à la demande de la commission intéressée, le retrait d'une question du rôle.

Membre de la Commission des Affaires Générales, j'ai assisté à un grand nombre des réunions au cours desquelles le rapport Judd est venu en discussion. On vous a exposé qu'après deux heures de débats, la commission a décidé de mettre aux voix une motion portant approbation du rapport Judd. Les voix s'étant partagées à raison de neuf contre neuf, le président de la commission a dû décider que le rapport n'était pas accepté.



*Mr. Darling (continued)*

I must ask the Assembly to consider what would have happened if the motion had been presented as requested in paragraph 4 of Rule 16. If the motion before the Committee had been that the General Affairs Committee decides to remove the item from the agenda, the voting would have been again 9-9 and, since there would not have been a majority, the motion would have been lost. In other words, the item would have come before this Assembly.

We cannot have it one way without considering the other way. The motion before the General Affairs Committee was whether the Judd report should be accepted. The Committee did not accept it. However, there was no motion before the Committee asking it to reject it.

The rule which governs our procedure in this Assembly says that an item may be removed from the agenda if the Committee concerned requests the Assembly to remove it. There has been no such request. I suggest, therefore, that you must rule that, because the General Affairs Committee has not asked for this item to be removed from the agenda, in accordance with our Rules of Procedure, the item is still on the agenda and we must discuss it.

You have also said that we are discussing only procedure at the moment and that we are not dealing with the content of the Judd report. Accordingly, I confine my contribution to this debate to my point of order. I ask you to rule on the issue that I have raised. However, I must also ask to be allowed to contribute to the debate when the Judd report, properly in my view, comes before the Assembly for discussion.

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, there are still six people who are listed to speak on the question of procedure.

I am aware that in our assemblies, there are always a number of speakers on points of procedure. But do you not think that the list of speakers might now be closed? (*Assent*)

I call first Lord Gladwyn.

Lord GLADWYN (*United Kingdom*). — Mr. President, I at least will be very brief indeed.

Many of us have considerable sympathy with Mr. Judd in his predicament and the predicament into which the Assembly has fallen.

Speaking for the Liberal Group, I would say this. It is evident we have now no report before us which we can consider. Here I do not altogether agree with the interpretation of the rules given just now by our friend, Mr. Darling. The report has not been approved and therefore, so far as we are concerned, the report does not exist. Nevertheless we have on our agenda the item "Europe's place in the world — presentation of the report by Mr. Judd on behalf of the General Affairs Committee". The General Affairs Committee has not approved Mr. Judd's report and therefore in our view the report cannot be presented.

However, it seems to us there are two possibilities. It is conceivable that you, Mr. President, might ask the Assembly — because after all the Assembly by itself can do anything it likes — whether or not it would wish to have a debate, say, limited in time on the basis of no report at all. It is not the opinion of my colleagues that that would be very desirable, but still that is a possibility on which you could consult the Assembly. If the Assembly so desires, it would be possible for that to happen. But what we in the group think would be preferable would be for you simply to take note of the fact that there is no report and therefore we cannot discuss the matter now, but we should ask the General Affairs Committee to reconsider the matter and present a new report, which would have to be an agreed report, at the next session of the Assembly.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Lord Gladwyn.

For the moment, I have several proposals before me. There is Mr. van der Stoep's proposal, to the effect that in any case Rule 42 be re-examined first by the Committee on Rules of Procedure and Privileges, and then by the Presidential Committee. Next there is the proposal by Lord Gladwyn, who says that the Assembly can proceed to a debate on this subject, but who proposes — if I understand rightly — that the matter be referred back to the Committee.

(*The President continued in English*)

On the point of procedure, I call Mr. Judd.

*M. Darling (suite)*

Je demande à l'Assemblée de considérer ce qui se serait passé si la motion avait été présentée comme l'exige le paragraphe 4 de l'article 16. Si l'on avait demandé à la Commission des Affaires Générales de rayer ce point de l'ordre du jour, il y aurait encore eu neuf voix pour et neuf contre et, faute de majorité, le texte aurait été rejeté. En d'autres termes, l'Assemblée serait saisie de ce point.

Il convient de considérer le problème sous ses deux aspects à la fois. On a demandé à la Commission des Affaires Générales d'accepter le rapport Judd. Elle s'y est refusée. Mais elle n'était saisie d'aucune proposition visant au rejet du rapport.

D'après l'article qui régit la procédure de notre assemblée, cette dernière peut retirer une question de son ordre du jour si la commission intéressée le lui demande. Mais elle n'est saisie d'aucune demande de ce genre. Je vous demande donc de décider que, la Commission des Affaires Générales n'ayant pas demandé, conformément au Règlement, le retrait de ce point de l'ordre du jour, ce point continue d'y figurer et doit venir en discussion.

Vous avez également indiqué qu'à l'heure actuelle, nous ne discutons que de procédure et que le contenu du rapport Judd n'est pas en cause. En conséquence, mon intervention ne porte que sur ce point de procédure et je vous demande de prendre une décision sur le problème que je viens de soulever. Mais je demande également à être autorisé à participer au débat lorsque l'Assemblée sera saisie du rapport Judd, à mon avis d'une manière tout à fait régulière.

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, six orateurs sont encore inscrits sur la question de procédure.

Je sais que, dans les assemblées, de nombreux orateurs interviennent toujours sur des points de procédure. Mais ne pensez-vous pas que nous pourrions clore ici la liste des orateurs ? (*Assentiment*)

La parole est tout d'abord à Lord Gladwyn.

Lord GLADWYN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Pour ma part, M. le Président, je serai très bref.

Nous sommes nombreux à déplorer la situation fâcheuse dans laquelle se trouvent aussi bien M. Judd que l'Assemblée.

En tant que porte-parole du Groupe libéral, je dirai que nous n'avons évidemment aucun rapport à examiner. Je ne suis pas tout à fait d'accord sur ce point avec l'interprétation du Règlement que vient de nous donner notre ami M. Darling. Le rapport n'a pas été approuvé et, dans ces conditions, il n'existe pas, en ce qui nous concerne. Notre ordre du jour contient néanmoins un point intitulé : « La place de l'Europe dans le monde : présentation du rapport déposé par M. Judd au nom de la Commission des Affaires Générales. » La Commission des Affaires Générales n'ayant pas approuvé le rapport de M. Judd, nous estimons qu'il ne peut pas être présenté.

Il nous semble toutefois que deux possibilités s'offrent à nous. On peut concevoir, M. le Président, que vous demandiez à l'Assemblée — qui après tout peut agir à sa guise — si elle désire ouvrir un débat de durée limitée sans se fonder sur aucun rapport. Mes collègues estiment que cela ne serait pas très souhaitable, mais il s'agit néanmoins d'une possibilité que vous pourriez soumettre à l'Assemblée. Si l'Assemblée le désirait, cela pourrait se faire. Notre groupe, quant à lui, préférerait que vous nous donniez simplement acte de l'absence de rapport et de l'impossibilité où nous sommes d'examiner cette question. En revanche, nous devrions inviter la Commission des Affaires Générales à reconsidérer la question et à présenter, à la prochaine session de l'Assemblée, un nouveau rapport qu'elle ait approuvé.

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie, Lord Gladwyn.

Pour le moment, je suis saisi de plusieurs propositions. Il y a celle de M. van der Stoep, qui consiste à faire réexaminer en tout cas l'article 42 par la Commission du Règlement, puis par le Comité des présidents. J'ai ensuite la proposition de Lord Gladwyn, disant d'une part, que l'Assemblée peut procéder à une discussion à ce sujet, mais proposant, si j'ai bien compris, le renvoi en commission.

(*Le Président continue en anglais*)

(Traduction). — La parole est à M. Judd sur la question de procédure.

Mr. JUDD (*United Kingdom*). — Mr. President, before I say anything on the procedural discussion, I want to ask your guidance.

The Assembly is in a very difficult situation about which I am as concerned as anybody. I want briefly and succinctly at some point to make a personal statement, because several times there have been references to the Judd report as the origin of the problem as it now exists. It seems to me we cannot have a very meaningful discussion even on procedure unless I, as Rapporteur, have an opportunity at some point to make a few observations on the situation rather in the tone, which I gather was in order, of what my colleague Mr. van der Stoel said in his contribution. If that was in order what I want to say would be in order, but, Mr. President, I need your guidance.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Duncan Sandys.

Mr. SANDYS (*United Kingdom*). — Mr. President, I should like quite simply to support the proposal made by Lord Gladwyn. In any case, I do not believe there is much choice before us. The matter can be discussed only in accordance with our agenda this morning. It is already quarter past twelve. I really do not think it would do justice to the subject of Europe's place in the world if we were to try without any report to discuss this vast subject in at the most three-quarters of an hour.

Therefore, I do not think we have any option — quite apart from any of these interesting points of procedure — but to ask the Committee to consider the matter further and produce a report on this very important subject for our next session later in the year.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Carlo Schmid.

Mr. SCHMID (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I am surprised that this is being found so complicated. It sometimes seems to me that we are trying to develop a philosophy of the Rules of Procedure; I do not think this is called for. The procedure is really quite simple and is laid down in writing. The facts are that the agenda includes an item called "Europe's place in the world", and so we have to discuss this item.

It is quite true that the Rules of Procedure do not allow us to deal with this point on its merits,

because we have no report before us and it is impossible to discuss the matter without a report. We must, however, discuss what happened to the brief given to the Committee by the Assembly, and reach a decision on the outcome of the Committee meeting.

This might lead us to the conclusion that as the Committee was unable to reach a decision, the matter has lost its substance and is therefore deleted both from the agenda and from our deliberations.

On the other hand we might say that the matter could be pursued by referring it back to the Committee, as has just been suggested, asking them to try to draw up a report that can be presented to the Assembly. Should this prove impossible — that is should the voting in the Committee remain as it has been so far — this item would have to be removed from the list of subjects for discussion; but I do not think we ought to contemplate this.

Let us therefore refer the matter back to the Committee, and ask them to produce a report that will enable the Assembly to reach a decision on its merits.

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I have before me a proposal submitted by Lord Gladwyn and seconded by Mr. Duncan Sandys and Mr. Carlo Schmid, that the matter be referred back to the Committee; I also have a proposal by Mr. van der Stoel relating to Rule 42 of the Rules of Procedure.

Lord GLADWYN (*United Kingdom*). — Mr. President, I suggested you should put two proposals to the Assembly. One possibility on which we could vote is that we should have a debate on the general subject limited in time. The other possibility is simply to refer the matter back to the Committee. I made two proposals.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Lord Gladwyn.

I call Mr. Peel.

Mr. PEEL (*United Kingdom*). — Mr. President, I submit that the Assembly would be mistaken to take any action other than to refer this matter back to the Committee. I make this point because I think it was unfortunate that the Assembly was asked to adopt the Orders of the Day put before us this morning containing this item. On the draft Order of Business the item is

M. JUDD (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, avant d'intervenir dans le débat de procédure, j'aimerais vous consulter.

L'Assemblée se trouve dans une situation très délicate qui nous préoccupe tous. J'aimerais faire une brève remarque personnelle, car on a indiqué à plusieurs reprises que le « rapport Judd » était à l'origine de la difficulté actuelle. Il me semble que nous ne saurions avoir une discussion valable, même sur des questions de procédure, sans qu'en ma qualité de rapporteur je puisse formuler sur la situation quelques observations qui iraient plutôt dans le sens des remarques de mon collègue, M. van der Stoel. Si ces dernières étaient conformes à la procédure, ce que j'ai à dire le sera également, mais j'ai besoin de vos conseils, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Duncan Sandys.

M. SANDYS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, j'aimerais simplement soutenir la proposition de Lord Gladwyn. De toute façon, je crois que nous n'avons guère le choix. D'après l'ordre du jour, la question ne saurait être discutée que ce matin. Comme il est déjà midi un quart, je ne pense vraiment pas que nous puissions rendre justice au thème de la place de l'Europe dans le monde en essayant de discuter de ce vaste sujet en l'absence d'un rapport et en trois quarts d'heure au maximum.

Je pense donc que notre seule option — en dehors des intéressants points de procédure que l'on a mentionnés — est d'inviter la commission à poursuivre l'examen de la question et à préparer, pour la prochaine session, un rapport sur ce sujet si important.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Carlo Schmid.

M. SCHMID (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, je m'étonne de ce que l'on trouve cette question si compliquée. J'ai parfois l'impression que nous essayons de développer une philosophie du Règlement. Je n'en vois pas la nécessité. Le Règlement ne pose aucun problème, il est établi. Un fait est certain : l'ordre du jour prévoit l'examen de la question : « La place de l'Europe dans le monde. » Il nous incombe donc d'examiner cette question.

Il est vrai que le Règlement nous interdit de statuer sur le fond. Car nous ne sommes pas

saisis d'un rapport, et sans rapport, pas de débat. Il importe toutefois d'examiner le sort du mandat donné à la commission par l'Assemblée et de nous prononcer sur le résultat des discussions de la commission.

Nous avons deux possibilités. Ou, le débat étant devenu sans objet faute d'une décision de la commission, nous le rayons non seulement de l'ordre du jour, mais aussi de la liste des problèmes qui nous préoccupent.

Ou nous décidons de poursuivre l'étude de la question en la renvoyant en commission, comme il vient d'être proposé, et en demandant à la commission de s'efforcer d'établir un rapport qui puisse être soumis à l'Assemblée. Si cela s'avérait impossible — la majorité en commission restant ce qu'elle est — nous devrions supprimer cette question de nos délibérations. Il ne convient pas, toutefois, que nous envisagions cela.

Je propose donc que la question soit renvoyée en commission et que nous invitons la commission à s'efforcer d'établir un rapport qui permette à l'Assemblée de prendre une décision sur le fond.

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, je suis saisi d'une proposition faite par Lord Gladwyn, appuyée par M. Duncan Sandys et par M. Carlo Schmid, tendant au renvoi en commission, et d'une proposition de M. van der Stoel portant sur l'article 42 du Règlement.

Lord GLADWYN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, je vous ai suggéré de soumettre deux propositions à l'Assemblée. La première, que nous pourrions mettre aux voix, est de tenir un débat d'une durée limitée sur ce sujet général. La seconde consiste simplement à renvoyer la question en commission.

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie, Lord Gladwyn.

La parole est à M. Peel.

M. PEEL (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, j'estime que l'Assemblée aurait tort de faire autre chose que de renvoyer cette question en commission. Si j'en parle, c'est qu'à mon avis, il est regrettable que l'Assemblée ait été invitée à adopter ce matin l'ordre du jour contenant ce point. Le projet d'ordre du jour porte en effet : « La place de l'Europe dans le

*Mr. Peel (continued)*

described as "Europe's place in the world — presentation of the report tabled by Mr. Judd on behalf of the General Affairs Committee". In fact, that item does not exist. It has not been adopted by the General Affairs Committee.

Although it may be correct to say that the Assembly is sovereign, it would, I think, be a very great mistake for the Assembly to go against its own Rules of Procedure.

Rule 26 (4) says :

"After a matter has been referred to a Committee, no text relative thereto may be adopted by the Assembly except on the basis of the text of the Committee to which the matter has been referred".

But there is no text from the Committee, so we have no text to consider. Therefore, we should refer the matter back to the Committee for further consideration. That is really all we can do.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Bauer.

Mr. BAUER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, there is no disputing the fact that the item forming the subject of the report compiled by Mr. Judd appears on the draft Order of Business. Those who would have preferred to see the report go back to the Committee should have intervened when the draft Order of Business was being proposed, and should have raised a point of order suggesting that it be referred back.

I equally refuse to accept the conclusion that a report does not exist. If one were to follow that line, the report would be a nothing. This is not so, for the simple reason that at no stage during the discussions were any fundamental objections raised against the text of the draft recommendation. The dispute concerned only the explanatory memorandum. So I feel that to declare the report non-existent, and to say that it cannot be debated, does not reflect favourably on an Assembly such as ours. Where, I would ask, is it going to lead us if after protracted negotiations on the eve of a plenary meeting the report is suddenly objected to and withdrawn? I venture to say that nothing would do greater disservice to this Assembly, especially at the present moment, than an attempt like this to stifle a debate on the most important report prepared for this Assembly. I propose that the Rules of

Procedure be looked at very carefully in this respect, and if needs be amended, to avoid similar debacles in future. And besides, a report that does not exist cannot be referred back to the Committee.

I should like to make a very basic suggestion here. If a report has been adopted it is tabled in the Assembly for a decision ; the Assembly is always entitled to vote against it, which means it is not accepted. Looking at it the other way round, if a report has been rejected in Committee the Assembly ought nevertheless to be able to accept it. These are matters that ought to be thought about carefully if democracy is to make sense.

My view is that, in view of the importance of the problem, it should be possible to debate the report today.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Bauer.

I call Mr. Margue.

Mr. MARGUE (*Luxembourg*) (Translation). — Mr. President, in the absence of the Chairman of the Federated Christian Democrat Group and British Conservatives, I have been asked to inform the Assembly concerning the general feeling of our group at its meeting yesterday, when it discussed the matter of this report — pending, of course, the decision of the competent Committee.

I am in agreement with previous speakers who proposed reference back to the Committee ; this for two reasons.

The first reason is formal. It is a fact that the report is included in the agenda because it was put there by the Presidential Committee. It is also a fact that this report has not been submitted to us by the General Affairs Committee because the report did not obtain a majority vote in that Committee.

There is no point in Mr. Darling's assertion that if the question had been put the other way round, if it had been proposed to vote on the rejection of the report, there would not have been a majority vote either. On that we are agreed ; but each Committee must adopt the reports it wishes to submit to the Assembly ; if a majority vote is not obtained, the report in question is not submitted to the Assembly.

This being so, it seems to us, without on that account contesting the competence of the Presi-

*M. Peel (suite)*

monde : présentation du rapport déposé par M. Judd au nom de la Commission des Affaires Générales. » En fait, ce rapport n'existe pas, puisqu'il n'a pas été adopté par la Commission des Affaires Générales.

On peut certes dire que l'Assemblée est souveraine, mais je pense que ce serait une très grave erreur de sa part d'agir à l'encontre de son propre Règlement.

L'article 26 (4) stipule :

« Après renvoi d'une question en commission, aucun texte ne peut être adopté que sur la base du projet de la commission saisie de la question. »

Or, aucun texte n'a été présenté par la commission. La question doit donc lui être renvoyée pour complément d'examen. C'est vraiment tout ce que nous pouvons faire.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Bauer.

M. BAUER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, il est indiscutable que la question faisant l'objet du rapport de M. Judd figure à l'ordre du jour. Ceux qui auraient préféré le renvoi en commission auraient dû intervenir lors de l'adoption de l'ordre du jour en proposant une motion à cet effet.

Je refuse également de conclure qu'il n'y a pas de rapport. Ce serait le considérer comme nul et non avenue, ce qui n'est pas exact puisque le projet de recommandation n'a rencontré aucune opposition de principe à aucun stade des débats. Seul l'exposé des motifs a été controversé. Dans ces conditions, il me paraît que l'Assemblée nuirait à son prestige en déclarant que le rapport n'existe pas et qu'il ne saurait en être débattu. Je voudrais poser la question suivante : à quoi sert-il de soulever brusquement, la veille d'une séance plénière, des objections contre un rapport discuté et de le faire retirer ? Je me permets d'observer que le prestige de l'Assemblée serait mal servi, surtout dans la situation actuelle, si l'on empêchait de cette manière la discussion du rapport le plus important prévu pour cette session. Je propose qu'on vérifie très attentivement le Règlement et qu'éventuellement, on

le modifie afin de pouvoir éviter des impasses de cet ordre. Au reste, il est impossible de renvoyer en commission un rapport qui n'existe pas.

A ce sujet, je me permets de soulever une question de principe. Tout rapport adopté par la commission compétente est soumis à l'approbation de l'Assemblée. Celle-ci a toujours le droit de voter contre le rapport, c'est-à-dire de ne pas l'adopter. Inversement, l'Assemblée devrait avoir la possibilité d'adopter un rapport même s'il a été rejeté par la commission. Si nous voulons que la démocratie ait un sens, il importe de réfléchir très sérieusement sur ces questions de principe.

Il me semble donc qu'étant donné l'importance du problème, rien ne s'oppose aujourd'hui à un débat sur le fond en ce qui concerne ce rapport.

M. le PRESIDENT. — Je vous remercie, M. Bauer.

La parole est à M. Margue.

M. MARGUE (*Luxembourg*). — M. le Président, en l'absence du président du Groupe fédéré des démocrates-chrétiens et des conservateurs britanniques, je suis chargé de faire part à l'Assemblée de ce qui a été le sentiment général de notre groupe au cours de sa réunion d'hier, dans laquelle il a discuté de ce rapport, attendant, bien entendu, ce que déciderait la commission compétente.

Eh bien, je me joins à ceux qui ont pris la parole avant moi pour vous proposer le renvoi en commission, et cela pour deux motifs.

Il y a, tout d'abord, un motif d'ordre formel. C'est un fait que le rapport figure à l'ordre du jour parce que le Comité des présidents l'y a porté ; il est un autre fait, c'est que la Commission des Affaires Générales ne nous a pas soumis ce rapport, parce qu'elle n'a pas, sur ce sujet, réuni de majorité en son sein.

M. Darling a beau dire que si la question avait été posée en sens inverse, si l'on avait proposé de voter sur le rejet, il n'y aurait pas eu de majorité non plus. Nous sommes d'accord sur ce point, mais il faut que chaque commission adopte les rapports qu'elle veut soumettre à l'Assemblée ; si elle ne réunit pas de majorité, le rapport n'est pas soumis à l'Assemblée.

Dans ces conditions, il nous semble donc, sans contester pour autant la compétence du Comité

*Mr. Margue (continued)*

dential Committee to decide on the agenda, that once the Assembly is in session it is the Assembly which is sovereign in regard to the agenda ; being thus sovereign in regard to its agenda, it can perfectly well discuss a subject on which there is no report. There is nothing to prevent it doing so, although I think that in the present circumstances this is not to be recommended. We would be debating a report that has not been formally submitted to us, but we would in fact be debating Mr. Judd's report, we would be debating the pros and cons, without being able to arrive at a conclusion. We could not vote on this report, since it has not been formally submitted to us.

I therefore think that the best course would be to delete this item, not from the agenda of the Assembly, but simply from the Orders of the Day of the present sitting and even perhaps of the present session, to refer it back to the Committee, and to maintain it in principle on our agenda, because we must be in a position to debate Europe's place in the world.

I also think that our General Affairs Committee must be enabled to arrive at a common position on this problem. It seems to me that, among the shades of political opinion represented in this Assembly, at least where the majority of members is concerned, it should be possible to find a basis for agreement. The extreme views of some are perhaps not accepted by others, but on the question of Europe's place in the world there is surely a sufficiency of general views held in common for it to be possible to record them in a report which the majority of the Committee would have no difficulty in accepting.

It is with this in mind that, even apart from questions of a legal nature, our group is of the opinion that it would be best to refer the report back to the Committee. If it had been accepted by the Committee, perhaps by a small majority, it would have been debated, and it might possibly have been rejected. That would probably have been unfortunate. It is much better that it should be thought out afresh, that it should come again before this Assembly in due course and that it should be voted upon and adopted either unanimously or at least by a large majority.

I do not know what happened in the Committee, as I am not a member of it. But some members of the Assembly have not only objected to

certain passages in the explanatory memorandum, but also to the text itself ; not that this text — I ought not to speak of the substance, and I apologise — does not constitute a remarkable profession of democratic faith, but because the question may be asked whether it is within the competence of Western European Union to request of the Council of Ministers of this Union everything that the text requests. I am not discussing this question ; I am merely pointing out that in this matter, too, there are divergences of views.

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, the Bureau has before it three proposals :

1. the debate on Mr. Judd's report ;
2. a general debate that would not have Mr. Judd's report as a basis ;
3. reference back to the Committee.

Are we in agreement on these points ?...

I call Mr. Judd.

Mr. JUDD (*United Kingdom*). — On a point of order, Mr. President. I rose earlier to seek your advice and guidance but when I sat down to receive it you called the next speaker. That was fair enough — I suppose that it was a form of advice. Could you now reassure us, before any one of these three proposals is taken, that we shall be able to discuss them when they are formally put to the Assembly ? As I understand it, we have had procedural discussions about three possible courses of action but have not yet come to the point at which a proposition has been formally put. I should like an assurance that there will be an opportunity to speak briefly in a debate on any proposition put to the Assembly.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Judd, you anticipated what I was about to say to the Assembly. I repeat that I have before me three proposals :

1. the proposal by Mr. Darling, to proceed to the debate on the subject ;
2. the proposal by Lord Gladwyn, to proceed to the general debate without reference to the report ;
3. the proposal by several members for reference of the report back to the Committee.

*M. Margue (suite)*

des présidents pour fixer l'ordre du jour, qu'une fois l'Assemblée réunie, c'est elle qui est maîtresse de l'ordre du jour ; étant maîtresse de son ordre du jour, elle peut très bien discuter d'un sujet sur lequel il n'y a pas de rapport. Rien ne l'en empêche, mais je crois que, dans l'état actuel des choses, ce n'est pas à recommander ; en effet, nous discuterions sans être saisis formellement d'un rapport, mais en fait nous discuterions bien du rapport de M. Judd, nous en discuterions le pour et le contre et cela sans pouvoir arriver à une conclusion. Nous ne pourrions pas voter sur ce rapport puisque, formellement, il ne nous est pas soumis.

Je pense qu'il vaut donc beaucoup mieux supprimer ce point, non pas de l'ordre du jour de l'Assemblée, mais uniquement de l'ordre du jour de la présente séance, et peut-être même de la présente session, le renvoyer en commission et le garder en principe sur notre ordre du jour, car nous devons être en mesure de discuter de la position de l'Europe dans le monde.

Je crois aussi que notre Commission des Affaires Générales doit être à même de dégager une position commune sur ce problème. Il me semble que, parmi les tendances politiques représentées dans cette assemblée, du moins en ce qui concerne la majorité des membres, il doit être possible de trouver un terrain d'entente. Peut-être les vues extrêmes des uns ne sont-elles pas acceptées par les autres, mais il y a certainement sur le problème de l'Europe dans le monde suffisamment de vues générales communes pour qu'il soit possible de les consigner dans un rapport que la majorité de la commission n'aurait pas de peine à accepter.

C'est dans cet esprit que, même mises à part les questions d'ordre juridique, notre groupe est d'avis qu'il vaut beaucoup mieux renvoyer ce rapport en commission. S'il avait été accepté par celle-ci, peut-être à une faible majorité, il aurait été discuté et il risquait, le cas échéant, d'être rejeté. Cela aurait été probablement malheureux. Il vaut beaucoup mieux qu'il soit repensé, qu'il revienne devant cette assemblée en temps opportun et qu'il puisse faire l'objet d'un vote, sinon d'unanimité, du moins de large majorité.

Je ne sais pas ce qui s'est passé en commission, je n'en suis pas membre, mais, dans les milieux de l'Assemblée, certains membres ont non seule-

ment formulé des objections contre certains passages de l'exposé des motifs, mais encore contre le texte, non pas en ce sens que ce texte — je ne devrais pas parler quant au fond, excusez-moi — ne constitue pas une merveilleuse profession de foi démocratique, mais parce qu'on peut se poser la question de savoir s'il entre dans les compétences de l'Union de l'Europe Occidentale de demander au Conseil des Ministres de cette Union tout ce que le texte demande. Je ne discute pas cette question, je signale seulement que, sur ce point-là, il y a des divergences de vues.

M. le PRESIDENT. — Mesdames, Messieurs, le Bureau est saisi de trois propositions :

1. le débat sur le rapport de M. Judd ;
2. un débat général qui n'aurait pas le rapport de M. Judd pour base ;
3. le renvoi en commission.

Sommes-nous d'accord sur ces points ?...

La parole est à M. Judd.

M. JUDD (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je voudrais intervenir sur une question de procédure, M. le Président. Je me suis levé, il y a un moment, pour solliciter votre opinion et vos conseils, mais quand je me suis rassis, vous avez donné la parole à l'orateur suivant. C'était de bonne guerre et j'y vois l'expression d'un avis. Pourriez-vous nous assurer à présent que nous pourrions examiner ces trois propositions lorsqu'elles seront officiellement soumises à l'Assemblée ? Selon moi, nous avons eu des discussions de procédure sur trois lignes de conduite possibles, mais nous n'en sommes pas encore arrivés au stade où une proposition a été officiellement formulée. J'aimerais avoir l'assurance de pouvoir intervenir brièvement lors du débat sur toutes les propositions dont l'Assemblée serait saisie.

M. le PRESIDENT. — M. Judd, vous précédez ce que j'allais dire à l'Assemblée. Je répète que je suis saisi de trois propositions :

1. celle de M. Darling, de procéder au débat sur le sujet ;
2. celle de Lord Gladwyn, de procéder au débat général sans se référer au rapport ;
3. la proposition de plusieurs membres tendant au renvoi en commission.



*The President (continued)*

The case is provided for by the Rules of Procedure. I ask members to refer to Rule 32 of the Rules of Procedure which states: "to move the adjournment of a debate" — and reference back to the Committee is tantamount to adjournment of a debate — "...shall have a prior right to speak...", which is what has just happened, the text specifies: "...the following only shall be heard: the proposer of the motion, one speaker against the motion, the Rapporteur, and the Chairman of any Committee concerned". We have heard many more speakers. This obliges me to put the proposal to refer the report back to the Committee to the vote. This vote will be taken by sitting and standing.

*(A vote was then taken by sitting and standing)*

The motion to refer Mr. Judd's report back to the General Affairs Committee is adopted.

The fact that this report has been referred back to the Committee does not mean that it may not be debated during the present session.

I ask the Chairman of the General Affairs Committee to make the necessary arrangements to convene his Committee.

**11. Political Europe in the light of recent events**

*(Motion for a Recommendation with a request for urgent procedure, Doc. 542)*

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, Mr. Leynen and others have tabled a motion for a recommendation on political Europe in the light of recent events, together with a request for an urgent debate during this part of the session. This motion for a recommendation is in order.

In accordance with paragraph 2 of Rule 43 of the Rules of Procedure, the request for urgent procedure will be posted up and the relevant text is being circulated as Document 542.

According to this same rule, the Assembly may decide on the request for urgent procedure at the earliest after the first vote included in the Orders of the Day of the sitting at which the request for urgent procedure was communicated to the Assembly. As no vote is included in the Orders of the Day of the present sitting, the debate and the vote on urgent

procedure will be included in the Orders of the Day of this afternoon's sitting, at about 4 p.m. We shall then have to decide upon urgent procedure, but I should prefer another time to be chosen for the debate, because the Rapporteur, Mr. Leynen himself, has been obliged to return urgently to Belgium today and will not be back until this evening.

I call Mr. Darling.

Mr. DARLING (*United Kingdom*). — On a point of order Mr. President: I understood that this emergency motion was going to come before the General Affairs Committee. In fact it was on the agenda of the General Affairs Committee yesterday evening and was not discussed. It has not been approved by the General Affairs Committee. If we are going to treat the Judd report in the way it has been treated by the Assembly, I am not going to agree to discussion of a report which has been thrown away by the General Affairs Committee and the Assembly is asked to accept it. I do not think this kind of procedure lends itself to the dignity of this Assembly.

Mr. JUDD (*United Kingdom*). — Hear, hear. Absolutely disgraceful.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Darling, according to paragraph 2 of Rule 43 of the Rules of Procedure, as soon as a request for urgent procedure is received, the President has to communicate it orally to the Assembly. That is what I have just done. The request is then posted up, and the relevant text is circulated. The Assembly has to decide on the request for urgent procedure at the earliest after the first vote included in the Orders of the Day of the sitting at which the request for urgent procedure was communicated to the Assembly.

This means that we must begin by applying the first part of the rule in question, which consists of posting up the request and circulating the text of the motion. The Assembly will decide on the matter at about 4 p.m. At that time, the position you have just defended may be expressed in the widest terms you wish.

I call Mr. Darling.

Mr. DARLING (*United Kingdom*). — Mr. President, may I now ask your advice? I have looked at Rule 43 which says:

*M. le Président (suite)*

Le Règlement prévoit le cas. Je demande aux membres de se référer à l'article 32 du Règlement qui dispose que, « pour demander l'ajournement du débat, » — et le renvoi en commission est une modalité de l'ajournement du débat — « la parole est accordée par priorité », c'est ce qui vient d'être fait. Chose admirable, le texte précise : « Peuvent seuls être entendus l'auteur de la motion, un orateur 'contre', le rapporteur ou le président de la commission intéressée. » Nous avons entendu beaucoup plus d'orateurs. Cela m'impose de mettre d'abord aux voix la proposition de renvoi en commission. Ce vote va avoir lieu par assis et levé.

*(Il est procédé à un vote par assis et levé)*

Le renvoi du rapport de M. Judd devant la Commission des Affaires Générales est adopté.

Le renvoi de ce rapport devant la commission ne supprime pas son débat au cours de la présente session.

J'invite le président de la Commission des Affaires Générales à prendre ses dispositions pour convoquer la commission.

### **11. L'Europe politique à la lumière des événements récents**

*(Proposition de recommandation, avec demande de discussion d'urgence, Doc. 542)*

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, M. Leynen et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de recommandation sur l'Europe politique à la lumière des événements récents, avec demande de discussion d'urgence à cette partie de la session. Cette proposition de recommandation est recevable.

Conformément au paragraphe 2 de l'article 43 du Règlement, la demande de discussion d'urgence sera affichée et le texte en est distribué dès à présent sous le numéro 542.

Aux termes du même article, l'Assemblée ne peut être appelée à statuer sur la demande d'urgence qu'au plus tôt à l'issue du premier vote inscrit à l'ordre du jour de la séance au cours de laquelle la demande d'urgence a été communiquée à l'Assemblée. Aucun vote n'étant inscrit à l'ordre du jour de la présente séance, le débat et le vote sur l'urgence seront inscrits à

l'ordre du jour de la séance de cette après-midi, vers 16 heures. Il s'agira de se prononcer sur l'urgence, mais je souhaiterais que nous choisissions un autre moment pour le débat, car le rapporteur, M. Leynen lui-même, a été obligé de rentrer d'urgence en Belgique aujourd'hui et ne sera de retour que ce soir.

La parole est à M. Darling.

M. DARLING (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je demande la parole sur une question de procédure, M. le Président. J'ai cru comprendre que cette proposition avec demande de discussion d'urgence devait être soumise à la Commission des Affaires Générales. En fait, elle figurait à son ordre du jour d'hier soir et n'a pas été examinée. La Commission des Affaires Générales ne l'a pas approuvée. Si nous devons réserver au rapport Judd le même sort que l'Assemblée, je n'accepterai pas que l'on discute un rapport que l'Assemblée serait invitée à approuver alors qu'il aurait été rejeté par la Commission des Affaires Générales. Je ne pense pas que ce genre de procédure soit compatible avec la dignité de cette assemblée.

M. JUDD (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Très bien ! C'est véritablement scandaleux !

M. le PRÉSIDENT. — M. Darling, dans le cadre du paragraphe 2 de l'article 43 du Règlement, dès la réception d'une demande d'urgence, le Président la communique oralement à l'Assemblée. C'est ce que je viens de faire. La demande est affichée ensuite et le texte qui en fait l'objet est distribué. L'Assemblée est appelée à statuer sur la demande d'urgence au plus tôt à l'issue du premier vote inscrit à l'ordre du jour de la séance au cours de laquelle la demande d'urgence a été communiquée à l'Assemblée.

C'est vous dire que nous devons commencer par appliquer la première partie du Règlement qui consiste à faire afficher la demande et distribuer le texte de la proposition. L'Assemblée statuera sur la question vers 16 heures. A ce moment-là, la position que vous venez de défendre pourra être exprimée aussi largement que vous l'entendez.

La parole est à M. Darling.

M. DARLING (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Puis-je vous demander votre avis à présent, M. le Président ? J'ai consulté l'article 43 qui est libellé comme suit :

*Mr. Darling (continued)*

“At the request of the Council, of the Committee concerned, or of ten or more Representatives, a debate may be held on an item which has not been placed on the Agenda.”

The Judd report has not been placed on the agenda. Would I be in order in obtaining the signatures of ten or more colleagues so that we can have the Judd report treated as an item of urgency and discussed in this Assembly?

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Darling, you are reverting to the Judd report. The situation is extremely simple. The Judd report has now been referred back to the Committee. Apart from that, within the limits of the Rules of Procedure, you are entitled to all the rights which every member of the Assembly enjoys.

## **12. Ratification of decisions of the Presidential Committee**

*(Docs. 540 and 538)*

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, the next Order of the Day is the ratification of action taken by the Presidential Committee, Documents 540 and 538.

Under the terms of paragraph 2 of Rule 14 of the Rules of Procedure, the Presidential Committee is authorised, subject to subsequent ratification by the Assembly, to take, between sessions, all such measures as it considers necessary for the activities of the Assembly to be properly carried on.

1. In pursuance of these provisions, the Presidential Committee requested the Committee on Rules of Procedure to interpret Rule 42 of the Rules of Procedure in respect of the reports of committees, more particularly with regard to the responsibility of the Rapporteur.

At its meetings on 19th April and 24th May 1971, the Presidential Committee considered the conclusions of the Committee on Rules of Procedure and adopted them on 24th May. The interpretation of Rule 42 of the Rules of Procedure was published in Document 540, which has been circulated.

Are there any objections to the ratification of the interpretation of Rule 42 of the Rules

of Procedure adopted by the Presidential Committee and contained in Document 540 ?...

The interpretation of Rule 42 of the Rules of Procedure is ratified.

2. On 24th May, the Presidential Committee also adopted the supplementary budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1971, submitted by the Committee on Budgetary Affairs and Administration in Document 538, which has been circulated.

This supplementary budget, which amounts to Frs. 160,900, takes account, on the one hand, of increases in staff salaries and allowances, under the heading of expenditure for staff, and, on the other, of the repercussions of the increased cost of living on expenditure on premises and general administrative costs in respect of telephone charges and the printing of Assembly documents.

Are there any objections to the ratification of the supplementary budget for the financial year 1971 adopted by the Presidential Committee ?...

Does anyone wish to speak ?...

The decision is ratified.

3. Lastly, you will recall, Ladies and Gentlemen, that on 19th November last, at the last sitting of the previous session, the Assembly was unable, because of the absence of a quorum, to vote on the draft recommendation submitted by the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions in its report on political decision-making and advanced technology. In accordance with Rule 36 of the Rules of Procedure, this vote was postponed until the next sitting, that is to say the first sitting of the present session.

The debate on two other reports of the same Committee, one on the prospects of scientific and technical co-operation, the other on the juridical problems of oceanography today, were also postponed.

At the request of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions, the Presidential Committee decided to delete from the agenda of the present session the vote on the draft recommendation contained in the report on political decision-making and advanced technology, and not to include in the agenda the two other reports on which the debate had been

*M. Darling (suite)*

« Sur la demande du Conseil, de la commission intéressée ou de dix Représentants au moins, il peut être procédé à la discussion d'une question qui n'a pas été inscrite à l'ordre du jour. »

Le rapport Judd ne figure pas à l'ordre du jour. Si j'obtenais la signature de dix au moins de mes collègues de l'Assemblée demandant que le rapport Judd soit traité selon la procédure d'urgence et discuté à l'Assemblée, cela serait-il conforme au Règlement ?

M. le PRESIDENT. — M. Darling, vous revenez sur le rapport Judd. La situation est fort simple. Le rapport Judd est actuellement renvoyé devant la commission. Pour le surplus, dans le cadre du Règlement, vous disposez de tous les droits impartis à chacun des membres de l'Assemblée.

**12. Ratification de l'action du Comité des présidents**

(Docs. 540, 538)

M. le PRESIDENT. — Mesdames, Messieurs, l'ordre du jour appelle la ratification de l'action du Comité des présidents, Documents 540 et 538.

Aux termes du paragraphe 2 de l'article 14 du Règlement, le Comité des présidents est autorisé, sous réserve de ratification ultérieure par l'Assemblée, à prendre, dans l'intervalle des sessions, toute mesure qu'il estime nécessaire pour assurer la continuité de l'Assemblée.

1. En application de ces dispositions, le Comité des présidents avait demandé à la Commission du Règlement d'interpréter l'article 42 du Règlement sur les rapports des commissions, notamment en ce qui concerne la responsabilité du rapporteur.

Au cours de ses réunions des 19 avril et 24 mai 1971, le Comité des présidents a examiné les conclusions de la Commission du Règlement et les a adoptées le 24 mai. L'interprétation de l'article 42 du Règlement a été publiée dans le Document 540 qui vous a été distribué.

Il n'y a pas d'opposition à la ratification de l'interprétation de l'article 42 du Règlement

adoptée par le Comité des présidents et contenue dans le Document 540 ?...

L'interprétation de l'article 42 du Règlement est ratifiée.

2. D'autre part, le Comité des présidents a adopté, le 24 mai, le budget supplémentaire des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1971, tel qu'il a été présenté par la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration dans le Document 538 qui vous a été distribué.

Ce budget supplémentaire, qui s'élève à 160.900 francs, tient compte, d'une part des augmentations des traitements et indemnités en ce qui concerne les dépenses de personnel, d'autre part des répercussions de l'accroissement du coût de la vie sur les dépenses de locaux et les frais généraux de téléphone et d'impression des documents de l'Assemblée.

Il n'y a pas d'opposition à la ratification du budget supplémentaire pour l'exercice 1971 adopté par le Comité des présidents ?...

Personne ne demande la parole ?...

La décision est ratifiée.

3. Enfin, vous vous rappellerez, Mesdames, Messieurs, que le 19 novembre dernier, à la dernière séance de la précédente session, l'Assemblée n'avait pu, faute de quorum, voter sur le projet de recommandation présenté par la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale dans son rapport sur les décisions politiques et techniques de pointe. Conformément à l'article 36 du Règlement, ce vote avait été reporté à la séance suivante, c'est-à-dire à la première séance de la présente session.

La discussion de deux autres rapports de la même commission, l'un sur les perspectives d'une coopération scientifique et technique, l'autre sur les problèmes juridiques que pose actuellement l'océanographie, avait également été reportée.

A la demande de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, le Comité des présidents a décidé de retirer de l'ordre du jour de la présente session le vote sur le projet de recommandation contenu dans le rapport sur les décisions politiques et techniques de pointe et de ne pas inscrire à cet ordre du jour les deux autres rapports dont la discussion avait été

*The President (continued)*

postponed. These reports are in fact no longer of topical interest more than six months after the close of the last session.

The Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions will submit two new reports during this first part of the session.

Are there any objections ?...

The decision of the Presidential Committee is ratified.

**13. Nomination of members to Committees**

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the nomination of members to Committees.

The nominations for the six Committees of the Assembly have been published in an appendix to Notice No. 1. This appendix has been circulated.

In accordance with the provisions of Rule 39, paragraph 6, and Rule 42 *bis*, paragraph 2, of the Rules of Procedure, these nominations are submitted to the Assembly.

Are there any objections to the nominations submitted ?...

There are no objections.

The nominations to the Committees are ratified.

The Committees of the Assembly are constituted accordingly.

In view of the late hour — it is 12.45 p.m. — I think it would be unfair to Mr. Amrehn to ask him to begin presenting his report now.

Do you not think, Ladies and Gentlemen, provided of course that the Chairman of the General Affairs Committee is agreeable, that it would be preferable to hear this report at the beginning of this afternoon's sitting? Do you agree, Mr. Amrehn? We could then hear it from beginning to end. (*Assent*)

**14. Personal statement**

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I have to inform you that, in

accordance with Rule 31, paragraph 6, of the Rules of Procedure, Mr. Judd has asked to make a personal statement.

I call Mr. Judd.

Mr. JUDD (*United Kingdom*). — I feel that what has happened this morning cannot go unchallenged. Mr. President, I have the deepest respect for your difficulties as President. But you said in summing up the discussion that the rules laid down that the Rapporteur should have an opportunity to contribute and that there had been an opportunity for the Rapporteur so to contribute. However, my so-called contribution only took the form of seeking guidance from you before beginning my remarks. I want it clearly understood that I do not accept that I contributed to the discussion in the debate this morning.

While I have genuine respect for your problems as President, I feel that this Assembly's commitment to free democratic discussion has been endangered already by some of the manoeuvres in the past 48 hours, and I do not think that what happened this morning helps to overcome doubts and reservations which may exist.

The PRESIDENT (Translation). — Gentlemen, I think that, indeed, it cannot be said that Mr. Judd took part this morning in a debate on the substance of the question. This morning's debate on his report and the relevant motion was purely procedural. Nobody participated in a general debate on Mr. Judd's report. Only Mr. Margue almost began to speak of the substance and then immediately ceased all reference to it; and the matter has been referred back to the General Affairs Committee.

Consequently, it is after the discussion in the General Affairs Committee that we shall have the pleasure of taking up this extremely interesting question.

I call Mr. Margue.

Mr. MARGUE (*Luxembourg*) (Translation). — It was never at any time my intention to discuss the substance; I only wished to point out that divergences of views existed concerning the text.

The PRESIDENT (Translation). — We are entirely in agreement, Mr. Margue.

*M. le Président (suite)*

ajournée. Ces rapports ne sont plus, en effet, d'actualité plus de six mois après la clôture de la dernière session.

La Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale présentera, au cours de cette première partie de session, deux nouveaux rapports.

Il n'y a pas d'opposition ?...

La décision du Comité des présidents est ratifiée.

**13. Nomination des membres des commissions**

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la nomination des membres des commissions.

Les candidatures aux six commissions de l'Assemblée ont été publiées dans une annexe au Bulletin n° 1. Cette annexe vous a été distribuée.

Conformément aux dispositions du paragraphe 6 de l'article 39 et du paragraphe 2 de l'article 42 *bis* du Règlement, ces candidatures sont soumises à l'Assemblée.

Y a-t-il des contestations sur les candidatures présentées ?...

Il n'y a pas de contestation.

Les candidatures aux commissions sont ratifiées.

Les commissions de l'Assemblée se trouvent ainsi constituées.

Etant donné l'heure tardive — il est 12 h. 45 — il serait injuste, me semble-t-il, à l'égard de M. Amrehn de lui demander de commencer maintenant l'exposé de son rapport.

Ne pensez-vous pas, Mesdames, Messieurs, en accord bien entendu avec le président de la Commission des Affaires Générales, qu'il serait préférable d'entendre cet exposé au début de la séance de cet après-midi ? Etes-vous d'accord, M. Amrehn ? Nous pourrions ainsi l'entendre d'un bout à l'autre. (*Assentiment*)

**14. Fait personnel**

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, je vous signale que, conformément à l'article 31,

paragraphe 6, du Règlement, M. Judd a demandé la parole pour un fait personnel.

La parole est donc à M. Judd.

M. JUDD (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'estime ne pas pouvoir laisser passer sans protestation ce qui s'est produit ce matin. Je comprends fort bien vos difficultés, M. le Président. Mais, en résumant la discussion, vous avez dit que le Règlement précisait que le rapporteur doit avoir la possibilité d'intervenir dans le débat et que l'occasion lui en avait été donnée. Or, ma soi-disant intervention a consisté à solliciter votre avis avant le début de mes observations. Je tiens à préciser que je n'admets pas que l'on considère que j'ai participé à la discussion au cours du débat de ce matin.

Tout en comprenant fort bien les problèmes auxquels vous avez à faire face en tant que Président, j'estime que certaines des manœuvres des deux derniers jours sont déjà allées à l'encontre de l'engagement qu'a pris l'Assemblée de procéder à des débats libres et démocratiques et je ne pense pas que ce qui s'est passé ce matin puisse contribuer à dissiper les doutes et les réserves qui pourraient exister.

M. le PRÉSIDENT. — Messieurs, je pense qu'il n'est, en effet, pas possible que l'on puisse dire de M. Judd qu'il a participé au débat de ce matin sur le fond de la question. Ce matin, il n'y a eu, à propos de son rapport et de la motion qui en découle, qu'un débat de procédure. Personne n'a participé à un débat général relatif au rapport de M. Judd. Seul M. Margue a failli commencer à en parler et, immédiatement, il a cessé d'en dire un mot et l'affaire est renvoyée devant la Commission des Affaires Générales.

Par le fait même, c'est après le débat de la Commission des Affaires Générales que nous aurons le plaisir de reprendre cette passionnante question.

M. Margue, vous avez la parole.

M. MARGUE (*Luxembourg*). — Mon intention n'a été à aucun moment de discuter du fond ; je voulais seulement vous signaler que, sur le texte, il existait des divergences de vues.

M. le PRÉSIDENT. — Nous sommes tout à fait d'accord, M. Margue.

**15. Date, time and Orders of the Day  
of the next Sitting**

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting this afternoon at 3 p.m. with the following Orders of the Day :

1. Evolution of the European institutions (Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee, Document 543).
2. Political Europe in the light of recent events (Debate and Vote on the request for

urgent procedure on the Motion for a Recommendation, Document 542).

Are there any objections ?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ?...

The Sitting is closed.

*(The Sitting was closed at 12.45 p.m.)*

**15. Date, heure et ordre du jour  
de la prochaine séance**

M. le PRÉSIDENT. — Je vous propose de tenir notre prochaine séance publique cet après-midi, à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. L'évolution des institutions européennes (Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, Document 543).
2. L'Europe politique à la lumière des événements récents (Discussion et vote sur la

demande de discussion d'urgence de la proposition de recommandation, Document 542).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

*(La séance est levée à 12 h. 45)*



## SECOND SITTING

Tuesday, 15th June 1971

### SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Change in the membership of a Committee.
4. Evolution of the European institutions (*Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee, Doc. 543*).  
*Speakers* : The President, Mr. Amrehn (*Rapporteur*), Mr. St. John-Stevás, Mr. Darling, Mr. Badini Confalonieri, Mr. Gordon Walker, Mr. Blumenfeld, Lord Gladwyn.
5. Political Europe in the light of recent events (*Debate and Vote on the request for urgent procedure on the Motion for a Recommendation, Doc. 542*).  
*Speakers* : The President, Mr. Schulz (*Chairman of the General Affairs Committee*).
6. Evolution of the European institutions (*Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee, Doc. 543*).  
*Speakers* : The President, Mr. Judd, Mr. Lloyd.
7. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

*The Sitting was opened at 3.10 p.m. with Mr. Housiaux, President of the Assembly, in the Chair.*

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

#### 1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

*The Minutes are agreed to.*

#### 2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings<sup>1</sup>.

#### 3. Change in the membership of a Committee

The PRESIDENT (Translation). — The United Kingdom Delegation proposes the candidature of Mr. Scott-Hopkins for membership

1. See page 19.

of the Committee on Budgetary Affairs and Administration, in place of Sir Brandon Rhys Williams.

In accordance with Rule 39 of the Rules of Procedure, this candidature is submitted to the Assembly.

Are there any objections ?...

Consequently, Mr. Scott-Hopkins is appointed a titular member of the Committee on Budgetary Affairs and Administration.

#### 4. Evolution of the European institutions

*(Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee, Doc. 543)*

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, the first Order of the Day is the presentation of and debate on the report of the General Affairs Committee on the evolution of the European institutions, Document 543.

I call Mr. Amrehn, the Rapporteur.

Mr. AMREHN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the report I am presenting on behalf of the General Affairs Committee is based on the assumption that there is going to be an enlarged Europe. The democratic countries wishing to belong to it will come together. The Community of the Six has not yet become a Community of the Ten, but we are convinced that

# DEUXIÈME SÉANCE

Mardi 15 juin 1971

## SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Modification dans la composition d'une commission.
4. L'évolution des institutions européennes (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales*, Doc. 543).  
*Interviennent* : le Président, M. Amrehn (*rapporteur*), M. St. John-Stevan, M. Darling, M. Badini Confalonieri, M. Gordon Walker, M. Blumenfeld, Lord Gladwyn.
5. L'Europe politique à la lumière des événements récents (*Discussion et vote sur la demande de discussion d'urgence de la proposition de recommandation*, Doc. 542).  
*Interviennent* : le Président, M. Schulz (*président de la Commission des Affaires Générales*).
6. L'évolution des institutions européennes (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales*, Doc. 543).  
*Interviennent* : le Président, M. Judd, M. Lloyd.
7. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Housiaux, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

### 1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

*Le procès-verbal est adopté.*

### 2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal<sup>1</sup>.

### 3. Modification dans la composition d'une commission

M. le PRÉSIDENT. — La délégation du Royaume-Uni propose la candidature de M. Scott-Hopkins comme membre de la Commission

des Affaires budgétaires et de l'Administration, à la place de Sir Brandon Rhys Williams.

Conformément à l'article 39 du Règlement, cette candidature est soumise à l'Assemblée.

Il n'y a pas d'opposition ?...

En conséquence, M. Scott-Hopkins est nommé membre titulaire de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration.

### 4. L'évolution des institutions européennes

*(Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 543)*

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, l'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales sur l'évolution des institutions européennes, Document 543.

La parole est à M. Amrehn, rapporteur.

M. AMREHN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, le rapport qu'il m'incombe de vous présenter au nom de la Commission des Affaires Générales est fondé sur une hypothèse : celle de l'élargissement de la Communauté européenne. Les États démocratiques qui désirent en faire partie se grouperont. La Communauté des Six n'est certes pas encore celle des Dix ; mais

1. Voir page 19.

*Mr. Amrehn (continued)*

this will be achieved. This is the starting point for the report.

Progress towards a united Europe is slow and laborious, but there is nevertheless visible progress. Although there are many disappointments and setbacks there is a continued advance along the road towards a united Europe, for the political and economic necessities to which the member countries are subject are compelling them to integrate if they wish to preserve their liberty and prosperity.

Questions about the future shape of a united Europe of free democratic nations are at the same time questions about the development and fate of the existing European institutions. There is no doubt at all that a coming-together of the ten nations presents this Assembly with an opportunity — and indeed an obligation — to examine whether the work can be simplified in future, and where new and more precise definitions are needed. We are all trying to get a broader picture of European tasks and their organisation, and we are all trying to make the existing organisations more effective. Ideas on this still differ, as might be expected. The report before you reflects a range of points of difference about the road we ought to follow together towards a politically-united Europe. Nobody is able today to put forward a finished plan. Nobody is able to foresee what the future organisation should finally look like. We are simply motivated by the same ideals and share a common aim. There are not only differing views about the right method and the right road for reaching a united Europe. Besides this there are still to this day many different and divergent interests in the countries concerned that make it difficult to find a common denominator for future developments.

The report before you contains a number of ideas, some of them contradictory, intended to stimulate discussion on how best to feel our way towards the aim we have in view, on what effective steps can be taken in the near future and what kind of joint recommendations we can make.

Let me give an example to show the kind of differences of opinion that still exist. Let us reflect on how far we are from complete agreement, even among ourselves, on what political

content the European Economic Community can have today, ought to have in the short term and might have in the long term. Some are still of the opinion that the Community is simply an economic community that should be developed mainly along the lines of a free market of the Common Market, customs union and similar arrangements, and that some other instrument than the EEC should be used for trying to bring about political unity. Such a view is supported, too, by the fact its exponents believe the European Economic Community has through its institutions already acquired so much community power and competence that other developments — political development, for example — would only be impeded if the Economic Community were to be charged with political tasks. The development of the Economic Community would only be held back, for its system of decision-making could not be extended, as it stands, to the political Community.

Against this it is argued, I believe rightly, that it is no longer possible nowadays to separate politics from economics, that it is precisely the economic factors that exert an important influence on political power and that political development therefore has to be closely linked to economic development. That means political decisions would gradually have to be introduced into the European Economic Community which cannot help but play a political rôle through taking its economic decisions.

The question of a European monetary union has been touched upon several times today. This poses an economic and, perhaps even more so, a major political problem. Other people however, holding opposite views and preferring the Economic Community to concern itself primarily with economic matters, feel that our own organisation, WEU, is the right place for calling for political union more forcefully, for bringing about progress in this field and for consolidating political developments alongside the Economic Community. We all recognise that the road Europe will take politically will be determined by the answer to this question.

But even those who feel that WEU is the right instrument for making political progress cannot be happy with the prospect of the Economic Community having ten members while WEU still has only seven. The exponents of this view, too, will have to agree — and are in fact

*M. Amrehn (suite)*

nous sommes persuadés que cette Communauté des Dix se fera. Le rapport est basé sur ce principe.

L'évolution vers l'Europe est lente et laborieuse, mais elle est cependant manifeste. Malgré les nombreuses déceptions, malgré les déboires, la marche vers l'Europe se poursuit sans relâche, car les Etats intéressés sont soumis à des contraintes politiques et économiques qui les obligent à s'intégrer s'ils veulent rester libres et prospères.

Se demander quelle forme prendra l'Europe unie constituée par les nations démocratiques libres, c'est se demander aussi quels seront l'évolution et le sort des institutions européennes existantes. Devant la perspective d'une communauté à dix, notre assemblée a non seulement l'occasion mais aussi le devoir d'examiner les simplifications possibles pour les travaux futurs, ainsi que les mises au point qui s'imposent. Nous cherchons tous à obtenir une vue plus ample du travail et de l'organisation de l'Europe et nous nous efforçons tous d'accroître l'efficacité des organisations existantes. Naturellement, les opinions à ce sujet ne concordent pas encore. Le rapport dont vous êtes saisis reflète une série de vues divergentes sur la voie que nous devrions suivre tous ensemble pour aboutir à l'unification politique de l'Europe. Pour le moment, nul ne peut offrir une conception achevée, nul ne peut prévoir la forme définitive que prendra l'organisation de l'Europe. Nous agissons simplement poussés par les mêmes idéaux, et nous partageons le même but. Outre les divergences de vues sur les voies et les moyens appropriés pour parvenir à l'unification de l'Europe, il subsiste encore aujourd'hui dans les pays intéressés nombre d'intérêts différents et opposés qui rendent difficile le choix d'un dénominateur commun pour l'évolution future.

Le rapport qui vous est soumis contient une suite de réflexions, parfois contradictoires, qui visent à stimuler le débat sur les points ci-après : comment avancer ensemble, pas à pas, vers le but entrevu ? Quelles sont les mesures pratiques à prendre dans un proche avenir ? Quelles recommandations communes pouvons-nous formuler ?

Je voudrais évoquer ici un exemple des divergences d'opinions qui subsistent encore actuellement. Considérons combien est rare, même au sein de cette assemblée, la parfaite concordance

de vues sur le contenu politique que la C.E.E. peut avoir aujourd'hui, devra avoir demain, et aura peut-être après demain. Certains demeurent persuadés que la Communauté est essentiellement économique et qu'elle doit se développer principalement sur le plan du marché libre, du marché commun et de l'union douanière, ainsi que dans des domaines semblables, mais que l'unification politique doit être recherchée au moyen d'un instrument autre que la C.E.E. Ils en sont d'autant plus persuadés que la C.E.E. leur semble avoir déjà acquis, grâce à ses organes, une solidarité et une compétence telles qu'en lui assignant une tâche politique, on ne ferait que freiner l'évolution dans d'autres domaines, notamment l'évolution politique. L'évolution propre de la C.E.E. s'en trouverait certainement retardée, car le mécanisme de prise de décisions qui existe au sein de la C.E.E. ne pourrait pas être transféré tout simplement dans la communauté politique.

On oppose, avec raison je crois, aux partisans de cette opinion, que l'économique et le politique sont actuellement inséparables, que la puissance politique est aussi déterminée précisément par l'influence économique, et que l'évolution politique doit être, en conséquence, étroitement liée à l'évolution économique. Il faudrait donc que les décisions politiques trouvent progressivement place au sein de la C.E.E. puisque, par ses décisions économiques, elle exerce inévitablement une action politique.

Plusieurs orateurs ont déjà évoqué aujourd'hui la question de l'union monétaire, qui appelle une décision économique et peut-être plus encore une importante décision politique. Les partisans de l'autre conception, suivant laquelle l'activité de la Communauté économique devrait plutôt se borner au domaine économique, estiment que c'est notre organisation, l'U.E.O., qui constitue l'instrument propre à favoriser l'unification politique, à accélérer les progrès dans ce domaine et à renforcer, parallèlement à la Communauté économique, l'évolution politique. Nous reconnaissons tous que la réponse à cette question déterminera déjà fondamentalement l'orientation future de l'Europe sur le plan politique.

Cependant, même ceux qui voient en l'U.E.O. l'instrument propre à faire avancer l'unification politique de l'Europe ne peuvent certes pas se féliciter du fait que la Communauté économique groupera dix Etats membres, tandis que l'U.E.O. n'en comptera que sept. Ils seront obligés de

*Mr. Amrhein (continued)*

agreeing — that in these circumstances we ought to try to bring membership of WEU into line with membership of the EEC.

Those who hold the opposite view, that the EEC should deal with the political problems as well, will be unable, in the long run, to ignore the fact that when it comes down to it questions of armaments production, armaments control and defence cannot be divorced from other political questions. Even the exponents of this view think that countries who are not yet members of WEU, but are going to join the EEC, should also become members of WEU.

Thus two completely different lines of thought lead to the same result, which we have set out in the recommendation to the Council, i.e. the unanimous view that Denmark, the Irish Republic and Norway should be invited to become members of Western European Union. Notwithstanding the various differences of opinion, a point has been worked out here on which there is a large measure of agreement.

There were several other points like this. One particularly deserving general attention is that, despite the desire for simplification and a more accurate job-definition, the work of the Council of Europe, with its very much larger membership, is indispensable; the same is true of the activities of OECD. To this extent the streamlining we are aiming at is not feasible.

However, we are combining this assessment with a recommendation to the Council of Ministers to continue, within its sphere of competence and where it can exert influence, the impetus created by the conference in The Hague. We feel that today it is possible to establish and encourage close co-operation among member countries in the fields of development policy, technology and defence. The field of development in particular will for the first time present an opportunity for acting jointly within a larger framework outside the Community by co-operation and co-ordination of various measures, thereby creating a genuine basis for a common foreign policy. Co-operation in the technological field will initially be more inward-looking but will, ultimately, make itself felt beyond the Community as well. This applies equally to defence. The Community should encourage closer co-operation in the fields of arma-

ments production and defence policy. On this point the prevailing view within the Committee was that it ought to be possible, in view of present developments, to build up WEU as the eastern nucleus of the Atlantic Alliance and to pursue a genuinely European defence policy within the Atlantic Alliance.

We envisaged the calling of a fairly high-level conference in the near future to discuss ways and means of making the Brussels Treaty fully effective and of developing it further.

We also felt it useful to suggest to this Assembly, and then to the Council of Ministers, that a committee of independent experts be formed to submit opinions to the Council of Ministers and this Assembly on how to achieve a simplification and more accurate definition of the European institutions and on what specific tasks ought to be allotted to WEU in future. We are not at this stage saying that a conference should be called and a committee of experts set up, but are recommending that this idea be seriously examined. This is the essence of the recommendation now before you.

Now I must turn to an important point in the report and recommendation which deserves special attention. It concerns the part to be played by the parliaments in working towards the Europe of the future. We all feel that the political decisions that need to be taken should not be taken at cabinet level alone; we think that both the national parliaments and the European assemblies should also have a hand. On this point, too, there were differing opinions inside the Committee. These differences might be summarised roughly as follows: some feel there is little point in bringing in direct universal suffrage for the European institutions, and in particular in implementing Article 138 of the Treaty of Rome, as long as members of such an assembly have so little power. Others believe it is precisely the election of members of the European Parliament by direct and universal suffrage that will give them the legal standing and authority they need in order to lay claim to greater power.

The report does not provide a final answer to this question; it merely presents it to the

*M. Amrehn (suite)*

reconnaître — et ils le reconnaissent d'ailleurs — qu'il nous faudra alors essayer d'harmoniser la composition de l'U.E.O. avec celle de la C.E.E.

Ceux qui estiment, au contraire, que la compétence de la C.E.E. devrait s'étendre aux questions politiques seront obligés de reconnaître tôt ou tard que les problèmes de production et de contrôle des armements, ainsi que les problèmes de défense, sont inséparables des autres questions politiques. D'ailleurs, ils pensent eux aussi que les pays qui deviendront membres de la Communauté économique, et qui ne font pas encore partie de l'U.E.O., devraient également adhérer à cette dernière.

C'est ainsi que deux raisonnements tout à fait différents aboutissent à la conclusion qui a dicté notre recommandation au Conseil des Ministres, c'est-à-dire à l'opinion unanime qu'il convient d'inviter le Danemark, l'Irlande et la Norvège à adhérer à l'U.E.O. Malgré toutes les différences d'opinions, nous avons pu parvenir, sur ce point, à un large accord.

Il en est de même pour plusieurs autres points, dont l'un appelle toute notre attention : quel que soit notre désir de simplification et de précision, nous voyons très clairement qu'il est impossible de renoncer tant soit peu aux travaux du Conseil de l'Europe, qui compte encore bien plus de membres, ou aux activités de l'O.C.D.E. Dans cette mesure, les simplifications auxquelles nous aspirons ne sont pas réalisables.

A cette constatation, nous avons cependant joint notre recommandation invitant le Conseil des Ministres à prolonger, dans le domaine qui relève de sa compétence et où son influence peut s'exercer, l'impulsion politique donnée par la Conférence de La Haye. A notre avis, il est aujourd'hui possible d'établir et d'encourager une collaboration étroite entre les pays membres dans les domaines du développement, de la technologie et de la défense. C'est précisément dans le domaine de la politique de développement que, pour la première fois, nous pourrions mener une action commune à l'extérieur de la Communauté, dans un cadre plus étendu, grâce à la collaboration et par la coordination des diverses mesures et nous engager ainsi vraiment sur la voie d'une politique extérieure commune. Initialement, la collaboration en matière de technologie sera orientée davantage vers l'intérieur, mais elle finira aussi par faire sentir ses effets à l'exté-

rieur. Il en sera de même pour la défense. Il importe que la Communauté s'attache à intensifier la collaboration en ce qui concerne la production des armements et la politique de défense. A ce sujet, la majorité des membres de la commission estiment que l'évolution actuelle devrait permettre de former à partir de l'U.E.O. le noyau oriental de l'Alliance atlantique et d'élaborer dans le cadre du Pacte atlantique une véritable politique européenne de défense.

Nous estimons, en outre, qu'il y a lieu d'organiser dans un proche avenir — à un niveau assez élevé — une conférence qui serait chargée d'étudier les moyens propres à rendre, au plus tôt, le Traité de Bruxelles pleinement efficace et à en élargir le champ d'application.

De plus, nous avons jugé utile de suggérer, d'abord à l'Assemblée, puis au Conseil des Ministres, la création d'un groupe d'experts indépendants, chargé de formuler, à l'intention du Conseil des Ministres comme de l'Assemblée, des propositions sur la façon de préciser et de simplifier les activités des institutions et sur les fonctions particulières que l'U.E.O. doit continuer à remplir dans l'avenir. Nous ne disons pas encore qu'il faut réunir cette conférence et ce groupe d'experts ; nous proposons simplement que cette suggestion soit examinée attentivement. Tel est l'objet de la recommandation présentée à l'Assemblée.

Je veux encore évoquer un point important du rapport et de la recommandation, qui mérite particulièrement notre attention. Il s'agit de la participation des parlements à l'élaboration de l'Europe future. Nous sommes unanimes à reconnaître que le pouvoir de décision en matière politique ne pourra pas appartenir uniquement aux gouvernements : à notre avis, les parlements nationaux, en premier lieu, mais aussi les assemblées européennes devront avoir leur mot à dire. Cette proposition a également suscité au sein de la commission des réactions différentes que l'on peut résumer comme suit. Les uns estiment qu'il serait peu justifié de faire élire les assemblées européennes au suffrage universel direct et en particulier d'appliquer l'article 138 du Traité de Rome, tant que les membres d'une telle assemblée n'auront que des pouvoirs si limités. Les autres pensent, au contraire, que c'est précisément l'élection au suffrage universel direct qui conférerait aux membres du Parlement européen la légitimité et l'autorité nécessaires pour revendiquer des pouvoirs plus étendus.

Le rapport ne répond pas à cette question d'une manière définitive. Il la présente à l'As-

*Mr. Amrehn (continued)*

Assembly for discussion. However, we do present a common view in the form of a resolution calling on the national parliaments to see that the Treaty of Rome is put into effect where the provisions of Article 138 in particular are concerned. We are calling on the governments to start by examining the circumstances and then submit proposals, as required by the treaty, that will make such direct and universal suffrage for the European Parliament possible. This is linked with a call for mutual consultation aimed at organising such direct and universal suffrage as soon as possible.

I would conclude by stressing how important this particular question is for us and by asking the Assembly to accept both the draft recommendation and the draft resolution in the light of the written report and of what I have said here. (*Applause*)

(*Mr. Bettiol, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Housiaux*)

The PRESIDENT (Translation). — I thank Mr. Amrehn.

In the debate, I call Mr. St. John-Stevas.

Mr. St. JOHN-STEVAS (*United Kingdom*). — I should like first to congratulate Mr. Amrehn on his timely and well-constructed report. It deals with matters of profound importance for the future of the union of Europe, since on the form that the institutions of Europe take and the way in which they develop the future of European union will depend.

It was President Pompidou who said that it is the facts that will dictate the form of the institutions. That is true, up to a point. The crucial factor, as was pointed out by Mr. Amrehn, is the enlargement of the Communities. That is the new factor in the light of which all our decisions have to be taken. One does not need to have recourse to Madame Soleil to see that it is that which will determine what happens in the future.

As far as one can see, the way has now been opened for the enlargement of the Communities. That has been made possible by the historic meeting between the French President and the British Prime Minister. Unless there is an act of almost

incredible folly, weakness or loss of nerve, we shall see the Communities enlarged from six to ten. If we are not to see that, our discussions will be fairly meaningless, anyhow.

The report rightly draws attention to the duplication of functions, to the plethora of institutions, which has become increasingly intolerable. Here, one has to take the long and the high view. If some institutions fade away, we should not regret it. European union is more than *amour propre*. It consists for the good of all the people of the continent. Institutions, like empires, rise and fall. There is no need to regret their passing, provided that others more relevant to the tasks which have to be accomplished emerge and take their place.

Let me turn first to take a brief bird's eye view of the Council of Europe, which is, after all, the oldest and most venerable of European institutions.

Not even its most ardent admirer would hail it as the most effective of European institutions. One must never forget all the work done in the background by the civil servants. But its chief significance in the political sphere during the last year or so has been to provide a forum for discussion between members of the Six and those excluded from the Six, where discussions could take place on equal terms. That function is not likely to be needed in the future. So, while I agree with Mr. Amrehn that it is unlikely to disappear completely, the Council of Europe will have to take new directions.

I see its function partly as a link between East and West. As the ties that have prevented the Eastern European countries from entering into full dialogue with the West dissolve, as they will despite temporary hiatuses, so that function of the Council of Europe will grow in importance. Indeed, we must not think only of East-West dialogue, but of North-South dialogue as well, since we must not forget the Iberian Peninsula, Portugal and Spain, and Greece — countries which circumstances have temporarily excluded from our consultations.

Turning to the assemblies which are concerned with our defence arrangements, one need not waste too much time over the NATO Conference, which is hardly a parliamentary assembly in the

*M. Amrehn (suite)*

semblée, pour discussion. La commission est toutefois parvenue à formuler une résolution qui reflète l'opinion commune de ses membres et qui invite les parlements nationaux à veiller à l'application du Traité de Rome et particulièrement de cet article 138. Elle demande aux gouvernements d'examiner en premier lieu les conditions dans lesquelles pourraient s'effectuer les élections évoquées et de proposer, comme le prévoit le traité, les moyens propres à réaliser l'élection au suffrage universel direct des délégations au Parlement européen. La résolution invite en outre les gouvernements à se consulter afin que de telles élections puissent avoir lieu aussitôt que possible.

Pour terminer, je tiens à souligner l'importance que cette dernière question revêt pour l'Assemblée, en vous priant d'adopter la recommandation et la résolution, compte tenu du rapport et de mon exposé complémentaire. (*Applaudissements*)

(*M. Bettiol, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Housiaux au fauteuil présidentiel*)

M. le PRÉSIDENT. — Je remercie M. Amrehn.

Dans la discussion, la parole est à M. St. John-Stevas.

M. St. JOHN-STEVAS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je tiens d'abord à féliciter M. Amrehn de son rapport fort bien conçu et qui vient à son heure. Il y traite de questions qui ont une profonde incidence sur l'avenir de l'union de l'Europe, car cet avenir va dépendre de la forme et de l'orientation que prendront les institutions européennes.

Le Président Pompidou a dit que ce sont les faits qui décideront de la forme des institutions futures. C'est vrai jusqu'à un certain point. Ainsi que l'a souligné M. Amrehn, l'élément crucial est l'élargissement des Communautés. Tel est le nouvel élément à la lumière duquel nous devons prendre toutes nos décisions. C'est lui, et point n'est besoin de s'adresser à Madame Soleil pour le savoir, qui va conditionner tous les événements futurs.

Pour autant qu'on puisse en juger, la voie est maintenant ouverte à l'élargissement des Communautés, grâce à l'entretien historique entre le Président de la République Française et le Premier ministre britannique. A moins d'un té-

moignage presque incroyable de folie, de faiblesse ou de découragement, nous allons assister à l'élargissement des Communautés de six à dix membres, faute de quoi nos discussions seraient à peu près dénuées d'objet.

Le rapport appelle à juste titre l'attention sur les défauts de plus en plus intolérables que sont le double emploi des fonctions et la pléthore des institutions. A cet égard, il faut voir loin et viser haut. Si certaines institutions tombent en quenouille, il ne faudra pas le regretter. L'union européenne dépasse de loin les questions d'amour-propre. Elle doit se réaliser pour le bien de tous les peuples du continent. Les institutions, tout comme les empires, croissent et périssent. Il n'y a pas lieu d'en déplorer la disparition, à condition que d'autres, qui correspondent mieux aux tâches à remplir, surgissent pour prendre leur place.

Je dirai d'abord quelques mots du Conseil de l'Europe qui est après tout la plus ancienne et la plus vénérable des institutions européennes.

Même ses admirateurs les plus fervents ne sauraient la saluer comme la plus efficace. Certes, il ne faut jamais oublier tout le travail accompli modestement par ses fonctionnaires. Cependant, depuis un an environ, son principal intérêt dans le domaine politique a été d'offrir, pour les discussions entre les Six et les pays exclus de la Communauté, un forum où ils pouvaient débattre sur un pied d'égalité. Cette fonction ne sera probablement plus nécessaire à l'avenir. Je pense donc, tout en convenant avec M. Amrehn que le Conseil de l'Europe ne risque guère de disparaître complètement, qu'il n'en devra pas moins adopter de nouvelles orientations.

A mon avis, il pourrait en partie servir de trait d'union entre l'Est et l'Ouest. Plus s'effondreront, avec des hiatus temporaires, les entraves qui empêchent les pays de l'Europe de l'Est d'entretenir un dialogue soutenu avec l'Ouest, plus cette fonction du Conseil de l'Europe va prendre de l'importance. Il ne s'agit pas du seul dialogue entre l'Est et l'Ouest, mais aussi du dialogue entre le Nord et le Sud, car il ne faut pas oublier la péninsule ibérique (Portugal et Espagne), ainsi que la Grèce, que les circonstances ont exclues temporairement de nos consultations.

Pour parler des assemblées qui s'occupent de notre dispositif défensif, il n'y a pas lieu de s'attarder sur le rôle de la Conférence de l'O.T.A.N. qui ne ressemble guère à la véritable



*Mr. St. John-Stevas (continued)*

sense that the WEU Assembly is. The Brussels Treaty is the foundation of WEU. Therefore, the enlargement of the Communities in itself does not affect the status of this Assembly and this organisation. Nevertheless, the enlargement of the Communities is the *sine qua non*, the condition precedent, for satisfactory defence arrangements to be made in the future.

There has to be a revision of defence arrangements and this revision cannot be carried out unless the negotiations end successfully. But if the Community is enlarged we will then move on to the next phase of looking at NATO again, looking at all the defence arrangements for the continent, and we shall have to look at the Brussels Treaty again. Here I think we should be open-minded. We should realise that this Assembly is a means not an end. If something better can be found to achieve its purposes, then it can be allowed to pass away.

That brings me to the European Parliament. The European Parliament must be concerned with foreign policy. One cannot have a political union that is not concerned with foreign affairs. As Mr. Amrehn has said, defence is an integral part of foreign policy. There are tricky problems involved here. They exist anyhow, but the enlargement of the Community will intensify the problems. The forum in which these problems are discussed must be the European Parliament.

I want to devote a minute or so to considering aspects of the future of the European Parliament. I certainly am one of those who think that we must press ahead with the expansion of the work of that parliament. First of all, the powers of the European Parliament need looking at again. These are in a sense both too great and too small. The Parliament has the power to dismiss the Commission, but it is the sort of power that can never in fact be exercised. If the European Parliament turned round and dismissed the Commission, it would I think cause as much surprise as a volcanic eruption from Montmartre. It is in fact the ultimate deterrent and though it is such a powerful weapon it is a remarkably ineffective one. Therefore, one has to look not at the powers of the Assembly to dismiss the whole Commission but at what powers it could be given to influence the Commission more in its day-to-day work so that it does not become a vice-regal body answerable in fact to no one. One wants also to see a greater number of political debates

as such to balance the technical debates in the European Parliament and one wants to see a development of day-to-day contributions to political control, the greater use of existing procedural devices — questions, etc. — supplemented by new ones.

The second question which is ultimately connected with this is who is to exercise these powers: first catch your members of parliament. Under Article 138 of the Treaty of Rome reference has been made to the requirements of universal suffrage in the long run which are envisaged by that article. The article lays down, however, that the members who can serve in the European Parliament must be elected members — they must have been elected at one stage or another. One cannot solve the problems here by going to a non-elective assembly like, say, the British House of Lords. Here we have some very tricky problems indeed. First, there is the question of public opinion. It has been said by some in our Committee that the public are not ready for a directly-elected European Parliament. They will never be ready for a directly-elected European Parliament until that election is carried out. It is the electoral process itself which will create the public opinion necessary to support it. One need not bother about the question of legitimacy. It is a question of arousing public opinion to an effective interest in European institutions.

There is the second point which is equally important. It is in fact physically impossible for members of parliament to give adequate and necessary attention to national parliaments and also to the European Parliament at the same time. I understand that about 100 days are spent by the average member of a national parliament at work in the European Parliament. This is something that it would be virtually impossible for a British member of parliament to do. We find it difficult enough to be away for a few days, let alone for 100. Here again then is a pressing and urgent situation which can be solved only by elections. Wherever one starts, whether one starts with the election of a third, a half or three-quarters, one must start somewhere and this is the urgency of the situation.

The third point I wish to make concerns the place of parliament. This too is important. Wherever else the European Parliament should be it should not be at Strasbourg. Of that I am

*M. St. John-Stevas (suite)*

assemblée parlementaire qu'est l'Assemblée de l'U.E.O. L'U.E.O. a pour fondement le Traité de Bruxelles. L'élargissement des Communautés n'affectera donc pas le statut de notre assemblée ni de notre organisation. L'élargissement des Communautés n'en constitue pas moins le préalable indispensable à la conclusion future d'accords satisfaisants en matière de défense.

Le dispositif défensif demande à être révisé et il ne pourra l'être que si les négociations sont couronnées de succès. Mais, si la Communauté est élargie, il faudra que nous passions à l'étape suivante pour réexaminer l'O.T.A.N., réexaminer tout le dispositif de défense du continent et, par conséquent, le Traité de Bruxelles. Ici, nous devrions avoir l'esprit large et bien saisir que cette assemblée n'est pas une fin en soi. Si l'on peut trouver une meilleure formule pour en atteindre les buts, il ne faut pas la laisser passer.

J'en viens ainsi au Parlement européen. Le Parlement européen doit s'occuper de politique étrangère. Une union politique qui ne s'occuperait pas de politique étrangère est inconcevable. Or, ainsi que l'a souligné M. Amrehn, la défense fait partie intégrante de la politique étrangère. Les problèmes délicats qui en découlent déjà vont devenir plus aigus encore quand la Communauté aura été élargie. C'est devant le Parlement européen qu'il conviendra d'en discuter.

J'aimerais consacrer un instant à l'examen de certains aspects de l'avenir du Parlement européen. Je me range au nombre de ceux qui estiment que ses travaux devraient être développés. Il convient en premier lieu de réexaminer la question de ses pouvoirs. Dans un sens, ils sont à la fois trop vastes et trop restreints. Le Parlement a la possibilité de dissoudre la Commission, mais il s'agit d'un genre de pouvoir qu'en réalité il ne peut jamais exercer. Si le Parlement européen décidait de dissoudre la Commission, je crois que cela provoquerait autant de surprise qu'une éruption volcanique à Montmartre. En fait, ce pouvoir est l'arme ultime de dissuasion et cette arme puissante est remarquablement inefficace. C'est pourquoi il faut considérer non pas le pouvoir de dissolution de l'ensemble de la Commission, mais les pouvoirs dont on pourrait doter ce parlement pour influencer sur les activités quotidiennes de la Commission, de manière qu'elle ne devienne pas une sorte d'organe souverain n'ayant de comptes à rendre à personne. Il

serait souhaitable, aussi, que le Parlement européen tienne davantage de débats politiques dont le nombre serait proportionné à celui de ses débats techniques, qu'il augmente sa contribution quotidienne au contrôle des politiques, qu'il ait davantage recours tant aux dispositions actuelles de la procédure (questions, etc.) qu'à de nouvelles dispositions.

La deuxième question, liée en dernière analyse à tout ce qui précède, est de savoir qui exercera ces pouvoirs. Première difficulté : les membres de ce parlement. L'article 138 du Traité de Rome mentionne les modalités d'un futur suffrage universel. Il stipule que les membres du Parlement européen devront être élus à tel ou tel stade. L'article interdit de résoudre ce problème en optant pour une assemblée non élue du genre de la Chambre des Lords en Grande-Bretagne. Cela soulève des problèmes extrêmement ardues. Il y a d'abord la question de l'opinion publique. D'après certains membres de notre commission, l'opinion publique ne sera prête à accepter un Parlement européen directement élu qu'une fois que l'élection aura eu lieu. C'est le processus électoral lui-même qui suscitera parmi le public l'intérêt voulu. Il n'est pas nécessaire de se préoccuper de la question de la légitimité. Ce qu'il faut, c'est éveiller dans l'opinion publique un réel intérêt pour les institutions européennes.

Le deuxième point est tout aussi important. Il sera matériellement impossible aux parlementaires de s'acquitter de leur tâche d'une manière efficace s'ils doivent siéger simultanément dans leur parlement national et au Parlement européen. Je crois savoir que les parlementaires consacrent en moyenne une centaine de journées par an au Parlement européen. Un parlementaire britannique serait pratiquement dans l'impossibilité de le faire. Nous éprouvons déjà beaucoup de difficultés à nous absenter quelques jours, a fortiori cent jours. Là encore, il s'agit d'une situation qui demande à être réglée d'urgence et ne pourra l'être que par voie d'élections. Que l'on commence par élire un tiers, la moitié ou les trois quarts des membres ; il faudra bien que l'on commence par faire quelque chose, et d'urgence.

Ma troisième observation, tout aussi importante, porte sur le lieu où siègera le parlement. Je pense, en tout état de cause, qu'il ne faut pas que ce soit à Strasbourg. J'en suis convain-

*Mr. St. John-Stevas (continued)*

quite convinced. It is an extremely difficult place to get to and it is even more difficult to get out of. One must have the Parliament of Europe in an accessible place. One must have it, if possible, also in an agreeable place. I am not saying Strasbourg is not agreeable, but it certainly is not accessible. I would prefer Paris — who would not? — but that is on personal grounds. However, on political grounds there is a lot to be said for London as the centre, rather on the analogy of the presence of the United Nations in New York. The physical presence of this building would be a manifesto and an education in Europeanism itself. But I suppose in the end there will probably be a compromise and it will be Brussels yet again. Here is a question which needs the most searching examination and an approach with as open a mind as we can manage.

All these and other questions need urgent study. All the problems involved need to be studied both at the European level and at the national level. These studies have not yet been carried out.

I hope that the resolution and recommendation today will both be passed because they are an important contribution to achieving both those ends.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Darling.

Mr. DARLING (*United Kingdom*). — Mr. President, I agree with a great deal of what my colleague Mr. St. John-Stevas has said. I agree with him that we have to consider the proper location of a European Parliament and that it should not be in Strasbourg. Unfortunately, however, there is to be this expenditure of money on development of the Council of Europe Assembly buildings in Strasbourg and I am afraid that we will be faced again with a *fait accompli* that will make it difficult for us to get away from Strasbourg.

I disagree with Mr. St. John-Stevas when he says that the only solution that faces us on the problem of how to combine work in a national and work in a European Parliament is to have a directly-elected European Parliament. It will be seen that my name appears on the front of the report submitted on behalf of the General Affairs Committee. I made it clear when I put

my name to the report that I disagreed profoundly with many of the draft recommendations and the draft resolution, but I believe that after the Rapporteur has done all the useful work involved in the presentation of this report it should come before the Assembly to be discussed, and adequately discussed — unlike the treatment of another report from the General Affairs Committee this morning.

I will proceed now to explain why I think the report should be accepted in spite of the fact that certain items in the draft recommendations and the draft resolution should not be accepted.

I hope that the first three paragraphs of the preamble to the draft recommendation are more or less correct, although the third paragraph might be better worded to accord with the facts. I suggest that it would be more accurately worded if it were to read: "noting the definite progress which appears to have been made in May in the negotiations on the enlargement of the EEC". At the moment, we have no firm commitment or outcome of the negotiations. Incidentally, I would say that anything that would delay the operation of the common agricultural policy would have my strong support, but I do not want to labour such points today.

What is meant by the paragraph of the preamble, which says:

"... that parliaments and governments must shoulder their responsibilities in the tasks which will fall to Europe by displaying the necessary political will to set up the indispensable Community organs without delay;"?

What are those "indispensable Community organs"? How quickly are they to be set up? Do we wait for the enlargement of the Community, or can we express an opinion here as to how they should be set up even if the Community is not enlarged? We need more explanation of these points. The draft recommendation suggests that the Council should:

"Examine the possibility of setting up a commission of experts with the task of submitting opinions to the Council and to the Assembly;"

on the rationalisation and reorganisation of our European institutions, and that we should strengthen the Secretariat-General so that it will be

*M. St. John-Stevas (suite)*

cu. C'est un endroit où il est extrêmement difficile de se rendre et d'où il est encore plus difficile de revenir. Il faut que le siège du Parlement de l'Europe se trouve à un endroit accessible. Il faut aussi que ce soit dans un lieu agréable. Je ne dis pas que Strasbourg ne le soit pas, mais c'est une ville difficilement accessible. Je préférerais Paris — qui ne serait de cet avis ? — mais pour des raisons personnelles. Pour des raisons politiques, beaucoup d'arguments militent en faveur de Londres, par analogie notamment avec la présence des Nations Unies à New York. La présence matérielle de ce bâtiment serait par elle-même un manifeste et un apprentissage de l'esprit européen. Mais je suppose qu'un compromis finira par intervenir, une fois de plus en faveur de Bruxelles. Cette question devra être examinée de très près et être abordée dans un esprit aussi large que possible.

Toutes ces questions et d'autres encore demandent à être étudiées d'urgence, tant au niveau européen qu'à l'échelon national. Or, leur examen n'a même pas commencé.

J'espère que la résolution et la recommandation d'aujourd'hui seront adoptées, car elles permettront de contribuer efficacement à la réalisation de ces deux objectifs.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Darling.

M. DARLING (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, je suis d'accord sur bien des points avec mon collègue M. St. John-Stevas. Je pense, comme lui, que nous devrions rechercher le siège le plus approprié pour un parlement européen et qu'il faudrait écarter Strasbourg. Malheureusement, des fonds vont être affectés à l'extension des bâtiments de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe à Strasbourg et je crains que nous ne soyons à nouveau mis devant un fait accompli qui ne nous permettra guère d'échapper à Strasbourg.

Je ne pense pas, comme le fait M. St. John-Stevas, que la seule solution qui permette un double travail dans les parlements nationaux et dans un parlement européen soit un parlement européen directement élu. On verra que mon nom figure sur la première page du rapport présenté au nom de la Commission des Affaires Générales. Je ne l'ai accepté qu'en fai-

sant état de mon profond désaccord avec une grande partie du contenu du projet de recommandation et du projet de résolution. J'estimais cependant qu'après tout le travail utile que le rapporteur avait consacré à ce rapport, celui-ci devait être dûment débattu par l'Assemblée, contrairement à ce qui s'est produit ce matin pour un autre rapport de la Commission des Affaires Générales.

Je vais exposer à présent les raisons pour lesquelles j'estime que le rapport devrait être approuvé, bien que certains points des projets de recommandation et de résolution soient à rejeter.

Je pense que les trois premiers paragraphes du préambule du projet de recommandation sont à peu près corrects, encore que le troisième puisse être rédigé de façon plus conforme aux faits. Il me semble qu'il serait plus exact de dire : « Prenant note des sérieux progrès qui semblent avoir été réalisés dans la négociation sur l'élargissement de la C.E.E. au cours du mois de mai ». Pour l'instant, il n'y a ni engagement définitif, ni issue des négociations. Je dirai incidemment que j'accueillerais avec plaisir toute mesure susceptible de retarder la mise en œuvre d'une politique agricole commune, mais je ne veux pas m'étendre aujourd'hui sur des points comme celui-ci.

Que veut dire le paragraphe suivant du préambule :

« ... les parlements et les gouvernements doivent assumer leur responsabilité dans les tâches qui vont incomber à l'Europe en déployant la volonté politique nécessaire pour créer, en temps voulu, les instruments communautaires indispensables » ?

Quels sont ces « instruments communautaires indispensables » ? Dans quel délai doivent-ils être créés ? S'agit-il d'attendre l'élargissement de la Communauté ou pouvons-nous exprimer une opinion ici sur la manière dont ils doivent être constitués, même si la Communauté n'était pas élargie ? Il nous faut plus d'explications sur ces points. Le projet de recommandation suggère que le Conseil devrait :

« examiner la possibilité de créer une commission de personnalités qualifiées chargées de formuler des avis à l'adresse du Conseil et de l'Assemblée »

sur la rationalisation et la réorganisation de nos institutions européennes et que le secrétariat général devrait être renforcé de manière à four-

*Mr. Darling (continued)*

able to provide the commission that would have to be set up to do the work with all the necessary assistance.

At the joint meeting of the Council of Europe Standing Committee and the Ministers' Deputies in Strasbourg last week, it was agreed that the Foreign Ministers of the Council of Europe be requested to make a study of how Western European institutions should be rationalised. They promised to undertake the task and to appoint a committee of "wise men" to carry it out. Surely we should take account of what goes on in other European institutions and, instead of strengthening the secretariat here, apparently to duplicate the work, we should get the secretariats of the institutions together to decide mutually how they are going to do the work of rationalisation satisfactorily and as economically as possible. It may be useful and essential for WEU to make its own contribution to this study but it would be wrong for us to pass a recommendation suggesting that a separate special study of the same problems should be undertaken by WEU.

In paragraph 4 (c) the Assembly is asked to take the necessary steps to :

"elaborate a European defence policy in the framework of the North Atlantic Treaty and develop the joint production of armaments in Western Europe ;"

I am in full agreement with that, but surely it is a job which must be done jointly by NATO and the joint Defence Ministers. Frankly, I do not see what contribution WEU itself can make to that work. But I am willing to be persuaded that something useful can be done if that recommendation is accepted.

I turn now to the draft resolution. It begins :

"The Assembly,

Considering that the political organisation of Europe must be accompanied by increased parliamentary supervision ;"

I am sure we all agree with that, but how is it to be carried out? "Parliamentary supervision" here means that we have interesting debates — if we are allowed to present our points of view — which at the end amount to suggestions and

recommendations to ministers over which we in this Assembly have no control. "Parliamentary supervision" surely means that parliament has control over the ministers. It takes decisions which the ministers have to carry out. That is what we mean by making parliamentary control of our European institutions effective. I therefore support the draft resolution if it means that increased parliamentary supervision will be exercised by the appropriate body.

But I must question whether WEU is the appropriate body. I think that the appropriate body, if the Communities are to be enlarged, is the European Parliament and that we can make our suggestion that the European Parliament should become an effective parliamentary body with control over the ministers involved in the work of that institution. That is what we should work towards. Yet it does not say so clearly here.

I find the next sentence in the draft resolution intriguing. It says :

"Noting the steps taken in several member countries to make their delegations to the European assemblies more representative ;"

The United Kingdom Delegation to WEU and to the Council of Europe has been truly representative in the spirit of both institutions in that the political parties themselves and the various views within them have been adequately represented. Which are the other countries that are trying to make their delegations to these assemblies more representative? I raise this matter because, if we are to have disputes about votes in committees, as happened this morning and as may happen again, we want to ensure that the representations of the countries in the assemblies and their committees are truly representative. That immediately raises the question — if there are no communists here from Italy and France, who are to take their places so that Italy and France continue to have or arrange to have adequate and correct parliamentary representation in the Assembly and its committees? This question must be considered.

I put these points not in any destructive spirit. I pay tribute to the Rapporteur. We have discussed this in the General Affairs Committee and, as I have said before, I think that his report

*M. Darling (suite)*

nir à la commission ainsi créée toute l'assistance nécessaire.

Lors de la réunion commune qu'ont tenue, la semaine dernière, la Commission Permanente et les délégués des ministres du Conseil de l'Europe, il a été décidé d'inviter les ministres des affaires étrangères du Conseil de l'Europe à étudier la rationalisation des institutions de l'Europe occidentale. Les ministres ont accepté cette tâche et désigné un comité de « sages » pour la mener à bien. Il est certain que nous devons tenir compte de ce qui se passe dans les autres institutions européennes. Au lieu de renforcer notre secrétariat en vue de travaux qui font apparemment double emploi, nous devrions réunir les secrétariats des diverses institutions en les engageant à étudier une rationalisation aussi satisfaisante et aussi économique que possible. S'il est utile, voire indispensable, que l'U.E.O. apporte sa contribution à cette étude, il serait erroné de recommander qu'elle entreprenne séparément une étude particulière des mêmes problèmes.

Au paragraphe 4 (c), l'Assemblée est invitée à prendre les mesures nécessaires pour

« mettre sur pied une politique de défense européenne dans le cadre du Traité de l'Atlantique nord et développer la production en commun des armements en Europe occidentale ».

Je suis entièrement d'accord, mais il s'agit certainement d'une tâche qui doit être entreprise en commun par l'O.T.A.N. et les ministres de la défense commune. Je ne vois franchement pas la contribution que l'U.E.O. elle-même pourrait y apporter, à moins que l'on me démontre que l'adoption de cette recommandation aura un effet utile.

Je passe à présent au projet de résolution, qui commence comme suit :

« L'Assemblée,

Estimant que l'organisation politique de l'Europe doit aller de pair avec un accroissement du contrôle parlementaire ; »

Nous sommes certainement tous d'accord à ce sujet, mais comment réaliser ce contrôle ? En ce qui nous concerne ici, le « contrôle parlementaire » se résume dans le fait que nous avons d'intéressants débats, pour autant que nous

soyons autorisés à présenter nos vues, pour aboutir à des suggestions et des recommandations adressées à des ministres sur lesquels l'Assemblée n'a aucune autorité. Par « contrôle parlementaire », il faut certainement entendre que le parlement a autorité sur les ministres et qu'il prend des décisions que les ministres doivent exécuter. C'est ce que nous voulons, quand nous demandons un contrôle parlementaire efficace de nos institutions européennes. C'est pourquoi j'appuierai le projet de résolution s'il doit conduire à un contrôle parlementaire accru de l'organisme approprié.

Mais s'agirait-il de l'U.E.O. ? Personnellement, je pense que si les Communautés étaient élargies, c'est au Parlement européen qu'incomberait ce rôle. Nous devrions suggérer qu'il devienne un organe parlementaire efficace, capable d'exercer une autorité sur les ministres qui participent aux travaux de cet organisme. C'est à quoi nous devons tendre, mais le projet de résolution ne l'exprime pas clairement.

Quant à la phrase suivante du projet de résolution, elle m'intrigue :

« Prenant note des initiatives prises par plusieurs pays membres en vue de donner un caractère plus représentatif à leurs délégations dans les assemblées européennes ; »

La délégation du Royaume-Uni à l'U.E.O. et au Conseil de l'Europe a un caractère vraiment représentatif en ce sens que les partis politiques eux-mêmes et les différents points de vue qu'ils défendent y sont réellement représentés. Quels sont les autres pays qui essaient de rendre leurs délégations à ces assemblées plus représentatives ? Je pose cette question, car si nous devons avoir des différends sur les votes en commission, comme cela a été le cas ce matin et comme cela risque de se reproduire, nous voudrions avoir l'assurance que les pays membres sont dûment représentés dans les assemblées et leurs commissions. La question qui en découle immédiatement est la suivante : les communistes italiens et français n'étant pas représentés ici, qui prendra leur place de façon que l'Italie et la France continuent d'avoir ou parviennent à avoir, à l'Assemblée et dans ses commissions, une représentation parlementaire conforme à la réalité des faits. Cette question mérite d'être examinée.

Ce n'est pas dans un esprit destructeur que je soulève ces divers points. Je rends hommage au rapporteur. Nous avons discuté de tout cela ce matin à la Commission des Affaires Générales

*Mr. Darling (continued)*

is extremely good. The issues he has raised are stimulating and should be discussed here. But I do not think that we can take a decision on the draft recommendation and the draft resolution for the reasons I have given, and I therefore propose, if it is appropriate to do so, that the report be referred back to the General Affairs Committee for further consideration.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Badini Confalonieri.

Mr. BADINI CONFALONIERI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen. I appreciate the work done by our colleague, Mr. Amrehn. I wish only to remark that there has slipped into the draft recommendation an expression which perhaps misrepresents the views of the Rapporteur; and it is this point only which I wish to take up.

In paragraph 4(b) of the draft recommendation, the Council is recommended to: "specify the division of work between the Assembly and the European Parliament in the framework of an enlarged Community with competence in the field of foreign policy;"

I am sorry to have to say, in all sincerity but quite bluntly, that I deny that the Council of Ministers has any competence to define the powers of the Assembly. Every Assembly — that of WEU in the same way as that of the European Parliament — is sovereign, and defines its own powers on the basis of its own statutes. I do not consider that we, as a sovereign Assembly, have to go and ask the Council of Ministers, which is not sovereign, what our competence is.

I would like to say, further, that our powers are defined by Article I of the Charter, which states that: "In particular, the Assembly may proceed on any matter arising out of the Brussels Treaty and upon any matter submitted to the Assembly for an Opinion by the Council."

It is evident, therefore, that our powers cannot be defined by the Council of Ministers. I would like this point to be clear, if only because it sometimes happens — though this may not be so in this case — that the Council of Ministers encroaches on the powers of an Assembly. But we cannot allow ourselves to demand something that runs counter to the principle of the

sovereignty of our Assembly. It was probably something else that the Rapporteur wished to say. I am not tabling an amendment, but simply drawing his attention to the fact that I would like an amendment to be made.

It is one thing to recommend the Council of Ministers to specify the division of work, in the political field, as between the European Economic Community and WEU: that is very right and proper. But not as between the Assembly and the European Parliament.

In this connection, now that I have the floor, I would like to take the opportunity to say, for all my devotion to WEU, that I would see no objection to the disappearance of the WEU Assembly on the day when the European Economic Community, through the intermediary of its democratic parliament, assumed the tasks that now devolve specifically on the WEU Assembly: tasks of foreign policy, tasks of defence policy. But, until such time as the European Parliament and the EEC have assumed these tasks of international policy and defence policy, I think our Assembly has not merely every reason but also every desire to go on existing so as to be able to fulfil its tasks. Thank you, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Gordon Walker.

Mr. GORDON WALKER (*United Kingdom*). — Up till now I have been very reluctant to interfere in what I regard as the internal affairs of the Community, but as one who is absolutely convinced that the United Kingdom will soon be a member of the enlarged Community it seems to me that it is now right for some of us from the United Kingdom to discuss the future development of the Community, and various other European institutions of which we are members, in the light of the fact that the United Kingdom is determined, when it is a member, to play a full part in the future development of the Community.

First of all I refer to this Assembly. I agree with Mr. Badini Confalonieri that this Assembly is sovereign, but sovereign in a curious sense — not in the ordinary sense of the word, a body that can levy taxes to pay for itself. Other people, including the ministers, are sovereign over us in that respect, but in any case I am very doubtful of the future of WEU after Britain and the other members have joined the enlarged

*M. Darling (suite)*

et, ainsi que je l'ai déjà dit, je pense que ce rapport est très bon. Il évoque des questions intéressantes qu'il convient d'examiner ici. Mais, pour les raisons que j'ai indiquées, je ne pense pas que nous puissions prendre une décision sur le projet de recommandation ni sur le projet de résolution, et je propose donc, si le Règlement l'autorise, de renvoyer le rapport à la Commission des Affaires Générales pour complément d'examen.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Badini Confalonieri.

M. BADINI CONFALONIERI (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, mes chers collègues, j'apprécie à sa juste valeur le travail de M. Amrehn. Je ferai simplement remarquer que le rapporteur a laissé échapper, dans le projet de recommandation, une expression qui a peut-être dénaturé sa pensée. C'est le seul point sur lequel je m'arrêterai.

A l'alinéa (b) du paragraphe 4 du projet de recommandation, il est recommandé au Conseil « de préciser la répartition du travail entre l'Assemblée et le Parlement européen dans le cadre d'une Communauté élargie et dotée de compétences en matière de politique étrangère ».

Je regrette de devoir dire, en toute sincérité, mais très nettement, que le Conseil des Ministres n'est pas compétent pour définir les pouvoirs de l'Assemblée. Toute assemblée — celle de l'U.E.O. comme celle du Parlement européen — est souveraine et définit elle-même ses attributions en se fondant sur ses statuts. J'estime qu'une assemblée souveraine comme la nôtre n'a pas à demander au Conseil des Ministres, qui n'est pas souverain, quels sont ses pouvoirs.

De surcroît, nos pouvoirs sont définis à l'article 1<sup>er</sup> de la Charte qui dit textuellement : « En particulier, l'Assemblée peut délibérer sur toute question relevant du Traité de Bruxelles, et sur toute question qui lui est soumise pour avis par le Conseil. »

Il est donc évident que le Conseil des Ministres ne peut définir nos compétences. Je voudrais que ce point fût bien clair, ne serait-ce que parce qu'il arrive parfois — même si tel n'est pas le cas aujourd'hui — qu'un Conseil des Ministres empiète sur les attributions d'une assemblée. Et je ne saurais admettre que nous demandions nous-mêmes une chose contraire au

principe de la souveraineté de l'Assemblée ! Le rapporteur s'est probablement mal exprimé. Je ne présente pas d'amendement ; je lui signale simplement que j'aimerais que la phrase en cause soit modifiée.

Recommander au Conseil des Ministres de préciser la répartition du travail entre la Communauté Economique Européenne et l'U.E.O. en matière politique serait tout à fait différent et normal. Il n'en est pas de même pour la répartition du travail entre l'Assemblée et le Parlement européen.

Je dirai à ce propos, puisque j'ai la parole, que je ne verrais aucun inconvénient à ce que disparaisse l'Assemblée de l'U.E.O., en dépit de tout ce qui me lie à cette organisation, le jour où la Communauté Economique Européenne, ayant démocratiquement constitué son parlement, assumerait les tâches qui sont aujourd'hui du ressort de l'Assemblée de l'U.E.O. : tâches de politique étrangère, tâches de politique de défense. Mais, tant que le Parlement européen et la C.E.E. ne se chargeront pas de ces tâches de politique internationale et de défense, notre assemblée aura, je pense, non seulement le droit mais aussi le désir de survivre pour s'acquitter de ses tâches. Je vous remercie, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Gordon Walker.

M. GORDON WALKER (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Jusqu'à présent, j'hésitais fort à intervenir à propos de ce que je considère comme les affaires intérieures de la Communauté, mais étant absolument convaincu que le Royaume-Uni sera bientôt membre de la Communauté élargie, il me semble normal que des représentants du Royaume-Uni participent maintenant aux discussions sur l'évolution future de la Communauté et des diverses autres institutions européennes dont nous faisons partie, d'autant plus que le Royaume-Uni est déterminé à assumer un rôle très actif dans le développement de la Communauté, lorsqu'il en sera membre.

Je parlerai d'abord de cette assemblée. Comme M. Badini Confalonieri, j'estime qu'elle est souveraine, mais dans un sens assez curieux, puisqu'elle ne peut pas lever d'impôts pour son propre financement. D'autres, y compris les ministres, ont autorité sur nous à cet égard. De toute façon, j'ai les plus grands doutes quant à l'avenir qui sera réservé à l'U.E.O. lorsque la Grande-Bretagne et les autres pays candidats



*Mr. Gordon Walker (continued)*

Community. Whatever the beginnings of this Assembly and organisation, it became one in which Britain and the Five could meet, and that would no longer be necessary when Britain and the other three were meeting the Six.

It would be possible to add other members, as is suggested by the Rapporteur to this Assembly, though I am extremely doubtful if Ireland would agree to join a western defence community, in which case it would not be possible to save things in that direction. Defence is a matter for the Atlantic Alliance in one form or another. If we want to develop a European aspect and if, as may happen, the United States withdraws from European affairs, that would have to be done as an aspect of the developing Community, for which this body could not be a substitute.

The Council of Europe seems to have a reasonable ground for future existence, and would be a place where members of the Community could meet associate members or neutral members who were not in the Community, and as the Rapporteur and Mr. St. John-Stewas have said, it would be the one place where East and West Europe could meet in the future, and would, I hope, be one of the steps to the creation of a full Europe.

The main problem is the political development of the enlarged Community. I am sorry that many talk in terms of federation and confederation. This seems to me an extraordinarily old-fashioned idea which we have taken over from the new world. The European Community is something unique — nothing like the federations created in the past — and it will develop in a unique manner. It will develop, I am sure, unevenly in different fields as needs arise — maybe in defence, maybe in science or maybe in foreign policy. It will develop unequally as various situations arise, and it will be only after the development that the constitutionalists will come together and assess what we have done, and afterwards we will return and adjust the constitution. It is wrong in a community of our kind to try to develop things beforehand. This was the great mistake of the Werner committee. If things are left alone they will develop and we can then adapt our constitution. The Werner committee proposals have been hit for six by the revalua-

tion or floating of the mark and the guilder. Things of this kind will happen all the time. We should, as President Pompidou suggested, get on with doing the things and discover afterwards what we have done and put the constitution right. We should curb our desire to draw up constitutions beforehand, which is a transatlantic method and not a European method.

As regards the development of democratic institutions in our Community, we have to think about the European Parliament. That has to go step by step. It seems to me that the first step towards increasing the powers of Parliament is to increase the powers of ministers. Ministers together are the only elected organ in the whole set-up. The Commission is not elected, and bureaucrats should be under the control of politicians. The Council of Ministers is the only political body we have. It is also the proper organ to be responsible to the European Parliament. I was very much taken by President Pompidou's idea that we have ministers for European affairs who might gradually form the European cabinet which would be responsible to parliament, and once there were ministers responsible to parliament — not the theoretical responsibility of the Commission to the European Parliament — the European Parliament would begin to acquire powers, it would begin to reject, amend and alter proposals put to it by the ministers.

This is the way in which we shall develop.

The Rapporteur is right when he points out that it is very difficult for individual members of parliament to play their full part in their home parliaments and in a European parliament which will be meeting more and more frequently. However, I do not think that he is right to say it may result in their taking different attitudes in the different places. What is difficult is the sheer consumption of time. This is a powerful argument for getting some kind of gradual increase of the powers of this parliament. If its powers increase, it will attract able people from the parliaments of the member countries, and not mainly people who have failed in their own parliaments.

While we must develop in due course into an elected European parliament, I should be reluctant to vote for the proposition in its present

*M. Gordon Walker (suite)*

auront adhéré à la Communauté élargie. Quelles qu'aient pu être à l'origine les fonctions de cette assemblée et de cette organisation, elle est devenue un lieu de rencontre entre la Grande-Bretagne et les Cinq et ce rôle n'aura plus de raison d'être lorsque la Grande-Bretagne et les trois autres pays intéressés auront rejoint les Six.

Il serait possible d'augmenter le nombre de ses membres, ainsi que l'a suggéré le rapporteur, mais je doute fort que l'Irlande accepte d'adhérer à une communauté occidentale de défense, ce qui ne permettrait donc pas de sauver la situation dans ce domaine. La défense relève de la compétence de l'Alliance atlantique sous une forme ou une autre. Si nous voulons en développer l'aspect européen et si, comme cela peut arriver, les Etats-Unis se retirent des affaires européennes, c'est dans le cadre de la Communauté que ces questions devraient être abordées, et l'U.E.O. ne saurait se substituer à elle.

Il semble que l'existence du Conseil de l'Europe continuera de se justifier, en tant que lieu où les membres de la Communauté pourront rencontrer les membres associés ou les membres neutres qui ne feront pas partie de la Communauté. En outre, comme l'ont dit le rapporteur et M. St. John-Stevas, il pourrait être un lieu de rencontre entre pays de l'Est et de l'Ouest et réaliser, je l'espère, une étape dans le sens de la création d'une Europe totalement unie.

C'est le développement politique de la Communauté élargie qui constitue le principal problème. Je regrette que beaucoup de gens utilisent les termes de fédération et confédération. Cette idée que nous avons empruntée au nouveau monde me semble parfaitement démodée. La Communauté européenne a un caractère unique : n'ayant rien de commun avec les fédérations créées dans le passé, elle va se développer d'une manière originale, de façon sans doute inégale dans les différents domaines suivant les besoins, peut-être dans celui de la défense, de la science ou de la politique étrangère. Ce développement variera selon les situations et c'est seulement à son terme que les juristes se réuniront pour évaluer les réalisations et remanier la constitution. On a tort, dans une communauté de ce genre, d'essayer de définir les choses à l'avance. Telle a été la grande erreur de la Commission Werner. Lorsqu'on laisse les choses suivre leur cours, elles évoluent jusqu'à ce qu'on puisse y adapter la constitution. Les propositions de la

Commission Werner ont été réduites à néant par la réévaluation ou la décision de laisser flotter le mark et le florin. Des faits de ce genre ne cesseront de se produire. Ainsi que l'a suggéré le Président Pompidou, nous devrions aller de l'avant, constater ensuite ce que nous avons réalisé et réajuster la constitution en conséquence. Nous devrions réfréner notre envie de rédiger des constitutions à l'avance, car c'est une méthode d'outre-Atlantique et non une méthode européenne.

Pour ce qui est de l'élaboration d'institutions démocratiques dans notre Communauté, il faut penser au Parlement européen. La première mesure en vue de l'accroissement des pouvoirs du parlement serait, d'après moi, l'accroissement des pouvoirs des ministres. Ceux-ci constituent, en effet, le seul organe élu de l'ensemble. La Commission n'est pas élue et ses fonctionnaires devraient être soumis au contrôle des hommes politiques. Le Conseil des Ministres est le seul organe politique dont nous disposons. C'est aussi l'organe qui peut, à juste titre, être responsable devant le Parlement européen. J'ai été très intéressé par l'idée émise par le Président Pompidou de désigner des ministres des affaires européennes qui formeraient progressivement un cabinet européen responsable devant le parlement. Dès que les ministres seraient responsables réellement — et non pas théoriquement comme la Commission — devant le Parlement européen, celui-ci commencerait à acquérir des pouvoirs, à rejeter, amender et modifier les propositions à lui soumises par les ministres.

C'est dans ce sens que nous devrions procéder.

Le rapporteur a eu raison de souligner qu'il est très difficile aux parlementaires de s'acquitter convenablement de leurs fonctions à la fois dans leur parlement national et dans un parlement européen appelé à se réunir de plus en plus souvent. Toutefois, je ne pense pas qu'il ait eu raison de dire qu'ils adopteront peut-être des attitudes différentes à des endroits différents. La difficulté, c'est le manque de temps. C'est un argument de poids en faveur d'un accroissement progressif des pouvoirs du parlement. Si ses pouvoirs étaient accrus, il attirerait les parlementaires compétents des Etats membres, au lieu de n'attirer en majorité que ceux qui n'ont pas percé dans leur propre parlement.

Bien que nous devions, en temps utile, adopter la formule d'un Parlement européen élu, j'hésite fort à voter la proposition sous sa forme actuelle.

*Mr. Gordon Walker (continued)*

form, namely that we should urge the ministers that it should happen "as early as possible", which means very early. That is not possible. The parliaments will not agree.

I am very much against passing pious resolutions. They tend to weaken the bodies which pass them. While this is an interesting report, I do not agree with the last sentence of the resolution in its present form.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Blumenfeld.

Mr. BLUMENFELD (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I should like to join with those who have thanked the Rapporteur for an outstanding and courageous report that has, on all important points, highlighted the challenges which will be facing us during the coming months.

Our Rapporteur has submitted a recommendation on behalf of the Committee which is bound, as this debate has shown, to meet with doubts or even outright rejection on one point or another. This would not be the first time that such a thing happened, especially with such a difficult subject. At a time when we are passing through crises in the EEC as well, and when the discussions on whether to join the Common Market are entering a decisive and undoubtedly critical phase in Great Britain, I feel that we in this Assembly should have the courage to speak frankly. I am glad to see signs of such frankness not only in the report but also in the debate.

I should now like to offer one or two thoughts to show that, where parliamentary control and full parliamentary co-operation and authority are missing, we become involved in developments which fail to take account of tomorrow and seem to be trying only to settle today's problems on the basis of executive decisions.

I am saying this because I want to touch upon a problem referred to by the Rapporteur and by earlier speakers — that of economic and monetary union, as one of the most important steps in the development of a confederated Europe. It seems to me that no one in the national par-

liaments or any of the European institutions has really thought out or discussed the consequences of the decision on economic and monetary union reached last February. At the beginning of May the whole thing was put to the test. At the very moment when we were and are trying to achieve European solidarity on a question which is admittedly difficult and complex, the differences of opinion are so wide that some member countries take one very definite line and leave the others behind, while the others feel they must advocate a different approach as the right one. In a nutshell, it has proved impossible to follow any common European line on the question of monetary policy and the economy.

I do not wish to criticise, with the benefit of hindsight, the things that have been said and subjected to critical analysis in numerous speeches, newspaper leaders and expert opinions. All I will say, and what I have just tried to show, is that a decision was taken at ministerial level without a proper amount of wide parliamentary discussion and support, a very important and far-reaching European decision, and it gave way under the strain when it was put to the test for the first time.

One could give other examples but I will confine myself to this one and draw conclusions from it. The proposal made by the Rapporteur in the recommendation needs emphasising: a strengthening of the rôle and authority of the European Parliament especially in an enlarged Community, which must enable it not only to criticise the Council of Ministers but also to control it and to call for the executive's resignation; because in the last resort it is this power that is evidence of parliamentary control.

I think it would be pointless to argue about whether the first generation of Europeans who debated, decided on and gave birth to the Treaty of Rome, is now being overtaken by a second generation, and whether these second-generation Europeans, with their slightly different views, are interpreting the future correctly.

What is important is not so much the setting-up of commissions of experts and committees of wise men, as the recommendation suggests, but the political will to reach a decision in our

*M. Gordon Walker (suite)*

Je ne pense pas que nous devions insister auprès des ministres pour que son élection intervienne « aussi rapidement que possible », c'est-à-dire dans un avenir très proche. Cela n'est pas possible. Les parlements ne l'accepteraient pas.

Je suis très hostile aux résolutions qui ne représentent que des vœux pieux. Elles tendent à affaiblir les organismes qui les adoptent. Tout en trouvant le rapport très intéressant, je ne suis donc pas d'accord avec la dernière phrase du projet de résolution sous sa forme actuelle.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Blumenfeld.

M. BLUMENFELD (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, je voudrais me joindre à ceux qui ont remercié notre rapporteur pour son excellent et courageux rapport qui, pour toutes les questions essentielles, a indiqué les tâches qui s'imposeront à nous au cours des mois à venir.

Au nom de la commission, le rapporteur a présenté un projet de recommandation qui, assurément — comme le montre le débat — fait naître un certain doute sur l'un ou l'autre point, ou se heurte même directement à un refus. Ce ne serait pas la première fois, particulièrement dans une matière aussi délicate. Au moment où, sans aucun doute, la C.E.E. traverse une période critique et où, en Grande-Bretagne, les discussions concernant l'adhésion entrent, elles aussi, dans une phase décisive et certainement critique, nous devons, selon moi, avoir, dans cette assemblée, le courage d'aborder les choses en face. Je suis heureux de constater que c'est là l'attitude du rapporteur, mais également celle des orateurs qui ont participé à la discussion.

Permettez-moi d'exposer une ou deux idées afin de montrer que là où le contrôle parlementaire fait défaut, là où un parlement ne dispose pas d'une collaboration totale et de pouvoirs réels, on évolue vers une situation où l'on ne songe pas à préparer l'avenir, mais où l'on se contente apparemment d'expédier les affaires courantes.

Qu'est-ce à dire ? J'entends aborder ainsi le problème évoqué par le rapporteur et les orateurs qui m'ont précédé, à savoir celui de l'union économique et monétaire, l'une des étapes essentielles vers une Europe confédérée. Il me semble établi que nulle part, ni dans les parlements

nationaux, ni dans les institutions européennes, on n'a réfléchi sérieusement ni discuté des conséquences de l'accord sur l'union économique et monétaire de février dernier. Nous en avons eu la preuve au début du mois de mai. Au moment où il s'agissait — et où il s'agit encore — de réaliser ensemble la solidarité européenne dans un domaine certes très difficile et complexe, les divergences de vues sont apparues si grandes que certains pays membres se sont engagés dans une voie déterminée sans se préoccuper des autres, c'est-à-dire de ceux qui estiment qu'une autre voie serait plus indiquée. Bref, il a été impossible de définir une conception européenne commune en matière de politique monétaire et économique.

Je ne désire pas critiquer après coup une attitude qui a déjà fait l'objet de critiques dans de nombreux discours, commentaires de presse et propos d'experts. Je ne veux que souligner ce que je viens d'essayer de vous faire entrevoir, à savoir qu'une décision prise par le Conseil des Ministres sans qu'elle ait fait l'objet d'un large débat et d'une approbation parlementaire — en l'occurrence une décision politique européenne importante et essentielle — n'a pas résisté à la première grande épreuve qu'elle a dû affronter.

On pourrait encore citer d'autres exemples, mais je me bornerai à celui-ci et j'en tirerai la conclusion. Il importe de souligner l'importance de la proposition que le rapporteur a formulée dans son projet de recommandation : le renforcement du rôle dévolu au Parlement européen, en particulier dans une Communauté élargie, ainsi que l'extension de ses compétences, qui devraient permettre non seulement de critiquer le Conseil des Ministres, mais encore de le contrôler et de provoquer la chute de l'exécutif, car c'est dans ce pouvoir exécutif que le contrôle parlementaire s'exprime en dernier ressort.

Il me semble oiseux de discuter sur le point de savoir si la première génération d'Européens, qui a préparé et conclu le Traité de Rome, qui l'a, en quelque sorte fait naître, se trouve désormais dépassée par une deuxième génération d'Européens et de se demander si cette deuxième génération, aux conceptions légèrement différentes, interprète correctement les signes de l'avenir.

Ce n'est pas tant la création de groupes d'experts et de comités de sages — comme le préconise le projet de recommandation — qui est importante, mais bien davantage la volonté poli-

*Mr. Blumenfeld (continued)*

national parliaments on the kind of Europe we want. This is what it is all about. I am grateful to the Rapporteur for having made us see this through his report and through the proposals put forward in it and the recommendations. We know that it will take some time — perhaps ten years, let us hope less, but it may be perhaps more — before we have a properly-functioning, freely-elected European Parliament whose delegates, elected by universal European suffrage, will be sent to Brussels or some other European capital. But we need to know, here and now, what we want, or more precisely, what kind of Europe we want. We must know whether we want a Europe where a Council of Ministers or some existing institution — the Commission together with the Council of Ministers — will take the decisions which will be effectively controlled by a parliamentary body. This problem needs to be debated fully in our national parliaments, and I venture to doubt whether this has really happened up to now in any of our parliaments. Though they have held numerous debates on European questions, neither the German Bundestag nor the Italian or French Chambers have so far had the really decisive debates or votes on this question. This is in fact quite natural, since we are only now reaching the stage where these views will finally have to be formed. The purpose of our debates, both in the national parliaments and in the European assemblies, is to work out what we want and then say clearly what it is we want. I think the Rapporteur is right when he says that WEU will, by a date depending on developments over the coming 12 or perhaps 24 months, have to be gradually absorbed into the European Parliament of an enlarged Community. I think this is the right approach. It was recently put forward again in Strasbourg, at the joint session of the Consultative Assembly of the Council of Europe and the European Parliament, by very well-known and prominent delegates to the two assemblies.

If we really know where we want to go, Mr. President, and what we want to do, I feel we ought not to include paragraph 4 (b) in the draft

recommendation to the Council of Ministers. This paragraph should not be adopted. I leave it to the Rapporteur and the Chairman of the Committee to put suitable proposals before the Assembly. Especially if we hold the view — and I support what Mr. Badini Confalonieri has said — that we are competent to deal with this question, we could not possibly transmit such a question to the Council of Ministers for consultation and decision.

In conclusion, I would offer the following thoughts. The enlargement of the Community from six to ten members — and we all hope this will happen as soon as possible — will, looked at objectively, make co-operation more difficult within the future, enlarged Commission and in the Council of Ministers, and ultimately of course also within the framework of parliament. I am referring here particularly to the executive. So it is all the more necessary to have decision-making assemblies. One needs to strengthen existing institutions rather than weaken them, and for that reason I am in favour of giving our blessing to everything that is likely to strengthen existing institutions. We should support any step in that direction. I shall, therefore, be voting in favour of the recommendation tabled here by the Rapporteur on behalf of the Committee. (*Applause*)

(*Mr. Housiaux, President of the Assembly, resumed the Chair*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Lord Gladwyn.

Lord GLADWYN (*United Kingdom*). — Mr. President, like most of us, I am sure, I shall vote in favour of the excellent report of Mr. Amrehn with, however, some doubts as to the wisdom of proposing to the ministers the last phrase of the recommendation, doubts which I share with my colleague, Mr. Gordon Walker. However, I shall not make any formal reservations and I shall vote for the report as a whole.

I wish to make a few general remarks about the report. Mr. Amrehn at the beginning of the recommendation says: "Noting that the decisions taken in The Hague gave new and lasting impetus to the policy destined to promote the progressive unification of Europe". Well, let us hope so, but we have not got to that stage yet. The Communities have not yet been enlarged and, although there is every reason to suppose

*M. Blumenfeld (suite)*

tique de décider au sein de nos parlements nationaux quelle Europe nous voulons. C'est de cela qu'il s'agit ! Je suis reconnaissant au rapporteur qui, dans son rapport comme dans les propositions qu'il formule dans ce document et dans le projet de recommandation, nous oblige à cette constatation. Nous savons qu'il faudra un certain temps — peut-être dix ans, peut-être moins nous l'espérons, peut-être davantage aussi — avant que nous disposions d'un véritable parlement européen doté des pouvoirs nécessaires et librement élu, dont les représentants, désignés à la faveur d'élections générales européennes, seront envoyés à Bruxelles ou dans une autre capitale européenne. Mais nous devons savoir, dès maintenant, ce que nous voulons ou, plus précisément, quelle Europe nous voulons. Nous devons savoir si nous voulons une Europe dans laquelle un conseil des ministres ou une institution existante — la Commission et le Conseil des Ministres — prend des décisions qui sont soumises au contrôle effectif d'une instance parlementaire. Ce problème doit être discuté à fond dans nos parlements nationaux. Je doute que pareille discussion se soit déroulée jusqu'à présent dans l'un de nos parlements. Ni au Bundestag, ni à la Chambre italienne ou française — et cela malgré un grand nombre de débats consacrés aux problèmes européens — il n'y a eu jusqu'à présent des débats ou des votes décisifs sur cette question. En vérité, c'est dans la nature des choses. En effet, nous entrons maintenant seulement dans la phase au cours de laquelle cette opinion doit se forger. Nos débats, tant dans les parlements nationaux qu'au sein des organes européens, doivent nous permettre de dégager ce que nous voulons et de l'exprimer ensuite clairement. A mon avis, le rapporteur a raison de penser que l'Union de l'Europe Occidentale devra, à un moment donné, au terme d'une évolution qui se poursuivra au cours des douze ou peut-être vingt-quatre prochains mois, se fondre progressivement dans le Parlement européen d'une Communauté élargie. A mon sens, cette conception est exacte. Récemment encore, elle a été exposée à nouveau à Strasbourg lors de la réunion commune de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et du Parlement européen, et cela par des délégués éminents et très connus des deux assemblées.

Si nous savons réellement où nous voulons aller et quel est notre objectif, nous ne devrions pas, à mon avis, insérer le paragraphe 4 (b) dans

la recommandation adressée au Conseil des Ministres. Il ne faut pas reprendre ce paragraphe. Je laisse le soin au rapporteur et au président de la commission de faire à l'Assemblée des propositions à ce sujet. C'est précisément parce que nous estimons — sur ce point je partage l'avis de M. Badini Confalonieri — que ce problème relève de notre compétence, qu'il ne nous est pas possible de transférer au Conseil des Ministres le soin de discuter et de décider de cette question.

En conclusion, je voudrais encore exposer les idées suivantes. L'élargissement de la Communauté à dix membres — nous espérons tous qu'elle se réalisera le plus tôt possible — représente, objectivement, une difficulté supplémentaire pour la coopération aussi bien au sein de la future Commission élargie qu'au Conseil des Ministres et, en dernier lieu, également au sein du parlement. Je me réfère ici en particulier à l'exécutif. C'est la raison pour laquelle il est d'autant plus nécessaire de disposer d'organes capables de prendre des décisions. Il importe dès lors de renforcer et non d'affaiblir les institutions existantes. A mon avis, tout ce qui peut servir au renforcement de ces institutions doit recevoir notre accord. Nous devons soutenir toutes les initiatives allant dans ce sens. C'est dans cet esprit que je voterai le projet de recommandation présenté par le rapporteur au nom de la commission. (*Applaudissements*)

(*M. Housiaux, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à Lord Gladwyn.

Lord GLADWYN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, comme la plupart d'entre nous, j'en suis sûr, je voterai l'excellent rapport de M. Amrehn bien qu'à l'exemple de mon collègue, M. Gordon Walker, j'aie certains doutes quant à l'opportunité de proposer aux ministres la dernière phrase de la recommandation. Je ne formulerai toutefois pas de réserves officielles et je voterai l'ensemble du rapport.

J'aimerais faire quelques observations générales à ce sujet. Au début du projet de recommandation M. Amrehn déclare : « Constatant que les décisions prises à La Haye ont donné une impulsion nouvelle et durable à la politique conduisant à une unification progressive de l'Europe ». Espérons-le, bien que nous n'en soyons pas encore là. A ce jour, les Communautés n'ont pas été élargies et, s'il y a tout lieu

*Lord Gladwyn (continued)*

that they will be, it is by no means certain. First we have to arrive at agreement in Brussels. Then we have to get the whole thing through the British Parliament which is by no means sure, though let us hope we shall achieve it.

Mr. Amrehn also notes that there was a decision in The Hague to proceed towards an international monetary system and that this has been disturbed by the recent difficulties in regard to international payments. Well, again, we have not got anywhere near a monetary union yet and it is very much to be regretted that the Werner report, which at least contemplated a monetary union within a certain period of time, has been put on one side and it is by no means certain whether it will ever be adopted. I suggest indeed that a monetary union will never be established until all those concerned admit that some authority must be set up which will take the necessary decisions in the monetary sphere. It is impossible to contemplate a monetary union without such an authority. But how can this authority take decisions — always supposing it is within a democratic confederation, or whatever one calls it, of national States — if it is set up on any basis other than that of some kind of qualified majority vote? As it seems to me there is no other way in which a monetary union could conceivably operate. But, if that is so, then clearly it will not be possible to have any kind of monetary union for such time as all concerned, and more especially the French and the British Governments, maintain that the only way in which the new confederation or extended Community can operate is on the basis of the so-called Luxembourg compromise which means that in all important matters affecting vital interests there must be unanimity. That, of course, is the opposite of any kind of majority vote. Therefore, for so long as the Luxembourg compromise is maintained, it is clear that there cannot, in practice, be any monetary union. This seems to be logical, and indeed impossible to deny.

However, it does seem to me possible, even given that that criterion limits advances in the economic sphere of the EEC, to make some advance in the spheres of foreign policy and defence without facing the horrible hurdle of acceptance or non-acceptance of some kind of qualified majority rule. For we could proceed in these spheres quite a long way without taking

any decision to abolish the unanimity rule. For instance, as the Amrehn report rightly suggests, we could certainly summon a governmental conference fairly soon after the Community is extended for the general purpose suggested — namely, considering ways and means in which some more suitable system for organising European defence could be devised. One could also, without any acceptance of any supranational principle, accept the idea of what is called a "European independent political commission", which is near-allied to Mr. Amrehn's suggestion about experts, even if not quite the same thing. Governments could indeed profitably agree to have a commission of independent experts who would not take their instructions from their governments and who would greatly assist ministers in the decisions they would take about, at any rate, the co-ordination of defence, even passing on to the standardisation of armaments.

The actual standardisation of armaments seems to me, again, to be inconceivable unless we have some authority which can decide which armaments are to be standardised and how. Unless we arrive at that point, we will never make any progress beyond the present system, which for twenty years has prevented the standardisation of anything, even buttons, in WEU. Therefore, before we can do much to standardise, we will have, in a limited sphere at any rate, to face again this so-called supranational hurdle and we will have to take certain decisions by majority vote.

To say this is not to say that we must think out some elaborate system, some elaborate institution — that one must decide whether it is to be a confederation or the exact nature of a confederation. For it is no good just saying that we must go on as we are and that when we come to a hurdle we will get over it somehow. We must at some point put the main question, "Do you not want to make certain decisions in some spheres by qualified majority vote?"

Whatever our views on the future federation or confederation of Europe, this is the first thing which, in practice, ministers will have to decide. If the Community is enlarged to ten or even twelve — or even more — it will have to be faced or the whole thing may collapse. And, with the imminence of collapse, it is likely that ministers will take this *saltus mortalis* and accept qualified majority voting. As I see it, once that process begins, it will go on, but until we take that decision we will be nothing but a

*Lord Gladwyn (suite)*

de croire qu'elles le seront, ce n'est pas du tout certain. Il faut d'abord parvenir à un accord à Bruxelles. Ensuite, il reste à obtenir l'assentiment du parlement britannique qui n'est nullement acquis d'avance, bien que nous espérons qu'il sera donné.

M. Amrehn fait également observer que la mise en œuvre de la décision prise à La Haye de s'orienter vers un système monétaire international a été compromise par les récentes difficultés de paiements internationaux. Là encore, nous sommes loin d'une union monétaire et il est très regrettable que le rapport Werner qui l'avait envisagée, du moins après un certain temps, ait été mis de côté au point que l'on se demande s'il sera jamais adopté. Je crois que l'on ne pourra pas établir une union monétaire avant que tous les intéressés aient admis la nécessité de créer une autorité capable de prendre les décisions voulues dans le domaine monétaire, sans quoi il serait impossible d'envisager l'union monétaire. Mais comment cette autorité pourrait-elle prendre des décisions — en admettant toujours qu'elle fonctionne dans le cadre d'une confédération démocratique d'États nationaux — si elle ne se fonde pas sur un système quelconque de vote à la majorité qualifiée ? A mon sens, une union monétaire ne saurait fonctionner que de cette façon. Cela étant posé, nous ne pourrions évidemment avoir d'union monétaire tant que tous les gouvernements intéressés, et plus spécialement ceux de la France et du Royaume-Uni, maintiendront que la nouvelle confédération ou Communauté élargie ne peut fonctionner que sur la base de ce qu'on appelle le compromis de Luxembourg, aux termes duquel toutes les décisions d'intérêt vital doivent être prises à l'unanimité. C'est naturellement l'inverse du vote à la majorité qualifiée. Il est évident qu'aussi longtemps que le compromis de Luxembourg sera maintenu, aucune union monétaire ne sera possible. Cela me semble aussi logique qu'indéniable.

Alors que ce critère limite les progrès dans la sphère économique de la C.E.E., il me semble possible de progresser quelque peu dans celles de la politique étrangère et de la défense sans se heurter au redoutable obstacle du choix entre majorité absolue et majorité qualifiée. Dans ces domaines, nous pourrions en effet progresser assez longtemps sans prendre de décision à cet

égard. Par exemple, nous pourrions certainement, comme le suggère le rapport Amrehn, réunir après l'élargissement de la Communauté une conférence intergouvernementale chargée d'étudier, entre autres, la possibilité de mettre en place un meilleur système d'organisation de la défense européenne. Sans se rallier au principe de la supranationalité, on pourrait également accepter l'idée de ce qu'on appelle une « commission politique européenne indépendante », très proche de la suggestion de M. Amrehn concernant les experts, à quelques différences près. Les gouvernements pourraient utilement convenir d'avoir sous la main une commission d'experts indépendants qui ne recevraient pas d'instructions de leurs gouvernements et aideraient énormément les ministres dans les décisions à prendre au sujet de la coordination de la défense, voire de la normalisation des armements.

La normalisation effective des armements, elle aussi, me semble inconcevable en l'absence d'une autorité capable de décider ce qu'il faut normaliser et comment. En son absence, nous n'irons guère au delà du système actuel qui bloque depuis vingt ans la normalisation de quoi que ce soit à l'U.E.O., fût-ce des boutons. C'est pourquoi, avant de pousser la normalisation assez loin, il nous faudra affronter à nouveau l'obstacle supranational, du moins dans un domaine limité, et prendre certaines décisions selon la procédure du vote majoritaire.

Je ne veux pas dire par là que nous devons imaginer quelque système complexe, quelque institution élaborée, ni qu'il faille décider s'il doit s'agir d'une confédération et de quelle nature exacte. Cependant, il ne servirait à rien de dire qu'il faut laisser les choses en l'état et que, si nous rencontrons un obstacle, nous le franchirons de quelque manière. Un moment viendra où il faudra dire : « Ne voulez-vous pas prendre des décisions dans certains domaines par un vote à la majorité qualifiée ? »

Quelles que soient nos vues sur la future fédération ou confédération européenne, c'est la première chose sur laquelle les ministres auront, en fait, à se prononcer. Si la Communauté est élargie à dix ou douze membres — ou même plus — il faudra y faire face, sinon tout le système risquera de s'effondrer. Devant ce risque, les ministres consentiront sans doute à franchir ce pas décisif et à accepter le vote à la majorité qualifiée. A mon sens, une fois que le processus sera engagé, il se poursuivra. Par contre, tant



*Lord Gladwyn (continued)*

collection of totally independent States and will achieve nothing in the co-ordination of defence, to say nothing of political arrangements.

What we ought to do is to approve the Am-rehn report and implicitly decide that at our next meeting we shall be in possession of some report completed in the light of the extension of the European Economic Communities, and putting forward certain more elaborate and concrete suggestions about how we can progress along the road leading to greater unification.

It may well be possible to get some indication of how we all could go in this direction at the end of the year. One of the possibilities we could investigate in this Assembly is ways and means whereby our whole machinery of WEU, including the Assembly, may eventually be merged with and become part of a new, extended EEC. It is possible for us to think out, in theory, if you like, various alternative ways in which this could be done. We are well qualified to do it. If we could put up to the ministers by the end of the year various alternative plans whereby this great objective could gradually be achieved, we would deserve well of the Community as a whole and, beyond that, would, I hope, assist the ministers in their essential work.

The PRESIDENT (Translation). — The debate is adjourned.

### **5. Political Europe in the light of recent events**

*(Debate and Vote on the request for urgent procedure on the Motion for a Recommendation, Doc. 542)*

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the debate and vote on the request for urgent procedure on the motion for a recommendation on political Europe in the light of recent events, Document 542.

According to paragraph 3 of Rule 43 of the Rules of Procedure, "the debate on a request for urgent procedure shall not enter into the substance of the question other than to justify the request or to reject the urgent procedure".

The right to speak is limited to one speaker for and one speaker against.

Does anyone wish to speak ?...

Are there any objections to the urgent procedure ?...

*The urgent procedure is adopted.*

The Assembly will doubtless agree to refer the motion for a recommendation to the General Affairs Committee. The latter, as you know, already considered the question yesterday, but was only able to do so unofficially. The Committee is meeting tomorrow at 2.45 p.m., and it will probably be a mere formality for it to continue its examination.

Are there any objections ?...

*Then it is agreed.*

The Assembly now has to decide upon the date when it will discuss the report of the General Affairs Committee. What date does the Chairman of the General Affairs Committee propose ?

Mr. SCHULZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I think I am right in assuming that the Committee will be dealing with this question tomorrow and will adopt the report then, so I am inclined to think that Thursday would be the best time for the debate and vote.

The PRESIDENT (Translation). — Having regard to our Order of Business, this debate could, then, be held at 10 a.m. on Thursday. But we must also see when the report will be circulated, so that no one may be taken unawares by its content.

I would draw the Assembly's attention to the fact that at 11 o'clock we shall hear an address by Mr. Manlio Brosio, former Secretary-General of NATO, who will put before us a sort of first political testament, which cannot fail to be interesting.

Are there any objections ?...

*Then it is agreed.*

Ladies and Gentlemen, this morning, first Mr. Bettiol and then Mr. Peel pointed out that I had requested approval of the Order of Business, which seemed to them to be in conflict with the meeting of the Presidential Committee. I explained to Mr. Bettiol that this had not at all been my intention, for the decision on the Order of Business in no way implied a fundamental standpoint with regard to the agenda.

*Lord Gladwyn (suite)*

que la décision n'aura pas été prise, nous ne formerons qu'une collection d'Etats totalement indépendants, incapables d'arriver à aucun résultat dans le domaine de la coordination de la défense et, à plus forte raison, dans celui des arrangements politiques.

Ce que nous devons faire, c'est approuver le rapport Amrehn et décider implicitement d'avoir, pour notre prochaine réunion, un rapport complété à la lumière de l'extension de la Communauté Economique Européenne et formulant certaines suggestions plus approfondies et concrètes sur la manière dont nous pourrions progresser vers une plus grande unification.

A la fin de l'année, nous aurons peut-être quelques indications sur la voie à suivre. Nous pourrions éventuellement examiner dans cette assemblée les conditions dans lesquelles toute l'organisation de l'U.E.O., y compris l'Assemblée, pourrait fusionner avec la nouvelle C.E.E. élargie. En théorie, on peut imaginer plusieurs moyens de réaliser cette fusion. Nous sommes bien placés pour ce faire. Si nous pouvons soumettre aux ministres, d'ici la fin de l'année, divers plans visant à atteindre progressivement ce vaste objectif, nous aurons bien mérité de l'ensemble de la Communauté et permis, en outre, aux ministres de mieux s'acquitter de leur tâche essentielle.

M. le PRESIDENT. — La discussion est suspendue.

**5. L'Europe politique  
à la lumière des événements récents**

*(Discussion et vote sur la demande de discussion d'urgence de la proposition de recommandation, Doc. 542)*

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle le débat et le vote sur la demande de discussion d'urgence de la proposition de recommandation sur l'Europe politique à la lumière des événements récents, Document 542.

Aux termes du paragraphe 3 de l'article 43 du Règlement, « le débat engagé sur une demande de discussion d'urgence ne peut jamais porter sur le fond si ce n'est pour justifier la demande ou le refus de l'urgence ».

Le droit de parole est limité à un orateur « pour » et un orateur « contre ».

Personne ne demande la parole ?...

Il n'y a pas d'opposition à l'urgence ?...

*L'urgence est déclarée.*

L'Assemblée sera sans doute d'accord pour renvoyer le projet de recommandation à la Commission des Affaires Générales. Celle-ci, comme vous le savez, a déjà examiné la question hier, mais elle n'a pu le faire qu'officieusement. Elle tient séance demain à 14 h. 45 et il est probable que ce ne sera qu'une formalité, en ce qui la concerne, de poursuivre l'examen.

Il n'y a pas d'opposition ?...

*Il en est donc ainsi décidé.*

L'Assemblée doit fixer maintenant la date à laquelle elle procédera à la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales. M. le président de la Commission des Affaires Générales, quelle date proposez-vous ?

M. SCHULZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, je crois pouvoir dire que la commission compétente s'occupera de cette question et adoptera le rapport demain, de telle sorte que jeudi me paraît être le jour le plus indiqué pour discuter de ce document et prendre une décision à son égard.

M. le PRESIDENT. — Ainsi, compte tenu de l'ordre des travaux, cette discussion pourrait venir jeudi à 10 heures. Mais il faut encore voir à quel moment le rapport sera distribué, de manière que personne ne soit surpris par son contenu.

J'attire l'attention de l'Assemblée sur le fait qu'à 11 heures, nous entendrons le discours de M. Manlio Brosio, ancien Secrétaire général de l'O.T.A.N., qui nous présentera une sorte de premier testament politique, ce qui ne manquera certainement pas d'intérêt.

Il n'y a pas d'opposition ?...

*Il en est ainsi décidé.*

Mesdames, Messieurs, ce matin, M. Bettiol d'abord et M. Peel ensuite ont fait observer que j'avais demandé l'approbation de l'ordre des travaux, ce qui leur paraissait contradictoire avec la réunion du Comité des présidents. J'avais dit à l'honorable M. Bettiol que rien de pareil n'entrait dans mes intentions, car la décision sur l'ordre des travaux n'impliquait en rien une position fondamentale sur l'ordre du jour.

*The President (continued)*

Mr. Peel's remarks have led me to think that there might be a confusion in some minds. In deciding upon the draft Order of Business submitted to it, the Assembly did not have to take a decision on the different items included in its agenda, that is to say on the subjects of the reports which it is called upon to debate. The Assembly merely determined the order in which the different items on the agenda drawn up by the Presidential Committee would be discussed in public sitting.

If those members of the Assembly who are interested in matters relating to the regulations would refer to Rules 17 and 18 of the Rules of Procedure, they will see that Rule 17 speaks, in French, of: "*établissement de l'ordre du jour*" and, in English, of: "settlement of the agenda"; while Rule 18 speaks of "*l'ordre des travaux*", which in the English text is called "order of business".

The agenda mentioned in Rule 17, that which was referred to in this morning's debate — I am speaking of the debate and not of the remarks addressed to the President — is the agenda prepared by the Presidential Committee in pursuance of Rule 17 (3), while the Order of Business, for which I requested approval this morning, before the meeting of the Presidential Committee, is the subject of Rule 18, paragraphs 1 and 2, in which it is stated:

"So far as circumstances permit, the Bureau shall draw up a draft Order of Business for each session or part-session showing at which sittings the various items on the agenda will be discussed.

The draft Order of Business shall be sent to Representatives and Substitutes and shall be submitted to the Assembly at its first sitting."

I therefore acted in accordance with the Rules of Procedure in submitting to the Assembly at its first sitting, not the agenda, which does not fall within the competence of the Assembly, but the "Order of Business" (*Calendrier*), which is the Order of Business referred to in Rule 18.

This will make it clear to Mr. Bettiol that I was unable this morning to accept his remark, and it will be clear to Mr. Peel that I could not agree this afternoon to his reverting to the subject. The two matters are totally different

and in no way involve the substance of the question; what was required was simply to determine an order of business. I particularly wish to make this distinction.

## 6. Evolution of the European institutions

(Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee, Doc. 543)

The PRESIDENT (Translation). — We shall resume the debate on Mr. Amrehn's report on the evolution of the European institutions.

I call Mr. Judd.

Mr. JUDD (*United Kingdom*). — Mr. President and colleagues, first I should like to say, as my colleague George Darling said in introducing his remarks, that the reason my name appears on the front of this report as one of those supporting it is that I believe fervently that this discussion should take place and I did not want to see my Christian Democrat colleague from Germany denied the opportunity of having his, in some ways, highly controversial views aired in this Assembly. I welcome, together with George Darling and others, the opportunity for the full debate we are now having. I want to make as clear as George Darling did that I far from endorse all the views expressed in the report.

Whether or not Britain enters the European Economic Community is still an open question, but lest this should happen it does seem appropriate that the views of British members of parliament on the future of European institutions should be expressed in this debate.

The first thing I should like to mention concerns defence and the report's proposals on the subject. Obviously, if we are to be realistic we must be prepared for increased American intervention and, as a result of this, increased withdrawal by America from its overseas commitments. I know I speak for a large number of colleagues on all sides in the British House of Commons in saying that we are convinced that the real defence of Europe can be achieved only in the context of the West as a whole, and that therefore in Europe we should be careful to do nothing to encourage the fragmentation of the NATO Alliance. Quite apart from the issue of the effectiveness of defence arrangements, we would also argue, I believe, that the cause of détente and disarmament dear to the hearts of

*M. le Président (suite)*

L'intervention de M. Peel m'a conduit à penser qu'il pouvait y avoir dans les esprits une confusion. En se prononçant sur le projet de calendrier qui lui était soumis, l'Assemblée n'avait pas à se prononcer sur les différentes questions inscrites à son ordre du jour, c'est-à-dire sur les sujets des rapports dont elle est appelée à débattre. Elle a seulement fixé l'ordre dans lequel viendraient en discussion en séance publique les différents points figurant à l'ordre du jour établi par le Comité des présidents.

Si les membres de l'Assemblée qui s'intéressent aux matières réglementaires veulent bien se reporter aux articles 17 et 18 du Règlement, ils s'apercevront que l'article 17 dit, en français : « Etablissement de l'ordre du jour » et, en anglais : « *Settlement of the Agenda* » ; tandis que l'article 18 parle de l'« Ordre des travaux », ce qui, dans le texte anglais, s'appelle « *Order of business* ».

L'ordre du jour mentionné à l'article 17, celui dont il était question dans le débat de ce matin — je parle du débat et non des observations qui ont été faites au Président — c'est l'ordre du jour établi par le Comité des présidents en fonction de l'article 17 (3), tandis que l'ordre des travaux que j'ai demandé de faire accepter ce matin, avant la réunion du Comité des présidents, fait l'objet de l'article 18 (1) et (2), qui dispose :

« Le Bureau établit, pour chaque session ou partie de session, dans la mesure où les circonstances le permettent, un projet de calendrier indiquant les séances prévues pour la discussion des questions inscrites à l'ordre du jour.

Ce projet, communiqué aux Représentants et aux Suppléants, est soumis à l'Assemblée lors de la première séance. »

J'ai donc procédé conformément au Règlement en soumettant à l'Assemblée, lors de sa première séance, non pas l'ordre du jour, qui n'est pas de la compétence de l'Assemblée, mais le calendrier ou « *Order of business* », l'ordre des travaux visé par l'article 18.

Cela fera comprendre à l'honorable M. Bettiol que je n'ai pu ce matin accepter son observation et à M. Peel que je ne pouvais pas accepter cet après-midi qu'il revienne sur le sujet. Les deux matières sont totalement différentes et n'impli-

quaient en rien le fond de la question ; il s'agissait purement et simplement d'établir un calendrier. Je tenais à faire cette distinction.

**6. L'évolution des institutions européennes**

*(Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 543)*

M. le PRÉSIDENT. — Nous reprenons la discussion du rapport de M. Amrehn sur l'évolution des institutions européennes.

La parole est à M. Judd.

M. JUDD (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, chers collègues, j'aimerais d'abord préciser, comme l'a fait mon collègue George Darling au début de son intervention, que si mon nom figure sur la première page du rapport avec ceux des membres qui l'ont approuvé, c'est parce que je suis convaincu que cette discussion doit avoir lieu et que je n'ai pas voulu priver mon collègue démocrate-chrétien d'Allemagne de l'occasion d'exposer devant cette assemblée des vues qui, à certains égards, prêtent fortement à controverse. Je me félicite, comme George Darling et d'autres, de l'occasion qui nous est donnée de discuter ce rapport à fond, mais je tiens à souligner aussi clairement que l'a fait George Darling, que je suis loin de souscrire à toutes les idées qui y sont exposées.

Bien que l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté Economique Européenne soit encore en suspens, il semble normal que les membres du parlement britannique expriment dans ce débat leurs points de vue sur l'avenir des institutions européennes.

J'aimerais d'abord mentionner la défense et les propositions du rapport à son sujet. Si nous voulons faire preuve de réalisme, nous devons évidemment nous attendre à voir les Etats-Unis se replier de plus en plus sur eux-mêmes et renoncer par conséquent de plus en plus à leurs engagements à l'étranger. Je sais que je parle au nom d'un grand nombre de mes collègues de toutes tendances à la Chambre des communes en affirmant que la défense de l'Europe ne pourra réellement être conçue que dans le contexte de l'Occident dans son ensemble, et que nous devons par conséquent veiller, en Europe, à ne rien faire qui puisse encourager un morcellement de l'Alliance atlantique. Tout à fait indépendamment de la question de l'efficacité des dispositifs de défense, nous pouvons dire

*Mr. Judd (continued)*

many of us might not be furthered by a new drive for a separate Western European defence policy. Therefore, I hope that nothing we say or decide in the context of this debate should be interpreted, or could be interpreted, as any waning commitment to the NATO Alliance.

The second point I wanted to emphasise was in the introduction to the recommendations. It is a point which some might say was not part of the substantive recommendations and therefore not deserving of a great deal of debate. Nevertheless, it is a point which contains a contradiction which I believe has to be discussed increasingly in European circles. The recommendation includes a reference to the need for closer and more effective co-operation in assistance policy, but it also deplores the set-back for development of the common agricultural policy. I know that a number of us in Britain really do respect this commitment to development, a commitment which is obviously there amongst our European colleagues. However, still stronger drives for development policies are to a great extent contradicted by the common agricultural policy, and one cannot in the same resolution express a commitment in both directions at once, although, of course, we are open to conviction to the contrary. If one looks at the overriding needs of the developing countries at the moment we have to recognise that there are in fact already something like 70 million unemployed in the developing countries outside China, and we are going to see 226 million more people of working age in the developing countries outside China in the next 10 years. This represents unemployment rates in some individual countries of 30 %, and the only hope of overcoming the social and economic problems in this respect is to expand agricultural and rural development.

Of course, while, if and when we enter the European Economic Community, we may understand things we do not understand at the moment, the common agricultural policy, with protection of high-cost European agriculture and the subsidising to some extent of the dumping of surpluses on world markets when related to tariff policies applied to agricultural products and processed agricultural products, works against the most urgent need in the developing countries of expanding agricultural production.

If we are to tackle this problem in Europe, there are great difficulties ahead, and we cannot turn European peasants into paupers. There will have to be programmes for compensation, for redeployment of labour forces, and so on. But we see a contradiction between the outstanding and in many ways commendable levels of capital and technical assistance from Europe to the developing countries and the common agricultural policy.

I turn to the institutions themselves. I hope that we all recognise that institutions are not ends in themselves. They are the means to an end. Our objective must be the enhancement of the quality of democracy in our political community. If the Economic Community should be enlarged as a result of the negotiations at present taking place, we have to break free from any commitment to the existing pattern of institutions. We have to take the opportunity to re-examine radically what would be the best pattern then of future institutions to meet the new situation.

At meetings, which I am attending more and more frequently in my country, about the possibility of Britain joining the EEC, whatever may be said by the commentators, the most frequent question put to me is not about the price of butter. It is about the future pattern of democratic institutions in the Community. We have to take this very seriously. Obviously what we seek is one central parliamentary assembly with real accountability of the executive to that assembly. We do not want any fragmentation of institutions, with one being played off against another. We want a genuine parliamentary system on a European basis.

It is my conviction that when historians come to analyse present events, and that when they are analysed in terms of existing articulate public opinion, institutions will be judged in Europe not by their constitutions but by their effectiveness in grappling with the major problems confronting us. We have to look at ourselves as others see us.

I am embarrassed when my colleagues in the House of Commons ask me about my activities at WEU. They say that, at best, it is an expensive irrelevance and that, at worst, it is a centre of manipulation and intrigue. If we are to make a success of our future institutions, whatever shape they take, it is essential to recognise our responsibility as politicians for making them

*M. Judd (suite)*

aussi, je pense, que la cause de la détente et du désarmement qui tient tant à cœur à nombre d'entre nous ne gagnera rien à une nouvelle tentative pour élaborer une politique de défense distincte de l'Europe occidentale. J'espère donc qu'au cours de ce débat, nous ne dirons ni ne déciderons rien qui doive ou puisse être interprété comme une intention de réduire nos engagements envers l'Alliance de l'O.T.A.N.

Ma deuxième observation portera sur le contenu du préambule de la recommandation. D'aucuns diront que, puisqu'il ne s'agit pas du positif, la question ne mérite pas qu'on s'y attarde. Je relève néanmoins dans ce préambule une contradiction à laquelle, à mon sens, les milieux européens devraient s'intéresser plus activement. Le texte mentionne en effet la nécessité d'une coopération plus étroite et plus efficace dans le domaine de la politique d'aide au développement, tout en déplorant en même temps la lenteur du développement de la politique agricole commune. Je sais que nous sommes nombreux en Grande-Bretagne à respecter vraiment cet engagement à l'égard du développement, auquel, de toute évidence, nos collègues européens s'intéressent également. Or, le développement de l'assistance se concilie mal avec la politique agricole commune, et l'on ne peut faire état, dans une même recommandation, d'un engagement simultané dans deux voies que l'on sait opposées. Si l'on considère les besoins primordiaux actuels des pays en voie de développement, on doit reconnaître que, la Chine mise à part, ces pays comptent déjà près de soixante-dix millions de chômeurs et que, d'ici dix ans, leur population active aura augmenté de deux cent vingt-six millions d'âmes, ce qui correspond, dans certains pays, à un taux de chômage de 30 %. Le seul espoir de résoudre les problèmes sociaux et économiques correspondants serait d'intensifier l'agriculture et le développement rural.

Bien entendu, si nous entrons dans la Communauté Economique Européenne, nous comprendrons peut-être des choses qui nous échappent en ce moment. La politique agricole commune, qui protège une agriculture européenne à prix de revient élevés et subventionne le déversement de ses excédents sur les marchés mondiaux, liée aux politiques tarifaires appliquées aux produits agricoles et à leurs dérivés, nous semble aller à l'encontre de l'urgente nécessité d'accroître la production agricole des pays en voie de développement.

Si nous nous attaquons à ce problème en Europe, nous nous heurterons à de grandes difficultés. On ne saurait plonger les agriculteurs européens dans la misère. Il faudra prévoir des programmes de compensation, une redistribution de la main-d'œuvre, et ainsi de suite. Mais nous voyons une contradiction entre le niveau remarquable et à bien des égards digne d'éloge de l'aide en capitaux et en assistance technique que l'on accorde aux pays en voie de développement et la politique agricole commune.

Pour passer aux institutions elles-mêmes, j'espère que nous y voyons tous un moyen et non une fin en soi. Notre objectif doit consister à améliorer la qualité de la démocratie dans notre communauté politique. Si les négociations en cours doivent aboutir à l'élargissement de la Communauté Economique Européenne, nous devons cesser de prendre pour modèles les institutions existantes. Nous devons profiter de cette occasion pour examiner à fond, pour les institutions futures, la structure la mieux adaptée à la nouvelle situation.

Au cours des réunions consacrées dans mon pays à l'éventuelle adhésion de la Grande-Bretagne à la C.E.E., réunions auxquelles j'assiste de plus en plus souvent, la question qu'on me pose le plus fréquemment ne concerne pas le prix du beurre, mais la future structure des institutions démocratiques de la Communauté. Nous devons prendre cette question très au sérieux. Ce que nous souhaitons, de toute évidence, c'est une assemblée parlementaire centrale envers laquelle l'exécutif sera vraiment responsable. Nous ne voulons pas d'un morcellement des institutions et d'une compétition entre elles. Nous voulons un authentique système parlementaire à l'échelle européenne.

Je suis convaincu que, lorsque les historiens analyseront les événements actuels et qu'ils le feront compte tenu de l'expression actuelle de l'opinion publique éclairée, ils jugeront les institutions européennes non pas en fonction de leur constitution, mais de leur efficacité à résoudre nos principales difficultés. Nous devons arriver à nous voir tels que les autres nous voient.

Je suis embarrassé lorsque mes collègues de la Chambre des communes m'interrogent au sujet des activités de l'U.E.O. Les plus indulgents disent qu'il s'agit d'une fantaisie coûteuse, et les plus sévères d'un lieu de manœuvres et d'intrigues. Si nous voulons que nos institutions futures, quelle que soit la forme qu'elles revêtiront, soient efficaces, il est indispensable que

*Mr. Judd (continued)*

forums of open and, in the best sense, controversial debate, which is the life blood of democracy.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Lloyd.

Mr. LLOYD (*United Kingdom*). — I am glad to be able to follow the speech of my colleague, Mr. Judd, with a considerably smaller measure of disagreement than I did last week in Strasbourg. It is common ground between every British member of parliament and member of this Assembly that what we want in Europe is effective democratic control and effective democratic institutions, and the essence of such institutions is free debate.

I do not know how many members of this Assembly will be familiar with the work of a great English early 19th century historian named Gibbon, who wrote "The Decline and Fall of the Roman Empire". In it, there is a vivid passage which describes the situation of a great Roman proconsul in Carthage. In that passage, Gibbon describes how the proconsul left behind him a library of 40,000 volumes and a harem of 49 concubines. He writes that, from the evidence which the proconsul left behind him, it appeared that both were there for use rather than for ostentation. Today, we are discussing whether the European parliamentary institutions will be for use rather than for ostentation. Certainly, if we are to have them respected and supported by the democratic electorates of the old democracies in Europe, they must be for use and not for ostentation. If they are for use, we must look behind the meaning of the fine words that we have heard today in a series of interesting though possibly random reflections on this profound question.

Essentially, we are discussing the location of power. So far, I have heard no mention of the word "power". If we ask ourselves what is the essence of power in this day and age it soon becomes clear that it has two bases. The first is the possession of information which is superior in quality and scope to that available to anyone else who is involved in the decision-making process concerned. The second is responsibility. Where there is responsibility in government, there is equally a direct and clear association with or control over the expenditure of public

money. This again brings us to the heart of what we are discussing, which is whether these institutions are to have information and this type of control.

As for information, as I understand the situation, there is nowhere in Western Europe any parliamentary type of institution which, in a phrase which will be familiar to my English colleagues, can "send for papers and persons". None of them can summon ministers, civil servants or other experts to any point in Western Europe for the purpose of asking them for the benefit of their opinions, knowledge and advice. Until Western Europe has had an institution which can be given or can arrogate to itself this power, no institution will be able to acquire for itself the information which will make its judgments respected throughout Europe since they are based on information which is superior to that available anywhere else.

The second point that I wish to make is that, when we talk to our constituents about the European parliamentary institutions, it becomes clear that they are very much more confused than they should be. Very few of them even know what the Council of Europe is. If one asks them what is the distinction between the Council of Europe and WEU, or the NATO Parliamentarians' meeting, or OECD or EEC, the vast majority say that they have no idea what they are or what they do.

This is no basis for a new people-based democratic election procedure.

One of the first things we have to do, then, is to raise the whole tone and level of the reporting of what the European parliamentary institutions are doing now so that they become virtually a matter of interest and concern to a very much larger number of people than those who are now interested in and concerned over them. It is significant, too, that if one were to assemble all the figures of what the existing European parliamentary institutions are costing the taxpayer of Europe — because it is the taxpayer of Europe who is paying — and if one were to include in that figure the cost of air travel of all the delegates who assemble all over Europe from time to time throughout the European parliamentary calendar, I am quite sure that the sum would not be substantially less than £10 million, taking in the overheads of organisations such as the OECD, the European Parliament, the Council of Europe, the

*M. Judd (suite)*

nous prenions conscience du devoir que nous avons, en tant qu'hommes politiques, d'en faire des tribunes de débats libres et ouverts à la controverse, au meilleur sens du terme. C'est là l'essence même de la démocratie.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Lloyd.

M. LLOYD (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je suis heureux d'être beaucoup moins en désaccord aujourd'hui avec mon collègue M. Judd que la semaine dernière à Strasbourg. Tous les parlementaires britanniques sont d'accord pour désirer que l'Europe soit dotée d'un contrôle démocratique et d'institutions démocratiques efficaces dont le libre débat constitue l'essence.

Je ne sais combien de membres de cette assemblée connaissent l'« Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain » du grand historien anglais Gibbon du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Un passage très vivant de cet ouvrage est consacré à un grand proconsul romain à Carthage qui devait laisser après sa mort une bibliothèque de 40.000 volumes et un harem de 49 concubines. D'après l'auteur, et d'après les indices que le proconsul a laissés derrière lui, il semble que l'une et l'autre aient été destinées à l'usage plus qu'à l'ostentation. Aujourd'hui, nous nous demandons s'il en sera de même des institutions parlementaires européennes. Il est évident que, si elles doivent être respectées et soutenues par les électeurs démocratiques des vieilles démocraties européennes, il faut qu'elles soient destinées à l'usage et non à l'ostentation. Si elles doivent véritablement servir, nous devons rechercher le sens intime des belles paroles que nous avons entendues aujourd'hui au cours d'une série de réflexions intéressantes, formulées parfois à bâtons rompus, sur cette question capitale.

Ce dont nous discutons, au premier chef, c'est du siège du pouvoir. Jusqu'à présent je n'ai pas entendu mentionner le mot « pouvoir ». Si on se demande en quoi consiste actuellement le pouvoir, on s'aperçoit rapidement qu'il a deux bases. La première est la possession d'informations supérieures en qualité et en étendue à celles dont disposent tous les autres responsables de décisions. La deuxième est la responsabilité. La responsabilité dans un gouvernement est directement liée au contrôle des dépenses publiques. Nous en arrivons ainsi au fond du problème dont

nous discutons, à savoir si ces institutions doivent détenir ces informations et exercer ce type de contrôle.

En ce qui concerne les informations, il n'existe, semble-t-il, en Europe occidentale, aucune institution du type parlementaire qui puisse, pour employer une expression familière à mes collègues anglais, « faire venir des documents et des personnes ». Aucune d'entre elles ne peut convoquer des ministres, des fonctionnaires ou d'autres experts en un point quelconque de l'Europe occidentale pour profiter de leurs opinions, de leurs connaissances et de leurs conseils. Tant que l'Europe occidentale n'aura pas une institution dotée de ce pouvoir ou capable de s'en prévaloir, aucun organisme ne pourra posséder des informations supérieures à tout ce que l'on peut obtenir ailleurs, ni donc faire respecter ses jugements dans toute l'Europe.

Je ferai une deuxième observation. Lorsque nous parlons à nos électeurs des institutions parlementaires européennes, nous constatons que la confusion qui règne dans leur esprit est excessive. Très peu d'entre eux savent ce qu'est le Conseil de l'Europe. Lorsqu'on leur demande la différence qu'il y a entre le Conseil de l'Europe et l'U.E.O., ou la Conférence des parlementaires de l'O.T.A.N., l'O.C.D.E. ou la C.E.E., ils répondent en grande majorité qu'ils ne savent ni ce que sont ces organismes, ni ce qu'ils font.

Une nouvelle procédure électorale démocratique fondée sur le suffrage populaire ne trouverait là aucune base.

L'une des premières choses à faire, c'est donc d'améliorer le ton et le niveau de l'information consacrée aux activités des institutions parlementaires, jusqu'à ce qu'un nombre bien plus grand de citoyens s'y intéressent et s'en soucient. Il y a lieu de noter aussi que si l'on faisait le total des sommes que coûtent actuellement les institutions parlementaires européennes aux contribuables européens — car ce sont eux qui paient — en y faisant entrer les frais des voyages par avion que font tous les délégués qui se réunissent un peu partout en Europe tout au long du calendrier du Parlement européen, ainsi que les frais généraux d'organisations telles que l'O.C.D.E., le Parlement européen, le Conseil de l'Europe, la C.E.E., etc., je suis certain qu'on ne serait pas loin d'atteindre dix millions de livres. C'est une somme considérable. Lorsque nous étudierons la manière de réorganiser les fonctions, la structure et la nature du contrôle parlemen-



*Mr. Lloyd (continued)*

EEC, and so on. This is a very considerable sum. When we are considering how to reorganise the function, structure and character of European parliamentary control it is this sort of sum of money which we should be thinking about when considering what we are now spending and what we could get if we spent that sum of money somewhat differently. This is something at which the body concerned with this review should look very closely indeed.

An earlier speaker mentioned the importance of Europe developing something which was uniquely European and argued that neither the federal nor the confederal pattern bore any particular relation to the present needs of Europe. That may or may not be so. If pressed to produce a phrase which would describe what is now being done in Europe I would produce the horrible word "confunctional", but I would add this immediately: it may be confunctional but it is very ornamental and it is not very effective. If we are to produce something effective, the onus of proof is on those who reject either the confederal or federal solution to produce something which is convincingly and obviously superior to whatever can be achieved under either of the two systems, with the proviso that this is something which can be presented and sold to the governments of the peoples of Europe. I am not at all convinced that such an entirely novel solution of our political problems is likely to be achieved without the most profound thought and without perhaps something else which we cannot exactly produce quickly, and that is, considerable experience of what is required to make such institutions work.

Therefore, one of the things we ought to be considering straight away, if we are forced to fall back on either a federal or a confederal solution, whichever seems to be most appropriate to the needs of Europe, is whether we should not now be considering seriously the possibility of a unicameral or bicameral system within Western Europe. Where should the location of power be? Should it be with the lower house or the upper house, if we resort to a bicameral system? Should we have a European senate? If we have that as an upper house, how should it be elected? Should it be based on an electoral college of some kind drawn from the parliaments of Europe or should it be elected in some other way? All these questions must now be considered very carefully indeed.

I endorse most heartily the argument put forward by my colleague Mr. St. John-Stevas that there is no point in arguing that we must wait until the peoples of Europe are ready to elect their representatives directly to the European Parliament. I entirely agree with him: they will never be ready. This is an issue which we, the governments of the existing members of the Community and the enlarged Community, must decide as soon as possible. Indeed, this ought to be done by the setting of a deadline and perhaps we should be very generous to ourselves in setting this deadline by saying: "Not before 1980" or something of that kind. But to say that we will go on indefinitely reconsidering this question and accepting the existing procedure whereby all the members of European parliamentary institutions are nominated or delegated representatives seems to me a wholly inferior solution.

Therefore, we must make up our minds that we want it. The one solution certainly produces profound difficulties, and no one would dispute that, but the other solution, as I understand it, is inherently inferior because nominated or delegated representatives are the creatures in a sense of the governments which support them, and which send them to these organisations. We do not want the future parliamentary life of Europe for much longer to be based on nominated or delegated representatives who have no real authority except that which is very indirectly reposed in them by their governments abstracting them from their own parliaments.

Perhaps I may mention one very simple and practical point before finishing, because it is the simple and practical points which very often determine what members of parliament can and cannot do. Surely all of us from our limited experience of WEU and the Council of Europe will agree that one of the most arduous features of being a member of such institutions is not what we are doing here this afternoon, sitting in committees, exchanging views and so on; it is the sheer physical process of travel to and from our own countries to wherever these institutions or their committees meet. If this be so, might it not be worthy of consideration whether or not from now on members of the European parliamentary institutions should be required to endure, in travelling between one capital city and another, all the agonies of modern air travel and the bureaucracy and frustration which are involved with it. Obviously, this presents problems of its own, but one can go through airports rather more easily and quickly than many of

*M. Lloyd (suite)*

taire européen, nous devons penser à ce genre de dépenses et nous demander ce que l'on obtiendrait en les répartissant d'une manière quelque peu différente. C'est un point que l'organisme chargé de cette révision devrait examiner de très près.

Un des orateurs précédents a indiqué combien il importait que l'Europe mette au point une solution typiquement européenne, car ni le système fédéral, ni le système confédéral ne correspondent à ses besoins actuels. Peut-être a-t-il raison. Si l'on me pressait de qualifier d'un mot le fonctionnement actuel de l'Europe, j'utiliserais l'horrible terme « confonctionnel », tout en ajoutant immédiatement que si « confonctionnel » qu'il soit, il n'est ni très ornemental, ni très efficace. Pour arriver à une solution effective, il faudra que ceux qui rejettent aussi bien la solution confédérale que la solution fédérale élaborent quelque chose qui soit manifestement supérieur à ce qui peut être réalisé selon l'un ou l'autre des deux systèmes, quelque chose qui puisse, en outre, être soumis aux gouvernements européens avec thèse à l'appui. Je ne pense pas qu'on puisse trouver une solution inédite à nos problèmes politiques sans de profondes réflexions, voire sans quelque chose qu'il est impossible d'obtenir vite, c'est-à-dire une expérience considérable de ce qu'exige la bonne marche de ces institutions.

C'est pourquoi, si nous sommes forcés de nous rabattre sur la solution fédérale ou confédérale, selon celle qui sera le plus conforme aux besoins de l'Europe, nous devrions nous demander dès l'abord s'il ne conviendrait pas d'envisager sérieusement en Europe occidentale un système unicaméral ou bicaméral. Dans ce cas, à qui sera attribué le pouvoir ? A une Chambre basse ou une Chambre haute ? Faudrait-il avoir un Sénat européen ? Si celui-ci devait être Chambre haute, devrait-il être élu ? Devrait-il être désigné par un collège électoral constitué de parlementaires européens ou être élu d'une autre manière ? Toutes ces questions devront être examinées de très près.

Je conviens avec mon collègue M. St. John-Stevas qu'il ne sert à rien d'attendre que les peuples européens soient prêts à élire directement leurs représentants au Parlement européen : ils ne le seront jamais. C'est une question sur laquelle les gouvernements des membres actuels de la Communauté et de ceux de la Communauté élargie devront se prononcer aussi rapidement que possible. Il faudra évidemment fixer un délai et peut-être devrions-nous être très libéraux en ne le situant qu'aux environs de 1980. En tout cas, le fait de remettre indéfiniment l'examen de cette question et d'en rester à la situation actuelle où tous les membres des institutions parlementaires européennes sont des représentants nommés ou délégués me semble être une très mauvaise solution.

Il faut donc que nous nous décidions à aller de l'avant. La solution que nous préconisons est certainement très difficile, personne ne le contestera, mais la solution actuelle est tout à fait médiocre, car les représentants nommés ou délégués sont, dans un certain sens, les créatures des gouvernements qui les appuient et les envoient dans ces organisations. Nous ne voulons pas que la vie parlementaire européenne continue d'être fondée longtemps encore sur des représentants nommés ou délégués, sans autre autorité que celle que leur confère très indirectement le gouvernement qui les détache de leur parlement.

Avant d'en finir, j'aimerais mentionner un de ces points très simples et pratiques qui n'en déterminent pas moins très souvent ce que les parlementaires peuvent ou ne peuvent pas faire. L'expérience limitée que nous avons de l'U.E.O. et du Conseil de l'Europe nous a tous convaincus que l'un des aspects les plus astreignants de notre activité dans ces organisations n'est pas d'assister aux séances comme cet après-midi, de siéger en commission ou d'échanger des points de vue ; c'est la simple fatigue physique qu'entraînent les voyages entre notre pays et ceux où siègent ces organisations ou commissions. Cela étant posé, ne vaudrait-il pas la peine de nous demander si les membres des institutions parlementaires européennes doivent continuer de supporter, au cours de leurs voyages entre les diverses capitales, toutes les difficultés inhérentes aux voyages modernes par avion et toutes les tracasseries bureaucratiques qui y sont liées ? Certes, la question présente des difficultés par elle-même, mais il est possible d'accomplir les

*Mr. Lloyd (continued)*

us now do. This is a simple point which, if we are to be effective parliamentarians travelling for 100 days, or as I understand it, in the European Parliament for more than 100 days to and from Western Europe, we ought to consider and improve as a matter of urgent need.

The PRESIDENT (Translation). — I thank Mr. Lloyd, especially for the practical suggestions with which he concluded his speech.

Ladies and Gentlemen, the present debate will be continued tomorrow morning; the first speaker will be Mr. Digby, and the Chairman and Rapporteur of the General Affairs Committee will reply to the speakers.

#### **7. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting**

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I propose that the Assembly hold its next public Sitting tomorrow morning, Wednesday 16th June, at 9.30 a.m. with the following Orders of the Day :

1. Evolution of the European institutions (Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendation and draft Resolution, Document 543 and Amendment).
2. Sixteenth Annual Report of the Council to the Assembly (Presentation by Mr. Rippon, Chancellor of the Duchy of Lancaster of the United Kingdom, on behalf of the Chairman-in-Office of the Council, Documents 532 and 539).

The Brussels Treaty and the control of armaments — Reply to the Sixteenth Annual Report of the Council (Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 536 and Amendments).

Are there any objections? ...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak? ...

The Sitting is closed.

*(The Sitting was closed at 5.10 p.m.)*

*M. Lloyd (suite)*

formalités d'aéroport plus aisément et plus rapidement que beaucoup d'entre nous ne le font aujourd'hui. C'est une remarque toute simple, mais si nous devons être des parlementaires efficaces tout en nous déplaçant cent jours par an — et même davantage, si j'ai bien compris, pour ceux qui sont membres du Parlement européen — dans toute l'Europe occidentale, il serait urgent d'étudier et d'améliorer cette situation.

M. le PRÉSIDENT. — Je remercie M. Lloyd, notamment pour les suggestions pratiques par lesquelles il a terminé son discours.

Mesdames, Messieurs, le présent débat sera poursuivi demain matin avec, comme premier orateur inscrit, M. Digby, et le président et le rapporteur de la Commission des Affaires Générales répondront aux orateurs.

**7. Date, heure et ordre du jour  
de la prochaine séance**

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique demain matin, mercredi 16 juin, à 9 h. 30, avec l'ordre du jour suivant :

1. L'évolution des institutions européennes (Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et votes sur le projet de recommandation et le projet de résolution, Document 543 et amendement).
2. Seizième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée (Présentation par M. Rippon, Chancelier du Duché de Lancastre du Royaume-Uni, représentant le Président en exercice du Conseil, Documents 532, 539).

Le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements — Réponse au Seizième rapport annuel du Conseil (Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 536 et amendements).

Il n'y a pas d'opposition?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 17 h. 10)

# THIRD SITTING

Wednesday, 16th June 1971

## SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Evolution of the European institutions (*Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendation and draft Resolution, Doc. 543 and Amendment*).  
*Speakers*: The President, Mr. Amrehn (*Rapporteur*), Mr. Lillaas (*Observer from Norway*), Mr. Schulz (*Chairman of the Committee*).  
*Explanation of vote*: Mr. Valleix.
4. Sixteenth Annual Report of the Council to the Assembly (*Presentation by Mr. Rippon, Chancellor of the Duchy of Lancaster of the United Kingdom, on behalf of the Chairman-in-Office of the Council, Docs. 532 and 539*); The Brussels Treaty and the control of armaments — Reply of the Assembly to the Sixteenth Annual Report of the Council (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 536 and Amendments*);  
*Political activities of the Council — Reply to the Sixteenth Annual Report of the Council (Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 541)*;  
*Prospects of scientific and technical co-operation — Reply to the Sixteenth Annual Report of the Council (Presentation of the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions, Doc. 545 and Amendment)*.  
*Speakers*: The President, Mr. Vedovato (*Rapporteur*), Mr. Rippon (*Chancellor of the Duchy of Lancaster of the United Kingdom*).  
*Replies by Mr. Rippon to questions put by*: Mr. Peel, Mr. Schulz, Mr. Judd, Mr. Bettiol, Mr. Molloy, Mr. Valleix, Mr. Scott-Hopkins.  
*Speakers*: The President, Mr. Cravatte (*Rapporteur*), Mr. Valleix (*Rapporteur*).
5. Change in the Order of Business.
6. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

*The Sitting was opened at 9.40 a.m. with Mr. Housiaux, President of the Assembly, in the Chair.*

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

### 1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

*The Minutes are agreed to.*

### 2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings<sup>1</sup>.

1. See page 22.

### 3. Evolution of the European institutions

*(Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendation and draft Resolution, Doc. 543 and Amendment)*

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, the first Order of the Day is the resumption of the debate on the report of the General Affairs Committee on the evolution of the European institutions and votes on the draft recommendation and the draft resolution, Document 543 and Amendment.

I call the Rapporteur, Mr. Amrehn.

Mr. AMREHN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, the report tabled yesterday can of course only be the starting point for a discussion of the questions it deals with. It is also obvious that, as Lord Gladwyn mentioned yesterday, a further report is needed. I doubt, however, whether it will be possible to produce a further report during the first part of the present session. I believe that before we can comment further on the development of the institutions we need to know the

# TROISIÈME SÉANCE

Mercredi 16 juin 1971

## SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.

2. Présences.

3. L'évolution des institutions européennes (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et votes sur le projet de recommandation et le projet de résolution*, Doc. 543 et amendement).

*Interviennent* : le Président, M. Amrehn (*rapporteur*), M. Lillaas (*Observateur de la Norvège*), M. Schulz (*président de la commission*).

*Explication de vote* : M. Valleix.

4. Seizième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée (*Présentation par M. Rippon, Chancelier du Duché de Lancastre du Royaume-Uni, représentant le Président en exercice du Conseil*, Docs. 532, 539) ;

Le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements — Réponse au Seizième rapport annuel du Conseil (*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 536 et amendements) ;

Les activités politiques du Conseil — Réponse au Seizième rapport annuel du Conseil (*Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales*, Doc. 541) ;

Perspectives d'une coopération scientifique et technique — Réponse au Seizième rapport annuel du Conseil (*Présentation du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale*, Doc. 545 et amendement).

*Interviennent* : le Président, M. Vedovato (*rapporteur*), M. Rippon (*Chancelier du Duché de Lancastre du Royaume-Uni*).

*Réponses de M. Rippon aux questions posées par* : M. Peel, M. Schulz, M. Judd, M. Bettiol, M. Molloy, M. Valleix, M. Scott-Hopkins.

*Interviennent* : le Président, M. Cravatte (*rapporteur*), M. Valleix (*rapporteur*).

5. Modification du calendrier.

6. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 9 h. 40, sous la présidence de M. Housiaux, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

### 1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ? ...

*Le procès-verbal est adopté.*

### 2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal <sup>1</sup>.

1. Voir page 22.

### 3. L'évolution des institutions européennes

(*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et votes sur le projet de recommandation et le projet de résolution, Doc. 543 et amendement*)

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, l'ordre du jour appelle la suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales sur l'évolution des institutions européennes et les votes sur le projet de recommandation et sur le projet de résolution, Document 543 et amendement.

La parole est à M. Amrehn, rapporteur.

M. AMREHN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, il est évident que le rapport présenté hier ne peut constituer que le point de départ d'un débat sur les questions qu'il traite. Il est tout aussi évident qu'il appelle un rapport complémentaire, comme l'a fait observer hier Lord Gladwyn. Je doute cependant qu'il soit possible de fournir ce texte dès la première partie de cette session. Avant de nous étendre davantage sur l'évolution des institutions européennes, il nous faudra, me semble-

*Mr. Amrehn (continued)*

political decisions to be taken in the course of the year. We must not alter the basic principle of developments: the political decisions must be taken first, and only then can we determine the form of the institutions and the structure of the organisation. It will not do to create the organisational structure first and take the political decisions afterwards.

Yesterday's discussions have shown how widely views differ. This divergence of views is also reflected in the report. I do not think that the discussions have yet got us to the point of closer identity of views in our assessment of the questions raised. We are all still searching for answers. I think, too, that as individuals we are not yet quite clear in our own minds about what our final answers to certain questions might be. It would be expecting too much of the Rapporteur and the Committee to ask, as several speakers have done, for the Assembly to be provided at this early stage with ready-made answers to the questions put forward here. We can work out these answers only gradually as a result of discussion. The report is meant to help in arriving at the answers, and we cannot expect the report or the recommendations to provide us with the kind of answers we want to give. There must first be a discussion to sound out the basic attitudes of this Assembly. One thing I can but support fully. There was unanimous agreement about the need for greater simplification. We all know how often we duplicate our work, and how often a matter is being dealt with by various bodies of the European institutions all at the same time. It seems obvious that duplication of work must be avoided, and that simplifying the organisation could help achieve this.

I was particularly glad to hear support for the idea of gradually assimilating WEU more closely into the centre of political decision-making which is evidently felt to lie in the Economic Community rather than anywhere else. It is, however, probably right to say that for the time being we cannot expect such a closer assimilation and that our Assembly is unlikely to be merged with the European Parliament for a long time to come. This means that we shall have to live with both the Economic Community and WEU for some time yet.

This, I think, leads on to an important decision. One speaker here has asked whether it would serve any purpose to follow the advice that the Secretariat-General of WEU should be strengthened. I think that so long as WEU has a task to fulfil, and so long as further objectives are being added to this task, the need for strengthening the Secretariat-General is all the greater.

We were told yesterday that up to now efforts to achieve standardisation of armaments production in Europe have failed. However, this is no reason for abandoning the task. On the contrary, it is essential, using WEU as an instrument, to standardise and hence also to simplify, and to achieve a division of labour and European co-ordination in armaments production. This, I think, is one of our two major tasks.

The other — as I have tried to spell it out — is to devise a common European defence policy within the Atlantic Alliance and to speak with one voice within the Alliance. I believe, Mr. President, that these are such important tasks that as long as the two organisations exist side by side, we shall indeed have to strengthen our Secretariat-General. I think the Secretariat-General would also be able to do a useful job in helping to prepare the brief for the commission of experts. I am keeping an open mind on whether it would in fact be useful to set up such a commission. On the other hand, I feel that no means that is considered useful for the purpose by quite a number of our colleagues should be neglected if it is likely to contribute towards closer co-operation. There are many arguments in favour of setting up such a commission, because it is believed that its members would be able, independently of national interests and of any one parliament, to put forward suggestions designed to achieve progress in the work. Arguing about the words "confederation" and "federation" will not get us much further, and here I agree with the speaker who said we should not be arguing about words. I share the view that we ought to proceed pragmatically, according to the needs of the hour.

I would reply to Mr. Gordon Walker, however, that while pragmatism is always possible in deciding and solving individual problems, it is the job of this Assembly to lay down the broad line to be taken, and to recommend political guiding principles; and these guiding principles cannot be dictated purely by pragmatic developments.

*M. Amrehn (suite)*

t-il, connaître les décisions politiques qui devront être prises au cours de cette année. Nous n'avons pas le droit de changer le principe fondamental de l'évolution : avant de pouvoir définir l'institution et les structures des organisations, il faut que soient prises les décisions politiques qui les détermineront. On ne peut fixer d'abord la structure des organisations et prendre ensuite les décisions politiques.

Le débat d'hier a mis en évidence la diversité de vues, diversité que le rapport reflète lui aussi. Je n'ai pas l'impression que le débat nous ait déjà permis d'arriver à une plus grande unité de vues sur les questions évoquées. Nous en sommes tous encore à chercher des solutions. Je crois qu'aucun d'entre nous ne sait même encore exactement quelle réponse donner, pour sa part, à certaines questions. Quoi qu'il en soit, ce serait trop exiger du rapporteur et de la commission compétente que de leur demander, comme l'ont fait certains, de proposer dès maintenant à l'Assemblée la solution des questions qui viennent d'être posées. Ces réponses ne se dégageront que peu à peu des débats. Le rapport devrait contribuer à préparer ces réponses. Il serait excessif de vouloir trouver dans le rapport même ou dans les recommandations les réponses que nous souhaiterions pouvoir donner ici. Il faut d'abord un débat pour sonder l'opinion fondamentale de l'Assemblée. J'appuie cependant sans réserve l'avis général suivant lequel nous devons arriver à une plus grande simplification. Chacun d'entre nous sait qu'il effectue souvent des travaux qui font double emploi et que certaines questions sont souvent traitées simultanément, du moins en partie, par divers organes des institutions européennes. Il me semble évident que nous devons éviter ici le chevauchement des travaux ; une simplification de l'organisation pourrait y contribuer.

J'ai noté avec un intérêt particulier qu'on approuvait l'idée d'intégrer progressivement l'U.E.O. au centre des décisions politiques, qu'on est plus enclin à chercher au sein de la C.E.E. plutôt que dans toute autre organisation. Il est toutefois évident que nous ne pouvons compter sur une telle fusion dans l'immédiat, ni à la longue sur une union de cette assemblée et du Parlement européen et que la C.E.E. et l'U.E.O. devront coexister encore longtemps.

Ceci semble appeler une décision importante. Un de nos collègues s'est demandé s'il était opportun de renforcer, conformément à notre recommandation, le secrétariat général de l'U.E.O. J'estime qu'aussi longtemps que l'U.E.O. aura une mission à remplir et que plus cette mission comportera d'objectifs, il sera nécessaire de renforcer le secrétariat général.

On a exposé hier que les efforts pour standardiser la production des armements en Europe avaient échoué jusqu'à présent. Ce n'est pas une raison pour abandonner cette tâche. Il est nécessaire au contraire de parvenir, grâce à l'instrument qu'est l'U.E.O., à la standardisation et, de ce fait, à la simplification et à la répartition du travail de la coordination européenne dans la production des armements. Ceci paraît être la première de deux tâches importantes.

L'autre tâche consiste, comme j'ai essayé de le formuler, à élaborer désormais une politique européenne de défense au sein de l'Alliance atlantique et à n'y faire entendre qu'une seule voix. Ces deux tâches me semblent si importantes que nous devons en fait arriver à renforcer le secrétariat général pour la période durant laquelle les deux organisations coexisteront. Dans cette mesure, il me semble que le secrétariat général pourrait contribuer utilement à fixer les objectifs de la commission d'experts. Je ne saurais dire s'il est vraiment nécessaire de créer cette commission. Je pense, en effet, qu'il ne convient pas de supprimer un instrument, que nombre de nos collègues considèrent comme utile à cette fin, s'il est susceptible de contribuer à renforcer la coopération. Les arguments favorables à la création de cette commission sont nombreux parce que l'on croit que ses membres, indépendants des intérêts nationaux et des intérêts d'un parlement ou des gouvernements, pourront formuler des propositions utiles pour l'avancement des travaux. La discussion sur les termes « confédération » et « fédération » ne nous fera certes pas avancer. Sur ce point, je suis d'accord avec l'orateur qui nous a mis en garde contre les querelles de mots. Je partage l'avis qu'il faut savoir faire preuve de pragmatisme et agir suivant les besoins de la situation.

Je voudrais cependant répondre à M. Gordon Walker que, si le pragmatisme est toujours possible lorsqu'il s'agit de décisions ou de solutions particulières, le rôle de l'Assemblée est de définir une ligne générale à partir de laquelle elle recommandera des directives politiques ; or, ces directives ne sont pas déterminées uniquement par une évolution pragmatique.



*Mr. Amrehn (continued)*

Discussion on the question of parliamentary elections has again occupied a good deal of our time. All the difficulties described in the report and in the course of earlier discussions have indeed been raised again. The short answer can, once again, only be that the Treaty of Rome contains provisions for such a parliament, elected by direct and universal suffrage, and it is our task, the task of parliament, to stress this fact yet again. I do not share the view that the public is not prepared for such elections. The readiness of the public to take part in such elections, and to get used to the idea, depends simply on such elections being prepared for and held. As soon as the peoples of Europe have been called on for the first time to send representatives to a European parliament, I am sure that full awareness of the significance of such an election will have been created, even if the powers of such a parliament are only limited to begin with.

We shall, however, have a very important decision to take on the points raised yesterday, I think it was by Mr. St. John-Stevas, who asked how members of our Assembly would manage to perform the double duty of belonging to the national parliament and doing their full share of work here. We shall have to find an answer to this, and to the other question of the clashes of interest that could arise in the future between a delegate's position in a national parliament and his responsibilities in the European Parliament. I will not deny that in the discussion now going on in my own country these questions are still highly controversial, even inside the ranks of the individual parties. However, we cannot limit ourselves to discussion indefinitely: in the end we shall have to take up a position, and take action, if we want parliament to have a say in the future shape of European affairs, especially on the question of collaboration and parliamentary responsibility.

Mr. Darling has said there were several aspects of these proposals that left him so much in the dark that he felt unable to vote for the recommendation. However, no member of this Assembly is at this time being asked for more than it is reasonable to ask. All we are asking is for these questions to be thoroughly analysed and studied. Political decisions will become

necessary only when, after this analysis and study has been completed, further recommendations are presented here.

It was further pointed out that if there is a parliament then it has to exercise genuine control over what the governments do. To this one can agree without reservation. Only I think that the speaker who put this point of view was working from a slightly false premise. National parliaments, too, work mainly as a legislature and, to a much lesser degree than is desirable, as supervisory bodies examining the implementation of parliament's earlier decisions. I feel that much will already be gained if we can bring the European Parliament and our Assembly to a point where they can exert some influence and contribute to the decision-making process during the development of European unity. Only then will come the second stage of instituting a follow-up check to see whether the Assembly's decisions have in fact been carried out; but this is something we are not competent to do at this stage.

One speaker has objected to the wording in the draft resolution which says that delegations to the European assemblies should be more representative. In this context the word "representative" does not carry the special meaning it has in some languages of particular worthiness inherent in the function; the term is being used here in its customary sense in connection with representative democracy. Direct elections are meant to result in a higher authority and recognition by the European peoples themselves. In this sense "representative" is used to describe a higher degree of legal power and authority, bestowed by direct suffrage.

Mr. Badini Confalonieri said here, and I agree with him, that we cannot make the clear-cut division of labour that we would like to see between these assemblies and the European Parliament subject to a decision by the Council of Ministers. The reason why the recommendation was worded in this way was that we ourselves have no legislative authority at all — this authority still lies with the executive. But I must agree with him: it does look bad if in our recommendations we ourselves appear to be giving the Council of Ministers power to decide on a division of work among parliaments.

For that reason the Committee Chairman, Mr. Schulz, and I have tabled an amendment which would insert in the preamble the substance

*M. Amrehn (suite)*

L'élection du Parlement européen a fait l'objet, une fois de plus, d'un large débat qui a remis en évidence toutes les difficultés déjà évoquées dans le rapport et au cours des discussions antérieures. Pour répondre brièvement, nous ne pouvons que répéter qu'un tel parlement, élu au suffrage universel direct, est prévu par le Traité de Rome, et que c'est notre devoir, le devoir du parlement, d'insister à nouveau là-dessus. Je ne partage pas le sentiment que l'opinion publique n'est pas prête à de telles élections. Pour qu'elle le soit, pour qu'elle s'habitue à cette idée, il faut que de telles élections soient préparées et qu'elles aient lieu. Le jour où elles seront appelées à élire pour la première fois un parlement européen, je pense que les populations d'Europe auront pleinement conscience de la signification d'un tel choix, même si ce parlement ne doit avoir, initialement, que des pouvoirs limités.

Il est vrai que nous aurons à prendre en cette matière une très importante décision, en ce qui concerne les points qui ont été soulevés hier par M. St. John-Stevan, je crois : comment les membres de cette assemblée pourront-ils s'acquitter de la double tâche qu'imposera l'appartenance au parlement national et la collaboration aux travaux du Parlement européen ? Il faut chercher des solutions à ce problème aussi bien qu'à cette autre question — celle des conflits d'intérêts qui pourraient se produire à l'avenir entre la position d'un parlementaire au sein d'un parlement national et ses responsabilités à l'égard du Parlement européen. Je ne nie pas que, dans les discussions que nous avons eues dans nos propres pays, ces questions demeurent très controversées jusqu'à maintenant, et même jusque dans les rangs des partis. Nous ne pouvons cependant pas, à la longue, ne nous en tenir qu'à des discussions ; il nous faut, au terme du débat, arriver à définir des positions, à agir, si nous voulons que le parlement participe à la configuration future des affaires européennes, en ce qui concerne notamment la collaboration et la responsabilité parlementaire.

M. Darling a estimé que, dans ces propositions, un grand nombre de points lui paraissaient encore trop imprécis pour lui permettre d'appuyer la recommandation, mais, pour l'instant, il n'est demandé à aucun membre plus qu'il n'est raisonnable de demander. Il est uniquement demandé que tous nous analysions et examinions ces questions d'une manière approfondie. Les décisions

politiques ne s'imposeront que lorsqu'après cette analyse et cet examen, d'autres recommandations seront déposées ici.

Il a également été fait allusion à la nécessité, lorsque ce parlement existera, d'exercer un contrôle effectif sur l'action des gouvernements. J'en conviens sans réserve. Il me semble cependant que l'observation de l'orateur est fondée sur une conception tant soit peu inexacte. Les parlements eux aussi, sur le plan national, ont le plus souvent une fonction législative et, à un degré moindre qu'il ne serait souhaitable, une fonction de contrôle sur l'exécution des décisions prises antérieurement par les gouvernements. A mon avis, nous ferions déjà un grand pas en avant si nous amenions le Parlement européen et notre assemblée à marcher de pair, à exercer la même influence et à prendre les mêmes décisions au cours des diverses phases de l'unification européenne ; alors seulement interviendra le second stade qui consistera à instaurer des contrôles supplémentaires sur l'exécution des décisions de l'Assemblée, pour lesquels nous n'avons encore aucune compétence à l'heure actuelle.

Un de nos collègues s'est formalisé de ce que le projet de résolution évoque la nécessité de conférer aux parlements un caractère plus représentatif. Le mot « représentatif » ne signifie pas ici une dignité particulière de la fonction, mais il est employé dans le sens qu'il a dans l'expression « démocratie représentative ». Les élections au suffrage direct permettront la création, par le peuple, par les peuples européens, d'une autorité et d'une légitimation supérieures. Le mot « représentatif » signifie donc ici une légitimation et une autorité émanant d'une élection directe.

M. Badini Confalonieri a dit, à juste titre, que nous ne pouvons pas subordonner la répartition exacte du travail que nous souhaitons entre l'Assemblée et le Parlement européen, à une décision du Conseil des Ministres. Cette recommandation a été rédigée de cette façon parce que nous n'avons nous-mêmes aucun pouvoir législatif qui nous soit propre, mais que ce pouvoir est encore du domaine de l'exécutif. Je conviens cependant que le fait de soumettre au Conseil une recommandation où nous lui demandons nous-mêmes de décider de la répartition du travail des parlements fait mauvaise impression.

C'est pourquoi M. Schulz et moi-même avons proposé un amendement tendant à supprimer ce passage de la recommandation, pour en incor-

*Mr. Amrehn (continued)*

of the sentence objected to — as a conviction we ourselves hold — and delete the passage concerned from the draft recommendation. The amendment has been duplicated and you should have it before you.

One speaker noticed, or thought he noticed, that the preamble contained a contradiction in that it referred on the one hand to the progress resulting from the conference in The Hague and from the Heath-Pompidou meeting and, on the other hand, deplored the setback mentioned in the preamble at the same time. It is unfortunately quite true that the road towards a united Europe is marked by almost simultaneous progress and setbacks. This is a contradiction inherent in the subject, and one unfortunately has to recognise it. However, it is not a contradiction of logic requiring us to amend the preamble.

Mr. Darling felt he could expect us to say what kind of institutions we shall need in future. Well, I did say in my introduction yesterday that there is as yet no blueprint for this, that discussion should help us in arriving at one, and most of all that the political decisions have to be taken that will outline the framework for further development of the institutions.

We shall have an opportunity of discussing under the urgent procedure points arising from the Pompidou-Heath meeting. At the present moment, however, I am quite unable to comment when neither the public, nor this Assembly, nor our Committee has any information at all about the contents of those talks. I think we shall be able to answer the questions arising from them as soon as we know something about the agreements intended to assist progress towards a united Europe.

I do sympathise with the point put forward several times, particularly by British speakers, that nothing definite has as yet been decided on the question of the Ten. I do realise that the parties concerned are keeping their options open — in fact they must remain open. However, I feel that a committee like the General Affairs Committee is not only entitled to but has a positive duty to think ahead on the problems raised here, and to identify now the possible, probable and likely developments, so as to work out the consequences. There would be little point in confining ourselves to simply talking about past events. If we

want our voice to be heard, we must recognise the possibilities in good time, draw attention to them and then take appropriate action too. All we can do for the moment is to draft and pass recommendations; but even recommendations can contain important political steps.

I think that after the answers I have felt able to give, there is in fact little left of the arguments offered against the recommendation and I would therefore recommend once again that it be accepted.

The PRESIDENT (Translation). — I thank the Rapporteur, Mr. Amrehn, for his statement and for the replies he has given.

I call Mr. Lillaas, observer from the Norwegian Parliament. I am delighted to have this opportunity of welcoming him to our Assembly.

Mr. LILLAAS (*Observer from Norway*). — I begin by expressing my sincere thanks for this opportunity to attend and to address the Assembly.

We all realise that Europe is living through a period of transition and that the decisions we make, as well as those which we fail to make, will have a decisive influence upon the shaping of the conditions of life of Europe for a long time ahead. They will also, to a large extent, determine Europe's future place in the world. Europe's ability to play its rôle in the changing world will, in the end, depend upon how we ourselves are able to solve the problems which we face in common.

It is within this framework that we should consider the negotiations on the enlargement of the European Communities. The matters being dealt with affect the daily life of the man in the street and his future prospects. They are also concerned with the world around us. It is a fact of life that all countries and peoples today live in a state of far greater regional and international interdependence than ever in the past. The outcome of the negotiations between the member States of the Communities and the applicant States will not only be of the greatest importance in relation to the possibilities of solving the problems which modern industrialised States have in common and many of which can no longer be dealt with effectively by each nation

*M. Amrehn (suite)*

porer la teneur dans les considérants à titre d'opinion personnelle. La proposition d'amendement a été polycopiée et devrait être en votre possession.

L'un des intervenants a constaté, ou a cru constater, une contradiction dans les considérants qui évoquent, d'une part, les progrès réalisés à la suite de la Conférence de La Haye et des entretiens Pompidou-Heath et déplorent, d'autre part, en même temps un certain échec. Le fait est, malheureusement, que dans la marche vers l'Europe, nous avançons et reculons presque simultanément. C'est contradictoire, mais malheureusement c'est ainsi. Nous ne pouvons que déplorer l'absurdité de cet état de choses. Du point de vue de la logique, cependant, il n'y a là aucune contradiction qui exige un amendement des considérants.

M. Darling estime que nous devrions pouvoir lui dire de quels organes l'Europe aura besoin dans l'avenir. Comme je l'ai fait observer hier, dans mon introduction, nous ne possédons pas encore de formule toute faite ; il nous faut poursuivre le débat, mais il faut aussi, avant tout, que soient prises les décisions politiques qui définiront le cadre dans lequel les institutions européennes pourront continuer à se développer.

Nous aurons l'occasion, à propos d'un rapport d'actualité, de revenir sur les conséquences des entretiens Pompidou-Heath. Pour le moment, je suis dans l'impossibilité de faire aucun commentaire, puisque l'objet de ces entretiens est inconnu du public, de l'Assemblée et de notre commission. Nous ne pourrions, je crois, répondre à la question posée que lorsque nous connaîtrons à peu près le contenu des accords, destinés à faire avancer l'Europe.

Je comprends très bien que plusieurs orateurs, en particulier britanniques, aient fait observer que la question de l'Europe à dix, notamment, n'était pas encore tranchée. Je comprends très bien que les intéressés réservent leurs décisions ; il est légitime qu'ils le fassent. Mais il me semble, cependant, que c'est non seulement le droit mais le devoir d'une commission comme celle des Affaires Générales de réfléchir, de discerner dès maintenant l'évolution possible et des plus probables des questions que nous avons soulevées ici, afin d'en tirer des conclusions. Il ne servirait guère de nous borner à la contemplation rétros-

pective des événements. Si nous voulons nous faire entendre, il nous faut voir à temps les possibilités, les signaler et ensuite passer, bien entendu, aux actes. Pour le moment, nous ne pouvons agir qu'en formulant et en adoptant des recommandations. Mais les recommandations aussi peuvent receler d'importantes mesures politiques.

Je crois qu'après avoir répondu aux questions dans la mesure où je pouvais le faire, il ne subsiste plus guère d'arguments contre la recommandation ; c'est pourquoi je vous recommande à nouveau de l'adopter.

M. le **PRESIDENT**. — Je remercie M. Amrehn pour son exposé et les réponses qu'il a données.

La parole est à M. Lillaas, Observateur du parlement norvégien. Je suis heureux de cette occasion de lui souhaiter la bienvenue dans notre assemblée.

M. **LILLAAS** (*Observateur de la Norvège*) (Traduction). — Je tiens d'abord à remercier sincèrement l'Assemblée de m'avoir permis d'assister à cette session et d'y prendre la parole.

Nous savons tous que l'Europe connaît une période de transition et que les décisions que nous allons prendre ou ne pas prendre vont avoir, pendant longtemps, une influence décisive sur les conditions de vie en Europe. Elles vont aussi déterminer, dans une large mesure, la place future de l'Europe dans le monde. En définitive, l'aptitude que montrera l'Europe à s'acquitter de son rôle dans un monde en évolution dépendra de la solution que nous saurons apporter aux problèmes auxquels nous avons à faire face en commun.

C'est dans ce contexte que nous devons considérer les négociations sur l'élargissement des Communautés européennes. Les questions traitées auront des répercussions sur la vie quotidienne et sur les perspectives du citoyen. Elles portent également sur le monde qui nous entoure. Il est de fait qu'à l'heure actuelle, tous les pays et tous les peuples vivent à un degré d'interdépendance régionale et internationale qu'ils n'ont jamais atteint jusqu'ici. Le résultat des négociations entre les Etats membres des Communautés et les Etats candidats va avoir une énorme répercussion non seulement sur la possibilité qu'auront les Etats industrialisés modernes de résoudre en commun les problèmes dont aucune nation ne peut plus venir à bout séparément, mais aussi

*Mr. Lillaas (continued)*

State separately, but it will have a decisive influence on the further development of East-West relations in Europe.

Close Western European co-operation will provide a more secure basis for meaningful negotiations with the countries of Eastern Europe. Progress achieved towards increased Western European co-operation has had and will continue to have, I believe, a beneficial influence on East-West relations.

A disorganised and politically and economically less cohesive Europe will hardly have the same possibilities of bringing about meaningful negotiations with the Eastern European countries.

Our hope is to see a gradual normalisation of relations between all European countries. Norway has consistently adopted a positive attitude towards the holding of a conference on European security and co-operation. This issue is intimately connected with political atmosphere and mutual trust, and not least with the political realities in Europe. We feel that a well-prepared conference may make an important contribution towards détente providing for step by step solutions of individual problems and developing permanent contacts and habits of co-operation between the two parts of Europe.

We find it of great importance that the Foreign Ministers of the Communities and the applicant countries, in their exchange of views on foreign policy matters, have dealt with this question in a thorough and open way. We may well have an important chance to make at least a beginning towards a more stable and peaceful order in Europe. I hope that East and West will use this opportunity. A further gain would be that non-aligned countries of Europe would be brought into closer co-operation on questions involving the security and well-being of our part of the world.

In this connection, I should like to underline the importance of finding solutions for those EFTA countries which, for different reasons, have not been able to apply for membership of the European Communities. I do so, among other reasons, because of the political rôle they may play in promoting closer co-operation between the countries of both Eastern and Western Europe.

What is taking place in Western Europe is, in our view, not an exercise in narrow regionalism. There seems to exist a clear consciousness of the responsibilities incumbent upon Europe, by reason of its development, its industrial potential and its standard of living, to increase its efforts for the benefit of the developing countries with a view to establishing trustful relations among nations.

The structure of co-operation which is developing in Europe may contribute to form a better organised world society and thereby improve the prospects for realising these aims. Through joint action the European countries ought to have greater possibilities of making a significant contribution to the cause of peace as well as to economic and social progress in the world as a whole. The rest of the world will judge whatever we succeed in creating in Europe in the light of our response to this challenge, which is based not only on a sense of obligation, but on necessity.

Before concluding, I would like to say a few words about certain elements in the Norwegian position in the negotiations for membership within an enlarged Community. The main problems for Norway are related to agriculture and fisheries. The roots of these problems are the conditions for existence offered by nature. Historically a small population is spread out in small settlements along an immense coast, in those parts of the rural areas that have offered a basis for existence.

It is our opinion that a solution of the problems relating to agriculture and fisheries is a prerequisite for Norway's full participation in European integration. If the pattern of population settlement in Norway which is desired is to be secured, it is a necessary condition that these two industries shall enjoy a satisfactory development. In many remote areas few, if any, alternative possibilities of employment exist, and a reduced activity within agriculture and fisheries would therefore undermine the very basis for the existing settlements.

Despite unfavourable climatic, topographic and structural conditions, the standard of living for Norwegian farmers is relatively satisfactory. This is due to a deliberate policy based on national solidarity which, by means of extensive transfers of revenue, ensures that these groups benefit from the economic progress of the society as a whole. We presume that it will be possible

*M. Lillaas (suite)*

sur l'évolution future des relations entre l'Est et l'Ouest de l'Europe.

Une coopération étroite de l'Europe occidentale va en effet assurer une base plus sûre à des négociations utiles avec les pays de l'Europe de l'Est. Je pense que les progrès de cette coopération ont eu et continueront d'avoir une influence bénéfique sur les relations entre l'Est et l'Ouest.

Une Europe désorganisée et moins unie sous l'angle politique et économique ne serait pas aussi bien placée pour engager des négociations fructueuses avec les pays de l'Europe de l'Est.

Nous espérons que les relations entre tous les pays européens vont se normaliser progressivement. La Norvège a toujours été favorable à la convocation d'une conférence sur la sécurité et la coopération européennes. Cette question est étroitement liée à l'atmosphère politique, à la confiance réciproque et, bien entendu, aux réalités politiques européennes. Nous estimons qu'une conférence bien préparée pourrait contribuer sensiblement à la détente, en permettant de résoudre les problèmes un à un et par étapes, de façon à établir des contacts permanents et des habitudes de coopération entre les deux parties de l'Europe.

Nous considérons qu'il importe au premier chef qu'au cours de leurs échanges de vues sur les problèmes de politique étrangère, les ministres des affaires étrangères des Communautés et ceux des pays candidats examinent cette question avec autant de franchise que de profondeur. Nous allons peut-être avoir l'occasion de faire au moins un premier pas vers un ordre plus stable et plus pacifique en Europe. J'espère que l'Est et l'Ouest vont la saisir. On irait plus loin encore si l'on amenait les pays européens non alignés à coopérer plus étroitement à l'étude de la sécurité et du bien-être de cette partie du monde.

A cet égard, j'aimerais souligner qu'il importe de trouver des solutions pour ceux des pays de l'A.E.L.E. qui, pour diverses raisons, n'ont pu faire acte de candidature aux Communautés européennes ; si j'y insiste, c'est notamment en raison du rôle politique que ces pays peuvent jouer en favorisant une coopération plus étroite entre les pays de l'Est et de l'Ouest de l'Europe.

Ce qui se passe actuellement en Europe occidentale n'est pas, à notre avis, une manifestation de régionalisme étroit. Nos peuples semblent avoir nettement conscience du devoir qu'a l'Europe, en raison de son développement, de son potentiel industriel et de son niveau de vie, d'intensifier ses efforts au profit des pays en voie de développement, de façon à instaurer des relations confiantes entre les nations.

La nature de la coopération qui se développe en Europe pourrait peut-être améliorer l'organisation de la société mondiale et améliorer nos chances d'atteindre ces objectifs. S'ils agissaient en commun, les pays européens seraient mieux à même d'apporter une contribution notable à la cause de la paix ainsi qu'au progrès économique et social du monde entier. Le reste du monde jugera notre succès dans la construction de l'Europe d'après la façon dont nous nous serons acquittés de cette responsabilité, fondée sur un sentiment non seulement de devoir, mais de nécessité.

Avant de conclure, j'aimerais évoquer certains aspects de la position de la Norvège dans les négociations sur l'adhésion à une Communauté élargie. Les principaux problèmes de la Norvège sont liés à l'agriculture et aux pêcheries. Ils découlent donc des conditions d'existence qu'offre la nature. Au cours de l'histoire, une faible population s'est disséminée le long d'une côte immense où elle a constitué de petites colonies dans les régions rurales qui lui offraient un moyen d'existence.

Nous considérons que la Norvège ne pourra pas participer pleinement à l'intégration européenne tant que l'on n'aura pas résolu les problèmes que posent son agriculture et ses pêcheries. Pour que la répartition de la population en Norvège reste conforme au schéma souhaité, il faut que ces deux secteurs d'activité puissent connaître un développement satisfaisant. Dans bien des régions éloignées où les possibilités de réemploi sont faibles ou nulles, une baisse d'activité dans l'agriculture et dans les pêcheries menacerait l'existence même des zones actuelles de peuplement.

En dépit de conditions climatiques, topographiques et structurelles défavorables, le niveau de vie des agriculteurs norvégiens est relativement satisfaisant, grâce à une politique délibérée de solidarité nationale, de larges transferts de revenus permettant à ces populations de bénéficier du progrès économique de l'ensemble de la société. Nous supposons que cette politique d'éga-

*Mr. Lillaas (continued)*

to continue to pursue such a policy of equalisation also within an enlarged Community. My government confidently believes that the necessary solutions to this problem can be found in the course of the current negotiations. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I thank Mr. Lillaas very warmly for his participation in our proceedings and for the interesting remarks which he has just made.

I call the Chairman of the General Affairs Committee.

Mr. SCHULZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, first of all I should like to take the opportunity of thanking our Norwegian guest Mr. Lillaas for addressing the Assembly. We listened with sympathetic interest to his account of the substantial difficulties in the fields of agriculture and especially of fisheries that are still to be faced by Norway before she joins the Communities, as we all hope she soon will. We hope, too, that these difficulties will soon be cleared away.

For Norway and Denmark to join WEU, on the other hand, would be a completely natural step, since they are already members of the Atlantic Alliance. This would involve no more than a political decision by the WEU Council of Ministers, to issue the appropriate invitation, and a political decision by the Norwegian, Danish and, one hopes, one day the Irish Government to accept it. This would mean that the European core, which is going to be a talking-point in the future and will have to be reckoned with in the future, the Europe of the Ten, will at last have found its full identity not only within the Communities but also on questions of foreign policy, defence and security. Our Norwegian colleagues may like to note that the report we are discussing at the moment contains a recommendation along these lines to the Council of Ministers.

Apart from that I should like to add a few explanatory notes to what the Rapporteur has told us. In doing so I want to take the liberty of suspending this morning our time-honoured tradition of pouring out praise and to offer instead a liberal measure of criticism. If this takes a little longer than I originally intended, this is due to the amazing turn our debate has taken. Yesterday we finished our work sur-

prisingly early after barely two hours. When we reassembled this morning, you were forced, Mr. President, to open the sitting with the surprising statement that we had reached the end of our list of speakers. At the beginning of this morning's sitting, when this important report on the evolution of European institutions was being discussed, only about one-tenth of the members of the WEU Assembly were in their seats. I have not counted again within the last few minutes, but I think the number present is somewhere between a good quarter and not quite a third.

The public are always complaining about empty seats in the national parliaments. It is not easy to make the public understand that in the national parliaments, who not only have the job of keeping an eye on the government but, though no longer wielding full legislative powers (something I shall come back to in a moment) are still concerned with legislation to a considerable degree, a substantial amount of the work has to be done by members outside the chamber, even during plenary sittings, to make sure that national parliaments can function with the necessary degree of expertise. But here, and in Strasbourg, the dignity of the parliamentarians lies only in the personal contribution they make to help us create or preserve moral authority vis-à-vis those who so far make the decisions in Europe today. Here, greater attendance at the plenary sitting is indeed a crucial necessity especially when the subject forms the very core of the political problems which we have to discuss.

I want also to stress the remarkable fact that of the eight speakers who contributed to the debate, six were from the United Kingdom, one from Italy and one from the Federal Republic. Where were the Benelux countries, and where, most of all, was France? Here I cannot help seeing a contradiction between the course of the debate yesterday — today it can hardly be described as a debate — and the lively discussions we had on Mr. Amrehn's report in the General Affairs Committee. It is, indeed, an astonishing contrast.

When I looked at the Orders of the Day for our first full sitting, I was afraid there might not be enough time to complete the debate on

*M. Lillaas (suite)*

lisation pourra se poursuivre au sein d'une Communauté élargie. Mon gouvernement veut espérer que les négociations actuelles vont permettre d'apporter les solutions nécessaires à ce problème. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Je remercie vivement M. Lillaas pour sa participation à nos travaux et pour les intéressantes considérations qu'il vient d'émettre.

La parole est à M. le président de la Commission des Affaires Générales.

M. SCHULZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je voudrais tout d'abord remercier vivement notre hôte norvégien, M. Lillaas, des paroles qu'il vient d'adresser à l'Assemblée de l'U.E.O. Nous avons tous pris connaissance, avec intérêt et compréhension, des difficultés sérieuses qui s'opposent encore, précisément dans le domaine de l'agriculture, et plus spécialement dans celui de la pêche, à l'adhésion de la Norvège aux Communautés, adhésion que nous espérons tous voir intervenir bientôt. Nous souhaitons que ces difficultés soient bientôt écartées.

Par contre, l'entrée à l'U.E.O. de la Norvège et du Danemark, en tant que membres de l'Alliance atlantique, serait un processus tout naturel. Elle ne soulèverait pas d'autres difficultés que celle d'une décision politique du Conseil des Ministres de l'U.E.O. de lancer une invitation à cet effet, et celle d'une décision politique des gouvernements norvégien et danois — et un jour aussi, nous l'espérons, du gouvernement irlandais — d'accepter cette invitation. Ainsi, le noyau européen dont il s'agira à l'avenir et avec lequel il faudra compter, l'Europe des Dix, aurait enfin acquis sa pleine identité, non seulement au sein des Communautés, mais aussi dans les domaines de la politique extérieure, de la défense et de la sécurité. Nos collègues norvégiens voudront bien noter que le rapport que nous discutons en ce moment contient une recommandation en ce sens au Conseil des Ministres.

Je voudrais, du reste, présenter quelques observations complémentaires sur l'exposé du rapporteur. Je me permettrai de m'étendre un peu sur ce point et d'oublier, pour ce matin, la vénérable tradition des éloges, pour puiser plutôt dans la corne d'abondance de la critique. Si je m'accorde un peu plus de temps que je ne le prévoyais initialement, c'est parce que le débat a pris un cours

surprenant. Hier, nous avons terminé nos délibérations très vite en deux heures à peine et ce matin, au moment de la reprise des travaux, le Président a dû ouvrir la séance en déclarant — ce qui était inattendu — que la liste des orateurs inscrits était épuisée. Ce matin, au début de cette séance consacrée à l'examen de ce rapport très important sur l'évolution des institutions européennes, un dixième peut-être des membres de l'Assemblée étaient présents. Maintenant — et il y a quelques minutes que j'ai cessé de compter — le nombre des présents doit se situer entre un bon quart et tout juste un tiers.

L'opinion publique ne cesse de déplorer le nombre des sièges vides lors des séances plénières des parlements nationaux. Il n'est guère facile de faire comprendre au public que, dans les parlements nationaux qui en fait n'exercent pas seulement une fonction de contrôle à l'égard de leurs gouvernements respectifs, mais ont aussi des attributions législatives incontestablement importantes, bien qu'elles ne soient plus complètes — et je reviendrai sur ce sujet par la suite — les parlementaires doivent accomplir une très grande partie de leur travail hors de la salle des séances, même pendant une séance plénière, afin que les parlements nationaux puissent s'acquitter de leur tâche avec toute la compétence technique nécessaire. Ici, cependant, à l'Assemblée de l'U.E.O. ou à l'Assemblée consultative de Strasbourg, la dignité du parlementaire ne réside que dans l'activité et la contribution personnelles, qui nous confèrent, ou nous permettent de conserver, une certaine autorité morale aux yeux de ceux qui détiennent actuellement en Europe le pouvoir de décision. C'est ici, en effet, qu'une plus grande assiduité aux séances plénières serait vraiment nécessaire, surtout lorsque nous sommes au cœur même du débat politique que nous devons maintenant mener.

Je voudrais également souligner le fait, incontestablement intéressant, que sur les huit orateurs ayant participé au débat, on compte six Britanniques, un Italien et un Allemand. Où est le Benelux ? Et surtout, où est la France ? Je suis obligé de constater le contraste que forme le déroulement du débat d'hier — aujourd'hui, en vérité, il n'y a plus de débat — avec les échanges de vues très animés que nous avons eus sur le rapport de M. Amrehn au sein de la Commission des Affaires Générales. C'est vraiment un contraste étonnant.

En parcourant l'ordre du jour de la présente séance plénière, j'ai craint qu'il ne nous fût éventuellement impossible d'achever l'examen du



*Mr. Schulz (continued)*

this report. Now, at a surprisingly early hour, we find ourselves at the end of the debate. I want, again, to make it quite plain that my criticism is not aimed at the Rapporteur or those who have spoken in the debate, sometimes from widely differing standpoints, but at those who have had nothing to say. There are many delegates here who have had nothing to say on this subject, perhaps out of a sense of loyalty so that they would not have to say publicly that they regard many of the things contained in the report, the draft recommendation and the draft resolution as wishful thinking. I believe that, on the contrary, the draft recommendation and resolution represent a minimum of political commitment, and the least decision that must be carried at this stage by the Assembly, an Assembly that has been the conscience of a nascent political Europe and will, let us hope, continue to be so.

I will admit — and I think that even the Rapporteur will feel the same — that the written proposals do not go far enough for my liking. I would have liked to go further. We have, however, tried to reach a compromise by including all the suggestions put forward. Those of our colleagues who feel the recommendation and resolution go too far should have spoken up and put their views. This would have enabled us to discuss and, one hopes, refute them.

I am aware of the implications of what I am now going to say in a purely personal capacity ; although it may seem paradoxical to say it now, when it looks as if most of the difficulties that have prevented the United Kingdom and the other three applicant countries from joining the Community have been overcome, I must nevertheless confess that I have never been as pessimistic as I am today about Europe's development towards political unity. As a reason I would first of all point to the vast difference one can see if one analyses public opinion in Britain and the mood that prevailed at the time when the former Prime Minister Mr. Wilson appeared before the Consultative Assembly in Strasbourg, and aroused such great enthusiasm among all those present, and compares it with the split in public opinion in Britain now that the time has come to make a firm commitment. This is a problem that concerns not only the Labour Party but also the party in power, even though perhaps not to the same extent.

Such a turn of events is hardly likely to make one view Europe's future optimistically. But even assuming that the difficulties will be overcome and that the Community will, perhaps even during next year, be enlarged from Six to Ten, it is quite plain today that — putting it cautiously — the position of those within the Community who are unwilling for integration will initially be considerably strengthened. As a result we shall have to expect fiercer controversy, even among parliamentarians, about the road to be taken. I believe too — and this is certainly no cause for pessimism, rather the opposite — that our debates here and in Strasbourg will become livelier and harder-hitting because once again there will be difficulties to cope with which five members of the Community have, through self-analysis, more or less overcome by now. These difficulties, too, have to be recognised. To that extent, I support the idea expressed by Mr. Blumenfeld during yesterday's debate when he said, very rightly, that the moment of truth had come for the national parliaments, the moment when they would have to shoulder the heavy responsibility of forcing a breakthrough towards a political Europe. For this reason the General Affairs Committee has deliberately used the draft resolution as a means of appealing direct to the national parliaments, calling upon them to face up to their great responsibilities.

Mr. President, I believe deeply and beyond any compromise, in parliamentary democracy, and have often been attacked by the extreme left in my country because of it. One thing I must say, however : if the logical and moral contradiction in the attitude of national parliaments to Europe is not quickly resolved, we shall have to reckon with an extra-parliamentary or even anti-parliamentary movement in our countries, which we shall have triggered off ourselves and which we shall have deserved. We should no longer be able to justify ourselves in the face of such a movement unless every one of us can truthfully say that he has done his duty towards Europe without any ulterior motives. We usually criticise, and with every justification, the restrictive attitudes of governments and their bureaucratic and technocratic staffs towards Europe. But the governments and civil servants have long since been converted into good Europeans by the force of circumstances, because they are constantly having to deal with European problems.

*M. Schulz (suite)*

rapport. Or, le débat s'est terminé avec une étonnante rapidité. Cette critique, je tiens à le préciser à nouveau très clairement, ne s'adresse ni au rapporteur, ni à ceux qui ont pris part au débat — certains avec des points de vue très différents — mais à ceux qui se sont tus. Car de nombreux membres de l'Assemblée n'ont pas pris la parole sur cette question, peut-être aussi par courtoisie, pour ne pas avoir à déclarer publiquement qu'ils considèrent comme des vœux pieux une grande partie de ce qui figure dans le rapport, dans la recommandation et dans la résolution. Je crois, bien au contraire, que le contenu du projet de recommandation et du projet de résolution représente le minimum des positions politiques et des décisions que doit aujourd'hui prendre l'Assemblée qui a été la bonne conscience de l'Europe politique en devenir et qui, nous l'espérons, le restera.

Pour moi — je le déclare franchement et le rapporteur lui-même sera de mon avis — ce qui a été mis par écrit ne va pas assez loin. J'aurais fait volontiers quelques pas de plus. Mais nous nous sommes efforcés de tenir compte de toutes les suggestions pour parvenir à un compromis acceptable. Ce sont précisément ceux de nos collègues pour qui la recommandation et la résolution vont trop loin qui auraient dû prendre la parole pour exposer leur conception, afin que nous puissions en discuter avec eux, avec l'espoir de la réfuter.

Je suis conscient de la portée de ce que je vais dire maintenant à titre personnel. Si paradoxal que cela puisse paraître, au moment même où la plupart des difficultés qui s'opposaient à l'adhésion du Royaume-Uni et des autres pays candidats à la C.E.E. semblent objectivement éliminées, j'éprouve un pessimisme plus profond que jamais en ce qui concerne l'évolution de l'Europe vers l'unification politique. En effet, je constate d'abord qu'il existe, lorsqu'on analyse l'opinion publique en Angleterre, une différence énorme entre le climat qui régnait lorsque M. Wilson, alors Premier ministre, prononça à Strasbourg devant l'Assemblée consultative un discours qui enthousiasma tous les membres de ladite assemblée, et la division actuelle de l'opinion publique du Royaume-Uni au moment même où il faut se prononcer. Ce problème ne concerne pas seulement le parti travailliste, mais aussi — bien que, peut-être, dans une moindre mesure — le parti du gouvernement.

Cette tournure des événements n'incite pas à envisager avec optimisme l'avenir de l'Europe. Même en supposant que les difficultés seront surmontées et que la Communauté des Six deviendra, peut-être dès l'année prochaine, une Communauté des Dix, il apparaît déjà très clairement aujourd'hui — je m'exprimerai ici en termes prudents — que le camp des adversaires de l'intégration sera considérablement renforcé, au sein de la Communauté, et qu'en fait nous devons nous attendre, du côté des parlementaires aussi, à une intensification des controverses sur la voie à emprunter. Je crois que nos débats, aussi bien au sein de cette assemblée qu'à Strasbourg — et il n'y a là vraiment aucune raison d'être pessimiste, bien au contraire — deviendront plus animés, plus riches en controverses, justement parce qu'il faudra surmonter à nouveau une série de difficultés que cinq pays de la Communauté ont déjà résolues en grande partie parce qu'ils ont pris conscience d'eux-mêmes. Ces difficultés aussi doivent être reconnues. A cet égard, je suis d'accord avec ce qu'a déclaré fort justement M. Blumenfeld au cours du débat d'hier : l'heure des parlements nationaux a sonné, l'heure pour eux d'assumer la lourde responsabilité de réaliser la percée vers une Europe politique. C'est pourquoi la Commission politique — j'ai du mal à employer en allemand le terme de Commission des Affaires Générales — a délibérément eu recours à une résolution pour en appeler directement aux parlements nationaux, afin qu'ils s'acquittent de leur lourde responsabilité.

Je suis moi-même un partisan déterminé et intransigeant de la démocratie parlementaire et mon attitude me vaut d'être décrié et combattu par l'extrême-gauche dans mon propre pays. Il est, cependant, une chose que je veux et que je dois dire ici : s'il n'est pas mis fin bientôt à la contradiction logique et morale qui caractérise l'attitude des parlements nationaux à l'égard de l'Europe, nous devons nous attendre, dans nos pays, à un mouvement extra-parlementaire, voire antiparlementaire, que nous aurons nous-mêmes suscité et que nous aurons mérité, et vis-à-vis duquel nous ne pourrons plus nous justifier si chacun d'entre nous, au moins en ce qui le concerne, ne peut affirmer qu'il a fait son devoir d'Européen sans arrière-pensée. Normalement, nous critiquons avec raison l'attitude restrictive des gouvernements et de leurs états-majors bureaucratiques et technocratiques à l'égard de l'Europe. Or, les gouvernements et leurs états-majors sont devenus européens depuis longtemps et par la force des choses, puisqu'ils doivent trai-

*Mr. Schulz (continued)*

They cannot do anything else. They are all in the same boat.

What has so far blocked the road to Europe much more effectively are the attitude and spirit of the national parliaments, partly because of indifference, at the least, and partly because of a frightening degree of conservatism, and indeed of nationalism. It seems that these people have still not grasped the fact that the Europe of tomorrow simply cannot be an extended basis for furthering national interests. The Europe of the future can grow and develop only if, on the threshold of this historical development, individual members are willing to make the necessary sacrifice. Where national parliaments have taken any steps in that direction at all, these have been much too feeble and casual. This is all the more surprising because it is the national parliaments who are so far the only bodies that have already had to accept the loss of sovereignty we hear so much about, and not the governments. In the Europe of the Communities, the Europe of WEU and in the Europe of the Council of Europe and its institutions, nothing, but absolutely nothing, happens that is not wanted by the governments. One might rather say that all that happens is what the governments do want. The unanimity rule prevents the implementing of any decision binding on the Community if a single vote is cast against it.

Let governments continue toying with the question of whether a united Europe is possible with loss of national sovereignty — an obsolete game as far as I am concerned, for this question has been answered long since and I simply cannot imagine there being any other way — and carry on worshipping their golden calf a little longer. So long as the Councils of Ministers have supreme power, as long as the unanimity rule stands, there will be no loss of sovereignty for the countries represented by the various governments.

The national parliaments have had to accept this loss of sovereignty with every step the Community has taken along the difficult and arduous path towards integration. It is quite evident that this process has so far completely escaped their notice. At this undoubtedly critical point in Europe's development it is all the more important that we delegates to this Assembly should more than ever before form a pressure

group inside our national parliaments, and that we should not rest until we have sown the seed of a European spirit, without which the integration of this continent will never progress.

After this stimulating, though far too limited and hurried debate, one cannot help getting the impression that the problems, the hair-splitting, the reservations and the resentments are more and more being carried over, like an infection, from the national into the European parliaments. Our job is to see that the very opposite happens. We should go home from here determined to get what we have discussed here and the work we have done here put in practice by the national parliaments. These are our own responsibilities.

Now one or two words about the amendment tabled by the Rapporteur and myself. During yesterday's debate, some of our colleagues, as jealous guardians of their privileges — and I know they include the President of our Assembly — have, in view of the context, criticised one of the proposals in the recommendation. These reservations were fully justified. A recommendation on important principles must not create the impression that we are endangering the existing, albeit slight, privileges of our parliamentary position by wrongly-placed words.

Our amendment therefore proposes to remove this idea from the recommendation and to insert it in the preamble. We are doing this because we are convinced — and if my recollection of the debates during the past few years is correct a large majority of this Assembly shares this view — that only a gradual approach towards the ultimate merger of the European Parliament and WEU is possible if one does not wish to throw away the wealth of experience accumulated in the institutions of WEU, and especially in the Assembly. This could happen, but I personally would regret it very much and look upon it as an anti-European development.

I should like to conclude, Mr. President, by recalling a saying by Bismarck which has become wellknown throughout the world. Bismarck said that politics is the art of the possible. His saying is frequently quoted for all kinds of purposes. Whenever I hear it I am sorry that there were no tape-recorders in Bismarck's day. A recording would have told us exactly where Bismarck himself placed the stress. Did he really say that politics is the art of the *possible*? Or that

*M. Schulz (suite)*

ter constamment des problèmes européens. Ils ne peuvent plus faire autrement. Ils sont tous embarqués sur le même navire.

Ce sont plutôt l'attitude et l'esprit des parlements nationaux qui ont barré jusqu'ici la voie vers l'Europe, parce que cette attitude est caractérisée pour le moins par l'indifférence, mais en partie aussi par un conservatisme effrayant, voire par le nationalisme. Il semble que, dans ce milieu, on n'ait toujours pas reconnu que l'Europe future ne peut être la base prolongée d'intérêts nationaux. Cette Europe future ne peut, au contraire, croître et s'épanouir que si chacun des membres accepte, au seuil de cette évolution historique, de faire les sacrifices qui s'imposent. Jusqu'ici, les parlements nationaux n'y ont consenti — pour autant qu'ils l'aient fait — que trop fortuitement et trop faiblement. Ce fait est d'autant plus étonnant que, jusqu'à présent, les parlements nationaux, et non les gouvernements, sont les seules instances qui aient subi cette perte de souveraineté dont on parle tant. Rien, non vraiment rien, ne se produit, dans l'Europe des Communautés, dans l'Europe de l'U.E.O. ou dans celle du Conseil de l'Europe et de ses organes qui ne soit voulu par les gouvernements. Bien plus, il ne se produit que ce qui a été voulu par les gouvernements. Etant donné le principe de l'unanimité, il suffit d'un refus pour empêcher l'entrée en vigueur d'une décision qui aurait engagé la Communauté.

Les gouvernements pourront donc continuer pendant quelque temps encore à danser autour du veau d'or, à jouer avec la question — dépassée, à mon avis — de savoir si l'Europe est possible au prix du renoncement à la souveraineté nationale ; pour moi, c'est là une question résolue depuis longtemps : je ne puis imaginer aucune autre voie. Tant que subsistera la toute-puissance des conseils des ministres, tant que le principe de l'unanimité y sera maintenu, aucun des pays que représentent les gouvernements intéressés ne perdra sa souveraineté.

Les parlements nationaux ont dû s'accommoder de cette perte de souveraineté à chacun des stades traversés par la Communauté dans sa pénible évolution vers l'intégration. Il semble que ce processus ait totalement échappé à leur attention. M. le Président, Mesdames, Messieurs, à cette heure indubitablement critique de l'évolution européenne, il me semble d'autant plus important que les membres de cette assemblée se comportent

encore plus qu'auparavant, au sein de leurs parlements nationaux, comme un groupe de pression, et que nous poursuivions sans trêve nos efforts pour y implanter le minimum d'esprit européen sans lequel l'unification de notre continent sera impossible.

Après ce débat, certes stimulant, mais trop bref et trop peu nourri, on ne peut s'empêcher d'avoir l'impression que les problèmes, les petites querelles, les ressentiments, les réserves des parlements nationaux s'insinuent de plus en plus, comme une sorte d'infection, dans les parlements européens. C'est précisément le contraire qu'il nous faudrait obtenir. Nous devrions rentrer chez nous avec la ferme résolution de faire adopter par nos parlements nationaux le fruit de nos travaux et de nos délibérations. Dans cette mesure, notre responsabilité personnelle est engagée.

Permettez-moi d'ajouter quelques mots au sujet de l'amendement proposé par le rapporteur et par moi-même. Au cours du débat d'hier, certains collègues, jaloux de leurs prérogatives, et, parmi eux, le Président de cette assemblée, ont critiqué à cause du contexte une proposition de la recommandation. Ces critiques sont parfaitement justifiées. Une recommandation sur une importante question de principe ne doit pas donner l'impression que nous mettons en danger, du fait d'un passage mal placé, nos prérogatives de parlementaires, si limitées soient-elles.

C'est pourquoi nous avons proposé dans notre amendement de supprimer ce passage de la recommandation, pour l'incorporer aux considérants. Car nous sommes persuadés — et avec nous, je crois, la grande majorité de cette assemblée si je me rappelle bien les débats des années précédentes — qu'en fait, un effort en vue de la fusion définitive du Parlement européen et de l'Assemblée de l'U.E.O. n'est possible que si l'on ne fait pas fi de toute l'expérience politique accumulée par les institutions de l'U.E.O., notamment par son assemblée parlementaire : on pourrait bien sûr le faire, mais je le déplorerais et tiendrais cela pour une évolution anticarolingienne.

Permettez-moi de terminer en citant un mot de Bismarck, connu dans le monde entier : « La politique est l'art du possible ». Ce mot est souvent exploité aux fins les plus diverses, et chaque fois que je l'entends citer, je regrette qu'il n'y ait pas eu de magnétophones à l'époque. Cela nous aurait permis de savoir sur quel mot Bismarck lui-même souhaitait qu'on place l'accent. A-t-il dit que la politique était l'art du *possible*, ou plutôt que la politique était l'*art* du possible ?

*Mr. Schulz (continued)*

politics are the *art* of the possible? I tend to the latter, because there is the honest craftsman's concept of what is possible in politics, and there is a — much more widespread — dilettante's attitude to what is politically possible. Who knows what Bismarck had in mind when he spoke about the *art* of the possible? I have a very clear idea about how politics as the *art* of the possible can be made to work: only by everybody trying, to the best of his abilities, to translate his own innermost convictions into political reality. There must, however, be no doubt as to the honesty and the commitment of these convictions. *(Applause)*

The PRESIDENT (Translation). — I thank Mr. Schulz for the remarks he has just made.

Ladies and Gentlemen, in Document 543, the General Affairs Committee submits a draft recommendation and a draft resolution.

Concerning this draft recommendation, the Chairman and the Rapporteur of the Committee have tabled an amendment in the following terms:

1. Between the fifth and sixth paragraphs of the preamble to the draft recommendation, add the following new paragraph:

“Convinced that a specific division of work between the Assembly of WEU and the European Parliament will be necessary in the framework of an enlarged Community with competence in the field of foreign policy.”

2. Delete paragraph 4 (b) of the draft recommendation and renumber paragraph 4 (c) accordingly.

Does anyone wish to speak on this amendment?...

I put the amendment to the vote.

*(A vote was then taken by sitting and standing)*

*The amendment is adopted.*

We shall now vote on the amended draft recommendation.

Does anyone wish to speak?...

There has been no request for a vote by roll-call. I therefore put the amended draft recommendation to the vote by a show of hands.

*The amended draft recommendation is therefore adopted unanimously<sup>1</sup>.*

We shall now consider the draft resolution.

I call Mr. Valleix, to explain his vote.

Mr. VALLEIX (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, in this explanation of my vote I shall try to be more of an artisan than a dilettante, to borrow the apt phrase used just now by Mr. Schulz.

It is on the draft resolution submitted by Mr. Amrehn in his excellent report that I should like to make a few remarks.

The problem of the election of the European Parliament by direct universal suffrage, in accordance with the Treaty of Rome, furnishes endless matter for discussion.

It is desirable that the parliamentary assembly of the Community should one day be elected by universal suffrage.

But I should like to point out that the present situation, however inadequate it may seem to some people, nevertheless meets, as I see it, certain needs of the moment.

Firstly, each delegate to the European Parliament has already himself been elected on the basis of universal suffrage, which confers on him an unquestionably representative quality. Because of the twofold mandate which he holds — a European mandate and a national mandate — he is particularly well placed to act as a link between European and national institutions, and this seems to me essential at the present stage of the building of Europe.

The rapid organisation of the election of the European Parliament by universal suffrage would be conceivable, of course, if an extremely advanced degree of integration had already been achieved at the executive level; but this is not the case. Consequently, the building of Europe, to which we are all deeply devoted, still remains to be completed.

<sup>1</sup> See page 23.

*M. Schulz (suite)*

Je penche personnellement pour cette dernière interprétation, car le point de vue de l'honnête artisan existe aussi en ce qui concerne le possible en politique, tout comme il existe une attitude beaucoup plus répandue de dilettantisme à l'égard de ce qui est politiquement possible. Qui sait ce qu'imaginait Bismarck lorsqu'il parlait de « l'art » du possible ? J'ai, pour ma part, une idée très nette de la manière dont on doit pratiquer la politique en tant qu'art du possible : il faut que chacun s'efforce, dans la mesure de ses moyens, de transformer en réalités politiques ses plus profondes convictions personnelles. Il faut aussi, cependant, que la détermination et la sincérité de nos convictions ne puissent être mises en doute. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Je remercie M. Schulz pour ses dernières remarques.

Mesdames, Messieurs, la Commission des Affaires Générales présente dans le Document 543 un projet de recommandation et un projet de résolution.

Sur le projet de recommandation, M. le président et M. le rapporteur de la commission ont déposé un amendement ainsi libellé :

1. Insérer, entre le cinquième et le sixième considérants du projet de recommandation, un nouveau considérant ainsi rédigé :

« Convaincue qu'une répartition précise du travail entre l'Assemblée de l'U.E.O. et le Parlement européen sera nécessaire dans le cadre d'une Communauté élargie et dotée de compétences en matière de politique étrangère. »

2. Supprimer le paragraphe 4 (b) de la recommandation elle-même et appeler 4 (b) l'ancien paragraphe 4 (c).

Personne ne demande la parole sur cet amendement ?...

Je le mets aux voix, par assis et levé.

(*Il est procédé à un vote par assis et levé*)

*L'amendement est adopté.*

Nous passons au vote sur le projet de recommandation amendé.

Personne ne demande la parole ?...

L'appel nominal n'est pas demandé. Je mets donc aux voix à main levée le projet de recommandation amendé.

*Le projet de recommandation amendé est adopté à l'unanimité<sup>1</sup>.*

Nous allons examiner maintenant le projet de résolution.

La parole est à M. Valleix, pour expliquer son vote.

M. VALLEIX (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je voudrais m'employer, dans cette explication de vote, à faire en sorte que je sois plus artisan que dilettante, pour reprendre la juste observation que vient de faire M. le président Schulz.

C'est, en effet, sur le projet de résolution proposé par M. Amrehn dans son excellent rapport que je désire faire quelques observations.

Le problème de l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct, selon le Traité de Rome, est un thème de discussion inépuisable.

Il est souhaitable que l'assemblée parlementaire de la Communauté soit un jour élue au suffrage universel.

Je voudrais cependant faire remarquer que la situation actuelle, pour insuffisante qu'elle puisse apparaître aux yeux de certains, répond cependant, à mon sens, à des nécessités de l'heure.

Tout d'abord, chaque délégué au Parlement européen est lui-même un élu du suffrage universel, ce qui lui confère une représentativité indiscutable. Il est, de par le double mandat qu'il exerce, mandat européen et mandat national, particulièrement bien placé pour assurer un relais entre les instances européennes et nationales, ce qui me paraît essentiel dans l'état actuel de la construction européenne.

L'organisation rapide de l'élection du Parlement européen au suffrage universel se concevrait, certes, si un degré extrêmement poussé d'intégration était déjà atteint au niveau de l'exécutif, mais ce n'est pas le cas. Et, par conséquent, la construction européenne à laquelle nous sommes tous très attachés reste, nous le savons, à parachever.

1. Voir page 23.

*Mr. Valleix (continued)*

Secondly, the negotiation on the enlargement of the Communities is not yet completed; if it is successful — as we fervently hope and with added confidence since the important meeting between Mr. Heath and Mr. Pompidou — the enlarged Community will hardly be able to get itself set up and in working order until after a period of adaptation, the length of which it is obviously difficult to estimate with certainty at the present time.

This being so, the proposal that elections to the European Parliament by direct universal suffrage should be organised as soon as possible seems to me, I confess, somewhat premature.

Thirdly, this question also involves, as everyone realises, extremely delicate problems, beginning with that of the method of voting which should be adopted for an election of this kind.

It is unimaginable that the members of the European Parliament should be elected according to different methods of voting. This implies that agreement should be reached on a single method of voting. And, as parliamentarians, we are aware of the difficulties that lurk in such negotiations.

I would add that, while we are now in favour of a European Parliament indirectly elected, it should be noted that at the present time, in our respective States, most of which have an upper house, we do not question the representative nature of the senate or upper house, although it, too, is indirectly elected.

Problems also arise in connection with the pattern of electoral constituencies, with the fair representation of small States, and perhaps also with the risk of seeing internal political disputes re-emerging at the European level.

These few reflections in no way detract, Mr. President, Ladies and Gentlemen, from the interest I take in the election of the European Parliament by direct universal suffrage. It is for this reason that I shall abstain from voting.

These remarks simply indicate the care we should take, it seems to me, in this very important business, to avoid precipitating matters and especially to act with realism and to make of this

election, which will be a great event, much more than a theoretical satisfaction: a means of completing the European edifice which we are all doing our utmost to build. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I put to the vote, by sitting and standing, the draft resolution contained in Document 543.

(*A vote was then taken by sitting and standing*)

*The draft resolution is adopted*<sup>1</sup>.

#### **4. Sixteenth Annual Report of the Council to the Assembly**

(*Presentation by Mr. Rippon, Chancellor of the Duchy of Lancaster of the United Kingdom, on behalf of the Chairman-in-Office of the Council, Docs. 532 and 539*)

#### **The Brussels Treaty and the control of armaments — Reply of the Assembly to the Sixteenth Annual Report of the Council**

(*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 536 and Amendments*)

#### **Political activities of the Council — Reply to the Sixteenth Annual Report of the Council**

(*Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 541*)

#### **Prospects of scientific and technical co-operation — Reply to the Sixteenth Annual Report of the Council**

(*Presentation of the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions, Doc. 545 and Amendment*)

The PRESIDENT (Translation). — Pending the arrival of Mr. Rippon, I call Mr. Vedovato, Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments, to present the report of this Committee on the Brussels Treaty and the control of armaments — Reply to the Sixteenth Annual Report of the Council, Document 536 and Amendments.

Mr. VEDOVATO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the report which I have the honour to present on behalf of the Committee on Defence Questions and

1. See page 24.

*M. Valleix (suite)*

Deuxième observation : la négociation sur l'élargissement des Communautés n'étant pas achevée et, si elle réussit — ce que nous souhaitons ardemment et ce que nous espérons surtout après l'importante rencontre de MM. Heath et Pompidou — la Communauté élargie ne pourra guère se mettre en place et se roder qu'après un délai d'adaptation qu'il est certes difficile d'évaluer maintenant avec certitude.

Dès lors, la proposition qui consiste à vouloir organiser aussi rapidement que possible l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct me paraît, je vous l'avoue, quelque peu prématurée.

Troisième observation : cette question pose en outre — tout le monde s'en rend compte — de forts délicats problèmes, et tout d'abord celui du mode de scrutin qu'il convient d'adopter pour une élection de ce type.

Il n'est guère concevable que les députés européens soient élus selon des modes de scrutin différents. Cela suppose donc que l'on se mette d'accord sur un mode de scrutin unique. Et les parlementaires que nous sommes connaissons les difficultés que recèlent de telles négociations.

J'ajoute que, si nous sommes actuellement en faveur d'un Parlement européen avec une représentation au deuxième degré, donc indirecte, je crois qu'à l'heure actuelle, dans nos États respectifs qui, pour la plupart, comportent une Chambre haute, nous ne mettons nullement en cause la représentativité ou du Sénat ou de cette Chambre haute, bien qu'encore une fois élus au second degré.

Enfin, des problèmes se posent quant au découpage électoral, à la représentation équitable des petits États, et peut-être également au risque de voir rebondir au niveau européen des querelles politiques internes.

Ces quelques réflexions ne limitent en rien, M. le Président, mes chers collègues, l'intérêt que je porte à l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct. C'est pourquoi je m'en tiendrai, quant à moi, à l'abstention.

Ces réflexions témoignent simplement du souci que l'on doit avoir, à mon sens, dans cette très importante affaire, de ne pas brusquer les choses et surtout d'agir avec réalisme et de faire de cette

élection, qui sera un grand événement, beaucoup plus qu'une satisfaction théorique : un moyen d'achèvement de l'édifice européen que nous nous efforçons tous de construire. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Je mets aux voix par assis et levé le projet de résolution contenu dans le Document 543.

(*Il est procédé à un vote par assis et levé*)

*Le projet de résolution est adopté<sup>1</sup>.*

#### **4. Seizième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée**

(*Présentation par M. Rippon, Chancelier du Duché de Lancastre du Royaume-Uni, représentant le Président en exercice du Conseil, Docs. 532, 539*)

#### **Le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements — Réponse au Seizième rapport annuel du Conseil**

(*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 536 et amendements*)

#### **Les activités politiques du Conseil — Réponse au Seizième rapport annuel du Conseil**

(*Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 541*)

#### **Perspectives d'une coopération scientifique et technique — Réponse au Seizième rapport annuel du Conseil**

(*Présentation du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, Doc. 545 et amendement*)

M. le PRÉSIDENT. — En attendant l'arrivée de M. Rippon, la parole est à M. Vedovato, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements, pour présenter le rapport de cette commission sur le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements, en réponse au Seizième rapport annuel du Conseil, Document 536 et amendements.

M. VEDOVATO (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, mes chers collègues, le rapport que j'ai l'honneur de présenter au nom de la Commission des Questions de Défense et des

1. Voir page 24.



*Mr. Vedovato (continued)*

Armaments is one which the Committee itself has described as very important in many ways, if only because it deals with a question which may challenge the very reason for the existence of our Assembly.

It may be helpful to begin by pointing out that Article IX of the Brussels Treaty provides for the establishment of an Assembly composed of representatives of the Brussels Treaty powers, and for the presentation to that Assembly, by the Council, of an annual report on its activities: "in particular concerning the control of armaments". And indeed our report concentrates on the problem of the control of armaments.

One of the reasons why we started off by pointing this out was in order not to forget that the essence (or, one might say, the core) of the European Defence Community emerged after the breakdown of that Community, in the Protocols appended to the Brussels Treaty. The Committee on Defence Questions and Armaments receives every year a report from the Council; and it should be remembered that today's report is closely connected with all the reports presented in previous years, after the conclusion of the Brussels Treaty, after the modification of the treaty, and after the conclusion, in 1957, of an international convention instituting control machinery.

Last year, unfortunately, it was not possible to discuss this question of armaments control on the basis of the report presented by the Council, owing to the fact that the report reached the Committee late; and the Committee which, like all the other Committees, is accustomed to examine problems with the utmost care, was not able to reach any conclusions. In view of this, the report presented this year also has a bearing on what was *not* said last year.

The Committee has made a particularly searching analysis of the Council's report, being convinced that what is said and put into words is often less important than what is left unsaid.

The President, Mr. Housiaux, will permit me to remind you that, a few years ago, when he occupied the position which I occupy today, that of Rapporteur dealing with the Council's report, entitled the first part of the report as follows: "Non-application of the Brussels Treaty." That the Rapporteur at that time considered it his duty to use that title for his report indicates

that he was aware, even then, of the difficulties of applying, on the basis of the Brussels Treaty, all the controls for which that treaty called. Hence, seeking to establish the political background to everything that is now happening — or, if you prefer it, the *hinterland* of the problem under discussion — I believe that our Assembly has before it a choice of four political options, in view of the fact that — I repeat — almost the only, or at any rate the main reason for the existence of the Assembly is to examine this annual report presented by the Council.

The four political options may be formulated as follows: (1) to demand that the treaty be applied, or at any rate applied in the best possible conditions; (2) to propose modifications to the treaty in order to eliminate the discrimination of various kinds, to which we shall refer later, at present existing in regard to some member countries of our Assembly; (3) to accept the existing situation, and recognise that the treaty has become largely inapplicable owing to certain changes which have occurred; (4) to go still further and demand, for example, that the provisions of the treaty in regard to controls be abrogated.

I must say at the outset that it is the duty of the Rapporteur to include this last option since, in the debate in the Committee, as stated in Document 536, one member of the Committee thought fit to propose it.

The Rapporteur considers it behoves him to say at once that, in his view, the last two options should not even be considered, if only because, in view of the negotiations at present taking place between East and West with special regard to armaments, reduction of forces, and the control for which all parties are calling, it would be politically most undesirable to give the impression that not even the members of our Assembly were unanimously agreed on the problem of controls.

We have therefore concentrated more particularly on the first and second options. The second which, as I have said, consists in proposing modifications of the treaty with a view to eliminating discriminations and making the treaty more easily applicable, is much the more realistic. Our Assembly has always been aware that the treaty is discriminatory in relation to the control of armaments. The treaty discriminates against all the European continent, owing to the fact that the United Kingdom completely

*M. Vedovato (suite)*

Armements est, de l'avis même de la commission, un rapport très important à bien des égards, ne serait-ce que parce qu'il traite d'une question qui peut mettre en cause la raison d'être même de notre assemblée.

Il convient peut-être tout d'abord de souligner que l'article IX du Traité de Bruxelles prévoit la constitution d'une assemblée composée de Représentants des puissances du Traité de Bruxelles à laquelle le Conseil présenterait un rapport sur ses activités « notamment dans le domaine du contrôle des armements ». Or, notre rapport est essentiellement axé sur le problème du contrôle des armements.

En présentant cette remarque préliminaire, j'ai voulu rappeler que l'on retrouve dans les protocoles qui accompagnent le Traité de Bruxelles l'essence — on pourrait dire l'âme même — de la Communauté Européenne de Défense, après l'échec de celle-ci. La Commission des Questions de Défense et des Armements reçoit tous les ans un rapport du Conseil et le rapport d'aujourd'hui est étroitement lié à tous ceux qui ont été présentés les années précédentes, après la conclusion du Traité de Bruxelles, après la modification du traité et après la conclusion, en 1957, d'une convention internationale destinée à permettre la mise en place d'un contrôle.

L'année dernière, malheureusement, nous n'avons pu discuter du problème du contrôle en nous fondant sur le rapport du Conseil, car celui-ci était parvenu trop tard à la commission qui, ayant comme toutes les commissions l'habitude d'étudier avec la plus grande attention les problèmes qui lui sont soumis, n'a pas pu formuler de conclusions. C'est pourquoi le rapport présenté cette année reprend ce qui n'a pu être dit l'année passée.

Les membres de la commission, convaincus que souvent ce qui est dit est bien moins important que ce qui n'a pas été dit, ont fait du rapport du Conseil une analyse particulièrement pénétrante.

Le Président Housiaux me permettra de rappeler qu'il y a quelques années — alors qu'il était, comme je le suis aujourd'hui, rapporteur sur le rapport du Conseil — il avait intitulé la première partie de son rapport : « L'inapplication du Traité de Bruxelles ». Si le rapporteur d'alors avait senti la nécessité d'employer ces termes, cela veut dire que, déjà, il avait cons-

cience des difficultés que soulève l'exercice, dans le cadre du Traité de Bruxelles, du grand nombre de contrôles prévus par ledit traité. J'en arrive ainsi à considérer que, si l'on analyse les raisons politiques de la situation — ou, si vous préférez, l'arrière-plan du problème à l'étude — l'Assemblée, dont la raison d'être est principalement, voire exclusivement, d'examiner le rapport annuel que lui présente le Conseil, se trouve face à quatre options politiques.

Il est en effet possible : (1) soit d'exiger qu'on applique le traité ou tout au moins qu'on l'applique dans les meilleures conditions possibles ; (2) soit de proposer des modifications qui permettraient d'éliminer diverses discriminations, dont nous reparlerons, et dont certains pays membres de notre assemblée sont victimes aujourd'hui ; (3) soit d'accepter la situation de fait et de reconnaître que le traité est en grande partie devenu inapplicable parce que certaines situations se sont modifiées ; (4) soit d'aller encore plus loin et de demander, par exemple, l'abrogation des dispositions du traité concernant les contrôles.

Je préciserai tout de suite qu'il est de mon devoir de rapporteur de faire état de cette dernière option puisqu'au sein de la commission — comme il est dit dans le Document 536 — un membre a estimé qu'il convenait de l'étudier.

En tant que rapporteur, je dois dire, avant toute chose, que je suis d'avis de ne pas même prendre en considération les deux dernières options, ne serait-ce que parce que, en raison des négociations en cours entre l'Est et l'Ouest sur la question des armements, de la réduction des forces et du contrôle que réclament toutes les parties, il serait tout à fait inopportun, sur le plan politique, de donner l'impression que même les membres de notre assemblée ne peuvent pas aboutir à un accord unanime sur la question du contrôle.

C'est pourquoi l'attention de la commission s'est plus particulièrement portée sur les deux premières options. La seconde qui, comme je l'ai dit, serait de modifier le traité pour éliminer toute discrimination et le rendre plus facilement applicable, paraît de beaucoup la plus réaliste. Notre assemblée n'a jamais ignoré que le traité est discriminatoire en ce qui concerne le contrôle des armements. Il établit une discrimination à l'encontre du continent européen, puisque le territoire du Royaume-Uni échappe à tout contrôle.

*Mr. Vedovato (continued)*

evades any kind of control on its own territory. In view of this, the treaty discriminates against France, which is the only nuclear power on the continent. These are facts which there is no denying.

The second point is that the treaty discriminates against the United Kingdom, in its turn, in that this country is the only one obliged to maintain on the continent certain forces under SACEUR. In this connection, I would like to take the opportunity of Mr. Rippon's arrival to thank the Council of Ministers for replying to certain questions I put before it, and to thank it especially warmly in that the replies made to my questions were very significant. The Council replied, for instance, to a question I asked about the withdrawal of British armed forces from Germany. The whole Assembly will, I think, be pleased to learn that the Council's reply confirmed that, at the end of August 1971, the United Kingdom will again fulfil her obligations with the result that — always in connection with SACEUR — it will have in Germany 55,000 men plus the Second Tactical Air Force.

I would also like to thank the Council for its confidential reply to my second question, referring more specifically to controls. I had asked the Council to let me know what controls were applied by the Agency, sector by sector. As all my colleagues will have observed, we have given these data in the report only up to a few years ago; from 1966 onward, they were no longer supplied. I now have the pleasure, however, of informing my colleagues that the Council has now furnished confidential data which show that the number of control inspections has not decreased in recent years but, on the contrary, increased. In 1970, 82 such inspections were carried out.

I hope that the Council, or Mr. Rippon himself, will be able to supply an answer to the third question I submitted, relating to a point which is perhaps rather delicate, but which nevertheless forms part of the control system: question number 121, in which we asked whether the news, reported by some newspapers, that Germany is building four 900-ton submarines for Greece is correct, and whether these submarines form part of the six submarines, with a displacement not exceeding 1,000 tons, which were regularly authorised by the Council.

It seems to me, from the replies received and the details of the wording of these questions, to be fairly clear that the Committee on Defence Questions and Armaments is keeping a very close watch on all points relating to the application of the Brussels Treaty and its modifications. And it is the various kinds of discrimination which we have mentioned which remind me of the position taken by our President when, speaking from this platform as Rapporteur in 1963 he made a recommendation to the Council which is still today very much to the point. These are his words:

"The Assembly,

.....

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

.....

2. With a view to removing the political obstacles to the application of the treaty arising from the discrimination contained therein, study the possibility of amending the treaty:

- (a) by extending armaments control measures to the territories of all member countries;
- (b) by making it compulsory for all the member countries to maintain on the continent at the disposal of SACEUR, minimum force levels calculated to make a fair contribution to the force levels to be maintained on the central front."

The Council did not consider it opportune, in the present situation, to make the amendments which were proposed in 1963 and which, it should be said, have subsequently been repeated time and again.

In view of what has been said it is incumbent on us to return to the first option, i.e. to ask that the treaty may be applied in the best possible conditions at present existing; and that is what we are in fact demanding, through the draft recommendation which was adopted with a substantial majority: 16 votes in favour, 1 only against and 4 abstentions.

It is for the above reasons that it is, in our view, superfluous to make a close study of the very complex and detailed statements in the report which we now have the honour to submit for your attention. But at the same time we are

*M. Vedovato (suite)*

De ce fait, il établit une discrimination à l'encontre de la France qui est la seule puissance nucléaire du continent. Ce sont là des faits que nul ne peut contester.

En second lieu, le traité établit une discrimination dont le Royaume-Uni est victime à son tour dans la mesure où il est seul contraint à maintenir sur le continent un nombre déterminé de troupes affectées au SACEUR. A ce propos, je saisis l'occasion de la venue de M. Rippon pour remercier le Conseil des Ministres d'avoir répondu à certaines questions que j'avais posées. Ces remerciements sont d'autant plus vifs que les réponses qui m'ont été données sont particulièrement significatives. Ainsi, le Conseil a répondu à l'une de mes questions concernant le retrait des forces britanniques d'Allemagne et l'Assemblée apprendra, avec satisfaction je crois, que le Conseil a confirmé qu'à la fin du mois d'août 1971, le Royaume-Uni s'acquittera à nouveau de ses obligations en mettant en Allemagne, en plus de la Deuxième force aérienne tactique, 55.000 hommes à la disposition du SACEUR.

Je dois aussi remercier le Conseil de la réponse confidentielle qu'il a bien voulu faire à ma deuxième question, plus directement liée à la question des contrôles. Nous lui avons demandé de nous faire savoir quels avaient été, secteur par secteur, les contrôles effectués par l'Agence. Les membres de l'Assemblée auront tous remarqué que les chiffres cités dans le rapport à ce sujet datent déjà d'il y a quelques années et qu'ils manquent à partir de 1966. Je suis aujourd'hui à même de leur faire savoir que le Conseil nous a fourni des renseignements confidentiels d'où il ressort que, loin de diminuer, le nombre des visites de contrôle a augmenté ces derniers temps. En 1970, 82 contrôles ont ainsi été effectués.

J'espère que le Conseil, ou M. Rippon lui-même, pourra répondre à ma troisième question concernant un problème peut-être délicat, mais qui touche néanmoins à la question des contrôles : il s'agit de la question n° 121 aux termes de laquelle nous demandions s'il est exact, comme le prétendent certains journaux, que l'Allemagne construit actuellement, pour la Grèce, quatre sous-marins de 900 tonnes qui seront compris dans le contingent de six sous-marins, dont le tonnage ne devra pas dépasser 1.000 tonnes, qui a été autorisé par le Conseil.

D'après les réponses qui m'ont été fournies à ces questions précises, il apparaît assez clairement, je crois, que la Commission des Questions de Défense et des Armements suit avec une attention particulière tout ce qui touche à l'application du Traité de Bruxelles et des modifications qui lui ont été apportées. Et les diverses discriminations dont j'ai fait état me rappellent les paroles de notre Président qui, en 1963, de cette tribune, adressait au Conseil, en sa qualité de rapporteur, cette recommandation qui n'a rien perdu de son actualité :

« L'Assemblée,

.....

RECOMMANDE AU CONSEIL

.....

2. Dans le but d'éliminer les obstacles politiques à l'application du traité du fait de la discrimination y inscrite, d'examiner la possibilité de modifier le traité :

- (a) en étendant les mesures de contrôle des armements aux territoires de tous les pays membres ;
- (b) en imposant à tous les pays membres l'obligation de maintenir sur le continent et à la disposition du SACEUR des effectifs minimum aptes à apporter une contribution équitable aux effectifs à maintenir sur le front central. »

Le Conseil a estimé qu'il n'était pas opportun, dans l'état actuel des choses, de procéder aux modifications proposées en 1963, et il faut ajouter que, depuis 1963, ces modifications ont été de nouveau proposées à maintes reprises.

Ceci étant dit, il s'agit d'en revenir à la première option et de demander que le traité soit appliqué dans les meilleures conditions actuellement possibles. C'est, en fait, ce que la commission demande aux termes de son projet de recommandation, qui a été adopté à une très forte majorité par 16 voix pour, une seule voix contre, et 4 abstentions.

Il me paraît presque superflu, après ce que je viens de dire, de procéder à un examen approfondi des aspects extrêmement complexes et détaillés du rapport que j'ai l'honneur de vous présenter. Je ne manquerai cependant pas de signa-

*Mr. Vedovato (continued)*

bound to say — and this is a very important point on which the Committee dwelt at length — that there are indeed at present certain anomalies with regard to the control of atomic, biological and chemical weapons. The provisions contained in the treaty for all these three types of weapons are identical. Germany has undertaken not to produce them on her territory. As regards the other countries, the treaty is explicit: and I think it expedient, for an assessment of the situation, to read out the text of Article III of Protocol No. III of the Brussels Treaty:

“When the development of atomic, biological and chemical weapons in the territory on the mainland of Europe of the High Contracting Parties who have not given up the right to produce them has passed the experimental stage and effective production of them has started there, the level of stocks that the High Contracting Parties concerned will be allowed to hold on the mainland of Europe shall be decided by a majority vote of the Council of Western European Union.”

It is evident that these weapons form part of the list of those that are to be controlled by the Agency, and that Protocol No. IV provides also that the Agency itself shall carry out controls for each of these three categories of weapons, without discriminating between them.

As regards chemical weapons, the annual report states regularly (a further confirmation of the fact that our position this time is merely a repetition of what it was on previous occasions):

“The replies received from member countries which have not renounced the right to produce chemical weapons show that no effective production has yet been undertaken on the mainland of Europe.”

It was because the Council repeats this phrase with reference to the stand taken by various countries that I decided to table an amendment to the draft resolution; more particularly to the preamble of that resolution, so as to include in the text the words that we find always repeated in the report. Further on in the Council's report we find no similar statement regarding biological and nuclear weapons. This is probably because the Council has not, so far, authorised the application of controls for

nuclear weapons. But if the statement made regarding chemical weapons is based on the reply given by certain countries to the questionnaire distributed to them, it is not clear why a similar procedure should not be followed for biological and nuclear weapons. The question here might be widened (and, if necessary, we shall widen it if the matter is raised by one of our colleagues), but the truth is that the 1957 convention which we invoked, and which has not yet been ratified by France, allows us only to act within certain limits. This means that there are two possibilities of attaining our complete objective: either we get France to ratify the Convention, or else — the situation having changed completely between 1957 and now, so that it is to be foreseen that the French Government will invoke the clause *rebus sic stantibus* — it would be expedient to examine some alternative formula which, by eliminating discrimination, would make it possible to introduce wider controls. A fairly detailed study of the provisions and terms of the convention has led us to the conclusion that this alternative formula could be adopted without using the solemn terminology of an international convention, but simply by a regulation which, moreover, has already been used in other sectors. This is an idea which the Committee is submitting to the Assembly, in the sincere desire of giving more practical form to the activities which the Agency has carried out, very commendably, within the limits of its possibilities and of the circumstances in which it is placed.

Before concluding, Mr. President, Ladies and Gentlemen, I would like to say that the report is not confined simply to a reply to the Council's report; it also touches on another subject which the Presidential Committee asked it to deal with, the question of the international arms trade. This is a very serious problem which had already been examined in great detail, even using questionnaires addressed to governments both of the member countries of WEU and of countries outside the union, including eastern ones, with a view to ascertaining their views on the problem of the sale of armaments for various destinations, more particularly in the developing countries. As a result of this enquiry, the Committee suggested that an office be set up by NATO for the express purpose of exercising control in this sphere and suggesting formulas and encouraging individual members of the Atlantic Community to implement a scheme, reflecting suggestions made in many

*M. Vedovato (suite)*

ler — car c'est un point extrêmement important sur lequel la commission s'est longuement penchée — qu'il y a actuellement, dans la pratique, des anomalies dans le contrôle des armements nucléaires, biologiques et chimiques. Les dispositions du traité relatives à ces trois types d'armements sont identiques. L'Allemagne s'est engagée à ne pas en produire sur son territoire. Pour les autres pays, le traité est très clair et je crois qu'il convient, pour être en mesure de bien juger la situation, de se reporter à l'article III du Protocole N° III du Traité de Bruxelles, dont le texte est le suivant :

« Lorsque la fabrication des armes atomiques, biologiques et chimiques dans les territoires continentaux des Hautes Parties Contractantes qui n'auront pas renoncé au droit de produire ces armements, aura dépassé le stade expérimental et sera entrée dans la phase de production effective, le niveau des stocks que les Hautes Parties Contractantes intéressées seront autorisées à détenir sur le continent européen sera fixé par le Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale à la majorité des voix. »

Il est évident que ces armements font partie de ceux que l'Agence doit contrôler et qu'aux termes du Protocole N° IV, l'Agence doit procéder elle-même aux vérifications concernant ces trois catégories d'armements sans établir aucune distinction entre elles.

Pour ce qui est des armes chimiques, le rapport annuel indique régulièrement — confirmant ainsi, une fois de plus, que notre position sur ce point demeure la même que les années précédentes :

« ... Des réponses fournies par les pays qui n'ont pas renoncé à fabriquer des armes chimiques, il ressort qu'aucune production effective de telles armes n'est entreprise jusqu'à présent sur le continent européen. »

Le fait que le Conseil reprenne régulièrement cette phrase à propos de la position de certains pays m'incite à présenter, au projet de recommandation ou plus précisément à son préambule, un amendement qui consisterait à citer dans son texte intégral la phrase constamment reprise dans le rapport. En effet, si l'on poursuit la lecture du rapport du Conseil, on ne voit aucune déclaration analogue quant aux armes biologiques et nucléaires, probablement parce que le Conseil n'a pas autorisé, jusqu'à présent, le contrôle des

armes nucléaires ; mais si la déclaration faite pour les armes chimiques se fonde sur la réponse de certains pays au questionnaire qui leur a été adressé, on ne voit pas pourquoi on ne pourrait pas suivre une procédure analogue pour les armes biologiques et nucléaires. En l'occurrence, on pourrait élargir le débat — et le cas échéant nous pourrions le faire en réponse à une question si elle nous était posée — mais la vérité est que la convention de 1957 que nous invoquons et que la France n'a pas encore ratifiée ne permet d'évoluer qu'entre certaines limites. Par conséquent, si l'on veut atteindre pleinement l'objectif visé, de deux choses l'une : ou l'on obtient que la France ratifie la convention, ou — la situation s'étant profondément modifiée depuis 1957, ce qui amènera probablement le gouvernement français à invoquer la clause « *rebus sic stantibus* » — on recherche une formule de remplacement qui, en éliminant les discriminations, permettrait un contrôle plus généralisé. Or, une étude assez approfondie du fond et de la forme de la convention nous incite à penser qu'il n'est pas besoin, pour cela, de recourir aux termes solennels d'une convention internationale et qu'il suffit de procéder par voie de règlement, comme c'est d'ailleurs le cas dans d'autres secteurs. La commission soumet cette idée à l'Assemblée parce qu'elle désire vivement donner un sens plus concret aux activités que l'Agence a fort bien menées, dans les limites de ses possibilités et dans les conditions qui lui sont imposées.

Avant de terminer, M. le Président, mes chers collègues, je dois dire que le rapport de la commission n'est pas simplement une réponse à celui du Conseil. Une autre question, qui a été soumise à la commission par le Comité des présidents, y est évoquée, celle du commerce international des armements, problème extrêmement grave qui avait déjà été longuement étudié, à l'aide notamment de questionnaires adressés aux gouvernements des pays membres et non membres de l'U.E.O. et même à ceux des pays de l'Est afin de connaître leur position sur la question de la vente d'armes à divers pays, en particulier aux pays en voie de développement. A la suite de cette enquête, la commission a proposé la création, par l'O.T.A.N., d'un bureau qui serait expressément chargé d'exercer des contrôles dans ce domaine, de proposer des solutions et d'encourager les membres de la communauté atlantique à adopter un plan qui concrétiserait le désir manifesté par de nombreux pays de con-

*Mr. Vedovato (continued)*

quarters, designed to control and regularise the traffic in arms.

I would add, for completeness' sake, that the last paragraph of the draft recommendation concerns the application of safeguards under the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons. The fact is that the International Atomic Energy Agency, which is responsible for these controls, is to be authorised by the Council to carry out negotiations on the subject of control with the signatories of the treaty on non-proliferation. We are now awaiting the signature of the first such agreements in the near future, perhaps even before the summer holidays.

In regard to control, the activities of the member countries of WEU must be co-ordinated under the treaty on non-proliferation. It is for this reason that the draft recommendation contains certain indications on this point.

I would like to point out that it was conscientious of the Rapporteur to mention, in his explanatory memorandum, the points on which there was disagreement in the Committee. But the final report, in the part containing the explanatory memorandum (and, therefore, the part relating to the draft recommendation) was approved by the majority vote which I specified. Two draft amendments to the draft recommendation have been tabled; and I reserve the right, at a later stage, to state the Committee's views thereon. (*Applause*)

*(Mr. Housiaux, President of the Assembly, resumed the Chair)*

The PRESIDENT (Translation). — I thank Mr. Vedovato for explaining the reply of the Committee on Defence Questions and Armaments to the annual report of the Council.

The report of the Council will be presented by Mr. Rippon, Chancellor of the Duchy of Lancaster, on behalf of the Chairman-in-Office of the Council of WEU.

Mr. Rippon was kind enough to inform me just now that he is prepared subsequently to answer any questions that may be put to him by members of the Assembly. Some particular aspects of the Assembly's reply to the Council will be presented by Mr. Cravatte, Rapporteur of the General Affairs Committee, in respect

of the political activities of the Council of Ministers, and then by Mr. Valleix, Rapporteur of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions, who will present this Committee's report on the prospects of scientific and technical co-operation.

The general debate on the annual report, for which provision is made in Rule 27, paragraph 4, of the Rules of Procedure, will therefore bear on three reports: those of the Committee on Defence Questions and Armaments, the General Affairs Committee, and the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions respectively.

I would ask those members of the Assembly who wish to take part in the debate to put down their names in the office next to the hemicycle, where the list of speakers is kept. I should also like to be notified, if possible, of the names of those of our colleagues who wish to put questions to Mr. Rippon after his speech.

Mr. Minister, it is an honour and a great pleasure for me to welcome the Chancellor of the Duchy of Lancaster to this place, with which you are well acquainted. An old friend has come back among us, and I am sure, Ladies and Gentlemen, that I am speaking for all of you in extending to him a very warm welcome.

It is at a crucial moment in the building of Europe that Mr. Rippon has come to present the annual report of the Council. We have witnessed, Sir, the magnitude of the task you have undertaken, and the esteem you have won on account both of the work you have accomplished and of the skilful manner in which you have ordered its successive stages. Your tact, moreover, has earned for you a great deal of friendly support in Europe.

I have pleasure in inviting you, Sir, to come to the rostrum. (*Applause*)

Mr. RIPPON (*Chancellor of the Duchy of Lancaster of the United Kingdom*). — I thank you, Mr. President, for the warmth of your welcome. As a former member of the Assembly, I am naturally very glad to be with you again. I am pleased also to follow such an interesting and constructive contribution to our discussions which we have just heard from our colleague, Mr. Vedovato.

*M. Vedovato (suite)*

trôler et de réglementer le commerce des armements.

J'ajouterai, pour finir, que le dernier paragraphe du projet de recommandation porte sur l'application du contrôle à exercer aux termes du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. En fait, l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique, qui est chargée de ces contrôles, va être autorisée par le Conseil à entreprendre des négociations en la matière avec les signataires du traité de non-prolifération. Les premiers accords devraient être conclus sous peu, peut-être même avant les vacances d'été.

En matière de contrôle, il convient de coordonner l'activité des pays membres de l'U.E.O. dans le cadre du traité de non-prolifération ; c'est pourquoi la commission a inclus quelques indications à ce sujet dans le projet de recommandation.

J'ai tenu, par scrupule, à mentionner, dans l'exposé des motifs, les points sur lesquels certaines oppositions s'étaient manifestées au sein de la commission. Mais le rapport final, dans son exposé des motifs — et par conséquent dans le projet de recommandation — a été approuvé à la majorité que j'ai dite. Deux amendements au projet de recommandation ont été présentés et je me réserve de reprendre la parole pour donner l'avis de la commission à leur sujet. (*Applaudissements*)

(*M. Housiaux, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel*)

M. le **PRESIDENT**. — Je remercie M. Vedovato pour avoir développé la réponse de la Commission des Questions de Défense et des Armements au rapport annuel du Conseil.

La présentation du rapport du Conseil va être faite par M. Rippon, Chancelier du Duché de Lancastre, au nom du Président en exercice du Conseil de l'U.E.O.

M. le Ministre Rippon a bien voulu m'assurer tout à l'heure qu'il répondra ensuite aux questions qui lui seront posées par les membres de l'Assemblée. Des aspects particuliers de la réponse de l'Assemblée au Conseil seront présentés ensuite par M. Cravatte, rapporteur de la Commission des Affaires Générales, sur les activités

politiques du Conseil des Ministres, puis par M. Valleix, rapporteur de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, qui donnera connaissance du rapport de cette commission sur les perspectives d'une coopération scientifique et technique.

La discussion générale sur le rapport annuel, prévue à l'article 27, paragraphe 4, du Règlement, portera donc également sur les trois rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, de la Commission des Affaires Générales et de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale.

Je demande aux membres de l'Assemblée qui voudraient intervenir dans le débat de s'inscrire dans le bureau voisin de l'hémicycle où est tenue la liste des orateurs. J'aimerais également être prévenu, si possible, des noms de nos collègues qui désirent poser une question à M. Rippon à la suite du discours que celui-ci va prononcer.

M. le Ministre, c'est à la fois un honneur et un vif plaisir pour moi que d'accueillir dans cette enceinte qui vous est familière le Chancelier du Duché de Lancastre. C'est un ami de longue date qui revient parmi nous. Je suis sûr, Mesdames, Messieurs, de me faire votre interprète en lui souhaitant la bienvenue dans les termes les plus chaleureux.

C'est à un moment crucial de la construction européenne que M. Rippon vient nous présenter le rapport annuel du Conseil. Nous avons été les témoins à la fois de la lourdeur de la tâche que vous avez entreprise, M. le Ministre, de la considération que vous vous êtes acquise par le travail que vous avez accompli et par l'art avec lequel vous en avez déterminé les étapes. Enfin, par votre entregent, vous vous êtes acquis désormais en Europe bien des concours amicaux.

M. Rippon, j'ai le plaisir de vous inviter à prendre place à la tribune des orateurs. (*Applaudissements*)

M. **RIPPON** (*Chancelier du Duché de Lancastre du Royaume-Uni*) (Traduction). — Je vous remercie, M. le Président, de l'accueil chaleureux que vous m'avez réservé. En tant qu'ancien membre de l'Assemblée, je suis naturellement très heureux de me retrouver parmi vous. J'ai également entendu avec plaisir la contribution intéressante et constructive que notre collègue, M. Vedovato, vient d'apporter à nos débats.



*Mr. Rippon (continued)*

It gives me great pleasure to present the report of the WEU Council's activities in 1970 to the Assembly on behalf of the Chairman, Sir Alec Douglas-Home. Sir Alec greatly regrets that he is unable to be here himself today.

We are now, I believe, about to take an historic step towards the unity of Western Europe. This next and crucial stage will be, I am sure, fully in accord with the intentions of the signatories of the revised Brussels Treaty in 1954 when they committed themselves: "to promote the unity and encourage the progressive integration of Europe".

The economic basis for European unity is now being laid. The enlargement of the Community will give all of us a unique opportunity for increased prosperity, for promoting our mutual interests in the world and for solving the difficulties which face us in the political and defence fields. I believe that we can together ensure that progress will be much more rapid in the future.

I am therefore particularly glad to address you at this time. The WEU and Council of Europe Assemblies have provided many of us with a vital experience of the European ideal at work. Relationships have grown up between individuals of different nationalities over the years which form a sound basis for any future development of European parliamentary institutions.

Moreover, members of the Assembly, as I know well, both collectively and in national parliaments, have worked consistently over many years for greater European unity. Your contribution to the European movement has been of the greatest value.

Relations between the Council and the Assembly were, I hope I can say, very close throughout 1970. The Council has welcomed the many helpful suggestions and stimulating questions put by the Assembly, and there have been an increasing number of formal and informal contacts between members of the Council and the Assembly. I am sure all of us agree that nothing but good can come from that.

I think we are all agreed on the need for less formality in relations between the Council and

the Assembly, and I am glad therefore that a more flexible procedure is envisaged for joint meetings between the Council and the Committees of the Assembly.

Nineteen-seventy was perhaps a year in which the activities of WEU were overshadowed by the negotiations for the enlargement of the EEC. The Council has therefore continued quietly with "business as usual". We were glad to welcome France back to full participation in its work. But although this has been a relatively uneventful year for WEU, it would be wrong to suppose that it has been an inactive one.

The Council with the co-operation of the Armaments Control Agency and NATO have continued to supervise the application of the revised Brussels Treaty. The Standing Armaments Committee has worked for closer co-operation in armaments production. I can tell you that the Council have noted with interest the points raised at the meeting with the Presidential Committee at The Hague in April and these are, in the jargon of the times, under active consideration. As I said to the Assembly last November, much remains to be done in this field. Her Majesty's Government always regard it as important to make faster progress towards the joint production of armaments in Western Europe and to evolve a European defence policy within the framework of NATO.

At the quarterly ministerial meetings and the fortnightly meetings of permanent representatives in London the Council have continued to consult on major foreign policy issues. You have before you, in the report, details of some of these consultations. I do not think you would wish me to go through the report in detail. It is on the record and it has already been carefully studied. You have already discussed this in Committee and it also appears on the agenda of this Assembly. The debate has virtually started, but I would like to make some personal comments on the rôle that WEU has played in working for the harmonisation of foreign policy among the seven WEU members. The impression I have gained from our meetings is of increasing convergence of views among WEU governments on most issues. It would of course be completely unrealistic to expect their complete identity but we are agreed on fundamentals.

*M. Rippon (suite)*

Je suis très heureux de présenter à l'Assemblée le rapport sur les activités du Conseil de l'U.E.O. en 1970 au nom de son Président, Sir Alec Douglas-Home, qui regrette vivement de ne pas pouvoir être ici lui-même aujourd'hui.

Nous sommes maintenant, je crois, sur le point de franchir un pas historique sur la voie de l'unité de l'Europe occidentale. Cette nouvelle étape cruciale sera, j'en suis sûr, parfaitement en harmonie avec les intentions que manifestaient les signataires du Traité de Bruxelles révisé de 1954, lorsqu'ils s'engageaient à « promouvoir l'unité et encourager l'intégration progressive de l'Europe ».

La base économique de l'unité européenne est en train d'être posée. L'élargissement de la Communauté nous donnera à tous une occasion unique d'accroître notre prospérité, de promouvoir nos intérêts mutuels dans le monde et de vaincre les difficultés auxquelles nous nous heurtons dans les domaines politique et militaire. Je crois qu'ensemble, nous pouvons faire en sorte que les progrès soient bien plus rapides à l'avenir.

Je me réjouis donc tout particulièrement de prendre la parole devant vous en ce moment-ci. Les Assemblées de l'U.E.O. et du Conseil de l'Europe ont permis à un grand nombre d'entre nous d'acquérir une expérience capitale de l'idéal européen en action. Au cours des années, des personnalités de différentes nationalités ont créé un réseau de relations qui constitue une base solide pour l'évolution future des institutions parlementaires européennes.

Je sais, d'ailleurs, que les membres de l'Assemblée, ensemble comme devant leur parlement national, travaillent constamment depuis des années à accroître l'unité européenne. Leur contribution au mouvement européen a été particulièrement précieuse.

Je crois pouvoir dire que le Conseil et l'Assemblée ont entretenu des relations très étroites tout au long de 1970. Le Conseil a accueilli favorablement le grand nombre de suggestions utiles et de questions intéressantes que lui a soumis l'Assemblée. Les contacts officiels et officieux se sont multipliés entre membres du Conseil et de l'Assemblée. Comme vous tous, sans doute, j'estime qu'il ne pourra en découler que du bien.

Je crois que nous sommes tous d'accord sur la nécessité de rendre moins solennelles les relations

entre le Conseil et l'Assemblée, et c'est pourquoi je me réjouis qu'on ait envisagé une procédure plus souple pour les réunions communes entre le Conseil et les différentes commissions de l'Assemblée.

En 1970, les activités de l'U.E.O. ont peut-être été estompées par les négociations en vue de l'élargissement de la Communauté Economique Européenne. Le Conseil a donc poursuivi sans bruit son travail normal. Nous avons vu avec plaisir que la France reprenait une pleine participation à ses travaux. Mais, si l'année passée a été relativement sans histoire pour l'U.E.O., on aurait tort de croire qu'elle ait été inactive.

En collaboration avec l'Agence pour le Contrôle des Armements et l'O.T.A.N., le Conseil a continué de veiller à l'application du Traité de Bruxelles révisé. Le Comité Permanent des Armements a travaillé à resserrer la coopération dans la production d'armements. Je puis vous dire que le Conseil a pris note avec intérêt des points soulevés lors de la réunion avec le Comité des présidents à La Haye au mois d'avril et que ces points sont, selon le jargon moderne, l'objet d'un examen approfondi. Comme je le disais devant l'Assemblée en novembre dernier, il reste beaucoup à faire dans ce domaine. Le gouvernement britannique considère toujours qu'il importe de progresser plus rapidement dans la voie de la production en commun d'armements en Europe occidentale et d'élaborer une politique de défense européenne dans le cadre de l'O.T.A.N.

Aux réunions trimestrielles des ministres et aux réunions bimensuelles des représentants permanents à Londres, le Conseil a poursuivi ses consultations sur d'importantes questions de politique étrangère. Vous avez sous les yeux, dans le rapport, des précisions concernant plusieurs de ces consultations. Je ne crois pas que vous souhaitiez me voir présenter ce rapport dans le détail. Il a été diffusé et a déjà été étudié à fond. En outre, vous en avez déjà parlé en commission et il figure à l'ordre du jour de cette assemblée. Le débat a pratiquement commencé, mais je voudrais faire quelques commentaires personnels sur le rôle que l'U.E.O. a joué dans l'harmonisation des politiques étrangères de ses sept pays membres. L'impression que j'ai tirée de nos réunions, c'est une convergence de vues grandissante entre les gouvernements de l'U.E.O. sur la plupart des questions. Il serait, bien entendu, fort peu réaliste de s'attendre à une complète identité de vues, mais nous sommes d'accord sur l'essentiel.

*Mr. Rippon (continued)*

It is not surprising that we are moving closer together. The countries of Western Europe share certain common interests in the world: the facts of geography, history and economics draw us together so that our foreign policies run naturally along similar lines. After we have laid — as I hope we shall — the foundations for an enlarged European Economic Community it will, I believe, be imperative that we work towards closer co-operation in the political field. We would manifestly benefit from a more collective European approach in our relations with the Soviet Union and Eastern Europe. In the Middle East we have a common interest in the maintenance of our oil supplies, and the Arab-Israeli confrontation poses a major threat to our economic and political interests.

Again, in the third world we have many interests in common which impel us towards co-operation. I have always believed that one of the major reasons why we should bring about closer economic unity is that we should be able to make an increasing contribution to the ending of conflict between developed and underdeveloped nations of the world. In our aid programmes, there is an urgent need for us to pool our resources and speed the process of development. Countries in other regions consult regularly in their own regional political organisations and attempt to present a common front in the United Nations and other international organisations. I believe, and I know you believe also, that the voice of Western Europe should also be heard in the world.

Since the Hague conference in December 1969 the members of the European Economic Community have been attempting to harmonise their foreign policies. Arrangements have been made for the four applicant countries to be kept informed on the progress of their discussions, and for the Ten as well as the Six to meet at ministerial level. We welcome these consultations and hope that we shall soon be uniting as members of one family. That at least would be one body where it would not be necessary for the same people to meet twice when they need meet only once.

These political consultations mark an important step forward. As Mr. Leynen pointed out in

his report to the last session of the Assembly, these discussions are set in the framework of the evolution of the Communities. Moreover they are aimed at the harmonisation of policies and not merely the exchange of views, however valuable that may be from time to time. It is also encouraging that these arrangements provide for regular meetings of specialists to prepare agreed reports for ministers on such subjects as East-West relations and the Middle East. We have always believed that such consultations among experts are a necessary precondition for any effective or real harmonisation of foreign policy.

I also welcome the emphasis on closer co-operation between ambassadors overseas. In posts abroad we need to keep in close contact with each other in putting into practice policies agreed between our governments at home. I believe, therefore, that the arrangements for the discussion of foreign policy in this new forum are very much on the right lines and contain most of the elements necessary for harmonisation of foreign policy.

This would inevitably affect Western European Union's rôle if the Community were enlarged, although — I would emphasise this strongly — WEU's functions in the defence field would, of course, remain. If the United Kingdom along with the other applicant countries plays, as I know it would, a full part in the political consultations of the enlarged Community there is likely to be an overlapping of political functions between the Community and WEU. At that stage the Council will need to decide how we can best continue to attempt to harmonise our policy and, without in any way attempting to prejudice the matter, I think it likely that WEU will over the next few years concentrate less on political consultation and more on its defence functions laid down in the revised Brussels Treaty.

We have, however, in WEU acquired a very good habit of regular consultation on political matters and it is important that in discussing arrangements for the future we should take full account of the valuable practical experience gained in WEU. We have, for instance, found it necessary to have machinery to enable governments to consult together quickly on matters

*M. Rippon (suite)*

Il n'est pas surprenant que nous nous rapprochions. Les pays de l'Europe occidentale ont certains intérêts communs dans le monde. Les réalités de la géographie, de l'histoire et de l'économie nous attirent en effet les uns vers les autres, si bien que nos politiques étrangères suivent tout naturellement des voies analogues. Quand nous aurons jeté, comme je l'espère, les bases d'une Communauté économique élargie, il sera, je crois, impérieux que nous nous attachions à une coopération plus étroite dans le domaine politique. Nous tirerions manifestement avantage d'une approche européenne plus concertée dans nos relations avec l'Union Soviétique et l'Europe de l'Est. Au Proche-Orient, nous avons un intérêt commun au maintien de nos approvisionnements en pétrole, et l'affrontement israélo-arabe fait peser une grave menace sur nos intérêts économiques et politiques.

Dans le tiers monde également, nous avons de multiples intérêts communs qui nous poussent irrésistiblement à coopérer. J'ai toujours pensé qu'une des principales raisons pour lesquelles nous devrions chercher à réaliser une union économique plus étroite est qu'il nous serait plus facile de contribuer à mettre fin au conflit entre nations développées et sous-développées du monde. Dans nos programmes d'aide, il est urgent que nous unissions nos ressources pour accélérer le processus de développement. Dans d'autres régions, des pays se consultent régulièrement au sein de leurs organisations politiques régionales et s'efforcent de présenter un front commun aux Nations Unies et dans d'autres organisations internationales. Je pense, comme vous, je l'imagine, que la voix de l'Europe occidentale devrait aussi se faire entendre dans le monde.

Depuis la conférence de La Haye de décembre 1969, les Etats membres de la Communauté Economique Européenne ont tenté d'harmoniser leurs politiques étrangères. Des dispositions ont été prises pour que les quatre pays candidats soient tenus au courant des progrès des discussions et pour que les Dix, ainsi que les Six, se réunissent à l'échelon ministériel. Nous nous félicitons de ces consultations en espérant que nous serons bientôt unis au sein d'une même famille. A tout le moins, nous formerions un seul organisme et il ne serait plus nécessaire aux mêmes personnes de se réunir deux fois alors qu'une seule réunion serait suffisante.

Ces consultations politiques marquent un progrès important. Comme M. Leynen l'a fait re-

marquer dans son rapport à la dernière session de l'Assemblée, elles s'inscrivent dans le cadre de l'évolution des Communautés. De plus, elles visent à l'harmonisation des politiques et non pas seulement à des échanges de vues, si utiles qu'ils puissent être de temps à autre. Il est également encourageant de constater que ces dispositions prévoient des réunions régulières de spécialistes, destinées à établir à l'intention des ministres des rapports approuvés sur des questions telles que les relations Est-Ouest et le Proche-Orient. Nous avons toujours estimé que des consultations de ce genre entre experts sont le préalable indispensable à une harmonisation effective ou réelle des politiques étrangères.

Je me félicite également de l'accent qui a été mis sur une coopération plus étroite entre ambassadeurs à l'étranger. Dans les représentations diplomatiques à l'étranger, il est nécessaire de nous tenir en étroit contact les uns avec les autres pour mettre en pratique les politiques convenues entre nos gouvernements. Je crois donc que ces dispositions relatives à l'examen de la politique étrangère dans cette nouvelle enceinte sont particulièrement judicieuses et renferment la plupart des éléments nécessaires à une harmonisation véritable des politiques étrangères.

Ceci influera inévitablement sur le rôle de l'Union de l'Europe Occidentale lorsque la Communauté sera élargie, même si — je le souligne avec force — l'U.E.O. conserve ses fonctions dans le domaine de la défense. Si le Royaume-Uni, parallèlement aux autres candidats, assume pleinement son rôle dans les consultations politiques de la Communauté, comme il doit bien entendu le faire, il est vraisemblable qu'il y aura chevauchement de fonctions politiques entre la Communauté et l'U.E.O. A ce stade, le Conseil devra décider comment nous pourrions nous efforcer au mieux de tenter d'harmoniser nos politiques. Sans en aucune manière préjuger la question, j'estime probable qu'au cours des prochaines années, l'U.E.O. se consacrera moins aux consultations politiques et davantage à ses fonctions de défense, telles qu'elles sont spécifiées dans le Traité de Bruxelles révisé.

Nous avons cependant acquis à l'U.E.O. la très bonne habitude d'avoir des consultations régulières sur des questions politiques et il importe qu'en étudiant des dispositions pour l'avenir, nous tenions compte de l'utile expérience pratique acquise au sein de l'Union. Nous avons, par exemple, jugé nécessaire de disposer d'un appareil qui permette aux gouvernements de se

*Mr. Rippon (continued)*

of urgency and to provide the necessary continuity between ministerial meetings. The Council of permanent representatives in London and the secretariat have fulfilled this function wholly admirably. We have also found it immensely valuable to hold regular consultations at the level of experts. Meetings of experts have therefore been held before sessions of the United Nations, and the report before you refers to the establishment of a special working group on the protection of diplomats.

This group has been meeting to discuss ways of countering threats to our diplomatic representatives abroad and papers have been agreed by ministers on practical security measures, the range of policies open to governments in cases involving the kidnapping of diplomats and legal aspects of the problem.

Obviously it would not be right for me to go into detail on the findings of this group. Publicity for consultations of this kind is not, in general, helpful. But they have been very important consultations, and very valuable ones. This work is one more example of the practical co-operation which can be achieved by expert working groups, and I hope that it will be possible for similar studies to be mounted in other areas.

That is one example of the sort of co-ordination which I hope will increase in the next few years, whether it be in WEU or in any other forum. It is not the details of the institutions that we choose to further this co-operation which are of prime importance. What is important is that we increase our effort to translate our ideals into practice.

It is not by the abstract construction of federal institutions but by growing together through practical joint action that we shall eventually create a united Europe. We shall achieve unity by acting together as nations and not by seeking to impose a rigid uniformity on our peoples.

With the enlargement of the Community, I believe that it will be easier to achieve a real harmonisation of foreign policy, and I look forward to the day when this becomes second nature to us all. Only then will Europeans be

able to make their voice listened to and not just heard in the world. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I thank Mr. Rippon, representing the Chairman-in-Office of the Council of WEU, for his address.

Mr. Rippon has agreed to reply to any questions which members of the Assembly may wish to put to him.

Does anyone wish to speak ?...

I call Mr. Peel, Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments.

Mr. PEEL (*United Kingdom*). — I should like to refer to two interesting points in the Minister's speech. He said that, in the opinion of Her Majesty's Government, we should evolve a European defence policy within the framework of NATO. A little later he said that WEU in the future should perhaps concentrate less on political matters and more on its defence functions laid down in the revised Brussels Treaty. Can he say whether he thinks that WEU should be the main body for dealing with European defence, or whether it should be the newly-constituted Euro-Group within NATO? There appear to be two conflicting factors here.

The PRESIDENT (Translation). — I call the Minister.

Mr. RIPPON. — As was to be expected, Mr. Peel has raised two very pertinent questions. As I indicated in my speech, to some extent I was expressing a personal opinion about and not prejudging what ultimately will be possible in the event of our success or otherwise in enlarging the EEC. I had something to say to the Assembly about the future defence policy when I spoke at the end of last year. Nothing stays the same for ever, and there may well be alterations in the structure of NATO as conditions change. But no one doubts the need over a period of years to evolve a European defence policy as part of the twin pillars of the Atlantic Alliance.

Today I speak on behalf of my colleagues in the Council. Therefore, I cannot commit them. These are matters which we shall have to consider, and we all have our views upon them.

*M. Rippon (suite)*

consulter sur des questions urgentes et assure la continuité nécessaire entre les réunions ministérielles. Le Conseil des représentants permanents à Londres et le secrétariat ont admirablement rempli cette fonction. Nous avons également jugé très utile de tenir des consultations régulières au niveau des experts. Des réunions d'experts se sont tenues avant les sessions des Nations Unies, et le rapport dont vous êtes saisis fait état de la création d'un groupe de travail spécial sur la protection des diplomates.

Ce groupe s'est réuni pour étudier la façon de faire échec aux menaces auxquelles sont exposés nos représentants diplomatiques à l'étranger et les ministres ont approuvé des documents envisageant des mesures pratiques de sécurité, les diverses lignes d'action s'offrant aux gouvernements lorsque des diplomates sont l'objet de rapt, ainsi que les aspects juridiques du problème.

Il ne m'appartient évidemment pas d'examiner dans le détail les conclusions de ce groupe. En règle générale, la publicité n'apporte rien à ce genre de consultations. Mais elles ont été très importantes et très utiles. Les travaux de ces experts sont un nouvel exemple de la coopération pratique qui peut être réalisée par des groupes de travail spécialisés, et j'espère qu'il sera possible d'instituer des recherches analogues dans d'autres domaines.

C'est là un exemple de l'effort de coordination qui, je l'espère, se développera dans les années à venir, que ce soit à l'U.E.O. ou dans une autre enceinte. Ce n'est pas le détail des institutions que nous adopterons pour favoriser cette coopération qui importe au premier chef. L'important, c'est que nous commencions à traduire nos idéaux dans les faits.

Ce n'est pas en édifiant dans l'abstrait des institutions fédérales, mais en nous développant ensemble au moyen d'une action commune et pratique que nous finirons par créer une Europe unie. Nous réaliserons l'unité en agissant ensemble en tant que nations et non pas en cherchant à imposer une uniformité rigide à nos peuples.

Avec l'élargissement de la Communauté, je suis convaincu qu'il sera plus facile de parvenir à une harmonisation véritable des politiques étrangères et je suis impatient de voir venir le jour où cela semblera tout naturel. Alors, seule-

ment, les Européens pourront faire écouter, et non pas simplement faire entendre, leur voix dans le monde. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Je remercie M. Rippon, représentant le Président du Conseil de l'U.E.O., pour son intervention.

M. Rippon a accepté de répondre aux questions que voudront bien lui poser les membres de l'Assemblée.

Quelqu'un demande-t-il la parole ?...

La parole est à M. Peel, président de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

M. PEEL (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'aimerais revenir sur deux points intéressants du discours de M. Rippon. Il a dit, en effet, que selon le gouvernement britannique, nous devrions élaborer une politique de défense européenne dans le cadre de l'O.T.A.N. Par la suite, il a déclaré qu'à l'avenir, l'U.E.O. devrait peut-être se consacrer moins à des questions politiques qu'à ses fonctions de défense définies par le Traité de Bruxelles révisé. Peut-il nous dire s'il pense que l'U.E.O. devrait être la principale institution chargée de la défense européenne ou si cette tâche devrait revenir à l'Eurogroupe récemment constitué au sein de l'O.T.A.N. ? Il semble que les deux choses soient incompatibles.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. le Ministre.

M. RIPPON (Traduction). — Ainsi qu'il fallait s'y attendre, M. Peel a posé deux questions très pertinentes. Comme je l'ai indiqué, je n'ai fait qu'exprimer, dans mon discours, une opinion personnelle, sans préjuger les décisions qui pourraient être prises en ce domaine si nous réussissions à élargir la C.E.E. Lorsque j'ai pris la parole ici à la fin de l'an dernier, j'avais quelque chose à dire sur la politique de défense future. Rien n'échappe au changement et la structure de l'O.T.A.N. pourrait fort bien évoluer en fonction de la situation. Mais personne ne met en doute la nécessité d'élaborer, au cours des années, une politique européenne de défense qui constitue l'un des deux piliers de l'Alliance atlantique.

Je parle aujourd'hui au nom de mes collègues du Conseil. Je ne puis donc rien dire qui soit de nature à les engager. Il est certain que nous devons nous pencher sur ces questions et nous avons tous notre opinion à leur sujet.

*Mr. Rippon (continued)*

The same considerations apply to the division of labour between Western European Union and the Euro-Group in NATO. As a former member of this Assembly and knowing something of the work of WEU, I know how valuable it has been over the whole range of its activities. But it may be that, if enlargement succeeds, the emphasis will be on defence rather than on political issues. However, the immense practical experience in WEU of working together in these matters must be of value in the years ahead.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Schulz, Chairman of the General Affairs Committee.

Mr. SCHULZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I should like, if I may, to ask the Minister one or two questions which I have asked before on several occasions, but which I shall continue to ask at every opportunity because I think they are important questions.

It is generally known that for perfectly understandable, physical reasons a certain tiredness has set in at ministerial level on European affairs in that the same persons, or virtually the same persons, have to be active within the institutions of WEU and the Council of Europe. Does the Minister not feel that the exact opposite applies at the parliamentary level? Would he not also agree that the Communities are severely handicapped in becoming more political by the fact that the European Parliament so far consists of experts in agriculture, economics and transport while the real political tasks are concentrated in this Assembly?

Does the Minister not think that to achieve effectiveness in a future political institution it would be important to keep this political expertise of the WEU Assembly alive and active? Does he share my view that the aim of the development can only be to arrive at a complete identity of the heart of Europe, the Europe of the Ten, members of the Communities and WEU, and their gradual merging?

The PRESIDENT (Translation). — I call the Minister.

Mr. RIPPON. — I am a little embarrassed at having to comment on the degree of fatigue

to be found at ministerial level. I do not think it matters if they get tired as long as they complete their work satisfactorily. One sometimes notices a certain fatigue at parliamentary level. Certainly in the British Parliament, if members stay up too long they can get very fatigued, if I may use that word.

As a parliamentarian myself, I naturally welcome any steps towards the creation of the closest links between the ministerial activity and parliamentary activity and certainly I think every member of the British Parliament believes there is a proper rôle for parliaments to play with ministers and their activities. Therefore, any increase in our parliamentary functions will not, I think, be averse to British members of parliament.

I do not think it is for me to comment on what happens at the moment within the framework of the European Parliament. I can perhaps just say that, of course, the present British Government has reaffirmed what came to be called the Saragat declaration which was issued after President Saragat came to London a year or so ago. We would certainly wish to see within the framework of the Europe which we are trying to evolve a proper place for European parliamentary activity. We would envisage that this would then tend to grow in the years ahead.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Judd.

Mr. JUDD (*United Kingdom*). — Mr. President, without commenting on Mr. Rippon's certainty about the enlargement of the EEC, which, of course, must await the final details of any package arrangements, may I put a question to him on specific parts of his remarks this morning?

I am sure we all welcome his assurance about the preoccupation of the Council with the problems of the third world and all the time that the Council spends on discussing this subject.

Could he tell us how the Council views the issue of the reorganisation of world trade as distinct from the level of technical and capital assistance to the developing countries in order to ensure greater economic justice for the developing countries in the markets of the industrialised world? Could he also — and this

*M. Rippon (suite)*

Les mêmes considérations valent pour la division du travail entre l'Union de l'Europe Occidentale et l'Eurogroupe de l'O.T.A.N. En tant qu'ancien membre de cette assemblée, les travaux de l'U.E.O. me sont bien connus et je sais combien toute la gamme de ses activités a été utile. Si l'élargissement des Communautés intervient, l'organisation s'orientera davantage vers la défense que vers les problèmes politiques. L'immense expérience acquise dans ces domaines au cours de la collaboration à l'U.E.O. sera certainement précieuse dans les années à venir.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Schulz, président de la Commission des Affaires Générales.

M. SCHULZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, je voudrais poser à M. le Ministre quelques questions que j'ai déjà posées à plusieurs reprises, mais que je réitérerai chaque fois que l'occasion s'en présentera parce que je les crois importantes.

Chacun sait que, pour des raisons physiques bien compréhensibles, l'Europe inspire une lassitude à l'échelon ministériel dans la mesure où ce sont toujours les mêmes — ou presque les mêmes — qui doivent œuvrer au sein des Communautés, de l'U.E.O. et du Conseil de l'Europe. M. le Ministre ne pense-t-il pas que, sur le plan parlementaire, c'est justement le contraire qui semble être le cas ? Ne pense-t-il pas également que la politisation des institutions européennes est sérieusement handicapée par le fait que le Parlement européen se compose jusqu'à présent de spécialistes de l'agriculture, de l'économie et des transports, tandis que les tâches politiques proprement dites sont concentrées au sein de cette assemblée ?

M. le Ministre n'est-il pas d'avis qu'il est très important, pour l'efficacité d'une future institution politique, de conserver à l'Assemblée de l'U.E.O. cette compétence politique ? N'estime-t-il pas, comme moi, que l'évolution ne peut qu'aboutir à l'établissement d'une identité totale du noyau de l'Europe des Dix, dans les Communautés et à l'U.E.O., et à la fusion progressive de ces organisations ?

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. le Ministre.

M. RIPPON (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je suis un peu gêné d'avoir à parler du degré

de lassitude que l'on rencontre au niveau ministériel. Cela n'importe guère, à mon sens, si les ministres s'acquittent correctement de leurs tâches. On constate parfois un certain épuisement chez les parlementaires, eux aussi. Il est certain que, lorsque les séances se prolongent trop au parlement britannique, ses membres risquent de souffrir d'un grave épuisement, si je puis m'exprimer ainsi.

En ma qualité de parlementaire, j'accueille naturellement avec faveur toutes les initiatives qui tendent à créer des liens aussi étroits que possible entre l'activité ministérielle et l'activité parlementaire. Je suis persuadé que, de l'avis de tous les membres du parlement britannique, les parlements devraient être associés aux activités ministérielles. Je pense donc que les membres du parlement britannique ne seront nullement hostiles à une extension de leurs fonctions parlementaires.

Il ne m'appartient pas de commenter ce qui se passe en ce moment dans le cadre du Parlement européen. Je me bornerai à faire remarquer que le gouvernement britannique actuel a naturellement approuvé la « déclaration Saragat » faite par le Président Saragat après son passage à Londres il y a un an environ. Nous souhaitons naturellement que soit réservé aux activités parlementaires le rôle qui leur revient dans le cadre de l'Europe que nous essayons de créer. Nous envisagerions d'ailleurs un renforcement de ce rôle dans les années à venir.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Judd.

M. JUDD (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, sans vouloir reprocher à M. Rippon de compter fermement sur l'élargissement de la C.E.E., alors que nous devons naturellement attendre les détails définitifs de l'accord global qui sera conclu, je voudrais l'interroger sur certains points précis de son intervention de ce matin.

Nous avons tous été heureux, j'en suis sûr, d'apprendre par sa bouche que le Conseil se préoccupe des problèmes du tiers monde et y consacre beaucoup de temps.

Peut-il nous dire de quelle manière le Conseil envisage, indépendamment de la question du niveau de l'aide technique et financière aux pays en voie de développement, la réorganisation des échanges mondiaux destinée à assurer un traitement plus équitable aux pays en voie de développement sur les marchés du monde industrialisé ?



*Mr. Judd (continued)*

question is not altogether unrelated — say a word or two about whether or not the Council of Ministers regards Southern Africa as an area of common concern? Finally, could he say a little more than he has been able to say this morning already on the subject of NATO, because he would, I think, agree that there are some on all sides of the House of Commons in Britain who agree that the security of the West can be found only in the context of the NATO Alliance and that, whatever we may do about greater co-ordination of defence policy in Western Europe, this must not be at the expense of the strength of NATO both in terms of defence and also as a means paradoxically of reaching effective disarmament and détente on a world scale.

The PRESIDENT (Translation). — I call the Minister.

Mr. RIPPON. — It is not for me at this Assembly to comment on the progress of the negotiations for the enlargement of the Community. I spoke in my speech of the advantages which would flow if we succeed. I cannot go beyond that at the present time, but any government which sets negotiations in hand obviously hopes for their success and not their failure.

As far as the third world is concerned, I am grateful for what Mr. Judd had to say about that part of my speech. In fact I interpolated a little more than I had prepared as I believe that this is one of the critical matters, one of the main reasons why we should seek to bring about unity of Western Europe, because it is only on the basis of a strong, united, stable and prosperous Western Europe that we, the developed nations of the world, can give to the underdeveloped nations the assistance that they need which is not merely capital aid and technical assistance but an increase in trade. The experience of the postwar world is that trade has expanded between developed nations to a greater extent than anyone perhaps foresaw. It is out of that expansion that aid to the rest of the world has come. We moved away from the old pattern of barter between the industrialised nations and the primary producers of the world into a much more complex pattern of trade in which it ought to be one of our interests to see that the primary producers of the world get

the proper price for what they produce. As we all know, the price the housewife pays in the shop is not always related to any increase in price which the primary producer may have. There are many aspects of this problem which have to be considered. What we need is to open up to the underdeveloped countries of the world new markets and new opportunities so that they can in a changed situation not only maintain what they have got but have the opportunity of something better.

That I regard as one of the main purposes of trying to create a united Europe and in fact in the last resort the only way in which we can really assist the peoples whom we wish to assist in the world. They I think understand that as well as we do.

As far as Southern Africa is concerned, we are all part of one international family and therefore you cannot be uninterested in what happens. Of course, Mr. Judd will have noted that in the enlarged negotiations although there are special customs union relationships between South Africa and Lesotho, Botswana and Swaziland, we have made special arrangements to deal with their position.

Finally, I am sure he is quite right in what he says concerning what we are doing in Europe having to be considered in the context of NATO. All we are trying to do is to create in a real way the twin pillars of the Atlantic Alliance. This is not to try to break up the Alliance; it is to strengthen it. That must be our purpose. We may evolve new institutions, we may evolve new structures as Europe is able to play a fuller part within the Alliance, bearing in mind, as I said the last time I spoke to the Assembly, that we cannot for ever in Europe expect the United States to bear a disproportionate share of the burden of our own defence.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Bettiol.

Mr. BETTIOL (*Italy*) (Translation). — I wish to congratulate the British Minister on his speech. Since I take it for granted that the United Kingdom will enter the Common Market — which is a fact of the greatest importance for the evolution of the economic and political development of our continent — I would like to ask a question (which in view of the question

*M. Judd (suite)*

Peut-il également nous dire — et cette question n'est pas sans lien avec la précédente — si, de l'avis du Conseil des Ministres, l'Afrique australe est l'objet de nos préoccupations communes ? Enfin, peut-il s'étendre un peu plus qu'il ne l'a fait ce matin sur la question de l'O.T.A.N. ? Il conviendra, j'espère, que sur tous les bancs de la Chambre des communes britannique on trouve des gens pour qui la sécurité occidentale ne saurait être assurée que dans le contexte de l'Alliance de l'O.T.A.N. et pour qui, quoi que nous fassions pour coordonner davantage la politique de défense de l'Europe occidentale, il ne faudrait pas que ce soit au détriment de la force de l'O.T.A.N., du double point de vue de la défense et, paradoxalement, de la possibilité de parvenir à une détente et à un désarmement effectifs à l'échelle mondiale.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. le Ministre.

M. RIPPON (Traduction). — Il ne m'appartient pas de commenter devant cette assemblée les progrès des négociations sur l'élargissement de la Communauté. J'ai évoqué dans mon discours les avantages qui découleraient de leur succès. Je ne peux rien dire de plus pour l'instant, mais tout gouvernement qui entreprend des négociations espère évidemment qu'elles seront couronnées de succès.

En ce qui concerne le tiers monde, je suis reconnaissant à M. Judd de ce qu'il a dit au sujet de mes déclarations. En fait, je me suis étendu un peu plus sur ce point que je ne l'avais prévu, car je pense qu'il s'agit d'une des difficultés cruciales, d'une des raisons majeures qui nous incitent à essayer d'unifier l'Europe occidentale. En effet, c'est seulement sur la base d'une Europe occidentale forte, unie, stable et prospère que nous, pays industrialisés, pourrons donner l'assistance nécessaire aux pays en voie de développement, une assistance qui ne consiste pas seulement en une aide financière et technique, mais comporte un accroissement des échanges commerciaux. Dans le monde de l'après-guerre, les échanges entre les pays industrialisés se sont développés davantage qu'on ne l'avait prévu. C'est sur cette expansion qu'est prise l'aide au reste du monde. Nous sommes passés de l'antique système du troc entre pays industrialisés et producteurs primaires à un schéma d'échanges beaucoup plus complexe au sein duquel nous avons intérêt, entre autres, à veiller que les producteurs

primaires obtiennent un prix correct pour leurs produits. Nous savons tous que le prix auquel la ménagère achète un produit donné dans un magasin n'est pas toujours fonction de l'augmentation consentie au producteur. Il faut ouvrir aux pays sous-développés du monde de nouveaux marchés et de nouvelles possibilités, de manière qu'ils puissent non seulement maintenir, mais améliorer leur situation dans un contexte modifié.

Je vois là l'une des principales raisons qui nous poussent à créer une Europe unie et, en dernière analyse, le meilleur moyen d'assister véritablement les peuples du monde que nous voulons aider. Je crois qu'ils le comprennent aussi bien que nous.

En ce qui concerne l'Afrique australe, nous faisons tous partie d'une seule famille internationale et, à ce titre, nous ne pouvons nous désintéresser de ce qui s'y passe. M. Judd aura certainement constaté que, bien qu'il existe certaines relations spéciales, sous forme d'union douanière, entre l'Afrique du sud d'une part, le Lesotho, le Botswana et le Swaziland de l'autre, nous avons prévu, au cours des négociations sur l'élargissement, des dispositions spéciales pour tenir compte de leur situation.

Enfin, il a certainement raison de dire que les initiatives que nous prenons en Europe doivent être considérées dans le contexte de l'O.T.A.N. Nous essayons uniquement de renforcer les deux piliers de l'Alliance atlantique. Nous n'essayons pas de la rompre, mais de la consolider. Tel doit être notre but. Lorsque l'Europe sera en mesure de jouer un rôle plus actif dans l'Alliance, nous créerons peut-être de nouvelles institutions, de nouvelles structures, mais nous ne devons jamais oublier, comme je l'ai dit la dernière fois que j'ai pris la parole devant l'Assemblée, que l'Europe ne peut espérer que les Etats-Unis assument indéfiniment une part disproportionnée du fardeau de notre propre défense.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Bettiol.

M. BETTIOL (*Italie*) (Traduction). — Je tiens à féliciter M. Rippon de son discours mais, tenant pour acquise l'entrée imminente de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, fait extrêmement important pour l'évolution et le développement économique et politique de notre continent, je voudrais demander, si ma question est pertinente — et après la question que vient

*Mr. Bettiol (continued)*

put just now by our colleague Mr. Judd is obviously pertinent). It is this: what is the meaning of the expression used by the British Government about being more actively present East of Suez after the abandonment of the Mediterranean bases which opened the door to the Soviet invasion of the Mediterranean and created a serious situation on the Mediterranean flank of NATO? I wonder, and I would like to ask the Minister of Great Britain, whether these words have been followed up by acts: and what Britain's intentions are in regard to the problem of the defence of the Indian Ocean, which is vital to the defence of Europe, as recently demonstrated by certain events which caused us alarm: for example, the Bab-al-Mandab Straits are dominated by Arab terrorists, in the Persian Gulf British gunboats are attacked by Iranian planes, the Seychelles Islands are frequently visited by Soviet ships, Mauritius has become a port of anchorage for the Soviet fleet, the Cape route which, today, is essential for ensuring oil supplies and hence for the very life of the old continent, is seriously threatened.

I wonder whether Great Britain, and all of us, should not strive by every means to establish collaboration with South Africa, since good relations with South Africa would improve our defence capacity by guaranteeing our supply of oil, now that the pipelines of the Middle East are cut, and the Suez Canal is closed.

The PRESIDENT (Translation). — I call the Minister.

Mr. RIPPON. — As the Assembly knows, Her Majesty's Government attach importance to maintaining our maximum contribution to European defence. We are holding to our obligation to maintain 55,000 troops in Europe. At the same time, with world-wide interest and world-wide allies, we have taken the view that it was important not only for us but for the whole free world that we should make our contribution East of Suez to the limit of our capacities by maintaining a manifest and positive presence there which we believe is of genuine value and also of psychological value to our friends and allies in that part of the world.

I think that there is now, in many quarters, a growing understanding of the importance to the western world and the free world as a whole of

the Indian Ocean and the maintenance of our security in that area. The policy of the British Government towards South Africa is well known. In so far as we are dealing with matters of external defence, we feel that we have a common interest which we should maintain together. Successive British Governments have consistently maintained the importance, not only to the United Kingdom but to NATO, of the Simons-town Agreement and the facilities which would be offered there, in the event of hostilities, to all other members of NATO.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Molloy.

Mr. MOLLOY (*United Kingdom*). — I want to put to Mr. Rippon another point of view which may be diametrically opposite to that put by Mr. Bettiol. I put it in the hope that it might assist towards arousing the respect and not the hostility of the rest of the world for Europe.

Mr. Rippon said that we have to look at all the mutual interests that we as Europeans have and which will be of even more importance if the EEC is enlarged, and that it does not matter which forum we use. He gave as examples the problems of the Middle East, the developing nations, East-West relations, the harmonisation of foreign policies and our attitudes to the rest of the world. He said that the voice of Western Europe must be heard in the world. That is the crux of my question.

In my view, Mr. Rippon has rightly emphasised that every forum should be used to discuss our mutual interests, with particular regard to the rest of the world. Does not he feel therefore, that every forum we have, whether it be the Council of Europe or WEU, should take every opportunity to discuss every aspect of Europe's place in the world in the future and that any endeavour to smother such discussion is reprehensible?

The PRESIDENT (Translation). — I call the Minister.

Mr. RIPPON. — Last year we reached an amicable understanding of what it was right to discuss within the forum of WEU and it is obviously not appropriate within that forum to discuss the economic and technical aspects of

*M. Bettiol (suite)*

de poser M. Judd, je pense qu'elle l'est — ce que veut dire le gouvernement anglais lorsqu'il parle d'une présence plus active à l'est de Suez, après l'abandon des bases méditerranéennes qui a permis à l'Union Soviétique d'envahir la Méditerranée et créé la grave situation que l'on sait sur le flanc méditerranéen de l'O.T.A.N. La question que je me pose et que je pose au ministre britannique est celle-ci : ces paroles se sont-elles traduites dans les faits et que compte faire la Grande-Bretagne pour défendre l'Océan Indien dont la sécurité est vitale pour l'Europe, comme l'ont démontré les événements alarmants de ces derniers temps : le détroit de Bab-el-Mandeb dominé par les terroristes arabes, les canonnières anglaises assaillies par les avions iraniens dans le Golfe Persique, les fréquentes visites de navires soviétiques dans les Seychelles, l'Ile Maurice devenue un mouillage pour la flotte soviétique et la route du Cap — dont la sécurité est aujourd'hui indispensable au transport du pétrole et par conséquent à la vie du vieux continent — gravement menacée.

Je me demande si la Grande-Bretagne, et nous tous, ne devrions pas rechercher tous les moyens d'entretenir de bons rapports de collaboration avec l'Afrique du sud, ce qui améliorerait nos possibilités de défense en assurant la sécurité de notre approvisionnement en pétrole, gêné par la fermeture des oléoducs du Moyen-Orient et du Canal de Suez.

M. le **PRESIDENT**. — La parole est à M. le Ministre.

M. **RIPPON** (Traduction). — Comme le sait l'Assemblée, le gouvernement de Sa Majesté tient à maintenir au maximum sa contribution à la défense de l'Europe. Nous respectons notre obligation d'y maintenir 55.000 hommes. En même temps, compte tenu des intérêts et des alliés que nous avons dans le monde entier, nous estimons qu'il importe, non seulement pour nous-mêmes, mais aussi pour l'ensemble du monde libre, que nous apportions, à l'est de Suez, toute la contribution dont nous sommes capables en y maintenant une présence effective et positive, car nous pensons qu'elle revêt, pour nos amis et nos alliés de cette partie du globe, tant une utilité réelle qu'une certaine valeur psychologique.

Je crois que, dans beaucoup de milieux, on comprend de mieux en mieux l'importance qu'ont pour le monde occidental et pour l'ensemble du

monde libre l'Océan Indien et le maintien de notre sécurité dans cette région. La politique du gouvernement britannique à l'égard de l'Afrique du sud est bien connue. Nous estimons que nous avons avec ce pays des intérêts communs en matière de défense extérieure et que nous devons les maintenir. Les gouvernements britanniques successifs ont toujours affirmé l'importance, non seulement pour le Royaume-Uni, mais également pour l'O.T.A.N., de l'accord de Simonstown et des facilités qui seraient offertes, en cas d'hostilités, à tous les autres membres de l'O.T.A.N.

M. le **PRESIDENT**. — La parole est à M. Molloy.

M. **MOLLOY** (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'aimerais soumettre à M. Rippon un point de vue qui est peut-être diamétralement opposé à celui qu'a présenté M. Bettiol. Je le fais dans l'espoir que cela contribuera peut-être à susciter le respect et non pas l'hostilité du reste du monde à l'égard de l'Europe.

M. Rippon a déclaré que nous devons tenir compte de tous nos intérêts communs en tant qu'Européens, que ceux-ci prendront plus d'importance encore en cas d'un élargissement de la C.E.E. et que la tribune que nous utilisons importe peu. Il a cité, à titre d'exemple, les problèmes du Moyen-Orient, des pays en voie de développement, des relations entre l'Est et l'Ouest, de l'harmonisation des politiques étrangères et de notre attitude à l'égard du reste du monde. Il a dit que la voix de l'Europe occidentale devait se faire entendre dans le monde. C'est précisément sur ce point que porte ma question.

A mon avis, M. Rippon a eu raison de souligner qu'il fallait utiliser toutes les tribunes pour discuter de nos intérêts communs, face au reste du monde notamment. N'estime-t-il pas, dans ces conditions, que dans toutes les tribunes existantes, qu'il s'agisse du Conseil de l'Europe ou de l'U.E.O., il faudrait profiter de toutes les occasions pour discuter de chaque aspect de la place future de l'Europe dans le monde et que toute tentative d'étouffement de la discussion est donc répréhensible ?

M. le **PRESIDENT**. — La parole est à M. le Ministre.

M. **RIPPON** (Traduction). — Nous avons réalisé un accord amiable l'an dernier sur ce qu'il convient de discuter dans l'enceinte de l'U.E.O. Il ne portait manifestement pas sur l'examen des aspects économiques et techniques de l'élargisse-

*Mr. Rippon (continued)*

enlargement of the EEC. But there is a very wide range of other possibilities.

I agree very much with Mr. Molloy that the more we discuss these matters at every forum the more likely we are at the end of the day, step by step with realism, as President Pompidou has said, to move towards the harmonisation of our policies and so create a united Western Europe.

Last week, Mr. Ian Lloyd asked me a question in the House of Commons about the publicity given to debates which take place in WEU and the Council of Europe Assemblies. He asked whether I did not agree that it would be a good thing if we could get more publicity for these important debates. As a former member of the Assemblies of WEU and the Council of Europe, I believe that if the people in our countries had wider press coverage of what is said and done in those organisations they would find it very encouraging for the future.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Valleix.

Mr. VALLEIX (*France*) (Translation). — Mr. President, Mr. Minister, because I am particularly concerned with the problems arising from European scientific, technological and aerospace co-operation, I venture to put the following three questions :

First question : The Council of Ministers of WEU considers that the progressive expansion of the present international co-operation in the technological field offers better prospects than an endeavour to carry out complete and specific projects. The Commission of the European Communities, for its part, considers that no outstanding progress has recently been made. What, Mr. Minister, is your opinion on this subject ?

Second question : Does Britain intend to contribute to giving an impetus to technology once she has joined the Communities ?

Third and last question : What will be Britain's attitude in the space field ?

As you know, European co-operation is all the more necessary in that it must occur in the context of the competition in which the great powers of this world are involved.

Thank you in advance for your replies.

The PRESIDENT (Translation). — I call the Minister.

Mr. RIPPON. — I have no doubt that over the last ten years we have not made as much progress as we should have done. Many of us can give the reason for that. We have been dissipating much of our energy in trying to bring about the enlargement of the EEC over a long period of time and in trying to heal the economic divisions between the EEC and the countries of EFTA. This, I think, has held back progress over a wide range of activities.

Having been interested in these matters, first as a junior Minister of Aviation in the period 1959-61 and then for a brief period as Minister of Technology before the tragic death of Ian Macleod brought me to my present position, I feel deeply and strongly about these things. It is a tragedy that we reached a situation in which we in Europe, with all our population, resources, wealth and scientific expertise, were not being able to produce, for example, a European airbus that was completely European and in which we were all playing an effective part.

We made a measure of progress in relation to specific projects between countries — Concorde, MRCA — but I am sure we have done less than we were capable of if we had been truly working together in an effective way.

To deal with the second question, I believe that, if the enlargement negotiations succeed, the momentum of European technological progress will increase, must increase, and this applies over the whole range, including space research and development. Here again, bearing in mind the potential capabilities of Western European scientific and technological expertise and wealth, I believe that in the field of space research and development we have fallen far behind the level of events and I would hope that we would continue to make progress. There is a great deal more thinking to be done about the future of launchers. We have to regard the position of ESRO, ELDO and the post-Apollo programme and whether or not we can purchase launchers. I do not enter into the merits of these matters. It is important that Western Europe should

*M. Rippon (suite)*

ment de la C.E.E. Mais il reste une très vaste gamme d'autres possibilités.

Je suis tout à fait d'accord avec M. Molloy pour estimer que, plus nous examinerons ces problèmes dans toutes nos assemblées, plus nos chances seront grandes de parvenir, pas à pas et avec réalisme, comme l'a dit M. Pompidou, à une harmonisation progressive de nos politiques et à la création d'une Europe occidentale unie.

M. Ian Lloyd m'a posé une question, la semaine dernière à la Chambre des communes, au sujet de la publicité faite aux débats des Assemblées de l'U.E.O. et du Conseil de l'Europe. Il m'a demandé si je ne pensais pas qu'il serait bon de l'étendre, étant donné l'importance de ces discussions. En tant qu'ancien membre des Assemblées de l'U.E.O. et du Conseil de l'Europe, je pense que si la population de nos pays était mieux informée par la presse de ce qui se passe dans ces organisations, elle trouverait tout cela très encourageant pour l'avenir.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Valleix.

M. VALLEIX (*France*). — M. le Président, M. le Ministre, c'est particulièrement intéressé par les problèmes de la coopération européenne scientifique, technique ou aérospatiale que je m'autorise à vous soumettre trois questions.

Première question : le Conseil des Ministres de l'U.E.O. estime que l'élargissement progressif de la coopération internationale actuelle dans le domaine technologique offre de meilleures perspectives qu'une tentative visant à l'exécution de programmes complets et précis. La Commission des Communautés européennes, quant à elle, estime qu'aucun progrès vraiment marquant n'a été réalisé ces derniers temps. Quelle est, M. le Ministre, votre opinion à ce sujet ?

Deuxième question : la Grande-Bretagne entend-elle contribuer à l'impulsion de la technologie après son adhésion aux Communautés ?

Enfin, troisième question : quelle sera l'attitude de la Grande-Bretagne dans le domaine spatial ?

Vous savez que la coopération européenne s'impose d'autant plus qu'elle doit s'insérer dans la compétition faisant intervenir les Grands de ce monde.

Je vous remercie d'avance des réponses que vous voudrez bien me donner.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. le Ministre.

M. RIPPON (*Traduction*). — Je suis convaincu que, depuis dix ans, nous n'avons pas progressé autant que nous aurions dû le faire. Nous sommes nombreux à pouvoir en donner la raison. Nous avons longtemps gaspillé une grande partie de notre énergie à essayer de provoquer l'élargissement de la C.E.E. et de surmonter les divisions économiques entre la C.E.E. et les pays membres de l'A.E.L.E. Je pense que cela a retardé le progrès dans une vaste gamme d'activités.

J'ai eu l'occasion de me pencher sur ces questions, d'abord en tant que secrétaire d'Etat à l'aviation de 1959 à 1961, puis, pendant un bref laps de temps, en tant que ministre de la technologie, avant d'être appelé à exercer mes fonctions actuelles à la suite de la mort tragique de Ian Macleod. Je puis vous dire qu'elles me tiennent vraiment à cœur. Il est tragique qu'avec sa population, ses ressources, sa richesse et ses connaissances scientifiques, l'Europe n'ait pas réussi, par exemple, à construire un Airbus vraiment européen, à la réalisation duquel nous aurions tous participé.

Nous avons réalisé certains progrès en ce qui concerne des projets bien déterminés entre certains pays — le Concorde, l'avion de combat polyvalent — mais je suis certain qu'ils sont inférieurs à ceux que nous aurions pu faire si nous avions tous vraiment coopéré d'une manière efficace.

Pour ce qui est de la deuxième question, je pense que si les négociations sur l'élargissement de la Communauté étaient couronnées de succès, une grande impulsion serait donnée au progrès technologique en Europe dans tous les domaines, y compris la recherche et le développement dans le domaine spatial. Là encore, je pense que nous sommes très en retard, si l'on considère ce que les connaissances scientifiques et techniques et la richesse de l'Europe occidentale lui permettraient de réaliser. J'espère que nous continuerons de progresser dans ce sens. Il faudra étudier de beaucoup plus près la question de l'avenir des lanceurs. Il faudra que nous examinions la position du C.E.R.S., du C.E.C.L.E.S., l'état d'avancement du programme post-Apollo et que nous nous demandions s'il convient ou non d'acheter des lanceurs. Je ne veux pas m'étendre sur le

*Mr. Rippon (continued)*

retain for itself the capability, if it so desires, of doing these things for itself.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Minister.

I call Mr. Scott-Hopkins.

Mr. SCOTT-HOPKINS (*United Kingdom*). — I refer Mr. Rippon to the reply of the Council to Recommendation 200. I congratulate him on that reply. It is most important that the WEU Council has taken the initiative with the understanding of the need for organisations to create a committee of experts, but has he assured the Assembly that the calibre of experts will be of the highest possible degree to go into these particular issues? Would he not agree it would be regrettable if the decisions reached within the Council of WEU were to be modified when the other councils' replies eventually come in? May I urge that the council members of WEU when meeting councils of other co-ordinating organisations should retain their original positions. It is to be hoped that the study to be taken by the experts will be completed in a short space of time, before Christmas one hopes, and could he keep the Assembly informed as to what progress is made and how their discussions are going?

The PRESIDENT (Translation). — I call the Minister.

Mr. RIPPON. — I have seen the references in the report and I have seen what has been said about Recommendation 200. I agree with Mr. Scott-Hopkins that it is important to have the best experts we can have and to get on with the job as quickly as possible. The Chairman, Sir Alec Douglas-Home, has written to the other organisations — the Council of Europe, OECD, ESRO and ELDO — proposing on behalf of Western European Union a study of the staffing structures and conditions of service in all these organisations. The Council believes that it is important to harmonise the staffing conditions and we hope the other organisations will agree to what we propose. I am not prejudging their reaction but we have taken the initiative in this matter and must now await the replies before pursuing this further. I agree that this study should be completed as soon as possible and that we should deal urgently with

such matters as indemnity for loss of office and matters of that kind which have been causing concern.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Minister.

As all the questions have been put — and I thank the Chairman of the Council for the very full answers he has given — we shall now hear Mr. Cravatte, Rapporteur of the General Affairs Committee, who will reply on behalf of his Committee with regard to the political activities of the Council of Ministers.

Would Mr. Cravatte, and Mr. Schulz, Chairman of the Committee concerned, kindly come to the committee bench?

I take the opportunity of this brief pause to greet the representatives of the Ministers of the Council of WEU, together with the Secretary-General of the Council, Mr. Heisbourg, whom I have already had occasion to welcome. We have the honour of expressing the cordial feelings entertained by our Assembly for Ambassadors Geoffroy de Courcel (France) and Jean van den Bosch (Belgium), Under-Secretary of State Sir Thomas Brimelow (United Kingdom) and Baron Gevers (Netherlands).

I call Mr. Cravatte, Rapporteur.

Mr. CRAVATTE (*Luxembourg*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I think I may say without fear of serious contradiction that in none of the European intergovernmental institutions do parliamentary bodies, in whatever way they may be organised, enjoy at present an appreciable measure of real power.

All the decisions taken by them, all their actions, the whole trend of their endeavours, depend on the ministerial organ which determines the policy of the institution in question and hence its particular character. In relation to these governmental bodies, parliamentary assemblies are reduced to playing an extremely modest part; they have no real power.

This disharmony and disparity between the two sectors, in respect of their statutory position, their prerogatives, their effective influence, are particularly evident and flagrant in Western European Union. Our Assembly has become, as it were, the model of an impotent assembly.

*M. Rippon (suite)*

pour et le contre d'une telle décision. Mais il importe que l'Europe occidentale conserve la possibilité d'en fabriquer elle-même, si elle le désire.

M. le PRÉSIDENT. — Merci, M. le Ministre.

La parole est à M. Scott-Hopkins.

M. SCOTT-HOPKINS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je rappelle à M. Rippon la réponse du Conseil à la Recommandation n° 200, dont je le félicite. Il est très important que le Conseil de l'U.E.O. ait compris les besoins des organisations et ait pris l'initiative de créer un comité d'experts, mais a-t-il donné l'assurance à l'Assemblée que le niveau des experts sera aussi élevé que l'exigent les questions posées ? N'admet-il pas qu'il serait regrettable d'avoir à modifier les décisions prises par le Conseil de l'U.E.O. lorsque arriveront les réponses des autres conseils ? Puis-je insister pour que les membres du Conseil de l'U.E.O., lors de leurs réunions avec les conseils des autres organisations de coordination, s'en tiennent à leur attitude initiale ? Il faut espérer que l'étude qu'entreprendront les experts sera terminée rapidement, si possible avant Noël. Les ministres pourront-ils tenir l'Assemblée au courant de l'évolution des discussions et des progrès réalisés ?

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. le Ministre.

M. RIPPON (Traduction). — J'ai lu ce que dit le rapport à ce sujet ainsi que les commentaires sur la Recommandation n° 200. J'estime, comme M. Scott-Hopkins, qu'il importe de nous attacher les meilleurs experts et d'entreprendre cette étude dès que possible. Le Président, Sir Alec Douglas-Home, a écrit aux autres organisations — le Conseil de l'Europe, l'O.C.D.E., le C.E.R.S. et le C.E.C.L.E.S. — pour leur proposer, au nom de l'Union de l'Europe Occidentale, d'analyser leurs structures de personnel et leurs conditions de fonctionnement. Le Conseil est d'avis qu'il importe d'harmoniser les conditions du personnel et nous espérons que les autres organisations approuveront notre proposition. Je ne puis préjuger de leurs réactions, mais c'est nous qui avons pris l'initiative en ce domaine et il faut que nous attendions les réponses avant de la poursuivre. Je suis tout à fait d'accord pour estimer que cette étude devrait être terminée aussi rapide-

ment que possible et que nous devrions nous pencher d'urgence sur les indemnités de perte d'emploi et autres problèmes qui sont cause de préoccupations.

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie, M. le Ministre.

Toutes les questions ayant été posées — et je vous remercie, M. le Président du Conseil, pour la manière complète dont vous avez bien voulu y répondre — nous allons entendre maintenant le rapport de M. Cravatte, rapporteur de la Commission des Affaires Générales, qui répondra au nom de cette commission sur les activités politiques du Conseil des Ministres.

Je prie M. Cravatte et M. Schulz, président de la commission intéressée, de prendre place au banc des commissions.

Je saisis cette occasion et cette brève interruption pour saluer MM. les Suppléants des Ministres du Conseil de l'U.E.O., en plus de M. le Secrétaire général du Conseil, M. Heisbourg, que j'ai déjà eu l'occasion de saluer ; nous avons l'honneur de dire la sympathie que notre assemblée porte à MM. les Ambassadeurs Geoffroy de Courcel, pour la France, Jean van den Bosch, pour la Belgique, à M. le Sous-Secrétaire d'Etat Sir Thomas Brimelow, pour le Royaume-Uni, et au Baron Gevers, pour les Pays-Bas.

La parole est à M. Cravatte, rapporteur.

M. CRAVATTE (*Luxembourg*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je ne pense pas risquer de contradiction sérieuse en affirmant que, dans aucune des institutions européennes intergouvernementales, la représentation parlementaire, organisée de quelque façon que ce soit, ne jouit actuellement de pouvoirs réels appréciables.

Toutes leurs décisions, toutes leurs actions et toute l'orientation qui leur est imprimée dépendent de l'organe ministériel qui détermine la politique de l'institution et lui donne ainsi sa physionomie. Les assemblées parlementaires, en face de cette représentation des gouvernements, en sont réduites à un rôle extrêmement modeste ; elles ne disposent d'aucun pouvoir réel.

Cette discordance, cette disparité, entre les deux organes quant à leur position statutaire, leurs prérogatives, leur influence effective, sont particulièrement visibles et flagrantes à l'Union de l'Europe Occidentale. Notre assemblée est devenue comme le modèle d'une assemblée impuis-



*Mr. Cravatte (continued)*

Let us be wise enough to cherish no illusions. The Assembly is of course animated by an indomitable political will, it is actuated by the best of intentions, it toils and moils at proposals which are constructive in intent. Alas ! on the very day that these proposals are adopted, they are nearly always doomed to become dead letters.

My purpose in making these observations, which to some people may seem a little over-pessimistic — although they are, I fear, not far from the truth — is to pinpoint the true significance and the real scope of this debate.

The Paris Protocol of 23rd October 1954 added to the Brussels Treaty of 17th March 1948 an Article IX, with which you are familiar. I should like, however, to remind you of its wording, which is as follows :

“The Council of Western European Union shall make an annual report on its activities and in particular concerning the control of armaments to an Assembly composed of representatives of the Brussels Treaty powers to the Consultative Assembly of the Council of Europe.”

It is undeniable that, in deciding to submit to a parliamentary assembly an annual report on the activities of the Council of Western European Union, the signatories of the Paris Protocol imposed on the ministerial organ of WEU, to the advantage of the Assembly, a procedure intended to abound in virtuality and potentiality.

This procedure of the annual report was to go a long way towards correcting the inferiority — the crushing inferiority — of the Assembly in relation to the Council ; and the Assembly was so well aware of the importance of the instrument thus made available to it that, from its earliest days, it evolved fairly detailed regulations concerning the way in which it was to deal with the annual report once the latter had reached it. These regulations are contained in the Charter which was drawn up by the Assembly itself on its sole and exclusive authority ; but, with the tacit agreement of the Council of Ministers, the Charter makes formal provision for a motion to disagree to the content of the annual report.

As a result of the basic texts to which I have just referred, the contracting States have sought to oblige the Council of Ministers to take the greatest care in preparing the annual report, so that this document may be able to stand up to the critical examination of a parliamentary assembly which, despite its consultative character, nevertheless enjoys freedom to discuss in full independence.

Moreover, in not opposing the Charter of the Assembly, the contracting States have also consented to the Assembly's examining the annual report without leniency and, if need be, exposing the Council to the public disgrace of repudiation by having recourse to a motion to disagree. Once again, the debate on the annual report of the Council of Ministers, the only prerogative of the Assembly for which provision is directly made by the modified Brussels Treaty, should be considered as the most important debate of the year.

Ladies and Gentlemen, you may be sure that in making the foregoing remarks it has not been my intention to claim for the report with which the General Affairs Committee has done me the honour of entrusting me an exceptional importance, thereby diminishing the value of the other reports, which are undoubtedly more notable than mine. Far from it !

Indeed, I would say that, in view of the circumstances and for the time being, there is no need to make the report of the Council — at least as far as its more directly political parts are concerned — the target for concentrated attacks by the members of our Assembly. I say “in view of the circumstances”, because there is at the present time no tension, disagreement or misunderstanding of any seriousness between the Council and the Assembly. The motion to disagree to the report should not, therefore, be made an instrument of war between the Assembly and the Council.

In regard to the evolution of the European institutions, moreover, we are in a transitional phase. The report of our colleague Mr. Amrehn on the evolution of the European institutions has come opportunely to awaken us to a full awareness of this. In this phase, there is no need for us to remain in a state of lethargic expectancy, witnessing the present process of change as mute and passive onlookers.

We have to make our contribution to the great debate which has not ceased since the summit

*M. Cravatte (suite)*

sante. Ayons surtout la sagesse nous-mêmes de ne pas nous faire d'illusions. L'Assemblée est certes animée par une volonté politique indomptable ; elle est certes animée par le meilleur esprit et elle s'épuise en propositions qui sont certainement d'un esprit constructif. Hélas ! le jour même où ses propositions sont émises, elle se trouve vouée à une inanition et à une déperdition presque toujours totales.

Si je fais ces constatations qui sont peut-être un peu trop pessimistes au goût de quelques-uns, sans être, je le crains, très éloignées de la réalité, c'est pour donner au débat en cours sa signification authentique, sa portée véritable.

Le Protocole de Paris du 23 octobre 1954 a ajouté au Traité de Bruxelles du 17 mars 1948 un article IX qui vous est bien connu, mais dont j'aimerais rappeler le texte. Il est ainsi conçu :

« Le Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale présentera à une assemblée composée des Représentants des puissances du Traité de Bruxelles à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, un rapport annuel sur ses activités, notamment dans le domaine du contrôle des armements. »

Il est indéniable qu'en décidant de soumettre à une assemblée parlementaire un rapport annuel sur les activités du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale, les Etats signataires du Protocole de Paris ont imposé à l'organe ministériel de l'U.E.O., et au profit de l'Assemblée, une procédure qui veut être riche en virtualités et en potentialités.

Cette procédure du rapport annuel devrait corriger notamment l'infériorité, par ailleurs écrasante, de l'Assemblée par rapport au Conseil, et l'Assemblée a si bien compris l'importance de l'instrument qui était ainsi mis à sa disposition que, dès ses origines, elle a tenu à réglementer assez minutieusement les suites qu'elle-même doit réserver au rapport annuel une fois qu'il lui est parvenu. Elle l'a fait par la Charte qu'elle s'est octroyée elle-même, de sa seule et exclusive autorité, mais, avec l'accord tacite du Conseil des Ministres, la motion de désapprobation du rapport annuel y est formellement prévue.

Il résulte des textes fondamentaux auxquels je viens de faire allusion que les Etats contractants ont voulu obliger le Conseil des Ministres à porter toute son attention sur la rédaction du rapport annuel, en en faisant un document tel qu'il puisse résister à l'examen critique d'une assemblée parlementaire qui, pour consultative qu'elle soit, dispose d'une liberté non amoindrie de discuter en pleine indépendance.

D'autre part, en ne s'élevant pas contre la Charte de l'Assemblée, les Etats contractants ont également consenti que cette dernière procède à un examen sans indulgence du rapport annuel et inflige éventuellement au Conseil l'opprobre public d'un désaveu par une motion de désapprobation. Encore une fois, le débat sur le rapport annuel du Conseil des Ministres, seule attribution directement prévue au profit de l'Assemblée par le Traité amendé de Bruxelles, devrait être considéré comme le débat le plus important à mener au cours de l'exercice annuel.

Je n'ai pas fait ces quelques remarques, croyez-moi, Mesdames et Messieurs, pour revendiquer, au profit du rapport que la Commission des Affaires Générales m'a fait l'honneur de me confier, une importance exceptionnelle et pour diminuer ainsi la valeur des autres rapports, certes plus considérables que le mien. Loin de là !

En effet, je dirai que, dans les circonstances données et en attendant, il n'y a pas lieu de faire du rapport du Conseil, en ce qui concerne du moins ses chapitres plus directement politiques, la cible des attaques convergentes des membres de notre assemblée. Je dis « dans les circonstances données », car, d'une part, il n'y a pas actuellement de tension ou de mésentente ou de malentendu de quelque gravité entre le Conseil et l'Assemblée. Il ne convient donc pas de faire de la motion qui toise le rapport un instrument de guerre entre l'Assemblée et le Conseil.

D'autre part, nous nous trouvons, en ce qui concerne l'évolution des institutions européennes, dans une phase de transition. Le rapport de notre collègue M. Amrehn sur l'évolution des institutions européennes est venu à point pour nous en donner pleine conscience. Dans cette phase, il n'est certes pas nécessaire que nous restions dans une expectative léthargique, en assistant comme des témoins muets et passifs au processus de mutation qui est en cours.

Nous avons à apporter notre contribution au grand débat qui n'a pas cessé depuis la confé-

*Mr. Cravatte (continued)*

conference at The Hague and which, since then, has steadily increased in intensity. But let us be prudent enough not to become excited and not to revive just now a controversy which it would be easy to revive since, in the European institutions with their present structures, this controversy between the Council of Ministers and the parliamentary bodies is always latent.

It is with this in mind — and you will say whether you approve it or not — that I have examined the Council's report, confining myself of course to the parts concerned with political activities which it was incumbent on the General Affairs Committee to analyse, since the parts relating to armaments and military questions were to be the subject of Mr. Vedovato's report.

It is my opinion that, for the time being, when the existence of our institution is possibly — I would even say certainly — at stake, we should not dwell on the differences which might bring us into conflict with the Council. On the contrary, it is important to give prominence to the positive aspects of the co-operation between the different organs of the union. We may therefore fully approve the first sentences of the Council's sixteenth annual report — the one we have to examine — in which emphasis is placed on the improvement of relations between the Assembly and the Council, and attention is drawn to the concern of both organs to maintain a close and trustful co-operation. Understanding must be fostered, so that we may be able, all together, to convince the sceptics that Europe cannot as yet do without our institution.

I was glad just now to hear Mr. Rippon, in his address and also in his replies to the numerous questions which were put to him, say the same thing, and stress the importance of WEU at the present time — an importance which it will doubtless retain in the medium term and even in the long term.

It is obvious that this clearly positive attitude must not prevent us from criticising the deficiencies and shortcomings of the joint action of governments within the framework of the union. And the procedure of examination of the Council's annual report affords us a particularly appropriate and auspicious opportunity for doing so.

While the sixteenth annual report places emphasis on the two major political events of 1970, namely the return of France to the Council table and the opening of negotiations for the enlargement of the six-member Communities, we ourselves may justifiably regret that these two events are, unfortunately, closely-linked with a considerable limitation of the political subjects discussed in the Council of Western European Union. For, in negotiating the return of France to the Council table, the governments decided that they would not discuss, or would no longer discuss, in WEU, political questions connected with the enlargement of the Communities. This decision, so they have told us, does not mean that they are to refrain from discussing the problems of the political construction of Europe.

I noted in my report that at the present juncture in Europe it is extremely difficult to sort out those matters which concern the political construction of Europe in general and to keep them apart from those relating to the enlargement of the Communities.

There is necessarily some overlapping; there are indissoluble links. It is exceedingly difficult to distinguish between the two types of political questions, to determine where one ends and the other begins, and the Council itself does not seem to be very much at ease when it is necessary to give a clear definition of either of them. In any case, at the joint meeting with the General Affairs Committee in Luxembourg last November, the Council's reply, when it was asked to specify the matters which come within the scope of political consultations in WEU, and those which are the preserve of the European Communities, was highly significant.

The Council replied by pointing out that all member States have agreed that they will not discuss in WEU technical or economic problems relating to the enlargement of the European Communities, nor political questions directly connected with it. The Council added that, apart from this single reservation, no change had been made with regard to the matters which come within the scope of political consultations in WEU.

Ladies and Gentlemen, you will agree that this is a typical example of a reply which gives no answer, which leaves the questioners unsatis-

*M. Cravatte (suite)*

rence au sommet de La Haye et qui, depuis lors, a constamment gagné en intensité. Mais soyons assez avisés pour ne pas nous exciter et pour ne pas raviver en ce moment une controverse qu'il serait facile de raviver puisque, dans les institutions européennes, avec les structures qu'elles présentent actuellement, cette controverse est toujours latente entre le Conseil des Ministres et la représentation parlementaire.

C'est dans cet esprit, dont vous direz si vous l'approuvez ou non, que j'ai procédé à l'examen du rapport du Conseil, en me limitant, bien entendu, aux chapitres consacrés aux activités politiques qu'il incombait à la Commission des Affaires Générales d'analyser, les chapitres consacrés à l'armement et aux questions militaires ayant été réservés au rapport de M. Vedovato.

J'estime que, pour l'heure, alors que l'existence de notre institution est peut-être — je dirai même est sans doute — en jeu, il importe que nous ne creusions pas les oppositions qui pourraient nous dresser contre le Conseil. Au contraire, il importe de souligner les aspects positifs de la collaboration entre les différents organes de l'Union. On peut donc pleinement approuver le Conseil lorsque, dans son Seizième rapport annuel, celui que nous avons à examiner, les premières phrases insistent sur l'amélioration des rapports entre l'Assemblée et le Conseil et constatent le souci des deux organes d'entretenir une coopération étroite et confiante. Il s'agit de favoriser la compréhension pour que, tous ensemble, nous puissions convaincre les sceptiques que l'Europe ne peut pas encore se passer de notre institution.

J'ai été heureux, tout à l'heure, d'entendre M. Rippon, dans son exposé et aussi dans les réponses qu'il a fournies aux nombreuses questions qui lui ont été posées, dire la même chose et souligner l'importance de l'U.E.O. au moment actuel, importance qu'elle conservera sans doute à moyen terme et même à long terme.

Il est évident qu'une telle attitude, nettement positive, ne doit pas nous priver de critiquer les carences ou les insuffisances de l'action commune des gouvernements dans le cadre de l'Union. Justement, la procédure de l'examen du rapport annuel du Conseil nous en offre l'occasion la plus propice et la plus adéquate.

Si le Seizième rapport annuel met l'accent sur les deux faits politiques essentiels de l'année 1970, à savoir le retour de la France aux séances du Conseil et l'ouverture de négociations en vue de l'élargissement des Communautés à Six, nous pouvons, quant à nous, déplorer que ces deux événements soient malheureusement en rapport avec une limitation considérable des thèmes politiques discutés au Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale. En négociant le retour de la France à la table du Conseil, les gouvernements ont, en effet, décidé de ne pas discuter ou de ne plus discuter à l'U.E.O. des problèmes politiques liés à l'élargissement des Communautés. Par cette décision, nous ont-ils dit, ils n'ont pas entendu s'interdire de discuter des problèmes de la construction politique de l'Europe.

J'ai relevé dans mon rapport que, dans la conjoncture européenne du moment, il est fort difficile de n'envisager et de ne traiter que les affaires qui concernent en général la construction politique de l'Europe tout en extrapolant celles qui sont relatives à l'établissement des Communautés.

En effet, il y a nécessairement des interférences, il y a des liens indissociables. Faire la distinction et le départ entre les deux ordres de questions politiques est fort difficile et le Conseil lui-même ne semble pas être très à son aise lorsqu'il s'agit de donner une définition claire des unes et des autres. En tout cas, elle est fort symptomatique, la réponse qu'il fit en novembre dernier, à la réunion commune qui eut lieu à Luxembourg avec la Commission des Affaires Générales, lorsque la question lui fut posée — et je cite — « de préciser les domaines dévolus aux consultations politiques au sein de l'U.E.O. et ceux que se réservent les Communautés européennes ».

Le Conseil répondit en précisant que tous les Etats membres sont convenus de ne pas discuter à l'U.E.O. des problèmes techniques ou économiques qui se rapportent à l'élargissement des Communautés européennes, ni des questions politiques qui y sont directement liées. Il ajouta que, sous cette seule réserve, aucune modification n'a été apportée aux domaines dévolus aux consultations politiques au sein de l'U.E.O.

Mesdames, Messieurs, vous conviendrez que voilà le type d'une réponse qui n'en est pas une et qui laisse les interrogateurs sur leur faim, puis-

*Mr. Cravatte (continued)*

fied, since by way of reply it merely goes back to the terms of the question.

In face of so vague and ill-defined an attitude on the part of the Council, in face of such evasions, it is clearly impossible to imagine that any important political dialogue can come into being between the Assembly and the Council. On the contrary, we are forced to the conclusion that, despite the good will shown by the Council in regard to the establishment of correct relations with our Assembly, a good will expressed just now by Mr. Rippon, the governments mean to deprive Western European Union of any dynamism by obliging it to slow down its work. This is really regrettable at a time when good will from all quarters should be mobilised and when Europe should be taking decisive steps towards its unity under an impulse as generous as it is irresistible.

These, Ladies and Gentlemen, are the points I wanted to make in presenting the report which it was my privilege to prepare on behalf of the General Affairs Committee. I shall not dwell upon the sections which I included to deal with certain particular aspects of the sixteenth annual report of the Council. It is open to you to acquaint yourselves with these sections by reading them.

I have nothing to add, except once again to express my regret that in substance the Council, instead of noting community actions or, at least, collective actions on the part of the governments of member States, refers only to actions undertaken in an exclusively bilateral context.

I hope that a large majority may declare itself in favour of the draft recommendation conceived in the spirit I have just explained.

In concluding this brief introduction, I should like to thank my colleagues on the General Affairs Committee, and especially our distinguished Chairman, Mr. Schulz, for their favourable reception of my report. My thanks are also due to the staff of the Office of the Clerk, and more especially to the Secretary of the General Affairs Committee, Mr. Burgelin, who so ably seconded me in my task, more particularly in connection with the analysis of the report of the Council — a copious document the essential points in which had to be sifted out. He was of considerable assistance to me in my work. I thank

him for it, and I thank you, too, Mr. President, Ladies and Gentlemen, for your attention. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Valleix, Rapporteur, who will speak on the prospects of scientific and technical co-operation in reply to the sixteenth annual report of the Council.

This means, Mr. Chairman of the Council, that before you leave this afternoon you will have been able to hear the three Rapporteurs of the Assembly.

Mr. VALLEIX (*France*) (Translation). — Mr. President, Mr. Minister, Ladies and Gentlemen, I apologise for adding to the load of this already very busy morning.

I shall begin with a statement of fact.

It cannot be due to mere chance, or to a whim on the part of your Committee, that back in last November it submitted two separate reports relating to this matter of European scientific and technical co-operation. Under the same title as that of the report which I myself have the honour of presenting, Mr. de Montesquiou, Chairman of the Committee, set before you his interesting conclusions, after having taken over and updated the material gathered by our former colleague Mr. Chapman; Mr. Elvinger, for his part, dealt with the subject of political decision-making and advanced technology in a well-documented report.

For this new session, your Committee thought it should once again inform you of the results of its work by dealing separately, on the one hand, with the prospects of scientific and technical co-operation and, on the other, with the state of European space activities, a report in which Mrs. Walz sums up the situation with particular clarity, as you will have an opportunity of judging this afternoon.

This presentation of two separate reports, at two successive sessions, very likely reflects the ambiguity of the subject. European scientific research has made encouraging progress in the past few years; technological co-operation, on the other hand, seems to be marking time. The Elvinger report gave us an initial analysis of this phenomenon. The present report aims to go further in the quest for solutions, while the report tabled by Mrs. Walz deals with the

*M. Cravatte (suite)*

que, en guise de réplique, elle reprend simplement l'énoncé de la question.

Il est certain qu'en présence d'une position du Conseil aux contours aussi vagues et flous, en présence de telles dérobades, on ne saurait imaginer qu'un dialogue politique important puisse s'instaurer entre l'Assemblée et le Conseil. Bien au contraire, il faut en déduire que, malgré toute la bonne volonté du Conseil d'établir des relations correctes avec notre assemblée, bonne volonté exprimée tout à l'heure par M. Rippon, les gouvernements entendent interdire à l'Union de l'Europe Occidentale tout dynamisme en lui imposant un fonctionnement au ralenti. On peut vraiment le regretter en un moment où toutes les bonnes volontés doivent être mobilisées et où l'Europe doit faire des pas décisifs vers son unité dans un élan aussi généreux qu'irrésistible.

Voilà, Mesdames, Messieurs, ce que j'entendais dire pour vous présenter le rapport que j'ai eu l'honneur de rédiger au nom de la Commission des Affaires Générales. Je n'insiste pas sur les chapitres que j'y ai introduits pour traiter de certains aspects particuliers du Seizième rapport annuel du Conseil. Il vous est loisible d'en prendre connaissance en les lisant.

Je n'ai rien à y ajouter, sinon pour regretter encore qu'en substance, le Conseil, au lieu de faire état d'actions communautaires ou, à tout le moins collectives, des gouvernements des Etats membres, nous entretienne seulement d'actions entreprises dans un cadre exclusivement bilatéral.

J'émetts le vœu qu'une large majorité puisse se prononcer en faveur du projet de recommandation conçu dans l'esprit que je viens de vous exposer.

Permettez-moi, en terminant cette brève introduction, de remercier mes collègues de la Commission des Affaires Générales, et surtout notre sympathique et distingué président M. Schulz, de l'accueil bienveillant qu'ils ont réservé à mon rapport. Ma gratitude va également aux services du Greffe et, plus spécialement, au secrétaire de la Commission des Affaires Générales, M. Burgelin, qui m'a si efficacement secondé dans ma tâche, notamment en m'assistant dans l'analyse du rapport du Conseil qui se présente comme un document touffu dont il fallait dégager les aspects essentiels. Il a considérablement facilité

mon travail. Je l'en remercie comme je vous remercie, M. le Président, Mesdames, Messieurs, d'avoir bien voulu m'écouter. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Valleix, rapporteur, sur les perspectives d'une coopération scientifique et technique, en réponse au Seizième rapport annuel du Conseil.

Je constate ainsi, M. le Président du Conseil, qu'il vous aura été possible, avant votre départ cet après-midi, d'entendre les trois rapporteurs de l'Assemblée.

M. VALLEIX (*France*). — M. le Président, M. le Ministre, mes chers collègues, excusez-moi donc d'achever de meubler cette matinée déjà fort chargée.

Les premiers mots de votre rapporteur seront un constat.

Ce n'est sans doute ni un hasard, ni un caprice de votre commission : en novembre dernier, elle présentait déjà, dans ce domaine de la coopération européenne, scientifique et technique, deux rapports distincts. Sous l'intitulé du rapport que j'ai moi-même l'honneur de vous présenter, M. de Montesquiou, président de la commission, développait devant vous ses intéressantes conclusions, après avoir repris et mis à jour les éléments réunis par notre ancien collègue M. Chapman ; de son côté, M. Elvinger, dans un rapport documenté, abordait le sujet « Décisions politiques et techniques de pointe ».

Pour cette nouvelle session, votre commission a cru devoir de nouveau vous exposer les résultats de ses travaux en traitant séparément, d'une part, les perspectives de coopération scientifique et technique et, d'autre part, l'état des activités européennes en matière spatiale, rapport dont Mme Walz fait le point avec une particulière clarté, ainsi que vous en jugerez cet après-midi.

Cette présentation de deux rapports séparés, au cours de deux sessions successives, reflète vraisemblablement l'ambiguïté du sujet. La recherche scientifique européenne a progressé de façon encourageante ces dernières années ; la coopération technologique, par contre, semble piétiner. Le rapport Elvinger marquait une première analyse de ce phénomène. Le présent rapport voudrait avancer plus loin dans la recherche de solutions, tandis que celui de Mme Walz abor-

*Mr. Valleix (continued)*

urgency of the space problems with which Europe is more especially confronted.

I should like first of all to talk to you of the hopes and realities of co-operation as I see them.

Experience shows that, so long as the discussions bore on the scientific aspects, the work of the Prest group, the Scientific Research and Technical Policy Working Group, also known as the Aigrain group, made very good progress; but once the question of practical applications and their budgetary implications arose, any further progress became difficult, and often even impossible.

For this reason, the final communiqué of The Hague Conference on 2nd December 1969 — this is a hope — seemed to herald a relaunching of European co-operation. I quote :

“As regards the technological activity of the Community, they [the Heads of State and of Government of the member States] reaffirmed their readiness to continue more intensively the activities of the Community with a view to co-ordinating and promoting industrial research and development in the principal sectors concerned, in particular by means of common programmes, and to supply the financial means for the purpose.”

The same communiqué refers to a research programme “making it possible to ensure the most effective use of the common research centre” in connection with atomic energy.

Did events in 1970 match these promising signs? Not quite, it seems, to say the least; neither in the atomic field nor in the aviation field — we recall the difficulties of the Airbus, referred to just now — nor again in the field of computers; and we are familiar with the vicissitudes of European space technology.

In short, 1970 saw no lack of initiatives under the aegis of the Commission of the European Communities or other bodies and, at the most, a dawning general realisation of the problems posed by Community technology and of problems specific to the Community.

The new Commission, after taking office in July 1970, made various proposals, including a draft decision on the reorganisation of the com-

mon research centre, a long-term programme, and an amendment to Chapter IV of the Euratom Treaty.

Why this relative stagnation? What brakes and obstacles are there to co-operation in this field between Europeans?

As I see it, the difficulties derive firstly from differences in kind between the two types of co-operation: scientific and technological.

In the scientific field, there exists a community of science, scientists and research workers. This community is a real community: it extends beyond Europe and is international in scope; hence the comparative ease with which recourse may be had to it from within Europe.

In the technological field, that is to say in the field of advanced industrial activities, we cannot yet say that there is effective — still less systematic — industrial co-operation, or that co-operation between States is customary.

Another observation: budgetary implications must also be taken into account. Committing ourselves to scientific co-operation means in the first place jointly insuring ourselves against the risk of being outstripped by others, a thing which modern progress does not forgive. It also means sharing in the “chance” of research leading to positive results. Technological co-operation often requires considerable funds.

The implementation of the Concorde project gave rise to a number of Franco-British discussions. Consequently, I imagine that many people are delighted at the positive results that have ensued. It may be noted, however, that the United States has had to abandon the SST project.

In short, when it comes to the industrial application of scientific research, projects sometimes have to be relinquished because of the costs involved. Betting on progress does not always guarantee that the participants will get their money back. Yet governments and parliaments have to justify to their people both the costs they incur and the social progress they propose.

These considerations lead us to another, often arising in this connection: this is the well known fair return, which here assumes its full importance. But how can the requirements of advanced

*M. Valleix (suite)*

de l'urgente actualité à laquelle est plus particulièrement confrontée l'Europe en ce qui concerne l'espace.

Je voudrais tout d'abord vous communiquer les espoirs et les réalités de la coopération tels que je les vois.

L'expérience le montre : tant que les discussions ont porté sur les aspects scientifiques, les travaux du Groupe Prest, « Politique de la recherche scientifique et technique », dit aussi Groupe Aigrain, ont fort bien avancé, mais, dès qu'il a été question des applications pratiques et de leurs incidences budgétaires, tout nouveau progrès s'est révélé difficile, souvent même impossible.

Pour cette raison, le communiqué final de la Conférence de La Haye, le 2 décembre 1969 — et c'est un espoir — a sonné comme une relance de la coopération européenne. Je cite :

« Pour ce qui a trait à l'activité technologique de la Communauté, ils — [les chefs d'Etat ou de gouvernement des Etats membres] — ont réaffirmé leur volonté de poursuivre plus intensément l'activité de la Communauté en vue de coordonner et d'encourager la recherche et le développement industriel dans les principaux secteurs de pointe, notamment par des programmes communautaires, et de fournir les moyens financiers à cet effet. »

Le même communiqué parle d'un programme de recherches « permettant d'assurer l'utilisation la plus efficace du centre commun de recherche » en matière atomique.

L'année 1970 a-t-elle répondu aux espérances ? Pas tout à fait, semble-t-il, c'est le moins qu'on puisse dire, ni pour l'atome, ni pour l'aéronautique — on se souvient des difficultés de l'Airbus dont il était question tout à l'heure — ni pour l'informatique, et l'on connaît les vicissitudes spatiales européennes.

Bref, 1970, c'est un foisonnement d'initiatives de la Commission des Communautés ou d'autres organismes et, tout au plus, un début de prise de conscience globale des problèmes posés par la technologie communautaire et des problèmes spécifiques à cette communauté.

La nouvelle commission, installée en juillet 1970, proposait notamment un projet de réorganisation du centre commun de recherche, un pro-

gramme pluriannuel et une modification du chapitre IV du Traité d'Euratom.

Pourquoi cette relative stagnation ? Quels sont les freins et les obstacles à notre coopération en ce domaine entre Européens ?

A mon sens, les difficultés tiennent d'abord aux différences de nature entre les deux coopérations, scientifique d'une part, et technologique de l'autre.

En matière scientifique, il existe une communauté réelle de la science, des savants et des chercheurs. Cette communauté est une communauté de fait, mais elle existe, et même d'ailleurs aux dimensions internationales, au-delà de l'Europe, d'où la relative facilité à faire appel à elle dans le cadre même de l'Europe.

En matière technologique, c'est-à-dire des activités industrielles de pointe, on ne peut parler encore ni de coopération industrielle effective, et encore moins systématique, ni de coopération habituelle des Etats.

Autre observation : comment ne pas évoquer également les incidences budgétaires ? S'engager dans la coopération scientifique, c'est d'abord s'assurer en commun contre le risque d'être dépassé par les autres, ce que ne pardonne pas le progrès moderne. C'est aussi prendre part à la « chance » de résultats positifs sanctionnant la recherche. La coopération technologique nécessite souvent des crédits considérables.

La poursuite de Concorde a motivé de nombreuses délibérations franco-britanniques. Par conséquent, je pense que beaucoup se réjouissent de leurs résultats positifs. Mais nous notons que les Etats-Unis eux-mêmes ont dû renoncer au S.S.T.

Bref, au niveau de l'application de la recherche scientifique pour passer au niveau industriel, il apparaît que les charges font parfois reculer. Le pari sur le progrès n'apporte pas toujours la garantie pour les participants de rentrer dans leurs fonds. Et pourtant, gouvernants et parlements ont à justifier envers leurs populations et les charges qu'ils engagent et le progrès social qu'ils proposent.

Ces réflexions nous amènent à une autre, courante en la matière : le fameux « juste retour » prend là toute son importance. Mais comment plier les exigences de la production de pointe à



*Mr. Valleix (continued)*

production be made to conform with the absolute cost-benefit ratio? How can equity between the co-operating parties be reconciled with minimum technical profitability, which is subject to inflexible laws? Especially when there is no common market, if we may call it that, for governmental procurement of the products of advanced technology. These two ideas were taken up in the recommendation tabled by Mr. Elvinger, several months ago.

One further observation: it is an established fact that, despite the very open-minded attitude which has resulted, for example, in first six, then ten, then nineteen States working together in connection with the Aigrain group, this enlargement of European co-operation is not productive of efficiency, and still less of decision. Following the dynamism and the sense of initiative, there is becoming apparent, in the wake of this enlargement, a certain lassitude and a certain scepticism, together with a sort of refusal to take the decision to move on to practical application.

In these circumstances, what might be the means available to a Community technology that has become once more dynamic?

I should like to submit to you not only the reflections of your Rapporteur, but also those of the Committee.

Seeking such means is a difficult task. That we are bound to admit. But it is an essential one. No member of this Assembly needs to be convinced of the merits of co-operation in advanced technology. On such co-operation depends the industrial progress of Europe, its economic independence, the well-being of its inhabitants, as well as its place and its influence in the world and the contribution it can make at world level.

In the present state of affairs, even though in the aviation sector, for example, production in co-operation may increase the costs by 25% to 30%, the increase is purely theoretical since, without co-operation, production could not be carried out by one country alone or by one company alone.

This applies to Concorde, to the Airbus, and to military or civil aircraft whose construction is undertaken in the context of this attempt at co-operation in the aviation sector — the most resistant and the fastest-developing of all.

For this reason I thought it worth while to give, in the Appendix to the report, some specific examples of co-operation undertaken by France with its partners; projects being carried out by the Avions Marcel Dassault firm, to which the Committee recently paid a visit in Bordeaux, provide a particular illustration of this point.

The enlargement of the Europe of the Six and especially the accession of Britain — the hoped-for accession, as I was saying just now, Mr. Minister — open up for our continent further possibilities in the field with which we are concerned, but they do not provide immediate replies to the questions I am placing before you.

In his speech to the European Parliament on 21st April last, Mr. Spinelli, member of the Commission responsible for nuclear and research questions, made several interesting suggestions which have been taken up in your Committee's report. He referred to the note addressed by the Commission of the Communities to the Council of Ministers and to the desire to set up a European research and development committee, as well as a European research and development agency with its own Community fund. He also proposed that the European Community be recognised as "the appropriate framework for drawing up and implementing a joint strategy for scientific, technological and industrial development".

The question that arises is twofold. Firstly, shall we solve the difficulties of co-operation, which are now realised, by the establishment of new bodies and merely, if I may say so, by the fact of establishing them? Secondly, given the specific characteristics of technology, to which I referred earlier, to what extent can co-operation in this field be subjected to pre-established institutional rules?

Under these conditions, while hoping that the Commission of the Communities may be enabled to play the most active rôle possible, your Committee has thought it necessary to envisage the Rome Treaties being completed so as to adapt them to specific requirements in this field.

The remarks made just now by the Minister were certainly not opposed to such a revision.

The disturbing stagnation in technological co-operation, during the past year, has nevertheless led us to a twofold series of reflections, which I should like to put before you in conclusion.

*M. Valleix (suite)*

la proportionnalité absolue des charges et des gains ? Comment concilier équité entre coopérants et minimum de rentabilité technique, laquelle obéit à des lois inflexibles ? Alors surtout que n'existe aucun marché commun, si l'on peut dire, des pouvoirs publics pour les achats de produits de pointe. Ce sont deux idées d'ailleurs que reprenait déjà la recommandation proposée par M. Elvinger, voici plusieurs mois.

Enfin, dernière observation, il est établi que le très large esprit d'ouverture qui fait qu'autour du Groupe Aigrain, par exemple, six, puis dix, puis dix-neuf Etats s'associent à des travaux communs, cet élargissement de la coopération européenne n'est pas générateur d'efficacité, encore moins de décisions. Après le dynamisme et le sens de l'initiative, se font alors jour, par cet élargissement, une certaine lassitude et un certain scepticisme, ainsi qu'une sorte de déni de décision pour passer à l'exécution.

Devant ce constat, quels peuvent être les moyens d'une technologie communautaire, de nouveau dynamisée ?

Je voudrais vous soumettre non seulement les réflexions de votre rapporteur, mais aussi celles de la commission.

La recherche de tels moyens est chose difficile — on ne saurait se le cacher — mais elle est essentielle. Aucun membre de cette assemblée n'a besoin d'être convaincu des mérites de la coopération dans les techniques avancées. Elle commande le progrès industriel de l'Europe, son indépendance économique, le bonheur de ses habitants, sa place, son rayonnement, son concours dans le monde.

En l'état actuel des choses, même si dans l'aéronautique, par exemple, des productions en coopération peuvent majorer les coûts de 25 % à 30 %, l'appréciation est purement théorique puisque, sans coopération, la production ne pourrait être menée à bien par un pays seul, ou une entreprise seule.

Cela est vrai du Concorde, de l'Airbus, comme des appareils militaires ou civils engagés dans cet effort de coopération aéronautique, un domaine qui résiste et, surtout, se développe le mieux.

C'est pourquoi il m'a paru intéressant de donner, en annexe au rapport, quelques cas précis de coopération poursuivis par la France avec ses partenaires ; les entreprises menées par la Société des avions Dassault, visitée par la commission récemment à Bordeaux, apportent une démonstration particulière de cette thèse.

Enfin, l'élargissement de l'Europe des Six et l'entrée de la Grande-Bretagne notamment — nous l'espérons, comme je le disais tout à l'heure, M. le Ministre — apportent de nouvelles chances à notre continent dans le domaine qui nous concerne, mais non pas d'immédiates réponses aux questions dont je me fais l'écho auprès de vous.

Devant le Parlement européen, le 21 avril dernier, M. Spinelli, Commissaire chargé des questions nucléaires et de recherche, a fait plusieurs intéressantes suggestions reprises dans le rapport de votre commission. Il rappelait la note de la Commission des Communautés au Conseil des Ministres et le vœu que soient créés « un Comité Européen de la Recherche et du Développement » (C.E.R.D.), ainsi qu'une Agence du même nom (A.E.R.D.) dotée d'un fonds communautaire propre. Il a, d'autre part, proposé que soit reconnue la compétence de la Communauté européenne comme « cadre approprié pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie commune de développement scientifique, technologique et industriel ».

La question qui se pose est double. Tout d'abord, résoudrons-nous les difficultés de la coopération, actuellement constatées, par la création d'organismes nouveaux et simplement, si je puis dire, par cette création ? D'autre part, en raison des caractères propres à la technologie, précédemment rappelés, jusqu'à quel point peut-on assujettir la coopération en ce domaine à des règles institutionnelles préétablies ?

Dans ces conditions, tout en souhaitant que l'on fasse jouer le rôle le plus actif possible à la Commission des Communautés, votre commission a cru devoir envisager que soient complétés les Traités de Rome afin de les adapter aux exigences spécifiques en ce domaine.

L'intervention de M. le Ministre, tout à l'heure, n'allait certainement pas à l'encontre de cette révision.

L'inquiétante stagnation de la coopération technologique, l'année écoulée, nous a néanmoins amenés à une double série de réflexions, que je voudrais vous livrer en conclusion.

*Mr. Valleix (continued)*

Some of these reflections introduce, as it were, the recommendation which is submitted to you. Another series of reflections may possibly lead to a new debate.

Having regard to the present situation in respect of scientific and technical co-operation, we undoubtedly have no time to lose.

Failure to exploit the satisfactory results achieved in the scientific field would mean a dead loss for Europe and a serious risk for the future. Europe must be able to convert the fruits of its efforts into economic wealth. Without waiting for a revision of the Rome Treaties, it is desirable and even necessary for us to be able to count on the support of the Commission of the Communities, a support which it can effectively provide now, even more than in the past.

In setting forth the reflections which we placed before the Committee, I should also like to inform you that it seemed to us desirable to put forward an idea which, if the Assembly judges it to be a good one, could be taken up by the Committee as the subject of further study, it being understood that it is now being submitted to you in summary form and that the real possibilities of its application deserve to be investigated.

We start from the following observation. Does not a major difficulty, where co-operation is concerned, consist in reconciling the necessity, admitted by everyone, of relaunching technological co-operation with the particular characteristics of its own laws? Is it not, then, necessary to seek a balance of the advantages of co-operation between States, not as immediate advantages relating to a single point, but looking further than the idea of fair return and introducing, beyond the notion of immediate return on a given project, the idea of a balance of advantages spread over a given period? And to do this in respect of a series of given projects, possibly shared between various States, though co-operation need not necessarily be between the same countries in each of the projects concerned?

In short, this means introducing a procedure such as would satisfy technological rules, while ensuring to each participant overall advantages for a period longer than is generally the case at the present time; in space and in the variety of sectors concerned, these advantages would

be practical; and in time they would be equitably shared between the several participants.

Over and above the recommendation which is before you, such a suggestion, if the Assembly wished, might be submitted to it after consideration in some future debate, accompanied that time by definite proposals.

But I must close. After having referred just now to the appeal for the support of the Commission of the Communities, I would remind you — and this is the most precise sense of the recommendation — that the modified Brussels Treaty, which governs our organisation, at present offers the best possibilities for instituting a more effective collaboration. This is the purpose of the recommendation, on which you will be taking a decision this afternoon. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I thank Mr. Valleix very warmly for the remarkably clear address he has just delivered.

### **5. Change in the Order of Business**

The PRESIDENT (Translation). — As we have made reasonably good headway with our work, I propose that we take, at the end of the afternoon, the fifth half-yearly report of the Committee for Relations with Parliaments.

Mr. Radius and Dame Joan Vickers, the Rapporteurs, have kindly agreed to be present to defend their report. I thank them for this.

Does the Assembly agree to this proposal?...

The proposal is agreed to.

This question will therefore be added to this afternoon's Orders of the Day.

### **6. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting**

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I propose that the Assembly hold its next public Sitting this afternoon at 3 p.m. with the following Orders of the Day:

1. Sixteenth Annual Report of the Council to the Assembly; The Brussels Treaty and the control of armaments — Reply to the

*M. Valleix (suite)*

Certaines de ces réflexions présentent pratiquement la recommandation qui vous est soumise. Une autre série de réflexions introduit éventuellement un débat nouveau.

L'actualité, en matière de coopération scientifique et technique, ne nous permet sans doute pas d'attendre.

Ne pas exploiter les heureux résultats acquis dans le domaine scientifique constituerait une perte sèche pour l'Europe et un risque grave pour l'avenir. Cette Europe doit pouvoir traduire en richesse économique le fruit de ses efforts. Sans attendre une modification des Traités de Rome, il est bon, et même nécessaire, que l'on puisse compter sur le concours de la Commission des Communautés, concours qu'elle peut efficacement, dès maintenant, et plus encore que par le passé, mettre en œuvre.

Je voudrais aussi, rendant compte de réflexions que nous avons développées devant la commission, vous signaler qu'il nous est apparu opportun de livrer une idée qui, si l'Assemblée le jugeait bon, pourrait être reprise en commission afin de faire l'objet de nouvelles investigations, reconnaissant toutefois qu'elle vous est présentée actuellement sommairement et qu'elle mérite une recherche de ses possibilités d'application réelles.

Nous partons de la constatation suivante. Une difficulté majeure, en matière de coopération, n'est-elle pas de concilier la nécessité, admise par tous, de la relance de la coopération technologique avec les particularités de ses lois propres ? En fait, ne convient-il pas, dès lors, de rechercher l'équilibre des avantages de la coopération entre Etats, non plus de façon instantanée, ni sur un point unique, mais de dépasser la notion de « juste retour », d'introduire, par conséquent, au-delà des notions instantanées pour une réalisation donnée, les idées d'un équilibre des avantages répartis sur une période déterminée, le faire pour un ensemble de réalisations données et éventuellement entre divers Etats, chacun de ceux-ci ne participant pas forcément toujours avec le même.

En bref, introduire une procédure qui serait de nature à satisfaire les règles technologiques, tout en assurant à chaque participant des avantages globaux sur une période de plus longue durée que celle qui, en général, est actuellement pratiquée, avantages qui seraient, et dans l'espace

et dans la diversité des secteurs, pratiques, et, dans le temps, équitables envers les différents participants.

Au-delà de la recommandation qui vous est proposée, une telle suggestion, si tel était le désir de l'Assemblée, pourrait lui être soumise après étude lors de prochains travaux, assortie cette fois de propositions, de suggestions concrètes.

Mais il faut conclure. Après avoir évoqué tout à l'heure l'appel au concours de la Commission des Communautés, je rappelle, et c'est le sens le plus précis de la recommandation, que le Traité de Bruxelles modifié, qui régit notre organisation, offre actuellement les meilleures possibilités pour entamer une collaboration plus effective. C'est l'objet, en effet, de cette recommandation, sur laquelle vous aurez cet après-midi à vous prononcer. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Je remercie vivement M. Valleix pour l'exposé plein de clarté qu'il vient de faire.

### **5. Modification du calendrier**

M. le PRESIDENT. — Nos travaux étant assez avancés, je suggère et propose que nous puissions prendre, en fin d'après-midi, le Cinquième rapport semestriel de la Commission pour les Relations avec les Parlements.

M. Radius et Dame Joan Vickers, qui sont les rapporteurs, ont bien voulu accepter d'être présents pour défendre leur rapport. Je les en remercie.

L'Assemblée est-elle d'accord sur cette proposition ? ...

Il en est ainsi décidé.

Cette question viendra donc à la suite de l'ordre du jour de cet après-midi.

### **6. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance**

M. le PRESIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique cet après-midi, à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Seizième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée ; Le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements — Réponse au Seizième

*The President (continued)*

Sixteenth Annual Report of the Council ; Political activities of the Council — Reply to the Sixteenth Annual Report of the Council ; Prospects of scientific and technical co-operation — Reply to the Sixteenth Annual Report of the Council (General Debate and Votes on the draft Recommendations, Documents 532, 539, 536 and Amendments, 541 and 545 and Amendment).

2. State of European space activities (Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Votes on the draft Recommendation and draft Resolution, Document 544).

3. Relations with Parliaments (Presentation of and Debate on the Report of the Committee for Relations with Parliaments and Vote on the draft Resolution, Document 534).

In order to avoid any error, I would draw the attention of all members to the fact that voting will take place at about 4 p.m.

Are there any objections ?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ?...

The Sitting is closed.

*(The Sitting was closed at 12.55 p.m.)*

*M. le Président (suite)*

rapport annuel du Conseil ; Les activités politiques du Conseil — Réponse au Seizième rapport annuel du Conseil ; Perspectives d'une coopération scientifique et technique — Réponse au Seizième rapport annuel du Conseil (Discussion générale et votes sur les projets de recommandation, Documents 532, 539, 536 et amendements, 541, 545 et amendement).

2. Etat des activités européennes en matière spatiale (Présentation du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, discussion et votes sur le projet de recommandation et le projet de résolution, Document 544).

3. Relations avec les parlements (Présentation du rapport de la Commission pour les Relations avec les Parlements, discussion et vote sur le projet de résolution, Document 534).

De manière à éviter tous mécomptes, j'attire l'attention de chacun des membres sur le fait que des votes auront lieu vers 16 heures.

Il n'y a pas d'opposition ? ...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ? ...

La séance est levée.

*(La séance est levée à 12 h. 55)*

## FOURTH SITTING

Wednesday, 16th June 1971

### SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Sixteenth Annual Report of the Council to the Assembly; The Brussels Treaty and the control of armaments — Reply to the Sixteenth Annual Report of the Council; Political activities of the Council — Reply to the Sixteenth Annual Report of the Council; Prospects of scientific and technical co-operation — Reply to the Sixteenth Annual Report of the Council (*General Debate and Votes on the draft Recommendations*, Docs. 532, 539, 536 and Amendments, 541 and 545 and Amendment).  
*Speakers*: The President, Mr. Rivière, Mrs. Jeger, Mr. Scott-Hopkins, Mr. Abens, Mr. Rinderspacher, Mr. Pecoraro, Mr. Draeger, Mr. Treu, Mr. Berthet, Mr. Vedovato (*Rapporteur*), Mr. Draeger, Mr. Vedovato, Mr. Valleix (*Rapporteur*), Mr. de Montesquiou (*Chairman of the Committee*).
4. State of European space activities (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Votes on the draft Recommendation and draft Resolution*, Doc. 544).  
*Speakers*: The President, Mrs. Walz (*Rapporteur*), Mr. De Keuleneir, Mr. Rinderspacher, Mr. Portheine, Mr. Richter, Mr. Treu, Mrs. Walz (*Rapporteur*), Mr. de Montesquiou (*Chairman of the Committee*).
5. Relations with Parliaments (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee for Relations with Parliaments and Vote on the draft Resolution*, Doc. 534).  
*Speakers*: The President, Dame Joan Vickers (*Rapporteur*), Mr. Radius (*Rapporteur*), Mr. Hermesdorf, Dame Joan Vickers (*Rapporteur*).
6. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

*The Sitting was opened at 3.10 p.m. with Mr. Housiaux, President of the Assembly, in the Chair.*

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

### 1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments? ...

*The Minutes are agreed to.*

### 2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings<sup>1</sup>.

1. See page 28.

### 3. Sixteenth Annual Report of the Council to the Assembly

*The Brussels Treaty and the control of armaments — Reply to the Sixteenth Annual Report of the Council*

*Political activities of the Council — Reply to the Sixteenth Annual Report of the Council*

*Prospects of scientific and technical co-operation — Reply to the Sixteenth Annual Report of the Council*

*(General Debate and Votes on the draft Recommendations, Docs. 532, 539, 536 and Amendments, 541 and 545 and Amendment)*

The PRESIDENT (Translation). — The first Order of the Day is the debate on the sixteenth annual report of the Council to the Assembly, Documents 532 and 539, and on the replies of the Committee on Defence Questions and Armaments, the General Affairs Committee, and the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions, Documents 536 and Amendments, 541 and 545 and Amendment.

In the debate, the first speaker on the list is Mr. Scott-Hopkins, but I learn that he has been

# QUATRIÈME SÉANCE

Mercredi 16 juin 1971

## SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Seizième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée ; Le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements — Réponse au Seizième rapport annuel du Conseil ; Les activités politiques du Conseil — Réponse au Seizième rapport annuel du Conseil ; Perspectives d'une coopération scientifique et technique — Réponse au Seizième rapport annuel du Conseil (*Discussion générale et votes sur les projets de recommandation*, Docs. 532, 539, 536 et amendements, 541, 545 et amendement).  
*Interviennent* : le Président, M. Rivière, Mme. Jeger, M. Scott-Hopkins, M. Abens, M. Rinderspacher, M. Pecoraro, M. Draeger, M. Treu, M. Berthet, M. Vedovato (*rapporteur*), M. Draeger, M. Vedovato, M. Valleix (*rapporteur*), M. de Montesquiou (*président de la commission*).
4. Etat des activités européennes en matière spatiale (*Présentation du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, discussion et votes sur le projet de recommandation et le projet de résolution*, Doc. 544).  
*Interviennent* : le Président, Mme Walz (*rapporteur*), M. de Keuleneir, M. Rinderspacher, M. Portheine, M. Richter, M. Treu, Mme Walz (*rapporteur*), M. de Montesquiou (*président de la commission*).
5. Relations avec les parlements (*Présentation du rapport de la Commission pour les Relations avec les Parlements, discussion et vote sur le projet de résolution*, Doc. 534).  
*Interviennent* : le Président, Dame Joan Vickers (*rapporteur*), M. Radius (*rapporteur*), M. Hermesdorf, Dame Joan Vickers (*rapporteur*).
6. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Housiaux, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

### 1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

*Le procès-verbal est adopté.*

### 2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal<sup>1</sup>.

1. Voir page 28.

### 3. Seizième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée

**Le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements — Réponse au Seizième rapport annuel du Conseil**

**Les activités politiques du Conseil — Réponse au Seizième rapport annuel du Conseil**

**Perspectives d'une coopération scientifique et technique — Réponse au Seizième rapport annuel du Conseil**

*(Discussion générale et votes sur les projets de recommandation, Docs. 532, 539, 536 et amendements, 541, 545 et amendement)*

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le Seizième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée, Documents 532 et 539, et sur les rapports en réponse de la Commission des Questions de Défense et des Armements, de la Commission des Affaires Générales et de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, Documents 536 et amendements, 541, 545 et amendement.

Dans la discussion, le premier orateur inscrit est M. Scott-Hopkins, mais j'apprends qu'il doit



*The President (continued)*

detained in the General Affairs Committee, which has not yet finished its proceedings. Is Mr. Rivière, the second speaker on the list, willing to speak now?

Mr. RIVIERE (*France*) (Translation). — Yes, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — You have the floor.

Mr. RIVIERE (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the report of our colleague Mr. Vedovato, which we have all read and then listened to very attentively, is contained in Document 536. In a particularly well-documented and detailed explanatory memorandum he expresses a certain number of very interesting ideas on the Treaty of Brussels and the control of armaments.

In the Committee on Defence Questions and Armaments, we held lengthy discussions before adopting this report, and we came to the conclusion that the activities of the WEU Agency for the Control of Armaments had been particularly important, but that the difficulties encountered by this body are such that it is practically impossible for it to perform the functions assigned to it by the treaty.

Nevertheless, it is beyond all question that the essential provisions of the Paris Agreements, which it is the Agency's task to apply in certain fields, must continue to be observed. This is indeed a fundamental factor in the lasting maintenance of peace in Europe, which is the very close concern of all of us.

With regard to the draft recommendation, however, this text arrives at conclusions which, on several points, I do not think can be accepted. Moreover, these conclusions prove to be inapplicable, and the Rapporteur himself has admitted this. For this reason I have voted against the draft recommendation.

It is necessary, it seems to me, to take account of facts. This is the foundation of a reasonable policy. And the fact, where France is concerned, is, as we all know, that this country became a nuclear power after the signature of the Brussels Treaty and its Protocols. French national defence is henceforth based on the nuclear armaments which France itself has developed. This capacity, which France now possesses and which it can make available to the Atlantic Alliance, of which

it is an integral part, makes Western Europe stronger, precisely because of France's geographical situation at the tip of Europe.

It is obvious that a country like France cannot have restrictions imposed upon it which would place it in a discriminatory position and in an unfair situation in relation to other nuclear powers and, for example, in relation to Great Britain.

Our Rapporteur saw this clearly and stated it just now from the rostrum.

It seems to me that there is a contradiction between the preamble and the first paragraph of the recommendation. Why say, for instance, "... the provisions of the treaty are no longer suitable to the extent that they establish discrimination between European nuclear powers", and at the same time recommend that the Council "make every effort to ensure the unimpeded application of all the provisions of the modified Brussels Treaty"?

As I see it, Mr. President, the only way of removing this contradiction is to alter these provisions.

I should also like to make a remark with regard to paragraph 4 of the draft recommendation. The report recognises that the two greatest powers, the United States and the USSR, are also — and by far — those which export the largest quantities of armaments. It does not seem abnormal, in these circumstances, that countries that are anxious to develop their means of defence but that do not wish to apply to the super powers alone, should ask Britain or France, which have excellent equipment available and which threaten no one's independence, to provide the arms they need. Who could maintain here that the concern of these small powers, jealous of their independence in the matter of armaments, should be dismissed straight away? More especially as France has based her foreign policy on co-operation and independence. The idea of an international control of arms sales can therefore only be validly defended if the United States and the USSR also agree to submit themselves to this control. But it is quite clear that we are still very far from that state of affairs.

Mr. President, these are the considerations which led me not to support the draft recommendation submitted to us, despite the pertinent

*M. le Président (suite)*

être retenu à la Commission des Affaires Générales qui n'a pas terminé ses travaux. M. Rivière, qui est le deuxième orateur inscrit, est-il disposé à intervenir dès maintenant ?

M. RIVIERE (*France*). — Oui, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Vous avez la parole.

M. RIVIERE (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, le rapport de notre collègue M. Vedovato, que nous avons tous lu puis écouté avec beaucoup d'attention, figure dans le Document 536. Il exprime, dans un exposé des motifs particulièrement fouillé et documenté, un certain nombre d'idées fort intéressantes sur le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements.

A la Commission des Questions de Défense et des Armements, nous avons longuement discuté avant d'adopter ce rapport et nous étions arrivés à la conclusion que les activités de l'Agence pour le Contrôle des Armements de l'U.E.O. avaient été particulièrement importantes, mais que les difficultés que cet organisme rencontre sont telles qu'il lui est pratiquement impossible de s'acquitter des fonctions que lui prescrit le traité.

Pourtant, il est incontestable que les dispositions essentielles des Accords de Paris, que l'Agence a pour mission d'appliquer dans certains domaines, doivent pouvoir continuer à être respectées. C'est en effet un élément fondamental du maintien durable de la paix en Europe, à laquelle nous sommes tous très attachés.

En ce qui concerne le projet de recommandation, toutefois, ce texte aboutit à des conclusions qui, sur de nombreux points, ne me semblent pas pouvoir être retenues. D'ailleurs, elles se montrent inapplicables, et le rapporteur lui-même en a convenu. C'est la raison pour laquelle j'ai voté contre le projet de recommandation.

Il faut, en effet, me semble-t-il, tenir compte des réalités. C'est là le fondement d'une politique raisonnable. Or, la réalité, pour ce qui est de la France, c'est, nous le savons tous, que ce pays est devenu une puissance nucléaire après la signature du Traité de Bruxelles et de ses protocoles. La défense nationale française est désormais fondée sur les moyens nucléaires que la France a développés elle-même. Cette capacité, qu'elle a maintenant et qu'elle peut mettre au service de

l'Alliance atlantique, dont elle fait partie intégrante, rend plus forte l'Europe occidentale, en raison même de la situation géographique de la France à la pointe de cette Europe.

Or, il est bien évident qu'un pays comme la France ne peut se voir imposer des contraintes qui la placeraient dans une position discriminatoire et une situation défavorisée par rapport à d'autres puissances nucléaires et, par exemple, par rapport à la Grande-Bretagne.

Notre rapporteur l'a fort bien vu et déclaré tout à l'heure à la tribune.

Il me semble qu'il y a une contradiction entre le préambule et le premier point de la recommandation. Pourquoi dire, par exemple, « ... les dispositions du traité ne sont plus adaptées dans la mesure où elles établissent une discrimination entre puissances nucléaires européennes » et recommander en même temps au Conseil « de tout mettre en œuvre pour assurer l'application sans entrave de toutes les dispositions du Traité de Bruxelles » ?

A mon sens, M. le Président, le seul moyen de résoudre cette contradiction est de modifier ces dispositions.

Je voudrais également faire une remarque sur le point 4 du projet de recommandation. Le rapport reconnaît que les deux plus grandes puissances, Etats-Unis et U.R.S.S., sont aussi, et de loin, celles qui exportent les plus grandes quantités d'armements. Il ne paraît donc pas anormal, dans ces conditions, que des pays qui ont le souci de développer leurs moyens de défense, mais qui ne veulent pas s'adresser aux seuls « super-grands », demandent à la Grande-Bretagne ou à la France, qui disposent d'excellent matériel et qui ne menacent l'indépendance de personne, de leur fournir ces armements dont ils ont besoin. Qui pourrait prétendre ici que la préoccupation de ces petites puissances, jalouses de leur indépendance en matière d'armement, doit être d'emblée rejetée ? D'autant que la France a fondé sa politique étrangère sur la coopération et l'indépendance. L'idée d'un contrôle international des ventes d'armements ne peut donc être valablement défendue que si les Etats-Unis et l'U.R.S.S. consentent à se soumettre aussi à ce contrôle. Or, il est bien clair que nous en sommes encore très loin.

Telles sont, M. le Président, les considérations qui m'ont conduit à ne pas m'associer au projet qui nous est proposé, en dépit des remarques

*Mr. Rivière (continued)*

remarks contained in some paragraphs of the explanatory memorandum.

The PRESIDENT (Translation). — With regard to your first remark, Mr. Rivière, I would draw your attention to the fact that Mr. Badini Confalonieri and several of our colleagues have tabled an amendment which removes, I think, the contradiction that you see between the second paragraph of the preamble and the first paragraph of the recommendation. You might perhaps usefully speak presently, during the debate on the amendment tabled by Mr. Badini Confalonieri.

Mr. RIVIERE (*France*) (Translation). — Mr. President, the amendment tabled by Mr. Badini Confalonieri does not relate to the points I mentioned a moment ago. I noted that, in the last paragraph of the preamble, it is stated that: "... the provisions of the treaty are no longer suitable to the extent that they establish discrimination between European nuclear powers", whereas Mr. Badini Confalonieri's amendment does not concern this last paragraph. Consequently, I see no reason to change my position, considering that the recommendation has not been modified.

The PRESIDENT (Translation). — The whole problem lies in the interpretation to be placed upon the expression: "Make every effort to ensure the unimpeded application of all the provisions", which occurs in paragraph 1 of the recommendation.

Thinking it over at your leisure, Mr. Rivière, perhaps you could review your position and speak during the discussion on the amendment tabled by Mr. Badini Confalonieri.

Mr. RIVIERE (*France*) (Translation). — The text reads: "1. Make every effort to ensure the unimpeded application of all the provisions of the modified Brussels Treaty and related documents concerning the control of armaments, and the entry into force of the convention signed on 14th December 1957". But may I remind you, Mr. President, that France has not ratified it. That is the most important point of my remarks.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mrs. Jeger.

Mrs. JEGER (*United Kingdom*). — I hope that the Assembly will forgive me if I do not

comment on the points Mr. Rivière made, but I wish to speak in rather broad terms about the reports before us.

Most of the discussion on the annual report of WEU in Document 532 and on the report on the Brussels Treaty and the control of armaments in Documents 539 and 536 has rightly looked to the future of WEU within a changing European Community. Mr. Rippon referred this morning to a future taking into account the "evolution of the Community". My anxiety is that the future of WEU is being considered within the context of a Europe which will inevitably change in one direction only — namely, by the accession of the United Kingdom, Norway, Ireland and Denmark to the Rome Treaty — and I must put it to the Assembly that I do not regard this development as by any means totally inevitable.

It may be out of order to talk about the Treaty of Rome when we are concerned today with the Treaty of Brussels, but I hope for your indulgence, Mr. President, in so far as these two roads eventually reach the same roundabout. It is very important for the Assembly to ask the Council of Ministers to bear in mind that, to put it at the minimum, the accession of the applicant countries to the EEC cannot yet be taken 100 % for granted. We must therefore surely ask the Council of Ministers not to close their minds to the possibility, however small, that the future of Europe may take some different, even a more interesting — perhaps even a more romantic — course than the automatic enlargement of the present EEC. In this case, therefore, WEU and the Council of Ministers in particular must be alert and flexible and should not put themselves prematurely in a mould which might melt from beneath them.

It is only fair to make these remarks and I do so partly because so many of my colleagues here, especially socialist colleagues, have been asking, quite properly, questions on the future intentions of the British Labour Party towards WEU and the EEC. Obviously one cannot separate the answers, because, as the reports make clear, the questions are inseparable. In the British Delegation we not only reflect the political parties in our parliament but cut across party lines with a spectrum of opinion regarding both WEU and the EEC. I remind the Assembly that it was the Labour Government who applied to join the EEC and a Conservative Government — unfor-

*M. Rivière (suite)*

pertinentes de certains paragraphes de l'exposé des motifs.

M. le PRÉSIDENT. — En ce qui concerne votre première remarque, M. Rivière, j'attire votre attention sur le fait que M. Badini Confalonieri et plusieurs de nos collègues ont déposé un amendement supprimant, je crois, l'opposition que vous voyez entre le deuxième alinéa et les attendus des considérants, d'une part, et le point 1 de la recommandation, d'autre part. Peut-être pourriez-vous intervenir utilement tout à l'heure, lors du débat sur l'amendement déposé par M. Badini Confalonieri.

M. RIVIERE (*France*). — M. le Président, l'amendement présenté par M. Badini Confalonieri ne porte pas sur les points dont j'ai parlé à l'instant. J'ai noté que, dans le dernier paragraphe du préambule, il est dit : « ... les dispositions du traité ne sont plus adaptées dans la mesure où elles établissent une discrimination entre puissances nucléaires européennes », alors que l'amendement de M. Badini Confalonieri ne concerne pas ce dernier paragraphe. Par conséquent, je ne vois pas pourquoi je changerais ma position, étant donné que la recommandation n'a pas été modifiée.

M. le PRÉSIDENT. — Tout le problème se trouve dans l'interprétation qu'il faut donner à l'expression : « De tout mettre en œuvre pour assurer l'application sans entrave de toutes les dispositions », qui figure au point 1.

En voyant cela à tête reposée, M. Rivière, peut-être pourrez-vous revoir votre position et intervenir à l'occasion de la discussion de l'amendement déposé par M. Badini Confalonieri ?

M. RIVIERE (*France*). — Ce texte dit : « 1. De tout mettre en œuvre pour assurer l'application sans entrave de toutes les dispositions du Traité de Bruxelles modifié et des documents y afférents qui concernent le contrôle des armements, et l'entrée en vigueur de la convention signée le 14 décembre 1957 », mais je vous rappelle, M. le Président, que la France ne l'a pas ratifiée. C'est le point le plus important de mon intervention.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à Mme Jeger.

Mme JEGER (*Royaume-Uni*) (Traduction). — L'Assemblée me pardonnera de ne faire aucun

commentaire sur l'intervention de M. Rivière ; je préférerais présenter quelques observations d'ordre général sur les rapports dont nous sommes saisis.

Pour l'essentiel, les débats relatifs au rapport annuel de l'U.E.O., Document 532, et au rapport concernant le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements, Documents 539 et 536, ont fort justement porté sur l'avenir de l'U.E.O. dans le cadre d'une Communauté européenne modifiée. M. Rippon a parlé ce matin d'un avenir qui tiendrait compte de « l'évolution de la Communauté ». Ce qui m'inquiète, c'est cette façon d'envisager l'avenir de l'U.E.O. dans le contexte d'une Europe qui ne saurait se modifier que dans une seule direction — c'est-à-dire par l'adhésion du Royaume-Uni, de la Norvège, de l'Irlande et du Danemark au Traité de Rome ; or, je dois dire à l'Assemblée que l'évolution ne me paraît pas devoir forcément prendre ce chemin.

Il n'est peut-être pas indiqué de parler du Traité de Rome alors que le point de l'ordre du jour est le Traité de Bruxelles, mais vous me pardonnerez de le faire, M. le Président, dans la mesure où tous deux aboutissent au même rond-point. L'Assemblée doit rappeler au Conseil des Ministres que l'accession des pays candidats à la C.E.E. n'est pas garantie à cent pour cent. C'est le moins qu'on puisse dire. Il est donc de notre devoir d'inviter le Conseil des Ministres à ne pas se dissimuler la possibilité, si minime soit-elle, que l'Europe prenne un autre chemin — peut-être plus intéressant, voire même plus romantique — que l'élargissement automatique de la C.E.E. d'aujourd'hui. C'est pourquoi l'U.E.O. et le Conseil des Ministres notamment devraient être vigilants et souples et refuser d'entrer prématurément dans un moule qui risque de fondre sous eux.

Il n'est que juste de faire ces remarques et, si je les fais, c'est en partie parce qu'un grand nombre de mes collègues ici présents, surtout parmi les socialistes, ont à juste titre demandé quelles seraient les intentions du parti travailliste britannique à l'égard de l'U.E.O., d'une part, et de la C.E.E., de l'autre. Ces questions appellent une réponse unique car, les rapports le montrent bien, elles sont inséparables. La délégation britannique, je me permets de le rappeler, n'est pas le simple reflet des partis politiques représentés au parlement : elle recoupe les frontières des partis, lesquels présentent tout un éventail d'opinions quant à l'U.E.O. et à la C.E.E. C'est

*Mrs. Jeger (continued)*

unately, in my opinion — who have taken over the negotiations. No one wants to make any party advantage over the argument which is now reaching a crescendo in the United Kingdom, but none of our friends in WEU should be left unaware that the argument is still proceeding and that neither the British Parliament nor the British people has yet decided the answer. I do not know for whom Mr. Soames was speaking when he said recently :

“We have made our choice, our act of faith.”

Who are “we”? It is certainly not the British Labour Party, and as far as I know not even Mr. Soames would want to be spokesman for the British Labour Party.

The position of the Labour Party remains as agreed by its annual conference. It is that we support officially — and I may add that, although I am here as a Labour member of the British Delegation, I am the only one here who serves on the National Executive of the party as well — the application which has been made for entry, providing the terms are right. I hope that my British Conservative friends will agree with me that neither major political party in the United Kingdom is pledged to join an enlarged Community, with the changes in WEU which would follow, on any terms whatever.

Many people here have spoken of the future of WEU “when” the applicant countries join, but I suggest that they should more correctly say “if”. I know from conversations with friends here from other applicant countries that their ultimate decisions will not be entirely unaffected by the decision taken in the United Kingdom, and I hope that the British Government — over which I have no control whatever — will not remain deaf to the views of our fellow applicants.

The argument in the United Kingdom is proceeding about the terms as so far known and we cannot as a delegation make any realistic contribution to the discussions on the future of WEU until this primary discussion has come to some termination. In fact, to a large extent, our discussions are suspended because we do not have the necessary information about the terms on

which accession to the Rome Treaty would be made by Britain. We take this so seriously that the Labour Party has pledged itself to hold a special conference and has booked I dare not say how many halls in London for a variety of dates to meet this pledge for when the terms are known. It has caused the Treasurer great anxiety. We have done this in order to ensure that the party as a whole is not excluded from the decision about the future of Britain in relation to WEU and the EEC. We have to have that conference if a decision is needed before the autumn. If it is not needed before then, we shall discuss it at our regular annual conference in the autumn. It is a matter of great regret that the date of our annual conference coincides with the next meeting of the Council of Europe Assembly at Strasbourg, so many members of that Assembly will be relieved of the tedium of listening to many Labour comrades there.

It is not for me to describe the anxieties of the Conservative Party. There are friends here better qualified to do that. But the British Government are faced with the opinion poll in the “Sunday Times” which showed that only 20 % of the British people want to join the wider Community. They also have the by-election problems which reflect the anxieties of our people. But I am glad that these are the government’s problems and not mine.

Mr. President, somebody has to say these things in this Assembly. It would be quite unfair for our European friends of whatever political persuasion to get a too complacent idea of the situation as it obtains in the United Kingdom at the moment. I say very humbly that a pretence of solidarity in our delegation will do no service to the real spirit and future of Europeanism. Most of us, so far as those of us who are socialists are concerned, profoundly believe in and can envisage having far more exciting forms than the present unreality in the confines of the Treaty of Rome and the appalling confines of the common agricultural policy. It would be no use our coming here as a delegation representing not only different parties but different points of view within those parties if we all said the same thing. We come here agreeing on certain basic bipartisan issues, but on WEU and the wider connotations which we cannot exclude from

Mme Jeger (suite)

le gouvernement travailliste, ne l'oublions pas, qui a déposé la demande d'adhésion de la Grande-Bretagne à la C.E.E. et un gouvernement conservateur — malheureusement, à mon avis — qui a repris les négociations. Aucun parti ne cherche à tirer profit du débat de plus en plus animé qui se déroule au Royaume-Uni, mais il ne faudrait pas que nos amis de l'U.E.O. ignorent que la discussion est toujours en cours et que ni le parlement ni le peuple britannique n'ont encore pris de décision. Je ne sais pas au nom de qui M. Soames parlait lorsqu'il disait récemment :

« Nous avons fait notre choix, notre acte de foi. »

Qui est ce « nous » ? Ce n'est certainement pas le parti travailliste dont, à ma connaissance, M. Soames lui-même ne voudrait pas être le porte-parole.

La position de ce parti reste celle que son congrès annuel a définie, à savoir qu'il est officiellement favorable — et je tiens à préciser que je suis non seulement membre travailliste de la délégation britannique à l'Assemblée, mais aussi le seul représentant ici de l'exécutif national du parti — à la demande d'adhésion au Marché commun, à condition que les termes en soient acceptables. Mes amis du parti conservateur m'accorderont qu'aucun des deux grands partis politiques du Royaume-Uni ne s'est engagé à entrer dans une Communauté élargie, ni à modifier l'U.E.O. en conséquence, à quelque condition que ce soit.

Un grand nombre d'orateurs ont envisagé ce que serait l'avenir de l'U.E.O. « quand » les pays candidats en seraient membres, mais je leur conseille plutôt de dire « si ». Des conversations avec des amis des autres pays candidats m'ont appris que la décision finale de leur pays ne serait pas entièrement indépendante de celle du Royaume-Uni et j'espère que le gouvernement britannique — sur lequel je n'ai pas la moindre influence — ne restera pas sourd aux avis des autres pays candidats.

Au Royaume-Uni, la discussion porte sur les conditions déjà connues. Notre délégation ne saurait véritablement apporter quoi que ce soit aux débats sur l'avenir de l'U.E.O. tant que cette première discussion n'aura pas été menée à terme. Dans une large mesure, en réalité, nos discussions sont en suspens parce que nous ne connaissons pas entièrement les conditions d'accession de

la Grande-Bretagne au Traité de Rome. C'est un sujet qui nous tient tant à cœur que le parti travailliste s'est engagé à tenir un congrès extraordinaire à ce propos et a loué je ne sais combien de salles de conférence à Londres pour toute une série de dates, afin de tenir cet engagement le jour où les conditions seront connues. Notre trésorier en a bien du souci. Si nous l'avons fait, c'est pour que le parti dans son ensemble ne soit pas exclu des décisions qui seront prises sur l'avenir de la Grande-Bretagne par rapport à l'U.E.O. et à la C.E.E. Il nous faudra organiser cette conférence si la décision doit être prise avant l'automne. Si ce n'est pas le cas, nous examinerons la question au moment de notre congrès annuel ordinaire cet automne. Il est fort regrettable que la date de ce congrès coïncide avec celle de la prochaine session de l'Assemblée du Conseil de l'Europe à Strasbourg, mais cela évitera à un grand nombre de membres de cette assemblée l'ennui d'avoir à écouter tant de nos camarades travaillistes.

Il ne m'appartient pas de parler des préoccupations du parti conservateur. Certains de mes amis ici sont mieux qualifiés pour le faire. Je rappellerai toutefois que le gouvernement britannique devra compter avec les résultats du sondage d'opinion paru dans le *Sunday Times* et d'après lequel 20 % seulement des Britanniques souhaiteraient entrer dans la Communauté élargie. Les résultats des élections partielles sont une autre preuve des préoccupations de nos concitoyens. Je suis d'ailleurs heureuse que ces problèmes soient ceux du gouvernement et non les miens.

M. le Président, il fallait dire ces choses ici. Il serait tout à fait injuste à l'égard de nos amis européens, quelles que soient leurs opinions politiques, de les laisser se faire une idée trop riante de la situation qui règne au Royaume-Uni. Je dirai en toute humilité qu'en se montrant prétendument solidaire, la délégation britannique ne rendrait aucun service à l'esprit véritable et à l'avenir de l'idée européenne. La plupart d'entre nous, les socialistes s'entend, croient profondément à l'Europe et pensent qu'elle peut revêtir des formes beaucoup plus attirantes que celles, irréelles, qu'on nous propose aujourd'hui aux frontières du Traité de Rome et dans l'effrayante perspective de la politique agricole commune. Il serait inutile de venir ici en une délégation représentant non seulement des partis différents, mais aussi des points de vue différents à l'intérieur de ces partis, si nous disions tous la même chose. Nous sommes d'accord sur certains problè-

*Mrs. Jeger (continued)*

our considerations and which we must ask to be put before the Council of Ministers, there is a difference of view, the result of which nobody in this chamber today must take for granted. We are here as experienced politicians and we must have the honesty to say here things which we say at home. While arguments in the United Kingdom will take place as to whether the terms are right to join EEC and to join in considerations of the changing future of WEU, we must accept that this will be a matter for judgment, a matter for a certain amount of disagreement, but the majority of our people will want to know, above all, what the terms are.

Most of us as we go home from here and continue these interesting debates with our constituents, in our parliament and in the councils of our various political parties, will not be able to do so coherently unless we have further information about the terms to be expected. Few people in the United Kingdom are prepared to go ahead considering our future in terms of the framework of WEU and EEC only on the basis of information from Mr. Heath — who is modest, and quite rightly modest, about his French — that the word, the phrase — could I say with humble respect to our distinguished interpreters — “*aura à cœur*” constitutes a binding commitment. A French friend of mine tells me that “*aura à cœur*” is what the local builder says when he does not really mean to come that summer. My own modest translation — and I say this with the full but distant weight of London University behind me — of *aura à cœur* is that it is colloquially translated into English as “to bear in mind”. It is the sort of phrase that an employer uses to a traveller who has not got the job: “Sorry old chap, I will bear you in mind if anything crops up”. If nothing crops up the answer is *tant pis!*

But I must bring myself more closely back to the matter before us today. I only mention some of these underlying anxieties. It is not good enough for a Conservative Minister from my parliament — and it is my parliament as much as his — to come here this morning and to suggest that there is a unilateral enthusiasm for this enlargement of the Community, and all we are thinking about WEU and about future European relationships and institutions starts from the fact that this is taken for granted. There are millions of people in my country who do not take this

for granted, and someone has to say — I am not particularly glad it is I — that I think it would be dishonest if this Assembly proceeded with delegates thinking that they can take for granted that the views stated this morning represent a consensus of opinion in the United Kingdom, because they do not.

This is a problem which cuts across party issues. I emphasise that it was a Labour Government which made application and the Labour Party is not going to do a somersault about the rightness of application. Nobody disputes the rightness of our application, but we have always reserved movement to discuss the terms and conditions and we have not ceded that right, and I hope none of our socialist comrades in other countries, some of whom have spoken to me personally this week about our anxieties, will expect us to secede from what is agreed party policy on this matter. Nor, I think, can most of us accept the situation in which we go ahead with our plans to join in future developments of WEU on the basis of an enlarged Community on the statement that we get from some members of this Assembly that we will come in and talk about everything after we have joined. That is not at all within the terms of the Labour Party's agreed policy. Our policy is to discuss the terms before we go in — and I am not now putting a personal point of view but the policy of the party — and it will not be good enough for the British Parliament to be confronted with a situation in which we are told by a Conservative Minister to leave everything to him and he will see that everything is all right, including the fishing industry of Norway and Ireland and the dairy industry of New Zealand, and other important Commonwealth commitments. This is certainly not going to be acceptable to us at all, nor is it going to be acceptable to us to be told by a Conservative Minister that the tribute will be about £500 million a year.

Mr. Rippon said this morning that we must go home and get more publicity for WEU. We want to get the British public interested in what we are doing this afternoon. But how can we do this against the background of brutally increasing unemployment? How can we increase the interest of our people in WEU when part of the policy of WEU and concomitant EEC is that we will have more freedom of labour, with which I heartily agree? We have to deal with a government whose spokesman here this morning is in process of bringing in an immigration bill which will keep out of our country Commonwealth citizens,

*Mme Jeger (suite)*

mes fondamentaux du bipartisme, mais au sujet de l'U.E.O. et de ses incidences plus larges, dont nous considérons qu'il faut parler et saisir le Conseil des Ministres, il existe une divergence d'opinions dont nul ici ne saurait dire qu'elle soit définitive. En notre qualité de politiciens expérimentés, nous devons avoir l'honnêteté de dire ici ce que nous disons chez nous. Certes, on va discuter au Royaume-Uni de savoir si les conditions d'entrée dans la C.E.E. et de participation aux discussions sur l'évolution de l'U.E.O. sont acceptables, mais il faut reconnaître que ce sera une affaire de jugement qui n'ira pas sans désaccord ; ce que la majorité des gens voudront savoir avant tout, c'est quelles seront ces conditions.

La plupart d'entre nous vont s'en retourner chez eux et continuer cette intéressante discussion avec leurs électeurs, au parlement, dans les instances de leurs partis politiques et ne le feront de manière cohérente que s'ils savent mieux quelles pourraient être ces conditions. Rares sont, au Royaume-Uni, les gens prêts à continuer à discuter de notre avenir dans le cadre de l'U.E.O. et de la C.E.E. simplement parce que M. Heath — qui est modeste, à juste titre, au sujet de son français — affirme que l'expression — nos distingués interprètes me le pardonneront — « aura à cœur » équivaut à un engagement formel. Un de mes amis français me dit que c'est le genre d'expression qu'emploierait un maçon de campagne qui n'aurait réellement pas envie de venir l'été prochain. Je dirai personnellement, en toute modestie — sur la base de solides mais déjà lointaines études universitaires — que les mots « aura à cœur » se traduisent en anglais courant par « *shall bear in mind* » (« y pensera »). C'est ce que dit un employeur à un voyageur de commerce qu'il refuse d'engager : « Désolé, mon cher, je penserai à vous si quelque chose se présente ». Si rien ne se présente, eh bien, tant pis !

J'en reviens cependant à la question qui nous occupe aujourd'hui. Je n'ai fait qu'indiquer quelques-unes des préoccupations qu'elle inspire. Il ne suffit pas qu'un ministre conservateur de mon parlement — qui est le mien autant que le sien — vienne ici nous dire qu'il existe en Grande-Bretagne un enthousiasme unilatéral pour l'élargissement de la Communauté pour que toute notre réflexion à propos de l'U.E.O. et de l'avenir des relations et des institutions européennes s'appuie sur ce « fait acquis ». Il est des millions de gens dans mon pays qui ne le consi-

dèrent pas comme acquis et il fallait que quelqu'un dise — je ne suis pas tellement satisfaite que ce soit moi — qu'il serait malhonnête de laisser les Représentants de l'Assemblée penser que ce qui leur a été dit ce matin reflète l'opinion générale des Britanniques, car ce n'est pas le cas.

C'est un problème qui dépasse le cadre des partis. C'est un gouvernement travailliste, je le répète, qui a posé la candidature de la Grande-Bretagne au Marché commun et il ne va pas la remettre en cause. Personne ne conteste qu'il ait eu raison de le faire, mais nous nous sommes toujours réservé la liberté d'examiner les conditions et les termes. J'espère qu'aucun de nos camarades socialistes d'autres pays — avec certains desquels j'ai d'ailleurs parlé cette semaine de nos préoccupations — ne s'attend à nous voir abandonner la politique définie par leur parti en la matière. Je ne crois pas non plus que, pour la plupart, nous puissions admettre une situation où nous continuerions à participer à l'évolution future de l'U.E.O. dans une Communauté élargie, étant entendu, comme certains membres de l'Assemblée l'ont dit, que nous pourrions entrer et discuter de tout après notre accession. Cette solution ne correspond pas du tout à la politique approuvée par le parti travailliste, qui est de discuter des conditions avant d'adhérer. Il ne s'agit pas là d'un point de vue personnel, mais bien de la politique du parti, et le parlement britannique ne voudra pas être mis devant une situation où un ministre conservateur lui dira de s'en remettre à lui, qu'il veillera à ce que tout marche bien, y compris la pêche en Norvège et en Irlande, l'industrie laitière en Nouvelle-Zélande et autres engagements importants à l'égard du Commonwealth. Il n'est certainement pas question que cela nous plaise à tous, ni que nous soyons satisfaits d'entendre un ministre conservateur nous dire qu'il nous en coûtera près de 500 millions de livres par an.

M. Rippon nous a dit, ce matin, qu'une fois revenus dans notre pays nous devrions faire plus de propagande en faveur de l'U.E.O. Nous voulons certes que l'opinion britannique s'intéresse à ce que nous faisons ici. Mais comment serait-ce possible sur un arrière-plan de chômage en accroissement brutal ? Comment accroître l'intérêt que notre peuple porte à l'U.E.O., alors qu'une partie de la politique de l'U.E.O. et donc de la C.E.E., est d'augmenter la liberté de mouvement de la main-d'œuvre, ce que j'approuve d'ailleurs entièrement ? Nous avons affaire à un gouvernement dont le porte-parole de ce matin est sur le



*Mrs. Jeger (continued)*

on the one hand, while negotiating in Brussels, Luxembourg and Strasbourg to make it easier for other people to come to our country.

I know that I must not discuss the details of policy in this Assembly. But it is only fair to share with comrades here some of the basic anxieties which persist in my country. At the end of the day, it may be that there will be a situation put before the British Parliament which it will be possible for us to accept and to vote for gladly. Certainly no one on either side of the House of Commons sees the future in terms of narrow insular nationalism. When these terms are put before the British Parliament, I hope that it will be possible for us all to vote for them.

I sound only a warning note today when I say that we have not as yet committed ourselves and that it would be unfair to allow the Council of Ministers or this Assembly to close their minds to the possibility that the future of Europe does not lie in this direction automatically. It may take some different shape. I am sure that everyone here is brainy enough to know that anyone wanting to win a football pool needs to know more than one permutation. It is in that spirit that I put before the Assembly these reservations and the official view of the Labour Party in my country. I commend these considerations to the Assembly. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mrs. Jeger.

The first speaker who was due to address the meeting returned just now. As I explained, he was detained in the General Affairs Committee.

I therefore call Mr. Scott-Hopkins.

Mr. SCOTT-HOPKINS (*United Kingdom*). — I must first apologise for not being here when the sitting began. My absence was due to the fact that I was taking part in the deliberations of the General Affairs Committee, where very grave and important matters have been discussed.

It is perhaps fortunate that a British Conservative should be called immediately following the speech of my colleague, Mrs. Jeger. I am sure

that, when she reads the report of her speech, she will regret having talked in the way that she did in this Assembly. I do not intend to pursue her argument very far, since most of the matters that she raised should be confined to the House of Commons, where all these issues are in the process of being debated at the present time. Of course, she is at liberty to inform the Assembly about the divergence of view in the House of Commons and in our country. However, that will be resolved later when the terms are known.

This morning, Mr. Rippon addressed this Assembly as the spokesman of the Council of Ministers. In doing so, he put forward the official view of the Council and of my government. At the same time, the Labour Party, of which Mrs. Jeger is such a distinguished member, itself applied to join the Common Market. It did not do that because it did not hope for success. Sitting behind me today is the former Foreign Secretary of my country, who was as sincere as the rest of his party in wishing to join the European Community of nations. I hope that that view will not be changed.

Nothing has happened since and no terms have been announced which are adverse to my country. But it may be that difficulties will arise next week or the week after. They have not arisen yet. I find it very surprising that Mrs. Jeger, presumably speaking on her own behalf and that of some part of the Labour Party hierarchy, should be so pessimistic at a time when optimism and realism is needed.

I hope and believe that the negotiations will be concluded successfully within the next ten days and that my country will join the EEC. I am sure, too, that the people of my country will agree. If at the present time only 20 % of the British electorate understand the position, the fault is mine, Mrs. Jeger's and Mr. Stewart's for not explaining properly the terms and the advantages for the future. It is up to us to put that right in the remaining time between now and my country's voting to join. If the terms are right, we shall accede to the Common Market and the terms of the Treaty of Rome.

I feel that the remainder of Mrs. Jeger's remarks are best taken up in the United Kingdom Parliament than here in this Assembly.

*Mme Jeger (suite)*

point de présenter une loi sur l'émigration qui interdira l'entrée de notre pays aux ressortissants du Commonwealth, alors que par ailleurs il négocie à Bruxelles, à Luxembourg et à Strasbourg pour faciliter l'entrée d'autres ressortissants.

Je sais que je ne devrais pas discuter devant cette assemblée les détails de notre politique, mais il n'est que juste de faire partager à des camarades quelques-unes des préoccupations fondamentales qui persistent dans mon pays. Il se pourrait qu'en fin de journée, on propose au parlement britannique une solution qui nous paraîtra acceptable et que nous voterons avec joie. Certes, aucun des deux partis britanniques n'envisage l'avenir d'un point de vue étroitement nationaliste et insulaire. J'espère que, lorsque le parlement britannique connaîtra enfin les conditions de l'adhésion, il nous sera possible à tous de les voter.

Je ne fais que sonner l'alarme aujourd'hui en disant que nous ne nous sommes pas encore engagés et qu'il ne serait pas juste de laisser le Conseil des Ministres et l'Assemblée s'imaginer que l'avenir de l'Europe prendra automatiquement cette direction. Il peut assumer quelque autre forme. Tout le monde ici est, j'imagine, suffisamment malin pour savoir que, pour gagner un pari au football, il faut connaître plusieurs permutations. C'est pour cela que j'ai exposé à l'Assemblée ces réserves et l'opinion officielle du parti travailliste, dans l'espoir qu'elle voudra bien y réfléchir. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Je vous remercie, Mme Jeger.

Depuis tout à l'heure, nous avons retrouvé le premier orateur inscrit. Ainsi que je vous l'ai dit, il était retenu à la Commission des Affaires Générales.

La parole est donc à M. Scott-Hopkins.

M. SCOTT-HOPKINS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je vous prie d'abord de m'excuser de mon absence à l'ouverture de la séance. Je participais en effet aux délibérations de la Commission des Affaires Générales où nous avons à débattre de questions très graves et très importantes.

Il est peut-être bon qu'un conservateur britannique soit appelé à prendre la parole aussitôt après le discours de Mme Jeger. Je suis certain

que, lorsque ma collègue lira le compte rendu de son intervention, elle regrettera de s'être exprimée comme elle l'a fait dans cette enceinte. Je n'ai pas l'intention de m'étendre sur son argumentation, car la plupart des questions qu'elle a évoquées ne devraient intéresser que la Chambre des communes, laquelle est en train d'en débattre. Elle a bien entendu le droit d'informer l'Assemblée des divergences de vues qui existent à la Chambre des communes et dans notre pays, mais ces divergences se régleront plus tard, lorsque les conditions de l'adhésion seront connues.

Ce matin, M. Rippon s'est adressé à l'Assemblée en tant que porte-parole du Conseil des Ministres. Il a présenté le point de vue officiel du Conseil et de mon gouvernement. En même temps, le parti travailliste, dont Mme Jeger est un membre si distingué, prenait position en faveur de l'adhésion au Marché commun. Il ne l'a certainement pas fait dans l'espoir que les négociations ne seraient pas couronnées de succès. Derrière moi est assis aujourd'hui l'ancien ministre des affaires étrangères de mon pays, qui souhaitait, tout aussi sincèrement que l'ensemble de son parti, notre adhésion à la communauté européenne des nations. J'espère que ce point de vue ne changera pas.

Depuis, il ne s'est rien passé et aucune condition défavorable à mon pays n'a été formulée. Peut-être des difficultés se présenteront-elles la semaine prochaine ou celle d'après. Pour l'instant, il n'y en a pas. Je trouve très surprenant que Mme Jeger, qui a probablement parlé en son nom personnel et au nom d'une certaine fraction du parti travailliste, soit si pessimiste à un moment où il faut faire preuve d'optimisme et de réalisme.

J'espère que les négociations seront menées à bonne fin dans les dix jours qui vont suivre et que mon pays va adhérer à la C.E.E. Je suis certain, d'ailleurs, que mes compatriotes vont approuver cette décision. Si 20 % seulement des électeurs britanniques comprennent actuellement la situation, la faute en incombe à moi-même, à Mme Jeger et à M. Stewart qui n'ont pas su expliquer assez clairement les termes et les avantages futurs de l'accord. C'est à nous qu'il appartient de pallier cette lacune avant que notre pays soit appelé à voter pour l'adhésion. Si les conditions proposées sont équitables, nous adhérons au Marché commun et nous souscrivons au Traité de Rome.

Aux autres remarques de Mme Jeger, j'estime plus opportun de répondre devant le parlement britannique que dans cette enceinte.

*Mr. Scott-Hopkins (continued)*

I turn, then, to Mr. Vedovato's report about the control of armaments. The Rapporteur is to be congratulated for producing such an excellent report. It is one of the most important with which we shall be concerned in this session. It deals particularly with the problem of the control of armaments and the Agency for doing it.

I understand perfectly well why in the beginning the Agency was established. I understand the need for it and how our colleagues in France wished to have it set up in order to make sure that Germany did not rearm. I understand, too, why our colleagues in Germany welcomed and accepted it. However, in the context of the 1970s, the situation is quite different. We have moved away from the initial reason why the treaty and the various articles that go with it came to be signed.

Nothing would be easier than for me to make mock of the work of the Agency for the Control of Armaments. That would be the simplest task in the world. After all, one of its jobs is to examine private firms manufacturing arms, chemicals and biological weapons of war. However, because of the non-ratification of the convention by our French colleagues, before the Agency can perform that task, it has to write to the firms concerned asking permission. The correspondence goes on for two or three weeks. Before the Agency eventually is permitted to do any inspection, a private company wishing to break the law can do so easily. The Agency can do nothing about it. It has no check.

Another way in which the work of the Agency can be made to look ridiculous arises when it seeks to verify the levels of armaments. Its main method of doing so is to write to various national governments asking for details of their levels of armaments.

A long document is sent to the various ministries of defence in the form of a questionnaire. When the questionnaire is sent back the answers are annotated. Then, if so desired, spot and sample checks can be carried out, the governments having been notified that this will be done.

My point is a very simple one. This is not an efficient way of spotting a manufacturer. There is no doubt that over the years it has been operating since 1957 the Agency has built up a fund of expertise and knowledge without equal in the

western world, and this must surely be used in the future. However, I very much doubt whether the present way of operating is the right one.

I cannot help but agree with Mr. Vedovato in what he said about the nuclear aspect and the disequilibrium existing there. It is true that most of the nuclear warheads — all the missiles — in my country belong to America. We are tied by treaty with the Americans. The French, not having ratified, are in a different position. They feel quite rightly that there is discrimination in this sphere and that they cannot go along with this, which I can understand.

I believe we must not ridicule the Agency too much. We must try to capitalise on the expertise and knowledge it possesses. There is scope to see how in future we can ensure that this Agency continues to be usefully employed in helping the WEU Assembly and the Council of Ministers. I understand, of course, the need to keep it in being and to make it more effective. The recommendations in almost every report underline the need to make the WEU modified treaty effective. I appeal to our colleagues in France to see whether they can ratify the convention.

Nevertheless, the Chairman of the Defence Committee, Mr. Peel, is at present dealing with the calling of a large conference of experts to deal with the rationalisation of armaments. This point will be dealt with tomorrow in a report by Mr. Rivière. Here we have a body of men with expertise, knowledge, practice and documentation almost without equal and in our work, in trying to bring forward some form of rationalisation of armaments, these are the experts we should use. This should be augmented by the bringing in of experts from outside if it is decided that this is necessary. Surely this Agency — a body of men with this knowledge and ability, and on the spot too in many cases — should be the main arm of the Assembly for the purposes of sponsoring a conference for the rationalisation of armaments.

May I turn briefly to the two amendments to the report? The first part of Amendment No. 2 tabled by Mr. Badini Confalonieri and several of his friends is to leave out the words "and which have largely vitiated its original main purpose". The Committee on Defence, when considering these matters, included those words and, as can be seen, they stand in the preamble to the

*M. Scott-Hopkins (suite)*

Je passe, à présent, au rapport de M. Vedovato sur le contrôle des armements. Il convient de féliciter le rapporteur de cet excellent document. C'est l'un des plus importants que nous ayons à examiner au cours de cette session. Il traite en particulier du problème du contrôle des armements et de l'agence qui en est chargée.

Je comprends fort bien les mobiles qui ont été à l'origine de la création de l'Agence pour le Contrôle des Armements. J'en conçois la nécessité, nos collègues français ayant voulu s'assurer ainsi que l'Allemagne ne réarmerait pas. Je comprends aussi que nos collègues allemands l'aient bien accueillie. Mais, en 1971, la situation est tout à fait différente, car les raisons qui motivaient la signature du traité et de ses divers articles n'existent plus.

Rien ne serait plus facile ni plus simple au monde que de tourner en dérision les travaux de l'Agence. Après tout, une de ses tâches principales consiste à inspecter les entreprises privées qui fabriquent des armements, ainsi que des armes chimiques et biologiques. Cependant, du fait que nos collègues français n'ont pas ratifié la convention, l'Agence doit écrire aux entreprises intéressées pour leur demander l'autorisation de les inspecter. L'échange de correspondance dure deux ou trois semaines. Une société privée peut, fort bien, avant de permettre l'inspection, enfreindre à son gré la loi. L'Agence n'y peut rien. Elle n'a aucun pouvoir de vérification.

On peut également se moquer des activités de l'Agence quand elle s'occupe de contrôler le niveau des armements. Sa principale méthode consiste à écrire aux divers gouvernements pour leur demander des précisions à cet égard.

Elle envoie aux ministres de la défense un long document qui a la forme d'un questionnaire. Au retour de ce dernier, les réponses sont annotées. Si l'on veut, on peut ensuite procéder à des contrôles sur place suivant la formule de l'échantillonnage, après en avoir avisé les gouvernements.

Il est évident que ce n'est pas une méthode efficace pour repérer un fabricant en infraction. Certes, depuis le début de son fonctionnement en 1957, l'Agence a acquis des connaissances et une expérience sans égales dans le monde occi-

dental et il faudra en faire usage à l'avenir. Mais je doute fort que les méthodes qu'elle applique soient satisfaisantes.

Je ne puis que souscrire aux déclarations de M. Vedovato sur l'aspect nucléaire et le déséquilibre dans ce domaine. Il est vrai que la plupart des ogives nucléaires et toutes les fusées qui se trouvent dans mon pays appartiennent aux Etats-Unis. Nous sommes liés aux Américains par un traité. La France n'a pas ratifié la convention et se trouve donc dans une situation différente. Elle estime, à juste titre, qu'il y a dans ce domaine une discrimination qu'elle ne peut accepter.

Je pense que nous ne devons pas ridiculiser à l'excès l'Agence, mais essayer de tirer parti de son expérience et de ses connaissances. Nous pourrions fort bien examiner la manière dont elle pourrait utilement être mise à contribution à l'avenir pour aider l'Assemblée et le Conseil des Ministres de l'U.E.O. Je suis naturellement tout à fait acquis à l'idée d'en assurer le maintien et d'en accroître l'efficacité. Les recommandations de la quasi-totalité des rapports soulignent la nécessité de rendre plus efficace le Traité de Bruxelles modifié. C'est pourquoi je demande à nos collègues français d'examiner la possibilité de ratifier la convention.

Cependant, le président de la Commission de défense, M. Peel, s'occupe en ce moment de convoquer une grande conférence d'experts qui sera chargée de la rationalisation des armements. Ce point sera examiné demain à l'occasion du rapport de M. Rivière. Nous disposons ici d'un groupe de spécialistes dont l'expérience, les connaissances et la documentation sont presque inégalables. C'est à eux que nous devrions nous adresser pour essayer de réaliser une certaine rationalisation des armements. Nous pourrions, si nous le jugeons nécessaire, leur adjoindre des experts extérieurs. C'est à cette agence dotée d'hommes compétents, très au fait de ces questions, et qui se trouvent fréquemment sur place, que l'Assemblée devrait sans aucun doute faire appel pour patronner une conférence sur la rationalisation des armements.

Puis-je passer à présent brièvement aux deux amendements présentés au rapport ? La première partie de l'amendement n° 2, déposé par M. Badini Confalonieri et plusieurs de ses collègues, tend à supprimer les mots : « et qui ont en grande partie dénaturé l'objectif principal qui lui avait été fixé ». Lorsqu'elle a examiné ces questions, la Commission de défense a décidé

*Mr. Scott-Hopkins (continued)*

draft recommendation. In paragraph 2 of the preamble to the draft recommendation it is stated that the work of the Agency has been largely vitiated because of the various matters about which I have been talking basically flowing from the non-ratification of the convention and the articles. It is in my view a pity to leave these words out. I understand how those in the Agency who have over the years worked faithfully feel a little sad that we are appearing to criticise their work. The Defence Committee, however, are not criticising their work but merely regretting that circumstances have made their work largely useless in the vital spheres clearly underlined in the explanatory memorandum. I therefore hope when it comes to the vote that part of the amendment will be rejected.

The second part of Amendment No. 2 concerns paragraph 3 of the main recommendation and the holding of a meeting with the Committee on Defence Questions and Armaments. The words at present in the paragraph are "to reassess the future rôle of the Agency". It is desired to change those words to "for an exchange of views on the activities of the Agency". This in my view would be a waste of time. Mr. President, you have heard — and I have a feeling the Assembly agree with this — that some of the joint meetings with the Council of Ministers are not perhaps of the most useful kind. They also cost a lot of money. If we are merely to have an exchange of views on the activities of the Agency between the Assembly and the Council of Ministers I for one want no part of it. This money will be wasted. Indeed, we are at present in difficulties over finance. If the words at present included in paragraph 3 of the draft recommendation are unacceptable, then I would suggest an amendment to delete the paragraph completely and forget about holding a joint meeting with the Council of Ministers to talk about the future of the Agency.

Amendment No. 1 tabled by Mr. Vedovato is purely a drafting amendment with which I am in entire agreement.

I hope the Assembly will realise exactly what they are dealing with in the report and the importance of the work which could be done and

is not being done now. None of us here in this chamber underestimates the dangers existing in nuclear, chemical and biological warfare. We have a ready-made Agency at our fingertips which was intended to examine, control and report about the level not only of those three deadly methods of war but also of armaments of the ordinary conventional type. Its work is not being satisfactorily carried out but through no fault of its own. We here with the Council of Ministers and through our national governments can put this right if we have a mind so to do. For some extraordinary reason we have not had a mind so to do over past years.

This brings out the enormous amount of work to be done and that should be done, the great amount of expertise that exists and the stupidity and folly that we are responsible for in not ensuring that the work is done.

I hope that the Assembly will take carefully to heart what the report says between the lines. The future of this Agency as a useful organisation is in our hands. Let us use it properly. If we do, we can help in the future security of Western Europe and further the vital ends of rationalisation, with the countries of Western Europe working together in defence and armament policies. Let us ensure that we so do. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Scott-Hopkins, in the course of your statement, you asked that paragraph 3 of the draft recommendation be deleted; this implies a vote by division. Are we in agreement on that?

Mr. SCOTT-HOPKINS (*United Kingdom*) (Translation). — Yes, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Abens.

Mr. ABENS (*Luxembourg*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, my compatriot Mr. Elvinger has had to leave urgently for Luxembourg and he has asked me to make, on his behalf, some remarks concerning the report presented by Mr. Valleix.

At the last session, Mr. Paul Elvinger had occasion to defend before this Assembly a draft report on political decision-making and advanced technology, and he placed the decision of Britain and of the three other applicants for member-

*M. Scott-Hopkins (suite)*

d'inclure ce membre de phrase dans le préambule du projet de recommandation. Le paragraphe 2 du préambule constate que l'œuvre accomplie par l'Agence a été en grande partie dénaturée en raison des diverses circonstances que j'ai mentionnées et qui découlent essentiellement de la non-ratification de la convention et de ses articles. Je trouve qu'il serait regrettable de supprimer ce passage. Je comprends que tous les membres de l'Agence qui y ont consacré des années de fidèle labeur éprouvent une certaine tristesse à la pensée que nous semblons critiquer leurs travaux. Or, la Commission de défense ne se livre à aucune critique : elle se borne à déplorer que les circonstances aient rendu leurs travaux en grande partie inutiles dans les domaines vitaux explicitement mentionnés dans l'exposé des motifs. J'espère, par conséquent, que cette partie de l'amendement sera rejetée lors du vote.

La deuxième partie de l'amendement n° 2 concerne le paragraphe 3 du dispositif et la convocation d'une réunion avec la Commission des Questions de Défense et des Armements. Le libellé actuel du paragraphe est le suivant : « en vue d'examiner le rôle futur de l'Agence ». L'amendement tend à le remplacer par les mots : « pour un échange de vues sur les activités de l'Agence ». A mon avis, ce serait une perte de temps. Vous avez entendu dire, M. le Président — et j'ai l'impression que l'Assemblée est de cet avis — que certaines des réunions communes avec le Conseil des Ministres ne sont peut-être pas particulièrement utiles. Elles entraînent aussi des dépenses. Si l'Assemblée et le Conseil des Ministres doivent se borner à un échange de vues sur les activités de l'Agence, je ne veux pas y participer. Ce serait dépenser de l'argent en pure perte, alors que nous avons déjà des difficultés financières. Si le libellé actuel du paragraphe 3 du projet de recommandation n'est pas acceptable, je suggère que l'on adopte un amendement destiné à le supprimer complètement et qu'il ne soit plus question de tenir une réunion commune avec le Conseil des Ministres pour s'entretenir de l'avenir de l'Agence.

L'amendement n° 1 déposé par M. Vedovato est un amendement de pure forme avec lequel je suis entièrement d'accord.

J'espère que l'Assemblée est pleinement consciente de la portée de ce rapport et de l'importance du travail qui n'est pas accompli alors

qu'il pourrait l'être. Personne, dans cette enceinte, ne sous-estime les dangers d'une guerre nucléaire, chimique et biologique. Nous avons à notre disposition immédiate une agence qui était destinée à examiner, à inspecter et à faire rapport au sujet du niveau non seulement des armes utilisées dans ces trois méthodes de guerre mortelles, mais également des armements classiques. Ce n'est pas de sa faute si elle ne s'acquitte pas de ses travaux d'une manière satisfaisante. Si nous le voulions, nous pourrions y remédier au sein de notre Conseil des Ministres et de nos gouvernements nationaux. Pour des raisons inexplicables, nous ne nous y sommes pas décidés dans le passé.

Tout cela met en relief l'immense somme de travail à effectuer, toute l'expérience et les connaissances dont nous disposons, ainsi que la stupidité et la folie dont nous faisons preuve en négligeant de faire le nécessaire pour que le travail s'exécute.

J'espère que l'Assemblée va prendre à cœur ce qui est dit en filigrane dans le rapport. L'avenir de l'Agence est entre nos mains. C'est à nous qu'il appartient d'en faire un organisme utile et de nous en servir correctement. Ce faisant, nous pourrions favoriser la sécurité future de l'Europe occidentale et nous rapprocher du grand objectif qu'est la rationalisation dans tous les pays d'Europe occidentale associés à la politique de défense et d'armement. Efforçons-nous d'y veiller. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — M. Scott-Hopkins, vous avez demandé au cours de votre exposé que le paragraphe 3 de la recommandation soit abandonné, ce qui implique un vote par division. Nous sommes bien d'accord ?

M. SCOTT-HOPKINS (*Royaume-Uni*). — Oui, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Abens.

M. ABENS (*Luxembourg*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, mon compatriote M. Elvinger a dû repartir d'urgence pour le Luxembourg et il m'a chargé de présenter en son nom quelques observations concernant le rapport de M. Valleix.

Pendant la dernière session, M. Paul Elvinger a pu défendre devant cette haute assemblée un projet de rapport sur les décisions politiques et les techniques de pointe, et il a placé la décision de la Grande-Bretagne et des trois autres pays

*Mr. Abens (continued)*

ship of the Common Market in the forefront of the political problems to be solved.

It may now be supposed that there will no longer be any major delay with regard to this accession, and it may be hoped that the Community itself will be not weakened but strengthened as a result. It is very likely that the problem will be solved this year and that the prospects of scientific and technical co-operation will be increasingly promising.

Mr. Elvinger is convinced that, for a Community industrial policy, co-operation in four fields is necessary. In his view, the first step must be to accept the rule according to which no national decision on important projects will be taken without the prior opinion of the Commission of the Communities, whose task it is to promote industrial progress and technical development in Europe.

Mr. Elvinger pays tribute to the courage of our colleague Mr. Valleix, in his remarks on the prospects for scientific co-operation and technical and scientific development, when he quoted as an example the lack of consultation for important national infrastructure work in the field of transport, in particular the project of constructing a Channel tunnel. Despite the decision taken by the Council of the Communities on 28th February 1966 on a procedure of consultation, there had been no discussion concerning this tunnel project.

The second requirement for co-operation in the field of scientific and technical research is the establishment of a Community research policy in the nuclear and non-nuclear sectors. The Commission in Brussels has already submitted a programme, but the Council of Ministers is still hesitating to act upon the recommendations of the Commission.

The third and fourth requirements are the co-ordination of governmental procurement policies in the European States and the abandonment of the notion of fair return. In his report, Mr. Valleix is specially concerned with European co-operation in the aircraft field. In this field, there is still a possibility open to Europe of establishing a policy for the production of both military and civil aircraft.

The need for co-operation between the aerospace industries of member countries is recognised by governments but not yet by industrialists. There is always the question of control of an advanced technique, without which the profitability of such programmes is threatened.

During the Committee's visit to Bordeaux, the representative of Mr. Marcel Dassault stated that he was opposed to international co-operation, because the multiplicity of prototypes and the number of assembly lines needed result in a 25 to 30 % increase in development and production costs, by comparison with those of projects carried out by a single constructor.

Where the question of which country is to be the prime contractor is concerned, all kinds of considerations come into play, especially the consideration of prestige, which is a hindrance to the acceptance of interdependence in the Common Market and to the gaining of a substantial footing in the markets of non-member countries. The Community's aerospace industry, for example, which represents more than 10 % of the world market, supplies only 3.8 % of the aircraft in service in the world. The low level of sales in this industry is mainly due to the fact that it covers only 15.2 % of its own needs. There are two reasons for this: it does not cover any of its long-distance aircraft requirements, and covers only 37 % of its medium-distance aircraft requirements.

The aerospace industry needs the world market in order to ensure the profitability of its expenditure on research and development. This means production runs of 250 to 300 of each type of aircraft. A share of production will necessarily be absorbed by the markets of countries outside the Community, but a minimum of initial sales within the Common Market is called for.

All governments, as well as airline companies, must begin to realise that European-built aircraft should be promoted, and that, in any case, the purchase of aircraft built within the Community should not be rejected. We have to realise that member States and the industrialists in our countries must break down the obstacles to the development of the aircraft industry: low profitability of research and development, inadequate production runs, need for a certain level of profitability to allow of the launching of new programmes without State assistance.

To succeed in this field, it is above all necessary that the French and British Governments

*M. Abens (suite)*

candidats au Marché commun au premier rang des problèmes politiques à résoudre.

On peut admettre, à présent, que cette adhésion ne subira plus de retard majeur et on peut espérer que la Communauté elle-même n'en sortira pas affaiblie, mais renforcée. Il est très probable que ce problème sera résolu cette année et que les perspectives d'une coopération scientifique et technique sont de plus en plus favorables.

M. Elvinger est convaincu que, pour une politique industrielle communautaire, une coopération dans quatre domaines est nécessaire. Il faut, d'après lui, accepter d'abord la règle selon laquelle aucune décision nationale concernant des projets importants ne sera prise sans l'avis préalable de la Commission des Communautés chargée de promouvoir le progrès industriel et le développement des techniques en Europe.

M. Elvinger rend hommage au courage de notre collègue M. Valleix, dans ses perspectives de coopération scientifique et de développement technique et scientifique, lorsqu'il cite comme exemple le manque de consultation concernant les projets nationaux importants d'infrastructure dans le domaine des transports, notamment le projet de construction du tunnel sous la Manche. Malgré la décision du Conseil des Communautés du 28 février 1966 sur une procédure de consultation, aucune discussion n'a eu lieu concernant ce projet de tunnel.

La deuxième exigence pour une coopération dans le domaine de la recherche scientifique et technique est la mise sur pied d'une politique communautaire de recherche dans les domaines nucléaire et non nucléaire. La Commission de Bruxelles a déjà présenté un programme, mais le Conseil des Ministres hésite encore à suivre les recommandations de la Commission.

La troisième et la quatrième exigences sont la coordination des politiques d'achat des pouvoirs publics des Etats européens et la renonciation à la règle du « juste retour ». Dans son rapport, M. Valleix s'est surtout penché sur la collaboration européenne dans le domaine de l'aéronautique. Dans ce domaine, il y a encore une possibilité pour l'Europe de mettre sur pied une politique de fabrication aéronautique européenne, tant dans le domaine militaire que dans le domaine civil.

La nécessité d'une coopération entre les industries aérospatiales des pays membres est reconnue par les gouvernements, mais pas encore par les industriels. Il y a toujours la question de la maîtrise de la technique unique sans laquelle la rentabilité des programmes est menacée.

Pendant la visite de la commission à Bordeaux, le représentant de M. Marcel Dassault s'est posé en adversaire de la coopération internationale, car la multiplicité des prototypes et le nombre des chaînes de montage accroissent de 25 à 30 % les coûts de développement et de production par rapport à ceux des travaux menés par un seul constructeur.

En ce qui concerne la maîtrise d'œuvre, toutes sortes de considérations jouent, surtout celle du prestige qui empêche l'acceptation de l'interdépendance dans le Marché commun et une pénétration importante sur les marchés des pays tiers. L'industrie aérospatiale de la Communauté, par exemple, qui représente plus de 10 % du marché mondial, ne fournit que 3,8 % du matériel en service dans le monde. La faiblesse des ventes de cette industrie est due essentiellement au fait qu'elle ne couvre que 15,2 % de ses besoins propres, cela pour deux raisons, à savoir qu'elle ne couvre aucun de ses besoins en long-courriers et seulement 37 % de ses besoins en avions moyen-courriers.

L'industrie aérospatiale a besoin du marché mondial pour assurer la rentabilité de ses dépenses de recherche et de développement, ce qui veut dire qu'il faut des séries de 250 à 300 appareils. Une partie de la production va nécessairement être écoulee sur le marché des pays tiers, mais cela implique un minimum de premières ventes à l'intérieur du Marché commun.

Tous les gouvernements ainsi que les compagnies des lignes aériennes doivent commencer à comprendre qu'il faut favoriser les avions européens et, en tout cas, ne pas écarter l'achat de produits communautaires. Il faut bien se rendre compte que les Etats membres ainsi que les industriels de nos pays doivent briser le cercle des obstacles au développement de l'industrie aéronautique : faible rentabilité de la recherche et du développement, insuffisance des séries, nécessité d'une certaine rentabilité pour lancer de nouveaux programmes sans aide étatique.

Pour réussir dans ce domaine, il faut surtout que les gouvernements français et britannique



*Mr. Abens (continued)*

and their aircraft industries get along together and work for a closer mutual understanding.

Mr. Elvinger considers the preamble of the recommendation so important that he wonders whether the Rapporteur would agree to adding a third operative paragraph requesting the Council to state its opinion on the recommendations as a whole.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Rinderspacher.

Mr. RINDERSPACHER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the report submitted by Mr. Valleix on the prospects of scientific and technical co-operation in Europe is, undoubtedly, an interesting and valuable one; unfortunately, it is, in its general tone, not a very optimistic one. However, it reflects the situation as it exists.

Many discussions, one might even say too many, have been held on this subject by the Six, in OECD, in the Council of Europe and elsewhere. When I said too many discussions, I meant relative to the few concrete results achieved. Why is this? Were the discussions not deep enough? Was there a lack of expertise or goodwill, or was there a lack of enthusiasm or readiness for such co-operation? Surely not!

The reason for this lack of practical success lies far more with the existence of blocs of national sovereignty. The bureaucrats in the various countries are unwilling to surrender any of their decision-taking powers to international organisations.

The Hague summit conference in December 1969 generated a number of highly encouraging impulses. The governments decided then that the Community of the Six should be given greater authority to co-ordinate and promote technological research and development.

Unfortunately it has to be admitted that so far the results of that promising decision have been meagre indeed. It seems to me that this is because whenever the national civil servants are preparing a conference for their Ministers at which Community programmes will be discussed

they usually do so in such detailed and specific terms that in the conference the Minister has hardly any room for manoeuvre. I think that such detailed preparations should be made in Brussels, where the European side of things is not so overshadowed by national considerations. The lack of willingness on the part of the national bureaucracies to allow the Brussels Commission greater scope is partly due to the disappointing results achieved by Euratom. Since 1965, the Council of Ministers has not taken any decisions on Euratom's nuclear programmes which could be of any real help to European integration in this field. Whenever governments have proposed projects for Euratom they have often done so in the hope of furthering national objectives with the aid of Community resources.

At the time when Euratom was set up, the industrial and financial background and the climate of competition in the various branches of European industry were underestimated. In other fields, too — for example in data processing, oceanography, space exploration, protection of the environment, no decisions have so far been taken on long-term European programmes. Even the most important political question for the further development of the European Communities has not been taken, as we all know, Britain has not yet joined the Common Market. In saying this I am not overlooking the promising developments which are beginning to take shape and have been mentioned several times during our meetings.

I do agree with Mr. Valleix when he says that the chances for a scientifically and technologically advanced Europe will be greatly improved if the United Kingdom joins the Common Market.

Even now useful work could be done in the field of aircraft design. After all, French and British aircraft manufacturers already have to compete with American industry today. Unless the British and French aircraft industries link up with their Italian, Dutch and German counterparts and establish permanent co-operation within the next ten years, they will succumb to the American giants one by one and will not be able to survive; for as we all know the cost

*M. Abens (suite)*

ainsi que leurs industries aéronautiques s'entendent bien et amorcent une entente plus étroite.

M. Elvinger trouve les considérants de la recommandation tellement importants qu'il se demande si le rapporteur n'accepterait pas d'ajouter au dispositif un troisième paragraphe pour demander au Conseil de faire connaître son opinion sur l'ensemble de la recommandation.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Rinderspacher.

M. RINDERSPACHER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, le rapport de notre collègue, M. Valleix, sur la coopération scientifique et technique en Europe, est sans conteste un document intéressant et précieux. Malheureusement, il n'est pas de nature à nous donner de très grandes espérances. Mais cela correspond bien à la situation telle qu'elle existe.

Beaucoup de discussions, on pourrait même dire trop de discussions, se sont déroulées sur ce thème au sein de la Communauté des Six, de l'O.C.D.E., du Conseil de l'Europe et d'autres organismes. Quand je dis trop de discussions, je pense aux résultats concrets, qui sont maigres. Pourquoi sommes-nous obligés de faire cette constatation ? Les discussions n'ont-elles pas été assez substantielles, la compétence ou la bonne volonté ont-elles manqué, l'enthousiasme ou le dynamisme pour cette coopération ont-ils fait défaut ? Sûrement pas !

Les raisons de cette insuffisance de résultats concrets doivent être cherchées plutôt dans l'existence de blocs de souveraineté nationaux. Les bureaucraties nationales se refusent à déléguer leurs pouvoirs de décision à des organisations internationales.

La conférence au sommet de La Haye, de décembre 1969, avait suscité des impulsions très encourageantes. Les gouvernements décidèrent à l'époque que la Communauté des Six devait recevoir des pouvoirs plus larges pour coordonner et faire progresser la recherche et le développement dans le domaine de la technologie.

Il faut malheureusement constater que jusqu'à présent les résultats de cette décision si prometteuse sont bien maigres. Pourquoi ? Cela est dû, me semble-t-il, au fait que lorsque les bureaucraties nationales préparent pour leurs ministres une conférence où l'on discutera de programmes

communautaires, elle le font, la plupart du temps, d'une manière si minutieuse et si détaillée, que lors de la conférence elle-même, il reste à peine une marge de négociation. Ces préparatifs détaillés devraient, je pense, avoir lieu à Bruxelles où les conceptions européennes sont moins exposées aux interférences des égoïsmes nationaux. C'est également aux résultats décevants de l'Euratom qu'il faut attribuer le manque de volonté des bureaucraties nationales d'accorder des possibilités plus grandes à la Commission de Bruxelles. Depuis 1965, le Conseil des Ministres n'a plus pris pour l'Euratom de décisions sur des programmes atomiques susceptibles d'avoir une importance réelle pour l'unification de l'Europe dans ce domaine. Et lorsque les gouvernements proposaient enfin des projets concernant l'Euratom, c'était souvent dans l'espoir de réaliser des objectifs nationaux à l'aide des moyens communautaires.

Lors de la création de l'Euratom, on a certainement sous-estimé les données industrielles et financières, ainsi que la concurrence qui existe, en fait, dans les différentes industries européennes. Dans d'autres domaines également, par exemple l'informatique, la recherche océanographique, l'espace et la protection de l'environnement, aucune décision n'a été prise jusqu'à présent sur des programmes européens à long terme. De même, comme nous le savons tous, la question politique la plus importante pour le développement ultérieur des Communautés européennes n'a pas été tranchée. L'adhésion du Royaume-Uni au Marché commun n'a pas été réalisée jusqu'à présent. Ce disant, je ne néglige pas l'évolution prometteuse qui se dessine à cet égard et qui a déjà été évoquée à diverses reprises au cours de nos débats.

Je suis pleinement d'accord avec M. Valleix lorsqu'il dit que les chances de voir se créer une Europe scientifique et technologique seront bien améliorées par l'entrée du Royaume-Uni dans le Marché commun.

Dès maintenant, on pourrait faire du travail utile dans le domaine de l'aéronautique. En effet, les constructeurs d'avions de France et de Grande-Bretagne doivent, dès à présent, concurrencer l'industrie américaine. Si, dans les dix années à venir, ces industries ne s'associent pas avec les industries italienne, néerlandaise et allemande en vue d'une coopération permanente, elles seront individuellement battues par le géant américain et elles ne survivront pas, car les

*Mr. Rinderspacher (continued)*

of developing aircraft is already so high that only production runs of 250-300 aircraft are economically feasible. Such numbers can be achieved only if there is access to a world market. No national production can individually achieve this against American competition. I feel this point is so important that I would like to ask Mr. Valleix whether he would be prepared to include this particular field in the recommendation he is putting forward.

I would propose that the words "as in the aeronautical field" be added at the end of paragraph 1 of his recommendation. I think this addition would make the recommendation more specific on this point, because Mr. Valleix refers to aviation only on page 9 of his explanatory memorandum.

Otherwise I fully agree with the recommendation, and I ask the Assembly to vote for it. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Pecoraro.

Mr. PECORARO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I have had the honour to discuss the question under consideration (that of scientific and technological co-operation in Europe) as Rapporteur at the Council of Europe. And although I am not a specialist, the experience I have had and the discussions in which I have taken part make it incumbent on me to, or at any rate indicate that I should say a few words on this subject to the WEU Assembly.

I would like to dwell briefly on three specific points which were partly covered in my colleague Mr. Valleix's report, and which, I think, could be inserted in that report.

The first point is that of overlapping and duplication in the planning and execution of scientific and industrial projects in the various countries of Europe. The second concerns the problem of a fair return. The third point is the problem of the development of the relations between scientific and technological progress and the problems of the environment.

As regards the first point, this is an old problem which has already been discussed repeatedly but not solved, partly because it is difficult to find a solution, since overlapping is often unavoidable with the present form of relations between modern States. Such overlapping occurs at two different levels: within individual countries or even individual firms both in science, technology and industry, which are either State-run or to some extent State controlled; and within private industries. It also occurs in multi-national bodies such as WEU, the Council of Europe, the EEC, NATO, the OECD and UNESCO, where we have often heard the same points discussed. In addition, there are many bodies and agencies actively engaged in these matters both in a general way and in regard to certain specific areas.

There are in both cases manifestations of individualism, competitiveness and complete lack of co-operation, which seriously exacerbate the dispersal of effort, to the detriment of a cohesive, consistent policy for identifying problems, establishing priorities and achieving results valid for all. This situation also has the grave disadvantage of making it impossible to negotiate on an equal footing with the United States or the Soviet Union, which is desirable not for competitive reasons, but with a view to planning and dividing scientific and technological activities not merely as between the various European countries, but also as between the major regions, of which Europe should be one. In this respect we are confident that Britain's entry will have a catalysing effect, and facilitate the integration of subsequent operational activities.

The second problem, as we have said, is that of a fair return. This means that every country investing money in the problems of research, technology, science and industry at the international level wishes to obtain something to its own advantage, to the advantage of its workers and of its economic development. The results achieved should not dissolve into a general pool and so be scattered, but should redound to the advantage of the citizens of individual countries. It is essential to make a clear, practical statement on this subject. Much as we appreciate the good intentions and sensible proposals of the Rapporteur, with which we, to a large extent, agree, it would be an illusion to think that either States or governments are disposed to renounce

*M. Rinderspacher (suite)*

frais de construction sont déjà, nous le savons tous, si élevés que seule la production de grandes séries de 250 à 300 avions est rentable. Ces chiffres ne peuvent être atteints que si l'on dispose de débouchés sur le marché mondial. Aucune production nationale ne peut entrer individuellement en compétition avec les Américains. Ce point me paraît si important que je voudrais demander à M. Valleix s'il n'est pas disposé à en tirer la conclusion qui s'impose, et à mentionner spécialement ce domaine dans son projet de recommandation.

Je proposerais d'ajouter à la fin du paragraphe 1 du texte français de son projet de recommandation, les mots : « comme c'est le cas dans l'aéronautique ». Je crois que cela rend la recommandation plus précise à cet endroit, car M. Valleix ne mentionne l'aéronautique qu'à la page 9 de son exposé des motifs.

Pour le reste, je suis tout à fait d'accord avec le texte de la recommandation, et je vous prie, Mesdames, Messieurs, de l'approuver également. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Pecoraro.

M. PECORARO (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, mes chers collègues, j'ai déjà eu l'honneur d'étudier la question de la coopération scientifique et technique en Europe en tant que rapporteur au Conseil de l'Europe. Il me semble, sans être un spécialiste en la matière, que l'expérience que j'ai acquise et les débats auxquels j'ai participé m'obligent, ou du moins m'autorisent, à évoquer brièvement ces questions devant l'Assemblée de l'U.E.O.

Je relèverai trois points qui sont partiellement traités dans le rapport de M. Valleix et qui, par ailleurs, pourraient venir compléter ce même rapport.

Il s'agit, en premier lieu, des chevauchements et des doubles emplois qui se produisent au stade de l'élaboration et de l'exécution des projets scientifiques et industriels dans tous les pays d'Europe ; en deuxième lieu, du « juste retour » et, en troisième lieu, de l'évolution des rapports entre le développement scientifique et technique et les problèmes relatifs à l'environnement.

Le premier point pose, depuis longtemps déjà, un problème qui a fait couler beaucoup d'encre, mais qui n'a pas été résolu, en partie parce que la solution est difficile à trouver, les chevauchements étant à peu près inévitables vu la nature des rapports entre les Etats modernes. Ils se produisent à deux échelons : à l'échelon du pays ou même de l'entreprise, dans le domaine de la science, de la technique et de l'industrie — tant dans les entreprises et organismes publics ou sous contrôle de l'Etat que dans le secteur privé — et à l'échelon des organismes de caractère plurinational comme l'U.E.O., le Conseil de l'Europe, la C.E.E., l'O.T.A.N., l'O.C.D.E., l'UNESCO où ces sujets sont souvent évoqués, sans compter les nombreux organismes et institutions qui s'occupent activement soit de certains aspects, soit de l'ensemble de ces questions.

Dans l'un et l'autre cas, il en résulte des manifestations d'individualisme, un esprit de concurrence et un manque absolu de collaboration qui ne font qu'aggraver la dispersion des efforts aux dépens d'une politique logique et cohérente qui permettrait de cerner les problèmes, de déterminer les priorités et d'aboutir à des résultats utiles pour tous. Cette situation a également le grave inconvénient de nous empêcher de traiter d'égal à égal avec les Etats-Unis et l'Union Soviétique, ce qui serait souhaitable, non pour leur faire concurrence mais pour planifier le travail scientifique et technique et le répartir non seulement entre les nations européennes, mais aussi entre les grandes régions, dont l'Europe. Nous sommes sûrs que, dans ce contexte, l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun servira de catalyseur et facilitera l'intégration des futures activités opérationnelles.

Le second problème, je l'ai dit, est celui du « juste retour » en vertu duquel tout pays qui participe au financement international de la recherche, de la technique, de la science et de l'industrie souhaite tirer de cette participation un profit pour lui, pour ses travailleurs, pour son développement économique. Les résultats obtenus ne doivent pas être confondus en une masse où ils se dilueraient et s'éparpilleraient sans apporter d'avantages concrets aux ressortissants des pays intéressés. Disons-le haut et net. Nous apprécions les bonnes intentions du rapporteur et ses propositions, certes très sensées — que nous appuyons dans une large mesure — mais il est illusoire de penser que les Etats ou les gouvernements seraient prêts à renoncer au cri-

*Mr. Pecoraro (continued)*

the criterion of fair return and to work for the general advantage. Governments and the parliaments of which they are the executive committees, to use the words of a brilliant constitutional expert, are bound by public opinion, by the working class, i.e. the intellectual and manual workers, and financial considerations, i.e. the interests and financial commitments of their respective countries. It is possible to take a broad and long-term view, and advocate the existence of an international authority with sufficient autonomy — which implies a lesser degree of autonomy, decision-making power and direct commitment and control for individual countries — but it may be surmised that governments will find it extremely difficult to relinquish their independence, especially as this is conditioned by their institutions and, as I said, by the state of public opinion.

Must we therefore abandon the attempt to overcome this obstacle, which is the outcome of the difficulties experienced by the member countries of the EEC in regularising this situation, and their reluctance to do so? We are obviously, as I said, in agreement with some of the suggestions made by the Rapporteur; but I would like to add that an attempt should be made at some sort of international division of labour. Those tasks of science and technology which might well be carried out at the international level have already been fairly carefully defined. This applies to space questions, questions of nuclear energy, information science, oceanography, questions of transport and in particular of air transport. This list is of course merely indicative, not definitive. We might perhaps proceed on the lines of what has been done by NATO in this sphere, and allocate certain sectors of activity, in preference to certain countries. Thus for example, information science might be allocated to England, nuclear energy to France, and so on: not so that these countries would be the only ones to work on certain problems, but simply that they would be the main ones, the ones primarily responsible, without prejudice to the scientific and technical contributions which might be made by other countries. The country designated would be responsible for co-ordinating activities in that particular field.

This might provide a means of dividing out the work and distributing tasks and obtaining practical results.

The third point with which I wish to deal is the problem of pollution. I deliberately refrained from mentioning this amongst the other problems relating to the international atmosphere; that does not mean that it is not a problem in which we are not interested. On the contrary, I proceeded thus in order to emphasise particularly that this problem should receive our very special attention. I would like, in this connection, to mention two particular aspects of the problem of pollution: firstly, that it is largely a result of our consumer civilisation, exacerbated by the increasingly frantic race between new and urgent needs and the production of the special technical machinery for satisfying them; the second is that it is science itself which has run amok, and which is aggravating the problem of pollution; and science must, if it is not to share the fate of the sorcerer's apprentice, itself discover the scientific and technological instruments requisite for overcoming and controlling pollution, preserving the equilibrium of nature and eliminating the existing or potential *décalage*, present and future, between man on the one hand and nature and the environment on the other.

I say this not with a view to making a general proposal designed to promote international action in this matter, but in order to point out the extreme urgency of the problem, and emphasise that it cannot be left to the initiative of individual governments, laudable and necessary though this may be, but must be solved at the international level. The European countries which are members of WEU cannot refuse to give guidance in the matter. It is essential, in the scientific field, to pass beyond the stage of the Common Market as an exchange zone, even in an integrated economy; it behoves us to establish a meeting point, a centre for technical and economic collaboration, going even beyond the letter and entering into the spirit of the Treaty of Rome, which established the machinery for running the Common Market, and provides for the creation and operation of regional and European structures as opposed to national ones, able to stand competition with and match the scale of similar bodies in the super powers — the United States and the Soviet Union in particular. Our purpose in doing so is not to arouse or intensify competition, but to collaborate with the great powers in the pursuit of peace and the welfare of mankind. (*Applause*)

*(Mr. Mart, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Housiaux)*

*M. Pecoraro (suite)*

tère du « juste retour » pour ne penser qu'à l'intérêt général. Les gouvernements, et les parlements dont ces gouvernements ne sont que les comités exécutifs — comme le disait un brillant exégète du droit constitutionnel — doivent tenir compte de l'opinion publique, des travailleurs intellectuels et manuels et des problèmes de financement, c'est-à-dire des intérêts et des dispositions financières du pays. On peut avoir les idées larges et voir loin, et être partisan de mettre en place une autorité internationale dotée d'une autonomie suffisante — ce qui entraînerait une diminution de l'autonomie, des pouvoirs de décision, des possibilités d'engagement et de contrôle direct de chaque pays — mais on doit bien se douter que les gouvernements éprouvent de grandes difficultés à renoncer à leur indépendance d'ailleurs défendue, comme je le disais, par leurs institutions et leur opinion publique.

Devons-nous donc renoncer à surmonter cet obstacle comme semblent l'indiquer les difficultés éprouvées par les pays membres de la C.E.E. et leur répugnance à régler cette question ? Certes, le rapporteur nous fait quelques propositions acceptables. Mais nous devrions, il me semble, nous efforcer d'établir en quelque sorte une division internationale du travail. On a déjà déterminé assez nettement les domaines de la science et de la technique où des activités peuvent être entreprises sur le plan international. Ce sont les domaines de l'espace, de l'énergie nucléaire, de l'informatique, de l'océanographie et des transports, notamment des transports aériens. Il s'agit évidemment d'une liste indicative qui n'a rien de définitif. On pourrait peut-être suivre l'exemple de l'O.T.A.N. en la matière et confier de préférence un secteur déterminé à chaque pays. On pourrait, par exemple, confier l'informatique à l'Angleterre, l'énergie nucléaire à la France et ainsi de suite, ce qui ne signifierait pas que ces pays seraient les seuls à s'occuper de telle ou telle question, mais qu'ils seraient les meneurs de jeu, les principaux responsables, sans préjudice de l'apport scientifique et technique éventuel des autres pays, étant bien entendu que le pays choisi se chargerait de coordonner les activités de leur domaine.

Ce pourrait être le moyen d'aboutir à une division pratique du travail, à une répartition des tâches et à des résultats concrets.

La troisième question que je voudrais évoquer est celle de la pollution. Si je ne l'ai pas citée parmi les problèmes qui se posent dans le cadre international, c'est afin de bien montrer que cette question mérite toute notre attention et non parce qu'elle ne nous intéresse pas. Je voudrais, à ce propos, évoquer deux aspects distincts du problème de la pollution et rappeler, tout d'abord, que la pollution est, pour une bonne part, une des conséquences de notre société de consommation poussée par une course frénétique entre des besoins toujours nouveaux, toujours urgents, et la production des moyens techniques permettant de les satisfaire ; ensuite, que c'est à la science elle-même, qui s'est emballée et aggravé la situation, qu'il appartient, si elle ne veut pas jouer les apprentis sorciers, de trouver les moyens scientifiques et techniques nécessaires pour lutter contre la pollution, préserver l'équilibre de la nature et résorber tout décalage, existant ou à venir, entre l'homme d'une part, la nature et le milieu d'autre part.

Il n'est pas dans mes intentions, toutefois, de faire une proposition de caractère général visant à promouvoir une action internationale dans ce domaine. J'ai simplement voulu signaler l'extrême urgence du problème et souligner que l'action des gouvernements, aussi louable et nécessaire soit-elle, ne suffit pas, mais que la solution du problème doit être recherchée à l'échelon international. Les pays européens membres de l'U.E.O. ne peuvent pas refuser de donner l'exemple en la matière. Dans le domaine scientifique, le Marché commun ne saurait rester une simple zone d'échange, même au niveau d'une économie intégrée ; il doit devenir un lieu de rencontre, de collaboration économique et technique, dépasser la lettre pour atteindre l'esprit du Traité de Rome. Ce traité a créé les rouages du Marché commun et il permet aussi d'établir et d'utiliser des structures régionales, des structures européennes, techniquement et économiquement capables, à l'inverse des structures nationales, d'affronter la concurrence des superpuissances, en particulier des Etats-Unis et de l'Union Soviétique, et d'aligner face à celles-ci des organismes d'importance comparable. Et, si nous y parvenions, il ne s'agirait nullement, dans notre esprit, de susciter ou d'intensifier la concurrence, mais de collaborer avec les grandes puissances, dans l'intérêt de la paix et du bien-être de l'humanité. (*Applaudissements*)

(*M. Mart, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Housiaux au fauteuil présidentiel*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Draeger.

Mr. DRAEGER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I shall confine myself to speaking only about Document 536, the report submitted by Mr. Vedovato on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments.

One of the set duties of this Committee is to study the annual report by the Council of Ministers on the Brussels Treaty and the control of armaments, and to offer critical comments. It seems to me that Mr. Vedovato's report contains more criticism than praise and more disapproval of the Council than appreciation. This need not depress us unduly. On the contrary, I think it is better not to beat about the bush but to speak the plain truth. I, too, find it hard to stomach the fact that this annual report, for example, is scarcely presented on time, and in fact always reaches the Committee only after the event. One fails to understand, too, why some of our suggestions and recommendations are in practice being more or less ignored by the Council.

No doubt, the Council will consider, in the light of this report, what attitude to adopt towards the WEU Assembly so as to attract fewer complaints in future and gain more praise instead. The Council will probably also ponder the unsatisfactory state of affairs. I do not think that the points already raised in the report should be made the subject of a paper war between the Assembly and the Council of Ministers, and for that reason I welcome the proposal in the report to call a round-table conference of the Committee on Defence Questions and Armaments and the members of the Council for frank discussion to enable things to be improved.

I have learnt this morning that Mr. Rippon feels that collaboration between the Council and the Assembly should be made a little less formal. I am glad to hear this, but it does make me wonder whether the Council, in talks with the Committee on Defence Questions and Armaments, will be represented by Ministers concerned, i.e. its top team, and whether individual Council

members will be allowed to speak freely or whether they will remain tied by the unanimity rule as in the past. In this respect I am a little more optimistic than Mr. Scott-Hopkins, who would, however, be right if this turned out to be merely a continuation of a number of previous meetings which I criticised in Luxembourg as having been, politically, not worth the bother. Mr. Scott-Hopkins is quite right, too, in saying that meetings like this are not value for the money they cost.

May I therefore ask the Rapporteur and the Chairman to try and clarify the priorities for such a meeting in advance.

Now a few words about the Agency for the Control of Armaments. I am willing to speak up on its behalf this afternoon. As we all know, nobody likes controls. Who among us, for example, likes having his passport and luggage looked at when crossing the border and who likes having occasional visits from the income tax inspector at his business. Now I know we in this Assembly at least understand the reasons for such controls. But when it comes to deciding on the need for the Agency for the Control of Armaments, I am not optimistic enough to take such understanding for granted. So I think we have a duty, in our debate this afternoon, to promote a better understanding of the activities of the Agency. I am pleased to be able to say that this Agency, at least under its Director, General Fiori, has made every effort to do its job sensibly and as effectively as possible with a staff of 52 and, to be as pleasant and considerate as possible in its dealings with people. I have nothing but the highest praise for the way they do their work. In this respect at least no further burdens have been added to the business of controls, which is already inevitably irksome.

The Agency must in no way be blamed for the fact that in its work it is faced with numerous restrictions and difficulties and the previous speaker has already made this point. The difficulties are due to the inadequate arrangements that still exist in many respects between the Assembly and the Council of Ministers on the effective exercise of this control function.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Draeger.

M. DRAEGER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, ma contribution au débat concerne exclusivement le Document 536, c'est-à-dire le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, présenté par M. Vedovato.

Une des tâches fixes de la Commission des Questions de Défense et des Armements consiste à prendre connaissance du rapport annuel du Conseil des Ministres sur l'exécution du Traité de Bruxelles et le contrôle des armements, c'est-à-dire de le soumettre à un examen critique. Il me semble que le rapport de M. Vedovato exprime à l'adresse du Conseil plus de reproches que de louanges, plus de mécontentement que de satisfaction. Cette constatation n'a rien d'affligeant. Il me semble préférable, au contraire, de constater et d'exprimer les vérités, même désagréables, plutôt que de tourner autour du pot. Pour moi aussi, il est difficile d'admettre, par exemple, que ce rapport ne soit guère communiqué en temps utile et qu'il ne parvienne pratiquement jamais à la commission qu'avec un certain retard sur les événements. En outre, on ne comprend pas pourquoi, dans la pratique, le Conseil ignore plus ou moins une partie de nos suggestions et recommandations.

A présent, à la lumière de ce rapport, le Conseil considérera certainement la façon dont il doit se comporter à l'avenir vis-à-vis de l'Assemblée de l'U.E.O. pour recueillir moins de reproches et plus d'éloges et d'approbation ; il réfléchira probablement aussi sur ce que la situation a de peu satisfaisant. Je ne pense pas que ce qui, de toute façon, a déjà été exprimé dans le rapport doive être réglé par une « guerre de documents » entre l'Assemblée de l'U.E.O. et le Conseil des Ministres. C'est pourquoi je me réjouis que le rapport contienne la suggestion de réunir les membres de la Commission de défense et les membres du Conseil autour d'une table ronde, pour un échange de vues sans réserves, et présente ainsi la possibilité d'une évolution plus favorable.

Ce matin, j'ai entendu M. Rippon soutenir l'opinion qu'il conviendrait que la collaboration entre le Conseil des Ministres et l'Assemblée revête un caractère moins formel. Je m'en réjouis. A ce propos, je me demande cependant si, dans son dialogue avec la Commission de défense, le Conseil sera représenté par « le dessus du panier », c'est-à-dire par les ministres compé-

tents et si, en outre, chacun de ses membres sera libre d'exprimer ses vues personnelles, plutôt que d'être, en cas de vote — comme c'est le cas jusqu'à présent — lié à ses collègues par la règle de l'unanimité. Je suis donc légèrement plus optimiste que M. Scott-Hopkins, qui aurait cependant raison au cas où ce ne serait que la suite de réunions comme nous en avons connues beaucoup, et que j'ai critiquées un jour à Luxembourg en disant que, politiquement, elles « ne valaient pas une messe ». Et là M. Scott-Hopkins a également raison d'estimer que les résultats obtenus par ces réunions ne sont pas à la mesure des dépenses qu'elles entraînent.

Je prie donc le rapporteur et le président d'essayer de bien définir à l'avance la liste des priorités pour cette réunion.

Je voudrais maintenant dire un mot sur l'Agence pour le Contrôle des Armements. Je suis prêt, cet après-midi, à rompre une lance pour cet organisme. Les contrôles, vous le savez, sont en général plutôt mal vus. Qui d'entre nous, par exemple, se réjouit, au passage de la frontière, du contrôle des passeports et de la visite des bagages, et qui d'entre nous se réjouit de voir le fisc contrôler occasionnellement ses affaires ! Je sais bien que les membres de cette haute assemblée comprennent, au moins, la raison de ces contrôles. L'Agence pour le Contrôle des Armements est-elle nécessaire ? Je ne suis pas assez optimiste pour supposer que tout le monde en est persuadé. Mais c'est alors au débat de cet après-midi, me semble-t-il, de susciter plus de compréhension pour l'activité de l'Agence. Je puis, en tout cas, constater avec satisfaction que cet instrument de contrôle, au moins sous la direction du général Fiori, s'est toujours efforcé, avec un effectif de 52 personnes, d'accomplir sa tâche rationnellement et le plus efficacement possible en l'occurrence, tout en conservant dans le domaine des relations humaines toute la correction et l'amabilité possibles. Cette attitude mérite, à mon avis, les plus grands éloges ; de ce point de vue, au moins, les contrôles, importuns de toute façon, n'ont pas été aggravés.

Le fait, comme l'a déjà dit partiellement l'orateur précédent, que l'Agence se heurte dans son activité à de nombreuses restrictions et difficultés ne peut être imputable à l'Agence elle-même ; cela est dû à une insuffisance de liaison, qui existe encore dans bien des domaines, entre le parlement et le Conseil des Ministres, pour l'exercice effectif de cette fonction de contrôle.



*Mr. Draeger (continued)*

To be frank, I feel there is not much point in trying to talk to our French colleagues about the control of atomic weapons. We have tried this on several occasions and I do not think we would achieve anything.

I should, however, like to touch on a subject mentioned by the Rapporteur and by Mr. Scott-Hopkins. There is the December 1957 convention, recognised as useful and necessary by all our member States and ratified by all except France. This convention is in fact simply an agreement on legal protection. As a member of the German Delegation, I feel entitled to say that my country made a significant advance contribution by renouncing atomic, biological and chemical weapons. We have thus made an exemplary contribution towards strengthening peace in our time, without asking in return that our action be rewarded later.

I am sure I am not overstating my case by saying the Federal Republic of Germany is more an industrial than an agricultural country. Since we have ratified the convention, allowing controls to take place anywhere, without being afraid of industrial espionage it should be possible for France not merely to think about ratifying the convention but actually go ahead and do so. I have not heard anyone in France saying he did not want to have effective armaments control. I am still optimistic enough to say that the easiest way to achieve this would be ratification, although our Rapporteur did mention other possible ideas this morning. I would say, with all due respect, that these would be only second best solutions because they would be more difficult.

May I, as a citizen of the Federal Republic of Germany, say a few words on the question of why we need controls at all? I am reluctant to use the term "discrimination". It is indeed not a happy state of affairs when identical sets of circumstances, including those in the field of armaments control are treated differently in various countries. Nevertheless, I personally do not feel discriminated against. I consider the intrinsic value of arms control for a possible reduction of misunderstandings and animosity much more important than feelings, on the part of one country or another, that the treatment

they get is wrong and difficult to accept. I think the advantages from our growing together more closely here in a climate of confidence are politically far more important than petty scoring points off each other, watching who does more and who does less, and who has to put up with this or that.

As to its political value where foreign countries are concerned, I look upon our Control Agency as an instrument that cannot be played often and loudly enough. Just imagine what a constant campaign of defamation our member States, and undoubtedly the Federal Republic in particular, would be exposed to if there were no such instrument for armaments control within WEU. From this point of view, too, I can only welcome these activities and I would ask you therefore to examine any reserves you may have about the Agency in the light of what I have just said.

Finally, a few words on the amendments, of which Mr. Scott-Hopkins has said that amendments should as a rule bring an improvement to the report. Amendment No. 2 would then clash with the other formulations. I would prefer the Assembly to accept neither of the amendments. I think the report submitted by Mr. Vedovato is so well judged and has been so carefully prepared by the Committee that I would like the Assembly to approve it by a large majority.

The PRESIDENT (Translation). — I thank Mr. Draeger for his address.

I now call Mr. Treu.

Mr. TREU (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the subject broached by Mr. Valleix in his report has not always been placed in the forefront of the attention of international meetings; but now and for some time past it has occupied, if not first place, at least one of the first places. This is an indication of the importance now attaching, for political as well as technical reasons, to science and technology, even in their applied forms.

In regard to Mr. Valleix's report as such, I would like to say that I consider it on the whole a positive contribution, though I would make two comments, of a political rather than

*M. Draeger (suite)*

Je tiens à dire très nettement qu'il ne me semble pas judicieux de vouloir discuter du contrôle des armements nucléaires avec nos collègues français. Nous l'avons tenté à plusieurs reprises ; il ne semble pas que cette façon de procéder soit fructueuse.

Je voudrais cependant traiter ici une question déjà évoquée par le rapporteur et par M. Scott-Hopkins. Il existe cette convention de décembre 1957, reconnue utile et nécessaire par tous les Etats membres, et ratifiée par tous à l'exception de la France. Cette convention constitue, ni plus ni moins, un accord de protection juridique. En tant que Représentant de la République Fédérale d'Allemagne, je me permets de faire observer ici que mon pays a été le premier à accomplir ce remarquable effort de renoncer aux armes nucléaires, biologiques et chimiques. Il a apporté ainsi, sans exiger aucune contrepartie pour l'avenir, une contribution exemplaire au renforcement de la paix actuelle.

Je ne crois pas être présomptueux en affirmant que la République Fédérale d'Allemagne n'est pas un pays essentiellement agricole, mais industriel, et que si nous avons ratifié la convention et avons permis le contrôle partout, d'une manière libérale et sans crainte d'un espionnage industriel éventuel, il devrait être possible à notre voisine, la France, de ratifier la convention et non de se contenter de s'en préoccuper. Il n'est personne en France, que je sache, qui ne souhaite le contrôle effectif des armements. Je conserve assez d'optimisme pour prétendre que la ratification constitue la solution la meilleure et la plus simple bien que, ce matin, le rapporteur ait évoqué différentes conceptions. Ces dernières ne pourraient constituer qu'une solution de remplacement parce qu'elles seront plus difficiles.

En tant que Représentant de la République Fédérale d'Allemagne, je voudrais dire quelques mots sur la nécessité des contrôles. Je n'aime pas beaucoup le mot « discrimination ». Il est regrettable, en fait, que des situations semblables, dans le domaine du contrôle des armements entre autres, ne soient pas traitées de la même façon dans divers pays, mais de manière très différente. Je ne me sens pas pour autant victime de la discrimination. Je suis intimement persuadé que le contrôle des armements contribuera à la suppression de certains malentendus, de certains ressentiments, ce qui est bien plus impor-

tant que les considérations des uns et des autres sur ce qu'ils jugent injuste ou difficilement supportable en ce qui concerne le traitement de leur propre pays. Du point de vue politique, l'avantage de se fonder ici dans un climat de confiance me semble plus important que les décomptes mesquins sur la question de savoir qui fait le plus ou le moins, qui doit supporter telle chose et qui telle autre.

En ce qui concerne la politique étrangère, je tiens également ce contrôle pour un instrument dont nous ne saurions nous servir assez souvent ni avec assez de force. Imaginez à quelle campagne de diffamation continue les Etats membres, et surtout assurément la République Fédérale d'Allemagne, seraient exposés si cet instrument de contrôle des armements n'existait pas dans le cadre de l'U.E.O. De ce point de vue aussi, je ne peux que me féliciter de cette activité et je vous prie d'examiner, à la lumière de ce que je viens d'exposer, les réserves qui ont pu être faites à l'égard de l'Agence.

Un dernier mot sur les propositions d'amendement qui ont fait dire à M. Scott-Hopkins qu'en règle générale, de telles propositions doivent tendre à améliorer le rapport. La seconde proposition d'amendement est en conflit avec les autres rédactions. Je souhaiterais que l'Assemblée n'adopte aucune des deux propositions d'amendement. A mon avis, le rapport de M. Vedovato témoigne d'un jugement si sûr et d'une préparation si soigneuse par la commission que je me réjouirais de le voir adopté à une forte majorité par l'Assemblée.

M. le PRESIDENT. — Je remercie M. Draeger de son exposé.

La parole est à M. Treu.

M. TREU (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, mes chers collègues, la question examinée par M. Valleix dans son rapport n'a pas toujours été l'une de celles qui retenaient le plus l'attention des organisations internationales mais, depuis quelque temps, elle occupe, sinon la première, du moins l'une des premières places dans leurs travaux. Cela montre l'importance que revêtent aujourd'hui la science et les techniques, même au niveau de leurs applications, pour des raisons politiques aussi bien que techniques.

A propos du rapport de M. Valleix, qui dans l'ensemble nous apporte une contribution positive, je ferai deux remarques plus politiques que techniques. M. Pecoraro a déjà fait allusion au

*Mr. Treu (continued)*

a technical nature. The first of these points has already been mentioned by my colleague Mr. Pecoraro: it is that in the reports on these matters we often find overlapping, repetitions and duplication between the various different bodies (WEU, Council of Europe, OECD, UNESCO, etc.). It is essential to co-ordinate activities, or at least to align them in some degree.

The report we are examining speaks of co-operation. The first stage should be to co-operate amongst ourselves, amongst parallel bodies at the European level.

The second comment is that the report which covers a vast field, should in my opinion have made a distinction between two aspects of science: what might be called pure science, and applied science. Few words are needed, when speaking of science and technology, to enable us to understand one another. The first kind of science, pure science, is mainly the affair of universities, cultural organisations and information organs; the second — applied science — is the realm of industry, labour and economics. These are two branches of the same policy of collaboration, but pursuing different ends, or at any rate employing different means.

Mr. Amrehn's report this morning dealt with the evolution of European institutions in preparation for the enlargement of the Community due to the entry of Great Britain and other countries. This is yet another reason for emphasising the importance of the statements made by our colleague Mr. Valleix — extremely important political statements. Should we revert to the conclusions of the Committee of Ministers in November 1970? The Rome and Brussels Treaties should be revised and brought up to date. But this should be done in such a way as to enable these treaties not, perhaps, to control but rather to provide guidance for the scattered activities of the various countries: this is the crucial point of the report, which I shall not repeat at this juncture. I am referring to the statements contained on page 5 of the report. Co-ordinating institutions and organising their activities in the two branches of science and technology constitutes a means of action, but it implies the reorganisation and co-ordination of the European political domain. There are relations between science, politics and technology. Just because society is advancing so rapidly, more rapidly even than the organisational structures,

it is important not to put technology before politics; we must politicise technology rather than technicise politics. Let me explain: it is essential that parliamentary institutions, national assemblies, should pay more attention to the problems of economic policy and technological policy so as to prevent what is now happening, which is that the conclusions presented by technicians and scientists are invested by the politicians, who suffer from an inferiority complex in relation to the technocrats with mythological significance, and so accepted. We must take steps to politicise technology, and ensure that decisions taken are not merely technical and economic choices but, above all, political ones.

In this connection, I beg to repeat what I said in the Committee in regard to the Valleix report. The Hague Conference and the conclusions of the Council of Ministers, all the points which we find competently expounded in the report, represent a change of policy, and an important one, in the field of technology and science and more particularly that of transport, especially air transport. This should serve as an example but not a criterion for priorities since — with all due respect to our colleague Mr. Valleix — the specific mention of one subject, from the vast field of technology and techniques described by the report as essential, might give rise to the suspicion that this is being used as a cover for an attempt to resolve Franco-British differences on the subject of the Concorde project.

The pressing need for developments in regard to communications is linked with other needs; and indeed it is also essential to ensure the necessary supplies in the field of nuclear energy, of food products and of territorial defence. For example the Rapporteur quite rightly speaks, in the last chapter, of the need for co-ordination between the various groups operating in the different spheres. The Rapporteur will, I hope, permit me to remark that it is not by establishing a "super" group that the question can be simplified. The French project for prospecting for enriched uranium too is part of a mosaic which can be co-ordinated with other projects only on condition that there exists an operational political authority capable of imposing not perhaps a choice, but a scale of priorities. If this is done the position of Europe, the position of the European States, at present disunited and engaged in a multitude of competitive activities will become such as to enable Europe to hold its own with — I do not say enter into competition with — the American world and any other bloc

*M. Treu (suite)*

problème que je soulèverai en premier lieu, à savoir que les rapports établis sur ces questions par les diverses organisations (U.E.O., Conseil de l'Europe, O.C.D.E., UNESCO, etc.) se chevauchent assez souvent, reprennent les mêmes exemples et les mêmes jugements. Il faudrait coordonner les activités ou tout au moins leur trouver un plus petit commun dénominateur.

Il est question de coopération dans le rapport qui nous occupe. Cherchons d'abord à coopérer entre nous, entre organismes européens de même nature.

En deuxième lieu, il aurait fallu, à mon avis, faire la distinction entre deux aspects de la science, entre la science pure et la science appliquée. En matière de science et de technique, il suffit de peu de mots pour se comprendre. La science pure est essentiellement du ressort des instituts universitaires, des organes culturels, des organismes d'information ; la science appliquée intéresse l'industrie, le monde du travail et celui de l'économie. Il s'agit de deux branches d'une même politique de collaboration, mais dont les objectifs — et, en tout état de cause, les moyens — sont différents.

Ce matin, avec le rapport Amrehn, nous avons considéré l'évolution des institutions européennes dans la perspective de l'élargissement des Communautés consécutif à l'entrée de la Grande-Bretagne et des autres pays dans le Marché commun. C'est une raison de plus pour souligner l'importance des affirmations politiques capitales de M. Valleix. Faut-il en revenir aux conclusions du Conseil des Ministres de novembre 1970 ? Révisons, rénovons les Traités de Rome et de Bruxelles. Mais employons-nous à le faire de façon que ces traités puissent orienter plutôt que régir strictement les activités isolées des divers pays. C'est là le point essentiel du rapport — je pense à ce qui est dit à la page 5 — et je n'y reviendrai pas. Coordonner les institutions, organiser leurs activités dans les deux branches de la science et des techniques est un moyen à envisager, mais il nécessite une refonte et une coordination de la politique européenne. En ce sens, il existe des rapports entre la science, la politique et la technique. C'est justement parce que la société évolue rapidement — plus rapidement encore que les structures organiques — qu'il ne faut pas donner à la technique le pas sur la politique. Il faut politiser la technique et non

« techniciser » la politique. Je m'explique : il faut que les institutions parlementaires, les assemblées nationales attachent une plus grande importance à la politique économique et à la politique technologique pour que les hommes politiques, souffrant d'un complexe d'infériorité devant les technocrates, ne continuent pas d'accepter sans discussion les conclusions des techniciens et des scientifiques qui ont, à leurs yeux, valeur de mythe. Il faut politiser la technique et faire en sorte que les choix ne soient plus seulement de nature technique et économique, mais deviennent essentiellement des options de caractère politique.

Vous me permettrez de répéter, à ce propos, ce que j'ai déjà dit à la commission au sujet du rapport Valleix. La conférence de La Haye et les conclusions du Conseil des Ministres — dont le rapport rend fort bien compte — marquent une rupture des orientations fondamentales dans le domaine de la science et des techniques surtout en matière de transports, notamment aériens. Ceci doit être considéré comme un exemple et non comme une priorité car — que M. Valleix ne se formalise pas de ce que je vais dire — le choix de l'aéronautique, dans le vaste domaine des techniques que le rapport nous présente comme essentielles, risquerait de donner l'impression qu'on cherche, ce faisant, à régler le différend franco-anglais à propos de Concorde.

Les communications ont besoin de se développer au même titre que les autres secteurs : il faut également fournir les ressources nécessaires au secteur de l'énergie nucléaire, des produits alimentaires et de la défense du territoire, par exemple. Le rapporteur signale à juste titre, dans son dernier chapitre, la nécessité de coordonner les activités des groupes des divers secteurs. Qu'il me permette de faire remarquer que ce n'est pas en créant un « supergroupe » que l'on réglera la question. Même le projet français de recherche sur l'uranium enrichi est un morceau d'un puzzle qui ne s'insérera dans l'ensemble que s'il existe, au sommet, une autorité politique dotée de pouvoirs suffisants, sachant imposer, je ne dirai pas un choix, mais un ordre de priorité. C'est dans cette position que l'Europe, les Etats européens aujourd'hui désunis, dispersant leurs forces entre tant d'activités concurrentielles, pourront rivaliser — je ne dis pas entrer en concurrence — avec le monde américain ou tout autre bloc en plein essor technique comme le Japon et d'autres qui, animés

*Mr. Treu (continued)*

which is advancing in the field of technology, such as Japan and other countries which are making progress in the field of technology and, unfortunately, leaving us and our petty squabbles behind, bent on the pursuit of their more serious aspirations for the renovation and development of our civilisation. (*Applause*)

(*Mr. Housiaux, President of the Assembly, resumed the Chair*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Berthet.

Mr. BERTHET (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I approve almost without reservations Mr. Vedovato's report on the Brussels Treaty and the control of armaments, in reply to the sixteenth annual report of the Council to the Assembly, which he has submitted on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments.

Doubtless, as our colleague Mr. Draeger rightly pointed out, this report has arrived rather late.

But I think there is still time for us to make our observations, which will certainly be taken into account for the future. This is a question of will.

It is indeed necessary that we should always do whatever we can to ensure the full application of the provisions of the Brussels Treaty where the control of armaments is concerned.

The question of the effective production of nuclear and biological weapons is particularly serious.

Where this subject is concerned, it is impossible to take too many precautions, and I am in entire agreement with sub-paragraphs (a) and (b) of paragraph 2 of the recommendation.

The setting up of an Armaments Trade Office is essential. It will make it possible to adopt justifiable positions on everything relating to the delicate subject of arms exports by a member country of the Alliance to a non-member country, avoiding distressing conclusions — I emphasise this last word — and giving the Assembly's decisions and actions greater cohesion.

But, in my view, it is the co-ordination of policies concerning the non-proliferation of nuclear weapons which is of capital interest.

The International Atomic Energy Agency must be called upon as soon as possible to apply all the safeguards it considers necessary, without in so doing hampering its action by restrictive regulations which would necessarily annul the advantages which it is hoped may be derived from this measure.

Here again, it is a question of working methods and clear guidelines, which would enable us to accomplish the task we have set ourselves in the most exhaustive manner, without losing sight of the fact that the problem is so important and so serious that the slightest lack of attention in this field may have tragic consequences for our collective security.

In expressing the wish that the Assembly approve this recommendation, I reaffirm my full support of the masterly address delivered by our colleague Mr. Vedovato.

The PRESIDENT (Translation). — The debate is closed.

I should like to draw the Assembly's attention to a technical detail. The reports have been taken together for two reasons. The first reason for this is that only one item appears on the Orders of the Day: debate on the annual report of the Council of Ministers; the second reason is that it was necessary for the Chairman of the Council to hear the three reports this morning.

But what may perhaps have misled some members is that the Order of Business provided for each of these reports to be followed by a debate. There is no doubt that this is a matter which must be rectified, and we will discuss it presently in the Presidential Committee.

I call Mr. Vedovato, Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments.

Mr. VEDOVATO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, as was predictable, it was the report which I had the honour to submit on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments which was the most discussed and gave rise to several amendments. Four delegates spoke on this report. The last one, Mr. Treu, dealt with a specific problem, that of the export of armaments — the international armaments trade. The other three dealt with the main subject of the report, and I would like to refer in particular to the position of Mr. Rivière, who was opposed to the draft

*M. Treu (suite)*

par une ferme volonté de rénovation et de développement de notre civilisation, nous laissons malheureusement nous attarder dans des disputes misérables. (*Applaudissements*)

(*M. Housiaux, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Berthet.

M. BERTHET (*Italie*). — M. le Président, mes chers collègues, c'est pratiquement sans réserve que j'approuve le rapport de M. Vedovato sur le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements en réponse au Seizième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée, présenté au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

Sans doute, comme notre collègue M. Draeger l'a justement souligné, ce rapport est-il arrivé un peu tard.

Je crois, cependant, qu'il est encore temps pour nous de présenter nos observations, dont on tiendra certainement compte pour l'avenir. C'est là une question de volonté.

Il est, en effet, indispensable pour nous de toujours faire tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer l'application totale des dispositions du Traité de Bruxelles en ce qui concerne le contrôle des armements.

Particulièrement grave est la question ayant pour objet la production effective d'armes nucléaires et biologiques.

En l'espèce, on ne saurait s'entourer de trop de précautions et je m'associe *toto corde* aux paragraphes (a) et (b) du point 2 de la recommandation.

La création d'un bureau de commerce des armements est indispensable. Il permettra ainsi des prises de position motivées pour tout ce qui regarde la délicate matière de l'exportation d'armements d'un pays membre de l'Alliance vers un autre qui n'en fait pas partie, évitant de pénibles constatations — je souligne ce dernier mot — et dotant l'Assemblée d'une plus efficace cohésion dans ses décisions et ses initiatives.

Mais c'est surtout, à mon avis, la coordination des politiques à suivre sur la non-prolifération des armes nucléaires qui, à mes yeux, revêt un intérêt capital.

L'Agence Internationale de l'Énergie Atomique doit être mise au plus tôt en demeure d'exercer tous les contrôles qu'elle estime nécessaires, sans gêner pour autant son action par des règlements restrictifs qui annuleraient forcément les avantages que l'on désire retirer de cette initiative.

Ici encore, il s'agit de méthodes de travail et de directives claires qui auront pour résultat de nous mettre à même d'accomplir la tâche que nous nous sommes assignée de la façon la plus exhaustive, en ne perdant pas de vue que le problème est trop important, trop grave, pour que la moindre inattention en ce domaine n'ait pas demain des conséquences tragiques pour notre sécurité collective.

En formant le vœu que l'Assemblée approuve cette recommandation, je renouvelle ma totale adhésion à l'exposé magistral de notre collègue M. Vedovato.

M. le PRÉSIDENT. — Le débat est clos.

Je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée sur un détail technique. Les rapports ont été joints pour deux raisons : la première, c'est qu'à l'ordre du jour figure un seul point, la discussion du rapport annuel du Conseil des Ministres ; la seconde, c'est qu'il était nécessaire que M. le Président du Conseil puisse entendre ce matin les trois rapports.

Ce qui, cependant, a pu induire certains membres en erreur, c'est que le calendrier prévoyait que chacun des rapports était suivi d'un débat. Il n'est pas douteux qu'il y a là quelque chose qui doit être rectifié et nous en parlerons tout à l'heure au Comité des présidents.

La parole est à M. Vedovato, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

M. VEDOVATO (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, mes chers collègues, comme on pouvait le prévoir, le rapport qui a suscité le plus grand nombre d'interventions — et d'amendements — est celui que j'ai eu l'honneur de présenter au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements. Quatre orateurs ont pris la parole à ce sujet. Le dernier d'entre eux, M. Treu, a traité d'un problème précis, celui de l'exportation, donc du commerce international, des armements ; les trois autres, du thème principal du rapport : M. Rivière s'est élevé contre le projet de recommandation,

*Mr. Vedovato (continued)*

resolution, that of Mr. Scott-Hopkins who was pessimistic about the activities of the Agency, and that of Mr. Draeger, half-way between that of the representative of the Federal Republic and that of this honourable Assembly. The last three of these speakers, as members of the Committee on Defence Questions and Armaments, dealt with the specific problems with their characteristic competence.

It is incumbent on the Rapporteur, however, to draw attention to these three speeches, especially with a view to the responsible decision to be taken shortly when we vote on the draft resolution. This vote will undoubtedly be of great political significance in view of its implications and must be taken in full knowledge of the facts.

As regards Mr. Rivière's statements, the Assembly will recall that I examined this morning, albeit in very general terms, the question of discriminations. The problem of nuclear weapons is linked with that of strategic forces. It should be pointed out also, since this subject must be treated with the utmost precision, that the notion of strategic forces is not to be found in the treaty. The treaty uses this adjective "strategic" only in Annex III to Protocol No. III in connection with the undertaking of the Federal Republic of Germany not to manufacture bomber aircraft for strategic purposes.

This being said, account should, I think, be taken of the fact that the problem of French strategic forces is linked, in the French view — as we foresaw this morning and as Mr. Rivière has now confirmed — with the other problem, that of atomic weapons. In this respect I would remind you that I myself this morning, in my oral exposition, forecast that the French would invoke the principle of *rebus sic stantibus* pointing out that the situation envisaged in Annex III to Protocol No. III of the treaty has since changed. Indeed, it should be pointed out for the sake of objectivity that, since the atomic weapons for continental Europe have mostly been supplied by the United States of America, and since the only member State actually producing atomic weapons is France, any controls applied discriminate against France. We have thus now reached an *impasse* in this respect. As we mentioned this morning, and say again now, there are two possible ways of emerging from this *impasse*: either to modify the treaty or else to interpret certain provisions of the treaty in a way acceptable to all States.

At this point, you will, I trust, permit me to resort to the inveterate practice of professors, and refer to the texts. The fact is that both Article VII, 1 (b) of Protocol No. IV and Article XIII, 1 (b) of that same Protocol speak clearly not of armaments produced but of armaments: "held by each member of Western European Union on the mainland of Europe". This is a point which, I think, we should keep closely in mind when talking about the prospects either of modifying the treaty or of interpreting it in a way acceptable to all States with a view to eliminating discriminations.

When Mr. Scott-Hopkins was speaking (I regret that he is not present now) I was reminded of an English saying about the importance of not throwing out the baby with the bathwater. In this specific case, referring to Mr. Scott-Hopkins' speech, it is the Agency which is the baby. But owing to the links which I mentioned this morning, the baby is also our Assembly, whereas the bathwater is constituted by the limitations imposed on the Agency and the discriminations which we have just mentioned. The point is that the limitations which we have noted have not "distorted" the main objective of the Agency as defined by the treaty. The objective of the Agency's activities has not been distorted but the result, which is very different, *has* — cause and effect: owing to the limitations imposed, there have been discriminations which were neither foreseen nor provided for, explicitly or implicitly, by the treaty, with all the ensuing political repercussions. Indeed, in this connection I would like to point out that the EDC Treaty, which I mentioned this morning, and all the most important provisions of which are reproduced in the Protocols of the Brussels Treaty, did not foresee this problem. On the contrary, it specifically stated that all risks of discrimination must be avoided.

All this, Mr. President, brings us to the crux of the problem, i.e. that we must strive, by eliminating discriminations and limitations, to transform the Agency into a positive factor, even as regards the process of uniting Europe.

In order to attain this objective, it is not necessary to change the treaty. Both this morning, and in the report itself, we proposed four possible procedures, four political options; and concluded that it was not necessary either to modify or to change the treaty, which it would

M. Vedovato (suite)

M. Scott-Hopkins s'est montré pessimiste en ce qui concerne les activités de l'Agence et M. Draeger a pris une position moyenne entre celle d'un Représentant de l'Allemagne fédérale et celle de cette éminente assemblée. Etant membres de la Commission des Questions de Défense et des Armements, ces trois orateurs ont pu aborder la question avec toute la compétence nécessaire.

Le rapporteur a le devoir d'appeler votre attention sur ces trois interventions, d'autant plus que nous devons nous prononcer en connaissance de cause sur le projet de recommandation qui va être mis aux voix. Et ce vote revêtira, sans aucun doute, une grande importance politique en raison de ses implications.

Au sujet de l'intervention de M. Rivière, je rappellerai à l'Assemblée que j'ai exposé ce matin — très rapidement, certes — quelles étaient les raisons des discriminations dont il a parlé. Le problème des armements nucléaires est lié à celui des forces stratégiques. N'oublions pas, car le sujet exige une grande précision, que la notion de forces stratégiques n'apparaît pas dans le traité. L'adjectif « stratégique » n'est utilisé qu'à l'annexe III du Protocole N° III, à propos de l'engagement pris par l'Allemagne fédérale de ne pas fabriquer d'appareils d'aviation de bombardement stratégique.

Ceci étant dit, il faut tenir compte du fait que le problème des forces stratégiques françaises est lié, dans l'esprit de la France — j'y faisais allusion ce matin et M. Rivière l'a confirmé — à celui de l'armement nucléaire. Dans mon intervention de ce matin, je prévoyais que la France invoquerait la clause *rebus sic stantibus*, en faisant valoir que la situation n'est plus celle qui est envisagée à l'annexe III du Protocole N° III du traité. Pour être tout à fait objectif, il faut reconnaître que, puisque les armes nucléaires de l'Europe continentale sont fournies par les Etats-Unis d'Amérique et que la France est le seul Etat membre à en produire, tout contrôle devient une discrimination à l'égard de ce pays. Nous nous trouvons donc aujourd'hui dans une impasse. Pour en sortir, comme je l'ai déjà dit ce matin, il nous faut, soit modifier le traité, soit interpréter certaines de ses dispositions dans un sens qui puisse être accepté par tous les Etats membres.

Permettez-moi, fidèle à l'habitude invétérée des professeurs, de me reporter aux textes. L'alinéa (b) du paragraphe 1 de l'article VII du Protocole N° IV — de même que l'alinéa (b) du paragraphe 1 de l'article XIII du même protocole — mentionne clairement non pas les armements produits, mais les armements « détenus par chaque Etat membre de l'Union de l'Europe Occidentale sur le continent européen ». C'est là un fait que nous ne devrions pas oublier quand nous envisageons soit de modifier le traité, soit d'en donner une interprétation visant à éliminer les discriminations, qui puisse convenir à tous les Etats membres.

Pendant l'intervention de M. Scott-Hopkins — dont je regrette l'absence à cette heure — j'ai pensé au vieux dicton anglais selon lequel il ne faut pas « jeter l'enfant avec l'eau du bain ». Dans ce cas précis, l'enfant c'est l'Agence, mais, compte tenu des liens dont je parlais ce matin, c'est aussi notre assemblée. Quant à l'eau du bain, elle symbolise les limitations imposées à l'Agence et les discriminations dont nous venons de parler. Toutefois, ces limitations n'ont pas dénaturé l'objectif principal assigné à l'Agence par le traité. C'est le résultat des activités de l'Agence — la chose est bien différente : ne confondons pas la cause et l'effet — qui a entraîné, en raison des limitations imposées, des discriminations qui n'étaient ni explicitement ni implicitement prévues par le traité et toutes les répercussions politiques que nous savons. Je rappellerai d'ailleurs que le Traité de la C.E.D., dont j'ai parlé ce matin, et auquel ont été empruntées les dispositions les plus importantes des protocoles du Traité de Bruxelles, ne prévoyait pas ce problème et précisait même qu'il importait d'éviter tout danger de discrimination.

Nous en arrivons donc, M. le Président, au fond du problème, c'est-à-dire à la nécessité de s'efforcer, en éliminant les discriminations et les limitations, de faire de l'Agence un élément positif, et en particulier un facteur d'unification européenne.

Il n'est nul besoin pour cela de réviser le traité. Ce matin — comme je l'avais fait dans le rapport — j'ai tenté de formuler quatre hypothèses de travail, quatre options politiques, et conclu qu'il n'était pas indispensable de modifier ni de réviser le traité, ce qui serait d'ailleurs très



*Mr. Vedovato (continued)*

now be very difficult to do ; but that it would be sufficient merely to interpret its principal clauses in the most constructive way. In this connection, the first problem which strikes us, and which was mentioned repeatedly by the speakers in the debate, is that of the famous legal convention, the convention, that is to say, which has been signed by the seven countries, but not yet ratified by France, and ratified by Italy only after much delay. This legal convention, which is the central point of our debate, and which constitutes a bridge between the past and the future — if we are able to and desirous of giving a future to the activity of the Agency and thus of this Assembly — has raised many difficulties of application, owing to the fact that it presents both a positive and a negative aspect (and I should like here to examine the convention itself, rather as a student of international treaties than as Rapporteur).

The positive aspect is constituted by the fact that the Agency is enabled to request the President of the Tribunal provided for in Article 3 for a direction for the enforcement of access to industries, enterprises or depots, for purposes of control. The negative aspect, on which we should concentrate our attention, is represented by the fact that it enables physical or juridical persons whose private interests may have been damaged or injured, according to the extent or nature of the controls carried out by the Agency, to submit claims for compensation to the Tribunal. The many years of experience of the Agency have shown that problems arise not on the first point (i.e. the positive aspect, since the Agency is assisted by the co-operation of national authorities and in this connection I am pleased to note what Mr. Draeger said, and to congratulate him on the measures his government has taken to assist these forms of control) ; but on the second point, where the negative aspect emerges. This concerns the legal preoccupation with private interests, which makes the Agency vulnerable ; hence the complaints made by certain of our colleagues to the effect that inspections and controls are carried out only in so far as agreement is obtained. But this is all that the Agency, at present, can do in this respect. This is why, pending ratification by France (which we all hope will soon come) we have ventured to undertake to find an alternative formula which would enable controls to be applied and those of us who have gone carefully into the matter think

that it would be possible to regulate this question without resorting to a solemn international convention, at least for some aspects of controls.

The Rapporteur, if he may be allowed to formulate a request, would like to suggest that the future work of our Committee on the specific problem of controls should be regulated by adding an appropriate alternative formula to this convention, which has not yet been ratified by all the member countries. The Agency is being maintained, so let us consider the bathwater referred to in the English saying ; but let us keep the Agency alive, let us feed the baby and enable it to grow and prosper, since its physical and moral prosperity implies also the physical and moral prosperity of our Assembly. In this spirit I listened with great pleasure to the statements made by our colleague Mr. Draeger, whom I would like to thank. The fact that it proved necessary, in the Committee, to stress the need to co-operate closely with the Council of Ministers is consonant with our objective, which is to ensure that the petitions, preoccupations, difficulties, complaints and shortcomings which we have conscientiously indicated in our reports may be fully assessed in free and frank discussion both with the various Ministers and with the Council of Ministers ; so that the Agency, which has already been functioning despite such difficulties and obstacles, and subject to such limitations, may be enabled to act more efficiently.

The need to keep the baby and get rid of the bathwater is politically even more important today than it was a few years ago ; although we, I repeat, do nothing but revert to expressions which previous Rapporteurs, including our President, used in speaking of this need for acting promptly. There exists today the Vienna Agency which is specifically concerned with problems relating to nuclear control. In view of this activity, which is designed to cover a sector which appears to us to be both dangerous and urgent, the Council of Ministers should co-ordinate the policies of member States in order firstly, to eliminate the possibility of leaving gaps between the Vienna system and the controls provided for by the treaty instituting WEU ; and secondly, to co-ordinate the collective stand to be taken by the six countries of Euratom together with Britain which is preparing to accept the control of the Vienna Agency over peaceful nuclear installations. It is for this reason that this insistence on the need for urgent

*M. Vedovato (suite)*

difficile, mais qu'il suffisait d'en interpréter de façon constructive les dispositions fondamentales. Le problème numéro un qui se pose à nous, et que les orateurs ont tous évoqué, est celui de la fameuse convention juridictionnelle que sept pays ont signée, mais que la France n'a pas encore ratifiée, et que l'Italie a ratifiée avec beaucoup de retard. Cette convention juridictionnelle, qui est au centre de nos débats, qui jette un pont entre le passé et l'avenir — si nous voulons et faisons en sorte qu'il y ait un avenir pour l'Agence et donc pour notre assemblée — a rencontré bien des difficultés d'application du fait — vous me permettrez d'examiner cette convention non plus comme rapporteur, mais comme spécialiste des traités internationaux — qu'elle présente un aspect positif et un aspect négatif.

Elle est positive en ce qu'elle autorise l'Agence à solliciter du président du tribunal, institué par son article 3, un mandat permettant d'assurer l'entrée des fonctionnaires de l'Agence dans les usines ou les dépôts où doivent être exécutés des contrôles. Son côté négatif — sur lequel il convient de nous arrêter — est la possibilité laissée aux personnes physiques et morales dont les intérêts privés auraient été lésés par l'excès ou l'abus du contrôle exercé sur leurs activités de présenter des recours et des demandes au tribunal. La longue expérience de l'Agence a montré que, grâce à l'aide que les gouvernements lui apportent — et je donne volontiers acte à M. Draeger des mesures que son gouvernement a prises pour favoriser ce genre de contrôles — ce n'était pas dans le premier cas, où la convention est positive, que des problèmes se posaient, mais dans le second. Les problèmes les plus délicats découlent de la garantie d'ordre juridictionnel accordée aux intérêts privés, qui rend l'Agence très vulnérable et en vertu de laquelle — comme certains orateurs l'ont souligné — l'Agence ne peut effectuer les vérifications et les contrôles nécessaires que dans la mesure où les intéressés l'y autorisent. Mais l'Agence ne peut rien faire de plus pour l'instant. C'est pourquoi, en attendant que la France ratifie la convention — et nous espérons qu'elle le fera bientôt — nous avons envisagé la possibilité d'une formule de remplacement qui permettrait à l'Agence de poursuivre ses activités de contrôle, car ceux d'entre nous qui ont exa-

miné attentivement la question estiment qu'il n'est pas nécessaire de recourir, au moins pour certains aspects de cette activité, à un instrument international solennel alors qu'il suffit de procéder par voie de règlement.

Je me permettrai donc, en ma qualité de rapporteur, de proposer que notre commission adopte, à l'avenir, en matière de contrôle, cette formule de remplacement destinée à compléter une convention qui n'a pas encore été ratifiée par tous. L'Agence existe ; par conséquent, n'oublions pas « l'eau du bain » que nous évoquions tout à l'heure, mais permettons à l'Agence de poursuivre ses activités, nourrissons l'enfant, faisons en sorte qu'il grandisse et prospère parce que sa santé physique et morale est aussi celle de notre assemblée. C'est pourquoi j'ai écouté avec grand plaisir les déclarations de M. Draeger, que je tiens à remercier. La commission a insisté dans ses débats sur la nécessité de coopérer activement avec le Conseil des Ministres ; cette coopération permettrait — comme nous le souhaitons — d'examiner au cours de discussions libres et loyales avec les divers ministres et le Conseil des Ministres, les pétitions, les préoccupations, les difficultés, les lacunes que nous nous sommes fait un devoir de signaler dans le rapport, afin que l'Agence, qui réussit à exercer ses activités malgré les difficultés, les écueils et toutes les limitations qui lui sont imposées, puisse agir encore plus efficacement.

Aujourd'hui, plus que jamais — bien que les précédents rapporteurs, dont notre Président, le répètent déjà depuis quelques années — il importe du point de vue politique de se préoccuper de l'enfant et de se débarrasser de « l'eau du bain ». Il y a, à Vienne, l'Agence Internationale de l'Energie Atomique, qui exerce un contrôle dans le domaine nucléaire. Etant donné cette activité relative à un secteur où le danger appelle une action urgente, le Conseil des Ministres devrait coordonner les politiques des Etats membres, d'une part, afin d'éviter toute lacune dans les contrôles, compte tenu de ceux qu'effectue l'A.I.E.A. et de ceux que prévoit le traité portant création de l'U.E.O. et, d'autre part, afin de coordonner les positions que doivent prendre collectivement les six pays de l'Euratom et la Grande-Bretagne, qui s'apprête à accepter le contrôle par l'Agence de ses activités nucléaires à des fins pacifiques. C'est pourquoi il faut prendre pleinement conscience de cette urgence — qui justifie encore plus notre prise de posi-

*Mr. Vedovato (continued)*

action, which adds further weight to our stand, should be carefully considered, with a view to imparting to the "baby" the thrust and impetus of all our votes.

It is, I think, possible to deduce from my statements, as from a theorem, the conclusions with regard to the three draft amendments which have been tabled to the draft recommendation.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Vedovato, you may make your remarks on the amendments, which I shall call for, when you have completed your general reply.

Mr. VEDOVATO (*Italy*) (Translation). — I shall speak again when the amendments come up.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Badini Confalonieri and others have tabled Amendment No. 2 to the draft recommendation on the Brussels Treaty and the control of armaments contained in Document 536 :

1. In the second paragraph of the preamble to the draft recommendation, leave out the words : "and which have largely vitiated its original main purpose".

2. In paragraph 3 of the operative text, leave out the words : "to reassess the future rôle of the Agency" and insert in their place the words : "for an exchange of views on the activities of the Agency".

Does anyone wish to speak on this amendment ?...

Mr. VEDOVATO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, the proposed amendment seems to me to be acceptable because it does not vitiate the purposes of the treaty, but merely modifies the result of the activities.

The PRESIDENT (Translation). — I put to the vote, by a show of hands, the amendment tabled by Mr. Badini Confalonieri and others.

*The amendment is agreed to.*

Gentlemen, continuing an examination of the preamble paragraph by paragraph, I note with regard to the fourth paragraph an amendment tabled by our Rapporteur himself.

The fourth paragraph of the preamble at present reads as follows :

"Noting that annual reports state clearly in respect of countries that have not renounced

the right to produce them that 'no effective production has yet been undertaken' of chemical weapons, but that no corresponding statement is made in respect of nuclear or biological weapons ;"

Our Rapporteur proposes that this paragraph be worded as follows :

"Noting that annual reports state clearly that 'replies received from member countries which have not renounced the right to use chemical weapons show that no effective production has yet been undertaken on the mainland of Europe', but that no corresponding statement is made in respect of nuclear or biological weapons".

Does anyone wish to speak on this amendment ?...

I call the Rapporteur.

Mr. VEDOVATO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, it is simply a matter of clarifying this point in the Council's report.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Vedovato.

Gentlemen, may I consider that this amendment is adopted ?

*The amendment is adopted.*

In the operative part of the recommendation, paragraph 3 now reads as follows :

"Hold a meeting with the Committee on Defence Questions and Armaments to reassess the future rôle of the Agency."

In this connection, I have before me two amendments, one of them tabled by Mr. Badini Confalonieri and others — this is in fact the second part of Amendment No. 2 — proposing that the words "to reassess the future rôle of the Agency" be replaced by the words : "...for an exchange of view on the activities of the Agency".

Secondly, Mr. Scott-Hopkins, for reasons which he has explained, proposes that paragraph 3 of the recommendation be simply deleted.

Does anyone wish to speak on these two amendments ?...

I call Mr. Draeger.

*M. Vedovato (suite)*

tion — afin de donner à « l'enfant » cet élan que nos votes peuvent susciter.

On déduira aisément de ce que je viens de dire, comme d'un théorème, ce que je pense des trois propositions d'amendement au projet de recommandation.

M. le PRESIDENT. — M. Vedovato, vous pourriez présenter vos remarques à propos des amendements que j'appellerai dès que vous aurez terminé votre réponse générale.

M. VEDOVATO (*Italie*). — J'interviendrai de nouveau au moment des amendements.

M. le PRESIDENT. — Sur le projet de recommandation sur le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements contenu dans le Document 536, M. Badini Confalonieri et plusieurs de ses collègues ont déposé l'amendement n° 2 suivant :

1. Dans le deuxième considérant du projet de recommandation, supprimer les mots : « et qui ont en grande partie dénaturé l'objectif principal qui lui avait été fixé ».

2. Dans le paragraphe 3 de la recommandation elle-même, remplacer les mots : « en vue d'examiner le rôle futur de l'Agence » par les mots : « pour un échange de vues sur les activités de l'Agence ».

Personne ne demande la parole sur cet amendement ?...

M. VEDOVATO (*Italie*). — M. le Président, l'amendement proposé me paraît acceptable pour la raison qu'il ne dénature pas les objectifs du traité, mais modifie seulement le résultat des activités.

M. le PRESIDENT. — Je mets aux voix, à main levée, l'amendement de M. Badini Confalonieri et plusieurs de ses collègues.

*L'amendement est adopté.*

Messieurs, en continuant l'examen des considérants dans l'ordre, je note, au quatrième considérant, un amendement déposé par notre rapporteur lui-même.

Le quatrième considérant se lit à l'heure actuelle comme suit :

« Notant que les rapports annuels indiquent clairement, en ce qui concerne les pays qui

n'ont pas renoncé aux droits de fabriquer des armes chimiques, 'qu'aucune production effective de telles armes n'est entreprise jusqu'à présent...' , mais qu'il n'est fait aucune déclaration correspondante à l'égard des armes nucléaires ou biologiques. »

Notre rapporteur propose de rédiger cet alinéa de la manière suivante :

« Notant que les rapports annuels indiquent clairement que des réponses fournies par les pays membres qui n'ont pas renoncé à fabriquer des armes chimiques, il ressort qu'aucune production effective de telles armes n'est entreprise jusqu'à présent sur le continent européen, mais qu'il n'est fait aucune déclaration correspondante à l'égard des armes nucléaires ou biologiques. »

Quelqu'un désire-t-il prendre la parole au sujet de cet amendement ?...

La parole est à M. le rapporteur.

M. VEDOVATO (*Italie*). — M. le Président, il s'agit simplement d'apporter une précision au rapport du Conseil.

M. le PRESIDENT. — Merci, M. Vedovato.

Puis-je, Messieurs, considérer que cet amendement est adopté ?

*L'amendement est adopté.*

Sur le texte même de la recommandation, le point 3 se lit actuellement comme suit :

« De tenir une réunion avec la Commission des Questions de Défense et des Armements en vue d'examiner le rôle futur de l'Agence. »

Sur ce point, je suis saisi de deux amendements, l'un de M. Badini Confalonieri et de plusieurs de ses collègues — il s'agit d'ailleurs de la deuxième partie de l'amendement n° 2 — qui tend à remplacer les mots : « en vue d'examiner le rôle futur de l'Agence » par les mots : « pour un échange de vues sur les activités de l'Agence ».

D'autre part, M. Scott-Hopkins, pour les raisons qu'il a exposées, propose de supprimer purement et simplement le point 3 de la recommandation.

Quelqu'un demande-t-il la parole à propos de ces deux amendements ?...

La parole est à M. Draeger.

Mr. DRAEGER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, unfortunately neither of our two members who have tabled amendments to paragraph 3 is here at the moment. I am afraid I cannot quite see the point of the amendment tabled by Mr. Badini Confalonieri. If I understood Mr. Scott-Hopkins correctly, he would, in the event of the amendment by Mr. Badini Confalonieri being agreed to, move an amendment to delete paragraph 3 altogether.

I move that we retain the old version of paragraph 3 as a better solution ; this reads :

“Hold a meeting with the Committee on Defence Questions and Armaments to reassess the future rôle of the Agency.”

The PRESIDENT (Translation). — I call the Rapporteur.

Mr. VEDOVATO (*Italy*) (Translation). — From a formal point of view, I do not know whether Mr. Draeger's proposal is acceptable, for several amendments have been tabled, in particular by Mr. Badini Confalonieri and Mr. Scott-Hopkins.

Consequently, the Assembly must vote on these two amendments.

The PRESIDENT (Translation). — Normally, the Assembly should vote first on the most radical amendment, that is to say Mr. Scott-Hopkins' amendment, since he proposes that paragraph 3 be simply deleted.

If this paragraph is deleted, we shall no longer have to take account of the other amendments.

What is the Committee's view on the amendment tabled by Mr. Scott-Hopkins ?...

Mr. VEDOVATO (*Italy*) (Translation). — The Committee is of the opinion that this proposal should be rejected, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak ?...

Then I put to the vote, by sitting and standing, the amendment tabled by Mr. Scott-Hopkins, to the effect that paragraph 3 of the recommendation be deleted.

*(A vote was then taken by sitting and standing)*

*The amendment is not agreed to.*

We still have before us the second part of the amendment tabled by Mr. Badini Confalonieri and others, which I read out to you just now.

Does the Rapporteur wish to speak on this amendment ?

Mr. VEDOVATO (*Italy*) (Translation). — The Committee is in favour of the adoption of this amendment, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — Then I put this amendment to the vote.

*(A vote was then taken by sitting and standing)*

*The amendment is adopted.*

It now remains for us to vote on the draft recommendation as a whole.

Before we do so, we can take a decision on the draft recommendation concerning the political activities of the Council of Ministers contained in the report presented by Mr. Cravatte.

Do you wish to speak, Mr. Cravatte ?

Mr. CRAVATTE (*Luxembourg*) (Translation). — I leave my report to speak for itself.

The PRESIDENT (Translation). — If no one wishes to speak, we shall proceed at once to vote on the draft recommendation contained in Document 541.

No amendment to this draft recommendation has been tabled.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft recommendation ?...

Are there any abstentions ?...

I note that the Assembly is unanimous.

*The draft recommendation is therefore adopted unanimously*<sup>1</sup>.

1. See page 29.

M. DRAEGER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, malheureusement, aucun des deux collègues qui ont proposé des amendements au paragraphe 3 ne se trouve dans la salle. Je ne vois pas le bien-fondé de l'amendement proposé par M. Badini Confalonieri. Au cas où la proposition d'amendement de M. Badini Confalonieri serait acceptée, M. Scott-Hopkins proposerait, c'est ainsi que je l'ai compris, de supprimer complètement le paragraphe 3.

Je propose de maintenir la rédaction initiale du paragraphe 3, qui constitue la meilleure solution. En voici le texte français :

« De tenir une réunion avec la Commission des Questions de Défense et des Armements en vue d'examiner le rôle futur de l'Agence. »

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. le rapporteur.

M. VEDOVATO (*Italie*). — D'un point de vue formel, je ne sais pas si la proposition de M. Draeger est acceptable, car plusieurs amendements ont été présentés, notamment par M. Badini Confalonieri et M. Scott-Hopkins.

Par conséquent, l'Assemblée doit voter sur ces deux amendements.

M. le PRÉSIDENT. — Normalement, l'Assemblée doit voter en premier lieu sur l'amendement le plus radical, à savoir l'amendement de M. Scott-Hopkins, puisqu'il propose purement et simplement la suppression du paragraphe 3.

Si ce paragraphe est supprimé, nous n'aurons plus, en effet, à prendre en considération les autres amendements.

Quel est l'avis de la commission sur l'amendement de M. Scott-Hopkins ?...

M. VEDOVATO (*Italie*). — La commission est d'avis de rejeter cette proposition, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?...

Dans ces conditions, je mets aux voix, par assis et levé, l'amendement de M. Scott-Hopkins, qui tend à supprimer le paragraphe 3 de la recommandation.

*(Il est procédé à un vote par assis et levé)*

*L'amendement n'est pas adopté.*

Nous restons en présence de la deuxième partie de l'amendement de M. Badini Confalonieri et de plusieurs de ses collègues, dont je vous ai donné lecture tout à l'heure.

M. le rapporteur, désirez-vous prendre la parole sur cet amendement ?

M. VEDOVATO (*Italie*). — La commission est favorable à l'acceptation de cet amendement, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Dans ces conditions, je mets cet amendement aux voix.

*(Il est procédé à un vote par assis et levé)*

*L'amendement est adopté.*

Il nous restera à voter sur l'ensemble du projet de recommandation.

Auparavant, nous pouvons nous prononcer sur la recommandation, relative aux activités politiques du Conseil des Ministres, contenue dans le rapport présenté par M. Cravatte.

Désirez-vous prendre la parole, M. Cravatte ?

M. CRAVATTE (*Luxembourg*). — Je m'en réfère à mon rapport.

M. le PRÉSIDENT. — Si personne ne demande la parole, nous allons maintenant passer au vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 541.

Aucun amendement n'a été déposé à ce projet de recommandation.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité<sup>1</sup>.*

1. Voir page 29.

*The President (continued)*

We now have to vote on the draft recommendation contained in Document 545.

I suppose, Mr. Valleix, that you wish to reply to those of our colleagues who spoke in the debate?

Mr. VALLEIX (*France*) (Translation). — Yes, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Valleix.

Mr. VALLEIX (*France*) (Translation). — I think I shall meet the Assembly's wishes in trying to be brief.

It seems to me worth-while to clarify certain points, since some suggestions have been made to which I should like to reply.

To our excellent colleague Mr. Abens, who spoke in place of our colleague Mr. Elvinger, I should like to say that the concern to harmonise national decisions with the intentions of the Commission of the Communities may be met, it seems to me, in so far as the recommendation tabled by your Committee is intended to confirm the rôle of the Commission of the Communities. This is made plain.

Moreover, we are naturally agreed — and this is merely the prolongation of the first idea — on the need to state clearly this Community policy.

We are also agreed — and this is clearly stated in the report — on the advisability of promoting whenever possible a sort of common market for procurement, and especially governmental procurement, so as to favour our European products.

There are also dangers and limits in the notion of fair return, but we shall come back to that presently, in referring to the remarks made by Mr. Pecoraro.

In connection with the visit to the Dassault plant, it has been said that co-operation does sometimes result in increased costs by comparison with a more centralised system of production. But I venture to point out, as I did clearly from the rostrum this morning, that, though co-operation sometimes costs more than national effort, it is

also obvious that none of our countries is capable on its own of an effort comparable to that which they can all undertake jointly. This, if I may say so, is to answer the question *ad absurdum*.

You mentioned, my dear colleague, that you thought it desirable that a third paragraph be added to the operative text of the recommendation, following paragraphs 1 and 2. I do not know whether it is a question of procedure, but the fact that we are deciding upon the recommendation as a whole does imply that this third paragraph will itself be the subject of a vote by the Assembly. In these circumstances, I think that the point with which you are rightly concerned has been met.

To reply, if possible, to the remarks made by our colleague Mr. Rinderspacher, I should like to say that I share the Assembly's concern with regard to a certain lack of progress in technological co-operation. I agree with Mr. Rinderspacher in admitting that the wish to maintain national sovereignty is sometimes an obstacle to this will to co-operation which we all share but which is difficult to put into practice. So true is this that in my address to the Assembly this morning I said: "Governments and parliaments have to justify to their peoples both the costs they incur and the social progress they propose". Hence the limits to this will to co-operate.

With regard to Euratom, I recalled the proposals of the Commission of the Communities, more particularly following the setting up of new committees last July, and the November proposals which themselves afford explanations and suggestions in this connection. I refer to them once again and express the hope that this Commission will operate, if I may say so, with maximum profitability within the limits at present imposed — to our regret — by the Treaty of Rome.

I note with interest that emphasis has been placed on co-operation in the aircraft field, and it is true that this is both an encouraging sector of European co-operation and one in which the effort must certainly be continued. I say this not only on account of the entry of Britain, which will doubtless be soon, not only on account of Concorde, but because the strong sectors of European co-operation, if I may put it that way, must serve to stimulate the weaker sectors.

*M. le Président (suite)*

Nous avons à nous prononcer maintenant sur le projet de recommandation contenu dans le Document 545.

Je suppose, M. Valleix, que vous souhaitez répondre aux collègues qui sont intervenus dans le débat ?

M. VALLEIX (*France*). — Oui, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Valleix.

M. VALLEIX (*France*). — Je crois répondre au vœu de l'Assemblée en essayant d'être bref.

Il me paraît utile d'apporter quelques précisions, puisque des suggestions ont été faites, auxquelles je voudrais répondre.

A notre excellent collègue M. Abens, qui a d'ailleurs excusé notre collègue M. Elvinger, je voudrais dire combien on peut, je crois, trouver réponse à la préoccupation de juste harmonie entre les décisions nationales et les intentions de la Commission des Communautés dans la mesure où la résolution même qui a été proposée par votre commission vise à confirmer le rôle de la Commission des Communautés. Cela est dit en toutes lettres.

Par ailleurs, nous sommes, bien entendu, d'accord — et ce n'est que le prolongement de la première idée — sur la nécessité de préciser cette politique communautaire.

Nous sommes d'accord également — et cela est dit clairement dans le rapport — sur l'opportunité de favoriser, chaque fois que possible, une sorte de marché commun des achats, notamment par les pouvoirs publics, pour favoriser nos productions européennes.

Enfin, il y a les dangers et limites de la notion de « juste retour », mais nous y reviendrons tout à l'heure, en évoquant l'intervention de M. Pecoraro.

En ce qui concerne la visite aux établissements Dassault, il a été dit de la coopération qu'en effet, elle entraîne parfois un renchérissement des coûts par rapport à une production plus centralisée. Mais je me permets de préciser, comme je l'ai dit clairement ce matin à la tribune, que, si la coopération coûte parfois plus cher que l'ef-

fort national, il est évident aussi qu'aucune de nos nations ne pourrait faire le même effort que celui qu'elles peuvent entreprendre ensemble. C'est, si je puis dire, répondre par l'absurde à la question.

Vous avez bien voulu, mon cher collègue, préciser qu'il vous paraissait opportun que le paragraphe 3 de la recommandation figure finalement dans le texte même après les paragraphes 1 et 2, en troisième position. Je ne sais si c'est une question de procédure, mais le fait que nous nous prononcions sur l'ensemble de la recommandation implique bien que ce troisième paragraphe va faire lui-même l'objet du vote de l'Assemblée. Je crois, dans ces conditions, qu'il est donné satisfaction à votre juste préoccupation.

Pour répondre si possible à l'intervention de notre collègue M. Rinderspacher, je voudrais dire que je partage les préoccupations de l'Assemblée quant à un certain piétinement de la coopération technologique. Je suis d'accord avec lui pour admettre que les souverainetés nationales font parfois barrage à cette volonté de coopération qui nous est commune, mais qui est difficile à pratiquer. C'est tellement vrai que, ce matin, dans ma communication à l'Assemblée, j'ai déclaré : « Gouvernements et parlements ont à justifier envers leurs populations les charges qu'ils engagent et le progrès social qu'ils proposent. » D'où des limites, en effet, à cette bonne volonté de coopération.

En ce qui concerne l'Euratom, j'ai rappelé les propositions de la Commission des Communautés, notamment à la suite de l'installation de nouvelles commissions en juillet dernier, et les propositions de novembre, qui apportent elles-mêmes à ce sujet des précisions et des suggestions. J'y fais de plus référence en souhaitant que cette commission fonctionne, si je puis dire, avec le meilleur rendement possible, dans la limite actuellement imposée — et nous le regrettons — par le Traité de Rome.

Je note avec intérêt que l'aspect de la coopération relatif à l'aéronautique a été souligné, et il est vrai que l'aéronautique est à la fois un secteur encourageant de la coopération européenne et un des secteurs où il faut assurément poursuivre l'effort ; je le dis non seulement en raison de l'entrée sans doute prochaine de la Grande-Bretagne, non seulement en raison de Concorde, mais parce que les zones fortes, si je puis dire, de la coopération européenne doivent servir à entraîner les secteurs plus faibles.



*Mr. Valleix (continued)*

Mr. Rinderspacher has tabled an amendment which, I should like to say at once, seems to me entirely consonant with his statement and with the one which I made this morning. Consequently, if the Assembly agrees on the principle, I signify here and now my full agreement.

Mr. Pecoraro referred to overlapping. This is indeed a subject of permanent concern, and I share his view that European bodies would do well to set an example. I think therefore that he will find some reassurance in the report which I have the honour to submit to this Assembly, after the Committee, since I make reference to Mr. Spinelli's suggestions and to those of the Commission of the European Communities, which itself preaches a sort of improvement of our European institutions.

On the subject of fair return, he observed that governments do not want to abandon this idea, for reasons connected with public opinion and with the fact that they are answerable to that opinion. I have just explained myself on this point. I would simply like to say that I thought I detected a contradiction — though perhaps I have misunderstood — in the desire to encourage major sectors of co-operation, as he invited us to do, in the hope that this co-operation may develop. Suppose that we do succeed in co-operating in major sectors, is this not what we have been trying to do for years? The difficulty arises when we pass from the scientific field to that of practical application. It is then that the problems of competition, national interests, or the interests of industrial firms arise — and also, let us not forget, social problems, beginning with questions of employment.

I therefore accept the idea, merely pointing out that it perhaps strengthens the desirability of finding some way of going beyond the notion of fair return by setting an objective which is perhaps less perfect, less mathematically absolute, but which would make it possible to achieve an *equitable* return, an overall one, relating to several efforts of co-operation, and which would be assessed over a period of several years (perhaps two or three), instead of continuing to think in terms of financing for each project in the course of the year.

The environment is indeed a problem that falls within the sphere of European co-operation. It

has moreover been studied by the Prest group. The emphasis placed on it by Mr. Pecoraro heightens the interest which Europe takes in this subject. I think that our colleague is quite justified in supposing that our next discussions, our next reflections, should bear on this aspect. I hope moreover that European efforts will already have produced some effects.

Mr. Treu referred again to these problems. "Agreement amongst us Europeans first" he said, and again I reply: "A good example indeed".

With regard to the distinction between science, as being more theoretical, and technology, as representing the application of science, at least in the area of advanced industries, it is certain that the distinction deserves to be made, and I fully share Mr. Treu's view that Britain's entry offers a further occasion, geographical and institutional, for revising the Treaty of Rome, doubtless in a short time. Many people are working to this end at the present time. It is also — and why not — an occasion for completing the treaty, no longer geographically this time, but technically, so that it may better apprehend the prospects for technological co-operation.

This, I think, is what I wanted chiefly to say in reply. I have already replied with regard to aircraft and more particularly to Concorde. In this field there should be no question of suspicion, but simply the resolve to consider difficulties, in matters that can be brought to a successful issue, not as grounds for suspicion, but as encouragements to succeed also elsewhere.

The foregoing, Mr. President, is what I wished to reply to our colleagues before we proceed to vote. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Does the Chairman of the Scientific Committee wish to make any remarks?

Mr. de MONTESQUIOU (*France*) (Translation). — Mr. President, I am very glad to have this opportunity of saying that the Committee over which I have the honour to preside is unanimously in agreement with the remarkable report drawn up by our colleague. Like him, I am fully prepared to accept Mr. Rinderspacher's amendment, which confirms and completes the draft recommendation on which Mr. Valleix commented just now.

*M. Valleix (suite)*

M. Rinderspacher est l'auteur d'un amendement dont je voudrais dire immédiatement qu'il me paraît tout à fait conforme et à sa déclaration et à celle que je faisais ce matin. Par conséquent, si l'Assemblée est d'accord sur le principe, j'indique déjà mon entier agrément.

M. Pecoraro a évoqué les doubles emplois. C'est, en effet, un sujet de préoccupation permanente et je pense avec lui que les organismes européens feraient bien de donner l'exemple. Par conséquent, je pense qu'il trouvera des apaisements dans le rapport que j'ai l'honneur de soumettre à cette assemblée, après la commission, puisque je fais référence aux suggestions de M. Spinelli comme aux suggestions de la Commission des Communautés européennes, qui elle-même prêche une sorte de perfectionnement de nos institutions européennes.

Les gouvernements, précise-t-il au sujet du « juste retour », ne veulent pas en effet abdiquer, pour des raisons d'opinion publique et de comptes à rendre à cette opinion. Je viens de m'expliquer sur ce point. Je voudrais simplement dire que j'ai cru déceler une contradiction — mais peut-être ai-je mal compris — dans le fait de vouloir encourager de grands secteurs de coopération, comme il veut bien nous y inviter, en espérant que cette coopération pourra se développer. Supposez que nous puissions coopérer dans de grands secteurs, n'est-ce pas ce que nous tentons de faire depuis des années ? La difficulté survient quand on passe du scientifique à l'application concrète. Alors surgissent les problèmes de concurrence, d'intérêts de nations ou d'entreprises et, ne l'oublions pas, les problèmes sociaux, à commencer par les questions d'emploi.

Je retiens donc l'idée, et je ne fais que souligner qu'elle vient peut-être renforcer le vœu que nous envisagions une formule de dépassement du « juste retour », en recherchant un but peut-être moins parfait, moins mathématiquement absolu, mais qui permettrait de trouver un *équitable* retour, global cette fois, portant sur plusieurs efforts de coopération, et que l'on jugerait sur plusieurs années, peut-être deux ou trois, au lieu d'en rester à des comptes établis pour chaque projet et dans l'année.

L'environnement, voilà bien un problème qui relève de la coopération européenne et il a d'ail-

leurs fait l'objet des études du Groupe Prest. L'insistance qu'y apporte M. Pecoraro ne fait que renforcer l'attention que l'Europe porte à ce point. Je crois que notre collègue est tout à fait fondé à prévoir que nos prochains travaux, nos prochaines réflexions, devront porter sur cet aspect. J'espère d'ailleurs que les efforts européens auront déjà produit quelques effets.

M. Treu a bien voulu traiter de nouveau de ces problèmes. « Harmonie d'abord entre nous, Européens », dit-il, et de nouveau je lui réponds : « Bon exemple, en effet. »

En ce qui concerne l'opposition entre la science, plus théorique, et la technologie, domaine d'application de la science, au moins dans la zone des industries de pointe, il est certain que la distinction mérite d'être faite et je reconnais parfaitement avec lui que l'entrée de la Grande-Bretagne n'est qu'une occasion supplémentaire, géographique et institutionnelle, de compléter le Traité de Rome, sans doute dans peu de temps. C'est ce à quoi beaucoup s'emploient actuellement. C'est aussi — pourquoi pas, en effet ? — l'occasion de compléter le traité, non plus cette fois sur le plan géographique, mais sur le plan technique, de façon qu'il appréhende mieux les perspectives de la coopération technologique.

Voilà, je crois, l'essentiel de ce que je voulais répondre. J'ai répondu déjà en ce qui concerne l'aéronautique et plus particulièrement Concorde. Dans ce domaine il doit s'agir non pas de soupçons, mais simplement du vœu que les difficultés soient considérées, là où l'on peut aboutir, non comme des soupçons mais comme des encouragements à réussir aussi ailleurs.

Voilà, M. le Président, ce que je voulais répondre à nos collègues avant que nous abordions le vote. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — M. le président de la Commission scientifique, désirez-vous dire quelques mots ?

M. de MONTESQUIOU (*France*). — M. le Président, je suis très heureux de cette occasion de dire que la commission que j'ai l'honneur de présider a donné son accord unanime au rapport remarquable qu'a rédigé notre collègue. Comme lui, je suis tout à fait d'accord pour accepter l'amendement de M. Rinderspacher, qui confirme et complète le projet de recommandation que M. Valleix a commenté tout à l'heure.

*Mr. de Montesquiou (continued)*

I suppose, Mr. President, that we are going to take two votes, one on Mr. Vedovato's report, the other on Mr. Valleix's report ?

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, as regards Mr. Valleix's draft recommendation, the Committee, through Mr. Valleix, has accepted the amendment tabled by Mr. Rinderspacher.

Are there any objections to this amendment ?...

There are no objections. I can therefore take it that the amendment is adopted unanimously.

Are there any objections to the draft recommendation itself ?...

Are there any abstentions ?...

I note that the Assembly is unanimous.

*The amended draft recommendation is therefore adopted*<sup>1</sup>.

As regards Mr. Vedovato's report, I am informed that certain members of the Assembly may wish to vote against the draft recommendation. We shall therefore have to take a vote by roll-call, and I propose that this vote be taken tomorrow, at 10.45 a.m. before Mr. Brosio's address.

*It is so decided.*

#### **4. State of European space activities**

**(Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Votes on the draft Recommendation and draft Resolution, Doc. 544)**

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, the next Order of the Day is the presentation of and debate on the report prepared by Mrs. Walz on behalf of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions.

I call Mrs. Walz.

Mrs. WALZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, before trying to draw political conclusions from my report on the state of European

space activities, I would first of all like to thank all the people who helped me in preparing it — the Belgian Minister, Mr. Lefèvre, General Aubinière of CNES, ELDO and its Secretary General Mr. Carrobio di Carrobio, who have made it possible for a group of delegates to make an extremely well-organised and instructive visit to Kourou, the French and ELDO space centre in French Guiana. I would like, too, to thank Mr. Mellen of INTELSAT in Geneva and, last but not least, the Secretary of our Committee, Mr. Huigens, who helped me with their kind advice. There is also a report which is complementary to mine, the excellent and very detailed report by Mr. Olivier Giscard d'Estaing to the North Atlantic Assembly in May 1971, which contains all the necessary information additional to that in my own report, especially on the admirable work done by ELDO and ESRO despite their meagre funds

The report I am submitting today on the state of European space activities is inevitably a provisional one because the results of the INTELSAT conference are not yet clear so that it is still not certain whether and in what form we are going to take part in the post-Apollo programme. I would begin by commenting that the USSR has, by constructing "Salyut", the first space station in earth orbit for scientific and presumably other purposes, ushered in the second phase of space activities. We congratulate the Soviet Union on its success.

The opening of this second phase makes it painfully obvious to us Europeans how little use we have made of the European Community's chances of developing a new dimension for the six countries plus Britain in the field of scientific and technological developments, and what a long way we are from becoming a third power alongside Russia and America in technology and, especially, in space research. Although it is realised today that technology is the third factor which has a decisive influence on the economic growth of any country, so that the economic and political future of our continent depends to a large extent on having a co-ordinated and integrated technological programme, we Europeans have still not succeeded in developing common objectives and programmes, not even in the spearhead fields such as space.

<sup>1</sup>. See page 30.

*M. de Montesquiou (suite)*

Je pense, M. le Président, que nous allons procéder à deux scrutins, l'un sur le rapport de M. Vedovato et l'autre sur le rapport de M. Valleix ?

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, en ce qui concerne le projet de recommandation de M. Valleix, la commission a accepté, par la voix de M. Valleix, l'amendement proposé par M. Rinderspacher.

Y a-t-il une opposition à cet amendement ?...

Il n'y en a pas. Je puis donc considérer que cet amendement est adopté à l'unanimité.

Y a-t-il maintenant une opposition au projet de recommandation lui-même ?...

Y a-t-il des abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Le projet de recommandation amendé est donc adopté*<sup>1</sup>.

En ce qui concerne le rapport de M. Vedovato, je suis avisé que certains membres de l'Assemblée désireraient voter contre le projet de recommandation. Nous devons donc procéder à un vote par appel nominal et je vous propose de le faire demain, à 10 h. 45, avant la communication de M. Brosio.

*Il en est ainsi décidé.*

#### **4. Etat des activités européennes en matière spatiale**

*(Présentation du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, discussion et votes sur le projet de recommandation et le projet de résolution, Doc. 544)*

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames et Messieurs, l'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du rapport rédigé par Mme Walz, au nom de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale.

Mme Walz, vous avez la parole.

Mme WALZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, avant de tenter de tirer les conséquences politiques du rapport que j'ai présenté

sur l'état actuel des activités européennes en matière spatiale, je voudrais tout d'abord remercier très cordialement tous ceux qui m'ont aidé à l'établir : le ministre belge, M. Lefèvre, le général Aubinière, du C.N.E.S., le C.E.C.L.E.S. et son secrétaire général, M. Carrobio di Carrobio, qui ont permis à un groupe de délégués de faire un voyage parfaitement organisé et riche en enseignements à Kourou, centre spatial de la France et du C.E.C.L.E.S. en Guyane française, M. Mellen, de l'INTELSAT à Genève et, *last but not least*, notre secrétaire de commission, M. Hui-gens, qui m'ont si aimablement conseillé. Pour compléter mon rapport, je me permets de vous renvoyer également au rapport excellent et très détaillé présenté par M. Olivier Giscard d'Estaing à l'Assemblée de l'Atlantique nord en mai 1971 : on y trouvera tous les compléments d'information nécessaires et, en particulier, des indications sur le travail remarquable accompli par le C.E.C.L.E.S. et le C.E.R.S. dans le cadre de moyens financiers aussi modiques.

Si je vous sou mets aujourd'hui, sur l'état des activités spatiales européennes, un rapport qui n'est que provisoire — ce qui est inévitable parce que les conséquences des résultats de la conférence de l'INTELSAT ne sont pas encore clairement perceptibles et que, par conséquent, l'éventualité et la forme de notre participation au programme post-Apollo ne sont pas encore établies — permettez-moi de constater, tout d'abord, que l'U.R.S.S., en édifiant la première station spatiale à proximité de la terre, le Saliout, à des fins scientifiques et probablement à d'autres fins encore, a inauguré la deuxième phase de la navigation spatiale. Nous félicitons les Soviétiques de ce succès.

Le commencement de cette deuxième phase nous fait comprendre d'autant plus douloureusement combien nous sommes loin, nous Européens, d'avoir saisi les chances qui s'offraient à la Communauté européenne des Six, renforcée par le Royaume-Uni, de donner une nouvelle dimension aux efforts déployés dans le domaine du développement scientifique et technologique, et combien nous sommes loin de constituer une troisième force entre les deux blocs, l'Union Soviétique et les Etats-Unis, en matière de politique technologique et, plus particulièrement ici, de politique de la recherche spatiale. Alors qu'on sait fort bien aujourd'hui que la politique technologique constitue le troisième facteur déterminant de la croissance économique et politique de chaque pays, et que par conséquent l'avenir politique et économique de notre continent dé-

1. Voir page 30.

*Mrs. Walz (continued)*

If we Europeans lack the strength to overcome the fragmentation of our capabilities by national and sectoral programmes and to map out broad guidelines for joint research and development, then we shall not only drop back from the third place we covet into fifth place behind China and Japan, but we shall also cease to be able to govern our own political and economic existence because we shall be dependent on other, technologically more advanced nations.

This crisis in the field of space activities has not of course come as a surprise. With Europe's sector-by-sector attempts to find a policy for technology, it was bound to happen that in the various sectors, with the varying objectives of their national policies, we would clash and would decide, in each field separately, to what extent it would be useful to co-operate on a European scale. In space in Europe, for example, completely different objectives provided the reason for co-operation, from the very beginning. The French wanted an independent space policy because they had been the first clearly to recognise the political, economic and military implications of space research, and wanted to eliminate from the outset any undesirable dependence on others. The British were furthest ahead in technological research, and were thus able to sell "Blue Streak" to their partners. Although German research had contributed to American and Soviet successes, the Germans lagged furthest behind, so they sought to catch up with the international state of development via European co-operation.

With such widely divergent aims in this sector, differences were bound to arise as the work progressed. Moreover, space research developed an existence of its own, without becoming integrated with other fields of technology in Europe. It is perfectly obvious — we all know this from our national parliaments — that with the restricted funds available for pure and applied

research, industrial development, education and information and the protection of the environment, priorities must be worked out in order to avoid any duplication of work. We must together find the best and least costly solutions. We would in any case be able to translate into fact only part of what today is technically possible and economically and socially desirable — even assuming appropriate increases in the budgets, which are probably endangered today in several countries.

This wider context adds urgency to the question of what use any European space research can have at all if we do not arrive at a unified policy. Even if we manage to achieve a European joint policy dictated by reason and economic necessity, there still remains the question of whether Europe will be able to get into space without American aid. Apart from the Russians, the Americans have the most advanced technology. We Europeans lag hopelessly behind the Americans, perhaps not so much in the theoretical as in the practical field. We would be able to catch up only by investing all our available resources in space activities. This, however, is politically neither feasible nor desirable.

I am convinced that there is hardly a sufficient basis in Europe for comprehensive co-operation in space research without American assistance. True, it is not for us to join with the Americans in a race to the planets; but application satellites are important to us. Their influence on the political, economic and scientific structure of the world cannot be overestimated. Telecommunications satellites, air traffic control and meteorological satellites now being studied by ESRO will provide transmission of information, particularly political information, data storage and access, education, exploration of the natural resources of the earth and the oceans, as well as weather forecasts and safety in the air. Who would not be gaining an enormous economic advantage if he knew not only what his own deposits of raw materials were, but other people's as well? As you know, of course, NASA has released certain photographs only at a very late date.

*Mme Walz (suite)*

pend largement d'une politique technologique coordonnée et intégrée, les Européens n'ont pas réussi, jusqu'à présent, à définir des objectifs et des programmes communs, même pas dans les principaux secteurs de pointe, parmi lesquels figure l'espace.

Si nous, Européens, n'avons pas la force de mettre un terme à la fragmentation de nos efforts en programmes nationaux et sectoriels et de fixer les grandes lignes d'une action commune en matière de politique de recherche et de développement, non seulement nous n'obtiendrons pas la troisième place à laquelle nous aspirons et nous nous retrouverons en cinquième position, derrière la Chine et le Japon, mais encore nous cesserons de déterminer nous-mêmes notre vie politique et économique parce que nous dépendrons de pays technologiquement plus avancés.

La crise dans le secteur de l'espace n'a rien de surprenant. Du moment que l'on s'efforçait en Europe de trouver des solutions sectorielles dans le domaine de la politique technologique, il fallait s'attendre à se trouver, dans divers secteurs, en présence d'objectifs différents des politiques nationales et, par conséquent, à ce qu'on décide chaque fois, secteur par secteur, s'il était utile ou moins utile de coopérer en Europe. C'est ainsi qu'en Europe, dans le secteur de l'espace par exemple, des objectifs tout à fait distincts ont été à la base de la coopération initiale. Les Français voulaient une politique spatiale indépendante, parce qu'ils avaient été les premiers à prendre clairement conscience des incidences politiques, économiques et militaires de la recherche spatiale et qu'ils entendaient, dès le début, exclure toute dépendance indésirable. Les Britanniques étaient les plus avancés dans la recherche technologique et purent ainsi vendre leur Blue Streak à leurs partenaires. Bien que leurs recherches eussent contribué aux succès américains et soviétiques, les Allemands étaient les plus en retard. Aussi s'efforçaient-ils, par le biais d'une coopération européenne, d'accéder au niveau international.

La poursuite d'objectifs aussi distincts ne pouvait manquer de faire surgir des différends dans ce secteur à mesure que progressaient les travaux. Au surplus, la recherche spatiale suivait sa propre voie sans être intégrée aux autres secteurs de la politique technologique en Europe. D'ailleurs, il est bien évident — nous en avons fait l'expérience dans nos parlements nationaux

— que le montant limité des ressources financières disponibles pour la recherche pure et appliquée, pour le développement industriel, pour la formation et l'information, et pour la protection de l'environnement, nous oblige à établir un ordre de priorité, à éviter les chevauchements et à trouver en commun les solutions les meilleures et, en même temps, les moins coûteuses. De toute façon, nous ne pouvons réaliser qu'une partie de ce programme qui, aujourd'hui, est à la fois possible sur le plan technique et souhaitable sur le plan économique et social — même dans l'hypothèse d'une augmentation appropriée des budgets, actuellement en péril dans plusieurs pays.

Dans cette conjoncture, il est d'autant plus urgent de savoir quelle pourrait encore être l'utilité d'une recherche spatiale européenne si nous ne pouvions pas trouver une politique commune. Cependant, même si cette unité politique des Européens se concrétise, conformément aux impératifs de la raison et des nécessités économiques, pouvons-nous, nous autres Européens, réaliser un programme spatial sans l'aide américaine ? Ceux-ci possèdent, avec les Russes, la technologie la plus avancée. Nous avons sur les Américains un retard sans espoir, moins peut-être dans le domaine théorique que sur le plan pratique, et nous ne pourrions le combler qu'en investissant dans la recherche spatiale tous les moyens dont nous disposons. Du point de vue politique, cependant, pareil effort n'est ni justifié ni souhaitable.

Je suis convaincue que, sans l'aide américaine, il n'existe guère, en Europe de base suffisante pour une large coopération dans le domaine de la recherche spatiale. Certes, notre tâche ne peut être de rivaliser avec les Américains pour la conquête des étoiles. Ce qui est important pour nous, toutefois, ce sont les satellites d'application, dont on ne saurait surestimer l'influence sur la structure politique, économique et scientifique de notre globe. Les satellites de télécommunications, les satellites de navigation et les satellites météorologiques qu'étudie le C.E.R.S. seront utilisés pour la diffusion des informations, notamment des informations politiques, pour la collecte des données et pour les rendre accessibles, pour l'enseignement, pour l'exploration de la terre et de la mer en vue de la recherche des matières premières, ainsi que pour la prévision du temps et la sécurité de la navigation aérienne. Combien se trouverait avantagé, du point de vue économique, le pays qui non seulement connaîtrait ses propres ressources en matières premières, mais encore serait en même temps exactement informé

*Mrs. Walz (continued)*

The influence of application satellites, important as means of communication in the widest sense because they will in future supply us with the information we want and secure our spheres of influence, amply justifies Europe's view that it should be a third factor between the United States and the USSR, instead of dropping back to a position well behind China and Japan.

From now on, European co-operation must be concentrated urgently on the matter of application satellites. For the Europeans this means working out an integrated strategy for ESRO and ELDO, orientated particularly towards application satellites. This, however, brings us to the question, raised by France, of how to make sure that we shall one day be able to put our own application satellites in orbit, which in turn raises the question of developing our own launchers or buying them, especially from the Americans. Opinions differ enormously because the British, for example, feel that given sufficient negotiations with the Americans on this point it would be possible to obtain an assurance from them that this launching capacity would be available in future for a regional system of application satellites and other peaceful uses. I think we ought, for a start, to negotiate with the Americans, from a viewpoint of partnership, taking a rather tougher line than we have in the past. If the Americans want Europe to make a substantial contribution to the post-Apollo programme, we in turn can insist that they supply us with the launchers we need for a regional system of application satellites for so long as we are without any common launcher systems.

However, since the American response has not so far provided any such guarantees, we must build up European capabilities in parallel so as to strengthen our bargaining position and, in the last resort, to develop an independent European launcher system. As the Brussels Conference has shown, only the larger countries (the financial resources of Belgium and Holland are probably even more limited here than those of the so-called larger countries, though both of them have recognised the chances offered by space activities)

would probably be ready for such co-operation, with Britain's participation being extremely doubtful. But would this sector not then absorb such immense amounts of money that other sectors, where Europe's prospects have been favourable up to now, would suffer?

The INTELSAT negotiations have shown the importance of application satellites, which must include research satellites unless these are used for pure basic research only. Here, too, the Americans are trying to consolidate their sphere of influence in applications satellite matters, despite making substantial concessions in the new INTELSAT agreement; while these concessions do reduce their monopoly position they do not basically eliminate it. Here, too, it is in Europe's interest not to leave the field entirely to the Americans.

So the essential point is that it must be made quite clear during the post-Apollo negotiations that Europe is prepared to take on a substantial part of that programme but only if at least two clear-cut conditions are met: first, that Europe will be allowed to set up its own application satellite system within the framework of regional programmes; second, that the Americans guarantee to supply launching capacity for this. It is still not clear, if the Americans give the necessary guarantees about the supply of launcher rockets and there is a substantial European participation in the post-Apollo programme, which parts of an integrated programme the Europeans would take over. Participation in the space shuttle would lose point if the Americans were to build their own shuttle as part of their military programme as seems likely at the moment. No matter whether it is a space tug, part of a space station or whatever — we must make sure that whatever Europe is going to produce as part of the post-Apollo programme is integrated into this programme, so that a system of mutual dependence results. Only then can the high research expenditure be justified by future sales of the results of this research so that we, as politicians, can vote for them with a clear conscience.

*Mme Walz (suite)*

de celles des autres ? Vous savez bien que la N.A.S.A. n'a communiqué certaines photographies que fort tard.

Le rôle des satellites d'application, qui sont d'importants moyens de communication, au sens le plus large, parce qu'ils nous fournissent désormais les données indispensables et préservent nos sphères d'influence, semble à lui seul justifier que l'Europe défende sa position de troisième facteur entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique et ne se laisse pas complètement distancer par la Chine et le Japon.

Il importe, dès lors, de concentrer avant tout la coopération européenne sur les satellites d'application. En d'autres termes, les Européens doivent mettre au point, pour le C.E.R.S. et le C.E.C.L.E.S., une stratégie intégrée visant particulièrement les satellites d'application. Cependant, c'est ici que se pose la question soulevée par les Français : comment garantir que nos propres satellites d'application seront un jour placés sur orbite ? Devons-nous construire nos propres lanceurs ou acheter des lanceurs, en particulier aux Américains ? Les divergences de vues tiennent surtout au fait que les Britanniques, par exemple, estiment que des négociations suffisantes avec les Américains sur ce point permettraient déjà d'obtenir d'eux l'assurance qu'ils fourniront à l'avenir ces lanceurs pour la création d'un système régional de satellites d'application et à d'autres fins pacifiques. A mon avis, il faut tout d'abord essayer vraiment de discuter de cette possibilité avec les Américains, en tant que partenaires, plus fermement que par le passé. Si les Américains attendent des Européens qu'ils apportent une contribution importante au programme post-Apollo, ceux-ci peuvent exiger de leur côté que les Américains leur fournissent des lanceurs pour la création d'un système régional de satellites d'application, tant qu'un système commun de lanceurs ne sera pas disponible.

Cependant, comme la réponse américaine ne nous apporte pas jusqu'à présent de telles garanties, il faut développer parallèlement des capacités européennes pour renforcer notre position lors des négociations et, en dernier recours, produire notre propre système européen de lanceurs. Pourtant, comme l'a montré la Conférence de Bruxelles, seuls les « grands pays » pourraient être disposés à une telle coopération, et la collaboration de la Grande-Bretagne serait alors fort douteuse. Quant à la Belgique et aux Pays-Bas,

leurs moyens seraient probablement encore plus limités que ceux des « grands pays », bien que ces deux Etats aient, eux aussi, reconnu les chances qu'offre l'espace. Mais n'immobiliserait-on pas ainsi, dans ce secteur, des ressources financières si considérables que d'autres domaines, où l'Europe pourrait jouer un rôle, seraient relégués à l'arrière-plan ?

L'importance énorme qu'on attache aux satellites d'application, parmi lesquels il faut absolument inclure les satellites de recherche pour autant qu'ils ne relèvent pas de la recherche fondamentale pure, ressort des négociations sur l'INTELSAT. Ici aussi, les Américains essaient — malgré des concessions importantes dans le nouvel accord sur l'INTELSAT qui ont certes réduit, mais non supprimé au fond, leur position de monopole — de garantir leur sphère d'influence dans le domaine des satellites d'application. Il est de l'intérêt des Européens, ici également, de ne pas abandonner cette position aux Américains seuls.

C'est pourquoi il est essentiel de préciser, dans le cadre des négociations concernant le programme post-Apollo, que les Européens sont certes disposés à prendre en charge une partie importante de ce programme, mais à deux conditions au moins, clairement définies : premièrement, qu'ils aient le droit de créer leurs propres systèmes de satellites d'application dans le cadre des programmes régionaux ; deuxièmement, que les Américains s'engagent à leur fournir, à cet effet, les lanceurs nécessaires. Mais si, après avoir obtenu des Américains qu'ils garantissent la livraison des lanceurs, on arrivait à une participation substantielle de l'Europe au programme post-Apollo, on ignore encore quelle part intégrée à ce programme serait assumée par les Européens. La participation à la construction de la navette deviendrait inintéressante au cas où, comme cela en a l'air actuellement, les Américains construiraient leur propre navette dans le cadre de leur programme militaire. Mais qu'il s'agisse du remorqueur, des éléments d'une station spatiale ou de quoi que ce soit, il faudra que ce qui serait produit à l'avenir par les Européens, dans le cadre du programme post-Apollo, soit intégré dans ce dernier, pour qu'il en résulte un système d'interdépendance. En effet, de cette façon seulement, les dépenses élevées affectées à la recherche pourront être justifiées par la vente future des résultats de la recherche. Cela nous permettra, en tant qu'hommes politiques, de les approuver en bonne conscience.



*Mrs. Walz (continued)*

These facts lead us to the following political conclusions :

1. European countries must accept the political, economic and technical challenge presented by space research. If they do not wish to become mere pawns in the schemes of others who command the techniques of space engineering and use them for their own political, economic and military ends, the European countries must draw up a comprehensive, coherent and long-term space programme.

2. Such a programme will have to be borne above all by the larger European countries, so that the continuity thereby assured will make it attractive for other countries willing to join in.

3. In carrying out such a European programme, the bigger countries would have to participate in all the major parts of the programme, which does not mean that each individual part-project must be executed jointly by all.

4. The space research programme must include a European launcher system to make sure that Europe is able to act independently if absolute United States guarantees to supply launcher rockets cannot be obtained and there must also be co-operation in the post-Apollo programme based on interdependence, in other words integration.

5. As a consequence and organisational precondition for a European space policy, ESRO and ELDO would have to be merged into a central space authority, charged with management of the programmes, their further development and the devising of new concepts.

6. To ensure long-term harmonisation between space research and other technological policies, the six EEC member countries together with Britain should meet as soon as possible for a technology conference, which would co-ordinate their efforts in the major, spearhead sectors and prepare decisions on priorities. Because of their urgent nature, the measures recommended above would have to be implemented at a very early date. In the technology sector, Britain must be a member from the very outset. Any claims to sectoral hegemony, no matter from where they

come, will have to be rejected. Technological co-operation must make Europe into a worthy partner for the Americans and try, by doing so, to secure Europe's political position in the world.

7. All-party decisions in the national parliaments, proposed by us, the WEU parliamentarians, should encourage governments to call a conference on technology as soon as possible, which will lay the foundations for medium and long-term plans in the technology sector. (*Applause*)

*(Mrs. Klee, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Housiaux)*

The PRESIDENT (Translation). — I thank Mrs. Walz for the remarkable report she has just presented to the Assembly. The subject with which you have dealt, Mrs. Walz, is extremely important for the future of our continent. As we know, the way in which you have dealt with it requires a great knowledge of the subject and a lot of work. We are very grateful to you.

I call Mr. De Keuleneir.

Mr. De KEULENEIR (*Belgium*) (Translation). — Madam President, Ladies and Gentlemen, I would like, on behalf of Mr. Van Lent, to say one or two words on the excellent report presented by Mrs. Walz. The Brussels space conference of November 1970, prepared for with so much excitement and attended by delegates from twelve Western European nations, came to no definite conclusion over a possible participation in the American post-Apollo programme which, as you will know, involved the development of space stations, space shuttles and space tugs. The only decision that did emerge from the conference was on setting up a committee of officials who would ask NASA for more detailed information on its proposals for participation in the post-Apollo programme.

We were, indeed, within an ace of a total breakdown of the European space effort. While most of the delegations were unwilling to commit themselves unreservedly to definite agreements, France, West Germany and Belgium proposed both to continue together with the European space programme — covering the construction of scientific satellites and applications satellites and the building of a new European Launcher, Europa IIIB — and to take part in the post-Apollo programme. The other

*Mme Walz (suite)*

De ces faits on peut tirer les conclusions politiques suivantes :

1. Les Etats européens devront faire face aux perspectives qu'offre la recherche spatiale sur le plan politique, économique et technologique. Pour cela, il leur faudra élaborer un programme complet, cohérent et à long terme s'ils ne veulent pas être tributaires de ceux qui ont maîtrisé la technologie spatiale et souhaitent l'utiliser à des fins politiques, économiques et militaires qui leur sont propres.

2. Ce programme devra être appuyé principalement par les grands Etats européens afin d'en assurer la continuité et de le rendre suffisamment attrayant pour les autres Etats européens désireux d'y participer.

3. Tous les grands Etats devront participer à l'exécution de toutes les parties essentielles de ce programme européen, ce qui ne signifie pas que chaque projet partiel doive être mis en œuvre conjointement par tous.

4. Ce programme de recherche devrait prévoir la possibilité, pour l'Europe, de disposer de son propre système de transport spatial, ce qui lui permettra d'agir en toute indépendance si elle ne peut obtenir des Etats-Unis de garanties absolues en ce qui concerne la mise à disposition de lanceurs et la poursuite de la coopération dans le cadre du programme post-Apollo sur la base de l'interdépendance et, par conséquent, de l'intégration.

5. Comme conséquence et comme condition structurelle de cette politique spatiale européenne, le C.E.C.L.E.S. et le C.E.R.S. devront fusionner en une organisation spatiale européenne unique qui sera chargée de la réalisation et du développement des programmes ainsi que de l'étude de concepts nouveaux.

6. Afin de garantir l'harmonisation à long terme de la recherche spatiale et des autres secteurs de la politique technologique, les six Etats membres de la C.E.E. et le Royaume-Uni devraient, dès que possible, tenir une conférence technologique en vue de coordonner leurs efforts dans les secteurs de pointe les plus importants et de préparer des décisions prioritaires. Les mesures recommandées sont urgentes et devraient être mises en œuvre dès que possible. Dans le domaine technologique, le Royaume-Uni devrait participer dès le commencement. Les prétentions

à l'hégémonie sectorielle sont à bannir, d'où qu'elles viennent. La coopération technologique européenne doit faire de l'Europe un partenaire valable pour les Américains et assurer ainsi la position politique de l'Europe dans le monde.

7. Des décisions engageant tous les partis, proposées par les parlementaires membres de l'Assemblée de l'U.E.O., devraient encourager les gouvernements à convoquer cette conférence technologique dès que possible, afin de jeter les bases d'un plan à moyen et à long terme dans le domaine de la technologie avancée. (*Applaudissements*)

(*Mme Klee, Vice-Présidente de l'Assemblée, remplace M. Housiaux au fauteuil présidentiel*)

Mme la PRESIDENTE. — Je remercie Mme Walz pour le remarquable rapport qu'elle vient de soumettre à l'Assemblée. Vous traitez, Madame, un sujet d'une extrême importance pour l'avenir de notre continent. Nous savons que la manière dont vous l'avez fait exige une grande connaissance de la matière et beaucoup de travail. Nous vous en remercions très cordialement.

La parole est à M. De Keuleneir.

M. De KEULENEIR (*Belgique*) (Traduction). — En lieu et place de mon ami Van Lent, j'aimerais faire quelques observations au sujet de l'excellent rapport de Mme Walz. La Conférence spatiale de Bruxelles de novembre 1970, attendue avec tant d'impatience, et à laquelle ont pris part les délégués de douze pays de l'Europe occidentale, n'a pas pris de décision définitive sur une participation éventuelle au projet américain post-Apollo qui, on le sait, vise au développement de stations spatiales, de navettes et de remorqueurs spatiaux. La seule décision à laquelle la conférence a abouti est le vote de la création d'une commission de fonctionnaires qui demandera à la N.A.S.A. des précisions détaillées sur sa proposition de participation au programme post-Apollo.

Il s'en est même fallu de peu qu'une rupture totale ne se produise au sein du monde spatial européen. Lorsque la plupart des délégations refusèrent, ni plus ni moins, de se lier à des accords déterminés, la France, l'Allemagne occidentale et la Belgique proposèrent de poursuivre ensemble le programme spatial européen — qui comporte la construction de satellites scientifiques et d'application ainsi que celle d'un nouveau lanceur européen, Europa III B — et de participer en même temps au programme post-

*Mr. De Keuleneir (continued)*

countries were to be able to join in with this group up to 31st December, after which date there could be only an "association".

None of the delegations was all that pleased with the way things had gone. The British in particular were unhappy. They had let it be known that they were neither prepared to work with the Americans nor keen on taking part in a full European space programme. The latter had in fact already been known for quite a long time.

It was not until the dust surrounding this noisy and chaotic Brussels meeting had begun to settle a little that it became clear that the situation was perhaps not quite as hopeless as had appeared at first sight. The pieces could — even though only in the nick of time — just about be glued together again. When it came down to it, even the British were found not to be wholly averse to the idea of working with the United States, though the British Delegation did want at the very least to have a fuller and more accurate picture of the cost of the European share in the programme before coming to a final decision.

According to the Belgian Minister, Mr. Lefèvre, Europe would, if she took part in the American post-Apollo project, have to put up about one thousand million dollars over a period of 10 years, i.e. about 10 % of the total cost, estimated by NASA to be around ten thousand million dollars (but now said by some American experts to be at least twice this figure). As a *quid pro quo*, Europe would have to be allowed to buy American rockets at reasonable prices for launching her own satellites, although further discussions would be called for in the case of launchers for communications satellites in view of the fact that America is, in that sphere, committed to the INTELSAT consortium — a mainly American concern that, in satellite communications, holds a position of strength that has been a thorn in the flesh to Europe for years past.

As things stand at the moment, then, the European space programme has been salvaged for the time being. However, the cracks are still clearly visible, and it needs only the slightest knock to finish it for good. In short, things are looking bleak again in the European space world, a world in which political and national interests,

together with fallacies and mutual mistrust, play a leading part, and where solidarity is something unknown.

Mr. Van Lent is extremely grateful to Mrs. Walz for setting out so clearly in her report just how things stand at the present time. He does wonder, however, whether it might not have been possible to give a clearer answer to the question of whether the Europa III rocket ought to be built. Could the Rapporteur tell us more about whether it might not be better to build a different type of rocket? Is the Europa III not far too costly? Have the new techniques incorporated in the second stage already been thoroughly tested? Have not these techniques been tested in order to develop the German and French space industries, instead of building a simple vehicle that would be cheap to produce and could place a 600 kg payload in earth orbit? What Mr. Van Lent would like to ask is whether it is not possible to build a "Volkswagen-rocket"? Do we know enough about the costs of the new techniques evolved for Europa III? What will happen after 1973? Will there be enough satellites produced in Europe to make the new vehicle pay for itself? We know that the space experts tell us about telecommunications satellites for telephone and television links, which are bound to earn their keep: but we all know how one airline can make a profit while another makes a loss, and how one haulage company can manage a good income while another goes bankrupt. We all know, too, that this depends to a very great extent on the equipment you use. If you buy aircraft that are too expensive in the first place, or aircraft that need too much maintenance, then your chances of making a profit are very slim. Mr. Van Lent has a feeling that the European space authorities are treating this problem of cost far too lightly.

He is delighted to see, therefore, that a European ministerial conference on technology is being proposed, at which the Ministers could draw up a clear list of priorities. If, during the conference, it should be found that space comes high up on this list (with, of course, a budget estimate covering a 3, 5 or 10-year period), then a space programme can be worked out accordingly. It is amazing that there has not been a conference of this kind before now. At all events, Mr. Van Lent will be glad to do as Mrs. Walz and the Committee suggest, and bring this to the

*M. De Keuleneir (suite)*

Apollo. Les autres pays auraient la possibilité de rallier ce groupe jusqu'au 31 décembre ; après cette date, il ne serait plus question que d'une éventuelle « association ».

Aucune des délégations, et en particulier la délégation britannique, ne paraissait enthousiasmée par cet état de choses ; en effet, les Britanniques avaient fait savoir qu'ils n'étaient ni disposés à coopérer avec les Etats-Unis, ni prêts à participer à un programme spatial européen complet. Ce dernier point était d'ailleurs connu depuis longtemps.

Ce n'est qu'une fois les premiers remous apaisés que la situation, au sein d'une conférence de Bruxelles mouvementée et chaotique, se révéla un peu moins désespérée qu'on ne l'avait cru au début. On parvint à recoller les morceaux de justesse. Il apparut qu'en définitive, même l'Angleterre n'était pas totalement hostile à la coopération avec les Etats-Unis, mais qu'avant de prendre une décision définitive, la délégation britannique voulait disposer pour le moins de renseignements plus précis et plus complets sur le coût et l'ampleur de la participation européenne au programme américain.

Selon le ministre belge, M. Lefèvre, l'Europe devrait, en cas de participation au projet américain post-Apollo, verser environ 10 milliards de dollars durant dix ans, c'est-à-dire 10 % des frais totaux, évalués à 100 milliards de dollars par la N.A.S.A., mais que, dès à présent, certains experts américains estiment au moins au double. En contrepartie, l'Europe devrait pouvoir acheter à des prix raisonnables des lanceurs américains pour ses lancements de satellites ; encore faudrait-il discuter plus sérieusement du lancement de satellites de communications, étant donné qu'à cet égard les Etats-Unis sont liés au consortium essentiellement américain INTEL-SAT qui, dans le domaine des communications par satellite, occupe une position de force telle que, depuis des années, elle constitue une véritable épine au pied de l'Europe.

Dans l'état actuel des choses, le programme spatial européen semble provisoirement sauvé. Toutefois, les fissures sont encore fort visibles et le moindre choc pourrait lui être fatal. Bref, la situation, une fois de plus, s'avère sombre dans le monde spatial européen où les intérêts

politiques et nationaux, ainsi que l'incompréhension et la méfiance jouent un rôle important et où la solidarité est un phénomène inconnu.

M. Van Lent est reconnaissant à Mme Walz d'avoir exposé aussi clairement dans son rapport l'état actuel des choses. Il se demande toutefois si une réponse plus précise ne pourrait être donnée à la question de savoir s'il faut ou non construire la fusée Europa III. Le rapporteur pourrait-il nous dire s'il ne serait pas préférable de construire une fusée d'un autre type ? Europa III n'est-elle pas beaucoup trop coûteuse ? Les nouvelles techniques prévues pour le deuxième étage ont-elles déjà été éprouvées ? Ces techniques ne sont-elles pas plutôt mises au banc d'essai en vue du développement des industries spatiales allemande et française, au lieu de construire un moyen de transport simple et bon marché, capable de mettre sur orbite une charge utile de 600 kg ? Les questions concrètes de M. Van Lent sont donc les suivantes : n'est-il pas possible de construire une sorte de fusée Volkswagen ? Les frais des techniques nouvelles pour Europa III sont-ils suffisamment connus ? Que se passera-t-il après 1973 ? Y aura-t-il alors assez de satellites de construction européenne pour amortir le nouveau moyen de transport ? Certes, les experts en navigation spatiale nous citent les satellites de télécommunications utilisés pour le téléphone et la télévision, qui rapporteront certainement de l'argent, mais nous savons tous que certaines compagnies aériennes font des bénéfices alors que d'autres sont en déficit, que certains transporteurs gagnent de l'argent alors que leurs concurrents font faillite. D'autre part, nous savons tous que cela dépend pour une large part du matériel employé. Lorsqu'on achète des avions trop coûteux ou qui réclament trop d'entretien, les chances de gain sont minimes. M. Van Lent a l'impression que les autorités responsables de la navigation spatiale européenne prennent trop à la légère la question des coûts.

Il se réjouit dès lors de la recommandation visant à réunir une conférence technologique européenne au niveau des ministres, qui permettra à ces derniers d'établir avec précision une liste des priorités. Si, au cours de cette conférence, il apparaît que l'espace vient au premier rang sur cette liste avec un budget pour trois, cinq ou dix ans, on pourra, à la lumière de ces évaluations, établir un programme aérospatial. Il est étonnant qu'une telle conférence n'ait pas encore été tenue jusqu'à présent. En tout cas, M. Van Lent répondra volontiers à la suggestion

*Mr. De Keuleneir (continued)*

Minister's attention in the Belgian Parliament.  
(*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Rinderspacher.

Mr. RINDERSPACHER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Madam President, while this Assembly was busy discussing the state of European space research, a field in which, anyway, not much is happening at the moment, Soviet television was showing pictures of three men working on board the Russian space station, the world's first space laboratory. So I agree with Mrs. Walz's recommendation to the Council, that a conference of the member States be convened as soon as possible to draw up a really European space research programme. Any co-operation with the United States in this field presupposes two equal partners working together on a joint programme. Complete dependence on NASA is not acceptable. The Soviet Union lost the race to the moon; but she has made up for it by gaining a lead of more than two years over the Americans by putting the first space laboratory into earth orbit. With the Americans having concentrated their efforts on the moon programme, the Apollo programme up to 1969, and with the subsequent cuts in the NASA budget, the first American Skylab space laboratory is unlikely to be launched before spring 1973.

The main purpose of such a space laboratory is to serve as a workshop and as a scientific and technological research base, operating for several weeks on end. Such a station provides above all excellent opportunities for observations which I think can be grouped under five main headings: first, biological and medical observations of human behaviour and reactions during prolonged space flight; second, meteorological observations; third, observation of mineral resources and sources of raw materials; fourth, observations connected with security and general political considerations; and fifth, astronomical observations.

If the Europeans are not quick enough in agreeing on a long-term and coherent space research programme, they will in the first place be throwing away the possibility of co-operation with the Americans, which is highly desirable if only because of the immense cost involved. In addition, Europe will be running the risk of once again falling ten years behind in space research — lost ground we shall never be able to regain.

The time has come to learn the lesson of the 'sixties, when European countries laid out large sums on space research without achieving any really practical results. The United States Senate Aeronautical and Space Sciences Committee has compiled a table of expenditure incurred by European countries on space research during 1967, 1968 and 1969. This shows that France, the Federal Republic, the United Kingdom, Belgium, Italy, the Netherlands, ESRO and ELDO spent a total of 1,243 million dollars on space research. One thousand two hundred and forty-three million dollars in three years! I am sorry that I must repeat that this vast amount was practically thrown down the drain because, in the absence of long-term and co-ordinated planning, this money was spent in dribs and drabs instead of with an agreed, specific target. I have referred to this lack of long-term planning in my speech this afternoon.

This shows, Madam President, that we simply cannot delay essential decisions on such a programme any longer. If our governments are not willing to work together within the framework of an effective European space organisation — ideally, there should be one single organisation — it would be better simply to stop all further money for space research, because in view of the fantastic sums required, national efforts in this field are really quite pointless.

These remarks are meant to stress the urgency of the points urged in the recommendations submitted by our Rapporteur. There is, indeed, no time to lose if we do not want Europe to drop to being a third- or fourth-rate power in this field.

*M. De Keuleneir (suite)*

de Mme Walz et de notre commission en attirant, au parlement belge, l'attention du ministre sur ce point. (*Applaudissements*)

Mme la PRESIDENTE. — La parole est à M. Rinderspacher.

M. RINDERSPACHER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Mme la Présidente, pendant que cette haute assemblée discute de la situation de la recherche spatiale européenne, domaine dans lequel il ne se passe d'ailleurs pas grand-chose, la télévision soviétique transmet les images de trois hommes qui, à bord de la station spatiale russe, travaillent dans le premier laboratoire de l'espace. Aussi suis-je d'accord avec Mme Walz lorsqu'elle recommande au Conseil de demander aux pays membres qu'ils convoquent, dès que possible, une conférence des ministres de la technologie et qu'ils préparent un véritable programme européen de recherche spatiale. Une collaboration avec les Etats-Unis dans ce domaine suppose deux partenaires à droits égaux qui coopèrent dans le cadre d'un programme commun. Dépendre de la N.A.S.A. est inacceptable. L'Union Soviétique a, certes, perdu la course à la lune, mais elle a compensé cet échec puisqu'elle a pris deux ans d'avance sur les Etats-Unis en plaçant sur orbite le premier laboratoire spatial. En effet, comme les Américains se sont occupés essentiellement jusqu'en 1969 de leur programme de débarquement sur la lune, le programme Apollo, et que les moyens financiers accordés à la N.A.S.A. ont été réduits depuis lors, le premier laboratoire spatial américain, Skylab, ne pourra probablement pas être lancé avant le printemps 1973.

La fonction principale d'une telle station spatiale est de constituer, durant de longues semaines, un lieu de travail et un laboratoire de recherches scientifiques et techniques. Elle offre avant tout des possibilités remarquables d'observations qui, selon moi, peuvent être réparties en cinq groupes principaux. Premièrement, des observations biologiques et médicales sur le comportement et la réaction de l'homme au cours d'un long voyage spatial; deuxièmement, des observations météorologiques; troisièmement, des observations sur les richesses du sol et les sources de matières premières; quatrièmement, des observations importantes du point de vue de la politique de sécurité et de la politique générale; cinquièmement, des observations astronomiques.

Si les Européens ne se mettent pas d'accord assez rapidement sur un programme de recherche spatiale cohérent et à long terme, ils gaspilleront tout d'abord leur chance de coopérer avec les Américains, coopération qui vaut la peine d'être recherchée, étant donné les dépenses considérables qui sont en jeu. Au surplus, l'Europe court le risque de perdre à nouveau dix ans dans la recherche spatiale, retard impossible à rattraper.

Le moment est venu de tirer enfin les conséquences de la politique des années 1960 qui virent les pays européens dépenser des sommes considérables pour la recherche spatiale sans parvenir à des résultats très concrets. La Commission de l'aéronautique et de la recherche spatiale du Sénat américain a dressé la liste des dépenses des Européens pour la recherche spatiale, au cours des années 1967, 1968 et 1969. Il ressort de cette liste que la France, la République Fédérale d'Allemagne, le Royaume-Uni, la Belgique, l'Italie, les Pays-Bas, le C.E.R.S. et le C.E.C.L.E.S. ont consacré, au total, 1,243 millions de dollars à la recherche spatiale, 1,243 millions de dollars en trois ans! Je regrette de devoir constater, une fois de plus, que cette somme énorme a été pratiquement jetée par la fenêtre car, à défaut d'un programme cohérent et à long terme, ces moyens ont été distribués sans discernement et non dans le cadre de la poursuite d'un objectif fixé en commun. Dans mon discours de cet après-midi, j'ai déjà fait remarquer l'absence d'un tel programme à long terme.

J'en conclus, Mme la Présidente, qu'il n'est tout simplement plus possible de différer davantage la prise des décisions indispensables concernant ledit programme. En effet, si nos gouvernements ne veulent pas coopérer dans le cadre d'une organisation spatiale européenne fonctionnelle — et de préférence unique — mieux vaudrait supprimer purement et simplement tous les crédits destinés à la recherche spatiale car, étant donné le volume fantastique des sommes nécessaires, les efforts nationaux dans ce domaine n'ont vraiment aucun sens.

Je voudrais, par ces quelques observations, souligner de mon côté le caractère urgent des mesures proposées dans le projet de recommandation du rapporteur. Nous ne pouvons vraiment plus perdre de temps si nous ne voulons pas que l'Europe soit reléguée, dans ce domaine, au rôle d'une puissance de troisième ou de quatrième ordre.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you very much, Mr. Rinderspacher.

I now call Mr. Porthéine.

Mr. PORTHEINE (*Netherlands*) (Translation). — Madam President, I am much honoured to have you in the Chair as I speak to the report submitted by Mrs. Walz. I see, to start with, that the general trend of this report is that Europe must not lag behind in space matters, and ought even to go her own way.

The report expresses regret that we were, in 1961, slow to appreciate the importance of the exploration of space, and that we failed to see that the late President Kennedy's offer of co-operation could prove extremely useful to Europe if she wished to play a rôle in this sphere.

Europe did not take up this offer of co-operation; perhaps she was even incapable of taking it up, because there was no single body able to speak for Europe — and I think it is important to put this on record — and because the governments of the major European countries either (like the British and Italians) did not grasp the importance of space exploration or (like the French Government) felt that working together with the Americans would detract from national or European independence.

There were, of course, bilateral relations between NASA and the individual European countries, but these were limited to scientific projects. Besides, the NASA Act of 1958 laid down expressly that in co-operative programmes each participant should pay for what he wanted to see done in the programme. This frightened many countries off, as they wanted to use the money for their own programmes. The same legislation also said that NASA could co-operate with groups of countries, and this has happened since the setting-up of ESRO and ELDO. By then, however, it was too late for these organisations to take part in anything but scientific programmes. So in the 'sixties the Americans carried out the Apollo programme on their own.

Now we are once again faced with the problem — as other speakers have already said — of deciding whether or not to accept an American offer, made by President Nixon on 7th March

1970. Ought we to join with the Americans in the post-Apollo programme, and pay for part of it? Should Europe let the space tug be built by ELDO? Should ESRO take on one of the modules for the Skylab space station? And if ELDO and ESRO are assigned these tasks, should they drop the jobs they are already doing? How much does Europe want to pay for this co-operation, and what is she hoping to get in return?

Fortunately, the political situation in Europe has improved considerably since 1961. Britain is now, one hopes, going to form part of the European Communities — I say one hopes, in spite of the opposition and protesting noises that can be heard, even today in this Assembly — so it may perhaps now be easier to find a common European denominator to which a space policy for the main European countries can be reduced.

I hope, as others have commented, that the conference suggested by Mrs. Walz will be able to take place, that a list of priorities will be drawn up and that it will be possible to map out a balanced space programme for Europe. Up to this point I am wholly behind Mrs. Walz. I am less happy, however — and this critical note has already been sounded in the Committee, and I must apologise for not being present there — with the tone of the report where it discusses the possibilities of co-operating with the United States. If I may say so, the tone of what I have just heard Mrs. Walz telling us was rather different. Will it not be more the fault of the Europeans if this co-operation does not come about? Even now we still hardly have a shared standpoint, as was clear from the outcome of the Brussels space conference last November. Is it reasonable to ask the Americans, as the draft recommendation does, for an absolute guarantee that they will make their rockets available to us if we want them, and a guarantee of continuing co-operation in the post-Apollo programme?

We must, if we are making these demands, be quite clear in our minds that if co-operation with America should fail to come about because of our demands, then the consequences for a Euro-

Mme la PRESIDENTE. — Merci, M. Rinderspacher.

La parole est à M. Portheine.

M. PORTHEINE (*Pays-Bas*) (Traduction). — Mme la Présidente, c'est un honneur pour moi de me joindre à ce chœur et de prendre la parole en votre présence au sujet du rapport de Mme Walz. Je constate, tout d'abord, que la tendance générale de ce document consiste à penser que, dans le domaine spatial, l'Europe ne peut rester à la traîne et doit même suivre sa propre voie.

Le rapport déplore que nous n'ayons pas, dès 1961, reconnu l'importance de la navigation spatiale, ni l'utilité que présentait pour l'Europe l'offre de coopération du Président Kennedy, pour lui permettre de jouer un rôle dans ce domaine.

L'Europe n'a pas accepté cette offre de coopération. Peut-être ne pouvait-elle le faire en l'absence d'un organisme qui puisse parler en son nom — fait qu'il me semble important de souligner — et parce que les gouvernements des grands pays européens, notamment les gouvernements britannique et italien, n'avaient pas pris conscience de l'importance de l'espace ou estimaient que la coopération avec les Américains porterait atteinte à l'indépendance nationale ou européenne, ce qui était l'opinion du gouvernement français.

Certes, des relations bilatérales entre la N.A.S.A. d'une part et des pays européens, à titre individuel, d'autre part, se nouèrent, mais elles se sont limitées à des projets scientifiques. En outre, la loi sur la N.A.S.A. de 1958 stipule expressément qu'en ce qui concerne les programmes de coopération, chaque participant est tenu de payer la partie du programme qu'il désire voir réaliser. Cette disposition fit reculer bon nombre de pays qui voulaient employer cet argent à la réalisation de leurs propres programmes. La même loi permet à la N.A.S.A. de coopérer avec des groupes de pays, ce qui s'est produit depuis la création du C.E.C.L.E.S. et du C.E.R.S. Mais, à ce moment-là, il était trop tard pour que ces organisations pussent participer à des programmes autres que scientifiques. Aussi les Américains ont-ils, au cours des années 1960, réalisé seuls le programme Apollo.

La même question se pose de nouveau aujourd'hui — d'autres orateurs l'ont souligné avant moi : faut-il ou ne faut-il pas accepter l'offre des Américains, c'est-à-dire l'offre formulée le

7 mars 1970 par le Président Nixon ? Devons-nous coopérer avec les Américains à la réalisation du projet post-Apollo et prendre une partie de ce programme à notre compte ? Les Européens doivent-ils faire construire le remorqueur spatial par le C.E.C.L.E.S. ? Le C.E.R.S. doit-il se charger de l'un des modules de Skylab, la station spatiale ? Et si le C.E.C.L.E.S. et le C.E.R.S. se voient confier ces tâches, doivent-ils laisser tomber celles qui leur incombent à l'heure actuelle ? Combien l'Europe entend-elle payer pour cette coopération et que pense-t-elle en retirer ?

Heureusement, la situation politique en Europe s'est visiblement améliorée depuis 1961. La Grande-Bretagne va, on l'espère, adhérer aux Communautés européennes — je dis « on l'espère », malgré les oppositions et les bruits contradictoires que nous avons pu entendre aujourd'hui encore dans cette assemblée — et il sera sans doute plus facile maintenant de trouver un « dénominateur commun » européen auquel on puisse réduire la politique spatiale des grands pays de l'Europe.

J'espère — d'autres orateurs y ont également fait allusion — que la conférence que Mme Walz propose pourra avoir lieu, qu'une liste des priorités sera établie et qu'un programme spatial européen équilibré sera défini. Jusqu'ici, je suis pleinement d'accord avec Mme Walz. Je suis moins satisfait — cette critique a également été formulée au cours des discussions en commission auxquelles je n'ai pas pu, et je m'en excuse, participer souvent — du ton adopté par le rapport lorsqu'il est question des possibilités de coopération avec les Américains. A cet égard, il faut bien dire que le ton de l'exposé que vient de faire Mme Walz est tout différent. N'est-ce pas plutôt la faute des Européens si cette coopération ne se réalise pas ? Même à l'heure actuelle, nous avons à peine un point de vue commun, comme il ressort clairement des résultats de la Conférence Spatiale Européenne qui s'est tenue en novembre de l'année dernière à Bruxelles. Est-il raisonnable, comme le fait le projet de recommandation, d'exiger des Américains des « garanties absolues », tant en ce qui concerne la mise à notre disposition de leurs lanceurs, si nous leur en faisons la demande, qu'au sujet de la poursuite indéfinie de la coopération au programme post-Apollo ?

Lorsque nous formulons des exigences, nous ne devons pas perdre de vue que, si celles-ci devaient être la cause d'un échec de la coopération avec les Etats-Unis, les conséquences



*Mr. Porthéine (continued)*

pean space programme of our own could well be fatal. Mrs. Walz wants a well-balanced European space programme, even though this may have to be a modest one; this means a rocket of our own, scientific satellites, applications satellites (in particular for telecommunications, television and telephone links), satellites for the detection of mineral deposits, and the necessary infrastructure, launching and tracking facilities and ground stations at various points on the globe.

A rocket of Europe's own means Europa III. This rocket will become operational in 1980, if no difficulties arise in carrying out present plans. Shall we Europeans then, at a time when the Americans are beginning to fly the space shuttle and can carry out their launches at a third of the cost or less, have to compete with them using an obsolete and far more expensive vehicle?

What do we have to put into space? Why, communications satellites, of course! Their rentals will have to be competitive with those of INTELSAT, of which the Europeans too are members. Even if the regional European communications satellites fit into the INTELSAT system, their scale of charges will need to be the same, that is to say equally as cheap. This will be possible only if our governments are willing to accept a continuing and built-in subsidy.

Our military and political communications system, as part of NATO, exists, and the satellites needed for it are already in orbit, launched by the Americans. The Europa III rocket will thus serve primarily to put satellites in earth orbit for the postal administrations. Is this justifiable, economically and politically?

How can one really hope ever to make up the ground that was lost during the 1960s, except through co-operation with the Americans? When we have mastered the new techniques of the space shuttle and can use this system — a joint American-European effort — then, I believe, we shall be putting the European space programme on a healthy basis.

The negotiations with the Americans will, and on this we are all agreed, have to be conducted with great tenacity of purpose, and a well-defined partnership will have to be aimed for. But I do believe that the factual economic possibilities should be kept in the foreground, especially now that the INTELSAT talks have ended in an acceptable compromise. I am convinced, besides, that even France will agree to this compromise, and will ratify the convention. I can accept Mrs. Walz's report even though, as I have said, I do find the undertone of European self-sufficiency on matters of space exploration and exploitation somewhat unfortunate, economically and politically.

Madam President, I have tried to put to the Assembly this gloss or marginal note on my own view of the whole matter, while at the same time expressing my special appreciation of the sterling work done by Mrs. Walz. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Richter.

Mr. RICHTER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Madam President, Mrs. Walz, Ladies and Gentlemen, during our last session the Federal German Minister for Education and Science, Professor Leussink, told us about the decisions reached by the fourth European Space Conference in Brussels. Professor Leussink pointed out to us a few months ago something that is mentioned in Mrs. Walz's report — and we thank him for this — that in European space research we have for years been searching in vain for the highest common factor without being able to agree on the lowest common denominator. I did have an opportunity today of talking to a few ELDO and ESRO representatives; today, six months later, the situation is still unchanged.

At present only France, Belgium and the Federal Republic of Germany are willing to continue the development of launching systems. There is no common agreement on the aims of an ESRO programme extending over several years, although — this has been shown by practical experience — there is no technological gap in this field between ourselves and the Americans for example.

*M. Porthéine (suite)*

pour notre propre programme spatial européen pourraient bien être funestes. Mme Walz est partisan d'un programme spatial européen autonome, éventuellement réduit mais bien équilibré ; cela signifie que l'Europe devrait disposer de ses propres fusées, de ses propres satellites scientifiques, de ses propres satellites d'application, notamment pour les télécommunications, le téléphone et la télévision, de satellites pour la recherche de réserves minérales et de l'infrastructure indispensable, d'installations de lancement et de poursuite et des indispensables stations terrestres réparties en divers endroits de la terre.

Cette fusée européenne, c'est Europa III. Or, celle-ci ne sera opérationnelle qu'en 1980, pour autant que les plans qui existent actuellement soient exécutés sans difficultés. Faut-il alors, au moment où les Américains seront à même, grâce à l'usage opérationnel de la navette, de procéder à des lancements pour un prix trois fois moindre, que nous, Européens, leur fassions concurrence avec un véhicule démodé et beaucoup plus cher ?

Que devons-nous lancer dans l'espace ? Des satellites de télécommunications, évidemment ! Les tarifs de ces engins devront pouvoir faire concurrence à ceux de l'INTELSAT dont nous, Européens, faisons également partie. Même si les satellites de télécommunications européens régionaux s'insèrent dans le système de l'INTELSAT, nos tarifs devront nécessairement être alignés sur ceux de cet organisme et, par là même, être bon marché. Cela ne sera possible que lorsque nos gouvernements accepteront de fournir des subventions permanentes.

Notre système de télécommunications militaire et politique, dans le cadre de l'O.T.A.N., existe ; les satellites qui le constituent gravitent déjà dans l'espace. Ils ont été lancés par les Américains. La fusée Europa III devra donc surtout servir à mettre sur orbite terrestre des satellites destinés aux P. et T. Cela est-il justifié au point de vue économique et politique ?

Comment peut-on réellement croire rattraper jamais le retard encouru au cours des années 1960, si ce n'est par une coopération avec les Américains dans le cadre du programme post-Apollo ? A mon avis, c'est seulement lorsque nous aurons maîtrisé les nouvelles techniques des navettes que nous pourrions appliquer ce système — réalisation commune américano-euro-

péenne — que nous établirons le programme spatial européen sur une base saine.

Il est certain — et sur ce point nous sommes évidemment tous d'accord — que les négociations avec les Américains devront être menées avec une grande ténacité et qu'il faudra s'efforcer d'aboutir à une association bien définie. Je crois cependant qu'il faut mettre au premier plan les possibilités économiques réelles, d'autant plus que les négociations sur l'INTELSAT se sont terminées par un compromis acceptable. Je suis d'ailleurs convaincu que même la France acceptera ce compromis et ratifiera la convention. Je puis donner mon accord à la teneur du rapport de Mme Walz, bien qu'il porte l'empreinte d'un certain esprit d'autarcie européenne à l'égard de l'exploration et de l'exploitation de l'espace qui, comme je l'ai déjà dit, me semble politiquement et économiquement peu satisfaisant.

Mme la Présidente, je désirais soumettre à votre assemblée ces quelques remarques qui expriment mon opinion sur l'ensemble de ce problème, tout en rendant hommage au travail remarquable accompli par Mme Walz. (*Applaudissements*)

Mme la PRÉSIDENTE. — La parole est à M. Richter.

M. RICHTER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Mme la Présidente, lors de la dernière session de l'Assemblée, M. Leussink, Ministre de la recherche scientifique de la République Fédérale d'Allemagne, a informé l'Assemblée des décisions prises par la quatrième Conférence Spatiale Européenne à Bruxelles. M. Leussink nous a exposé, il y a quelques mois, ce qui ressort également aujourd'hui du rapport de Mme Walz — rapport dont nous lui sommes très reconnaissants — à savoir que, dans le domaine de la recherche spatiale européenne, on s'efforce en vain, depuis des années, de trouver le plus grand commun multiple sans pouvoir se mettre d'accord sur le plus petit commun dénominateur. J'ai eu l'occasion de m'entretenir, aujourd'hui, avec plusieurs représentants du C.E.R.S. et du C.E.C.L.E.S. : après six mois, les choses en sont au même point.

Pour le moment, seules la France, la Belgique et la République Fédérale d'Allemagne sont résolues à poursuivre le développement des lanceurs. Les objectifs communs font défaut pour établir un programme commun à long terme du C.E.C.L.E.S. sur plusieurs années, bien que — les faits le démontrent — dans ce domaine précisément, nous n'ayons pas de retard technologique sur les États-Unis, par exemple.

*Mr. Richter (continued)*

I welcome the efforts made by this specialist Committee of WEU in calling upon the European countries to co-operate in a European space programme which one day would have to fit into an Atlantic programme. However, before building any further castles in space and on the moon, while others collect the rent from them — INTELSAT for instance — we must try to ensure that those European countries which are at long last prepared to co-operate, produce a joint European programme. Although this seems difficult in the present confusion, a solution should nevertheless be possible.

The report has shown, and several speakers in the discussion have said, that the starting position is not really all that bad. During the proving of ELDO's equatorial launching range in French Guiana, there were extensive ground tests, last month, of the Europa II rocket. French newspapers gave this extensive front-page coverage. During one countdown the first stage motors developed the full thrust required for an actual launch, over a period of twenty seconds. Work on the launching of the first Europa II carrier rocket, the F 11, scheduled for November 1971, can therefore go ahead as planned. I am sure that this launch will be successful. We were able to see for ourselves what careful and precise preparations are being made in Kourou. If this launch is successful, I believe Europeans will approach space activities with fresh heart.

I think it is most important today to draw the Assembly's attention to the Europa III project. Mrs. Walz has done so in her report, and I should like to stress it again. The ELDO Council reached a final decision on the configuration of the Europa III launcher during its 42nd meeting last year. The chosen design incorporates a high-output upper stage, propelled by a motor with high combustion-chamber pressure. This upper stage design represents an advanced-technology solution that could be widely used if Europe were to participate in the vehicle system for the American post-Apollo programme, for example the orbit-to-orbit shuttle under study by Europe has the same dimensions as the planned upper stage of the rocket, uses the same combination of fuel and an equivalent propulsion system. The materials used for the fuel tanks, the insulation and the fuel system could also be largely used

in the first and second stages of the earth-to-orbit shuttle. If we could go ahead together on the Europa III launcher system, the upper stage would represent the most advanced and efficient design in modern engineering.

I think if Europa III is successful, our continent will be recognised as a technologically efficient partner in any negotiations with the United States. This, as the Rapporteur has emphasised, is implicit in the recommendation. It provides a genuine basis for partnership.

Besides the political difficulties, this quite practicable project is unfortunately also suffering from financial shortcomings at present which would need to be put right quickly. The twelve months or so of delay during the preparatory phase have led to real financial difficulties because all the costs incurred during 1970 have to be deducted from the 35 million units of account earmarked for this work. The absence of a decision has meant that only part of the work done in 1970 can be allocated to the preparatory phase and this has resulted in an actual cut in funds. The effects of this will be felt by ELDO only next year when the greater part of the work will have to run until June at least while there appears to be financial cover only up to the end of March. During the coming year a smooth transition from the preparatory stage to the development stage must be ensured for this important European programme. On this point, too, I can see in our report an important reference to the next European Space Conference. No doubt the ELDO secretariat will soon submit to the governments a report covering the major aspects of engineering, costs, time and management.

Although Europe will have to cope with many other expensive problems, such as the protection of the environment, progress in data processing, other research work, etc., I am convinced that this programme will prove manageable and will enable us to achieve what has been emphasised in the present report — to be in a position to

*M. Richter (suite)*

Je me réjouis des efforts de cette commission d'experts de l'U.E.O. pour exhorter les États européens à coopérer à un programme spatial européen qui devrait déboucher un jour sur un programme atlantique. Avant de bâtir d'autres châteaux sur la lune, et dans l'espace, pendant que d'autres — tels que l'INTELSAT — perçoivent le prix des services rendus, nous devons nous efforcer d'obtenir que les pays européens qui sont enfin prêts à coopérer établissent un programme européen commun. La confusion qui règne actuellement semble rendre cette entreprise très difficile ; une solution devrait cependant être possible.

Il ressort du rapport et des déclarations de quelques collègues au cours du débat que le point de départ n'est pas si mauvais. Le mois dernier, dans le cadre de la qualification des installations de la base équatoriale du C.E.C.L.E.S. en Guyane française, la fusée Europa II a fait l'objet de tout une gamme d'essais au sol approfondis. La presse française en a parlé longuement en première page. Lors d'un compte à rebours, le propulseur du premier étage a produit pendant 20 secondes la pleine poussée requise pour un décollage effectif. Dans ces conditions, les travaux en vue du lancement, en novembre 1971, de la première fusée Europa II — F-11 — pourront continuer comme prévu. Je suis persuadé que ce lancement réussira. Nous avons pu nous convaincre de la précision des préparatifs à Kourou. La réussite de ce lancement donnera, je crois, une impulsion nouvelle à la recherche spatiale européenne.

Il me semble particulièrement important aujourd'hui d'attirer l'attention de l'Assemblée sur le projet Europa III. Mme Walz l'a fait dans son rapport et je tiens à le souligner à nouveau. La décision définitive sur la configuration d'Europa III a été prise, l'année dernière, par le Conseil du C.E.C.L.E.S. lors de sa quarante-deuxième session. Le projet qui a été retenu comporte un étage supérieur d'un rendement énergétique élevé dont le propulseur est doté d'une chambre de combustion à haute pression. Cette conception de l'étage supérieur représente une solution technologiquement très évoluée, qui pourrait trouver de larges applications au cas où l'Europe participerait au système de transport spatial du programme américain post-Apollo. Ainsi, la navette orbite-orbite étudiée par les Européens présente les mêmes dimensions que l'étage supérieur du projet de fusée américaine, exige les mêmes

ergols et utilise un système propulseur analogue. Les matériaux du réservoir, l'isolation et le système d'alimentation en ergols peuvent aussi être appliqués en grande partie aux premier et second étages de la navette terre-orbite. Si nous parvenions à réaliser en commun le système de lancement Europa III, l'étage supérieur constituerait l'élément le plus évolué et le plus puissant de la technologie moderne.

Je pense que, si nous obtenons de bons résultats avec Europa III, notre continent sera reconnu comme un partenaire technologiquement qualifié lors des négociations avec les États-Unis. Cette idée figure dans le projet de recommandation, comme l'a déjà souligné Mme Walz. C'est là que réside véritablement la condition d'une association.

Malheureusement, ce projet, réalisable en soi, se heurte à l'heure actuelle, aussi bien à des difficultés politiques qu'à des obstacles financiers évidents qu'il faudrait aplanir rapidement. Le retard d'environ douze mois intervenu au stade préparatoire a provoqué une grave difficulté dans le financement du programme du fait que les 35 millions d'unités de compte prévus pour ces travaux se trouvent diminués du montant total des dépenses encourues en 1970. Comme une partie seulement des travaux de l'année 1970 peut être comptabilisée au titre de la phase préparatoire, puisqu'aucune décision n'a été prise, les ressources financières ont en fait diminué. La répercussion de cet état de choses ne se fera sentir que l'année prochaine au C.E.C.L.E.S. où la plupart des travaux devront se poursuivre au moins jusqu'au mois de juin, alors que leur financement n'est assuré, semble-t-il, que jusqu'à la fin du mois de mars. Au cours de l'année prochaine, il faudra veiller à ce que cet important programme européen passe complètement du stade préparatoire au stade du développement. A cet égard, notre rapport attire également l'attention sur l'importance de la prochaine Conférence Spatiale Européenne. Le secrétariat du C.E.C.L.E.S. soumettra sans doute prochainement aux gouvernements un rapport contenant les éléments essentiels : technologie, coûts, délais d'exécution, gestion.

Je suis persuadé que pour l'Europe, qui a encore tant de problèmes coûteux à résoudre — la protection de l'environnement, l'informatique, la recherche en d'autres domaines, etc. — ce programme sera réalisable et qu'il nous permettra, comme le souligne le rapport, de nous asseoir à une même table comme partenaire des Améri-

*Mr. Richter (continued)*

sit down with the Americans as partners at the conference table and secure our share in the big-power space race.

I am delighted by this report and unless our colleague Mr. Scott-Hopkins comes along, we shall indeed be able to use it to influence the next European Space Conference. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Treu.

Mr. TREU (*Italy*) (Translation). — Madam President, Ladies and Gentlemen, the subject of technological and space problems in the wider context, with all the problems already mentioned, has been discussed before, and is thus not new to us ; or rather, though it may be new to this Assembly, it has already been discussed in the Council of Europe in Strasbourg. But since the discussions at Strasbourg, and since the meetings of the European Space Conference in November 1970, nearly nine months have elapsed, but the progeny, to speak in genetic terms, has not yet appeared on the horizon of the new European policy.

What new developments have there been ? The report presented by our colleague, Mrs. Walz, insists on the regrettable inability of the European States to agree on a space policy which, in my opinion, should not aim at the military, technological and logistical conquest of space (installations on the moon and perhaps also on Mars seem to me to be very remote objectives, at present, even for the audacity of American science fiction) ; but should, rather, be directed to the development of advanced techniques.

Russo-American rivalry, if the history of science during these years puts anything to its credit, will be remembered not so much for having led to the first landing on the moon but for having evolved a series of technological instruments which will subsequently be used not merely for the solution of space problems, but incorporated, henceforward, in the technical apparatus utilised by man for a great variety of purposes. Thus, this rivalry had led to developments in technology and applied science, but above all in the machinery for the exploration and control of space, and the establishment of means of communication in the skies above the earth.

If such are the aims, it behoves us to set up in this new area, not yet subject to legal regulations, the kind of machinery already mentioned. The USSR is in the forefront in this domain but, in order to put any control apparatus in place, it has first to be launched. This is the first problem, which may be called having "a gun to shoot with". I would like to say once more that the problem of the launching equipment, the vehicle, has in my opinion already been solved. Let me explain.

The efforts made by the European organisations — ELDO and ESRO in particular — are both ambitious and praiseworthy ; but in view of the difficulties mentioned by our colleague Mr. Richter, I do not think there is any need to discuss in this Assembly the serious problem of coming to an agreement, if necessary, with the United States. Is it not true that the question of launching equipment, which we agree is essential, can be solved on a commercial basis in collaboration with the United States ? If this is possible (and it was the purpose of the space conference and of Mr. Lefèvre's mission to ascertain this) there is no point in the European States continuing to maintain a European international organisation for the production of launchers and vehicles. They should rather concentrate on the second stage, which I have called the exploration of space, on developing the most modern equipment for satellites and for installations placed in space. Let us rely as far as possible on the world market for obtaining rocket vehicles, and concentrate on a new kind of competition with the United States of America, competition for the construction of satellites, space stations, space tugs and shuttles, which like computers, belong to the third generation, as it were, of world space equipment.

I would like to tell you with the permission of our colleague, Mrs. Walz, that I regard an agreement with the United States both for the purchase of launchers and even more particularly for participation in the post-Apollo programme as essential, and we should neither suffer from an inferiority complex in this respect nor presume to dictate conditions but aim at a frank and sincere exchange of views in the interests of both sides of this great Atlantic bridge designed to save one side unnecessary expense and effort and to provide America with comprehensive collaboration, which will also promote participation in the post-Apollo programme.

It is said that to ask for 10 milliard dollars to cover the cost of this project is excessive. I

*M. Richter (suite)*

cains et de participer à la course des grandes puissances pour la conquête de l'espace.

J'ai accueilli ce rapport avec grande satisfaction et, à moins d'une intervention de M. Scott-Hopkins, je pense qu'il nous permettra réellement d'exercer une influence sur la prochaine Conférence Spatiale Européenne. (*Applaudissements*)

Mme la PRESIDENTE. — La parole est à M. Treu.

M. TREU (*Italie*) (Traduction). — Mme la Présidente, mes chers collègues, les questions technologiques et spatiales, considérées dans leur cadre le plus vaste, c'est-à-dire dans l'ensemble des problèmes dont nous avons déjà parlé, ne nous sont pas entièrement étrangères ou, plus précisément, bien que nouvelles pour l'Assemblée, elles ont déjà fait l'objet de débats à Strasbourg, au Conseil de l'Europe. Mais, depuis ces débats et depuis la Conférence Spatiale Européenne de novembre 1970, dont nous avons déjà parlé, neuf mois se sont écoulés et l'on attend encore, à l'horizon de la politique européenne, la naissance que cette durée nous faisait présager.

Qu'y a-t-il de nouveau ? Le rapport de Mme Walz insiste sur la regrettable incapacité des Etats européens à adopter d'un commun accord une politique spatiale, politique qui ne devrait pas, à mon sens, viser à la conquête militaire, technique et logistique de l'espace — l'installation sur la lune et le cas échéant sur Mars est un objectif qui semble fort lointain, même pour l'audacieuse science-fiction américaine — mais plutôt s'orienter vers la mise au point d'une série de techniques de pointe.

Si un résultat doit être, un jour, inscrit à l'actif de la rivalité russo-américaine dans l'histoire de la science de ces dernières années, ce ne sera pas tellement le premier alunissage que la mise au point d'une série de techniques remarquables, applicables non seulement à l'espace mais aussi à toutes les industries humaines. Cette rivalité a abouti à des progrès dans le domaine des techniques et des sciences appliquées, et surtout dans celui des instruments de l'exploration et du contrôle des routes spatiales et, partant, des communications dans l'espace, au-dessus de la terre.

Si tel est notre but, il faut placer ces instruments dans cette nouvelle région, qui n'est encore soumise à aucune règle juridique. L'U.R.S.S. s'en préoccupe au premier chef, mais pour placer un appareil de contrôle, il faut le lancer. Et nous voici devant le premier problème : « Il faut avoir un fusil pour tirer. » Permettez-moi de dire, une fois encore, que le problème du moyen de lancement, du lanceur, du vecteur, est dépassé. Je m'explique.

Les organismes européens, et en premier lieu le C.E.C.L.E.S. et le C.E.R.S., ont fait de généreux et louables efforts mais, compte tenu des difficultés dont a parlé M. Richter, je ne crois pas qu'il y ait lieu de discuter ici de la gravité du problème que pose un accord éventuel avec les Etats-Unis. N'est-il pas vrai que la question du vecteur, qui est bien sûr capitale, peut être résolue, sur le plan commercial, par une collaboration avec les Etats-Unis ? Si cette collaboration est possible — et le but de la Conférence spatiale et de la mission Lefèvre était de s'en assurer — les Etats européens n'auront plus intérêt à avoir une organisation européenne pour la production de lanceurs de satellites et devront passer immédiatement au deuxième stade de ce que j'ai appelé l'exploration de l'espace, c'est-à-dire à la mise au point des instruments les plus modernes pour les satellites et stations qui seront placés dans l'espace. Laissons la question des vecteurs se résoudre au niveau du marché mondial et orientons nos efforts dans le sens qui nous permettra de rivaliser avec les Etats-Unis d'Amérique dans la construction de satellites, de stations spatiales, de remorqueurs, de navettes, de tous ces engins de l'espace qui en sont, aujourd'hui, comme les ordinateurs, à leur troisième génération.

Mme Walz me permettra de dire qu'une entente avec les Etats-Unis d'Amérique au sujet de l'achat des vecteurs, et plus encore au sujet de la participation au programme post-Apollo, me paraît essentielle et que nous ne devons, en la matière, ni souffrir d'un complexe d'infériorité ni prétendre dicter nos conditions. L'échange doit être franc et sincère, dans l'intérêt des deux parties, si nous voulons, d'un côté de ce grand pont lancé au-dessus de l'Atlantique, épargner des dépenses et des efforts inutiles et, de l'autre côté, faire bénéficier l'Amérique d'une large collaboration générale qui favorisera également la réalisation du programme post-Apollo.

On dit qu'il est excessif de nous demander 10 milliards de dollars. Je n'en suis pas sûr. Cela

*Mr. Treu (continued)*

beg to state that these estimates are not excessive; it depends on what we are aiming at. If we are enabled, by taking part in this project, to save milliards on scientific and technical operations for the construction of the launching platforms, the economic burden of the whole operation may in the end prove to be the opposite of onerous.

We visited the space base at Kourou in French Guiana. The amount of equipment, technical apparatus and men at this base is enormous, and the purchase of launching equipment from the United States will not be fatal to it. But how long will these great international scale bases be able to continue in view of the slowness with which Europe evolves new techniques, as compared with the speed of the United States? Allow me to point out that all this equipment which, at the end of last year, represented the last word in new technology, is now being surpassed by what are known as fluid circuits. Are we to think that collaboration with the other non-European States (and I am not thinking only of the United States) is too costly if it enables us to put in place one day sooner tele-control stations which, had we wished to preserve our claim to autonomy, would have cost us vast amounts of money and technical skill, only perhaps, to become fast out of date?

It is therefore essential to come to an agreement with the United States, since the field of science is constantly being extended, and the problems becoming more difficult to solve without the political will to do so. Hence, the conference mentioned in the draft recommendation must have a definite aim. We recommend a meeting of Ministers for Foreign Affairs at a pan-European conference, but do not state in what conditions; we recommend a meeting of Ministers of Research and Technology but we do not state what directives they should be given. Yet it is for the politicians and hence the international or national bodies to give directives, in particular for amalgamating the two international organisations mentioned — ELDO and ESRO — and vesting them with powers; since, even if European satellites are launched with American vehicles, the unification of the policy and activities of these two bodies at present operating separately will constitute a European victory.

I would like, lastly, to tell our colleague, Mrs. Walz, that I approve of the draft recommendation and I hope that I shall not have to speak again in nine months' time, either here or at Strasbourg, to urge the importance of an agreement for the development of these activities, which are advancing much faster than we are, extending beyond the confines of Europe and of the world.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?...

I call Mrs. Walz, the Rapporteur.

Mrs. WALZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Madam President, Ladies and Gentlemen, I would like to thank speakers for their contributions, which were valuable additions to my report. I seemed to detect a certain measure of agreement among most of the speakers in the debate. I myself am unable to answer the question as to whether it is possible to build Europa III more cheaply. The fact is that Europa III involves the development of far-reaching and new technologies which would be impossible in the case of a cheap rocket. Moreover, Europa III in particular could serve as transitional equipment leading to the tug. In this respect the question will have to be examined very carefully. Obviously, nobody would wish to spend more money than is absolutely necessary; but Europa III does seem to be a particularly valuable new development from the engineering point of view.

I should like to say a soothing word to Mr. Portheine. There is certainly nothing anti-American in my report; on the contrary, I would ask him to remember that in Committee the report was felt to be far too pro-American. Standing here between Scylla and Charybdis, I would like to say that my intention was far from what he suggests. As a European, I fully realise that we can make progress only by co-operating with the Americans.

If I shared Mr. Treu's view that launchers would be readily obtainable at any time, this would mean that I did not know the INTELSAT agreement very well; in fact, I am fairly familiar with it. For that reason I am not at all sure — bearing in mind the required two-thirds majority — that we would always be able to get our launchers. But we do need them. What use would all our application satellites be to us if we cannot put them into orbit? Besides, where — to look

*M. Treu (suite)*

dépend de ce que nous voulons. Si, en participant à ce projet, nous pouvons éviter de consacrer des milliards aux activités scientifiques et techniques nécessaires à la construction de plates-formes de vecteurs, il se pourrait bien que le bilan de l'opération soit loin d'être négatif.

J'ai visité la base spatiale de Kourou, en Guyane française. Les moyens mis en œuvre, les instruments techniques et le personnel sont impressionnants. L'achat de vecteurs aux États-Unis ne portera pas un coup fatal à la base. Mais combien de temps ces grandes structures de dimension internationale pourront-elles se maintenir, si la capacité d'adaptation des nouvelles techniques est lente en Europe et rapide aux États-Unis ? La gamme d'instruments qui, jusqu'à l'année dernière, était à la pointe de la technique va être dépassée par ce qu'on appelle les circuits fluides. Continuerons-nous alors de penser qu'une collaboration avec les autres États non européens — et je ne pense pas seulement aux États-Unis d'Amérique — est trop coûteuse si elle nous permet d'installer, ne fût-ce qu'un jour plus tôt, des stations de télécommande qui, si nous avons voulu sauvegarder notre autonomie, nous auraient coûté très cher en argent et en moyens scientifiques pour être aussitôt dépassées.

Il nous faut donc arriver à une entente avec les États-Unis, puisque les limites de la science ne cessent de reculer et que les problèmes sont de plus en plus difficiles à résoudre en l'absence d'une volonté politique. La conférence que le projet de recommandation préconise doit avoir un objectif. Nous recommandons que les ministres des affaires étrangères se rencontrent à l'occasion d'une conférence paneuropéenne, mais nous ne précisons pas dans quelles conditions ; nous recommandons de convoquer une conférence des ministres de la recherche et de la technologie, mais nous ne précisons pas les directives qui devraient leur être données. C'est pourtant aux hommes politiques et par conséquent aux organismes internationaux et nationaux qu'il appartient de donner des directives, notamment en ce qui concerne la fusion du C.E.C.L.E.S. et du C.E.R.S. qui renforcerait ces organismes car, même si les satellites européens sont lancés dans l'espace par des vecteurs américains, l'unification de ces deux organismes aujourd'hui distincts sera une victoire européenne.

Je dois, pour conclure, dire à Mme Walz que j'approuve le projet de recommandation, et j'espère qu'il ne me faudra pas, dans neuf mois, ici ou à Strasbourg, exhorter une nouvelle fois les Européens à s'entendre et à travailler, ensemble, dans ce domaine où le progrès va plus vite que nous, au-delà des frontières de l'Europe et du monde.

Mme la PRÉSIDENTE. — Personne ne demande plus la parole ?...

La parole est à Mme Walz, rapporteur.

Mme WALZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Mme la Présidente, Mesdames, Messieurs, je remercie les orateurs de leurs contributions, qui viennent compléter utilement mon rapport. J'ai pu déceler une certaine unité de vues dans la plupart des interventions. Quant à la question de savoir s'il est possible de réaliser Europa III à moindre frais, je suis dans l'impossibilité d'y répondre. Le fait est simplement qu'Europa III permettrait de développer les technologies nouvelles plus largement qu'une fusée moins coûteuse et que c'est précisément Europa III qui pourrait constituer, pour ainsi dire, la transition avec le remorqueur. De ce point de vue, il importe d'examiner la question très attentivement. Il va sans dire que nul n'a l'intention de dépenser plus qu'il n'est absolument nécessaire. Du point de vue technologique cependant, Europa III semble constituer un développement nouveau particulièrement précieux.

Pour rassurer M. Portheine, je tiens à préciser que mon rapport n'est nullement dicté par une attitude anti-américaine. Au contraire ! Vous vous rappellerez qu'au sein de la commission, le texte a été jugé beaucoup trop pro-américain. Prise ici entre Charybde et Scylla, je ne puis qu'affirmer n'avoir jamais eu l'intention qui vient de m'être attribuée. En tant qu'Européenne, je ne vois que trop nettement que seule une collaboration avec les Américains nous permettra d'avancer.

Si je pensais, comme M. Treu, que tout simplement il est toujours possible d'obtenir des lanceurs, c'est que je ne connaîtrais pas suffisamment l'accord de l'INTELSAT. Or, je l'ai étudié de façon précise, c'est pourquoi je ne suis pas si certaine — je vous rappelle l'accord des deux tiers — que nous obtiendrons toujours les lanceurs. Il est cependant nécessaire que nous les obtenions. A quoi nous servent tous les satellites d'application si nous ne pouvons les mettre



*Mrs. Walz (continued)*

at things from a practical point of view — shall we find the money later for financing new projects? This is the source from which it will come. If we are going to deprive ourselves of it from the outset, I fail to see how we in our parliaments could vote further sums of money for new technologies. We shall have to get the money from somewhere. I feel I must say this to counter Mr. Treu's optimism, though I should, however, like to thank him for his decision to vote for the report in spite of these reservations.

I should be most grateful to everybody present if they would champion the idea of a technological conference in their respective parliaments. Only an agreed policy on technology will enable us to set up a sound space programme that can be permanent and practicable instead of taking us from one crisis to the next.

I should like to thank all the speakers for their contributions, and hope that they will vote for the report. (*Applause*)

(*Mr. Housiaux, President of the Assembly, resumed the Chair*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mrs. Walz.

I did not have an opportunity of congratulating you just now on your address and on your excellent report. My feminist sentiments were pleasurablely aroused at seeing a lady Rapporteur presided over by a lady Vice-President. (*Smiles*)

That is why I asked Mrs. Klee kindly to take my place in the Chair.

Does the Chairman of the Committee wish to add a few words? I give him the floor.

Mr. de MONTESQUIOU (*France*) (Translation). — Despite the lateness of the hour, due perhaps to the preceding discussions, which were slightly outside the Orders of the Day, I should like to observe that we have finished the day, thanks to your gallantry, Mr. President, with

a charming lady as President and an equally charming one as Rapporteur presenting a remarkable report which, incidentally, was unanimously approved by the Committee.

The speakers who put down their names for the debate, and whom I take the opportunity to thank, merely threw further light on a situation which had been very well described by Mrs. Walz. This situation I think allows us, while maintaining a hope for the fruition of our projects — that is to say, the achievement of a European independence in the space field in the form of a partnership that was very well defined by our Rapporteur — to envisage the independence of our continent and to be able to pursue our work within the framework of WEU, for the benefit not only of Europe but also of mankind as a whole.

I would like once more, on behalf of the Committee, to pay tribute to Mrs. Walz, as our Rapporteur, and to thank all the members of the Committee for their assiduity, zeal and efficacy and for their lively perception of the mission entrusted to them by WEU. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I thank you, Mr. Chairman.

We shall now vote on the texts submitted by the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions.

In Document 544, the Committee submits a draft recommendation and a draft resolution.

No amendment to the draft recommendation has been tabled.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft recommendation?...

Are there any abstentions?...

I note that the Assembly is unanimous.

*Mme Walz (suite)*

sur orbite ? Considérons pour une fois les choses d'un point de vue pratique : d'où, en réalité, viendra à l'avenir l'argent qui nous permettra de financer de nouveaux projets ? Le programme proposé constitue notre source de capitaux. Si, dès le début, cette source se tarit par notre faute, je ne vois guère comment nous pouvons, dans les parlements, accorder des crédits supplémentaires pour d'autres réalisations technologiques. Et cependant, il faut bien que l'argent vienne de quelque part. Je voulais opposer ceci à l'optimisme de mon collègue, tout en le remerciant cordialement de s'être décidé, malgré ses réserves, à voter pour le rapport.

Je serais très reconnaissante à tous mes collègues de bien vouloir encourager également au sein de leurs divers parlements l'idée d'une conférence de la technologie. Ce n'est que par une politique technologique bien concertée que nous pourrions établir un programme spatial raisonnable, qui puisse être réalisé de façon continue sans donner lieu à des crises toujours renouvelées.

Je remercie encore une fois tous ceux qui ont contribué au débat et j'espère que l'Assemblée adoptera le rapport. (*Applaudissements*)

(*M. Housiaux, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel*)

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie, Mme Walz.

Je n'ai pas eu l'occasion de vous féliciter tout à l'heure pour votre discours et votre excellent rapport. Mes sentiments féministes étaient agréablement « chatouillés » par le fait que « la » rapporteur était présidée par « la » Vice-Présidente. (*Sourires*)

C'est la raison pour laquelle j'ai demandé à Mme Klee de bien vouloir me succéder à la présidence.

M. le président de la commission souhaite peut-être ajouter quelques mots ? Je lui donne la parole.

M. de MONTESQUIOU (*France*). — Malgré l'heure tardive, due peut-être aux discussions précédentes et qui étaient un peu en dehors de l'ordre du jour, je tiens à dire que nous avons terminé cette journée, grâce à votre galanterie, M. le Président, avec une Présidente charmante

et une femme rapporteur non moins agréable, qui a fait un rapport remarquable que la commission a d'ailleurs été unanime à approuver.

Les orateurs qui ont bien voulu s'inscrire dans le débat, et que je remercie par la même occasion, n'ont fait qu'éclairer la situation qu'avait très bien définie Mme Walz et qui nous permet, je crois, en conservant espoir dans la réalisation de nos projets, c'est-à-dire l'indépendance de l'Europe dans le domaine spatial, sous la forme d'un *partnership* très bien défini par notre rapporteur, d'envisager l'indépendance de notre continent et de pouvoir poursuivre nos travaux au sein de l'U.E.O., au profit non seulement de l'Europe, mais de l'humanité tout entière.

Encore une fois, Mme le rapporteur, je tiens, au nom de la commission, à vous rendre hommage et à remercier tous les membres de la commission pour leur assiduité, leur zèle, leur efficacité et la conscience qu'ils ont de la mission qui leur est confiée par l'U.E.O. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie, M. le président de la commission.

Nous allons maintenant procéder aux votes sur les textes présentés par la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale.

Dans le Document 544, la commission présente un projet de recommandation et un projet de résolution.

Aucun amendement n'a été déposé sur ce projet de recommandation.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*The President (continued)*

*The draft recommendation is therefore adopted unanimously*<sup>1</sup>.

We shall now vote on the draft resolution contained in Document 544.

No amendment to the draft resolution has been tabled.

The vote on a draft resolution as a whole must be taken by roll-call unless the Assembly is unanimous.

Are there any objections to the draft resolution?...

Are there any abstentions?...

I note that the Assembly is unanimous.

*The draft Resolution is therefore adopted unanimously*<sup>2</sup>.

I should like once more to congratulate Mrs. Walz on this notable success. (*Applause*)

### **5. Relations with Parliaments**

**(Presentation of and Debate on the Report of the Committee for Relations with Parliaments and Vote on the draft Resolution, Doc. 534)**

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, the next Order of the Day is the presentation by Mr. Radius and Dame Joan Vickers of the fifth half-yearly report of the Committee for Relations with Parliaments, debate and vote on the draft resolution, Document 534.

Mr. Radius has insisted that Dame Joan Vickers should speak first.

I call Dame Joan Vickers.

Dame Joan VICKERS (*United Kingdom*) — In this report, members will see for themselves how well twinning works between Britain and France, since Mr. Radius and I are presenting what is a joint report.

It is with regret that I have to report that, as the tables in Document 534 at Appendix I and Appendix II show clearly, in 1971 little interest appears to have been taken by members

of this Assembly in bringing the work of WEU before their respective parliaments. In 1968, the seven member countries raised 126 interventions. In 1971, there were only five. It is hoped that all the representatives will be kind enough to examine the tables and to consider whether it would not be more advantageous to WEU if more interest could be evoked in their respective parliaments. With all the excellent reports and the interesting debates which take place here, it is unfortunate that more should not be known of the work of WEU in our respective countries.

In view of the fact that all members of parliament, naturally, are busy persons, questions for tabling can be sent to members for their consideration and possible action. In view of that, I suggest that the Committee for Relations with Parliaments authorise the secretariat to prepare during the year a number of questions for submission in writing to the members of the Committee which, with their agreement, can then be forwarded to all members of this Assembly with the request that they take action. In addition, members of national delegations should agree to interest other members in their respective parliaments not in the delegations to put forward some of these questions. By these means, it should be possible to evoke a wider interest in the work of WEU.

I suggest also that the secretaries of the national delegations, practically all of whom are also the secretaries of national committees, might undertake to let the Secretary of the Committee for Relations with Parliaments know the expected dates on which national committees or parliaments are to discuss matters which have been debated in the WEU Assembly, together with the names of committee chairmen and rapporteurs. The Office of the Clerk of WEU could then send parliamentarians concerned all the relevant documentation.

Another matter to which I wish to draw attention arises from paragraph 5 of Document 534, which deals with the distribution of recommendations. It was considered by the Committee that Recommendation 201 entitled "East-West policy and the conference on European security" should be forwarded to the American Congress and the Supreme Soviet of the USSR, and that Recommendation 202, concerned with the situation in the Middle East, should be sent to the Middle East parliaments of Israel, Egypt, Lebanon and Jordan. However, we learned that it was not possible to take direct action and that it could

1. See page 31.

2. See page 32.

*M. le Président (suite)*

*Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité*<sup>1</sup>.

Nous passons maintenant au projet de résolution contenu dans ce même Document 544.

Aucun amendement n'a été déposé sur ce projet de résolution.

Le vote sur l'ensemble d'un projet de résolution devrait se faire par appel nominal si l'Assemblée n'était pas unanime.

Il n'y a pas d'opposition au projet de résolution ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Le projet de résolution est adopté à l'unanimité*<sup>2</sup>.

Encore une fois, je félicite Mme Walz de cet éminent succès. (*Applaudissements*)

### **5. Relations avec les parlements**

**(Présentation du rapport de la Commission pour les Relations avec les Parlements, discussion et vote sur le projet de résolution, Doc. 534)**

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, l'ordre du jour appelle la présentation par M. Radius et Dame Joan Vickers du Cinquième rapport semestriel de la Commission pour les Relations avec les Parlements, la discussion et le vote sur le projet de résolution, Document 534.

M. Radius a insisté pour que Dame Joan Vickers intervienne d'abord.

Madame, vous avez la parole.

Dame Joan VICKERS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Le rapport montrera aux membres de l'Assemblée à quel point le « jumelage » de la France et de la Grande-Bretagne marche bien puisque M. Radius et moi-même sommes co-auteurs de ce document.

C'est avec regret que je ferai remarquer que, comme le montrent clairement les tableaux des annexes I et II du Document 534, les membres de cette assemblée ne se sont guère préoccupés

de saisir leurs parlements respectifs des travaux de l'U.E.O. En 1968, il y avait eu 126 interventions à ce propos dans les sept parlements des pays membres ; en 1971, on en relève cinq seulement. Il faut espérer que les membres de l'Assemblée se pencheront sur ces chiffres et se demanderont s'il ne vaudrait pas mieux pour l'U.E.O. qu'un plus grand intérêt se manifeste à son égard dans les parlements. Compte tenu de la valeur des rapports et des débats de l'U.E.O., il est regrettable que ses travaux ne soient pas mieux connus dans nos pays.

Les parlementaires sont, naturellement, tous gens fort occupés, mais on peut leur adresser des questions qu'ils peuvent étudier et déposer au parlement. Je propose donc que la Commission pour les Relations avec les Parlements autorise le secrétariat à préparer durant l'année un certain nombre de questions à soumettre par écrit aux membres de la commission et à adresser ensuite, avec l'accord de ces derniers, à tous les membres de l'Assemblée pour qu'ils y donnent suite. Les membres des délégations nationales à l'U.E.O. devraient en outre s'efforcer de persuader les parlementaires qui n'en font pas partie de déposer certaines de ces questions. On éveillerait ainsi un plus large intérêt à l'égard des travaux de l'U.E.O.

Je pense aussi que les secrétaires des délégations nationales, qui, pour la plupart, sont aussi secrétaires de commissions parlementaires, pourraient s'engager à faire connaître au secrétaire de la Commission pour les Relations avec les Parlements, les dates auxquelles les commissions parlementaires ou les parlements sont susceptibles d'examiner les questions déjà débattues à l'Assemblée de l'U.E.O., ainsi que les noms des présidents et des rapporteurs de ces commissions. Le Greffe pourrait alors adresser aux parlementaires intéressés toute la documentation voulue.

Une autre question évoquée au paragraphe 5 du Document 534 et sur laquelle j'aimerais attirer l'attention de l'Assemblée porte sur l'envoi des recommandations. La commission a estimé que la Recommandation n° 201 sur « La politique Est-Ouest et la conférence sur la sécurité européenne » devrait être transmise au Congrès des États-Unis et au Soviet suprême de l'U.R.S.S. et que la Recommandation n° 202 sur « La situation au Moyen-Orient » devrait être adressée aux parlements des pays suivants du Moyen-Orient : Israël, Égypte, Liban et Jordanie. Or, nous avons appris que cela ne pouvait se faire que par le

1. Voir page 31.

2. Voir page 32.

*Dame Joan Vickers (continued)*

be done only through the Presidential Committee. On 19th April 1971, the Committee decided to ask the opinion of the Council of Ministers. No reply has yet been received. I suggest that this Assembly should be competent to make its own decisions. The Council of Ministers is already overburdened with problems. I hope sincerely that reconsideration will be given to this matter. If the Committee is to be really active, it must be free to take independent action.

Paragraph 6 of the report refers to the view of the previous Secretary-General, H.E. Mr. Iweins d'Eeckhoutte, who, writing to the President, said :

"... while all your committees are interesting, the one to which great importance should be attached is the committee which bears the title of Committee for Relations with Parliaments ; it is this committee that can play an extremely important rôle ... it is always possible for them to put questions directly to their ministers in their national parliaments ..."

As an expert in the diplomatic world, naturally, his opinion is most encouraging.

In this connection, I must offer thanks to Mr. de Montesquiou, Mr. Premoli, Mrs. Walz, Mr. Schulz, Mr. Minnocci, Mr. Treu and Mr. Thorn, who are always well to the fore in apprising their countries of the work of WEU. I hope that, in the coming year, the work of WEU will become better known through the help and co-operation of all delegations of national parliaments.

Finally, I wish to point out that the recommendations in the report complement the report of Mr. Cravatte, which recommends that the Council :

"In particular, communicate to the Assembly the documents which it transmits to other international bodies",

and

"Reconsider, as soon as circumstances permit, the field of its political activities in order to achieve the aims assigned by treaty to WEU."

If the General Affairs Committee and the Committee on behalf of which I speak today can cooperate, the important matters discussed here will become more widely known. That, I am sure, will prove beneficial to all our countries.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Dame Joan Vickers.

I call Mr. Radius, Rapporteur.

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, it would be tactless of me to prolong the debate at this late hour. I do not wish to wrong our colleagues by claiming that the document has not been read, especially by those who are not here this evening, and who have doubtless read it still more attentively, since otherwise they would not have allowed themselves to be absent. (*Smiles*)

Moreover, Dame Joan Vickers has said what chiefly needed to be said about this report, and I have not much to add. I ask leave, however, to tell you that there is no more charming colleague, no more agreeable person to work with than Dame Joan Vickers. So we drew up this report together — she dealing with parliamentary action on WEU Assembly texts, and your humble servant dealing rather with the question of parliamentary powers in the European field.

After an introduction which is purely preliminary, there is a section dealing with the rôle which the parliaments of the six member States play, or should play, in the context of the Community institutions set up by the Rome Treaty. The same could certainly be said with regard to WEU and other organisations.

Concerning parliamentary supervision of decisions taken by the Council of Ministers, we have surely many things to find fault with.

As regards hearings for members of the WEU Assembly by national parliaments and, more especially, by specialised committees of those parliaments, experience has shown that this is an excellent thing. It must be said, because it is a fact, that many of our parliamentary colleagues are not sufficiently aware, at the national level, of what our work in the Assembly of WEU and other assemblies represents.

It is for this reason that Dame Joan Vickers and I are asking you to adopt this draft resolution, the main purpose of which is to instruct

*Dame Joan Vickers (suite)*

truchement du Comité des présidents. Lors de sa réunion du 19 avril 1971, le Comité des présidents a décidé de demander l'avis du Conseil des Ministres. Il n'a pas encore reçu de réponse. Je pense que l'Assemblée devrait être habilitée à en décider elle-même. Le Conseil des Ministres a déjà bien assez de problèmes à régler. Je souhaite vivement qu'on revoie cette question. Pour que la commission fonctionne vraiment, il faut qu'elle puisse prendre ses décisions en toute indépendance.

Nous citons au paragraphe 6 du rapport l'opinion du précédent secrétaire général, S.E. M. Iweins d'Eeckhoutte, qui déclarait dans une lettre au Président :

« ... si toutes vos commissions sont intéressantes, il en est une à laquelle il faut attacher beaucoup d'importance, c'est la commission qui s'intitule Commission des Relations avec les Parlements ; or là, il me semble que vos collègues peuvent jouer un rôle extrêmement important... il leur est toujours possible, dans leurs parlements nationaux, de poser directement des questions à leurs ministres. »

L'opinion d'un éminent spécialiste du monde diplomatique est, naturellement, fort encourageante.

A cet égard, je remercie M. de Montesquiou, M. Premoli, Mme Walz, M. Schulz, M. Minnocci, M. Treu et M. Thorn d'être toujours les premiers à tenir leur pays au courant des activités de l'U.E.O. L'année prochaine, je l'espère, l'aide et la coopération de toutes les délégations des parlements nationaux contribueront à faire mieux connaître les travaux de l'U.E.O.

Je ferai remarquer, en conclusion, que notre projet de recommandation vient compléter celui que présente M. Cravatte dans son rapport, lequel recommande au Conseil :

« De communiquer notamment à l'Assemblée les documents qu'il transmet à d'autres institutions internationales »,

et

« De reconsidérer, dès que les circonstances le permettront, le champ de ses activités politiques, afin de répondre aux objectifs assignés par le traité à l'Union de l'Europe Occidentale. »

Si la Commission des Affaires Générales et la commission que je représente savent coopérer, les importantes questions que nous débattons ici seront mieux connues. Nos pays ne peuvent qu'y trouver avantage.

M. le PRESIDENT. — Merci, Dame Joan Vickers.

La parole est à M. Radius, rapporteur.

M. RADIUS (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, à cette heure tardive j'aurais mauvaise grâce à prolonger ce débat. Je ne voudrais pas faire l'injure à nos collègues de prétendre que le document n'a pas été lu, notamment par ceux qui ne sont pas ici ce soir et qui l'ont certainement lu avec encore plus d'attention, sinon ils n'auraient pu se permettre d'être absents ! (*Sourires*)

D'ailleurs, Dame Joan Vickers a dit l'essentiel de ce rapport, et je n'ai pas grand-chose à y ajouter ; encore me permettrai-je de vous dire qu'il n'y a pas plus charmante collègue, ni plus agréable collaboratrice que Dame Joan Vickers. C'est ainsi que nous avons élaboré ensemble ce rapport. Elle a traité de la suite donnée dans les parlements aux textes de notre assemblée, votre serviteur a plutôt traité des pouvoirs parlementaires sur le plan européen.

Après une introduction qui ne constitue qu'un chapeau, un chapitre traite du rôle que doivent jouer, ou que jouent, ou que devraient jouer, les parlements des six Etats membres au regard des institutions communautaires du Traité de Rome. Il y aurait certainement à dire la même chose sur le plan de l'U.E.O. et sur celui d'autres organisations.

S'agissant du contrôle parlementaire des décisions prises par le Conseil des Ministres, nous avons sans doute beaucoup à redire.

Quant à l'audition des membres de l'Assemblée de l'U.E.O. devant les parlements nationaux et plus particulièrement devant les commissions spécialisées desdits parlements, l'expérience a prouvé que c'est là une excellente chose. Il faut le dire, car c'est la vérité, beaucoup de nos collègues parlementaires ne se rendent pas assez compte sur le plan national de ce que représente notre travail au sein de l'Assemblée consultative de l'U.E.O. et d'autres assemblées.

C'est pourquoi Dame Joan Vickers et moi-même vous demandons d'adopter ce projet de résolution qui, essentiellement, charge la com-

*Mr. Radius (continued)*

the Committee on behalf of which I have the honour of speaking to consider, together with national delegations, every means of increasing contact with the appropriate committees in the national parliaments, attention being given to the possibility of holding hearings.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Radius, for your report, and for the explanation you have given on the desirability of hearings.

I call Mr. Hermesdorf.

Mr. HERMESDORF (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, in an excellent report, for which they deserve all our thanks, our two Rapporteurs have made a thorough study of the relations between the national parliaments and the European institutions and assemblies, and of the problem of control over the work of the Councils of Ministers of the European institutions by the national parliaments. Mr. Radius has described in particular the relations between the national parliaments and the European Parliament, the Commission and the Council of Ministers of the Six, starting from first principles, and has covered the present position and future trends. What he has to say is important for WEU as well, since the problems referred to will also have to be faced by the WEU Assembly, although of course to a differing degree.

The Rapporteurs have above all looked into the question of how to co-ordinate better the work of the national parliaments and that of the various European assemblies and — as a most important prerequisite — how to improve the flow of information to the national parliaments about the work done by the European bodies. We all know how big the information gap is in the national parliaments, and what an adverse effect this has on our work and on the European cause. We have for a long time complained about the resultant lack of attention, appreciation and utilisation of our efforts. We have just heard about the falling number of interventions, and this shows how difficult it is to solve the problem and how unfavourable the situation is at present. Far be it from me to measure the effectiveness of our work merely in terms of numbers but I think, nevertheless, that such a reduction is symptomatic of a decline in European activities about which my German colleague, Mr. Schulz, spoke so emphatically this morning.

I would point out that we are faced in my view not only with the problem of providing better information for all members of the national parliaments about the work of the European assemblies but also with the problem of how members of the individual European assemblies could keep each other better informed about their work. It is an open secret that members of the WEU Assembly and of the Consultative Assembly of the Council of Europe know very little about the work of their colleagues in the European Parliament, and vice versa. It is important to create the conditions for a speedy and concentrated two-way flow of information, which must be kept to the absolute essentials so that it can be noted and absorbed.

How can we improve co-operation between the parliaments of our member countries and this Assembly? The present Committee report, like previous ones, contains a number of excellent proposals on this point, but I will not go into details here. I will merely add three remarks.

The first concerns the wording of our recommendations. I think that some of them, often too long and not sub-divided into paragraphs, make it difficult and frequently even impossible for them to be used in the national parliaments in the form of questions. We ought to pay attention to this in future, for purely practical reasons.

My second remark refers to the system for informing the national parliaments so far followed by WEU. I feel it is not enough to send the parliaments of member countries just the recommendations, i.e. the summary of our deliberations. I would like to propose, taking up a suggestion made by Dame Joan Vickers, that in future both the documents and the relevant minutes of the meetings be sent to the appropriate committees of the national parliaments, via the national delegations. I am sure that, for example, the papers on this morning's debate on armaments control, or accounts of interesting speeches on European technological policy would be read by the appropriate committees in the national parliaments with great interest.

*M. Radius (suite)*

mission au nom de laquelle j'ai l'honneur de parler, d'examiner, en liaison avec les délégations nationales, toutes les possibilités de développer les contacts avec les commissions compétentes des parlements nationaux, en utilisant notamment la procédure des auditions.

M. le PRESIDENT. — Je vous remercie, M. Radius, pour votre rapport et pour les précisions que vous avez données sur les motivations des lectures.

La parole est à M. Hermesdorf.

M. HERMESDORF (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, dans leur excellent rapport, dont il convient de les remercier vivement, nos rapporteurs ont examiné à fond les relations des parlements nationaux avec les institutions et les assemblées européennes, ainsi que le problème du contrôle de l'activité des conseils des ministres des institutions européennes par les parlements nationaux. M. Radius a spécialement traité en profondeur les relations des parlements nationaux avec le Parlement européen, la Commission des Communautés européennes et le Conseil des Ministres des Six, et a exposé la situation actuelle aussi bien que son évolution probable. Ses observations ont également une signification pour l'U.E.O. puisque les problèmes présentés se posent aussi — naturellement à des degrés différents — à l'Assemblée de l'U.E.O.

Les rapporteurs ont surtout éclairci la question de savoir comment on pourrait arriver à une meilleure coordination du travail des parlements nationaux et des diverses assemblées européennes et comment — condition préalable la plus importante pour réaliser cette coordination — les parlements nationaux pourraient être mieux informés de l'activité des institutions européennes. Nous savons tous que l'information des parlements nationaux présente de grandes lacunes, très préjudiciables à nos travaux et à la cause de l'Europe. Nous déplorons depuis longtemps que, dans ces conditions, notre travail soit insuffisamment connu, estimé et utilisé. Le nombre décroissant des interventions auquel il vient d'être fait allusion montre combien le problème est difficile à résoudre et combien la situation actuelle est peu favorable. Je n'ai pas l'intention de chiffrer l'efficacité de notre travail, mais j'avoue que cette évolution décroissante me semble symptomatique d'un ralentissement des activités européennes dont M. Schulz a déjà parlé avec tant d'insistance ce matin.

Permettez-moi de remarquer que nous ne nous trouvons pas seulement devant le problème d'une meilleure information de tous les membres des parlements nationaux sur l'activité des organisations européennes, mais aussi devant la question de savoir comment les membres des différentes organisations européennes peuvent être mieux informés mutuellement de leurs travaux respectifs. Ce n'est un secret pour personne que les membres de l'Assemblée de l'U.E.O. et ceux de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe ne savent pas grand-chose de l'activité de leurs collègues au Parlement européen, et réciproquement. Il s'agit ici de créer les conditions permettant d'assurer une information mutuelle, rapide et concentrée qui se réduise à l'essentiel afin d'avoir toutes les chances d'être reçue et assimilée.

Comment intensifier la coopération entre les parlements des pays membres et l'Assemblée de l'U.E.O. ? Le rapport qui vous est présenté contient, à cet égard — comme déjà les rapports précédents — quelques très bonnes propositions que je n'examinerai pas plus en détail, mais au sujet desquelles je voudrais seulement ajouter trois observations.

La première concerne la rédaction de nos recommandations. A mon avis, le fait que bon nombre de recommandations sont souvent trop longues et ne sont pas subdivisées en paragraphes rend difficile et même souvent impossible qu'on s'y réfère, dans les parlements nationaux, sous forme de questions. Il serait utile d'en tenir compte à l'avenir, pour des raisons d'ordre pratique.

Ma deuxième observation concerne la façon dont l'U.E.O. a, jusqu'à présent, informé les parlements nationaux. A mon avis, il ne suffit pas de transmettre uniquement aux parlements des pays membres les recommandations de l'Assemblée, c'est-à-dire un résumé de nos délibérations. Je voudrais me permettre de proposer — reprenant ainsi la suggestion de Dame Joan Vickers — que, désormais, aussi bien les documents que les procès-verbaux de nos sessions soient transmis aux commissions compétentes des parlements nationaux par l'intermédiaire des délégations nationales. Je suis certain, par exemple, que les documents relatifs aux débats de ce matin sur le problème du contrôle des armements ou aux discussions très intéressantes sur les questions de technologie européenne seront accueillis avec intérêt par les commissions compétentes des parlements nationaux.



*Mr. Hermesdorf (continued)*

My last remark is tied up with what Mr. Radius has said about the Committees for European Affairs set up by the Belgian Chamber and the Italian Senate. The duties of these committees differ and have so far been confined to informing and advising the parliamentary expert committees. The question of a possible expansion of the duties of such committees and the form of their relationship with the conventional committees of experts requires careful examination. Parliaments that are still without such a committee should learn from Belgian and Italian experience, and should consider setting up a European Affairs Committee, which would help to integrate European policy firmly and securely into the national parliamentary work.

Not only intensive work in committee but also whole-hearted support from all members of this Assembly will be needed to exploit all the possibilities shown in the Committee's report and the additional ones I have mentioned. Only with such whole-hearted support will it be possible to ensure that co-operation between the parliaments of member countries and our Assembly reaches the degree of intensity which we want to see for the sake of success in the European cause and which could, besides, significantly ease the work of WEU and its institutions. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Hermesdorf, for your contribution to the debate.

I call Dame Joan Vickers, Rapporteur.

Dame Joan VICKERS (*United Kingdom*). — I should like to thank the member for reading the report so thoroughly and for taking such an interest at this late hour. I agree with him that there is a great gap of information and this is what the Committee is trying to fill. He rightly remarked that there is a lot of enthusiasm, or *élan*, as he put it. I hope he may kindle this again. We seek to get better exchange of information, and I hope that some of the points I put forward today may be conducive to helping to achieve this.

Many of the members of the Assembly of the Council of Europe were very disappointed when we went to Strasbourg at the lack of attendance

of European parliamentarians during our debates. We had hoped to have a much better exchange of ideas. This regrettably did not happen as perhaps they were rather busy and we did not get the co-operation for which we had hoped. I hope they will read the words of Mr. Hermesdorf and see that next time we have a joint meeting there may be a greater interchange of ideas between European parliamentarians and the members of the Council of Europe.

I think that he is not quite correct on one point. I agree that the recommendations as a whole are too long, but we have to leave that to the Committees. However, the information that he seeks can be obtained from the secretary of his national delegation. It is not compressed but is fully adumbrated in the reports. I hope that the secretary of his delegation will see that he gets them all in future. I thank him for his contribution to the debate.

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, we shall now vote on the draft resolution proposed by the Committee for Relations with Parliaments, contained in Document 534.

No amendment has been tabled.

Are there any objections to the draft resolution ?...

Are there any abstentions ?...

I note that the Assembly is unanimous.

*The draft resolution is adopted unanimously*<sup>1</sup>.

## **6. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting**

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting tomorrow morning, Thursday 17th June, at 10 a.m. with the following Orders of the Day :

1. Political Europe in the light of recent events (Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Document 547).
2. Conference on the rationalisation of the European defence efforts (Presentation of

<sup>1</sup> See page 33.

*M. Hermesdorf (suite)*

Ma troisième observation se rattache à ce que M. Radius a dit sur les commissions des affaires européennes créées par la Chambre belge et le Sénat italien. Les compétences de ces commissions diffèrent et ne consistent jusqu'à présent qu'à informer et à conseiller les commissions spécialisées des parlements. L'élargissement éventuel des compétences de ces commissions et la forme que prendront leurs relations avec les commissions spécialisées traditionnelles exigent un examen attentif. Les parlements qui, jusqu'ici, ne disposent pas encore de commission de ce genre devraient tirer profit de l'expérience belge et italienne et réfléchir à la création éventuelle d'une commission des affaires européennes, afin que, de cette façon, la politique européenne soit permanente et sûrement intégrée aux travaux du parlement national.

Si nous voulons exploiter toutes les possibilités mises en évidence dans le rapport, ainsi que celles que j'ai évoquées à titre complémentaire, il faut non seulement un travail intensif en commission, mais aussi l'appui unanime des membres de cette assemblée. Seul cet appui unanime peut garantir que la coopération entre les parlements nationaux et notre assemblée atteindra l'intensité que nous souhaitons tous pour assurer le succès de la cause européenne et, par là même, faciliter sensiblement le travail de l'U.E.O. et de ses organes. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Je vous remercie, M. Hermesdorf, pour votre contribution au débat.

La parole est à Dame Joan Vickers, rapporteur.

Dame Joan VICKERS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je tiens à remercier M. Hermesdorf d'avoir lu si attentivement le rapport et d'y prendre tant d'intérêt à une heure tardive. Je lui accorde que l'information comporte de graves lacunes, mais c'est à cela que la commission cherche à remédier. Il a raison de noter l'enthousiasme, ou l'élan, comme il dit, qui se manifeste. J'espère qu'il saura l'éveiller encore. Nous cherchons à améliorer les échanges d'informations et certaines de mes propositions d'aujourd'hui y contribueront, je l'espère.

Bien des parlementaires du Conseil de l'Europe ont été très déçus de voir combien peu de membres de notre assemblée assistaient aux débats

de Strasbourg. Nous nous attendions à une bien meilleure occasion d'échange de vues. Hélas, ce n'était pas le cas, peut-être parce qu'ils étaient trop occupés. Toujours est-il que la coopération que nous souhaitions nous a fait défaut. J'espère qu'ils prendront connaissance de ce que vient de dire M. Hermesdorf et que, la prochaine fois qu'une réunion commune aura lieu, l'échange d'idées entre membres des parlements européens et du Conseil de l'Europe sera plus fructueux.

En revanche, je crois que M. Hermesdorf se trompe sur un point. J'admets que les projets de recommandation sont dans l'ensemble trop longs, mais ce sont les commissions qui en décident. Quant aux renseignements qu'il cherche, il les obtiendra auprès du secrétaire de sa délégation nationale. Ils ne sont pas résumés, mais pleinement exposés dans les rapports. J'espère que le secrétaire de sa délégation veillera à ce qu'il les obtienne tous à l'avenir. Je remercie M. Hermesdorf de sa contribution au débat.

M. le PRESIDENT. — Mesdames, Messieurs, nous passons maintenant au vote sur le projet de résolution proposé par la Commission pour les Relations avec les Parlements et figurant dans le Document 534.

Aucun amendement n'a été déposé.

Il n'y a pas d'opposition au projet de résolution ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Le projet de résolution est adopté à l'unanimité*<sup>1</sup>.

**6. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance**

M. le PRESIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique demain matin, jeudi 17 juin, à 10 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. L'Europe politique à la lumière des événements récents (Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, discussion et vote sur le projet de recommandation, Document 547).
2. Conférence sur la rationalisation des efforts de défense européens (Présentation

1. Voir page 33.

*The President (continued)*

- and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Order, Documents 533 and 535 and Addendum).
3. European security and East-West relations (Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 537).
  4. The Brussels Treaty and the control of armaments — Reply to the Sixteenth Annual Report of the Council (Vote on the amended draft Recommendation, Document 536).

5. Europe's place in the world (Vote on the draft Order presented by the General Affairs Committee, Document 546).

6. Address by Mr. Manlio Brosio, Secretary-General of NATO.

Are there any objections ?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ?...

The Sitting is closed.

*(The Sitting was closed at 7.20 p.m.)*

*M. le Président (suite)*

du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, discussion et vote sur le projet de directive, Documents 533, 535 et Addendum).

3. La sécurité européenne et les relations Est-Ouest (Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 537).
4. Le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements — Réponse au Seizième rapport annuel du Conseil (Vote sur le projet de recommandation amendé, Document 536).

5. La place de l'Europe dans le monde (Vote sur le projet de directive présenté par la Commission des Affaires Générales, Document 546).

6. Allocution de M. Manlio Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N.

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

*(La séance est levée à 19 h. 20)*

## FIFTH SITTING

Thursday, 17th June 1971

### SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Political Europe in the light of recent events (*Presentation of the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation*, Doc. 547).  
*Speakers*: The President, Mr. Schulz (*Chairman of the Committee*).
4. Conference on the rationalisation of the European defence efforts (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments*, Docs. 533 and 535 and Addendum).  
*Speakers*: The President, Mr. Rivière (*Rapporteur*), Mr. Scott-Hopkins, Mr. Emery, Mr. van der Stoel.
5. The Brussels Treaty and the control of armaments — Reply to the Sixteenth Annual Report of the Council (*Vote on the amended draft Recommendation*, Doc. 536).
6. Europe's place in the world (*Vote on the draft Order presented by the General Affairs Committee*, Doc. 546).  
*Speakers*: The President, Mr. Schulz (*Chairman of the Committee*).
7. Address by Mr. Manlio Brosio, Secretary-General of NATO.  
*Speakers*: The President, Mr. Brosio.  
*Replies by Mr. Brosio to questions put by*: Mr. Badini Confalonieri, Lord Gladwyn, Mr. Draeger, Mr. Bettiol, Mr. van der Stoel, Mr. Lenze, Mr. Vedovato.
8. Conference on the rationalisation of the European defence efforts (*Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments*, Docs. 533 and 535 and Addendum).  
*Speakers*: The President, Mr. Rivière (*Rapporteur*).
9. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

*The Sitting was opened at 10 a.m. with Mr. Housiaux, President of the Assembly, in the Chair.*

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

### 1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments?...

*The Minutes are agreed to.*

### 2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings<sup>1</sup>.

1. See page 36.

### 3. Political Europe in the light of recent events

**(Presentation of the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 547)**

The PRESIDENT (Translation). — The first Order of the Day is the presentation by Mr. Schulz of the report of the General Affairs Committee on political Europe in the light of recent events, debate under the urgent procedure and vote on the draft recommendation. This question is the subject of Document 547.

I call Mr. Schulz, Chairman of the General Affairs Committee.

Mr. SCHULZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, lest I be accused of plagiarism, I hasten to stress that I am appearing here out of loyalty to present the verbal report on behalf of Mr. Leynen who is unable to be present at this sitting and has asked me to take his place.

Mr. Leynen took the matter of this report under the urgent procedure so seriously that

# CINQUIÈME SÉANCE

Jeudi 17 juin 1971

## SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. L'Europe politique à la lumière des événements récents (*Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Doc. 547*).  
*Interviennent* : le Président, M. Schulz (*président de la commission*).
4. Conférence sur la rationalisation des efforts de défense européens (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Docs. 533, 535 et Addendum*).  
*Interviennent* : le Président, M. Rivière (*rapporteur*), M. Scott-Hopkins, M. Emery, M. van der Stoel.
5. Le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements — Réponse au seizième rapport annuel du Conseil (*Vote sur le projet de recommandation amendé, Doc. 536*).
6. La place de l'Europe dans le monde (*Vote sur le projet de directive présenté par la Commission des Affaires Générales, Doc. 546*).  
*Interviennent* : le Président, M. Schulz (*président de la commission*).
7. Allocution de M. Manlio Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N.  
*Interviennent* : le Président, M. Brosio.  
*Réponses de M. Brosio aux questions posées par* : M. Badini Confalonieri, Lord Gladwyn, M. Draeger, M. Bettiol, M. van der Stoel, M. Lenze, M. Vedovato.
8. Conférence sur la rationalisation des efforts de défense européens (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Docs. 533, 535 et Addendum*).  
*Interviennent* : le Président, M. Rivière (*rapporteur*).
9. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de M. Housiaux, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

### 1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations?...

Le procès-verbal est adopté.

### 2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal<sup>1</sup>.

1. Voir page 36.

### 3. L'Europe politique à la lumière des événements récents

(*Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Doc. 547*)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation par M. Schulz du rapport de la Commission des Affaires Générales sur l'Europe politique à la lumière des événements récents, la discussion d'urgence et le vote sur le projet de recommandation. Cette question fait l'objet du Document 547.

La parole est à M. Schulz, président de la Commission des Affaires Générales.

M. SCHULZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, pour ne paraître ni déloyal, ni plagiaire, je dois vous dire tout d'abord que je prends la parole uniquement en tant que remplaçant de M. Leynen qui, empêché d'assister à la séance, m'a chargé de présenter son rapport à sa place.

Pour ce rapport, soumis à une procédure d'urgence, M. Leynen a pris sa tâche tellement

*Mr. Schulz (continued)*

he made extensive notes for his verbal report, which he had hoped to present himself. I therefore feel I am doing my loyal duty by reading the text written by such an eminent and experienced European as Mr. Leynen. I have no difficulty at all in acting as interpreter both of the written report and of the notes drafted by Mr. Leynen for his verbal report, because experience has shown that our minds are usually tuned to the same wave-length where an assessment of the situation and the objectives are concerned. There is only one point on which I differ from Mr. Leynen's analysis and I shall deal with this briefly afterwards.

May I now, Mr. President, present Mr. Leynen's comments on his written report, from his own notes.

*(The speaker continued in French)*

Eighteen months after the summit conference at The Hague, the door of Europe is opening for the United Kingdom. This does not yet mean that the enlargement of the European Communities is an accomplished fact; but it does mean that the veto, which for eight years has weighed heavily on European co-operation, has been lifted.

The Pompidou-Heath meeting on 20th and 21st May 1971 may prove to be of historical significance for Europe simply because a climate of confidence has been restored.

The feeling of relief which has spread throughout free Europe is nevertheless tinged with anxieties of various kinds. These are not centred chiefly on the final negotiations between the Six and Britain. There is every indication that the last obstacles will be removed in a matter of ten days or so, thanks to the material concessions made in a spirit of mutual understanding. When the political will exists, the experts and technicians can always find compromise solutions.

What, then, are the causes for our anxiety?

1. To judge by the comments in the British press, the Prime Minister, Mr. Heath, at the moment of this great choice, is confronted with a divided parliament and a public opinion which is partly hostile and partly resisting.

In 1957, public opinion in France was likewise not generally favourable to the Common Market, and in the National Assembly in Paris many deputies were opposed to it. However, France took the decisive step as soon as the problem of the association of its overseas territories had been solved. It is our hope that the British population, after being better informed on the subject in the coming weeks, will understand that Britain needs Europe, just as Europe cannot do without Britain.

We would not venture to think that the problem of the United Kingdom's accession could become a subject of discord between the two great political parties in the United Kingdom. A very heavy burden of responsibility rests with Mr. Wilson, the leader of the opposition. We realise that he is in an embarrassing position, owing to the fact that the hostility to accession in his own party is fairly strong; but if the leader of the opposition were to come out courageously in favour of Europe, this could not fail to influence those sections of public opinion which are hesitant and hostile.

The only really convincing argument, it seems to me, is that in due course, in ten or fifteen years' time, the youth of the United Kingdom will have vastly more opportunities in Europe than in their island isolation.

2. The Europe of tomorrow will not be the Europe of which MM. Schuman, Adenauer, Spaak and others dreamed. The time does not yet seem ripe for a supranational or federal Europe.

The Europe whose contours emerge from the Franco-British summit talks, will be more like the sketch General de Gaulle gave of it to the British Ambassador, Mr. Soames, in February 1969.

President Pompidou, in his press conference in January, launched the idea of a confederation. In the past few weeks, he has emphasised inter-State co-operation in the sphere of foreign policy, while at the same time advocating economic integration and monetary union.

Thus we are moving not towards a political Europe, but towards an association of sovereign States, in which all important decisions will be taken unanimously.

*M. Schulz (suite)*

au sérieux qu'il a également préparé des notes très complètes en vue de l'exposé oral qu'il espérait vous faire lui-même. Par conséquent, je pense que la loyauté exige que je vous donne lecture du texte original d'un Européen aussi éminent et aussi expérimenté que M. Leynen. Je n'ai aucune difficulté à me faire l'interprète tant du rapport écrit que des notes préparées par M. Leynen, puisque l'expérience a démontré que, pour ainsi dire, nous étions presque toujours sur la même longueur d'ondes en ce qui concerne l'appréciation de la situation et les objectifs. Je ne diffère avec M. Leynen que sur l'analyse d'un point, sur lequel je reviendrai brièvement immédiatement après.

Permettez-moi maintenant de vous donner lecture des commentaires dont M. Leynen a accompagné son rapport.

*(L'orateur poursuit en français)*

Dix-huit mois après la conférence au sommet de La Haye, la porte de l'Europe s'ouvre pour le Royaume-Uni, ce qui ne signifie pas encore que l'élargissement des Communautés européennes soit un fait accompli, mais le veto qui, pendant huit ans, a lourdement pesé sur la coopération européenne a été levé.

La rencontre Pompidou-Heath des 20 et 21 mai 1971 pourrait avoir une signification historique pour l'Europe uniquement du fait qu'un climat de confiance a été rétabli.

Le cri de soulagement qui a retenti dans toute l'Europe libre est cependant mêlé de multiples inquiétudes. Celles-ci ne se rapportent pas tellement aux dernières négociations entre les Six et la Grande-Bretagne. Tout laisse prévoir que les derniers obstacles seront levés dans une quinzaine de jours grâce à des concessions matérielles dans un esprit de compréhension. Quand la volonté politique est présente, les experts et les techniciens trouvent toujours des solutions de compromis.

Quelles sont alors nos inquiétudes ?

1. S'il faut en croire les commentaires de la presse britannique, le Premier ministre Heath se trouverait placé au moment du grand choix en face d'un parlement divisé et devant une opinion publique en partie hostile et en partie résistante.

En 1957, l'opinion publique en France n'était pas non plus généralement favorable au Marché commun et, à l'Assemblée Nationale, à Paris, il y avait un grand nombre d'opposants. Néanmoins, la France a fait le pas décisif dès que le problème de l'association de ses territoires d'outre-mer a été résolu. Nous voulons espérer qu'après une meilleure information dans les prochaines semaines, la population britannique comprendra que la Grande-Bretagne a besoin de l'Europe comme l'Europe ne peut se passer de la Grande-Bretagne.

Nous n'oserions pas croire que le problème de l'adhésion du Royaume-Uni pourrait devenir un sujet de discorde entre les deux grands partis politiques au Royaume-Uni. Une très grande responsabilité repose sur le dos de M. Wilson, leader de l'opposition. Nous comprenons qu'il se trouve dans une position embarrassante, du fait que l'opposition à l'adhésion est assez forte dans son parti, mais un choix courageux pour l'Europe de la part du leader de l'opposition ne manquerait pas de faire balancer une opinion publique hésitante et hostile.

Le seul argument véritablement convaincant nous semble être qu'à terme, dans dix ou quinze ans, la jeunesse du Royaume-Uni aura énormément plus de chances dans l'Europe que dans l'isolement insulaire.

2. L'Europe de demain ne sera pas l'Europe dont rêvaient MM. Schuman, Adenauer, Spaak ou d'autres. Les temps ne semblent pas encore mûrs pour une Europe supranationale ou fédérale.

L'Europe dont les couleurs et la stature se dessinent à travers le sommet franco-britannique ressemblera plutôt à l'esquisse que le Général de Gaulle a faite à l'ambassadeur Soames, en février 1969.

Dans sa conférence de presse, en janvier, le Président Pompidou a lancé la conception d'une confédération. Ces dernières semaines, il a mis l'accent sur la collaboration interétatique dans le domaine de la politique étrangère, tout en préconisant l'intégration économique et l'union monétaire.

Nous allons donc non vers une Europe politique, mais vers une association d'Etats souverains, dans laquelle toutes les décisions importantes seront prises à l'unanimité.



*Mr. Schulz (continued)*

This conception is doubtless of a nature to shake the resistance of the British, whose main fear was that the parliament at Westminster would be partially ousted.

Realism and pragmatism alike demand that we should give intergovernmental co-operation a fair trial.

Power would therefore be mainly concentrated in the Council of Ministers. Some will regard this as an aim in itself; while for others it will be a step towards greater integration at a later stage.

In the light of the experience of the past ten years, it would probably have been wiser if the Fouchet plan had been adopted and applied; had that happened, the integration of Europe might perhaps by now have gone further. I am not reproaching those who took a rather different view of things in April 1963. I want simply to note that it would be useless to try to force powerful countries such as France and the United Kingdom to go further than they intend to go at present.

3. What is to become of the European institutions of the Common Market in the Europe of tomorrow?

I am not a complacent admirer of European technocracy, especially if it should develop without sufficient democratic control.

Before the vote on the ratification of the Treaty of Rome by the Belgian Senate, I expressed a certain apprehension lest the mayors of the palace of technocracy should dethrone the fainéant kings represented by our western democracies; but that does not alter the fact that I firmly believe in the need of solid and efficient institutions for the Europe that is in the process of formation. Like the frame of the human body, they ensure the durability of Europe at times of hesitation or weakness on the part of the political leaders of our various countries.

I do not conceal my anxiety at the prospect of a commission which would no longer be the motive force in a treaty bereft of its keystone, especially of the majority decision system, in the face of a so-called European parliament without power to take decisions. Can intergovern-

mental or inter-State co-operation be adequately controlled by national parliaments?

The economic and monetary union that is contemplated likewise requires, in my opinion, a better institutional structure. Even inter-State co-operation based on consultations and concertation must have some kind of institutional structure, beginning with a political secretariat.

A few weeks ago, the comments published in an important German newspaper evoked the image of the dinosaur, with its enormous body and inadequate brain, thereby doomed to extinction. Enlarged Europe, with a gross national product equal to two-thirds of that of the United States, with a foreign trade equal to two and half times that of the United States, with gold and currency reserves equalling nearly three times the American reserves — this Europe imperatively needs powerful institutional machinery to ensure its survival.

This Europe in the process of formation must, then, in the next few months, give serious thought to its security and its means of defence. I belong to that group of politicians who prefer budgets for education and budgets for social progress to military budgets; but Europe is not living in a vacuum in this agitated world, and it cannot rely for ever on American protection. We cannot exclude the possibility of the United States reducing its troops in Europe: it is probable that President Nixon is contemplating an agreement, albeit a partial one, with the USSR in the context of the present negotiations. Europe might therefore wake up to find itself utterly powerless in face of the great world problems that jeopardise its security. Until such time as a world order is established and guaranteed by an international authority capable of making its decisions respected, the organisation of the security of our continent is a vital necessity.

Mr. Pompidou and Mr. Heath have temporarily set aside the question of joint nuclear armament. This is perhaps a wise decision; but the countries of Europe which are preparing to harmonise their foreign policy — to borrow the expression used by the President of the French Republic — cannot ignore the need for joint defence, with all that that implies in the way of obligations. I approve the idea of a Europe that remains distinct from the United States without

*M. Schulz (suite)*

Cette conception est sans doute de nature à ébranler la résistance des Britanniques, qui redoutaient surtout l'éviction partielle du parlement de Westminster.

Le réalisme et le pragmatisme nous commandent de faire loyalement l'essai d'une collaboration intergouvernementale.

Par conséquent, le pouvoir se concentrerait surtout au sein du Conseil des Ministres. Pour d'aucuns, ce sera un but en soi. Pour d'autres, ce sera une étape vers une plus grande intégration dans un stade ultérieur.

A la lumière de l'expérience des dix dernières années, il aurait été probablement plus sage que le Plan Fouchet ait été accepté et appliqué. Peut-être l'intégration de l'Europe aurait-elle été plus avancée en ce moment. Je n'adresse pas de reproches à ceux qui voyaient les choses un peu différemment en avril 1963. Je voudrais simplement constater qu'il serait vain de vouloir entraîner les pays puissants, comme la France et le Royaume-Uni, plus loin qu'ils n'ont l'intention d'aller pour l'instant.

3. Que vont devenir les institutions européennes du Marché commun dans l'Europe de demain ?

Je ne suis pas un admirateur béat de la technocratie européenne, surtout quand elle se développerait sans contrôle démocratique suffisant.

Avant le vote de ratification du Traité de Rome par le Sénat de Belgique, j'ai exprimé une certaine appréhension à l'égard des maîtres du palais de la technocratie qui pourraient détronner les rois fainéants que sont nos démocraties occidentales, mais cela n'empêche que je crois fermement à la nécessité d'avoir des institutions solides et efficaces pour l'Europe en formation. Elles semblent être comme l'ossature dans le corps humain, elles garantissent la permanence européenne à des moments d'hésitation ou de faiblesse de la part des dirigeants politiques de nos différents pays.

Je ne cache pas mon inquiétude devant la perspective d'une commission qui ne serait plus le moteur dans un traité privé de sa pièce clef, notamment, des décisions majoritaires, et devant un soi-disant Parlement européen sans pouvoir de décision. La coopération intergouvernementale

ou interétatique peut-elle être suffisamment contrôlée par les parlements nationaux ?

L'union économique et monétaire envisagée a également besoin, à mon avis, d'un meilleur instrument institutionnel. Même la collaboration interétatique, sur la base de consultations et de concertation, devra, de quelque façon que ce soit, être institutionnellement structurée, à commencer par un secrétariat politique avec un organe compétent.

Les commentaires d'un journal allemand important ont évoqué, il y a quelques semaines, l'image du dinosaure dont le corps gigantesque ne disposerait pas d'un cerveau adéquat et qui de ce fait même était destiné à la disparition. L'Europe élargie, avec un produit national brut égal aux deux tiers de celui des Etats-Unis, avec un commerce extérieur égal à deux fois et demie celui des Etats-Unis, avec des réserves en or et en devises qui approchent du triple des réserves américaines, cette Europe a impérieusement besoin de mécanismes institutionnels puissants pour assurer sa survie.

Cette Europe en gestation devra donc, dans les prochains mois, se préoccuper sérieusement de sa sécurité et de ses moyens de défense. J'appartiens à ce groupe d'hommes politiques qui préfèrent les budgets d'éducation et de progrès social aux budgets militaires, mais l'Europe ne vit pas en vase clos dans ce monde en ébullition, et elle ne peut compter éternellement sur la protection américaine. Nous ne pouvons écarter la possibilité que les Etats-Unis réduisent leurs troupes en Europe : il est probable que le Président Nixon envisage ne fût-ce qu'un accord partiel avec l'U.R.S.S. dans le cadre des négociations actuelles. L'Europe pourrait se réveiller dans une complète impuissance à l'égard des grands problèmes mondiaux qui mettent en cause sa sécurité. Aussi longtemps que l'ordre universel n'est pas établi et garanti par une autorité internationale qui puisse faire respecter ses décisions, l'organisation de la sécurité de notre continent est une nécessité vitale.

MM. Pompidou et Heath ont provisoirement écarté le problème de l'armement nucléaire commun. Cette décision est peut-être sage, mais les pays d'Europe qui se préparent à harmoniser leur politique étrangère, pour employer un terme du Président de la République Française, ne peuvent pas effacer de la table la nécessité d'une défense commune, avec tout ce que cela implique comme obligations. J'applaudis la notion d'une Europe qui se distingue des Etats-

*Mr. Schulz (continued)*

on that account cutting itself off from that country. Alliance with the trans-Atlantic power continues to be necessary for the defence of our freedoms, our civilisation and our democratic way of life.

*(The speaker continued in German)*

Mr. President, Ladies and Gentlemen, that was the verbal report by Mr. Leynen which, as I have explained, I have presented here with great pleasure because our assessments of the European situation and the future political possibilities differ only very slightly.

However, having spoken as Rapporteur on Mr. Leynen's behalf, I should like to contribute to the debate myself, and to mention one point where our views do differ fundamentally. Mr. Leynen said the Europe of tomorrow would not be the one envisaged by Adenauer, Schuman, de Gasperi, Spaak and others. This is undoubtedly true. Over the past 20 years we have had the bitter experience of seeing developments taking a completely different course. I am convinced that we shall never achieve a politically united Europe unless, after a generation of mere imitators, we get again a statesman or several statesmen, fired by the same spirit as Adenauer, Schuman, de Gasperi, Spaak and the others.

At present we are busy building or modifying European institutions. These can never be identical with the true Europe. We have seen, on several occasions, how easily institutions can be shaken. We have been shown, most alarmingly, how easily institutions can be starved if only one European power pursues a policy of the empty chair. I am not denying for a moment that it is much easier for us Germans to summon up the political vision of a united Europe than for our neighbours, especially Britain and France. Germany has passed through terrible times this century, largely through her own fault. The horrors of the Third Reich have soiled Germany's reputation as never before in history. We have had to pay for this with a merciless dismembering of our national identity. We have lost a number of territories for ever, and there are many Germans — myself among them, Mr. President — who will for ever feel a dull pain in their hearts when thinking of names like Königsberg, Danzig and Breslau, and of

everything in German and European culture that sprang from those German cities. We have also experienced the partition of our fatherland. After all these experiences, it is easier for the German mind to arrive at the realisation that *sic transit gloria mundi* or *cito transit gloria mundi*.

But when you get down to it were the consequences of World War II not directly or indirectly the same for all European nations? I am sure Mr. Leynen is quite right when he says you could not force the British and the French to go further along the road to Europe at the present time than they themselves are prepared to go. All of us, the former major powers, have, if we face up to ourselves, long since become medium powers. From the vantage point of Russian cosmonauts or American astronauts, the European countries have already shrunk to dwarf size. This hard and sober truth must be said, and I think it is relevant to the debate this morning. The only way to give the name of Europe weight and importance in the world again is to bring about her irrevocable political unity.

I cannot help having a vague suspicion that many statesmen of more mature years see this necessity exactly as I do — and I am speaking here only on behalf of many others who share this view — but come to a different conclusion: let the facade of national sovereignty be maintained with all rigour during our own lifetime, they say; what the younger generation, our children and grandchildren, do with it is their business. Against this I, a man of 56, who can only count on a few more years of existence, but hoping that there will be many more years, would take up a diametrically-opposite position. We do not want to glimpse a united Europe merely from a far-off mountain top, as Moses saw the Promised Land. We want to live in a united Europe for some years to come. There will never be one European nation; but there will be a federation of irrevocably- and firmly-linked European nations. *(Applause)*

The PRESIDENT (Translation). — I thank Mr. Schulz for the admirable report he has presented, firstly for the part for which Mr.

M. Schulz (suite)

Unis sans pour autant s'en séparer. L'alliance avec l'outre-Atlantique reste nécessaire pour la défense de nos libertés, de notre civilisation, et de notre *way of life* démocratique.

(L'orateur poursuit en allemand)

(Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, j'en ai fini avec l'exposé de M. Leynen que j'ai été d'autant plus heureux de vous communiquer que les vues du rapporteur et les miennes sur la situation de l'Europe et les possibilités politiques de l'avenir ne diffèrent que par des nuances.

J'aimerais cependant — puisque j'ai fait office de rapporteur à la place de M. Leynen — contribuer à enrichir le débat en évoquant le seul point sur lequel mon avis diffère fondamentalement de celui de M. Leynen. Il a dit que l'Europe de demain ne serait pas l'Europe dont rêvaient MM. Adenauer, Schuman, de Gasperi, Spaak et d'autres. Il a incontestablement raison. Durant les vingt dernières années — nous en avons fait l'amère expérience — l'évolution a été tout autre. Je suis persuadé, cependant, qu'une Europe politique ne se fera que si nous voyons se lever à nouveau, après une génération d'épigones, un ou plusieurs hommes d'Etat européens qui soient animés du même esprit qu'Adenauer, Schuman, de Gasperi ou Spaak.

Nous sommes en train d'établir ou de remanier les institutions européennes. Ces institutions ne pourront jamais s'identifier à la véritable Europe. Nous avons pu constater, à plusieurs reprises, combien les institutions sont facilement ébranlées. Souvent aussi, nous avons été les témoins consternés de la facilité avec laquelle on peut rendre les institutions inopérantes, pour peu qu'une seule puissance européenne adopte la politique de la chaise vide. Je ne nie pas que, pour nous autres Allemands, il est beaucoup plus facile que pour nos voisins, surtout pour la Grande-Bretagne et pour la France, de concevoir la vision politique d'une Europe unie. L'Allemagne a subi en notre siècle — dans une large mesure, par sa propre faute — un sort tragique. Les expériences atroces du Troisième Reich ont souillé la réputation allemande, comme jamais encore au cours de l'histoire. Il nous a fallu payer cela d'un impitoyable morcellement de notre nationalité. Nous avons perdu à jamais plusieurs de nos territoires et il est beaucoup d'Allemands,

dont je suis, qui ressentiront toujours une douleur muette lorsqu'ils évoqueront les noms de Königsberg, de Dantzig, de Breslau et lorsqu'ils penseront à tout ce que ces villes ont apporté jadis à la culture allemande et européenne. Nous avons assisté, de plus, à la division de notre patrie. Après ces expériences, il est plus facile pour la conscience allemande de s'accommoder de l'expression « *Sic transit gloria mundi* » ou « *Cito transit gloria mundi* ».

Mais, en fin de compte, les séquelles de la Deuxième guerre mondiale n'ont-elles pas été les mêmes, directement ou indirectement, pour tous les peuples d'Europe ? M. Leynen a certainement raison de dire que, si les Britanniques et les Français ne veulent pas, pour le moment, avancer davantage dans la voie vers l'Europe, on ne peut les y forcer. Il est évident pour nous tous, anciennes grandes puissances, que nous sommes devenus depuis longtemps des puissances moyennes. Vus dans la perspective des cosmonautes russes ou des astronautes américains, les états européens sont rétrécis déjà à l'état de nains. Cette constatation brutale et objective doit aussi être exprimée. Elle s'inscrit, à mon avis, dans le cadre des débats de ce matin. Seule notre union politique irrévocable pourra conférer à nouveau dans le monde au mot Europe son importance et sa signification.

Je soupçonne que de nombreux hommes d'Etat de l'ancienne génération reconnaissent cette nécessité aussi nettement que moi-même — je parle ici au nom de beaucoup d'autres qui partagent la même conviction, bien qu'ils en tirent toutefois des conclusions différentes — qu'il faudrait maintenir encore, de toutes nos forces, tant que nous vivrons, la façade de la souveraineté nationale. Ce qu'en fera la nouvelle génération, ce qu'en feront nos enfants et nos petits-enfants, ils en décideront eux-mêmes. On me permettra, à moi qui ai 56 ans et qui ne puis plus compter que sur les années qui me restent à vivre, mais que j'espère nombreuses, d'adopter un point de vue diamétralement opposé. Nous n'aimerions pas entrevoir l'Europe unie — comme Moïse la Terre Promise — du haut d'un sommet lointain. Nous voulons, au contraire, qu'il nous soit permis de vivre pendant quelques années encore dans une Europe unie. Il n'y aura jamais une nation européenne, mais il y aura certainement une fédération indissoluble et forte des nations européennes. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Je remercie M. Schulz pour le beau rapport qu'il nous a présenté, tout d'abord pour la partie qui appartient à

*The President (continued)*

Leynen was responsible and then for his own comments on the communication.

Ladies and Gentlemen, there are no speakers on the list apart from the Chairman of the General Affairs Committee, who has just concluded his report.

Does anyone wish to speak ?...

The debate is therefore closed.

No amendment has been tabled on the draft recommendation contained in Document 547.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft recommendation ?...

Are there any abstentions ?...

I note that the Assembly is unanimous.

*The draft recommendation is therefore adopted unanimously*<sup>1</sup>.

#### **4. Conference on the rationalisation of the European defence efforts**

*(Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Docs. 533 and 535 and Addendum)*

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation by Mr. Rivière of the report of the Committee on Defence Questions and Armaments concerning a conference on the rationalisation of the European defence efforts, debate and vote on the draft order, Documents 533 and 535 and Addendum.

This is a preliminary report by the Committee. I ask the Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments to take his place on

the committee bench, together with the Rapporteur.

I call Mr. Rivière.

Mr. RIVIERE (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 535, which I have the honour to present on behalf of the Committee, is intended to draw the Assembly's attention to the first conclusions of the Committee concerning the possible organisation of a conference on the rationalisation of the European defence efforts; these conclusions are contained in Document 533.

Before embarking on a detailed examination of this document, I should like to explain the reason why the Committee withdrew the draft resolution contained in Document 535 and replaced it by a draft order which is contained in the Addendum. It is simply that, after reflection, the Committee considered that the order was in fact the most suitable instrument for the attainment of the object it had in view, that is to say its confirmation in the task which Order 36 had assigned to it.

In considering the draft order, the Committee took the opportunity of stressing the urgency of the study it was to undertake.

Mr. President, Ladies and Gentlemen, the idea of a conference originated in the report submitted by the Committee at the end of last year — Document 527 — in which, urging the need for improving the efficacy of the European defence efforts, the Committee noted that, at that time, those efforts were from several points of view irrational and poorly co-ordinated.

We observed, for instance, that the deployment of forces on the central front did not correspond at all to the optimum deployment, since the greatest number of troops, and especially the greatest number of weapons, were on the southern front, where the threat was less.

We also noted that a number of tasks, such as aerial reconnaissance, for which the forces of certain of our member countries were responsible, were so limited that it would be much more rational to combine the efforts of several neighbouring countries.

Many more examples could be quoted, but I shall refer only to the problem of the joint

1. See page 39.

*M. le Président (suite)*

M. Leynen et également pour les commentaires dont il a assorti cette communication.

Mesdames, Messieurs, il n'y a pas d'orateur inscrit, en dehors du président de la Commission des Affaires Générales, qui vient de terminer son rapport.

Personne ne désire prendre la parole ?...

La discussion est donc close.

Aucun amendement n'a été déposé sur le projet de recommandation contenu dans le Document 547.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité*<sup>1</sup>.

#### **4. Conférence sur la rationalisation des efforts de défense européens**

*(Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Docs. 533, 535 et Addendum)*

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation par M. Rivière du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur la conférence sur la rationalisation des efforts de défense européens, la discussion et le vote sur le projet de directive, Documents 533, 535 et Addendum.

Il s'agit d'un rapport intérimaire de la commission. Je prie M. le président de la Commission des Questions de Défense et des Armements de

prendre place au banc de la commission ainsi que M. le rapporteur.

La parole est à M. Rivière.

M. RIVIERE (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 535, que j'ai l'honneur de présenter au nom de la commission, a pour but d'attirer l'attention de l'Assemblée sur les premières conclusions de la commission concernant les possibilités d'organiser une conférence sur la rationalisation des efforts de défense européens, conclusions qui sont contenues dans le Document 533.

Avant d'entrer dans le détail de ce dernier document, je tiens tout d'abord à expliquer les raisons qui ont amené la commission à retirer le projet de résolution contenu dans le Document 535, pour le remplacer par un projet de directive contenu dans l'addendum. C'est tout simplement qu'après réflexion, la commission a estimé que la directive était, en effet, l'instrument le plus adapté au but qu'elle cherchait à atteindre, c'est-à-dire sa confirmation dans la tâche que la Directive n° 36 lui avait confiée.

En étudiant le projet de directive, la commission a saisi l'occasion de marquer l'urgence de l'étude qu'elle doit entreprendre.

M. le Président, Mesdames, Messieurs, l'idée d'une conférence émane, en premier lieu, du rapport qu'a présenté la commission à la fin de l'année dernière — Document 527 — où, en insistant sur la nécessité d'améliorer l'efficacité des efforts de défense européens, la commission a constaté qu'à l'heure actuelle, ces efforts sont, de plusieurs points de vue, irrationnels et peu coordonnés.

Nous avons constaté, par exemple, que le déploiement des forces sur le front central ne correspond pas du tout au déploiement optimum, puisque le plus gros des effectifs et surtout des armements se trouve au sud du front, là où la menace est la moindre.

Nous avons constaté également que nombre de rôles, telle la reconnaissance aérienne, remplis par les forces de certains de nos pays, étaient à tel point limités qu'il serait beaucoup plus rationnel de combiner les efforts de plusieurs pays voisins.

On pourrait multiplier les exemples, mais je ne citerai que celui du problème de la production

1. Voir page 39.

*Mr. Rivière (continued)*

production of armaments and to the logistic system.

On the basis of this report — Document 527 — the Assembly adopted Order 36 whereby it instructed the Committee to examine the possibility of organising a conference on the rationalisation of the European defence efforts.

The Committee began by setting up a sub-committee, the names of whose members are given in Document 533. The sub-committee was greatly encouraged by the speech made, at the last session, by the Secretary-General of NATO and by the assurances he then gave of his interest in the conference.

The sub-committee therefore went in January to Brussels, where it was able to discuss with Mr. Manlio Brosio and two of his Assistant Secretaries-General possible ways of organising such a conference.

On the same occasion, we also heard the views of some members of the Standing Armaments Committee. Other members of that Committee, as well as some former members of the Defence Committee, who have since become Ministers, stated their views in writing. The sub-committee is extremely grateful to them all.

In the light of all advice it had received, the sub-committee, and the Committee in its turn, drew a first conclusion, which was that, before deciding in favour of the organisation of a conference proper, it would be necessary to undertake the preparation of essentially technical studies on a certain number of very specific subjects, which we have selected to this end.

These studies, if they prove to be realistic and concrete, might then provide the fundamental material for a conference, so that its work would not be based on empty high-sounding phrases.

If, on the contrary, the studies do not provide sufficient material to justify a conference, those of them which are completed would nevertheless constitute a very substantial volume of information on which the future political relations of the Defence Committee and the political approaches which might be made to

governments and international institutions could be based.

We first decided upon the subjects. From a very comprehensive list of a dozen subjects which had been considered by the sub-committee, we selected to begin with the first two that are mentioned on page 3 of Document 533, as being essential points in a rationalisation likely to enable member States to turn to best account their defence efforts in these fields. The sub-committee also selected a third subject, which you will find on page 3: "A comparative study of the structure of national defence organisations", in the hope of possibly finding pointers to the optimum structure for national defence.

As to the manner in which these studies — which are, I repeat, of an essentially concrete and technical nature — should be carried out, the Committee thought that essential drafting should be entrusted to qualified and independent experts, with the political co-operation, however, of a member of the Committee. Our conclusions in this connection will be found in Document 533, from paragraph 13 onwards.

With regard to participation both in a conference and in the preparatory studies, the sub-committee considered a very wide range of possibilities, from participation by all the member countries of NATO, and even others as well, down to the most restricted form, consisting solely of the seven member countries of WEU.

At the first meeting of the sub-committee responsible for studying the problem of the rationalisation of the European defence efforts, I pointed out that it was only logical that Europe, if it wished to ensure its independence, must take charge of its own defence without needing to have recourse to countries outside Europe.

I am convinced that it has the means to do this, not only in terms of manpower — I would remind you that Western Europe has a population of about 250 million as compared with Eastern Europe's 240 million — but also in respect of equipment and financial resources.

For us, then, it is a question of will — the will to remain independent, the will to resist any aggressor — in short, just will. It was for this reason that I asked that we remain on our own, without on that account depriving ourselves

*M. Rivière (suite)*

en commun des armements et celui du système logistique.

C'est l'Assemblée alors qui, sur la base de ce rapport — Document 527 — a adopté la Directive n° 36 qui a chargé la commission d'examiner la possibilité d'organiser une conférence sur la rationalisation des efforts de défense européens.

La commission s'est mise au travail en désignant une sous-commission dont les membres sont nommés dans le Document 533. La sous-commission a été très encouragée par le discours prononcé par le secrétaire général de l'O.T.A.N., lors de la dernière session. Celui-ci n'a pas manqué d'exprimer son intérêt à la conférence.

La sous-commission s'est donc rendue à Bruxelles, au mois de janvier, où M. Manlio Brosio et deux de ses secrétaires généraux adjoints ont bien voulu discuter avec elle des modalités éventuelles d'une conférence.

A la même occasion, nous avons entendu également certains membres du Comité Permanent des Armements. D'autres membres encore de ce comité, ainsi que certains anciens membres de la Commission de défense, devenus ministres depuis, ont fait état de leur avis par la voie écrite. La sous-commission est extrêmement reconnaissante à toutes ces personnes.

A la lumière de tous les conseils qu'elle a reçus, la sous-commission, et la commission à son tour, a tiré une première conclusion, c'est que, avant de se prononcer en faveur de l'organisation de la conférence proprement dite, il serait indispensable de mettre en train la préparation des études essentiellement techniques sur un certain nombre de matières très précises que nous avons retenues à cet effet.

Ces études, si elles se révèlent réalistes et concrètes, pourraient alors alimenter une conférence et ne pas la laisser s'inspirer de belles paroles sans contenu.

Si, au contraire, les études ne devaient pas fournir suffisamment de matière pour justifier une conférence, celles qui seraient achevées fourniraient malgré tout une documentation très importante sur laquelle pourraient se fonder les rapports politiques futurs de la Commission de défense et les démarches politiques qui pourraient

être entreprises auprès des gouvernements et des instances internationales.

Nous avons d'abord prévu les sujets. Sur une liste très complète d'une douzaine de sujets, qu'avait étudiée la sous-commission, ont été retenus d'abord les deux premiers, qui figurent à la page 3 du Document 533 comme l'essentiel en matière de rationalisation, susceptible de permettre aux Etats membres de tirer un meilleur parti de l'effort de défense qu'ils consacrent à ces domaines. La sous-commission a retenu également un troisième sujet que vous trouverez à la page 3, « Etude comparative de la structure des organisations de défense nationale », dans l'espoir de trouver éventuellement des indications quant à la structure optimum pour la défense nationale.

Quant à la manière d'élaborer ces études, de nature, je le répète, essentiellement concrète et technique, la commission a envisagé de charger des experts qualifiés et indépendants de l'essentiel de la rédaction, mais avec la collaboration politique d'un membre de la commission. Vous trouverez, aux paragraphes 13 et suivants du Document 533, nos conclusions dans ce domaine.

Quant à la participation et à une conférence et aux études préparatoires, la sous-commission a envisagé une gamme très large de possibilités, à partir de la participation de tous les pays membres de l'O.T.A.N., et même d'autres encore, jusqu'à la solution la plus restreinte, qui serait celle des sept pays de l'U.E.O.

Lors de la première réunion de la sous-commission chargée d'étudier le problème de la rationalisation des efforts de défense européens, j'avais fait observer que la logique voulait que l'Europe, si elle désirait assurer son indépendance, prit en mains sa propre défense sans avoir besoin de recourir à d'autres pays qui ne soient pas européens.

En effet, je suis persuadé qu'elle en a les moyens, aussi bien en personnel — je rappelle que l'Europe occidentale compte environ 250 millions d'habitants, contre 240 millions à l'Est — qu'en matériels qualifiés et en ressources financières.

C'est donc pour nous une question de volonté, volonté de rester indépendants, volonté de résistance à tout agresseur, volonté tout court en un mot. C'est pourquoi j'avais demandé que nous restions entre nous, sans pour autant nous



*Mr. Rivière (continued)*

of our great allies, the United States and Canada. My request was not heeded. Yet the Committee recognised that the political direction of the conference and of the studies should remain in the hands of the political bodies of the Assembly of WEU.

With regard to the type of participants, we thought they should mostly be independent experts and members of parliament, together with some governmental experts attending as observers.

Concerning the nature of the conference, you will find our first conclusions in paragraphs 6 to 12 of Document 533.

I would add here that the document in question was adopted by the sub-committee on 12th February 1971, and that at the present time there can no longer be any question of observing the time-table mentioned in paragraph 12.

Mr. President, Ladies and Gentlemen, if the Assembly, in adopting the draft order, instructs the Committee to continue its studies, the Committee will do so in the following way.

First, we shall consult a number of experts to find out whether, in principle, it would be possible to embark on the studies we have in mind and to estimate their probable cost.

We shall also prepare a detailed estimate of quantities and costs for the organisation of a conference proper.

When this has been done, the Committee will report its detailed conclusions to the Assembly.

The Assembly, or in its place the Presidential Committee, will doubtless wish to instruct the Budgetary Committee to examine the budgetary implications of our proposals.

Subsequently, if the Assembly approves the conclusions and the supplementary budget relating to them, we shall have to obtain the consent of the Council for the latter.

Only at that stage will the Assembly be in a position to initiate preparatory studies. For the time being, the Committee's intention is to examine the opinions expressed in this Assembly, and it will be grateful for the views put forward by any members.

I would also ask you to read attentively the draft order contained in the Addendum to Document 535. (*Applause*)

(*Mr. Radius, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Housiaux*)

The PRESIDENT (Translation). — In the debate, I call Mr. Scott-Hopkins.

Mr. SCOTT-HOPKINS (*United Kingdom*). — Mr. President, may I congratulate the Rapporteur on having brought this very important matter to us. I do not think there is any doubt that anybody in this Assembly could query the need for a rationalisation of armaments throughout Western Europe. The need for it is self-evident, and up to now there is no doubt that we have not made a great deal of progress in this field. It is quite right that this Assembly, through its Defence Committee, should try to set up machinery whereby a study of the ways and means of advancing progress can be pursued.

There are only four points I wish to make. The first has already been covered to a great extent by our Rapporteur when he gave to the Assembly just now the time-table concerning the financial aspect of this conference. We all know that at present there is not sufficient money available to carry out a conference of the type envisaged by our Committee and by the Rapporteur, and we shall need to have an estimate of what the cost is going to be and send this to the Council of Ministers for their approval. I think the sequence laid down by Mr. Rivière just now is the correct and proper one.

The second point concerns our existing institutions. Yesterday when we were discussing Mr. Vedovato's report we spoke about the Agency for the Control of Armaments. We have another agency set up by resolution of the Council of Ministers, the Standing Armaments Committee. Somebody described the two bodies to me as one the brake and the other the accelerator, concerning the production and manufacture of arms, the Agency being the brake, the control, and the Standing Armaments Committee the accelerator. The accelerator requires rationalisation as far as the production of armaments is concerned. Members of the Assembly will note from the opening paragraph of the original Document 533 that your sub-committee consulted the Standing Armaments Committee.

I believe that we should use the expertise of this Standing Armaments Committee combined with that which exists in the Agency for the

*M. Rivière (suite)*

priver de nos grands alliés, les Etats-Unis et le Canada. Je n'ai pas été suivi. Pourtant, la commission a reconnu que la direction politique de la conférence et des études devait rester entre les mains des instances politiques de l'Assemblée de l'U.E.O.

Quant à la qualité des participants, nous avons envisagé qu'ils seraient principalement des experts indépendants et des parlementaires, avec un certain nombre d'experts gouvernementaux admis à titre d'observateurs.

Quant à la nature de la conférence, vous trouverez nos premières conclusions dans les paragraphes 6 à 12 du Document 533.

J'ajoute ici que le document en question a été adopté par la sous-commission le 12 février 1971, et qu'à l'heure actuelle, il ne serait plus question de respecter le calendrier prévu au paragraphe 12.

M. le Président, Mesdames, Messieurs, si l'Assemblée, en adoptant le projet de directive, veut bien charger la commission de poursuivre ses études, celle-ci le fera de la manière suivante.

Nous allons tout d'abord consulter un bon nombre d'experts pour voir si, en principe, il serait possible de lancer les études que nous envisageons et d'en apprécier le coût probable.

Nous allons également dresser le devis estimatif détaillé de l'organisation d'une conférence proprement dite.

A ce moment-là, la commission fera rapport à l'Assemblée de ses conclusions détaillées.

L'Assemblée, ou à sa place le Comité des présidents, voudra sans doute charger la commission budgétaire d'étudier les incidences budgétaires de ce que nous proposerons.

Ensuite, si l'Assemblée approuve les conclusions et le budget supplémentaire qui y serait annexé, nous devons obtenir l'approbation du Conseil pour ce dernier.

Ce n'est qu'à ce stade-là que l'Assemblée sera en mesure de lancer des études préparatoires. Pour l'instant, la commission entend étudier les avis qui seront exprimés dans cette assemblée et serait reconnaissante aux membres qui voudront bien en exprimer.

Je vous invite, d'ailleurs, à lire attentivement le projet de directive dans l'addendum au Document 535. (*Applaudissements*)

(*M. Radius, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Housiaux au fauteuil présidentiel*)

M. le PRÉSIDENT. — Dans la discussion, la parole est à M. Scott-Hopkins.

M. SCOTT-HOPKINS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, je féliciterai le rapporteur de nous avoir saisis de cette importante question. Personne ici, je pense, ne conteste la nécessité d'une rationalisation des armements en Europe occidentale. Elle va de soi et il est hors de doute que nous n'avons guère progressé à cet égard. Il est tout à fait juste que l'Assemblée s'efforce, au sein de sa Commission des Questions de Défense et des Armements, de trouver un mécanisme qui permette d'étudier la façon de progresser dans cette voie.

J'ai seulement quatre remarques à faire. A la première, notre rapporteur a déjà pratiquement répondu lorsqu'il a traité des aspects financiers de la conférence. Nous savons bien qu'il n'y a pas actuellement assez d'argent pour tenir une conférence du type de celle qu'envisage notre commission et il nous faudra, au rapporteur et à nous, dresser une estimation de son coût éventuel que nous adresserons, pour approbation, au Conseil des Ministres. Je pense que le calendrier des opérations établi par M. Rivière à ce sujet est correct.

Ma deuxième remarque portera sur nos institutions. Hier, pendant l'examen du rapport de M. Vedovato, nous avons parlé de l'Agence pour le Contrôle des Armements. Il existe un autre organisme issu d'une résolution du Conseil des Ministres, le Comité Permanent des Armements. Au sujet de ces deux organismes, quelqu'un m'a dit un jour qu'en matière de production et de fabrication des armements, l'Agence était le frein et le Comité Permanent des Armements l'accélérateur. Il faut rationaliser l'accélérateur en ce qui concerne la production d'armements. L'Assemblée notera que, comme il ressort de l'introduction au document original, le Document 533, la sous-commission a consulté le Comité Permanent des Armements.

Il faut, à mon avis, faire appel à l'expérience tant de ce comité que de l'Agence pour le Contrôle des Armements. A eux deux, ces or-

*Mr. Scott-Hopkins (continued)*

Control of Armaments. These two bodies between them have the knowledge of what is being manufactured, where it is being manufactured, the use to which it is going to be put, the capacity for expansion and the capacity for research. This is all there within these two bodies. I would suggest that our sub-committee should use the good offices of these two bodies, the Standing Armaments Committee together with the Agency for the Control of Armaments, as the nucleus for promoting the conference on the one hand, but on the other hand, which I think is much more important and much more constructive, that this Assembly should be the body, through its Council of Ministers, to be set up on a permanent basis to work on behalf of member governments for the rationalisation of armaments throughout the Western European Union, and I hope also in future, if the other three countries join us, the ten nations of Europe. We would then have a body of experts with, on the one hand, knowledge spread out over the years of control and, on the other hand, knowledge of the methods of acceleration or of increased production. I suggest that this is something which the future body should carry out.

The third point is, is it worth-while going ahead at this stage with a conference concerning rationalisation of armaments? I think everybody will agree that what is most important first of all is for the Ministers of Defence in the various countries to make up their own minds where they want to go and what position they are going to take. It is in the Ministries of Defence of the seven nations that the decision must be taken as to whether or not rationalisation is going to advance.

We all know that the development of any particular arms takes a minimum of five years, usually seven to ten years, from the time the specifications are drawn up to the time when the tank, the gun or whatever it is, is actually in the hands of the troops on the ground. What we have to do is to get the Ministries of Defence of the seven countries to set out what their requirements in certain fields are going to be in the next ten-year period.

To a great extent, this involves national security. Many people will say, quite rightly, that we are asking for the impossible. However, if we do not proceed along these lines, there is no future for us. We have to begin at the place

where these policies are made; in other words, in the Ministries of Defence. The ministries will produce their specifications, which means that there must be co-ordination at that level. Until that is done, there is not much point in wasting money on conferences. We must first have the agreement of Ministers of Defence that this is the right procedure and that they are prepared to accept the logic of doing it in this way.

The proper course is to try to organise through WEU an added impetus for the rationalisation of armaments. To do that, there are two main essentials. The first is that Ministers of Defence should accept this procedure and agree to put forward their specifications for co-ordination. The second is that the bodies for which we have been paying and which have done such good work in the past, the Agency and the Standing Armaments Committee, should be welded into one. Let us then have a conference and seek the help and advice of experts.

I support the resolution and the draft order. I am glad that they have been put before the Assembly at this point in our deliberations.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Emery.

Mr. EMERY (*United Kingdom*). — Six and a half years ago I made my first speech in this Assembly. It dealt with exactly the same topic as the one that we are discussing today. In trying to achieve co-operation and co-ordination of our expenditure on defence, we seem to have progressed little further than we were all those years ago. For that reason, it will surprise no one if I urge on the work of the Committee, the excellent report of Mr. Rivière, and the general feeling lying behind the Committee's recommendations, in the hope that speedy progress will be made.

I am sorry that the Committee has not been able to bring forward an exact programme for the approval of this Assembly. I accept the Rapporteur's remarks. However, I believe that the matter is extremely urgent, and more so today than ever before.

The American people are becoming more determined in their will to withdraw their financial support and their forces for the defence of Europe. Speeches of the new Secretary of the Treasury, Mr. Connally, the democratic Texan who is now Republican Secretary of the Treasury, have made it clear on two

*M. Scott-Hopkins (suite)*

ganismes connaissent toutes les armes qui se fabriquent, savent où et à quelles fins elles sont fabriquées, connaissent les possibilités d'accroissement de la production et le potentiel de recherche. Je suggère que notre sous-commission ait recours aux bons offices de ces deux organismes, autour desquels s'organiserait cette conférence. D'autre part — et c'est, je crois, une idée bien plus importante et constructive — notre assemblée devrait, par l'intermédiaire de son Conseil des Ministres, constituer l'organisme permanent chargé de travailler, au nom des gouvernements membres, à la rationalisation des armements dans les pays actuellement membres de l'U.E.O., puis, quand les trois autres pays se seront joints à nous, dans les dix pays de l'Europe. Nous disposerions ainsi d'un corps d'experts dotés de longues années d'expérience du contrôle et versés dans les méthodes permettant d'accélérer ou d'accroître la production. C'est ainsi que je conçois le fonctionnement de cet organisme.

Ma troisième remarque est la suivante : est-il bien nécessaire, au stade où nous en sommes, de réunir une conférence sur la rationalisation des armements ? Tout le monde conviendra, je pense, que ce qui importe le plus, c'est que les ministres de la défense des divers pays décident où ils veulent aller et quelle position ils vont prendre. C'est dans les ministères de la défense de nos sept pays que la décision de poursuivre ou non la rationalisation sera prise.

On sait que la mise au point d'une arme quelconque prend au minimum cinq ans et en général de sept à dix ans, depuis le moment où ses caractéristiques sont définies jusqu'au moment où elle est mise à la disposition des troupes sur le terrain. Ce que nous devons faire, c'est obtenir des ministères de la défense des sept pays qu'ils définissent leurs besoins dans les divers domaines pour les dix ans à venir.

C'est là, en grande partie, un problème de sécurité nationale. Certains diront, non sans raison, que nous demandons l'impossible, mais autrement nous fermerions la porte sur l'avenir. Il faut commencer par les bureaux où s'élabore

la politique, c'est-à-dire par les ministères de la défense. Les ministères communiqueront leurs cahiers des charges, ce qui impliquera une certaine coordination à ce niveau. D'ici là, il n'est guère utile de dépenser l'argent en conférences. Les ministres de la défense doivent d'abord convenir que c'est là une façon logique et correcte de procéder.

La procédure correcte, qui serait d'utiliser l'U.E.O. pour donner un nouvel élan à la rationalisation des armements, comporte deux prémisses. La première, c'est que les ministres de la défense soient d'accord sur cette procédure et acceptent de soumettre leurs cahiers des charges pour coordination. La seconde est la fusion des organismes dont nous avons assumé la charge financière et qui ont si bien travaillé dans le passé, c'est-à-dire l'Agence et le Comité permanent. Cela fait, la conférence pourra se réunir pour nous apporter l'aide et les avis des experts.

J'approuve les projets de résolution et de directive. Je suis heureux qu'ils aient été soumis à l'Assemblée à ce stade de nos débats.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Emery.

M. EMERY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Voilà six ans et demi, je prenais la parole pour la première fois devant cette assemblée. L'objet du débat était exactement le même que celui d'aujourd'hui. Nous ne semblons pas avoir beaucoup avancé depuis lors dans la coopération et la coordination des dépenses militaires. On ne s'étonnera donc pas que je compte fort, pour accélérer le mouvement, sur l'excellent rapport de M. Rivière et sur le climat général qui est à l'origine de la recommandation présentée par la commission.

Je regrette que la commission n'ait pas été en mesure de saisir l'Assemblée d'un programme précis. Je reconnais l'à-propos des observations du rapporteur. Je crois néanmoins que le problème est extrêmement urgent, aujourd'hui plus que jamais.

Les Américains sont de plus en plus décidés à retirer leurs troupes d'Europe et à cesser de soutenir financièrement la défense européenne. M. Connally, ce démocrate texan qui est devenu ministre des finances républicain, a précisé à deux reprises au cours des sept dernières semaines que son gouvernement devait fonder sa

*Mr. Emery (continued)*

occasions in the last seven weeks that he advocates as his government's policy the need for Europe to bear a greater part of the costs of defending Europe.

When one considers the amount of money involved and the duplication that has gone on in the last 25 years, it becomes clear that we as leaders and politicians deserve condemnation for our inability to find methods of co-operating in order to save money.

A couple of days ago, I tried to work out what might be considered to be the total expenditure on European defence since the war. It appears to be 2,800,000 million francs. When one considers what savings of one or two per cent of a total of that sort represents, and what they would mean to each of our individual governments, one becomes conscious immediately of the vast expenditure that we are discussing and the importance of finding ways and means of stopping duplication and methods to rationalise the defence effort of the nations of Europe.

I turn now to Document 533, and I ask Mr. Rivière, in his further reporting, to consider three rather small but massively important suggestions. Mr. Rivière gives a breakdown of the three topics for consideration. Topic number (ii) is concerned with a concerted long-term programme for standardising armaments procurement. It reads :

"A study should take into account all foreseeable major weapons requirements for the next ten years, and consider whether concerted shared production arrangements among the European NATO countries would be feasible."

In my view Mr. Rivière should insist that after the word "shared" there should be inserted the words "research, development and production."

When I made my earlier speech to the Assembly, I spoke more as an industrialist than as a politician. However, it is clear that, unless governments attempt to ensure rationalisation and an agreement on the research and development side, it becomes three times more difficult to rationalise production. Industries and governments who have spent money and laid out budgets on research and development usually are not in a position to demand that the expenditure should show results by having the research and

development put into production. For that reason, rationalisation cannot start on the production side alone. It must be brought forward first by political decisions about the kinds of weapons into which we wish to research and, when that is done, by trying to ensure that there is rationalisation of the research and development into the specific items required.

On page 3 of the report we see the heading : "Participants in a conference". I notice that the Committee limits the number of nations concerned, and that it does not consider that invitations should be extended to Norway and Denmark. I do not wish to argue this point at any great length, but, if the Community is to be enlarged and we wish to see invitations taken up by those two countries, which may not be evident by the time that the sub-committee's recommendations are put into operation, I hope that such invitations will be extended to Denmark and Norway.

On page 4 of the English text of the report one sees set out the desire to obtain participants from industry. This is of considerable importance not only because unless one obtains industrial co-operation one will not be able to obtain easily the rationalisation of industrial research and development for which I was arguing previously but also because if industrial co-operation is obtained early on in helping to make the political decisions, or at least projecting ideas as a basis upon which political decisions can be made, one will stand a very much better chance of enabling many of the larger industries which cross borders now in their co-operation one with the other in our European continent to ensure that some of the work necessary in large-scale arms production can be spread across borders not only by the desire of governments but also by the co-operation of industries.

More and more one sees a rationalisation of effort in the engineering industry and the electrical industry in Europe. Therefore, that this should be encouraged in armaments is, I believe, absolutely essential.

The draft order is, I consider, very much better than the draft resolution previously contained in Document 535 in that it goes much further and sets out the type of urgency for which I have argued during my speech. The hope is expressed in the third paragraph of Document 533 that the preparations might be made in 1971 for the conference to be held in 1972. I hope that the interpretation of the draft

*M. Emery (suite)*

politique sur la nécessité de faire supporter à l'Europe une plus grande partie du coût de sa défense.

Si l'on songe aux sommes engagées et aux doubles emplois de ces vingt-cinq dernières années, les dirigeants et les hommes politiques que nous sommes sont clairement coupables de n'avoir pas su trouver des formes plus économiques de coopération.

Il y a quarante-huit heures, j'ai essayé de calculer le total des sommes dépensées pour la défense de l'Europe depuis la guerre. Je suis arrivé au chiffre de 2.800 milliards de francs. Si l'on considère ce que représenterait une économie de 1 ou 2 % sur ce total et ce qu'elle signifierait pour chacun de nos gouvernements, on se rend immédiatement compte du vaste enjeu financier de notre débat et de la nécessité de trouver un moyen de mettre fin aux doubles emplois et de rationaliser l'effort de défense des nations européennes.

J'en viens maintenant au Document 533 et je prie M. Rivière de prendre en considération, dans la suite de son travail, trois petites suggestions d'importance capitale. M. Rivière énumère les trois points que la future conférence devrait examiner. Le point (ii) porte sur l'établissement à long terme d'un programme concerté d'approvisionnements d'armements standardisés. Le texte poursuit :

« L'étude prendrait en considération tous les besoins prévisibles en armes majeures au cours des dix prochaines années et examinerait la possibilité de dispositions pour la production partagée et concertée entre les pays européens de l'O.T.A.N. »

M. Rivière devrait, je crois, convaincre la commission d'ajouter à la « production », « la recherche et le développement ».

Lors de ma précédente intervention à l'Assemblée, j'ai parlé plus en industriel qu'en homme politique. Il n'en est pas moins clair que, si les gouvernements ne réussissent pas à rationaliser et à coordonner la recherche et le développement, il sera trois fois plus difficile de rationaliser la production. Les industries et les gouvernements qui consacrent de l'argent à la recherche et au développement ne sont généralement pas en mesure d'exiger que les résultats en soient utilisés dans la production. C'est pour cette raison que

la rationalisation ne peut pas commencer du seul côté de la production. Elle doit commencer par la prise de décisions politiques quant aux types d'armements à soumettre à la recherche et se poursuivre par la rationalisation du travail de recherche et de développement sur les matériels précis que l'on désire.

On trouve, à la page 3 du rapport, le titre « Participants à la conférence ». Je remarque que la commission limite le nombre des nations à inviter et exclut notamment la Norvège et le Danemark. Je ne m'étendrai pas longuement sur ce point, mais je ferai observer que si la Communauté doit être élargie, et si ces deux pays y entrent, ce qui ne sera pas forcément apparent au moment où les recommandations de la sous-commission seront mises en œuvre, il serait bon d'étendre les invitations au Danemark et à la Norvège.

A la page 4 du rapport, on note le désir d'obtenir la participation de représentants de l'industrie. C'est un point très important, non seulement parce que, sans la coopération de l'industrie, il sera difficile d'obtenir la rationalisation de la recherche et du développement industriels, dont je viens de défendre la cause, mais aussi parce que si, dès l'abord, les industriels participaient à la prise de décisions politiques ou tout au moins à l'élaboration des idées à partir desquelles ces décisions sont prises, il serait bien plus facile de permettre aux grandes sociétés transnationales de s'assurer qu'un certain travail nécessaire à la production d'armements à grande échelle enjambe les frontières, non seulement de par le désir qu'en ont les gouvernements, mais grâce à la coopération entre industries.

On assiste de plus en plus à une rationalisation des efforts dans les industries mécaniques et électriques d'Europe. Il est pour moi absolument essentiel d'encourager parallèlement la rationalisation des industries d'armement.

Le projet de directive est, à mon avis, bien meilleur que le projet de résolution du Document 535 ; il va, en effet, plus loin et insiste sur une urgence que j'ai déjà soulignée. Il est dit, au paragraphe 12 du Document 533, qu'il serait souhaitable d'accomplir en 1971 les études préparatoires afin que la conférence puisse se tenir en 1972. Il faudra, je crois, interpréter le projet de directive de façon à permettre au secrétariat

*Mr. Emery (continued)*

order will ensure that the preparatory work — not necessarily the expenditure — for such a conference may be continued by the secretariat so that immediately financial approval for such a conference is given invitations can be extended. In this way there would not be a delay of another six or four months for the preparatory researches into who should be invited, what type of Rapporteurs are wanted and what type of specialists governments should provide. Unless that work is done I do not believe we shall see a conference in 1972. I therefore hope the Assembly will be willing to accept the interpretation that in my view can be put on the draft order so that the secretariat could be asked to do the planning of the conference as part of the structure of the budget which will be presented to the Ministers when the financial aspects are considered. In support of this, I hope that the sub-committee and the Committee might come speedily to final recommendations well before the next meeting of the Assembly in order that approval for this could be sought from the Presidential Committee. In this way, both the financial and the strategic planning could be proceeded with.

Mr. President, you will therefore realise I am urging, as I have continually attempted to urge, that where matters of rationalisation, methods of avoiding duplication and methods of co-operation on expenditure matters which must bring about major savings are concerned, we in the Assembly cannot act quickly enough. *(Applause)*

*(Mr. Housiaux, President of the Assembly, resumed the Chair)*

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I thank Mr. Emery for his contribution to the debate.

I would draw the attention of all of you to the fact that the vote by roll-call will be taken after Mr. van der Stoel's brief speech.

I call Mr. van der Stoel.

Mr. van der STOEL (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, after Mr. Emery's speech I can be very brief, since I agree with him on many points, I want to stress the importance of streamlining European defence, for two reasons.

In the first place, we can see the cost of equipment and armaments escalating at an ever-increasing rate. And in the second place, there is an ever-growing pressure from the Americans for Europe to shoulder a larger part of the cost of our shared defence. These two factors taken together produce a pressing need to step up our defence budgets, a need which our national governments find it difficult to meet because there are so many other things that have to be attended to. The only way of coping with the problem is greater rationalisation of European defence.

Looking at this background to the problem, we can see that Mr. Emery is right when he says that putting forward concrete proposals is an extremely urgent task for the WEU Assembly. Gradually there has grown up, around this matter of rationalising European defence, an atmosphere of "It won't work. It's all so difficult that we can't manage it." We cannot allow this fatalism to persist, I feel, and it is beyond doubt the job of parliamentarians in WEU to give fresh thought to the problem.

Now we are discussing how the conference is to be organised, and we have Mr. Rivière's report as a background paper. I think it is important to emphasise, however, that we shall most certainly have to start by calling in a number of experts. Are we, Mr. President, to hold a conference, and at the end of it to have to come to the conclusion that there were a number of problems that were so difficult that we had to talk about them only in general terms? I think we should approach things from the opposite direction, and try first of all to discover, with the help of experts, where the pitfalls on the road to rationalisation lie and then, when we have had a report to give us a clearer picture of the problem, hold a conference that will lead to definite conclusions.

This does not get us away from the fact — and here I am in complete agreement with Mr. Emery — that it is essential at once to make the preparations for a conference. In this respect I believe it is necessary to seek the advice of experts as quickly as possible and at the same time to try to solve the financial problems that stand in the way of the preparation of this

*M. Emery (suite)*

de poursuivre ce travail de préparation — sans forcément s'inquiéter des incidences financières — pour que, dès que des crédits auront été affectés à cette conférence, les invitations soient immédiatement envoyées. On évitera ainsi de retarder encore de quatre ou six mois l'étude préliminaire des listes d'invitations, du type de rapporteurs à rechercher et du type d'experts que les gouvernements devraient fournir, faute de quoi je ne crois pas que la conférence puisse se tenir en 1972. J'espère donc que l'Assemblée, d'accord avec mon interprétation du projet de directive, va charger le secrétariat d'élaborer la conférence dans le cadre du budget qu'il va présenter aux ministres à l'occasion de l'étude des problèmes financiers. J'espère, en outre, que la sous-commission et la commission réussiront à rédiger leurs recommandations finales bien avant la prochaine session de l'Assemblée, ce qui permettra de les soumettre à l'approbation du Comité des présidents et de poursuivre l'élaboration des plans financiers et stratégiques.

Vous comprendrez, M. le Président, que ce que je demande instamment, comme je n'ai jamais cessé de le faire, c'est qu'en matière de rationalisation, de suppression des doubles emplois et de coopération financière, c'est-à-dire de sources d'économies notables, l'Assemblée agisse avec toute la diligence possible. (*Applaudissements*)

(*M. Housiaux, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel*)

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, je remercie M. Emery de sa contribution au débat.

J'attire l'attention de chacun sur le fait que le vote par appel nominal va intervenir après la brève intervention de M. van der Stoel.

La parole est à M. van der Stoel.

M. van der STOEL (*Pays-Bas*) (Traduction). — M. le Président, après le discours que M. Emery vient de prononcer, je puis être bref parce que je suis d'accord avec lui sur de nombreux points. Je voudrais souligner l'importance de la rationalisation de la défense européenne pour deux raisons.

En premier lieu, nous constatons que le coût du matériel et de l'équipement continue d'augmenter à un rythme de plus en plus rapide. En second lieu, les Etats-Unis exercent une pression croissante sur l'Europe pour qu'elle assume une part plus grande des frais de la défense commune. Ces deux facteurs réunis se traduisent par une sollicitation pressante en vue d'obtenir une augmentation des budgets de défense. Or, les gouvernements nationaux peuvent difficilement céder à cette sollicitation parce qu'il faut pourvoir à bien d'autres affaires urgentes. La seule façon de résoudre ce problème consiste à organiser la défense de l'Europe sur des bases plus rationnelles.

Dans ces conditions, M. Emery a eu parfaitement raison de dire que l'élaboration de propositions concrètes est, pour l'Assemblée de l'U.E.O., une tâche extrêmement urgente. Il s'est créé peu à peu, autour de la question de la rationalisation de la défense européenne, une atmosphère de défaitisme. On affirme qu'il est impossible de réussir et qu'il s'agit d'une tâche trop difficile pour pouvoir être menée à bien. Je crois que nous ne pouvons pas accepter ce fatalisme et qu'il appartient incontestablement aux parlementaires de l'U.E.O. d'étudier à nouveau ce problème.

On a discuté de la manière dont il faudra organiser la conférence envisagée. Le rapport de M. Rivière a servi de base à cet effet. J'estime néanmoins utile de souligner à nouveau qu'il faudra d'abord consulter un certain nombre d'experts. Est-il possible, M. le Président, que l'on organise une conférence et qu'au terme de celle-ci, on soit obligé de conclure que certains problèmes étaient si ardues qu'on a dû se contenter de leur consacrer un débat d'orientation générale? Je crois qu'il importe de procéder dans l'ordre inverse et d'essayer en premier lieu de déterminer, avec l'aide d'experts, quels sont les obstacles essentiels à une rationalisation. Lorsque nous nous ferons une idée plus claire de ces difficultés, grâce aux rapports qui auront été rédigés entre-temps, nous pourrons en venir à une conférence qui aboutira à des conclusions précises.

Cela n'exclut pas — et ici je me rallie à nouveau complètement au point de vue de M. Emery — qu'il est de la plus grande importance qu'une conférence soit préparée avec célérité. A cet égard, il me paraît nécessaire non seulement de faire appel aussi rapidement que possible à des experts, mais aussi d'essayer parallèlement de résoudre les problèmes financiers qui font



*Mr. van der Stoep (continued)*

conference. I feel, in fact, that we can avoid delay only if we work on the assumption that the conference will definitely be held in 1972, and base our financial planning on this.

Now that there is such interest in the Assembly in holding this conference, I hope that members will do what is needed, in their national parliaments and through their contacts with their own governments, to ensure that the necessary co-operation is forthcoming from the Council of Ministers to make the conference and the preparations for it financially possible.

**5. The Brussels Treaty and the control of armaments — Reply to the Sixteenth Annual Report of the Council**

*(Vote on the amended draft Recommendation, Doc. 536)*

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the vote by roll-call on the amended draft recommendation on the Brussels Treaty and the control of armaments contained in the report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 536.

I would remind the Assembly that yesterday it decided to postpone the vote to this morning's sitting, after having adopted Amendment No. 1 by Mr. Vedovato and Amendment No. 2 tabled by Mr. Badini Confalonieri and others.

The voting will begin with Mr. de Montesquiou.

The voting is open.

*(A vote by roll-call was then taken)*

Does any other Representative wish to vote ?...

The voting is closed.

The result of the vote is as follows<sup>1</sup> :

Number of votes cast .....	49
Ayes .....	44
Noes .....	3
Abstentions .....	2

1. See page 37.

*The amended draft recommendation is therefore adopted<sup>1</sup>.*

**6. Europe's place in the world**

*(Vote on the draft Order presented by the General Affairs Committee, Doc. 546)*

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the vote on the draft order tabled by the General Affairs Committee on Europe's place in the world, which is contained in Document 546.

I call Mr. Schulz, Chairman of the Committee.

Mr. SCHULZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, you all have Document 546. You will recall that our General Affairs Committee during its meeting on Monday failed, by an equal vote, to approve the submission of Mr. Judd's report to the Assembly. At the end of the meeting the Assembly decided to refer the matter back to the General Affairs Committee.

This Committee yesterday reached a unanimous decision which you now have before you, and in which we ask that Mr. Judd's report on Europe's place in the world be postponed until the second part of this session. We hope the Assembly will agree to this.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone wish to speak ?...

I put to the vote, by sitting and standing, the draft order contained in Document 546.

*(A vote was then taken by sitting and standing)*

*The draft order is adopted unanimously<sup>2</sup>.*

Consequently, the Assembly decides to postpone consideration of a report on Europe's place in the world until the second part of the session.

**7. Address by Mr. Manlio Brosio, Secretary-General of NATO**

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, it is with great pleasure that I

1. See page 40.

2. See page 41.

*M. van der Stoel (suite)*

obstacle à la préparation de cette conférence. A mon sens, on ne pourra éviter tout retard qu'en partant de l'hypothèse que la conférence se tiendra en 1972 et en établissant nos plans financiers sur cette base.

Vu l'intérêt considérable que cette initiative suscite au sein de l'Assemblée, j'espère que ses membres auront à cœur, dans leurs parlements nationaux comme dans leurs contacts avec leurs gouvernements nationaux, de contribuer à obtenir du Conseil de l'U.E.O. le concours financier indispensable à l'organisation et à la préparation de la conférence envisagée.

##### **5. Le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements — Réponse au Seizième rapport annuel du Conseil**

*(Vote sur le projet de recommandation amendé, Doc. 536)*

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle le vote par appel nominal sur le projet de recommandation amendé sur le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements, contenu dans le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 536.

Je rappelle à l'Assemblée qu'hier elle a décidé de reporter ce vote à sa séance de ce matin, après avoir adopté les amendements n° 1 de M. Vedovato et n° 2 de M. Badini Confalonieri et de plusieurs de ses collègues.

L'appel nominal commencera par M. de Montequiou.

Le scrutin est ouvert.

*(Il est procédé à un vote par appel nominal)*

Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

Voici le résultat du scrutin<sup>1</sup> :

Nombre de votants .....	49
Pour .....	44
Contre .....	3
Abstentions .....	2

1. Voir page 37.

*Le projet de recommandation amendé est adopté<sup>1</sup>.*

##### **6. La place de l'Europe dans le monde**

*(Vote sur le projet de directive présenté par la Commission des Affaires Générales, Doc. 546)*

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle le vote sur le projet de directive présenté par la Commission des Affaires Générales sur la place de l'Europe dans le monde, qui fait l'objet du Document 546.

La parole est à M. Schulz, président de la commission.

M. SCHULZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, vous êtes tous en possession du Document 546. Vous vous souvenez que, lors de sa réunion de lundi, la Commission des Affaires Générales de cette assemblée a rejeté, par suite du partage égal des voix, la présentation à l'Assemblée du rapport de M. Judd. L'Assemblée a décidé de renvoyer le rapport en commission.

La commission compétente a adopté hier, à l'unanimité, une décision dont le texte est en votre possession. Ce texte demande à l'Assemblée de reporter à la seconde partie de la session l'examen du rapport de M. Judd sur la place de l'Europe dans le monde. Nous espérons que ce texte sera adopté.

M. le PRESIDENT. — Personne ne demande la parole ?...

Je mets aux voix, par assis et levé, le projet de directive contenu dans le Document 546.

*(Il est procédé à un vote par assis et levé)*

*Le projet de directive est adopté à l'unanimité<sup>2</sup>.*

En conséquence, l'Assemblée décide de reporter à la seconde partie de la session l'examen d'un rapport sur la place de l'Europe dans le monde.

##### **7. Allocution de M. Manlio Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N.**

M. le PRESIDENT. — Mesdames, Messieurs, c'est avec une vive satisfaction que j'accueille

1. Voir page 40.

2. Voir page 41.

*The President (continued)*

welcome once more, in this chamber, the Secretary-General of the North Atlantic Treaty Organisation, Mr. Manlio Brosio.

We know that you are soon, alas, to relinquish your office after serving for many years the cause of world peace. We have often called on you to clarify in our debates the problems involved in the security of Europe. You have always most obligingly lent us your aid, and for this we are warmly grateful to you. The members of the Assembly will listen to the remarks you are about to make with the closest attention. Many of them appreciate the importance of the statements you have made to them in the past; we are happy that you have agreed to bring us once again today the fruits of your experience.

I invite the Secretary-General to come to the rostrum. (*Applause*)

Mr. BROSIO (*Secretary-General of NATO*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I am happy to be here with you again in this Assembly which comprises so distinguished a gathering, drawn from the free assemblies of the West, of men and women who believe in a united Europe and in a free world. I should like, if I may, to resume today where we left off on 17th November 1970. I spoke to you then about the American forces in Europe and about the prospects for a conference on European security. These two subjects are just as topical today. We also discussed the possibility of a study by this Assembly on the rationalisation of armaments. However, this subject is not yet ripe for discussion and I shall therefore not dwell on it.

As everyone knows, the question of United States forces in Europe has hit the headlines twice since November 1970. It is closely bound up with, and cannot be dissociated from, the future of European defence. In December last year, the allied Defence Ministers discussed and approved the report on the defence of the Alliance in the 1970s. This was the outcome of the study known as "AD 70", meaning not *anno domini* 1970 but allied defence 1970. The study and the report provided ample justification for the decision taken by the NATO Defence Planning Committee early in 1970, on a suggestion by President Nixon. The problem was to review the state of NATO's defences and

to consider the relevant requirements in the light of political and strategic justifications. An additional purpose of this objective and searching study was to evaluate the weight of United States forces in Europe and the need for their presence. In essence, the study was threefold, entailing, first, an appraisal of the overall military situation and of the strength and quality of each side's forces; secondly, an evaluation of existing weaknesses and of the improvements required and, thirdly, the preparation of guidelines for bringing about these improvements within the limits of available resources.

The first two of these tasks were carried out successfully. The report, the final recommendations of which have been published, will provide an essential basis for military planning by the allied countries over the next decade. It is also a document of great political value in that it sets and explains, against today's background, the reasons why the Alliance must retain and improve its forces, while at the same time consistently pursuing a policy centred on negotiation and the improvement of East-West relations. Much has already been said about the need to provide better information about NATO and the justification for it. The difficulty of getting across to the public and the shortcomings in these essential contacts have been stressed time and time again. Mr. Boyden goes into this problem at length in his detailed report on European security with its thought-provoking comments. I think I can say that although of course the AD 70 study does not resolve the problem — for the ebb and flow of public feeling are such that it is ever-present — it demonstrates in a reasoned and convincing way to men of good faith and goodwill that the Alliance and its military effort are essential to preserve peace and improve East-West relations in Europe and throughout the world. It provides a valuable fund of sound arguments and a basis for their rational development by those whose daily concern is with public relations. In some ways it can be regarded as an amplification and a more detailed confirmation of the report on the future tasks of the Alliance prepared at the initiative of Minister Harmel and approved in 1967. It is in no way an alarmist document nor a call to arms, nor does it contend that there exists an imminent threat of war. On the contrary, it is the outcome of a realistic and sober appraisal of the present international situation, its difficulties and the prospects it holds out. It states, in particular, and I quote,

*M. le Président (suite)*

une fois encore, dans cet hémicycle, le secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, M. Manlio Brosio.

Nous savons, M. le Secrétaire général, que vous allez, hélas ! bientôt quitter vos fonctions, après avoir longtemps servi la cause de la paix mondiale. Nous avons fait souvent appel à vous pour éclairer nos débats sur les problèmes que pose la sécurité de l'Europe. Vous nous avez toujours prêté votre concours avec une obligeance sans défaut. Soyez-en, M. le Secrétaire général, vivement remercié. C'est avec la plus grande attention que les membres de l'Assemblée vous entendront. Ils sont nombreux à apprécier l'importance des propos que vous leur avez tenus dans le passé ; nous sommes heureux aujourd'hui qu'il vous plaise de nous apporter, une fois encore, les fruits de votre expérience.

M. le Secrétaire général, je vous prie de prendre place à la tribune. (*Applaudissements*)

M. BROSIO (*Secrétaire général de l'O.T.A.N.*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je suis heureux de pouvoir reprendre mon dialogue avec cette assemblée, qui réunit un choix si distingué d'amis de l'Europe unie et du monde libre parmi les libres assemblées de l'Occident. Je voudrais bien, aujourd'hui, reprendre notre discours où nous l'avions laissé ici le 17 novembre 1970. J'avais alors parlé des forces américaines en Europe et des perspectives d'une conférence sur la sécurité européenne. Ces deux thèmes gardent aujourd'hui toute leur actualité. On avait discuté aussi d'une étude possible de cette assemblée sur la rationalisation des armements, mais je vois que ce sujet n'est pas encore mûr pour une discussion aujourd'hui et je n'y toucherai pas.

La question des forces américaines en Europe a connu encore, comme tout le monde le sait, deux rebondissements retentissants après novembre 1970. Elle est étroitement liée au développement de la défense européenne et ne peut pas en être dissociée. En décembre de l'année dernière, les ministres de la défense de l'Alliance atlantique ont discuté et approuvé le rapport sur la défense de l'Alliance pour la décennie 1970-1980, fruit de l'étude qu'on a appelée A.D.70, qui ne veut nullement dire *Anno Domini 1970*, mais *Allied Defence 1970*. Cette étude et ce rapport ont pleinement justifié la décision prise par le Comité des plans de défense de l'Alliance au début de 1970, sur une suggestion du Pré-

sident Nixon. Il s'agissait de réexaminer l'état des défenses de l'Alliance et leurs besoins, à la lumière de leur justification politique et stratégique. Cette étude, objective et approfondie, devait aussi évaluer le poids et la nécessité de la présence des forces américaines en Europe. Essentiellement c'était une étude à trois volets : le premier, un examen de la situation militaire en général, de la quantité et de la qualité des forces en présence ; le deuxième, une évaluation des faiblesses et des nécessités d'amélioration ; le troisième, les directives pour réaliser les améliorations nécessaires dans les limites des ressources disponibles.

Les deux premières tâches ont été remplies avec plein succès. Le rapport, dont les recommandations finales ont été publiées, restera pendant les dix prochaines années une base essentielle pour les plans militaires des nations alliées. En même temps, c'est un document de grande valeur politique parce qu'il réaffirme et il expose, à la lumière de la situation concrète d'aujourd'hui, les raisons qui imposent à l'Alliance le maintien et l'amélioration de ses forces militaires, dans le cadre d'une politique de négociations et d'amélioration des rapports Est-Ouest qui est et doit rester celle de l'Alliance. On discute beaucoup, depuis longtemps, de la nécessité d'améliorer l'information sur l'O.T.A.N. et sur sa justification. Les difficultés et les lacunes de ces contacts indispensables avec l'opinion publique ont été maintes fois soulignées. M. Boyden y revient largement dans son rapport sur la sécurité européenne, si riche de données et de réflexions intéressantes. Eh bien, je dois dire que, sans le résoudre, bien entendu — car ce problème de l'opinion publique se renouvelle continuellement au gré des événements et des émotions — le rapport A.D.70 offre aux hommes de bonne foi et de bonne volonté les bases essentielles pour une démonstration raisonnée et convaincante du caractère indispensable de l'Alliance et de son effort militaire pour la sauvegarde de la paix et pour l'amélioration des rapports Est-Ouest en Europe et en général. C'est une source précieuse d'arguments solides et une base pour leur développement rationnel dans l'activité quotidienne des hommes intéressés aux relations publiques. Dans un certain sens, il peut être considéré comme un développement et une confirmation plus détaillée du rapport sur les tâches futures de l'Alliance, approuvé en 1967 sur l'initiative du ministre Harmel. Ce n'est nullement un rapport alarmiste, un appel aux armes, la dénonciation d'une menace de guerre imminente. Au contraire, il est le fruit

*Mr. Brosio (continued)*

that "while there are now some prospects for the 1970s to develop into an era of negotiations, there are political as well as military factors which indicate that the threat to the Alliance continues. The problem for NATO is thus the maintenance of military forces which are capable of deterring and defending against Warsaw Pact political pressure and aggression while the Alliance pursues its efforts to achieve progress in the settlement of East-West problems. The very prospects of détente may create a climate of western public opinion in favour of unilaterally reducing NATO force levels or at best inimical to allocating increased or even undiminished resources to defence. Yet the possibilities of détente depend upon the maintenance of a defensive capability sufficient to convince the East that serious negotiation is the best road open".

It would be difficult to conceive of a more balanced evaluation of the different factors currently at play or of allied intentions. I feel that it is essential to emphasise the value of the AD 70 study from the political and information standpoint for the simple reason that among the opponents of the Alliance, or, for that matter, among the great mass of those who are lukewarm or indifferent, and who are often the target for propaganda from the other side, it is customary to criticise any NATO military measure or consideration as the manifestation of a so-called "policy of force" designed to dictate a solution to outstanding issues which is in line with the allegedly selfish interests of the West. Nothing could be farther from the truth, and I can never repeat often enough that when we sometimes speak on our side of negotiating from a position of strength, it is not our intention to dictate anything at all. In any case, this would be impossible, for we are well aware of the strength and resolution of our adversaries. All we want to do is to remain on an equal footing with them and avoid finding ourselves in a weak position in which we would inevitably have to make dangerous concessions. This is one of the linchpins of the East-West dialogue and of our

relations with public opinion in our countries and should never be forgotten. The need for this attitude is rationally and convincingly demonstrated in the AD 70 report.

In practical terms, the AD 70 study has already had two important effects. The first is that, in its wake, but without awaiting its conclusions, the European allies stepped up their activity during the past year and the first concrete results of this have now appeared. The European governments realised that a theoretical concept of defence requirements in their political and military context was not enough but that they should provide a practical demonstration of their determination to translate the studies into practice. While abiding firmly by the fundamental principle that the defence of Western Europe is in the common interest and of equal importance to Europe and to North America, the allied Defence Ministers set out to show our American allies that this vital need was equally grasped on both sides of the Atlantic. The joint programme which has been called EDIP, or the European defence improvement programme — providing for the construction of aircraft shelters and the improvement of communications at a cost of \$500 million over and above the amount to be spent on national armed forces improvement programmes — has been approved and is now being implemented. This is, of course, only a beginning but it is a significant and an important one. The third part of the AD 70 exercise, which I mentioned earlier, namely, the implementation of the guidelines for improvement mentioned in the report, is still at the planning stage. This will entail the launching and implementation of programmes during the current decade. The EDIP programme, in keeping pace with the AD 70 study, and in anticipating its conclusions, has provided a gratifying foretaste of this activity.

The most important effect of this combination of study and action is that it has decisively strengthened the position of the United States Government with respect to the presence of United States forces in Europe. At the Ministerial Meeting in December, President Nixon, who had suggested the study in January — an idea which was immediately taken up by the Atlantic Council — approved and welcomed its conclusions and drew the immediate inferences. In his message to the Council, he gave the following undertaking: "We have agreed that NATO's conventional forces must not only be

*M. Brosio (suite)*

d'une considération réaliste et mesurée de la situation internationale actuelle, dans ses difficultés et dans ses promesses. Il affirme, entre autres, et je cite, que « s'il existe maintenant certaines perspectives laissant espérer que la décennie 1970 deviendra une ère de négociation, il n'en reste pas moins d'autres facteurs, tant politiques que militaires, qui montrent que la menace continue à peser sur l'Alliance. Le problème qui se pose à l'O.T.A.N. est donc de maintenir des forces militaires pleinement aptes à exercer la dissuasion et, le cas échéant, à assurer la défense contre des pressions politiques ou une agression du Pacte de Varsovie, l'Alliance promouvant parallèlement ses efforts pour faire progresser le règlement des problèmes Est-Ouest. Les perspectives mêmes de détente peuvent créer dans l'opinion publique occidentale un climat favorable à la réduction unilatérale des niveaux de forces de l'O.T.A.N. ou, dans le meilleur cas, une réticence à consacrer à la défense des ressources accrues ou même seulement constantes. Or, les possibilités de détente sont directement fonction du maintien d'un potentiel défensif suffisant pour convaincre l'Est qu'une négociation sérieuse constitue la meilleure voie à suivre. »

On saurait difficilement concevoir une évaluation plus équilibrée des éléments de la situation et des intentions des alliés atlantiques. Il me paraît indispensable de souligner cette valeur politique et informative de l'étude A.D.70, parce que du côté des ennemis de l'Alliance, ou tout simplement de l'innombrable masse des tièdes ou des indifférents qui sont souvent la proie de la propagande adverse, on a l'habitude de critiquer toute mesure ou considération militaire de l'Alliance atlantique comme l'expression d'une soi-disant « politique de force » visant à imposer une solution des questions ouvertes, favorable aux prétendus intérêts égoïstes de l'Occident. Il n'y a rien de plus faux que cette accusation, et je ne me lasserai jamais de répéter que, lorsque de notre côté, on parle quelquefois de vouloir négocier en partant d'une position de force, on ne vise à rien imposer, ce qui serait du reste impossible puisque la force et la résolution de nos adversaires nous sont bien connues, mais tout simplement à garder une position d'égalité et à éviter une position de faiblesse qui nous forcerait fatalement à des concessions dangereuses. C'est là un des fondements de la discussion entre l'Est et l'Ouest et avec nos opinions publiques qu'on ne devrait jamais oublier, et qui

trouve dans le rapport A.D.70 un soutien raisonné et persuasif.

Sur le terrain pratique, l'étude A.D.70 a déjà contribué à deux effets importants. Le premier est que, dans sa foulée, mais sans attendre ses conclusions, l'action des alliés européens s'est intensifiée pendant l'année dernière et a donné ses premiers résultats concrets. Les gouvernements européens ont eu le mérite de comprendre qu'il ne suffisait pas de concevoir théoriquement les nécessités de la défense dans leurs données politiques et militaires, il fallait aussi démontrer pratiquement la volonté des alliés européens de traduire les études en actes. Tout en sauvegardant le principe essentiel que la défense de l'Europe occidentale est un intérêt commun et également vital de l'Europe elle-même et de l'Amérique du nord, les ministres de la défense de l'Alliance ont voulu démontrer aux alliés américains que cette exigence vitale était également entendue des deux côtés de l'Atlantique. Le programme commun qu'on a nommé E.D.I.P. — programme européen de défense améliorée — visant à la construction d'abris pour les avions et à l'amélioration des communications, pour un montant de 500 millions de dollars au-delà des programmes nationaux d'amélioration de forces — a été approuvé et est maintenant en voie d'exécution. Ce n'est, bien entendu, qu'un commencement, mais un commencement significatif et important. Le troisième volet du rapport A.D.70, dont j'ai parlé, celui de l'exécution des directives d'amélioration indiquées par le rapport, est encore à l'état de plans : il s'agit d'une action qui devra mettre en œuvre les programmes et leur exécution dans la décennie en cours. Le programme E.D.I.P. est une heureuse anticipation qui a accompagné l'étude A.D.70 et en a devancé les conclusions.

Cet effort combiné d'étude et d'action a produit son effet le plus important, en renforçant de manière décisive la position du gouvernement des États-Unis, quant à la présence des forces américaines en Europe. A la réunion des ministres de décembre, le Président Nixon, qui avait lancé en janvier l'idée de l'étude, accueillie immédiatement par le Conseil atlantique, en a approuvé et salué les conclusions et en a tiré immédiatement les conséquences. Dans son message au Conseil, il s'est engagé solennellement : « Nous sommes d'accord non seulement pour maintenir à leur niveau les forces convention-

*Mr. Brosio (continued)*

maintained, but, in certain key areas strengthened. Given a similar approach by our allies, the United States will maintain and improve its own forces in Europe and will not reduce them unless there is a reciprocal action from our adversaries. We will continue to talk with our NATO allies with regard to how we can meet our responsibilities together".

No doubt President Nixon, who is a firm supporter of the Atlantic Alliance, did not find it too difficult to give this undertaking, since it is primarily in the interests of the United States, even more than of the free western world. But the considered decision of the allies, backed up by clear proof of an increased effort on the part of his European partners, enabled him to justify his conviction and defend it more forcibly before Congress and the American people. I should like to pay sincere tribute here and now to the depth of his political vision and to the courage and skill he has shown in defending it in what has sometimes been a difficult domestic situation. You are aware of what happened later with the Mansfield amendment. This was undoubtedly the most dangerous attack ever launched in the United States Senate, not only against the retention of United States forces in Europe, but also against the very foundations of the Atlantic Alliance. There is something I must repeat here once more, and, if necessary, I shall say it over and over again until it is fully understood. I have no intention whatsoever of questioning the personal and political integrity and good faith of Senator Mansfield which are universally acknowledged; however, there can be no doubt that, objectively and psychologically speaking, the unilateral withdrawal of half the United States forces in Europe would have dealt a severe and perhaps fatal blow to the solidarity and unity of our Alliance. There are three main reasons for this. First, the call for a reduction in forces could have been based on the false premise that the defence of Western Europe being the concern of the European member countries, they alone should bear the military and financial burdens it entails. This is wrong because the whole idea of the Atlantic Alliance stems from the evident fact that it is in the interest of both the Europeans and the North Americans to keep Western Europe free. America's first line of defence is here in Europe. This is a historical, political and

geographical fact and unless it is recognised there can be no lasting Alliance. The second reason is that the Alliance is founded on mutual trust, consultation and collective decision-making where essential issues are concerned. A unilateral decision by the United States which faced its allies with a *fait accompli* on a question of such vital importance as the presence and level of United States forces in Europe, would strike at the very roots of the mutual trust and the principles on which the Alliance is based. Thirdly, a unilateral reduction would undermine the basis for any negotiations with the Warsaw Pact countries on mutual and balanced force reductions. After all, why should anybody negotiate a reduction when all they have to do is sit back and wait for the other side to cut back its forces unilaterally? It would be neither realistic nor logical to expect a sudden redoubling of European efforts in such a case. This gradual increase in the European contribution will be confirmed if the understanding between the allies is maintained through permanent consultations with a view to equitable burden-sharing. However, any independent move on the part of an ally, and especially any important initiative on the part of a major ally, would lead only to a chain reaction of similar reductions and to a dangerous weakening of our overall position.

Fortunately, Ladies and Gentlemen, the United States Senate recognised all this when it rejected the Mansfield amendment by an even larger majority than was expected. I think I am justified in referring to these developments and in emphasising their importance not only for the past but also for the future, for although the situation has been stabilised for the time being, the same danger could arise again. All these considerations are connected with the defence of the Alliance — in which this Assembly naturally has a close interest — and with the events of the last six months.

Since there has been talk of mutual force reductions, I think I should refer once again to this question in the light of the latest developments. As you are aware, at their Lisbon meeting the Foreign Ministers noted with interest the first positive reaction by the Soviet Union to this idea, which the allies first put forward at Reykjavik in 1968 and which they have tirelessly followed up for the past three years. As might have been expected, communist propaganda being what it is, and western public opinion being too easily influenced by it, this rather late,

*M. Brosio (suite)*

nelles de l'O.T.A.N., mais aussi pour les renforcer dans certains secteurs clés. Compte tenu de dispositions identiques de nos alliés, les Etats-Unis maintiendront et renforceront leurs propres forces en Europe et ne les réduiront pas, sauf en cas d'action de réciprocité de la part de nos adversaires. Nous continuerons de nous entretenir avec nos alliés de l'O.T.A.N. des moyens propres à assumer ensemble nos responsabilités. »

Je dois dire que cet engagement n'a pas dû paraître trop difficile au Président Nixon, partisan convaincu de l'Alliance atlantique dans l'intérêt avant tout des Etats-Unis, avant même celui du monde occidental libre. Mais la décision réfléchie des alliés et, de surcroît, la démonstration sérieuse d'un effort accru de la part des alliés européens lui permettaient de justifier sa conviction et de la mieux défendre vis-à-vis du Congrès et du peuple des Etats-Unis. Je ne peux que renouveler ici avec conviction mon hommage à l'ampleur de sa vision politique et au courage et à l'habileté avec lesquels il a su les soutenir dans une situation intérieure quelquefois difficile. Vous savez ce qui s'est passé plus tard avec l'amendement Mansfield, qui a été sans doute l'attaque la plus dangereuse portée au Sénat des Etats-Unis non seulement contre le maintien des forces américaines en Europe, mais contre la base même de l'Alliance atlantique. Car il faut le répéter ici encore une fois, et le redire si nécessaire encore mille fois, afin que chacun le comprenne. Sans aucunement mettre en doute l'honorabilité personnelle et politique et la bonne foi du sénateur Mansfield, que tout le monde reconnaît, on ne saurait nier qu'objectivement et psychologiquement, la réduction unilatérale de moitié des effectifs des Etats-Unis en Europe aurait constitué un coup très dur et peut-être fatal à la solidarité et à la cohésion de notre alliance. Et cela pour trois motifs principaux. Le premier, que cette demande pourrait être inspirée par le principe que la défense de l'Europe occidentale serait l'affaire des Européens, qui devraient eux seuls en supporter le poids, militaire ou financier. Et cela est faux ; l'idée même de l'Alliance atlantique repose sur la vérité que la liberté de l'Europe occidentale est un intérêt commun des Européens et des Nord-Américains. La première ligne de défense de l'Amérique est en Europe. Sans cette idée qui correspond à une réalité historique, politique et géographique, il n'y aura pas d'Alliance durable. Le deuxième motif est que l'Alliance se fonde

sur la confiance mutuelle, sur la consultation et sur l'adoption collective des décisions essentielles. Une décision unilatérale des Etats-Unis, qui mettrait leurs alliés face à un fait accompli sur une question aussi vitale que la présence et le niveau des forces américaines en Europe, ébranlerait à la base la confiance et les principes sur lesquels l'Alliance repose. Troisièmement, une telle réduction unilatérale saperait le fondement même de toute négociation possible avec les pays du Pacte de Varsovie pour une réduction mutuelle et équilibrée des forces. Tout le monde le sait : point d'intérêt à une réduction négociée, là où il suffit d'attendre une réduction unilatérale de l'autre côté. Ce ne serait ni réaliste ni justifié de s'attendre, dans ce cas, à un redoublement soudain de l'effort européen. Cette augmentation graduelle de la contribution européenne pourra se vérifier si l'entente entre alliés se maintient et ce sur la base d'une concertation continue sur l'équilibre des sacrifices respectifs. Tandis que toute action indépendante d'un des alliés, et surtout une action majeure par un allié majeur, ne saurait que produire une répétition en chaîne de réductions similaires, et une course dangereuse vers un affaiblissement général.

C'est heureux, Mesdames et Messieurs, que le Sénat américain ait compris tout cela, en rejetant à une très large majorité, plus grande que prévue, l'amendement Mansfield. Je crois qu'il fallait rappeler ces événements ici, et en souligner l'importance non seulement pour le passé, mais aussi pour l'avenir, car la situation est pour le moment stabilisée, mais le danger pourrait se reproduire. Tout cela rentre dans le cadre de la défense de l'Alliance, à laquelle cette assemblée est tout naturellement attachée, et des événements qui se sont produits dans les derniers six mois.

Mais puisqu'on a parlé de réduction mutuelle des forces, je crois qu'il est opportun ici de revenir sur ce sujet, à la lumière des développements les plus récents. Vous savez qu'à Lisbonne, les ministres des affaires étrangères ont accueilli avec intérêt la première réaction positive de l'Union Soviétique à cette initiative que les alliés ont prises à Reykjavik en 1968 et poursuivie inlassablement depuis trois ans. Naturellement, par l'un de ces renversements de situation où la propagande communiste est passée maître et l'opinion occidentale est trop encline à se laisser



*Mr. Brosio (continued)*

although none the less welcome, show of willingness on the part of the Russians is being made to look like an initiative or proposal of their own. It is being forgotten that we have had to wait three years for the Russians to react to our suggestion, and we are being criticised for taking a few weeks or months to consider how we should respond. But I have not forgotten the facts of the matter, and I think we should all be reminded of them, for frequent repetitions of the truth, are an essential element of public information. The facts are that in Lisbon the allies welcomed the Soviet reply and decided to intensify bilateral explorations and to convene a high-level meeting of the Council to review the results of the exploratory contacts and propose the best procedure for co-ordinated contacts with the Warsaw Pact countries. There is no doubt that exploratory talks are necessary to establish the essential basis for negotiations. So far, the Soviets have been very vague, as, indeed, they are entitled to be. Two new statements were recently made by Mr. Kosygin and Mr. Brezhnev during their electoral speeches. Mr. Brezhnev touched on two important points. In particular, he made it clear that the Soviet Union was prepared to negotiate either on foreign forces only or on both national and foreign forces. Exploratory talks are necessary in order to establish the exact meaning of the two alternatives and to make a choice. Mr. Brezhnev added that he would also like to discuss the reduction of naval forces, with special reference to those operating far from their bases. Here, too, much remains to be clarified: would negotiations be conducted separately or on an overall basis? What is meant by forces operating far from their bases, and what are the bases referred to? — and so on and so forth. These and other points will have to be cleared up in the course of normal exploratory talks. The SALT talks between the Russians and the Americans lasted for two years, on a purely exploratory level, before a satisfactory basis for negotiation was established. Mutual force reductions in Europe are an even more complicated question and require at least as much exploration.

Everything has still to be worked out. It will be necessary to choose the area in which reductions are to be applied and to mark out its geographical or political boundaries. It will have to be established whether foreign forces only, or both foreign and national forces, are

to be involved. It will have to be decided whether the aim should be overall ceilings or whether the reduction of national forces within each Alliance should be considered in detail. It will be necessary to state the type of forces to be considered: land or naval, conventional or nuclear, strategic or tactical, front line or reserve. Then there is the question of verification and inspection systems. And so on and so forth. These are just a few examples chosen at random; they can be multiplied, altered or replaced by others and they commit nobody, not even myself.

Exploratory contacts are, in fact, the gateway or the prologue to negotiations. They are, one might say, a means of defining issues for negotiation and thereby determining whether a possible basis exists for genuine compromise and agreement.

So why should we not get around a table and start multilateral talks right away? We must be clear on this. The choice of procedural arrangements is always important in diplomacy and, for that matter, in any negotiations, since it may prejudice major interests. Substance and procedure are very often closely inter-related. You will have read in the newspapers, for example, that although the Federal Republic of Germany is one of the most active and convinced supporters of negotiations on force reductions, it does not wish multilateral talks to begin too quickly. This is not only because of the Berlin question but also because of the inner-German talks which are still in progress. Nobody wishes to make a solution to these problems a precondition for the opening of talks on force reductions, however, it is necessary to find a procedure which will not weaken the position of the Federal Republic in these talks and which avoids giving untimely prior advantages to the Pankow Democratic Republic as a result of its participation in multilateral contacts. It will thus be necessary to work out a procedure which can be considered as collective, i.e. representative of everybody, without being multilateral, i.e. open to everybody. This is what the Ministers of the Alliance meant in paragraphs 15 and 16 of the Lisbon communiqué. This is a reasonable and constructive approach and it should not take up too much time — at all events, less than three years if the goodwill recently demonstrated by the Soviet Union is kept up.

Among the countless themes to be dealt with in any exploration on force reductions

*M. Brosio (suite)*

influencer, cette bonne disposition un peu tardive mais bienvenue des Soviétiques est en train de se transformer en initiative ou en proposition. On oublie que la réaction soviétique s'est fait attendre trois ans, et on nous critique parce que nous réfléchissons quelques semaines ou quelques mois sur les suites à donner à cette réaction. Mais je ne l'oublie pas, et je le répète encore, car répéter inlassablement la vérité, c'est une partie essentielle de la bonne information. Donc, les alliés, à Lisbonne, ont salué la réponse soviétique, décidé d'intensifier les explorations bilatérales et de réunir le Conseil à haut niveau pour en examiner les résultats et pour suggérer la meilleure méthode de contacts coordonnés avec les alliés du Pacte de Varsovie. Il n'y a pas de doute que des explorations sont nécessaires pour établir les bases essentielles d'une négociation. Jusqu'ici les Soviétiques n'ont donné que des indications fort vagues, et c'est leur droit. Tout dernièrement, nous avons eu deux déclarations nouvelles, l'une de M. Kossyguine, l'autre de M. Brejnev, à l'occasion de leurs discours électoraux. M. Brejnev a touché deux points importants. Il a précisé avant tout que l'Union Soviétique serait disposée à négocier soit sur les forces étrangères seulement, soit sur les forces nationales aussi. L'exploration reste nécessaire pour préciser les deux variantes et pour choisir. Il a ajouté qu'il voudrait aussi discuter sur la réduction des forces navales, en soulignant particulièrement la réduction des forces qui se trouvent loin de leurs bases. Là aussi, il y aurait beaucoup de points à éclaircir. S'agirait-il d'une négociation séparée ou d'ensemble ? Qu'entend-on par forces lointaines des bases, et quelles bases, etc. ? Là aussi, l'éclaircissement de ces points ou d'autres serait la tâche d'une exploration normale. On a discuté deux ans entre Soviétiques et Américains sur les armements stratégiques, sur un plan purement exploratoire, pour arriver à établir une base satisfaisante de négociation. Le sujet des réductions mutuelles des forces en Europe est même plus complexe et mérite au moins une exploration équivalente.

Tout y reste à définir. Il faut choisir la zone de réductions, et la délimiter soit géographiquement, soit par Etats. Etablir si elle devra inclure les forces étrangères seulement, ou les forces nationales aussi. Eclaircir si on doit viser à des plafonds globaux ou considérer en détail

la réduction des forces nationales à l'intérieur de chaque alliance. Indiquer la nature des forces à considérer, terrestres ou navales, classiques ou nucléaires, stratégiques ou tactiques, de première ligne ou de réserve. Orienter la discussion sur les systèmes de vérification et d'inspection à considérer, etc., etc. Les quelques exemples que je vous donne au hasard pourront être multipliés, modifiés ou substitués et n'engagent personne, même pas moi-même.

En réalité, l'exploration est l'antichambre ou, si l'on veut, le prologue de la négociation. On pourrait même dire que c'est une discussion exploratoire, où la définition des thèmes de négociation sert aussi à découvrir si une base possible de compromis sérieux et d'accord existe.

Pourquoi donc ne pas s'asseoir autour d'une table et engager tout de suite une exploration multilatérale ? Il faut être clair sur ce point là. Le choix d'une procédure est toujours important en diplomatie, comme en toute négociation du reste, car il peut compromettre des intérêts substantiels. Procédure et fond se touchent et s'influencent très souvent. Par exemple, vous aurez lu dans les journaux que l'Allemagne fédérale, tout en étant l'un des promoteurs les plus actifs et les plus convaincus d'une négociation sur la réduction de forces, ne voudrait pas arriver trop tôt à des conversations multilatérales. Ce n'est pas seulement la question de Berlin, ce sont aussi les conversations inter-allemandes qui sont encore en cours. Personne ne veut faire de leur solution une condition préalable de l'ouverture de conversations sur la réduction des forces. Mais il faut trouver une procédure qui n'affaiblisse pas la position de l'Allemagne fédérale dans ses pourparlers et qui ne donne point à la République démocratique de Pankow, de par sa présence à des contacts multilatéraux, des avantages préalables prématurés. Donc, il faudra étudier une procédure qui puisse être considérée comme collective, c'est-à-dire représentant tout le monde, sans être multilatérale, c'est-à-dire ouverte à tous. C'est cela que les ministres de l'Alliance ont voulu dire avec les paragraphes 15 et 16 du communiqué de Lisbonne. C'est raisonnable, c'est constructif et cela ne devrait pas prendre trop de temps. En tout cas, certainement moins de trois ans, si le gouvernement soviétique continue à faire preuve de la bonne volonté récemment démontrée.

Il y a un point que je n'ai pas indiqué parmi les thèmes innombrables d'une exploration sur la

*Mr. Brosio (continued)*

there is one point that I have not mentioned. I am referring to the choice of countries to take part in the negotiations. Should participation be limited exclusively to the member States of the two Alliances responsible for the present balance — which must be preserved but with lower force levels — or should all countries take part, regardless of whether or not they possess military forces, since they are all concerned, even if they have no commitments and play no part in maintaining the balance of forces? This question has a bearing on a much wider one, namely, the type of East-West negotiations that is contemplated, and the problem of a European conference. I should like now to say a few words about this broader problem and to recall the comments I made to your Assembly on 17th November last.

There is certainly a difference between negotiations on force reductions and a conference on European security and co-operation in general. As regards participation, it is quite clear that a conference should be open to all the European governments, plus the two world super powers, the United States and the Soviet Union, and also Canada. Negotiations on force reductions, on the other hand, could very well be limited — and some say that they should be limited — to those countries which contribute, through their alliances, to maintaining the balance of forces, which the negotiations would be designed to preserve and review. I do not intend to go into this point at length: I have merely raised it and I am sure that it will not be the least important of the problems to be tackled in the course of any exploratory contacts on MBFR.

The type of multilateral negotiation that should take place at, or in preparation for, a conference on European security and co-operation is clearly a far broader question than that of participation which, as I have said, should necessarily be unlimited. The question here at issue is whether or not negotiations should be carried out on a bloc-to-bloc basis, as is often suggested. Here, too, I must repeat what I have already said, but the question is an important one and deserves attention. It has a very close bearing on the essential question of the nature and purpose of a conference.

I am already on record as having said — and I should like to confirm that this is my view

— that bloc-to-bloc negotiations, in the strict sense of the term, would be impossible at a conference. In the first place, there will not only be allies present: the neutrals and the non-aligned countries will be there too, and they will have opinions to express. Secondly, each ally will attend independently and the Alliances will not be collectively represented — any way, it is difficult to imagine how this could be done. Thirdly, as regards the Atlantic Alliance, where each member country genuinely retains its independence and sovereignty against a background of consultation and co-ordination, there will always be plenty of scope for tactical initiatives to be taken in a spirit of loyal solidarity.

However, I shall not go so far as to say that the opening of a conference would allow the allies to abandon all concern for consultation and solidarity. This is not, I believe, the view of any of the Atlantic allies. And certainly it is not true of the Warsaw Pact, all the members of which are constrained by a fourfold bond: the Alliance itself, socialist solidarity, bilateral pacts and the predominant might of the Soviet Union. Consequently, the principle of consultation with a view to the co-ordination of positions, as recognised in the report by the Three Wise Men and as endorsed in paragraphs 6 and 7 of the Harmel report, must be consistently maintained. Any other line of action might jeopardise the unity of the Alliance at the very outset of the collective negotiations and the conference would, from the start, have a destructive effect: this would run counter to the principle embodied in the Harmel report, to the effect that “the pursuit of détente must not be allowed to split the Alliance”. I am convinced, and I need not press this point any further, that none of the allies will want to take up a position of this kind at a conference. It is true that certain members of the Warsaw Pact regard a European conference as a means of consolidating their own independence; and there are members of NATO who would be inclined to encourage and promote these tendencies. No one questions the desirability of such developments, although the unfortunate events of past years have shown how little room there is for manoeuvre in face of the suspicious and relentless discipline of the communist bloc. At all events, it is clear that a result of this kind would be counter-productive if it triggered off a harsh and dangerous Soviet reaction compromising the détente itself, or — and this would be even worse — if it were detrimental to Atlantic solidarity.

*M. Brosio (suite)*

réduction des forces, c'est le choix des Etats participant à la négociation. S'agira-t-il des membres des deux alliances seulement, qui assurent l'équilibre qu'il faut sauvegarder mais à un niveau plus bas, ou de tous les autres, avec ou sans forces militaires, tous intéressés mais n'ayant pas d'engagements ni de responsabilités dans l'équilibre des forces? C'est une question qui touche à un problème plus large, celui de la nature de la négociation Est-Ouest qu'on envisage, et d'une conférence européenne. C'est de ce sujet plus large que je voudrais maintenant parler, en reprenant mes réflexions du 17 novembre dernier devant cette assemblée.

Certainement, il y a une différence entre une négociation sur la réduction des forces et une conférence sur la sécurité et la coopération européennes en général. Quant à la participation, il est clair qu'une conférence devrait être ouverte à tous les gouvernements européens, plus les deux superpuissances mondiales, Etats-Unis et Union Soviétique, et le Canada, tandis qu'une négociation sur la réduction des forces pourrait très bien se concevoir et d'aucuns pensent qu'elle devrait se limiter aux pays qui participent au maintien, au moyen de leurs alliances, de l'équilibre des forces qu'il s'agit de garder et de revoir. Sur ce dernier point, je ne voudrais pas aller plus loin. Il me suffira d'avoir posé la question qui certainement ne sera pas la dernière par ordre d'importance dans toute exploration sur les M.B.F.R.

Quant à la question plus large, quel type de négociation multilatérale aura lieu à une conférence ou en préparation d'une conférence sur la sécurité et la coopération européennes, elle dépasse clairement celle de la participation, qui par définition devrait être ici générale, comme je l'ai indiqué. Elle vise à établir s'il devrait y avoir une négociation de bloc à bloc, comme on dit souvent, ou pas. Là aussi, il me faudra me répéter, mais la question est importante et elle en vaut la peine. Elle touche de très près la question essentielle de la nature et du but d'une telle conférence.

J'ai déjà reconnu plusieurs fois, et je le confirme, qu'on ne pourra pas avoir de négociations

de bloc à bloc dans une conférence, si on entend ce type de négociation dans son sens strict et précis. Avant tout, il n'y aura pas que des alliés présents. Les neutres et les non-engagés seront là et auront leur mot à dire. Deuxièmement, chaque allié se présentera individuellement, et il n'y aura pas de représentation collective des alliances, qu'on ne saurait d'ailleurs comment concevoir. Troisièmement, en ce qui concerne l'Alliance atlantique, où la règle de l'indépendance et de la souveraineté des alliés existe réellement dans le cadre de la consultation et de la coordination, une liberté d'initiative substantielle et tactique subsistera toujours, même dans le cadre d'une loyale solidarité.

Mais je n'irai pas, au-delà de cette limite, jusqu'au point de dire que l'ouverture d'une conférence libérerait les alliés de tout souci de consultation et de solidarité. Cela n'est point, je le crois, l'opinion d'aucun des alliés atlantiques. Certainement, ce n'est pas non plus la réalité dans le Pacte de Varsovie, où tous les alliés sont liés par le quadruple lien de l'Alliance elle-même, de la solidarité socialiste, des pactes bilatéraux et de la puissance dominante de l'Union Soviétique. Donc, la règle de la consultation en vue d'une coordination de positions, reconnue par le rapport des Trois Sages et confirmée par les articles 6 et 7 du rapport Harmel, devra subsister toujours. S'il en était autrement, on risquerait de compromettre l'unité de l'Alliance au départ même des négociations collectives, et la conférence aurait dès le début un effet destructif, et cela serait contraire à la règle du rapport Harmel, selon laquelle « il ne faut pas laisser la recherche de la détente aboutir à une rupture de l'Alliance ». Je suis sûr, et je n'aurai pas besoin de le répéter, qu'aucun des alliés ne voudra adopter dans une conférence une telle position. C'est bien vrai que, du côté du Pacte de Varsovie, tel ou tel allié envisage une conférence européenne comme un moyen pour mieux assurer son indépendance, et il y a, dans l'O.T.A.N., des alliés qui seraient enclins à encourager et à aider ces tendances. Personne ne conteste la désirabilité de ces développements, dont les tristes expériences du passé nous montrent toutefois les étroites limites, en présence de la discipline soupçonneuse et implacable du bloc communiste. Mais c'est bien clair qu'un tel résultat ne saurait être payé, ni au prix d'une réaction dure et dangereuse de l'Union Soviétique, qui compromettrait la détente elle-même, ni, et ce serait même pire, aux dépens de la solidarité même au sein de l'Alliance atlantique.

*Mr. Brosio (continued)*

This leads me to two other remarks concerning the substance and the ultimate objectives, both of negotiations on the specific question of force reductions and of a more general conference on European security and co-operation.

Can we in fact hope to achieve results on the question of force reductions? I should like to preface my answer acknowledging the extreme difficulty and complexity of negotiations in this field. Our balance of forces is at present so delicate that the quest for a new balance will be far from easy. Every reduction in a given area or a given type of forces will inevitably have repercussions on others and give rise to understandable doubts and fears. There will be a need for patience and goodwill. Above all, it is my firm conviction that we should not set our sights too high. We cannot expect to achieve substantial reductions very rapidly. But fair and gradual limitations — even if they are only on a modest scale to start with — could have an invaluable psychological impact and be of considerable economic significance. In this sense, I feel that we can honestly and reasonably look forward to fruitful negotiations with positive and major political repercussions. As regards a European conference, it is my continued belief that the basic purpose of the Soviets is to achieve, as a minimum goal, the collective ratification of the *status quo*, with special reference to the division of Germany and the control exercised by the Soviet Union over the eastern part of Central Europe; their maximum programme is to weaken the Atlantic Alliance or bring about its disintegration and the withdrawal of the Americans in so far as circumstances and the resistance put up by member countries permit. It has been alleged — and not only by the communists — that I have used these arguments to question the desirability, and even the possibility, of holding a conference. This interpretation of my comments is entirely unfounded. Everyone is now agreeable in principle to a well-prepared conference and the idea is no longer challenged. The only problem is to decide what is to be its purpose and to have a clear idea of where it may lead so that we can take an appropriate line of action at it. There are those in the West who still contend that the Soviet Union does not want to break up the Atlantic Alliance since it is anxious to safeguard the communist bloc. But these people close their eyes to the fact that to preserve the communist bloc the Soviet Union does not need the Warsaw

Pact: it can fall back on the existing bilateral agreements, socialist solidarity and its readiness to use its overwhelming might. They also ignore the fact that, through the medium of Mr. Brezhnev, Mr. Gromyko and Mr. Zikhov, the Soviet Union is continuing to propose a collective security pact for Europe and is openly suggesting the winding-up of both Alliances. It is objected that the Soviet Union says one thing and wants another; however, to say this is seriously to misinterpret Soviet thought and methods. In reality — and this the Soviets state quite clearly — they would like to see the Atlantic Alliance done away with; however, since they know that we are not prepared to take such a step (and for just as long as they remain convinced of this), they will content themselves with less.

But in the West there are some optimists who think that a European conference could result in the creation of a large permanent European Commission — East-West of course — with a Council, Permanent Representatives, an International Staff, a Secretary General, and even an Assembly, and that all that would none the less be consistent with the continuation of the Atlantic Alliance. Frankly, I cannot understand how it is that they do not see that this new collective security structure would make it psychologically and politically impossible to maintain the Atlantic Alliance. All the more so because, in an effort to enable the Atlantic Alliance and a permanent European Commission to coexist, those behind the idea are forced to envisage that Canada and the United States would be admitted to the new body. It is even more difficult to imagine how this European structure could be accepted with permanent American participation, either by the Soviets or by the European countries, who are so anxious to achieve a "European Europe". A proposal of this kind was recently put forward by the East, that is, by Rumanian diplomats, and was reported in *Le Monde* of 22nd May last. Mr. Nicolas Ecobesen and Mr. Sergei Celac suggested the establishment of a body to be responsible for questions of security and co-operation in Europe, which would serve as a "democratic forum in which all interested countries would participate on the basis of equality". They added that, "practically speaking, consideration could be given to institutionalising the European conference and, on condition that the participating countries so wished and agreed, to transforming it into an international organisation which might, for

M. Brosio (suite)

Cela me conduit à deux autres points concernant le fond même et les buts ultimes, soit d'une négociation plus limitée sur la réduction des forces, soit d'une conférence plus générale sur la sécurité et la coopération européennes.

Peut-on espérer un résultat sur la réduction des forces ? Je voudrais avant tout répondre en reconnaissant l'extrême difficulté et complexité de cette négociation dans la situation très délicate de notre équilibre de forces ; la recherche d'un nouvel équilibre ne sera pas facile du tout. Chaque réduction dans un endroit, ou dans un type de forces, aura des répercussions inévitables sur d'autres et soulèvera des doutes et des appréhensions compréhensibles. Il faudra de la patience et de la bonne volonté. Et surtout, je le crois fermement, il ne faudra pas viser trop haut. On ne devrait pas s'attendre à arriver rapidement à des réductions trop substantielles. Mais des limitations équitables et graduelles, même modestes au début, pourraient avoir une inestimable valeur psychologique et une considérable signification économique. Dans ce sens, je crois qu'on peut honnêtement et raisonnablement envisager une négociation fructueuse, ayant un effet politique positif très important. Quant à la conférence européenne, je continue à croire que l'Union Soviétique se propose par ce moyen un but minimum, qui est la consécration collective du *statu quo*, et surtout de la division de l'Allemagne et du contrôle soviétique sur l'Europe centre-orientale, et, comme programme maximum, un degré d'affaiblissement ou de désagrégation de l'Alliance atlantique et d'éloignement des Américains aussi poussé que les circonstances et la résistance des alliés atlantiques le permettront. On m'a reproché, et non seulement du côté communiste, de plaider de cette façon contre la désirabilité ou la possibilité même d'une conférence. Mais cela n'a absolument rien à voir. L'idée d'une conférence bien préparée est maintenant acceptée par tout le monde et elle est hors de question. Il s'agit simplement de savoir ce qu'on y veut et de voir clairement où elle peut aboutir, pour pouvoir y adopter une ligne de conduite appropriée. Il y a des Occidentaux qui continuent à nier que l'Union Soviétique veuille la dissolution de l'Alliance atlantique, car elle voudrait sauvegarder le bloc communiste. Mais on ne veut pas voir que, pour maintenir le bloc communiste, l'Union Soviétique n'a pas besoin du Pacte de Varsovie : elle a ses pactes bilatéraux, sa solidarité socialiste, et la volonté d'employer sa puissance écrasante. D'autre part,

on refuse aussi de noter que l'Union Soviétique, par l'entremise de M. Brejnev, de M. Gromyko et de M. Zujkhov, continue à proposer un pacte de sécurité collective en Europe, et à offrir ouvertement la dissolution des deux alliances. On objecte que l'Union Soviétique dit une chose et en veut une autre, et ce faisant, on commet une grave erreur d'interprétation de la pensée soviétique et de ses méthodes. En réalité, et les Soviétiques nous le disent clairement, les Soviétiques voudraient bien la dissolution de l'Alliance atlantique, mais puisqu'ils savent que nous n'y sommes pas prêts — et aussi longtemps qu'ils en seront sûrs — ils se contenteront de moins.

Mais il y a, parmi les Occidentaux, des optimistes qui pensent que d'une conférence européenne pourrait sortir la création d'une importante commission européenne permanente, Est-Ouest bien entendu, avec un Conseil, des représentants permanents, un secrétariat international, un secrétaire général et même une assemblée, et que tout cela serait quand même compatible avec la continuation de l'Alliance atlantique. Comment on ne voit pas que cette nouvelle construction de sécurité collective rendrait la continuation de l'Alliance atlantique psychologiquement et politiquement intenable, je ne réussis pas, franchement, à le comprendre. Cela d'autant plus que, pour concilier la coexistence de l'Alliance atlantique et de la commission permanente européenne, leurs auteurs sont obligés d'imaginer que les Etats-Unis et le Canada seraient admis à y participer. Et alors, on voit encore moins comment cette construction européenne avec la présence permanente des Américains pourrait être acceptée, soit par les Soviétiques, soit par les pays européens si soucieux d'atteindre une « Europe européenne ». Un projet de cette nature nous a été offert récemment du côté oriental, c'est-à-dire par des diplomates roumains : on a pu le lire dans *Le Monde* du 22 mai dernier. M. Nicolas Ecobesen et M. Sergei Celac nous ont offert un organisme chargé des problèmes de la sécurité et de la coopération en Europe, comme un « forum démocratique auquel tous les Etats intéressés seraient appelés à participer sur la base de l'égalité... Pratiquement », ont-ils ajouté, « on pourrait envisager d'institutionnaliser la conférence européenne et d'en faire, de par la volonté et l'accord des Etats participants, une organisation internationale appelée, par exemple, Orga-

*Mr. Brosio (continued)*

example, be called the organisation for security and co-operation in Europe (OSCE)".

Under this Rumanian proposal, the United States and Canada would also be admitted to the new body as participants in the conference ; at least, however, no secret is made of the fact that the aims and the results achieved by the new body would transcend the Alliances : "Stemming from the conviction", they say, "that we must forge ahead from the present division of Europe into military blocs, a body of this kind would provide a suitable framework for multilateral co-operation with a view to arriving at a valid and effective alternative in line with the legitimate interests and aspirations of all the European countries".

It must therefore be recognised that, whether directly or indirectly, and whether consciously or unconsciously, the question of finding an alternative solution to the Alliances as a result of a conference has in fact been raised. We cannot ignore the question, nor can it be alleged that anyone who brings it up is necessarily opposed to a conference or considers it impossible.

On the contrary, to raise the matter simply means that we are clear-sighted and aware of the real problems at issue. All those who believe that to wind up the Atlantic Alliance would, to say the least, be premature are bound to respond to this suggestion by working out more down-to-earth and limited goals for a conference which are more consistent with the continuation of the Alliance.

And finally, Ladies and Gentlemen, we have to answer the major question — that of the existence of this Alliance, its duration and its compatibility with the East-West détente which is our common goal. This is perhaps a decisive option, which calls for a clear-cut and basic decision. Among Atlantic right-wing elements there are those who ask : if communist policy and ideology are oriented towards peaceful co-existence, in other words an all-out struggle, although without war, between the two systems, what is the use of striving for a détente ? And if détente entails a reconciliation, why should we continue to accept the joint burden of détente coupled with military effort at one and the same time ? On the left, naturally enough, the question is much the same : if we want détente — and it is within our reach — why should we pursue

the military effort, which is a continuing source of tension ?

Basically, all these questions run counter to the formula in the Harmel report, which contends that defence and détente are not incompatible but complementary. This could be even more correctly expressed by saying that defence and negotiation are complementary, since negotiation paves the way for a détente which does not yet exist but is simply a goal. This is more than a formula : it is a principle and a hard fact which are altogether valid at the present time for, unless we have the will to negotiate and strive for détente, defence and the balance of forces could give rise to further tension. And unless we have an effective defence system which ensures the balance of forces, negotiation will lead, not to détente but to capitulation.

In my opinion, however, the crucial consideration is a different one : it is that détente cannot be achieved by negotiations confined exclusively to Europe ; there must be an Atlantic dialogue with the Soviet Union in which the solidarity of our American allies plays its part. With this solidarity, it would be possible to achieve a far-reaching détente before long, and even a Western Europe whose strength and European identity will be at their height. Without it, Europe will inevitably fall a prey to the hegemony — which will be more or less direct and harsh or covert — of the Soviet Union and the communist systems on the European continent. The road to the unity of Western Europe could have led to independence and détente but, as things stand at present and in view of the ratio of forces that prevails today, the friendship of America is a precondition for détente and Western European unification.

Mr. President, Gentlemen, I have spoken at some considerable length. I hope you will bear with me, since this is the last time I shall address you as Secretary-General of NATO. This does not mean that the dialogue will now be cut short, or that the thoughts I have expressed today are intended to be anything other than its continuation. On the ever-changing political scene, the curtain is never run down, nor can there be any question of leaving a testament, and this is even more true when one man gives way to another. Tomorrow, new situations and realities may develop, bringing with them fresh problems and causing us to consider other solutions. My object today was to express some of my thoughts frankly, although I fully realise

*M. Brosio (suite)*

nisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE). »

Cette proposition roumaine envisagerait aussi d'inclure dans la nouvelle organisation les Etats-Unis et le Canada, en tant que participants à la conférence, mais au moins elle ne cache pas que le but et le résultat de ce nouvel organisme dépasseraient les alliances : « Partant de la conviction », disent-ils, « qu'il faut dépasser la division actuelle de l'Europe en blocs militaires, une telle organisation offrirait le cadre adéquat pour une coopération multilatérale, afin d'aboutir à une alternative valable et efficace conforme aux intérêts et aux aspirations légitimes de toutes les nations du continent. »

Il faut donc bien reconnaître que la question du dépassement des alliances, comme résultat d'une conférence, est posée, directement ou indirectement, consciemment ou inconsciemment. On ne peut pas l'ignorer, ni prétendre que la poser signifierait s'opposer à la conférence elle-même ou la considérer comme impossible.

Au contraire, cela signifie simplement voir clair et envisager les problèmes réels. Tous ceux qui croient que la fin de l'Alliance atlantique est au moins prématurée ne peuvent qu'y répondre en envisageant pour une conférence des buts plus concrets, plus limités et plus compatibles avec sa continuation.

Finalement, Mesdames et Messieurs, il s'agit de répondre à la question majeure, celle de l'existence de cette alliance, de sa durée, de sa compatibilité avec la détente Est-Ouest à laquelle on aspire. Il s'agit là peut-être d'une alternative décisive, qui exige un choix net et fondamental. Du côté de la droite atlantique, on entend certains demander : si la politique et l'idéologie communistes sont pour la coexistence pacifique, c'est-à-dire pour la lutte à fond, bien que sans guerre, des deux systèmes, à quoi bon rechercher la détente ? Et si la détente représente la réconciliation, comment soutenir encore la détente et l'effort militaire en même temps ? Du côté de la gauche, logiquement, la question est semblable : si nos voulons la détente, et nous pouvons l'obtenir, à quoi bon poursuivre l'effort militaire qui maintient la tension ?

Toutes ces questions en substance s'opposent à la formule du rapport Harmel, selon laquelle défense et détente ne sont pas incompatibles, mais complémentaires. Formule qui pourrait s'exprimer même plus correctement en disant que défense et négociation sont complémentaires, la négociation conduisant à une détente qui n'est pas encore existante, mais tout simplement recherchée. Ce n'est pas seulement une formule, c'est un principe et une réalité bien valables aujourd'hui. Car, sans volonté de négociation et de détente, la défense et l'équilibre des forces peuvent conduire à de nouvelles tensions. Et sans défense valable qui assure l'équilibre des forces, la négociation ne conduit pas à la détente mais à la capitulation.

Le point crucial, quand même, à mon avis, est autre, c'est-à-dire que la voie de la détente ne passe pas par une négociation exclusivement européenne, mais par un dialogue atlantique avec l'Union Soviétique, c'est-à-dire par la solidarité de nos alliés américains. Avec cette solidarité, il pourrait y avoir demain une profonde détente et même une Europe occidentale aussi forte et aussi européenne que possible. Sans elle, il ne pourra qu'y avoir une hégémonie, plus ou moins directe et dure ou dissimulée, de l'Union Soviétique et des systèmes communistes en Europe. La voie de l'unité de l'Europe occidentale pouvait mener à l'indépendance et à la détente, mais dans les circonstances présentes et avec le rapport réel des forces, les voies de la détente et de l'union européenne occidentale passent par l'amitié américaine.

M. le Président, Messieurs, j'ai parlé un peu trop longuement et vous m'en excuserez en considérant que je vous parle pour la dernière fois comme secrétaire général de l'O.T.A.N. Ce qui ne veut pas dire que le dialogue ne continuera pas, ni que mes considérations d'aujourd'hui veuillent être autre chose que sa continuation. Il n'y a jamais de conclusion, et il ne peut pas y avoir de testament, dans la mouvante réalité politique, et moins encore dans la succession d'un homme à un autre. Demain, d'autres situations et d'autres réalités peuvent poser d'autres interrogations et suggérer d'autres solutions. Aujourd'hui, j'ai voulu vous exprimer franchement quelques-unes de mes pensées, bien conscient que leur vérité sera précaire et que le déroulement



*Mr. Brosio (continued)*

that their validity will be tenuous and that the turn of events may give them the lie. However, the important thing, I feel, is to try to get a clear picture of the problems at issue and to press steadfastly and unhesitatingly along the road which our judgment tells us is the right one. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I sincerely thank Mr. Manlio Brosio, Secretary-General of the North Atlantic Treaty Organisation, for a speech which has been both detailed and of the greatest interest.

There was really no need for the Secretary-General to excuse himself for speaking for longer than usual. We are all grateful for the views he was good enough to convey to us.

Would the Secretary-General now be prepared to answer any questions?...

Mr. BROSIO (Translation). — Gladly, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone wish to speak?...

I call Mr. Badini Confalonieri.

Mr. BADINI CONFALONIERI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, the question I wish to ask relates to the treaty on European security. I would like the Secretary-General of NATO to tell us whether the other preliminary difficulties (some of which he mentioned) do not include the socialist doctrine of limited sovereignty which, obviously, render more difficult any negotiations which should take place between the countries of Eastern Europe and the countries of Western Europe, all free, sovereign and independent. Thank you.

The PRESIDENT (Translation). — I call the Secretary-General of NATO.

Mr. BROSIO (Translation). — I thank my good friend Mr. Badini Confalonieri for his question, which shows that there have been exchanges of views between us. It is a great pleasure for me to reply to him, the more so since my reply will be very clear-cut. I will not say that this delicate and important subject of the doctrine of the limited sovereignty of socialist countries, the Brezhnev doctrine as it is sometimes called, constitutes a preliminary.

If we convene a European conference, if we discuss the relations between States, then inevitably this subject will come up for discussion. How shall we deal with it? By what kind of agreement shall we be able to affirm the essential principles of non-interference and of the independence of all countries, whatever their internal régimes? I cannot say. That will emerge from the discussions to be held either in the preparatory stage of the conference, or at the conference itself. But I do not think it can constitute a preliminary. It is, I repeat, rather one of the delicate subjects of a multilateral negotiation which cannot fail to arise in a conference.

The PRESIDENT (Translation). — I call Lord Gladwyn.

Lord GLADWYN (*United Kingdom*). — I greatly welcome the Secretary-General's remarks about the grave dangers inherent in holding some kind of European security conference at the present time. Nevertheless, does he believe that it would be quite possible after, but only after, the creation within the Western Alliance of some democratic political entity, to enter into negotiations with the Soviet Union for some balanced reductions of armaments and the withdrawal of forces on both sides of the iron curtain? If he does, is he of the opinion that the organisation of Western European defence should take precedence over any negotiations with the Soviet Union on general security?

The PRESIDENT (Translation). — I call the Secretary-General of NATO.

Mr. BROSIO. — I thank Lord Gladwyn for that interesting question. There is no doubt that within the Alliance, any kind of organisation of a multilateral approach to negotiations with other European countries, both Warsaw Pact and non-Warsaw Pact countries, may be possible. A body within the Western Alliance and among the western countries represents no problems. It depends on the choice of organisation. Indeed, I go further, since I do not exclude the possibility that, as a preliminary to a conference, some body of an East-West character might be created at a given moment to organise a conference. If one gets to the point of preparing ahead, contacts between East and West are inevitable. I think that they might be organised into some secretariat or preparatory commission, or even, after a conference, into some kind of commission which could prepare further work

M. Brosio (suite)

des événements pourra les démentir. Mais l'essentiel, il me paraît, c'est d'essayer de voir clair et de poursuivre fermement et sans hésitation le chemin que notre jugement nous indique. (Applaudissements)

M. le PRESIDENT. — Je remercie vivement M. Manlio Brosio, Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, non seulement pour le grand intérêt de son discours, mais encore pour nous en avoir donné une bonne mesure.

Il n'y a vraiment pas lieu, M. le Secrétaire général, de vous excuser pour avoir été plus long que d'habitude. Nous vous sommes reconnaissants des considérations que vous avez bien voulu nous faire.

Seriez-vous disposé, M. le Secrétaire général, à répondre aux questions éventuelles ?

M. BROSIO. — Volontiers, M. le Président.

M. le PRESIDENT. — Quelqu'un demande-t-il la parole ?...

La parole est à M. Badini Confalonieri.

M. BADINI CONFALONIERI (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, j'aimerais poser une question à propos du traité sur la sécurité européenne. Le secrétaire général de l'O.T.A.N. me dira-t-il s'il faut aussi considérer comme un des préalables auxquels il a fait allusion la doctrine socialiste de la souveraineté limitée qui rend évidemment plus difficile les pourparlers qui devraient s'engager entre les pays de l'ouest et les pays de l'est de l'Europe, tous libres, souverains et indépendants. Je vous remercie.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. le Secrétaire général de l'O.T.A.N.

M. BROSIO. — Je remercie mon grand ami M. Badini Confalonieri de sa question, qui prouve que nous avons eu des échanges de vues entre nous. Je le fais avec grand plaisir, d'autant plus que ma réponse sera très nette. Je ne dirai pas que ce sujet délicat et important de la doctrine de la souveraineté limitée des pays socialistes, doctrine Brejnev comme on l'appelle parfois, constitue un préalable. Si l'on réunit une conférence européenne, si l'on discute les

rapports entre les Etats, inévitablement ce thème viendra en discussion. Comment y répondra-t-on ? Avec quelle formule d'accord pourra-t-on arriver à affirmer les principes essentiels de la non-ingérence et de l'indépendance de tous les pays, indépendamment de leurs régimes intérieurs ? Je ne pourrais le dire. Cela résultera des discussions qui auront lieu, soit dans la phase préparatoire de la conférence, soit au cours de la conférence elle-même. Mais je ne crois pas que cela puisse constituer un préalable. C'est plutôt, je le répète, l'un des thèmes délicats d'une négociation multilatérale qu'une conférence ne pourra pas éviter de poser.

M. le PRESIDENT. — La parole est à Lord Gladwyn.

Lord GLADWYN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je suis très heureux que le secrétaire général ait signalé les graves dangers qu'il y aurait à convoquer en ce moment une conférence sur la sécurité européenne. Néanmoins, n'estime-t-il pas qu'il serait parfaitement possible d'entamer des négociations avec l'Union Soviétique en vue d'une réduction équilibrée des armements et du retrait des forces des deux côtés du Rideau de fer après, mais seulement après, la création d'une entité démocratique au sein de l'Alliance atlantique ? Si oui, estime-t-il que l'organisation de la défense de l'Europe occidentale doit conserver la priorité sur d'éventuelles négociations avec l'Union Soviétique au sujet de la sécurité générale ?

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. le Secrétaire général de l'O.T.A.N.

M. BROSIO (Traduction). — Je remercie Lord Gladwyn de cette intéressante question. Il est certain qu'on peut concevoir au sein de l'Alliance n'importe quel type d'organisation en vue d'une approche multilatérale des négociations avec d'autres pays européens, qu'il s'agisse des pays du Pacte de Varsovie ou des autres. L'existence d'un tel organisme dans l'Alliance atlantique et parmi les pays occidentaux ne soulève pas de problème. Tout dépend du choix de l'organisation. Je vais même plus loin, puisque je n'exclus pas la possibilité de créer, à un moment donné, un organisme mixte de l'Est et de l'Ouest chargé d'organiser une conférence. Si l'on doit en venir à des préparatifs, les contacts entre l'Est et l'Ouest sont inévitables. Je pense qu'à cette fin, on pourrait prévoir un secrétariat ou une commission préparatoire, voire, à la suite d'une conférence, une commission chargée de

*Mr. Brosio (continued)*

for the conference in case we thought in terms not so much of a single conference as of a chain of conferences. All this is perfectly possible. My reflection in my speech about a plan for the very important and comprehensive European standing commission should not be interpreted in the sense that it would exclude any kind of collective body within the more limited borders which I have indicated. In both cases, therefore, my answer is "Yes".

My answer remains a firm "No" to a European commission or other body of a permanent character to examine the problems of European security, since the existence of such a body, by its nature, membership, and so on, would be clearly incompatible with our Alliance and our organisation.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Draeger.

Mr. DRAEGER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — I am grateful to the Secretary-General for pointing out that it has taken the Soviet Union two and a half years to make any reply at all to the Reykjavik offer, and that nobody in the West can be impatient if NATO fails to produce a pat recipe in the form of a concise answer within a matter of weeks. The Secretary-General himself has explained how many problems there are lurking in Mr. Brezhnev's offer, and that a whole series of preliminary explanations is required.

May I put a question to the Secretary-General? In the 1968 Reykjavik proposals, the West mentioned balanced and mutual force reductions. As far as I am aware, Mr. Brezhnev's speech at Tiflis did not contain the word "balanced". I would be interested to hear what the Secretary-General thinks about this and whether it is possible to negotiate in the absence of the word "balanced"?

Another question is this: During the last few years the Soviet Union, far from doing anything to reduce distrust, has on the contrary preserved and perhaps even added to it. In the past we always thought our list of demands had to include controlled mutual disarmament or reduction of forces. What is the Secretary-General's present attitude towards the problem

of controls if mutual force reductions were to come about?

The PRESIDENT (Translation). — I call the Secretary-General of NATO.

Mr. BROSIO (Translation). — First and foremost, I recognise the need for patience and goodwill on both sides. But, on the other hand, we must not be required to reply with a speed that would be incompatible with the careful attention which should be paid to such important questions. Moreover, we cannot conceal from ourselves the fact that the Soviet Union and its allies have their own tactics. They are entitled to have them. We cannot therefore lay claim to replies that are either over precise or over speedy. What is needed is to continue with goodwill and patience.

With regard to the two main questions you put to me, particularly that concerning the balanced reduction of forces, I would reply that the leaders of the Soviet Union have not so far given us any precise information.

As everyone knows, there is an obvious difference between the withdrawal of American troops to the other side of the Atlantic and the withdrawal of Soviet troops to a distance of a few hundred kilometres behind their present lines. All this involves problems. And when we contemplate negotiations, we must consider the possibility of taking account of them. This principle, expressed in the communiqué published at the Rome meeting, which followed the Reykjavik meeting at a six months' interval, was that a reduction of forces must not result in any material damage to, or jeopardise the security of, either side; neither should it worsen the situation for anyone concerned. That is the basis of negotiations.

If we wish really to observe this principle, the problem of the balanced reduction of forces — whether or not the formula is introduced in preliminary declarations — is not so very important, and it could be solved.

With regard to control, I shall refrain from giving too many particulars. We are only at the beginning of the negotiations, and cannot at this point enter into details.

But everyone admits that a reduction of forces must be agreed to, accepting the principle of

M. Brosio (*suite*)

préparer les travaux de la conférence suivante au cas où nous envisagerions de tenir, non pas une conférence unique, mais une série de réunions. Tout cela est parfaitement possible. Les remarques que j'ai faites dans mon discours au sujet d'une commission permanente européenne très importante et très complète ne doivent pas être interprétées comme excluant l'organisme collectif à frontières plus restreintes que j'ai évoqué. Dans les deux cas, ma réponse est donc « oui ».

Je continue de dire « non » fermement à une commission européenne ou à tout autre organisme permanent chargé d'examiner les problèmes de la sécurité européenne, l'existence d'un tel organisme étant manifestement incompatible, de par sa nature, sa composition, etc., avec notre alliance et notre organisation.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Draeger.

M. DRAEGER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, je suis très reconnaissant à M. le Secrétaire général d'avoir fait observer qu'il a fallu deux ans et demi à l'Union Soviétique pour répondre enfin à l'offre de Reykjavik et que personne, du côté occidental, ne saurait se montrer impatient si l'O.T.A.N., au bout de quelques semaines, n'a pas encore fourni de réponse précise sous la forme d'une formule toute faite. M. Brosio vient de démontrer combien de questions se cachent encore dans la proposition de M. Brejnev, et que cette dernière nécessite toute une série d'éclaircissements préalables.

Je voudrais poser une question à M. le Secrétaire général. Dans la déclaration de Reykjavik de 1968, il était question, du côté occidental, d'une réduction mutuelle et équilibrée des forces. Le discours de M. Brejnev à Tiflis ne contenait pas, que je sache, le mot « équilibrée ». M. le Secrétaire général estime-t-il possible d'engager la négociation sur la base d'un texte dans lequel ce mot ne figure pas ?

Une deuxième question. Au cours des dernières années, l'Union Soviétique a certainement contribué, non à réduire la méfiance, mais à l'entretenir et peut-être même à l'intensifier. Nous avons toujours estimé, dans les années antérieures, que nous devions inclure dans notre liste de revendications, le contrôle mutuel du désarmement ou de la réduction des forces. Quelles

sont les vues de M. le Secrétaire général sur le problème du contrôle dans l'éventualité d'une réduction mutuelle des forces ?

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. le Secrétaire général de l'O.T.A.N.

M. BROSIO. — Avant tout, je reconnais que, de part et d'autre, il faut avoir de la patience et de la bonne volonté. Mais, de l'autre côté, on ne peut prétendre que nous répondions avec une rapidité qui ne serait pas compatible avec le soin qu'on doit accorder à des questions aussi importantes. D'autre part, nous ne pouvons nous cacher que l'Union Soviétique et ses alliés ont leur tactique. Ils ont le droit de l'avoir. Nous ne pouvons donc pas prétendre à des réponses trop précises ni trop rapides. Ce qu'il faut, c'est continuer avec de la bonne volonté et de la patience.

Quant aux deux questions principales que vous m'avez posées, et notamment celle de la réduction équilibrée des forces, je voudrais répondre que les dirigeants de l'Union Soviétique ne nous ont pas, jusqu'à présent, donné de précisions.

Tout le monde sait qu'il y a une différence évidente entre le retrait des troupes américaines au-delà de l'océan et le retrait des troupes de l'Union Soviétique à quelques centaines de kilomètres en-deçà de leurs lignes actuelles. Tout cela pose des problèmes. Et, lorsqu'on envisagera des négociations, il conviendra de voir la possibilité d'en tenir compte. Ce principe, posé dans le communiqué publié lors de la réunion de Rome, qui a fait suite à la réunion de Reykjavik, six mois plus tard, étant que le résultat de toute réduction des forces ne devrait pas causer de dommage, ni mettre en danger la sécurité d'un côté comme de l'autre, ni empirer la situation pour quiconque. Telle est la base des négociations.

Si l'on veut vraiment respecter ce principe, la question de la réduction équilibrée des forces — que la formule soit introduite ou non dans des déclarations préalables — n'a pas tellement d'importance et pourrait être résolue.

Quant au contrôle, je me garderai bien de donner ici trop de détails ou de précisions. Nous n'en sommes qu'au début des négociations et l'on ne peut, dès maintenant, entrer dans les détails.

Mais tout le monde reconnaît qu'une réduction des forces devrait être adoptée, en acceptant

*Mr. Brosio (continued)*

checking and inspection. But very different ideas lie behind this broad general argument.

Should this checking and inspection be carried out on the spot, that is to say in the respective territories of the countries concerned, or should they be carried out through purely national means?

Here we have one of the fundamental questions. And, as you know, the Soviet Union has its own principles in this matter. I have already strongly defended this point of view during other negotiations. It is therefore necessary to bear it in mind and to seek a solution which will be at once realistic and compatible with the principles and attitudes of each side, while safeguarding our own principles and concerns, so that we may not be exposed to intolerable risks and dangers.

I recognise, however, that both the questions which have been raised are legitimate, and they will certainly be among the key questions of any negotiation.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Bettiol.

Mr. BETTIOL (*Italy*) (Translation). — Mr. President, I wish to express my warm thanks to the Secretary-General of NATO, Mr. Brosio, for his extremely clear, concise and responsible address, which I think made us all more aware that the Atlantic Pact is a military one. At the same time, Mr. Brosio emphasised the importance of negotiations. I would like to ask whether this idea of negotiations, which has been emphasised so strongly for many years, not so much on our part as on that of the Warsaw Pact, may not substantially weaken the military strength of the Atlantic Pact on which our security depends. The point is that, as a result of speaking about negotiations, a very delicate and disturbing situation may arise: the Atlantic Pact may cease to be a military pact and become merely a political one. This would in my opinion represent a victory of Soviet theories over our traditional theory, which is that the Atlantic Pact should remain first and foremost a military pact.

Secondly, I would like to ask the Secretary-General of NATO whether he can tell us anything about something which happened

recently in the Mediterranean, a very important sector for the security of the Atlantic Pact nations in the Mediterranean basin.

We have to discuss the Boyden report, which speaks of the need for and importance of the presence of Malta within the Atlantic Alliance. Although Malta is not one of the NATO member countries, we have a NATO base in Malta. According to the latest report, the party in favour of Malta entering NATO has been defeated by the party in favour of neutrality. Can we think that in these circumstances the NATO naval command can remain in Malta? Or will this event oblige NATO to abandon the island, with the result that what I call "Saracen" Europe scores a point against "Carolingian" Europe, so weakening the whole of our defensive positions?

The PRESIDENT (Translation). — I call the Secretary-General of NATO.

Mr. BROSIO (Translation). — I shall try, Mr. Bettiol, to reply as clearly as possible to your questions, which are somewhat tricky.

The first question is the less difficult. In reality, the Atlantic Alliance cannot be defined as either exclusively or principally a military pact. It is, if you like, a militaro-political pact or a politico-military pact. I leave you to choose the appropriate term, which is indicative more than anything else.

In any case, as I said in my address, this twofold nature means that we must seek at the same time to ensure defence and to engage in negotiations so as to achieve the détente to which we all aspire and which is in line with the real common will of the Alliance. We must not go beyond this common will, because if we seek to adopt definitions which would restrict and modify the purpose of the Alliance, even for the sake of possibly legitimate concerns which I do not dispute, we might perhaps obtain a better definition, but we should lose something far more important, that is to say a reality: the solidarity of the allies based on a clear idea of the nature and purpose of the Alliance.

As I said just now, there is an Atlantic left and an Atlantic right. Some people are primarily concerned with not diminishing the military effort: others give priority to endeavours to reach a détente. But these two objectives must be reconciled. I think that the Harmel report arrived at a solution which met with unanimous

*M. Brosio (suite)*

le principe d'une vérification et d'une inspection. Mais, sous cette formule très générale, sont cachées des idées très différentes.

Cette vérification et cette inspection devraient-elles être réalisées sur place, c'est-à-dire dans les territoires respectifs, ou simplement réalisées avec des moyens purement nationaux ?

C'est là l'une des questions fondamentales. Et vous savez que l'Union Soviétique a ses principes propres sur cette question. J'ai déjà défendu très fermement ce point de vue au cours d'autres négociations. Il conviendra donc d'en tenir compte et de voir comment l'on peut arriver à une solution qui soit à la fois réaliste et compatible avec les principes et les attitudes de chacun, tout en garantissant nos propres principes et préoccupations, afin que nous ne soyons pas exposés à des risques et à des dangers intolérables.

Je reconnais, cependant, que les deux questions qui ont été soulevées sont toutes deux légitimes et seront certainement parmi les questions clefs de toute négociation.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Bettiol.

M. BETTIOL (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, je remercie vivement le secrétaire général de l'O.T.A.N., M. Brosio, de son discours extrêmement clair, concis et franc qui a renforcé, en chacun de nous, l'idée que le Pacte atlantique est un pacte militaire. Mais M. Brosio a également souligné l'importance des négociations. J'aimerais lui demander si cette idée de négociations réclamées avec tant d'insistance depuis longtemps, non pas tellement par nous-mêmes que par les pays du Pacte de Varsovie, n'aurait pas pour effet d'affaiblir considérablement la force militaire du Pacte atlantique, garant de notre sécurité. A force de parler de négociations, n'arriverait-on pas à une situation particulièrement délicate et inquiétante où le Pacte atlantique, pacte militaire, deviendrait un pacte uniquement politique. Ce serait là, je crois, une victoire des thèses soviétiques sur nos thèses traditionnelles selon lesquelles le Pacte atlantique doit demeurer avant tout un pacte militaire.

Je demanderai, en second lieu, au secrétaire général de l'O.T.A.N. s'il peut nous parler d'un événement qui s'est produit tout récemment en

Méditerranée, ce secteur si important pour la sécurité des nations du bassin méditerranéen membres du Pacte atlantique.

Nous sommes saisis du rapport Boyden dans lequel il est question de la nécessité et de l'importance de la présence de Malte dans l'Alliance atlantique. L'O.T.A.N. a une base à Malte qui n'est pas membre de l'Alliance. Aux dernières nouvelles, le parti favorable à son entrée dans l'O.T.A.N. a été battu par le parti favorable à la neutralité. Dans ces conditions, le commandement naval de l'O.T.A.N. peut-il rester à Malte ? Ou bien l'O.T.A.N. sera-t-elle contrainte d'abandonner l'île, ce qui fera marquer un point à l'Europe que j'appelle « sarrasine » par opposition à l'Europe « carolingienne » en lui permettant d'affaiblir toutes nos positions de défense ?

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. le Secrétaire général de l'O.T.A.N.

M. BROSIO. — Je vais essayer, M. Bettiol, de répondre aussi clairement que possible à vos questions, qui sont plutôt délicates.

La première est la moins difficile. En réalité, l'Alliance atlantique ne peut pas être définie, ni exclusivement, ni principalement, comme un pacte militaire. C'est, si vous le voulez, un pacte militaro-politique ou politico-militaire. Je vous laisse le choix du terme ; il est plutôt indicatif.

En tout état de cause, comme je le disais dans mon discours, cette double nature implique à la fois la recherche de la défense et celle de la négociation pour atteindre la détente à laquelle nous aspirons tous et qui correspond à la réelle volonté commune de l'Alliance. Il ne faut pas aller au-delà de cette volonté commune, parce que, si on voulait adopter des définitions qui restreindraient le but de l'Alliance, qui le modifieraient, même pour des préoccupations qui pourraient être légitimes et que je ne discute pas, on obtiendrait peut-être une meilleure définition, mais on perdrait quelque chose de beaucoup plus important, à savoir une réalité, la solidarité des alliés autour d'une idée claire sur la nature et le but de l'Alliance.

Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, il y a une droite et une gauche atlantiques. Certains se préoccupent avant tout de ne pas réduire l'effort militaire ; d'autres se préoccupent plutôt de mettre l'accent sur la recherche de la détente. Or, il faut concilier ces deux buts. Je crois que le rapport Harmel a trouvé une solu-

*Mr. Brosio (continued)*

approval from the allies, and that we should content ourselves with that. In my view, we should not stray from this course.

In another connection, concerning the Mediterranean and the elections in Malta, I hope that Mr. Bettiol will allow me not to reply. The event is too recent. There will soon be a new government in Malta which will make its choice. We must wait and see what attitude it will adopt. The allied countries will consider the situation in the light of the free expression of the will of the Maltese people, and after a careful examination will draw the appropriate inference.

For the moment, however, it would be absolutely premature and imprudent to make any comments which might, in one way or another, influence the attitude either of the allied countries or of the future government of Malta.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. van der Stoel.

Mr. van der STOEL (*Netherlands*). — I wish to ask two questions. Mr. Brosio warns against illusionist schemes of pan-European organs and especially against those organs superseding existing alliances. There is much confusion about various proposals made within this framework. There is one suggestion for a permanent organ which I have always interpreted as a kind of permanent negotiating body between the two pacts. If I am not mistaken, there was a fleeting reference to such an organ in the communiqué issued after the NATO ministerial conference in Rome. There appears to be the suggestion that there would not be one security conference, or a number of them, but that it would be better to have some sort of permanent negotiating body. If such a body could be created, may I ask whether this would not meet the criticism Mr. Brosio has made vis-à-vis other proposals concerning pan-European organisations?

My second question refers to mutual balanced force reductions. Mr. Brosio has given a penetrating analysis of all the problems standing in the way of successful negotiations. Following the NATO ministerial communiqué, may I ask him whether I understand the Rome declaration correctly, in its reference to weapons systems in Europe, as being without exceptions? In other words, is there, at least potentially, a willingness

on the part of NATO, when referring to weapons systems and reductions in weapons systems, to include in negotiations nuclear weapons stationed in Europe?

The PRESIDENT (Translation). — I call the Secretary-General of NATO.

Mr. BROSIO. — I think that I have already practically answered Mr. van der Stoel in my reply to a previous question, when I said that I did not dispute the possibility of some commission or secretariat or other body — an East-West organisation — created either before or during or after a conference and which would have the purpose of preparing and assisting these negotiations. Mr. van der Stoel understood me correctly in saying that I was criticising a particular form proposed for such a standing body on the ground that, by its very nature and organisation and so on, it would clearly be incompatible with and contrary to the present organisations within our Alliance. Mr. van der Stoel called it a “negotiating body” and asked what it would mean. How it would be formed, and what precautions should be taken in order to ensure its effectiveness on the one hand and, on the other, to avoid its transformation into something that we might consider premature or dangerous is a matter for discussion. I have no *a priori* objection to this possible body but it is a matter of looking clearly at it, seeing what it means, what it should do and whether or not, through its composition, organisation and terms of reference, it would be useful for the purpose we consider desirable.

Mr. van der Stoel's second question concerned weapons systems referred to in the Rome declaration. The term “weapons systems” is a neutral expression. It does not include and it does not exclude particular types of weapons. It would be wrong to interpret it as excluding any kind of weapon but equally wrong to consider it as including implicitly any kind of weapon. It means that the West is open-minded in considering which basis these negotiations could proceed on and what kind of weapons should be included or excluded. Nuclear weapons, for example, are neither excluded nor included. The formula used leaves the question open for honest exploration with the other side.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Lenze.

*M. Brosio (suite)*

tion qui a recueilli l'unanimité des alliés et qu'il faut en rester là. A mon avis, il ne convient pas de s'écarter de ce chemin.

D'autre part, pour ce qui concerne la Méditerranée et les élections de Malte, M. Bettiol me permettra de ne pas lui répondre. En effet, l'événement est trop récent. Il y aura bientôt un nouveau gouvernement à Malte, qui fera son choix. Il faudra alors voir quelle attitude il prendra. Les pays alliés examineront la situation à la lumière de la libre expression de la volonté des populations de Malte et, après un examen attentif, en tireront les conséquences.

Mais, pour le moment, il serait absolument prématuré et imprudent de faire tous commentaires qui pourraient, d'une façon ou d'une autre, influencer l'attitude, soit des pays alliés, soit du futur gouvernement de Malte.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. van der Stoel.

M. van der STOEL (*Pays-Bas*) (Traduction). — J'aimerais poser deux questions. M. Brosio nous a mis en garde contre les projets illusoire d'organismes paneuropéens, notamment lorsqu'ils sont censés remplacer les alliances existantes. Il règne une grande confusion au sujet des diverses propositions faites dans ce contexte. On a parlé d'un organe permanent de négociation entre les deux pactes. Si je ne me trompe, on trouve une rapide allusion à ce système dans le communiqué publié à l'issue de la conférence ministérielle de l'O.T.A.N. à Rome. L'idée semble être d'organiser non pas une ou plusieurs conférences sur la sécurité, mais quelque type d'organe permanent de négociation. Si ce dernier était créé, échapperait-il aux critiques que formule M. Brosio contre les autres propositions relatives à des organisations paneuropéennes ?

Ma deuxième question concerne les réductions mutuelles et équilibrées des forces. M. Brosio a fait une analyse pénétrante de tous les problèmes susceptibles de compromettre le succès des négociations. Me référant au communiqué des ministres de l'O.T.A.N., puis-je lui demander si j'interprète correctement la Déclaration de Rome en supposant que son allusion aux systèmes d'armements européens s'applique à toutes les armes

sans exception ? En d'autres termes, l'O.T.A.N. est-elle prête, lorsqu'elle parle des systèmes d'armements et de leur réduction, à y faire entrer, au moins en principe, les armes nucléaires stationnées en Europe ?

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. le Secrétaire général de l'O.T.A.N.

M. BROSIO (Traduction). — Je crois avoir déjà répondu, en fait, à M. van der Stoel dans ma réponse à une question précédente, lorsque j'ai dit que je n'écartais pas la possibilité de la création — avant, pendant ou après une conférence — d'une commission, d'un secrétariat ou de tout autre organe Est-Ouest chargé de préparer et de faciliter ces négociations. M. van der Stoel a fort bien compris que, si je critique tel type particulier que l'on veut donner à cet organisme permanent, c'est parce qu'il serait nettement incompatible, de par sa nature, son fonctionnement, etc., avec les organisations actuelles de l'Alliance. L'ayant baptisé « organe de négociation », M. van der Stoel demande ce qu'il recouvrirait. Il convient d'examiner la façon de le constituer, les précautions à prendre, d'une part pour assurer son efficacité et de l'autre pour éviter qu'il se transforme en un instrument que nous pourrions considérer comme prématuré ou dangereux. A priori, je n'ai pas d'objection contre un tel organe, mais il faudrait l'étudier de près, en déterminer la signification et le rôle, et voir si sa composition, son organisation et son mandat servent bien les fins que nous jugeons souhaitables.

La deuxième question de M. van der Stoel concerne les systèmes d'armes mentionnés dans la Déclaration de Rome. Le terme « systèmes d'armes » est une expression neutre. Il n'inclut ni n'exclut des types d'armes particuliers. Il serait faux de considérer qu'il exclut certains types d'armes, mais il serait tout aussi faux de penser qu'il en inclut implicitement certains. Cela veut dire que l'Ouest n'a pas d'idées arrêtées quant à la base sur laquelle ces négociations pourraient se dérouler, ni quant aux types d'armes à inclure ou à exclure. C'est ainsi que les armes nucléaires ne sont ni incluses, ni exclues. La formule utilisée laisse la question en suspens afin qu'elle puisse être étudiée honnêtement avec l'autre camp.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Lenze.



Mr. LENZE (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I should like to join my colleagues in thanking the Secretary-General most warmly for his speech. As he will be relinquishing this appointment soon, I would add that I think he has been a most loyal and devoted servant to NATO and the free world during all these years.

I have three questions for Mr Brosio. I would like to preface my first question by saying that I have every confidence in the attitude of the French Government and the French people. Nevertheless, I would like to ask the Secretary-General whether he shares my view that France's reintegration in NATO is of vital importance for the Alliance both with regard to logistic preparations for the event of war, and for putting its strategy into effect?

My second question relates to the SALT talks. How does the Secretary-General see the present state of these negotiations? I always have the impression that the free world tends to make concessions very readily, and that this has happened in the SALT talks. It seems to me that the Soviet Union has scored a success in that arrangements on nuclear defensive weapons have been given preference while a settlement of the question of offensive weapons has been put back. My fear is that in any agreement on offensive weapons at a later date, it will not prove possible to obtain concessions from the Soviet Union in return.

My third question is on disarmament. The SALT talks and the mutual and balanced force reductions are all part of this, and there is a third item — the Soviet Union has recently been talking about budget cuts in this context. I wonder whether the Secretary-General feels with me that this is an extremely difficult question — firstly because in the eastern bloc countries budgets often contain hidden allocations for arms; secondly, because there is premilitary training for young people in the eastern bloc, and the sums of money earmarked for youth training and schools will certainly not appear under armaments expenditure; and thirdly, because the Soviet Union is achieving better results than the West for an equivalent outlay, due to the fact that there is complete standardisation in the Soviet bloc which we do not have in the West, so that our arms expenditure is much higher. One could compare figures directly only when we in the West have achieved standardisation, because it would then be possible

to compare results. It is, therefore, a difficult problem, and I do not believe that these matters can be dealt with speedily and easily.

And to add one last question, does the Secretary-General believe that successful, genuine and effective standardisation within NATO and the Western Alliance is possible in the foreseeable future? I should be grateful if the Secretary-General could help us to feel a little more optimistic about this.

The PRESIDENT (Translation). — I call the Secretary-General of NATO.

Mr. BROSIO. — Regarding the first of the four questions, the one thing which is essential is that we maintain our solidarity with France, that we may rely on France in all cases of possible crisis both for logistic and political reasons. France is a full member of the Alliance, and I have not the slightest doubt that in case of need France will be alongside the other allies.

If it is thought that this may be translated into a return of France to the military integration of NATO, that is another problem. It may be desirable but it is not essential. It is a matter which should be left to the decision of the French Government itself. I do not consider it a very realistic possibility, but may I seize the opportunity of saying that this distinction, which is used sometimes with France in the Alliance but not in NATO, is not a correct definition of the situation. France is in the Alliance and is in NATO, but NATO is the organisation in all aspects, political, military, economic and for all other activities. The Council is a basic element of the organisation of the Alliance: it is NATO. France is in all the committees including the Military Committee, so France is not only in the Alliance but to a great extent entirely in the political organisation. It is only in the integrated military organisation that France is not included.

The question may be represented as a desirability; it may be of importance, but it is not essential. What is essential is that France remains ready to respond with us to the needs and

M. LENZE (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, je voudrais moi aussi, comme mes collègues, remercier vivement M. le Secrétaire général de son exposé, en ajoutant — puisqu'il doit bientôt quitter ses fonctions — que M. Brosio a toujours été à mes yeux, pendant toutes ces années, le « preux chevalier » de l'O.T.A.N. et du monde libre.

Je voudrais poser trois questions à M. le Secrétaire général. Tout en faisant absolument confiance à l'attitude du gouvernement et du peuple français, j'aimerais savoir si M. Brosio partage mon avis que le retour de la France dans l'O.T.A.N. est d'une importance vitale pour celle-ci et ce, à deux égards : du point de vue des mesures logistiques à prendre pour pouvoir faire face à une crise et du point de vue de leur application stratégique.

Ma deuxième question porte sur les négociations SALT. Quelles sont les vues de M. Brosio sur l'état de ces négociations. J'ai toujours l'impression que le monde libre est très facilement disposé à faire des concessions et que cette tendance se manifeste aussi dans les négociations SALT. Il me semble que l'Union Soviétique a remporté un succès en obtenant que la question des armements défensifs nucléaires soit réglée avant celle des armements offensifs. Je crains que plus tard, lors du règlement de la question des armes offensives, on n'obtienne pas de contrepartie équivalente de la part de l'Union Soviétique.

Ma troisième question concerne le désarmement. Les négociations SALT s'y rattachent, de même que les réductions mutuelles et équilibrées des forces, ainsi qu'un troisième élément : les réductions budgétaires que l'Union Soviétique a aussi évoquées dernièrement à ce sujet. M. le Secrétaire général estime-t-il comme moi que cette question est extrêmement épineuse, d'abord parce qu'à l'Est les dépenses au titre de l'armement sont souvent camouflées dans les budgets, ensuite parce qu'à l'Est la jeunesse reçoit une formation pré-militaire et que les crédits affectés à la jeunesse et aux écoles ne figureront certainement pas parmi les dépenses d'armements et, enfin, parce que l'Union Soviétique obtient, à frais égaux, un rendement supérieur. Ceci s'explique par la standardisation totale qui existe à l'Est, alors qu'elle n'existe pas chez nous ; en d'autres termes, les dépenses d'armements sont beaucoup plus importantes chez nous. Ce n'est que lorsqu'on aura réalisé cette standardisation à l'Ouest que l'on pourra comparer les chiffres

respectifs, parce qu'on pourra alors comparer les résultats obtenus de part et d'autre. Je tiens donc cette question pour délicate et je ne crois pas qu'on puisse aborder ces choses rapidement et facilement.

Enfin, une dernière question. M. le Secrétaire général estime-t-il que, dans un proche avenir, une standardisation véritable et effective sera possible dans le cadre de l'O.T.A.N. et de l'Alliance atlantique ? Je lui serais très reconnaissant s'il pouvait nous communiquer un peu d'optimisme à cet égard.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. le Secrétaire général de l'O.T.A.N.

M. BROSIO (Traduction). — En ce qui concerne la première des quatre questions, ce qui est essentiel, c'est que nous maintenions notre solidarité avec la France, que nous puissions compter sur elle en cas de crise éventuelle, du double point de vue logistique et politique. La France est membre à part entière de l'Alliance et je ne doute nullement qu'en cas de besoin, elle soit aux côtés des autres alliés.

Que cela puisse se traduire par un retour de la France dans l'organisation militaire intégrée de l'O.T.A.N. est une autre affaire. Ce serait peut-être souhaitable, mais nullement indispensable. C'est une décision que seul le gouvernement français peut prendre. Je ne pense pas qu'il faille raisonnablement s'y attendre, mais j'aimerais profiter de cette occasion pour dire qu'on ne définit pas correctement la situation quand on déclare, comme on le fait parfois, que la France fait partie de l'Alliance, mais non de l'O.T.A.N. En fait, elle est à la fois membre de l'Alliance et de l'O.T.A.N., mais l'O.T.A.N. est une organisation dont les activités revêtent des aspects multiples, qu'ils soient politiques, militaires, économiques ou autres. Le Conseil est l'élément fondamental de l'organisation de l'Alliance : il est l'O.T.A.N. même. La France est représentée dans tous les comités, y compris les comités militaires, de sorte qu'elle fait intégralement partie, non seulement de l'Alliance, mais aussi de l'organisation politique et, dans une certaine mesure, de l'organisation militaire. Elle est uniquement absente de l'organisation militaire intégrée.

Quant à son retour complet, c'est une autre éventualité, souhaitable et intéressante, mais non essentielle. Ce qui est capital, c'est que la France continue de faire face avec nous aux difficultés

*Mr. Brosio (continued)*

remains solidly with the other governments in the negotiations, and I trust France will do so.

Regarding the second question about SALT, I do not think we should be too pessimistic about the course of these negotiations. I think my good friend, Gerald Smith, who is leading the delegation of the United States, a man who is renowned for steadiness, with the support of his government, will understand all the problems and not allow his country to be put into a position of inferiority. The agreement which has been reached so far is an agreement of method about defensive weapons. The Soviet Union may think that they have an advantage of a procedural character because there is a certain agreement to put defensive weapons first in order of time only. The United States may think that they have a great advantage because the Soviet Union recognises that defensive weapons are included and will be essentially included in any possible final agreement. I think the balance between these two responsible and hard bargaining countries will be maintained.

Regarding the budget, I share Mr. Lenze's opinion that it is more difficult for us to analyse the Soviet budget than it is for the Soviet Union and their allies to look into our budget, but I do not think the question is of great importance because I do not believe that any negotiation or agreement on balanced force reduction would be founded on a financial basis. There may be some financial element, I do not know, but I do not think that would be the main basis for any agreement. I think the parties will talk essentially in physical terms of weapons and support, and it is on those terms that the equity of the situation and all mutual concessions should be founded.

Finally, apparently members want an optimistic word from me about standardisation. If they want a word of hope, I think that I can give it to them, but I make no further comment on it.

The PRESIDENT (Translation). — The last question will be put by Mr. Vedovato.

Mr. VEDOVATO (*Italy*) (Translation). — Mr. Secretary-General, I noted that your important speech containing so many indications about the future made no reference to what is

happening in the eastern world, and China in particular. The question I would like to ask is as follows: do you consider that the time has come to investigate the consequences to Europe of the Russo-Chinese conflict?

Then there is a second question, on the strength of which you may be able to give me an explicit answer to the first. It is this: what is your opinion about certain theories held in responsible quarters not only in Europe but also in North America to the effect that Soviet Russia is tempted to accelerate and multiply its attempts at détente in order to be able to "buy" (as they say) peace in Europe and so have its hands free in the Far East?

The PRESIDENT (Translation). — I call the Secretary-General of NATO.

Mr. BROSIO (Translation). — Thank you, Mr. Vedovato for your question. But you must not expect from me an exhaustive and still less a final reply to a question which is so important and which concerns one of the essential factors in the international situation.

Studies, of course, are continuing to be made. Everyone is making studies, the diplomats never stop making them, nor do the economists. (*Smiles*) But to synthesise them, to draw the conclusion and act accordingly — that is sometimes more difficult.

For my part, I should like to give you a very simple, very elementary reply; the reply of the man in the street; the commonsense reply. It is obvious, it seems to me, that we must consider Sino-Soviet relations as relations of real contrast, even more national than ideological in nature — others will say more ideological than national, both standpoints exist. But here we have conflict which everyone hopes will not become an armed conflict, nor a more serious conflict, for nobody wants that. Undoubtedly, this conflict will continue, because it derives from essential problems, which have existed for a long time, which relate to vital interests, and which it would be illusory to suppose can be removed so easily with a few ideological formulae.

The problem exists, therefore, and it has inevitable repercussions on the attitude of the Soviet Union towards Europe and the western world. History teaches a lesson which we have often

*M. Brosio (suite)*

et de se solidariser avec nos autres gouvernements dans les négociations. Je suis persuadé qu'elle le fera.

En ce qui concerne la deuxième question relative aux négociations SALT, je ne pense pas que nous devions être trop pessimistes quant à leur évolution. Je pense que mon excellent ami Gerald Smith, qui dirige la délégation des Etats-Unis et qui est connu pour sa fermeté et pour l'appui que lui accorde son gouvernement, va déceler toutes les difficultés et ne va pas permettre que son pays soit mis en état d'infériorité. L'accord auquel on est parvenu jusqu'à présent porte sur les méthodes en matière d'armes défensives. L'Union Soviétique croit avoir remporté un avantage de procédure, puisqu'on est convenu de ne placer les armes défensives au premier rang que du point de vue du calendrier. Les Etats-Unis, eux, peuvent se croire très avantagés parce que l'Union Soviétique admet que ces armes soient comprises dans la négociation et le seront essentiellement dans tout accord définitif éventuel. Je pense que l'équilibre sera maintenu entre ces deux pays conscients de leurs responsabilités et durs en affaires.

Pour ce qui est du budget, je partage l'avis de M. Lenze selon lequel nous avons plus de mal à analyser le budget soviétique que l'Union Soviétique et ses alliés n'en ont à connaître le nôtre, mais je ne pense pas que cela soit très grave, car je ne crois pas que la négociation ou l'accord sur une réduction équilibrée des forces doivent avoir une base financière. Il se peut qu'un élément financier intervienne, mais je ne pense pas qu'il constitue la base principale d'un accord. Je pense que c'est l'aspect matériel des armes et l'appui qui sera surtout débattu et que c'est là-dessus qu'il convient de fonder l'équilibre de la situation et toutes les concessions réciproques.

Enfin, les membres de l'Assemblée attendent apparemment de moi une déclaration optimiste sur la normalisation. Je crois pouvoir leur donner de l'espoir, mais je m'en tiendrai là.

M. le PRÉSIDENT. — La dernière question sera posée par M. Vedovato.

M. VEDOVATO (*Italie*) (Traduction). — M. le Secrétaire général, dans le discours important et si riche d'indications pour l'avenir que vous venez de prononcer, vous n'avez, il me semble,

fait aucune allusion à ce qui se passe dans le monde oriental et notamment en Chine. La question que je me permettrai de vous poser est la suivante : pensez-vous que le moment soit venu de se demander quelles sont les conséquences, pour l'Europe, du conflit russo-chinois ?

Peut-être ma deuxième question facilitera-t-elle la réponse. Que pensez-vous de la théorie soutenue dans certains milieux autorisés, non seulement en Europe mais aussi aux Etats-Unis, selon laquelle la Russie soviétique tenterait de multiplier et d'accélérer les initiatives de détente afin de pouvoir « acheter » — c'est le terme qu'on emploie — la paix en Europe pour avoir ensuite les mains libres en Extrême-Orient ?

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. le Secrétaire général de l'O.T.A.N.

M. BROSIO. — Je vous remercie, M. Vedovato, de votre question, mais il ne faut pas vous attendre à ce que je vous réponde de façon bien précise et moins encore définitive sur une question qui est tellement importante et qui touche à l'un des éléments essentiels de la situation internationale.

Des études, bien sûr, on continue d'en faire. Tout le monde étudie, les diplomates ne font que cela, les économistes également. (*Sourires*) Mais tirer la synthèse et la conclusion et agir en conséquence, c'est cela qui est plus difficile, quelquefois.

Pour ma part, je voudrais vous donner une réponse très simple, très élémentaire, la réponse de l'homme de la rue, la réponse du bon sens. Il est évident, à mon avis, que nous devons considérer les rapports russo-chinois comme des rapports de contraste réel, de caractère plus national même qu'idéologique — d'autres vous diront plus idéologique que national, les deux thèses existent — mais il s'agit d'un conflit dont tout le monde espère qu'il ne deviendra pas un conflit armé, ni un conflit plus grave, car personne ne désire cela. Certainement, ce conflit va durer, parce qu'il a son fondement dans des problèmes essentiels, qui existent depuis longtemps, qui touchent à des intérêts vitaux et dont il serait, à mon avis, illusoire de penser qu'ils puissent être éliminés si facilement avec quelques formules idéologiques.

Donc le problème existe et il a des répercussions inévitables sur l'attitude de l'Union Soviétique vis-à-vis de l'Europe et du monde occidental. C'est une leçon d'histoire qu'on a vu

*Mr. Brosio (continued)*

seen confirmed : when a country has two fronts, it has to keep a watch on both of them and it tries not to run risks on both at the same time.

That is elementary. Why should it not apply to the Russians ? In stating this fact, which seems to me self-evident, I am revealing nothing new ; but it should be borne in mind. For political reality is sometimes founded on elementary facts.

Here a question arises to which I cannot reply, because when a country has two fronts, it may contemplate covering itself on one of those fronts vis-à-vis the other, so as to remain free or to protect itself on the other. This does not mean that Russia would like to come to an understanding with the West tomorrow so as to be stronger and to stand up tomorrow to the claims of China. Inevitably, in my view, this factor enters into its calculations ; but once again we have an elementary truth : we cannot reproach Russia for being concerned with covering itself in the West, either through an active policy or through a defence policy, either through agreement or through expansion. That is the problem. We cannot say *a priori* that the Soviet Union will adopt this or that attitude ; it will do what it can do, what we allow it to do ; for if it finds the road open with Europe divided and separated from the United States, who could blame the leaders of a great power like the USSR for taking advantage of the situation or even for simply securing a control over Europe — which we do not want.

If, on the contrary, it is confronted with a Europe as united as possible, and God grant that we may finally decide to achieve that unity, backed by a valid Atlantic Alliance, secure and at the same time moderate, it would be obliged to negotiate with us on fair terms ; and might it not then manage to satisfy the same interests in a way which would be compatible with our own interests ? Everything depends on us, I repeat ; it will depend on our firmness, our unity, and also our moderation, whether events turn out in a way reconcilable with the interests of the West. (*Loud applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I thank the Secretary-General.

I do not think I need apologise to you for the number of speakers who wished to ask you

questions. This bears witness to the interest aroused by your communication and to the faith we have in you personally.

The time has come when this Assembly must officially say farewell to Mr. Manlio Brosio. I wish to thank you on behalf of all of us for the long, fruitful and trustful co-operation you have always afforded to our Assembly.

At the time when you are about to depart, your work may perhaps be looked back upon as negative : there has been no war. War is a thing which is won every day and you have been winning it for ten years ! Peace has been maintained in Europe. At the time when you are relinquishing your high office, Europe is enjoying prosperity ; and the Europe which you have served so faithfully, through NATO, is in process of becoming complete.

From all the benches of this Assembly, Mr. Secretary-General, the warmest good wishes go with you as you enter upon your retirement. On behalf of all of us, I thank you. (*Applause*)

Mr. BROSIO (Translation). — Mr. President, I am touched by your kind words. I am greatly honoured by the attention with which the members of this Assembly have always listened to me and by the interest they have kindly shown in the address I have just delivered.

I hope that WEU will continue in its work for the promotion of a united Europe, a politically and economically enlarged Europe.

I also hope to maintain individual contacts with several of its members, so as to co-operate in the pursuit of the aim which is dear to us : the freedom and progress of our countries. (*Applause*)

### **8. Conference on the rationalisation of the European defence efforts**

*(Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Docs. 533 and 535 and Addendum)*

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, we shall now resume our business.

The Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments proposes to combine

*M. Brosio (suite)*

se vérifier souvent : lorsqu'un pays a deux fronts, il doit veiller aux deux et il essaie de ne pas avoir des risques sur les deux en même temps.

C'est élémentaire. Pourquoi les Russes ne devraient-ils pas le faire ? Je ne découvre donc rien en vous disant cette vérité, qui me paraît presque une vérité de La Palice, mais il faut en tenir compte. En effet, parfois la vérité politique se fonde précisément sur des données élémentaires.

Là se pose une question à laquelle je ne puis vous répondre parce que, lorsqu'on a deux fronts, on peut envisager de se couvrir sur l'un de ces fronts vis-à-vis de l'autre pour rester libre ou se protéger sur l'autre. Cela ne signifie pas que la Russie voudrait demain se mettre d'accord avec l'Occident pour être plus forte et résister à des prétentions de la Chine. Inévitablement, cet élément entre à mon avis dans ses calculs, mais encore une fois, c'est une vérité élémentaire : on ne peut lui en vouloir de cet intérêt de se couvrir à l'Occident, ou avec une politique active, ou avec une politique de défense, ou avec un accord ou avec une expansion. Tel est le problème. Nous ne pouvons dire a priori que l'Union Soviétique adoptera telle attitude ou telle autre ; elle fera ce qu'elle pourra faire, ce que nous lui permettrons de faire, parce que, si elle trouve le chemin ouvert, l'Europe étant divisée, séparée des Etats-Unis, qui donc pourrait blâmer les dirigeants d'une grande puissance comme l'U.R.S.S. d'en profiter ou de s'assurer même simplement un contrôle sur l'Europe — ce que nous ne désirons pas ?

Si, au contraire, elle trouve en face d'elle une Europe aussi unie que possible, et Dieu veuille que nous nous décidions finalement à la faire, appuyée par une Alliance atlantique valable, sûre et en même temps modérée, elle sera forcée de négocier avec nous en des termes équitables ; et pourquoi, à ce moment-là, ne s'assurerait-elle pas la satisfaction des mêmes intérêts d'une façon qui pourrait être compatible avec notre intérêt à nous ? Tout dépend de nous, je le répète ; il dépendra de notre fermeté, de notre union et aussi de notre modération, que cela se passe d'une façon qui soit conciliable avec les intérêts de l'Occident. (*Vifs applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Merci, M. le Secrétaire général.

Je ne crois pas que je doive m'excuser auprès de vous du nombre des orateurs qui ont désiré

vous poser une question, c'est la démonstration de l'intérêt que votre communication a suscité et de la confiance que l'on a dans votre personne.

Nous en sommes, M. le Secrétaire général, à devoir faire les adieux officiels de cette assemblée à M. Manlio Brosio. Je désire vous remercier au nom de chacun de la longue, fructueuse et confiante collaboration que vous lui avez toujours apportée.

Au moment où vous êtes sur le point de vous en aller, il ne reste apparemment qu'une œuvre négative : il ne s'est pas passé de guerre. La guerre est une chose qui se gagne tous les jours, et vous l'avez gagnée pendant dix ans ! La paix s'est maintenue en Europe. Au moment où vous quittez votre très haute charge, l'Europe connaît la prospérité, et l'Europe, que vous avez tant servie, au travers de l'O.T.A.N., est en train de se compléter.

Sur tous les bancs de cette assemblée, M. le Secrétaire général, la sympathie qui vous accompagne dans votre retraite est vive, présente et chaleureuse. Au nom de chacun, voici mon remerciement. (*Applaudissements*)

M. BROSIO. — M. le Président, vos paroles aimables m'ont touché. L'attention avec laquelle les membres de cette assemblée m'ont toujours écouté et l'intérêt qu'ils ont bien voulu marquer au discours que je viens de prononcer m'honorèrent vivement.

Je souhaite que l'U.E.O. poursuive sa tâche en faveur de la promotion d'une Europe unie, une Europe économiquement et politiquement élargie.

J'espère bien garder des contacts individuels avec plusieurs de ses membres pour coopérer au but qui nous est cher : la liberté et le progrès de nos pays. (*Applaudissements*)

### **8. Conférence sur la rationalisation des efforts de défense européens**

(*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Docs. 533, 535 et Addendum*)

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, nous reprenons nos travaux.

M. le président de la Commission des Questions de Défense et des Armements propose de joindre

*The President (continued)*

the debate on Mr. Boyden's report with that of Mr. Rivière's report.

Are there any objections?...

I note that the Assembly is unanimous.

I call Mr. Rivière to reply to this morning's speakers in the debate on his report.

Mr. Peel will speak at the end of the afternoon, following the debate on Mr. Boyden's report, to add if necessary to the information given by the Rapporteur.

I call Mr. Rivière.

Mr. RIVIERE (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, in view of the late hour, I shall be brief in expressing my thanks to the speakers for their contributions to this debate.

Mr. Scott-Hopkins and Mr. Emery spoke to us of the financial aspects of this report. The Committee will take account of their remarks in its work.

I noted Mr. van der Stoel's reference to possible, and perhaps necessary, increases in the national defence budgets of all European countries. I entirely agree with him, the more so since what he said was exactly in line with what I myself stated this morning from the rostrum.

If by chance, which God forbid, our United States and Canadian allies were no longer able or willing to contribute to European defence, we should be obliged to reckon on our own resources and our own expenditure. This is what is meant by the rationalisation of the European

efforts, for I would remind you once more that the word "rationalisation" derives from the Latin "ratio", meaning "to make a reckoning". It is precisely to this effect that we should work. That is why, Mr. President, since I cannot speak again, Mr. Peel would like to do so again this afternoon.

(*Mrs. Klee, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Housiaux*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Rivière; we shall continue the debate on this report this afternoon, after we have heard Mr. Boyden's report.

### **9. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting**

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I propose that the Assembly hold its next public Sitting this afternoon at 3 p.m. with the following Orders of the Day:

Conference on the rationalisation of the European defence efforts; European security and East-West relations (Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 537; Joint Debate and Votes on the draft Order and draft Recommendation, Documents 533, 535 and Addendum and 537).

Are there any objections?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak?...

The Sitting is closed.

(*The Sitting was closed at 1.05 p.m.*)

*M. le Président (suite)*

la discussion du rapport de M. Boyden à celle du rapport de M. Rivière.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

La parole est à M. Rivière pour répondre aux orateurs qui sont intervenus ce matin dans la discussion de son rapport.

M. Peel interviendra en fin d'après-midi, après la discussion du rapport de M. Boyden, pour compléter éventuellement les informations données par M. le rapporteur.

La parole est à M. Rivière.

M. RIVIERE (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, étant donné l'heure tardive, je remercie rapidement les orateurs pour le concours qu'ils ont bien voulu apporter à ce débat.

M. Scott-Hopkins et M. Emery nous ont entretenus des aspects financiers de ce rapport. La commission tiendra compte de leur intervention dans ses travaux.

Quant à M. van der Stoep, j'ai retenu de son intervention son allusion aux augmentations éventuelles, et nécessaires peut-être, des budgets de défense nationale de tous les pays d'Europe. Je suis entièrement d'accord avec lui, d'autant plus que son propos va exactement dans le sens de ce que j'avais affirmé ce matin à la tribune.

Si, par hasard, ce qu'à Dieu ne plaise, nos alliés américains des États-Unis et le Canada ne pouvaient plus ou ne voulaient plus apporter leur concours à la défense européenne, il faudrait bien que nous fassions le compte de nos ressources et de nos dépenses. C'est cela la ra-

tionalisation des efforts européens, car je rappelle encore une fois que dans le mot « rationalisation » on trouve le mot latin *ratio* qui signifie « faire le compte ». C'est bien exactement dans ce sens que nous voulons travailler. C'est la raison pour laquelle, M. le Président, puisque je ne pourrai reprendre la parole, M. Peel souhaite pouvoir le faire de nouveau cet après-midi.

(*Mme Klee, Vice-Présidente de l'Assemblée, remplace M. Housiaux, au fauteuil présidentiel*)

Mme la PRESIDENTE. — Je vous remercie, M. Rivière ; nous poursuivrons la discussion de ce rapport cet après-midi, après avoir entendu le rapport de M. Boyden.

### 9. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

Mme la PRESIDENTE. — Mesdames, Messieurs, je vous propose de tenir notre prochaine séance publique cet après-midi à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

Conférence sur la rationalisation des efforts de défense européens ; La sécurité européenne et les relations Est-Ouest (Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 537 ; Discussion commune et votes sur le projet de directive et le projet de recommandation, Documents 533, 535 et Addendum, 537).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(*La séance est levée à 13 h. 05*)



## SIXTH SITTING

Thursday, 17th June 1971

### SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Conference on the rationalisation of the European defence efforts; European security and East-West relations (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 537; Joint Debate and Votes on the draft Order and draft Recommendation, Docs. 533, 535 and Addendum and 537*).

*Speakers:* The President, Mr. Boyden (*Rapporteur*), Mr. Digby, Mr. Vedovato, Mr. Lenze, Mr. van der Stoel, Mr. Moeller (*Observer from Denmark*), Mr. Pöhler, Mr. Destremau, Mr. Stewart, Mr. Dankert, Mr. Draeger, Mr. Boyden (*Rapporteur*), Mr. Peel (*Chairman of the Committee*), Mr. Draeger, Mr. Destremau, Mr. Scott-Hopkins, Mr. Mart.

*On a point of order:* Mr. Peel.

4. Adjournment of the Session.

*The Sitting was opened at 3.10 p.m. with Mr. Housiaux, President of the Assembly, in the Chair.*

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

#### 1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

*The Minutes are agreed to.*

#### 2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings<sup>1</sup>.

#### 3. Conference on the rationalisation of the European defence efforts

##### *European security and East-West relations*

*(Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 537; Joint Debate and Votes on the draft Order and draft Recommendation, Docs. 533, 535 and Addendum and 537)*

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, the first Order of the Day is the

presentation by Mr. Boyden of the report of the Committee on Defence Questions and Armaments on European security and East-West relations, Document 537.

I congratulate Mr. Boyden on the substantial character and the lay-out of his report.

I call Mr. Boyden.

Mr. BOYDEN (*United Kingdom*). — Mr. President and friends, it is very difficult to speak in a discussion of this description after the address by Mr. Brosio. He is such a master of his subject, he has been so long engaged on it, that it puts a Rapporteur with not quite the same resources behind him in a rather difficult position. On the other hand, it makes things easier because the Committee which I have the honour to report for, the Defence Committee, is very much in tune with what Mr. Brosio said today. This was obvious from the reaction of the Assembly and from dealings with him. He has been very kind to the Defence Committee. He received us in Brussels, he briefed us extremely well and he did the same for me privately when I was working on this report. Taking all in all, it was a very auspicious occasion that he should come here today and that this report should follow.

Perhaps I should draw attention to some of the things in the report and to the form of the report, which is a little complicated. There are six appendices and they are put in to be of assistance to the Assembly in discussing the general matters which are in the report, and I

1. See page 43.

# SIXIÈME SÉANCE

Jeudi 17 juin 1971

## SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.

2. Présences.

3. Conférence sur la rationalisation des efforts de défense européens; La sécurité européenne et les relations Est-Ouest (*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 537; *Discussion commune et votes sur le projet de directive et le projet de recommandation*, Docs. 533, 535 et Addendum, 537).

*Interviennent*: le Président, M. Boyden (*rapporteur*), M. Digby, M. Vedovato, M. Lenze, M. van der Stoel, M. Moeller (*Observateur du Danemark*), M. Pöhler, M. Destremau, M. Stewart, M. Dankert, M. Draeger, M. Boyden (*rapporteur*), M. Peel (*président de la commission*), M. Draeger, M. Destremau, M. Scott-Hopkins, M. Mart.

*Intervient sur un point de procédure*: M. Peel.

4. Interruption de la session.

*La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Housiaux, Président de l'Assemblée.*

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

### 1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

*Le procès-verbal est adopté.*

### 2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal<sup>1</sup>.

### 3. Conférence sur la rationalisation des efforts de défense européens

#### *La sécurité européenne et les relations Est-Ouest*

*(Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 537; Discussion commune et votes sur le projet de directive et le projet de recommandation, Docs. 533, 535 et Addendum, 537)*

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, l'ordre du jour appelle la présentation par

M. Boyden du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur la sécurité européenne et les relations Est-Ouest, Document 537.

Je dois féliciter M. Boyden pour la consistance de son rapport, sa solidité et sa présentation.

La parole est à M. Boyden.

M. BOYDEN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, mes chers amis, il est très difficile de prendre la parole dans un débat comme celui-ci après M. Brosio. Il est si maître de son sujet, il y travaille depuis si longtemps qu'il met un rapporteur qui ne dispose pas des mêmes ressources dans un position assez embarrassante. D'un autre côté, il me facilite le travail parce que la Commission des Questions de Défense et des Armements que j'ai l'honneur de représenter est tout à fait d'accord avec ce que M. Brosio vient de nous dire. Les réactions de l'Assemblée à son discours l'ont bien montré. M. Brosio a été très aimable à l'égard de la commission. Il l'a reçue à Bruxelles, l'a très bien informée et en a fait autant pour moi-même, lorsque je travaillais au rapport. Tout compte fait, le fait que la présentation du rapport suive immédiatement son discours est un très heureux présage.

Je devrais peut-être attirer l'attention de l'Assemblée sur certains éléments du rapport et sur sa forme assez complexe. Le rapport comporte six annexes destinées à aider l'Assemblée à examiner les grandes questions qui y sont abordées. Je me permettrai de les passer rapidement

1. Voir page 43.

*Mr. Boyden (continued)*

briefly refer to them. There is a table setting out the financial and manpower defence efforts of the NATO countries and WEU. This is a very useful thing to refer to in discussions about the common effort. There is a reasonably up-to-date assessment based on confidential information on the Soviet naval strength in the Mediterranean — Appendix II. And then for ease of reference there is the NATO ministerial communiqué of 4th December 1970 and the parallel communiqué from the Political Consultative Committee of the Warsaw Pact of two days before.

Then in Appendix V there is the convention on the prohibition of tactical bacteriological weapons put forward by the socialist countries on 30th March 1970, to the Geneva Disarmament Conference, based on the British document which for so long was rejected by the Soviet powers. In Appendix VI there is a summary of the Montreux Convention. This leads me into the heart of the report which, in a sense, is unbalanced. It spends a good deal of time on Turkey and the naval position and the general position in the Mediterranean. This is quite deliberate. The Defence Committee has for some time been wanting to see the position on the exposed flank of NATO — Turkey — and this happened in March. As a result, the Committee was extremely well briefed and well entertained by a great variety of Turkish authorities, and I should like to say how grateful the Committee was for the courtesy and thoroughness and hospitality with which it was received. This gives a slightly unbalanced nature to the report. We were anxious to get information on Turkey and one part of the report is related to the position there.

In addition to the study of Turkey, the Committee was received by the French Minister of Defence, Mr. Debré, with excellent courtesy and with excellent briefing at Taverny, and he was good enough to see me privately in connection with the report. I very much appreciated the courtesy and efforts made on my behalf as the individual Rapporteur trying to get an on-the-spot picture of some of the problems which we were studying. In the front of the report is a list of the Ministers, military commanders, military experts and ambassadors with whom Mr. Stuart Whyte and myself had the advantage of discussions and considerable help. Again, I should like

to thank all these gentlemen for all the assistance they have given to me, and so to the Committee, in preparing this report. It would not be proper to pass on without saying how much I am indebted to Mr. Stuart Whyte for the work he put in behind the report, making arrangements, keeping records of the meetings and making the report completely sound in every detail.

In a sense this is a non-academic report. The matters that have come into it have come from observation with the people who knew about the problems, and in that sense it has a topicality which I hope is helpful. Now to the substance of the recommendations the Committee makes. The recommendations of the Committee were unanimous. Some of the discussions were not quite so unanimous, but the recommendations were unanimous and I wish now to deal with the heart of the report and the recommendations.

The first crucial issue is President Nixon's pledge to maintain American forces in Europe at their present strength unless there is a reciprocal reduction of forces on the Warsaw Pact side. When this statement was made the discussions for reductions looked further off than they do at the moment, and the latest NATO communiqué and the observations of Mr. Brosio all point to the fact that there is likely to be more possibility of negotiating mutual reductions than when President Nixon made his statement. President Nixon's statement was a most refreshing statement for us Europeans and one which was to be matched by corresponding improvements to the forces of NATO, and in the paragraphs to which I shall now refer I give some account of your Rapporteur's observation of how these improvements are going. I was rather pleased with the general reaction of the European countries to making these improvements. NATO moves a bit slowly — I shall have some comments on this — but not more slowly than other organisations of the same type. Perhaps I could refer to several of the improvements which I found were going reasonably well. In paragraphs 37 and 38 there are references to the improved communications of NATO which are now gathering weight and will go on improving across the whole field. There are considerable discussions about improving NATO procedures referred to in paragraph 36 and in one of the recommendations. One particular improvement which one can understand in the NATO context is a little difficult — the actual efficiency of money as compared with men is not matched. I found a position in one area where the expenditure of

*M. Boyden (suite)*

en revue. La première annexe contient des tableaux relatifs à l'effort financier et à l'effort en effectifs des pays de l'O.T.A.N. et de l'U.E.O. Il sera très utile de s'y reporter au moment de la discussion sur l'effort commun. L'annexe II donne une évaluation à peu près à jour et fondée sur des renseignements confidentiels au sujet des forces navales soviétiques en Méditerranée. On trouve ensuite, à des fins de référence, le communiqué de la session ministérielle de l'O.T.A.N. du 4 décembre 1970 et le communiqué parallèle du Comité politique consultatif du Pacte de Varsovie qui le précédait de deux jours.

L'annexe V reproduit un texte de convention sur l'interdiction des armes tactiques bactériologiques présenté le 30 mars 1971 par les pays socialistes à la Conférence du désarmement de Genève. Ce texte est très proche du document britannique que les Soviétiques refusaient depuis si longtemps. L'annexe VI est une analyse succincte de la Convention de Montreux. J'en viens maintenant au corps du rapport qui présente en un sens un certain déséquilibre. On s'y étend longuement sur la Turquie et sur la situation générale et navale en Méditerranée. Ce déséquilibre est volontaire. Depuis un certain temps, la Commission de défense souhaitait enquêter sur la position du flanc exposé de l'O.T.A.N. — la Turquie — ce qu'elle a fait en mars. La commission a été fort bien accueillie et extrêmement bien renseignée par toute une série de responsables turcs que je ne saurais assez remercier, au nom de la commission, de leur courtoisie, de leur intérêt et de leur hospitalité. C'est ce qui déséquilibre un peu le rapport. Etant très désireux de nous renseigner sur la Turquie, nous avons consacré toute une partie du rapport à sa situation.

Par ailleurs, la commission a eu, à Taverny, un entretien très courtois et fructueux avec le ministre français de la défense nationale, M. Debré, qui a eu aussi l'amabilité de me recevoir pour me donner certains renseignements utiles à la rédaction du rapport. Je le remercie infiniment de son affabilité et de l'aide qu'il a apportée à un rapporteur qui cherchait à se faire, sur place, une idée de certains des problèmes que nous étudions. On trouvera au début du rapport une liste des ministres, des chefs et des experts militaires, des ambassadeurs avec lesquels M. Stuart Whyte et moi-même avons pu nous entretenir et que j'aimerais remercier ici

de l'aide considérable qu'ils ont accordée à la commission en la personne de son rapporteur. Je ne saurais omettre dans mes remerciements M. Stuart Whyte qui a tant travaillé au rapport, en prenant toutes les dispositions nécessaires, en faisant le compte rendu des réunions et en vérifiant le bien-fondé du rapport dans ses moindres détails.

Dans un sens, ce rapport n'est pas très classique. Les questions qui y figurent découlent des observations faites par les personnes qui connaissent les problèmes, ce qui lui donne un caractère topique fort utile à mon sens. Quant aux recommandations, elles ont été diversement appréciées au cours de la discussion, mais la commission les a finalement adoptées à l'unanimité. J'en viens maintenant au fond du rapport et au projet de recommandation.

Le premier point essentiel est l'engagement pris par le Président Nixon de maintenir les forces américaines en Europe à leur niveau actuel tant que le Pacte de Varsovie n'aura pas parallèlement réduit les siennes. Lorsque le Président a fait cette déclaration, les négociations sur les réductions paraissaient moins avancées qu'aujourd'hui. Le dernier communiqué de l'O.T.A.N. et les paroles de M. Brosio nous montrent, en effet, que l'éventualité de réductions mutuelles négociées est beaucoup plus grande qu'à l'époque du discours en question. Cette déclaration était extrêmement rassurante pour les Européens, d'autant qu'elle correspondait à des améliorations parallèles des forces de l'O.T.A.N. On trouvera, dans les paragraphes du rapport auxquels je vais me rapporter, un compte rendu de l'évolution de ces améliorations. J'ai été assez satisfait de la réaction générale des pays européens à l'idée d'effectuer ces améliorations. L'O.T.A.N. est assez difficile à mouvoir — je compte y revenir — mais pas plus que les autres organisations du même genre. Permettez-moi de citer un certain nombre d'améliorations qui semblent être en bonne voie. Aux paragraphes 37 et 38, nous voyons que les télécommunications de l'O.T.A.N. s'améliorent, gagnent en puissance et vont continuer de s'améliorer dans tous les domaines. On parle beaucoup aussi d'améliorer les procédures O.T.A.N. comme on le voit au paragraphe 36 et dans un paragraphe du projet de recommandation. Une amélioration particulière, qui se comprend dans le contexte de l'O.T.A.N., est délicate : il s'agit du rendement réel des dépenses par rapport aux effectifs. J'ai remarqué quelque part qu'une dépense de un

*Mr. Boyden (continued)*

£1 million would have saved 120 men. In England, and I suspect in Germany, this would have been rather important and they would have spent the money rather than used the men. In a country like Turkey they would rather have the money than the men.

However, it is important that procedural pressures of this sort should not prevent the fullest exploitation of possible improvements in procedure, and so on.

Earlier today, Mr. Brosio referred to the need for improving NATO's public relations so that our own constituents and our countries know what NATO stands for, rather than seeing it through the eyes of distorted propaganda. In a sense, this is a technical matter. It is for parliamentarians and others to influence public opinion so that NATO is seen to stand on its own feet.

I shall not say anything about the rationalisation of the defence efforts, because this is the key to improved NATO procedures. It is hoped that we shall have a conference on that, and Mr. Rivière has elaborated what is behind this argument.

President Nixon has given a firm resolve to maintain American troops in Europe, and this is being matched by an equally firm resolve to improve the whole area of NATO's readiness. Although I do not wish to sound over-optimistic, my impression is that on both counts the position is more reasonable than it may have appeared 18 months ago.

I come, then, to the exposed flank of NATO and the special position of Turkey, which is referred to in Section IV, paragraphs 50 to 66. The two great problems for Turkey are the shortage of good, modern equipment and the general need to raise the economic level of activity in the country. The Turks have a good supply of manpower. All of us on the Defence Committee were impressed with their military excellence. Such members of the general staff as we saw were very much on top of their jobs, and they spoke well of their troops, sailors, airmen and soldiers. But obviously it is the right policy for NATO to spend more proportionately of its new and old money on helping to equip the Turkish forces. It is also important that the United States, Ger-

many and Italy should go on with their programmes of assistance for re-equipping the Turkish forces. The report deals with some of the deficiencies, but it is enough in this Assembly to say that there are serious deficiencies across the board which need putting right from the greater resources of the other countries of NATO. Turkey makes a special contribution in manpower and, relatively, as big a contribution to NATO defence as any of the richer countries.

It was also intended in the Defence Committee that a special study should be made of the naval position and of the general position in the Mediterranean. Again, a substantial section of the report, paragraphs 24 to 35, deals with the present position. In Istanbul, I was struck with the importance of the Montreux Convention and the scrupulous way in which the Soviet authorities adhered to it. This is important, since it limits Soviet submarine activity in the Mediterranean. There was every indication that Soviet-Turkish relations continue well. The convention has an important stabilising effect in the eastern Mediterranean.

I went to the trouble of talking to the various commanders in different sectors of the Mediterranean, in Naples, Malta and Turkey, about their assessment of Soviet capability. They were fairly certain that they knew what was going on. NATO air reconnaissance is good, and it is pleasing to state that the French Ministry of Defence was very co-operative in air reconnaissance. Relations at the practical level were working extremely well.

One must not exaggerate Soviet activity and power in the Mediterranean. On several occasions from different eminent authorities I was assured that the United States Sixth Fleet, the Italian fleet and the French fleet were each as powerful as the whole Soviet activity in the Mediterranean. As I looked at the situation and discussed it, it seemed that the balance was very much in favour of NATO because of the overwhelming carrier force of the United States Sixth Fleet.

As for the military problem, whether one believes that carriers are more effective than missile carriers, talking to the military authorities, it was interesting to discover that they pinned their faith on the carriers and were confident that they could contain Russian missile vessels. I explain why this is so in the report.

*M. Boyden (suite)*

million de livres aurait économisé 120 hommes. En Angleterre et probablement aussi en Allemagne, on s'y serait intéressé et on aurait préféré la dépense à la conservation de l'effectif. Dans un pays comme la Turquie, on aime mieux garder l'argent que réduire les effectifs.

Il importe néanmoins que ce genre de pression ne nous empêche pas d'exploiter à plein les améliorations possibles de la procédure, etc.

Tout à l'heure, M. Brosio nous parlait de la nécessité d'améliorer les relations publiques de l'O.T.A.N. pour que nos électeurs et nos pays sachent ce que représente l'O.T.A.N. et ne la voient plus au travers des verres déformants de la propagande. Il s'agit en quelque sorte d'un problème technique. C'est aux parlementaires, notamment, qu'il appartient de faire comprendre à l'opinion publique que l'O.T.A.N. est une entité indépendante.

Je ne dirai rien de la rationalisation des efforts de défense, car c'est la clef de l'amélioration des procédures O.T.A.N. Une conférence doit avoir lieu à ce sujet et c'est M. Rivière qui a élaboré le fondement de cette thèse.

Le Président Nixon a exprimé son entière résolution de maintenir les troupes américaines en Europe. La volonté parallèle d'améliorer l'état de préparation des défenses de l'O.T.A.N. sur tout son territoire est tout aussi ferme. Sans vouloir être optimiste à l'excès, j'ai l'impression que, sur ces deux plans, la position est plus raisonnable qu'il ne pouvait sembler il y a dix-huit mois.

J'en viens maintenant à la question du flanc exposé de l'O.T.A.N. et de la situation particulière de la Turquie dont il est question au chapitre IV, paragraphes 50 à 66. Les deux difficultés majeures de la Turquie sont la pénurie de bon matériel moderne et la nécessité générale d'élever le niveau d'activité économique du pays. Les effectifs sont abondants. La Commission de défense a été unanimement impressionnée par leurs qualités militaires. Les membres de l'état-major que nous avons rencontrés connaissent parfaitement leur métier et se montraient satisfaits de leurs soldats, de leurs aviateurs et de leurs marins. Mais l'O.T.A.N. a manifestement raison de dépenser une part proportionnellement plus importante de ses ressources ancien-

nes et nouvelles au rééquipement des forces turques. Il importe aussi que les États-Unis, l'Allemagne et l'Italie poursuivent leur programme d'aide en la matière. Le rapport relève un certain nombre de déficiences. Nous nous contenterons de dire ici qu'il existe, d'un bout à l'autre, de graves lacunes que les autres pays de l'O.T.A.N., plus riches, pourraient permettre de combler. L'apport en hommes de la Turquie est considérable et sa contribution à la défense de l'O.T.A.N. est relativement aussi importante que celle des pays plus riches.

La Commission de défense a été également d'avis d'entreprendre une étude particulière de la situation navale et générale en Méditerranée. Une section notable du rapport — les paragraphes 24 à 35 — porte sur la situation actuelle. J'ai été frappé, à Istanbul, par l'importance de la Convention de Montreux et la façon scrupuleuse dont les autorités soviétiques la respectent. La chose est capitale puisque ce texte limite les activités sous-marines soviétiques en Méditerranée. Tout laisse à penser que les relations turco-soviétiques restent satisfaisantes. La convention a un gros effet de stabilisation en Méditerranée orientale.

J'ai pris la peine de demander aux commandants des divers secteurs de la Méditerranée, à Naples, à Malte et en Turquie, à combien ils évaluaient le potentiel soviétique. Ils étaient assez sûrs d'être au courant. Les services de reconnaissance aérienne de l'O.T.A.N. sont bons et le ministère de la défense nationale française, je suis heureux de le noter, apporte tout son concours en la matière. A ce niveau concret, les relations sont excellentes.

Il ne faut pas exagérer l'activité et la puissance des Soviétiques en Méditerranée. Diverses autorités éminentes m'ont assuré, à plusieurs reprises, que la Sixième flotte américaine, la flotte italienne et la flotte française étaient chacune aussi puissante que la flotte soviétique en Méditerranée. Il m'est apparu, à l'examen, que la balance penchait nettement en faveur de l'O.T.A.N. en raison de la suprématie des porte-avions de la Sixième flotte américaine.

Du point de vue militaire et quoi qu'on pense de l'efficacité respective des porte-avions et des lance-missiles, j'ai appris avec intérêt, en m'entretenant avec les autorités militaires, qu'elles faisaient toute confiance aux porte-avions pour contenir les lance-missiles russes. J'en donne la raison dans le rapport.

*Mr. Boyden (continued)*

One of my impressions from these discussions was that Soviet activity was as much for training and political effect as anything else, and was not much conditioned to a military threat. Several of the naval authorities thought that the Russians pressed their sailors very hard and that this in a sense was a military weakness. Certainly there was the loss of a Soviet nuclear submarine, and it could be deduced that that was the result of the over-pressure that the Russians put on their submarines in the Mediterranean. On the other hand, they have the easy use of Port Said and Alexandria. But again the intelligence authorities pointed out that, although this gave the Russians certain facilities, it was not the same as their own naval bases, and, even in present circumstances, the Egyptians still ban the communist party.

That brings me to the uncertainty in the whole Mediterranean. We become alarmed when we hear of Soviet activity in western Arab countries. However, I was assured that this did not amount to military penetration. I was told that there were training officers and a certain amount of activity, but that it was nothing like the grip on military facilities that exists in Egypt. But the military authorities were quick to point out that if the position changed, the balance in the Mediterranean would be very seriously altered.

In this Assembly, it is necessary to concentrate attention on Soviet political activities in the Western Mediterranean and to see that they do not merge into military activity in the way that they have in Egypt. In this connection, Malta is crucial. I was told that Malta is important in the Mediterranean out of all proportion to its size. Indeed, I knew it already from my own experience as an army minister. Today, we had some side-stepping from Mr. Brosio on the 64 thousand dollar question. But his answer was obviously right. It is a matter for future negotiation.

The NATO facilities, the commanding position of Malta, and its relationship to North Africa are of crucial importance, and it is conceivable that we have been slow to recognise it. However, we have a recommendation on Malta and, leaving aside the politics of it, if anything, the actual position is more important than it was when the report was written.

In the same way — and here I do not know how one handles this — I think we have a slight technical inaccuracy in our recommendation 4 about France. We talk about France rejoining NATO. Of course, that is not the intention of the recommendation. We know full well that France is an active member of NATO and, as Mr. Brosio said, takes part in almost everything except the military command structure. I do not know whether we leave that as it is, but of course what the Committee was meaning and what the Rapporteur was meaning was that we would wish to see France fully integrated into the military structure of NATO as it used to be. This is not without importance in connection with the issue I have just been discussing — the position of Malta and the position in the Mediterranean generally.

These are the fundamental issues and attitudes on the side of European security. There are more in the report, but I have picked out those that I thought were the key matters.

Might I now turn to the other side, the side which has caused more discussion in the Committee and perhaps more divergence than the question of NATO improvements and a general NATO steadiness, that is, the progress towards détente? The general impression I carried away about the progress on the Berlin talks — and generally I asked the political figures how they thought things were going — was that there was a reasonable prospect of progress. Of course, some of my German friends are closer to this than either the military experts or the political experts with whom I talked and, indeed, much closer than I am, but this seemed to be the general view and, as one reads in the papers recently, there seems to be some ground for that. However, it seemed to your Rapporteur that progress on Berlin, although extremely important, is not absolutely vital to progress in other fields in improving relationships and easing tension.

I was rather encouraged by contacts I had at Geneva with the Disarmament Conference ambassadors and the information I gathered there. I arrived at Geneva at the moment when the convention on the banning of bacteriological weapons was suddenly placed on the table by the Soviets. After a year or possibly longer of rejecting the British document which was similar, this was a sign of improved relationships and pro-

*M. Boyden (suite)*

L'une des impressions que j'ai retirées de ces entretiens, c'est que l'activité soviétique vise surtout à l'entraînement et à l'effet politique, et ne tend guère à constituer une menace militaire. Certaines autorités navales pensent que les Russes exigent beaucoup de leurs marins, ce qui, en un sens, est une erreur militaire. Il est certain que les Soviétiques ont perdu un sous-marin nucléaire, et l'on peut penser que cela est dû aux trop grandes exigences imposées à leurs sous-marinières en Méditerranée. Les Russes ont, certes, toute facilité d'utiliser Port-Saïd et Alexandrie, mais, comme le font remarquer les services de renseignements, les avantages qu'ils peuvent en retirer sont moindres que si les bases leur appartenaient, outre que, même dans les circonstances actuelles, le parti communiste reste interdit en Egypte.

J'en viens ainsi à l'incertitude qui règne sur toute la Méditerranée. L'activité soviétique dans les pays arabes d'Afrique occidentale nous inquiète, mais on m'a assuré qu'elle n'atteint pas le stade de la pénétration militaire. Il existe dans ces pays une certaine activité. Des officiers instructeurs y ont été envoyés, mais il n'y a là rien de comparable à la mainmise sur les installations militaires égyptiennes. Les autorités militaires soulignent cependant que, si la situation évoluait, l'équilibre méditerranéen serait très gravement modifié.

Il faut que notre assemblée concentre son attention sur les activités politiques des Soviétiques en Méditerranée occidentale et veille à ce qu'elles ne se transforment pas en activités militaires comme cela a été le cas en Egypte. A cet égard, la situation de Malte est capitale. On m'a dit que Malte occupe en Méditerranée une position dont l'importance est sans rapport avec sa dimension. Je l'avais déjà appris lorsque j'étais ministre des armées. M. Brosio ne nous a pas répondu de façon très précise aujourd'hui à la question essentielle, mais sa réponse était manifestement judicieuse. C'est une question qui reste à négocier.

Les installations de l'O.T.A.N., la position stratégique de Malte et ses rapports avec l'Afrique du nord sont des questions capitales et l'on conçoit que nous ayons été longs à le reconnaître. Une partie de notre recommandation est cependant consacrée à Malte, dont la situation est certes, aujourd'hui, plus importante qu'au moment de la rédaction du rapport, même si on laisse de côté les aspects politiques.

De la même façon — et je ne sais pas trop comment aborder la chose — je crois que le paragraphe 4 du projet de recommandation relatif à la France présente une petite inexactitude technique. Nous demandons à la France de reprendre sa place à l'O.T.A.N. Ce n'est certes pas ce que nous voulions dire. Nous savons parfaitement que la France est un membre actif de l'O.T.A.N. et qu'elle participe — M. Brosio l'a rappelé — à presque toutes ses activités, hormis le commandement militaire. Je ne sais pas si nous devons conserver les termes actuels du paragraphe ; ce que la commission et le rapporteur voulaient dire, c'est que nous souhaitons voir la France pleinement intégrée à la structure militaire de l'O.T.A.N., comme auparavant. La question n'est pas sans importance au regard du problème que je viens d'évoquer — la situation de Malte et la situation en Méditerranée en général.

Voilà donc les grands problèmes et les attitudes fondamentales en matière de sécurité européenne. Le rapport en aborde d'autres, mais j'ai relevé ce que j'estimais être les problèmes clefs.

J'en viens maintenant à un autre aspect dont la commission a discuté plus longuement et qui a suscité plus de divergences que celui des améliorations de l'O.T.A.N. et du maintien général de l'O.T.A.N., à savoir la marche vers la détente. J'ai retiré de la progression des conversations sur Berlin — après avoir recueilli l'avis des responsables politiques — l'impression que les perspectives de progrès étaient raisonnables. Certes, certains de mes amis allemands en sont plus persuadés que les experts militaires ou politiques que j'ai rencontrés, voire que moi-même, mais d'après l'opinion générale exprimée récemment par les journaux, cette position paraît assez fondée. Cependant, votre rapporteur ne pense pas qu'en dépit de son importance, le problème de Berlin doive conditionner l'amélioration des relations et l'apaisement des tensions dans d'autres domaines.

Les contacts que j'ai eus à Genève avec les ambassadeurs qui participaient à la Conférence du désarmement et les renseignements qu'ils m'ont fournis m'ont paru assez encourageants. Je suis arrivé le jour même où les Soviétiques ont brusquement déposé la convention sur l'interdiction des armes bactériologiques. Après une bonne année de refus d'un texte britannique très similaire, c'était un signe d'amélioration des



*Mr. Boyden (continued)*

gress in this field. Also — and this was quite refreshing although I am not sure how much political weight one can attach to it — I found that the unaligned nations of the Geneva Disarmament Conference were getting very irritated at the slowness of progress on the banning of underground tests. I had discussions with the Swedish and Canadian Ambassadors on this subject, and this is set out in brief in paragraphs 87 to 89. The general feeling here is that if the two great powers, Russia and the United States, do not make more progress on the banning of underground tests, then the non-proliferation treaty is in danger. But, be that as it may, the general discussions that I had on the technical possibilities of detecting underground testing and the general way in which the necessity for inspection, for example, could be put in a lower key seemed to me constructive and likely to produce results in the middle distance, perhaps first on the further limitation of underground tests with an ultimate ban. The fact that these discussions were going hard and well, and that there was a large body of opinion in favour of asking the two great powers to make concessions I thought was encouraging.

In the same way the very existence of the SALT talks is a big help to the relaxation of tension. In paragraphs 74 to 85 I set out some of the essential points in these talks. The very fact the talks have begun and continue without any of the preliminary discussions of agenda and so on is encouraging. If it is not encouraging then the human race is not as rational as it ought to be. Perhaps lots of people have said that, and perhaps it is true.

I want here to make a quotation from the Deputy Director which appears in the report but I think is sufficiently important to be quoted again in relation to the nuclear deadlock. One sentence from Mr. Ian Smart in an article in July 1970 said :

“Numerical measurement alone seems to establish a *prima facie* case that the process by which nuclear weapons are acquired has escaped from the restraints of objective rationality and has taken on a momentum of its own” — as indeed previous armament races did.

This is the experience of the older ones of us, that armament races of themselves create an evil thing which in the past has defied human activ-

ity, but perhaps we have improved to the extent that we might in this field be able to make progress. Anyway, the powers are talking about the objectives to be attained by both powers — a better situation at home, more money for consumer goods, a general relaxation of tension. All these are very considerable things to set against the complete disaster of such an “overkill” as horrifies all of us.

One of the ways in which the powers represented here, it seems to me, can obviously have influence, even in fields in which they are shut off like the SALT talks, is by themselves having improved relations and bilateral discussions on disarmament and similar matters. In this sense I think we all applaud the Federal Government of Germany in its treaties made with Poland and Eastern Germany and with its continuing approach to treaties in Czechoslovakia and Hungary. There seems no reason at all why bilateral discussions should not assist in the multilateral discussions which again we heard about this morning.

I end by trying to bring up to date the NATO communiqués and the attitude of the Warsaw Pact. When the Committee started on the report things seemed to be moving fairly slowly, but with the lapse of something like nine months they have moved quite fast. Therefore, there ought to be an appendix — a postscript if you like — of the last NATO communiqué and the last statement from Mr. Brezhnev. Might I quote what seem to me the three most vital things and then come to an end? This quote is from the NATO communiqué issued on 7th June from the Lisbon Conference :

“The Ministers assessed the state of progress of the several initiatives which allied countries had undertaken within the framework of the established policy of the Alliance to intensify contacts, explorations and negotiations with members of the Warsaw Pact and other European States. The purpose of all these initiatives is to seek just solutions to the fundamental problems of European security and thus to achieve a genuine improvement of East-West relations. They noted with satisfaction the results obtained and expressed the hope that the continuation of these efforts would lead to further progress helping the

*M. Boyden (suite)*

relations et de progrès. En outre — la chose était fort agréable, encore que je ne sache pas quelle signification politique il faut lui accorder — j'ai remarqué qu'à la Conférence du désarmement de Genève, les nations non alignées s'irritent de plus en plus de la lenteur des progrès vers l'interdiction des expériences souterraines. Les entretiens que j'ai eus avec les ambassadeurs de la Suède et du Canada à cet égard sont brièvement rapportés aux paragraphes 87 à 89 du rapport. De l'avis général, si les deux grandes puissances, la Russie et les États-Unis, ne s'acheminent pas plus vite vers l'interdiction de ces expériences, le traité de non-prolifération sera en péril. Quoi qu'il en soit, les entretiens de caractère général que j'ai pu avoir sur les possibilités techniques de détection des essais souterrains et la façon de réduire la nécessité des inspections, par exemple, m'ont paru constructives et susceptibles de produire des résultats à moyen terme, une nouvelle limitation des essais souterrains pouvant déboucher ensuite sur une interdiction définitive. Il me semble encourageant que ces discussions aient été animées et fructueuses et qu'aux yeux d'une forte fraction de l'opinion, il faille demander des concessions aux grandes puissances.

Parallèlement, l'existence même des négociations SALT contribue fortement, elle aussi, à réduire les tensions. J'énumère aux paragraphes 74 à 85 les points essentiels sur lesquels portent ces négociations. Le simple fait qu'elles aient pu commencer et se poursuivre sans aucune discussion préalable de l'ordre du jour est encourageant. S'il ne l'est pas, c'est que la race humaine n'est pas aussi rationnelle qu'elle devrait l'être. On l'a dit souvent et peut-être est-ce vrai.

Je me permettrai d'extraire du rapport la citation d'un article de juillet 1970 de M. Ian Smart, Directeur adjoint de l'*Institute for Strategic Studies* qui disait à propos de l'impasse nucléaire :

« La simple comparaison numérique paraît établir de façon probante que le processus d'acquisition des armes nucléaires a échappé aux contraintes de la rationalité objective et pris un élan qui lui est propre », ce qui s'est effectivement produit lors des courses aux armements précédentes.

Les plus âgés d'entre nous savent que les courses aux armements secrètent un mal qui a, dans le passé, défié les efforts de l'humanité,

mais peut-être avons-nous suffisamment changé en bien pour être capables de quelque progrès. De toute manière, les deux puissances parlent maintenant des objectifs qu'elles doivent toutes deux atteindre : une meilleure situation intérieure, des crédits accrus pour les biens de consommation, une détente générale. Ce sont des points très importants à opposer au désastre complet, à la « surdestruction » qui nous horrifie tous.

L'une des façons dont les nations représentées ici pourraient exercer une influence, même sur les négociations auxquelles elles ne participent pas, les négociations SALT par exemple, serait, me semble-t-il, d'améliorer elles-mêmes leurs relations et leurs entretiens bilatéraux sur le désarmement et les autres questions du même ordre. C'est dans ce sens que nous pouvons tous applaudir le gouvernement de l'Allemagne fédérale d'avoir signé des traités avec la Pologne et l'Allemagne de l'Est et d'envisager la signature de traités comparables avec la Tchécoslovaquie et la Hongrie. Il n'y a aucune raison pour que les discussions bilatérales ne favorisent pas les discussions multilatérales, encore préconisées ce matin.

Je terminerai en tentant de mettre à jour les communiqués de l'O.T.A.N. et l'attitude du Pacte de Varsovie. Quand la commission a commencé à travailler au rapport, les choses semblaient aller assez lentement, mais au bout de quelque neuf mois, elle ont progressé très vite. Il faudrait donc ajouter au rapport une annexe — un post-scriptum, si vous voulez — contenant le dernier communiqué de l'O.T.A.N. et la dernière déclaration de M. Brejnev. Permettez-moi de citer trois points qui me paraissent essentiels avant d'en terminer. Le communiqué de l'O.T.A.N. publié à l'issue de la Conférence de Lisbonne, le 7 juin, disait :

« Les ministres ont évalué l'état d'avancement des différentes initiatives prises par les pays alliés dans le cadre de la politique adoptée par l'Alliance, en vue d'intensifier les contacts, les explorations et les négociations avec les États membres du Pacte de Varsovie et d'autres États européens. Toutes ces initiatives ont pour but de rechercher des solutions équitables aux problèmes fondamentaux de la sécurité européenne et, par là, d'obtenir une véritable amélioration des relations entre l'Est et l'Ouest. Ils ont pris note avec satisfaction des résultats obtenus et ont exprimé l'espoir que la poursuite de ces efforts conduira à de nou-

*Mr. Boyden (continued)*

development of détente. The allies have consulted and will continue to consult closely on these diplomatic activities."

Slightly before that Mr. Brezhnev made a quite important statement at Tbilisi. Might I be permitted to read a few words of that? He said this:

"In connection with the western reaction to proposals made at the Soviet congress I should like to mention one detail. Some of the NATO countries show an apparent interest and even nervousness when it comes to a reduction of armed forces and armaments in Central Europe. A spokesman asked whose armed forces, foreign or national, nuclear or conventional, are to be reduced. They asked whether the Soviet proposals contemplate all this together.

In this regard we also should like to ask 'Don't these peculiar people remind one of someone who would try to judge the flavour of a wine by its appearance without tasting it?'"

— A most appropriate remark to make in Paris! We should, it seems to me, enter into the field of wine tasting and as I finish I hope to propose an expert wine taster in this sphere. However, before I come to that I should like again to refer to the NATO communiqué and suggest that they are on the point of appointing a wine taster:

"The Ministers further announced their willingness to appoint, at the appropriate time, a representative or representatives, who would be responsible to the Council for conducting further exploratory talks with the Soviet Government and other interested governments and eventually to work out the time, place, arrangements and agenda for negotiations on mutual and balanced force reductions."

You, Mr. President, will know better than I whether Mr. Brosio is able to or not, but if he is, as I believe, free in October, I cannot think of anyone more fitted to go round the Warsaw Pact countries on behalf of WEU or NATO.

*(Mr. van der Stoep, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Houssiaux)*

The PRESIDENT. — Thank you for your very interesting speech, Mr. Boyden.

The debate is now open.

I call Mr. Wingfield Digby.

Mr. DIGBY (*United Kingdom*). — This morning we had an address by the retiring Secretary-General of NATO in which he made many points of interest, particularly in emphasising the solidarity of the Alliance and the importance of the dialogue between the Atlantic countries and Eastern Europe. This afternoon we have before us an extremely interesting report and we are greatly indebted to Mr. Boyden for the trouble he has taken over it. We must recognise that it is written with the authority and experience of a successful army minister. He is thus very well qualified to spread his net as widely as he has done. The report contains a mass of solid facts which we have been able to mull over and think about for a long time. I was very glad to see the number of practical contacts he had had — the impressive list at the beginning of the document shows that — so that the questions and conclusions he has come to are based on solid opinions which he has obtained around the world. I was also glad that he included a reference to what I think was the Committee's very successful visit to Turkey. I think that we had a lot to learn when we reached that part of the world. He has done a very good job and I only wish there were more present in the Chamber to hear his remarks and take part in the debate.

I am in general agreement with the whole report and if I pick out one or two questions it is not in any critical sense but because there is so much uncertainty in military affairs. I doubt whether there is anything more dangerous than a unanimous military appreciation about the intentions of the enemy. It has a way of turning out to be wrong.

I take first the stress in the report on President Nixon's remarks about American troop withdrawals. This is very satisfactory but there is a danger that it will lull us into a sense of false security. We here are all democratic politicians and know what elections are about. We know that an election is coming in the United States and that there may be a temptation in some quarters there to run what must be the popular hare again — American troop withdrawals. It is

*M. Boyden (suite)*

veaux progrès qui contribueront au développement de la détente. Les alliés ont procédé entre eux à d'étroites consultations sur ces activités diplomatiques et continueront à le faire. »

Peu avant, M. Brejnev avait fait une importante déclaration à Tbilissi. J'en citerai quelques mots :

« Je me permettrai une petite remarque à propos des réactions des Occidentaux aux propositions adoptées par le Congrès soviétique. Certains pays de l'O.T.A.N. font apparemment preuve d'intérêt, voire de nervosité, lorsqu'il s'agit de réduire les effectifs et les armements en Europe centrale. Un de leurs porte-parole demande quelles forces armées, étrangères ou nationales, quels armements, nucléaires ou classiques, on va réduire. Ils veulent savoir si les propositions soviétiques envisagent le tout.

A ce propos, nous avons aussi une question à poser : ces gens ne vous rappellent-ils pas quelqu'un qui voudrait juger la qualité d'un vin à son aspect sans le goûter. »

Remarque fort appropriée à faire à Paris ! Je crois que nous aussi devrions nous mettre à goûter les vins et, pour finir, j'irai jusqu'à vous proposer d'engager un Chevalier du taste-vin en la matière. Mais auparavant, je me permettrai de citer une fois encore le communiqué de l'O.T.A.N. car il me semble que l'Alliance est, elle aussi, sur le point d'engager un Chevalier du taste-vin :

« Les ministres se sont aussi déclarés prêts, d'une part à désigner, le moment venu, un ou plusieurs représentants qui seraient responsables devant le Conseil pour poursuivre des conversations exploratoires avec le gouvernement soviétique et les autres gouvernements intéressés et, d'autre part, à mettre au point, en fin de compte, le moment, le lieu, les modalités et l'ordre du jour de négociations sur des réductions de forces mutuelles et équilibrées. »

Si M. Brosio est, comme je le crois, libre en octobre — ce que vous, M. le Président saurez mieux que moi — il est tout à fait indiqué pour se rendre en mission auprès des pays du Pacte de Varsovie au nom de l'U.E.O. et de l'O.T.A.N.

(*M. van der Stoep, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Housiaux au fauteuil présidentiel*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Boyden, de votre intéressante intervention.

La discussion est maintenant ouverte.

Je donne la parole à M. Wingfield Digby.

M. DIGBY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Nous avons entendu ce matin un discours du secrétaire général de l'O.T.A.N. qui va bientôt quitter ses fonctions. Il a soulevé beaucoup de points intéressants en insistant, en particulier, sur la solidarité de l'Alliance et sur l'importance du dialogue entre les pays du Pacte atlantique et ceux de l'Europe de l'Est. Cet après-midi, nous sommes saisis d'un rapport extrêmement intéressant et nous sommes très reconnaissants à M. Boyden de tout le travail qu'il y a consacré. Sa rédaction témoigne de l'autorité et de l'expérience d'un ancien ministre des armées. Il était donc parfaitement qualifié pour jeter son filet le plus loin possible. Dans son rapport, il fait état d'une masse de faits concrets que nous avons pu digérer et longuement méditer. Je suis très heureux de constater le nombre de contacts pratiques qu'il a pu avoir, comme en témoigne l'impressionnante liste qui figure en tête du document. Les conclusions qu'il a tirées se fondent, par conséquent, sur les avis autorisés qu'il a recueillis à travers le monde. J'ai également constaté avec plaisir qu'il a mentionné le voyage très réussi, à mon avis, de la commission en Turquie. Je crois qu'il y avait beaucoup à apprendre dans cette partie du monde. M. Boyden a fait un excellent travail et je regrette qu'il n'y ait pas plus de membres de l'Assemblée présents dans cette enceinte pour entendre ses déclarations et participer aux débats.

Je souscris, d'une manière générale, au contenu de l'ensemble du rapport et si je soulève une ou deux questions, ce n'est pas dans un esprit critique, mais parce qu'il règne trop d'incertitude dans le domaine militaire. Je doute qu'il y ait rien de plus dangereux qu'une appréciation militaire unanime sur les intentions de l'ennemi, car elle tend souvent à se révéler fausse.

Je relève, en premier lieu, que le rapport met l'accent sur les déclarations du Président Nixon concernant le retrait des troupes américaines. Elles sont certes très satisfaisantes, mais elles risquent de nous donner un sentiment de fausse sécurité. Nous sommes tous ici des démocrates qui savent ce que représente une élection. Nous savons que des élections vont avoir lieu aux États-Unis et que certains milieux seront peut-être tentés de courir à nouveau le lièvre si popu-

*Mr. Digby (continued)*

possible that some of the increased willingness there appears to be on the part of the Soviet Union is due to its realisation of the reluctance of the European countries to build up their forces against any possible future American withdrawals. But there is still a lack of evidence of any Soviet concessions with regard to the vital question of Berlin.

Even since the report was written, there have been events which might greatly alter our opinion of some of the conclusions. There have been the activities of the Soviet Vice-President for disarmament, who has been travelling around, which led us to adopt perhaps some optimism. In today's newspapers we read of Mr. Brezhnev's speech in East Berlin which, from the point of view of East-West relations can only be regarded as disappointing. It is possible that the speech is disappointing because it was delivered in East Berlin. It is always difficult, if not impossible, to assess the Soviet attitude in these things and we must go on hoping that there is a genuine will for more rapprochement if only because of the increased danger to the Soviet Union from her bad relations with China.

Secondly, in today's news we learn that Mr. Mintoff has won the election in Malta. In this paper there are proposals with regard to the idea that Malta might wish to join NATO. Speaking as one who had ministerial contact with Mr. Mintoff when he was last Prime Minister of Malta, I hope that he will show himself willing to go along with this kind of idea, but I must confess to some doubts about it.

On pages 7 and 8, Mr. Boyden rightly deals with the question of western defence spending, and certainly when we went to Turkey and saw the need for money there, it was remarkable to find that the Turks are spending such a large percentage of their gross national product on defence. I think that it is evident that Europe must be prepared to do more — and I can say this as a British delegate because Britain comes out pretty high in the league in the percentage that we spend and have consistently spent out of our gross national product on defence.

There is another factor here in the growing tendency towards volunteer armies. We must

remember that the pay element becomes the greater as we move towards volunteer armies, which leaves a lesser proportion of the money to be spent on weapons, which are so vital but so expensive. I do not believe that there is any short cut towards getting more value for money in defence. Procurement presents many problems but my experience at the British Defence Ministry leads me to believe that the process should begin at the lowest level, where we have allied forces working together, such as the tactical air force. Staff requirements should be integrated at such a level. We would in this way get greater unity of procurement from the bottom upwards rather than trying to impose it from the top.

Again, Mr. Boyden has rightly tried to assess the balance of forces between East and West — an exercise which we have tried so often in debates and papers. But, of course, one never arrives at a final conclusion. I found his passage about the use of missiles from ships in the Mediterranean particularly interesting but I am not sure I can go the whole way with him in his conclusion — no doubt based on the advice he received — about the preponderance of allied forces in the Mediterranean. Events do not always turn out exactly as one would like. If, for some reason or other, the Soviet Union were able to reinforce with aircraft by overflying Greece or Turkey, the whole strategic position would be changed dramatically overnight.

But, speaking of the eastern Mediterranean, I wonder whether the real Soviet objective is there at all, or whether they simply regard this as a future line of communications. For my part, I would have some doubts about fears of their new alliances and relationships with the Arab States, because I do not believe in the long run that Arab socialism is compatible with communism, and if the USSR are putting great reliance on their new friendship with the Arab countries they may be underestimating their difficulties.

Certainly the lessons we learnt from the Turkish trip were very interesting, in particular the potential threat of the very efficient Bulgarian army to Thrace, remembering always that behind Bulgaria lies Rumania, a country in a very special position. The analysis at the end of the report is very interesting about this, but I cannot

*M. Digby (suite)*

laire qu'est le retrait des troupes américaines. Peut-être la bonne volonté manifestée actuellement par l'Union Soviétique tient-elle en partie au fait que les pays européens hésitent apparemment à accroître leurs forces en prévision d'éventuels retraits américains. Mais rien ne prouve que les Soviétiques veuillent faire des concessions sur la question cruciale de Berlin.

Même depuis la rédaction du rapport, il s'est produit des événements qui pourraient modifier sensiblement notre opinion à l'égard de certaines de ses conclusions. Du point de vue du désarmement, il y a eu les activités du Vice-Président soviétique ; il a effectué un certain nombre de voyages qui nous ont peut-être incités à un certain optimisme. Dans les journaux d'aujourd'hui, nous lisons un discours de M. Brejnev à Berlin-est qui, du point de vue des relations Est-Ouest, ne peut que nous décevoir. Peut-être est-ce parce qu'il était prononcé à Berlin-est. Il est toujours difficile, sinon impossible, d'évaluer l'attitude des Soviétiques à cet égard et nous ne pouvons que continuer d'espérer qu'ils souhaitent sincèrement un rapprochement, ne serait-ce qu'en raison du danger accru qui résulte pour l'Union Soviétique de l'aggravation de ses relations avec la Chine.

Deuxièmement, nous avons appris aujourd'hui que M. Mintoff a remporté les élections à Malte. Le présent document suggère que Malte pourrait souhaiter adhérer à l'O.T.A.N. Ayant eu des contacts ministériels avec M. Mintoff la dernière fois qu'il était premier ministre de Malte, j'ose espérer qu'il se ralliera à ce genre d'idée, mais sans grand espoir je l'avoue.

Aux pages 7 et 8 du rapport, M. Boyden traite, à juste titre, de la question du coût de la défense occidentale. Nous avons pu constater, lors de notre voyage en Turquie, les besoins financiers de ce pays et nous avons trouvé remarquable que les Turcs consacrent à la défense un si fort pourcentage de leur produit national brut. Il est évident, à mon sens, que l'Europe doit être prête à accentuer son effort, et je crois pouvoir le dire en tant que délégué britannique, car la Grande-Bretagne compte parmi les pays qui ont toujours consacré à la défense un pourcentage très élevé de leur produit national brut.

Un autre facteur qui intervient ici est la tendance croissante vers les armées de métier. N'ou-

blions pas que, plus nous avons recours à des armées de métier, plus les frais augmentent, ce qui diminue d'autant les sommes que nous pouvons consacrer aux armements, articles essentiels mais très coûteux. Je ne pense pas qu'en matière de défense, il existe aucun raccourci économique. Les achats soulèvent de nombreux problèmes, mais mon expérience au ministère britannique de la défense me fait penser que l'harmonisation devrait commencer au niveau le plus bas où les forces alliées collaborent, par exemple à celui de la force aérienne tactique. C'est à ce niveau que les besoins devraient être intégrés. Nous obtiendrions une plus grande unité en partant de la base qu'en essayant d'imposer l'intégration par le sommet.

M. Boyden a également raison d'essayer d'évaluer le rapport des forces entre l'Est et l'Ouest. C'est un exercice auquel nous nous sommes souvent livrés oralement et par écrit, mais sans jamais aboutir, évidemment, à une conclusion définitive. J'ai trouvé que le passage relatif au lancement d'engins à partir de navires en Méditerranée était particulièrement intéressant, mais je ne suis pas certain de pouvoir en approuver entièrement les conclusions — fondées sans aucun doute sur les renseignements qu'il a recueillis — quant à la prépondérance des forces alliées en Méditerranée. Les événements ne répondent pas toujours aux espérances. Si l'Union Soviétique était en mesure, pour une raison ou une autre, de renforcer ses forces aériennes grâce au survol de la Grèce ou de la Turquie, l'ensemble de la situation stratégique se modifierait dramatiquement du jour au lendemain.

Si l'on considère la Méditerranée orientale, je me demande si l'objectif réel des Soviétiques est d'y obtenir une prépondérance militaire ou s'ils la considère simplement comme une future voie de communication. Les craintes qu'inspirent leurs nouvelles alliances et leurs nouvelles relations avec les Etats arabes me laissent quelque peu sceptique, parce que je ne crois pas que le socialisme arabe soit compatible, à la longue, avec le communisme. En accordant toute sa confiance à sa nouvelle amitié avec les pays arabes, l'U.R.S.S. sous-estime peut-être les difficultés.

Nous avons certainement tiré de notre voyage en Turquie des enseignements très intéressants, en ce qui concerne notamment la menace latente que représente pour la Thrace la très efficace armée bulgare ; mais, il ne faut pas oublier que derrière la Bulgarie se trouve la Roumanie, pays dont la situation est très spéciale. L'analyse faite

Mr. Digby (*continued*)

help suspecting that the reason why Rumania has been able to get away with a more favourable treaty with the Soviet Union is because of her oil, in the same way as I find it difficult not to believe that the real objective of the Soviets in the eastern Mediterranean is to go beyond it in search of oil. Again, we are in the difficulty of knowing so little about the present resources of the Soviet Union for oil and their future requirements.

I should like to mention briefly one or two of the resolutions. First, paragraph 3 of the draft recommendation. I am so glad that Mr. Boyden has stressed the point about the standing of the armed forces in the West. I absolutely agree that we have not done enough about them and they have not received enough publicity in contrast to what has been happening in Eastern Europe. Anything we can do when we get home to improve this I am sure will be enormously valuable. Then there is paragraph 6. Certainly, forces of the West in the Mediterranean should be increased, but how can this be done sufficiently in any reasonable period of time? It is easy to pose the desirability of this, but how do we find the answer?

Paragraph 7 of the recommendation refers to East-West relations, about which Mr. Boyden has spoken quite a lot already this afternoon. I think, here again, I must say that we do need a certain amount of caution, that we must anticipate still, despite what President Nixon has said, the possibility of American withdrawal as we get nearer to the American election. But I believe we must not weaken in the West on what have been called the Rome considerations, the kind of considerations which must guide the NATO powers in any negotiations for force reduction. Those appear to me to be the minimum considerations.

I should like again to congratulate Mr. Boyden on a very useful report which adds to the series of useful reports which have gone out from this Assembly and which I hope will be studied very carefully by many people. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Vedovato.

Mr. VEDOVATO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Mr. Boyden's report, rich in information obtained from responsible quarters and discussed at such length in our Committee, has given rise to certain reflections which I would like to put before you not only in a personal capacity, but also on behalf of the Christian Democrat Group which has given me specific instructions to do so.

The elimination of the blocs, preceded or followed by the abandonment of Europe by the Americans, represents one of the main objectives of the Kremlin policy. The facts confirm that these objectives have been pursued mainly by a process of psychological, political, economic and social attrition applied to the States of Western Europe one after another and at the same time, indirectly, to America. What better preparation could there be for the conference on European security? Indeed, accepting détente, and so strengthening ties with Russia, weakening the Atlantic machinery and recognising the *status quo*, is tantamount to paying the ransom exacted by Soviet expansionism; whilst on the other hand, the Mansfield resolution, calling for the unilateral withdrawal of the American forces paves the way, without any *quid pro quo*, to the disarmament of Western Europe.

It is true that the disappearance of de Gaulle from the political scene, and the advent of Nixon led, last autumn, at the ministerial meeting of the Atlantic powers, to reuniting the western powers in a spirit of caution. Various brakes were imposed on the rush to surrender: for instance, the positive outcome of negotiations over Berlin, and the successful progress of the SALT talks. The American forces will remain in place, and the Europeans have undertaken to renew the defensive infrastructure. But neither of these events nor this diplomatic development means that Soviet expansionism has renounced its attempt at the conquest of Western Europe.

When speaking of détente, it is important not to forget the facts. What did the Yakubovsky doctrine and the subsequent conference at Karlovy-Vary proclaim to the world in 1967? They revealed the Kremlin men and the Kremlin instruments in their expansionist activities. These

M. Digby (suite)

à la fin du rapport est très intéressante à cet égard, mais je ne puis m'empêcher de soupçonner que si la Roumanie a réussi à obtenir un traité plus favorable avec l'Union Soviétique, c'est en raison de son pétrole, de même que j'ai du mal à croire que le véritable objectif des Soviétiques en Méditerranée orientale ne soit pas la recherche du pétrole, par delà cette région. Une autre difficulté est notre incertitude quant aux ressources actuelles et aux besoins futurs de l'Union Soviétique en pétrole.

J'aimerais mentionner succinctement un ou deux points du projet de recommandation. Voyons d'abord le paragraphe 3. Je suis très heureux que M. Boyden ait insisté sur la nécessité d'améliorer la réputation des armées occidentales. Je suis absolument d'accord avec lui pour estimer que nous ne nous occupons pas assez d'elles et que nous ne leur faisons pas assez de propagande, contrairement à ce qui se passe en Europe de l'Est. Tout ce que nous pourrions faire pour y remédier, lorsque nous rentrerons dans nos pays respectifs, sera extrêmement utile, j'en suis sûr. En ce qui concerne le paragraphe 6, il est certain que les forces occidentales en Méditerranée devraient être renforcées, mais de quelle manière pourrait-on y parvenir efficacement dans un délai raisonnable ? Il est facile de dire que cela serait souhaitable, mais comment trouver la solution ?

Le paragraphe 7 du projet de recommandation traite des relations Est-Ouest sur lesquelles M. Boyden s'est longuement étendu cet après-midi. Là encore, je crois devoir dire que nous devons faire preuve d'une certaine prudence, qu'en dépit des déclarations du Président Nixon nous devons envisager la possibilité d'un retrait des forces américaines lorsque l'époque des élections approchera aux États-Unis. Mais je pense que les puissances occidentales ne devraient pas perdre de vue ce qu'on a appelé la Déclaration de Rome ; ce sont des considérations de ce genre qui doivent guider les puissances de l'O.T.A.N. lors de toute négociation sur des réductions de forces. Elle me semble représenter un minimum.

J'aimerais féliciter encore une fois M. Boyden de son rapport très utile qui vient s'ajouter à toute la série de ceux qui émanent déjà de cette assemblée. J'espère qu'il sera étudié de très près et aura une grande diffusion. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Vedovato.

M. VEDOVATO (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, le rapport de M. Boyden, si riche de renseignements recueillis dans des milieux autorisés et que notre commission a longuement examiné, a fait naître quelques réflexions que je vais vous présenter, en mon nom personnel mais aussi, à sa demande expresse, au nom du groupe démocrate-chrétien.

L'élimination des blocs, précédée ou suivie de l'abandon de l'Europe par les Américains, est un des objectifs majeurs de la politique du Kremlin. Les faits montrent que, pour y parvenir, il emploie essentiellement, avec tous les États d'Europe occidentale, les uns après les autres, une tactique d'usure psychologique, politique, économique et sociale, qui atteint en même temps, par contre-coup, l'Amérique. Pouvait-on mieux préparer la conférence sur la sécurité européenne ? En fait, accepter la détente en intensifiant les rapports avec la Russie, en affaiblissant l'appareil atlantique et en admettant le *statu quo*, revient à céder implicitement au chantage auquel se livre l'expansionnisme soviétique. Par ailleurs, la résolution du sénateur Mansfield ouvre la voie au désarmement de l'Europe occidentale en demandant, sans rien offrir en échange, le retrait unilatéral des forces américaines.

Il est vrai que la disparition du Général de Gaulle de la scène politique et l'élection du Président Nixon à l'automne dernier ont incité les puissances occidentales, lors de la réunion du Conseil des Ministres de l'O.T.A.N., à adopter, d'un commun accord, une attitude prudente. Ils ont fixé certaines limites à la course à la reddition grâce, notamment, à l'issue positive des négociations sur Berlin et au déroulement satisfaisant des conversations SALT. Les forces américaines resteront sur place et les Européens se sont engagés à renouveler les infrastructures de défense. Mais ni ces événements, ni ces activités diplomatiques ne font que l'expansionnisme soviétique renonce à la conquête de l'Europe occidentale.

Quand nous parlons de détente, n'oublions pas les faits. Qu'avaient révélé au monde, en 1967, Yakoubowsky puis la conférence de Karlovy Vary ? Les activités expansionnistes des hommes et des instruments du Kremlin. Ces activités ont pour objectif un réarmement nucléaire et classi-



*Mr. Vedovato (continued)*

activities consist of nuclear and conventional rearmament as well as the construction of a fleet with a world-wide radius of action. This striving after conventional superiority, offensive deployment and even nuclear superiority presupposes the possibility of conventional warfare in Europe. These activities indicate a precise scale of priorities. First priority goes to the mastery of the Mediterranean as a means of turning the flank of NATO, cutting Europe off from Asia and driving out America. The same priority is given to creating a new situation in Central Europe, where the Czechoslovak operation, long planned and prepared, was considered a necessary preliminary for military and political reinforcement in this sector, and as such had the approval of public opinion in Russia which, except for a tiny minority of intellectuals, is still nationalist. From this action sprang the Brezhnev doctrine, designed to legalise the Russian right to maintain the *status quo* by force. This was subsequently to be recognised by the Federal Republic of Germany and the other European States. The proposed conference on security and co-operation, with its empty, debilitating declarations, would set the final seal on this vast operation. The third activity on the list of priorities is the intensification of the Soviet naval presence in the North Sea and along the routes and coasts on either side of that sea.

Meantime, the pressure for détente exercised on European public opinion and the subtle form of blackmail directed against the democratic western governments, whose fortunes depend increasingly on their attitude towards the communists and the USSR are designed to induce Europe to drain NATO gradually of its military strength, so as to make way for the acceptance of guarantees of security offered by Russia. The concept of détente should rightly be distinguished from the present idea of negotiations. The latter are desirable with a view to avoiding the rise of tension in areas where there is an accumulation of unsolved problems and, in the absence of organised collaboration, there exists a danger of psychological and material collapse, which is the precursor of conflicts. It is in this sense that the phase of confrontations should be replaced by that of negotiations, as in President Nixon's programme. Every problem can be examined and resolved, and the individual agree-

ments reached on separate points will be binding on both sides, removing permanent causes of tension and eliminating the danger of conflicts.

Détente, on the other hand, implies the acceptance, *sic et simpliciter* by the West — and in our case by free Europe — of a whole series of assumptions underlying Russian policy, which is embodied by competitive coexistence or the triumph of international communism, in other words of Russian imperialism, and uses so-called communism as an instrument of struggle, conquest and enslavement. As a result every disagreement, criticism or opposition on the part of the West implies the failure of détente, which is thus tantamount simply to limiting the freedom of action of the democratic European governments. Détente carries in it the seeds of a crisis in relations with the USSR, and relations are rendered complex by the internal political implications which operate, in various ways, in every country. Hence the Soviet blackmailing attempt to involve as many democratic politicians as possible in the net of détente. These politicians are doomed to become prisoners therein. As Michel Tatu so rightly observed in an article of his :

“A sharp attack in Pravda against Chancellor Brandt would be sufficient to arouse the suspicion that he has lost the confidence of the Kremlin and therefore his own wager. President Pompidou also would be vulnerable, though to a lesser extent, to a similar change of atmosphere ; unless it wishes to be in danger of ceasing to be ‘the privileged partner’ of the USSR, the specialist in ‘good relations’ with Moscow, it is not in the interests of the French Government to take up a position too openly hostile to the Russian position on the principal problems.”

But there is also another side to détente which deserves to be mentioned. In the spring of 1969, shortly before the world conference of the communist parties, the Moscow Institute for Economics and International Relations handed over to the Central Committee of the party a voluminous survey — the Inozemtsev report — on the situation in the 'seventies. Whilst continuing to accept the theory of the “general crisis of capitalism” the report sets aside the idea of the “cyclical crises” of the western economies, emphasising instead the topical problem of the social, moral,

M. Vedovato (suite)

que ainsi que la construction d'une flotte à rayon d'action mondial. Les efforts ainsi faits en vue d'obtenir la supériorité en matière d'armements classiques, de déploiement offensif et même d'armements nucléaires, supposent l'éventualité d'une guerre classique en Europe. Ils révèlent un ordre bien arrêté de priorités. L'un des premiers objectifs est de s'assurer la prépondérance en Méditerranée afin de pouvoir tourner le flanc de l'O.T.A.N., couper l'Europe de l'Asie et écartier l'Amérique. Un autre objectif, également prioritaire, est de créer une situation nouvelle en Europe centrale où s'est déroulée l'opération tchécoslovaque, longuement pesée et préparée, qui était considérée comme un préalable indispensable au renforcement militaire et politique de ce secteur, et qui a bénéficié, pour cette raison, de l'approbation de l'opinion publique russe, toujours aussi nationaliste à l'exception d'une petite minorité d'intellectuels. De ce renforcement est issue la doctrine Brejnev qui vise à légitimer le droit de l'Union Soviétique à maintenir le *statu quo* par la force, puis à faire reconnaître l'état de fait par l'Allemagne de Bonn et les autres pays européens. L'éventuelle conférence sur la sécurité et la coopération, avec ses déclarations vides et démoralisantes, apporterait sa caution à cette vaste opération. A la troisième place, dans l'ordre des priorités du Kremlin, figure le renforcement de la présence navale de l'Union Soviétique en Mer du Nord, le long des routes maritimes et sur les côtes.

Entre-temps, la pression en faveur de la détente exercée sur l'opinion publique européenne et un jeu subtil de chantages sur les gouvernements démocratiques occidentaux — dont le sort dépend de plus en plus de l'attitude qu'ils adoptent à l'égard des communistes et de l'U.R.S.S. — doivent amener l'Europe à vider progressivement l'O.T.A.N. de sa force militaire pour la préparer à accepter les garanties de sécurité offertes par la Russie. Il importe de faire une distinction entre la notion de détente et ce genre de négociations. Celles-ci sont souhaitables dans la mesure où elles peuvent éviter la création de tensions dans les secteurs où s'accumulent les problèmes à résoudre et où l'on peut redouter, en l'absence d'un système de collaboration organisée, un effondrement psychologique et matériel, annonciateur de conflits. C'est en ce sens qu'il faut passer du stade des affrontements à celui des négociations, comme le souhaite le Président Nixon. Tous les problèmes peuvent

être étudiés et résolus, et les accords qui seront conclus, un à un, sur des points particuliers, et qui lieront les deux parties, permettront d'éliminer les causes permanentes de tension et les risques de conflit.

En revanche, la détente implique que l'Occident — et, en l'occurrence, l'Europe libre — accepte purement et simplement toute une gamme de principes politiques russes sur lesquels se fonde la doctrine de la coexistence dans la concurrence, c'est-à-dire le triomphe du communisme international ou, en d'autres termes, de l'impérialisme russe qui utilise ce prétendu communisme comme un instrument de lutte, de conquête et d'asservissement. En conséquence, tout désaccord, toute critique, toute opposition de la part de l'interlocuteur occidental met en échec la politique de détente qui se traduit, de ce fait, par une véritable limitation de la liberté d'action des gouvernements démocratiques d'Europe. La détente porte en elle les germes d'une crise des rapports avec l'U.R.S.S. que divers facteurs de politique intérieure, qui jouent de diverses façons selon les pays, rendent très complexes. C'est en ce sens que s'exerce le chantage soviétique qui tend à prendre le plus grand nombre possible d'hommes politiques démocrates dans les filets de la détente. Il faut qu'ils y restent enfermés comme des prisonniers. Michel Tatu écrivait très justement dans un de ses articles :

« Il suffirait, par exemple, d'une attaque un peu vive de la *Pravda* contre le Chancelier Brandt pour que ce dernier soit soupçonné d'avoir 'perdu la confiance' des dirigeants du Kremlin, et par conséquent son pari. M. Pompidou serait aussi vulnérable, bien qu'à un moindre degré, à un tel changement de climat ; sous peine de perdre sa position 'd'interlocuteur privilégié' de l'U.R.S.S., de spécialiste des 'bonnes relations' avec elle, le gouvernement français a intérêt à ne pas prendre des positions trop ouvertement contraires à celles de Moscou sur les principaux sujets. »

Mais la détente a un autre aspect qu'il vaut la peine d'évoquer. Au printemps 1969, peu avant la Conférence mondiale des partis communistes, l'Institut d'économie et de relations internationales de Moscou transmettait au Comité central du parti une volumineuse étude sur la situation pendant les années 1970, le rapport Inozemtsev. Tout en reprenant une fois de plus la thèse de la « crise générale du capitalisme », le rapport écartait la théorie des « crises cycliques » des économies occidentales pour mettre en lumière le problème très actuel de la « décomposition » sociale,

*Mr. Vedovato (continued)*

etc. "decomposition" of capitalist society. According to the authors of this report, this "decomposition" would lead in Germany to the end of "social peace" and the withdrawal of the Americans, faced, between 1975 and 1980, by a serious crisis in relations with Bonn. The European Community, for its part, according to the report, is destined to disintegrate by a process parallel to the "decomposition" of its members. The conclusion proposed, and evidently accepted, was to reinforce the Soviet position so as to accelerate this process, which would lead inevitably to Russian predomination in Western Europe.

This further aspect of détente is unfortunately reflected in certain weaknesses of democratic politicians in dealing with the problems of modernising society and with the growing anarchy engendered by certain organised minorities.

Transposing the détente theory on to the world plane, we cannot ignore Peking; for there is no doubt that the unknown factor of China will continue to weigh more and more heavily on international relations. In the great triangle between Russia, America and China, which could, with the addition of Japan, become a square we should I think throw in our lot with our great American ally. Especially since Nixon has for some time been making advances to Peking. It is up to us, rather, to investigate what the repercussions of the Russo-Chinese conflict on Europe may be. In particular, we do not believe in the theory that Moscow is trying to "buy" peace in the West in order to have its hands free in the Far East. The truth is that military obligations in Central Europe and the North Sea area have increased parallel with the very onerous obligations in the Mediterranean, in the Caribbean and in the Indian Ocean; not to speak of the massive deployment of forces along the borders of China. And if the policy to be adopted in Europe was opposite to that adopted towards Peking, there would have been a détente in the West between 1966 and 1969, owing to the increased tension in relation to China at that time. But in fact, on the contrary, it was then that the Kremlin rejected the first German overtures for an *Ostpolitik*, as well as the American overtures for the reduction of strategic weapons. Both these overtures were accepted subsequently after the success of the Kuznetsov mission to Peking.

In conclusion, let us remind ourselves that détente, plus Soviet military expansionism, whatever the final results of it may be, have faced Europe with three political realities: the loosening of the ties between free Europe and America; the increase of Russian influence on the democratic governments of Western Europe; and, economically, the intervention of the capital and technology of free Europe in an attempt to fill the great gaps in Russian industry due to Russia's war effort and the innate weaknesses of communist, state-controlled economy.

This is not of course what we were aiming at, as evidenced by our debates over the years.

In order to contribute to political and diplomatic action designed to halt the Soviet offensive we should, I think, strengthen the integration of Western Europe on the basis of a triple defensive objective: (1) by inter-European military agreements calculated to increase the American determination to stay in Europe and forestall the Russian attempt to obtain the abandonment of any united defence of Europe as an essential prerequisite to the so-called security; (2) by deploying the conventional forces of the whole of Europe round tactical nuclear units in a highly-mobile arrangement; (3) by concluding agreements for close bilateral military co-operation between the United States and the Mediterranean countries for the defence of the Mediterranean.

Anything else is virtually useless. Russia heeds only serious statements and acts accordingly. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Vedovato.

I now call Mr. Lenze.

Mr. LENZE (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I too should like to begin by expressing my own thanks to the Rapporteur for this most interesting report. Coming from a long-standing democracy, as he does, I am sure he will not mind if our views differ on a number of points. I am sure he agrees with me that many problems have been touched upon only briefly, and will therefore need to be taken further in the next report.

First of all I want to touch on a key phrase in the report, the question of democratising the

M. Vedovato (suite)

morale, etc., de la société capitaliste. Selon les auteurs du rapport, cette « décomposition » devrait entraîner la fin de la paix sociale en Allemagne et le retrait des Américains qui auraient à faire face, entre 1975 et 1980, à une crise sérieuse dans leurs relations avec Bonn. Pour sa part, la Communauté européenne serait appelée à se désintégrer dans un processus de décomposition parallèle à celui de ses membres. La conclusion proposée, et bien sûr acceptée, était qu'il fallait renforcer la position soviétique afin d'accélérer ce processus, qui conduirait inévitablement à la domination russe sur l'Europe occidentale.

Cet aspect de la détente se reflète malheureusement dans une certaine impuissance des gouvernements démocratiques à résoudre les problèmes que posent la modernisation de la société, d'une part, l'anarchie croissante fomentée par des minorités organisées, d'autre part.

Si l'on considère la théorie de la détente du point de vue mondial, il faut compter avec Pékin car, sans aucun doute, l'inconnue qu'est la Chine va peser de plus en plus lourd dans les relations internationales. Dans le grand triangle Russie-Amérique-Chine, qui pourrait devenir un carré avec l'apport du Japon, nous devons nous ranger aux côtés de notre grande alliée, l'Amérique, d'autant que Nixon fait, depuis quelque temps, des ouvertures à Pékin. Quant à nous, nous devrions étudier quelles pourraient être les répercussions en Europe du conflit russo-chinois. Je ne crois pas à ce propos qu'on ait raison de penser que Moscou veut « acheter » la paix en Occident pour avoir les mains libres en Extrême-Orient. La vérité, c'est que son engagement militaire dans le centre de l'Europe et en Mer du Nord a augmenté en même temps que son fort coûteux engagement en Méditerranée, dans la Mer des Antilles et dans l'Océan Indien, pour ne pas parler du déploiement massif de ses forces sur les frontières de la Chine. Et d'ailleurs, si son attitude vis-à-vis de l'Europe devait être l'inverse de son attitude à l'égard de Pékin, c'est entre 1966 et 1969, époque pendant laquelle les relations avec la Chine étaient particulièrement tendues, que la détente aurait dû se manifester en Occident. Or, le Kremlin avait alors repoussé les premières offres allemandes d'une *Ostpolitik* et les offres américaines de réduction des armes stratégiques et c'est seulement après le succès de la mission Kouznetsov à Pékin qu'il les a acceptées.

Pour conclure, rappelons que la détente, appuyée par l'expansionnisme militaire soviétique — quels qu'en puissent être les résultats définitifs — a imposé trois faits politiques à l'Europe libre : l'affaiblissement des liens entre l'Europe libre et l'Amérique ; l'accroissement de l'influence russe sur les gouvernements démocratiques d'Europe occidentale ; l'intervention, sur le plan économique, du capital et de la technologie de l'Europe libre en vue de combler les grands vides creusés dans l'industrie, l'effort de guerre et les faiblesses inhérentes à l'économie communisme d'Etat.

Ce n'est certes pas ce que nous voulions ; tous nos débats en témoignent depuis des années.

Pour contribuer à une action politique et diplomatique visant à arrêter l'offensive soviétique, il faudrait, je crois, renforcer l'unité occidentale et se fixer les trois objectifs de défense suivants : (1) des accords militaires européens qui renforcent la volonté américaine de demeurer en Europe et préviennent toute tentative soviétique d'obtenir, comme préalables essentiels d'une prétendue sécurité, la renonciation à toute défense commune de l'Europe ; (2) la mise en place d'un système extrêmement mobile groupant les forces classiques de tout le continent européen autour d'unités tactiques nucléaires ; (3) la conclusion d'accords bilatéraux de coopération militaire étroite entre les Etats-Unis et les pays méditerranéens pour la défense de la Méditerranée.

Tout le reste est vain, ou presque. La Russie n'écoute que les discours sérieux et règle son attitude en conséquence. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Vedovato.

La parole est à M. Lenze.

M. LENZE (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je voudrais commencer mon exposé en remerciant, moi aussi, M. Boyden de son rapport extrêmement intéressant. Représentant une très ancienne démocratie, le rapporteur comprendra d'autant mieux que nos vues diffèrent sur certains points. Il reconnaîtra avec moi, j'en suis sûr, que beaucoup de problèmes ont été seulement évoqués et que, de ce fait, leur étude devra être poursuivie dans le prochain rapport.

J'examinerai tout d'abord un des thèmes du rapport, celui de la démocratisation de l'armée.

*Mr. Lenze (continued)*

army. We all know that under the authoritarian régimes it was by no means the right of every citizen to bear arms. The saying that conscription is the legitimate child of democracy goes back to those days. Not all NATO countries have conscription — the United Kingdom has a professional army and the United States is planning to abolish conscription. However, one must not forget that democracy does not only bestow rights ; it also imposes on individuals the duty to serve the democratic State based on the rule of law. An army of national servicemen offers the best guarantee there is against the army becoming a State within the State, and against opening the door to militarism. Much glib talk about democratisation does, however, obscure the fact that there are those who claim the privileges offered by democracy while leaving the sacrifices and disadvantages to others.

There are problems with young people, and they are quite considerable in the Federal Republic. The number refusing to serve in the armed forces has been rising to an alarming degree. This is not always due to genuine conscientious grounds, which everybody would respect ; very often there are quite plain selfish motives masquerading behind high-sounding ideals. Moreover, not all young people believe in parliamentary democracy. There are many left and right-wing extremists ; many are influenced by communist ideology, too. The Rapporteur was right to stress the importance of this subject : it will be one of the major tasks of educationalists, scientists, army officers and politicians to find convincing arguments that will persuade young people to give their services for the sake of freedom.

The attitude of young people towards the armed forces will, however, depend largely on society's attitude to the armed forces. Speaking for the Federal Republic, I can say, in contrast to the Rapporteur, that the population's attitude towards the armed forces and their organisations is by and large friendly and positive. The contacts established by senior officers with clubs, organisations, the press, broadcasting and the public, especially with young people, need to be continued and intensified. The reasons why there is a certain amount of resignation and disquiet, especially among students, will have to be explored very carefully. In the age of the ulti-

mate deterrent and the use of nuclear weapons, young intellectuals especially, who are trying to think these problems through, were bound to ask themselves whether having large conventional forces is still sensible and useful. Against the terrible power of modern weapons, human courage and human efforts seem hopelessly puny.

In the age of flexible response, conventional forces have regained their importance, and combat troops once again play a significant part. The apocalyptic vision of mankind doomed to destruction through the use of biological, chemical and nuclear weapons has caused dismay and even despair especially among young thinking people. All those in authority are thus faced with the important task of explaining to the young that the first and foremost objective of politics is to prevent war, something which cannot be achieved without strong military forces ; that before any nuclear weapons are used, conventional means of warfare will once again have a greater influence on events ; and that politics, whose job it is to control and manage crises, retains the ultimate responsibility at any stage of military development.

The strategy of flexible response is possible only if we have strong conventional forces. There can be no doubt that conscription creates highly favourable conditions for this, by ensuring that longer-serving volunteers are available for operating specialised equipment, and sufficiently-manned units of national servicemen are maintained. If you want to delay the use of modern weapons as long as possible, or avoid it altogether, you must have correspondingly strong conventional forces. A special problem is how to maintain young people's willingness to serve in the armed forces at a time when a policy of détente is being pursued. There is certainly no easy answer. I have been devoting so much time to this subject of youth because without a positive attitude on the part of the young, there can be no security for the free world and Western Europe.

President Nixon has now said that the conventional NATO forces will not only have to be retained but will even have to be reinforced in certain key positions. That was on 3rd December 1970, on the occasion of the meeting of NATO Ministers. A short time ago the President sent

*M. Lenze (suite)*

Chacun sait que les régimes absolutistes d'autrefois n'accordaient nullement à tout citoyen le droit de porter les armes. C'est de là que vient le sens de l'expression : la conscription est l'enfant légitime de la démocratie. Les pays membres de l'O.T.A.N. ne connaissent pas tous le service militaire obligatoire. Le Royaume-Uni a une armée de volontaires et les Etats-Unis envisagent d'abolir la conscription. Il ne faut cependant pas oublier que la démocratie ne confère pas seulement des droits, mais impose à chacun le devoir de servir l'Etat constitutionnel et libéral, et que le service militaire obligatoire est le moyen le plus sûr d'empêcher l'armée de devenir un Etat dans l'Etat et de barrer la voie au militarisme. Bien du bavardage sur la démocratisation dissimule cependant le fait que certains revendiquent pour eux-mêmes les avantages de la démocratisation, en laissant aux autres les sacrifices et les inconvénients.

La jeunesse soulève des difficultés nombreuses aussi en République Fédérale d'Allemagne. Le nombre des objecteurs de conscience s'accroît dans des proportions inquiétantes. Cette attitude n'est pas toujours dictée par un cas de conscience, que chacun respecterait. Souvent, des motifs manifestement égoïstes sont camouflés par des motivations d'idéalisme. En outre, tous les jeunes ne sont pas partisans de la démocratie parlementaire. Beaucoup sont des extrémistes de gauche ou de droite ; beaucoup sont influencés par l'idéologie communiste. Le rapporteur a eu raison de souligner l'importance de ces faits. Ce sera une des tâches décisives des éducateurs, des savants, des militaires et des hommes politiques d'amener la jeunesse, par des arguments convaincants, à servir la cause de la liberté.

Toutefois, l'attitude de la jeunesse à l'égard des forces armées dépendra en grande partie de la manière dont l'armée sera soutenue par la société. Contrairement au rapporteur, je peux dire qu'en République Fédérale d'Allemagne, la population, dans son ensemble, est bien disposée à l'égard de l'armée et des organisations militaires. Les relations établies par les chefs militaires au moyen d'associations, d'organisations, de la presse et de la radio avec la population tout entière et en particulier avec la jeunesse, doivent être poursuivies et approfondies. Il faut étudier très attentivement les causes et les motifs d'une certaine résignation et d'une profonde inquiétude

qui se sont emparées précisément de la jeunesse universitaire. A l'ère de la dissuasion totale et des armes nucléaires, la jeunesse intellectuelle, justement soucieuse de poursuivre jusqu'au bout son raisonnement, devrait se demander si l'intervention de forces classiques importantes est après tout encore utile et appropriée. Devant l'effrayante puissance des moyens militaires modernes, le courage de l'homme et l'effort humain paraissent désespérément inférieurs.

A l'heure de la riposte graduée, les éléments classiques retrouvent de l'importance et les troupes de combat jouent à nouveau un rôle important. La vision apocalyptique d'une humanité condamnée à l'anéantissement par l'emploi des armes biologiques, chimiques et nucléaires a provoqué, précisément dans la jeunesse intellectuelle, l'angoisse et même le désespoir. Une tâche importante pour tous les responsables consistera donc à faire comprendre à la jeunesse que le but principal et définitif de la politique est d'empêcher la guerre, que ce but ne peut être atteint sans forces armées importantes, qu'avant tout recours aux armes nucléaires les armes classiques détermineront une fois encore plus fortement les événements et que, lorsqu'il s'agit de dominer une crise ou d'y mettre fin, la politique conserve, à chaque instant de l'évolution militaire, la responsabilité finale.

La stratégie de la riposte graduée n'est possible que si nous disposons de forces armées importantes. La conscription crée sans conteste des conditions favorables à cet égard, puisqu'elle permet de disposer d'unités d'armes spécialisées, composées de volontaires engagés pour une période plus longue et de disposer également d'effectifs de conscrits suffisants. Celui qui désire, le plus possible, ajourner — voire éviter — l'emploi des armes modernes, doit posséder des forces armées classiques d'une puissance correspondante. Maintenir, à l'époque de la politique de détente, la disposition de la jeunesse à se défendre constitue un problème particulier qui n'est certainement pas facile à résoudre. J'ai parlé longuement de la jeunesse, parce que sans une attitude positive des jeunes, il ne peut y avoir de sécurité pour le monde libre et pour l'Europe occidentale.

Le 3 décembre 1970, à l'occasion de la session ministérielle de l'O.T.A.N., le Président Nixon a non seulement reconnu la nécessité de maintenir les forces classiques de l'O.T.A.N., mais de les renforcer dans certaines régions clés. Il n'y a pas longtemps, un message spécial du Président par-

*Mr. Lenze (continued)*

a special message to the NATO Council saying that the United States intended to abolish conscription by 1974 at the latest. It would in this connection have been interesting to hear from the Rapporteur about British experience with a professional army. I feel that an army of volunteers is prone to shortcomings, not only in numbers but in quality as well. It is worth noting, for example, that the percentage of young people with university education is very low among volunteers. Apart from that, we should take the fact that the eastern bloc countries are keeping conscription as an important pointer.

In paragraph 12 of his report, the Rapporteur quotes the projected birth rate over the next five years and shows the worrying trend of the graph in the West and also how large the pool of young men will be in the East. This is surely something we must consider when dealing with these matters.

Any steps in this field within NATO should in fact be taken only after thorough consultation. The Federal Republic intends to retain conscription but wants to make sure that, as far as possible, everybody does his duty either by serving in the *Bundeswehr* or by serving his country in some other way. The United States should be told that the psychological and political effects of abolishing conscription would probably be far-reaching, and could give fresh strength to the belief that American troops are going to be withdrawn from Europe and that the American presence in Western Europe will be reduced.

Does the President of the United States perhaps feel that sufficient numbers of volunteers of the right calibre will come forward? Or does he perhaps feel that the reduction of his country's global engagement justifies a big cut of American forces? Is one to assume that the United States is beginning to retreat from the struggle for world leadership, leaving the field to other powers — which would be ample food for thought and concern?

At one point in his report the Rapporteur stresses that one should speak less of the threat to the free world from the Warsaw Pact and more of the strength of NATO. I sometimes

get the impression that we tend to play down the threat posed by the Warsaw Pact. The threat from the East still exists, and the Soviet policy of world revolution remains unchanged. Their entire armaments effort has a predominantly offensive character, no matter whether we look at their tanks, their tactical air force, the structure of their navy or their modern weapons. In an age where politics has become fluid on all fronts and where infiltration and subversion reach huge proportions, defence has become that much more difficult.

The East is trying to achieve, by a psychological political invasion, something it could hope to accomplish militarily only through total destruction — which, of course, shows the utter madness of modern warfare. The Rapporteur says, quite correctly, that the Soviet bloc is devoting more of its industrial production capacity to armaments and that consequently the standard of living there is lower than in the free world. He has put forward the idea that we could help the eastern countries raise their levels of consumer consumption and he considers this as a subject for a European security conference. But if you look at it the other way round, the following thought occurs: the East would have to recognise that the standard of living in the free western world is higher while expenditure on armaments is not so high as it ought to be. Could one expect it to occur to the eastern bloc that they might help us in our armaments efforts? It is further said that this would enable us to prove that the EEC is not an economic bloc implacably hostile to the interests of the Warsaw Pact countries.

I do not think there is any need to prove this. Through a lack of co-operation and co-ordination of its economic and credit policies, the West has completely failed to seize its chances vis-à-vis the East. Discord among Europeans, unfortunately, has proved a highly fertile ground for eastern bloc successes. Neither of course can it be the job of the free world to make sure that, as a result of the higher living standard achieved with western help, the people of the eastern bloc countries become satisfied with their governments or come to terms with them in view of the apparently schizophrenic policies pursued by the West. Surely the purpose of economic co-operation with the East cannot be only to help

M. Lenze (suite)

venait au Conseil de l'O.T.A.N., disant que les Etats-Unis entendaient créer, au plus tard en 1974, une armée de volontaires. A cet égard, il aurait été intéressant que le rapporteur nous fit connaître l'expérience acquise en Grande-Bretagne en matière d'armée de carrière. Le principe du volontariat risque, à mon avis, de compromettre non seulement la quantité, mais aussi la qualité des forces armées. On constate, par exemple, que les volontaires ne comprennent qu'un faible pourcentage d'universitaires. En outre, le maintien du service obligatoire dans les pays de l'Est est un indice éloquent.

Au paragraphe 12 de son rapport, M. Boyden fait état des projections du taux d'expansion démographique pour les cinq prochaines années ; il souligne l'évolution inquiétante de la tendance dans les pays occidentaux et l'importance du « réservoir » de jeunes dans les pays de l'Est. C'est, de toute évidence, un fait dont il importe de tenir compte lorsque nous étudions ces questions.

L'O.T.A.N. ne devrait prendre de mesures dans ce domaine qu'après de très sérieuses consultations. La République Fédérale d'Allemagne a l'intention de maintenir le service obligatoire, mais de veiller à ce que, dans toute la mesure du possible, chacun fasse son devoir, soit dans la *Bundeswehr*, soit en servant son pays d'une autre façon. Il faudrait dire aux Etats-Unis que l'abolition du service militaire obligatoire aura sans doute de graves conséquences psychologiques et politiques et risque de renforcer la crainte d'un retrait des forces américaines et d'un affaiblissement de la présence militaire des Etats-Unis en Europe occidentale.

Le Président Nixon estime-t-il que les volontaires seront assez nombreux et d'une qualité suffisante ? Ou pense-t-il que la réduction de l'engagement de son pays dans le monde justifie une importante réduction des forces américaines ? Faut-il supposer que les Etats-Unis abandonnent la lutte pour l'hégémonie du monde, laissant le champ libre à d'autres puissances et à d'autres forces, ce qui donnerait lieu à bien des réflexions et bien des inquiétudes ?

M. Boyden souligne dans son rapport qu'il faudrait insister davantage sur la puissance de l'O.T.A.N. et moins sur la menace que constitue pour le monde libre le Traité de Varsovie. J'ai

parfois l'impression que nous avons tendance à minimiser la menace que constitue le Traité de Varsovie. La menace de l'Est demeure, et l'objectif de la politique soviétique est toujours le même : la révolution mondiale. Tout l'effort de l'Union Soviétique est axé sur l'offensive, qu'il s'agisse des chars, des forces aériennes tactiques, de la structure de la marine ou des armes modernes. Mais, à une époque où la politique intervient sur tous les fronts et où l'infiltration et la subversion prennent des proportions considérables, la défense devient beaucoup plus difficile.

L'Est tente d'obtenir par l'invasion psychologico-politique ce qu'il ne pourrait espérer obtenir par les armes qu'au prix d'un anéantissement total, lequel mettrait en évidence l'absurdité de la guerre moderne. Le rapporteur souligne, à juste titre, que le bloc oriental consacre aux armements une plus grande part de sa production industrielle que l'Occident et qu'en conséquence, le niveau de vie est moins élevé dans ces pays que dans le monde libre. Il estime que l'on pourrait aider les pays du bloc oriental à élever leur niveau de consommation et il pense que cette question pourrait être examinée dans le cadre d'une conférence sur la sécurité européenne. Mais, si l'on tient le raisonnement inverse, on peut se poser la question suivante : en admettant que l'Est reconnaisse que le niveau de vie des pays libres d'Occident est supérieur au sien, mais que leurs dépenses d'armement ne sont pas aussi importantes qu'elles devraient l'être, pourrait-on s'attendre pour autant à ce que le bloc oriental songe à nous aider dans nos efforts d'armement ? Par ailleurs, le rapporteur estime que l'on pourrait ainsi démontrer que le Marché commun n'est pas un bloc économique implacablement hostile aux intérêts des pays du Traité de Varsovie.

Il n'est pas nécessaire, à mon avis, de le démontrer. Faute de coopération et de coordination dans le domaine de sa politique économique et financière, l'Occident n'a nullement su exploiter ses chances en ce qui concerne l'Est. Malheureusement, la discorde qui règne parmi les Européens a favorisé les succès du bloc oriental. Naturellement, il n'appartient pas non plus au monde libre de faire en sorte qu'après avoir élevé leur niveau de vie, grâce à l'aide de l'Occident, les pays du bloc oriental se déclarent satisfaits de leurs gouvernements ou en viennent à composer avec eux en raison de la politique de schizophrène menée par l'Occident. De toute évidence, la coopération économique avec l'Est n'a de sens que si elle consiste non seulement à aider



*Mr. Lenze (continued)*

the people there, but also at the same time to achieve political results for the West.

Some people believe that raising the standard of living would lead to more liberal and democratic policies. I think we in the free world frequently suffer from illusions and utopian ideas about changes in the eastern bloc. It is macabre, however, when the Rapporteur declares in paragraph 71: "Presumably now that the country has been occupied by Soviet troops there is more likelihood of approval being given for policies which could raise living standards and so ease domestic strains." Taking this to its logical conclusion one could say that we must therefore see to it that the Soviet régime in the satellite States is stabilised and consolidated because this would provide the best conditions for raising the standard of living.

I know what the Rapporteur means by this strange wording but I must ask him to understand why I describe it as macabre. If I strengthen the eastern bloc through economic co-operation, I am not necessarily compelling them to change their economic system; but this could be the beginning of internal changes. By and large I am convinced that the Brezhnev doctrine cannot be got rid of in this way; Moscow will always keep a firm hand on the political reins in the satellite States. The way to a better future for ourselves and especially for the peoples in the eastern countries will be open only if the expansionist and militant communist ideology, with its aim of world revolution, is abandoned.

But who of us believes in such a possibility in the near future? We shall have to show a great deal of wisdom and patience to steer the ship of the free world clear of the cliffs and rocks of the next few years. The policy of détente must not degenerate into a policy of appeasement, or even of capitulation, and we shall have to pay particular attention to internal political developments in all the Western European countries.

There are many passages in the report which made me feel that the dangers should have been presented more clearly and actual developments

outlined more sharply. I know our colleague Mr. Boyden is second to none in his commitment to the principles of freedom, democracy and the rule of law. Our differences of opinion can thus only lead us to consider jointly how the situation ought to be assessed realistically, and what methods would be best suited to coping with present problems.

I have studied the Rapporteur's comparison of NATO and Warsaw Pact potentials with special attention. In the first place the report indicates future troop levels. A comparison of NATO and Warsaw Pact manpower is basically in our favour. But, speaking personally, I do not think that the ratio is in fact all that favourable to us, for the simple reason that American and other forces are scattered all over the world. What is more, the Rapporteur has made his comparison between conventional weapons in such a way that anyone who does not appreciate the problem thoroughly and does not know about the weapons systems in detail, may easily think that there is in fact a balance in the field of conventional weapons, i.e. a situation favourable to NATO. I, however, cannot accept the view that there is a balance. I will not go into the individual types of weapon now, because time is getting on and it would take us too far.

I do feel, however, that with regard to the nuclear field, one question calls for comment. In paragraphs 74 to 85 we read that today when Russia has 1,600 and America 2,054 strategic missile warheads this extraordinary nuclear armaments race reflects little change in the original strategic relationship. The report then compares the years 1960 and 1970 and a footnote says that the MRBMs are within range of European targets only. I believe the Rapporteur is attaching too much weight to Soviet arguments with regard to the MIRVs. The report continues as follows: "From the Russian point of view the great demerit is that it freezes Russian forces at what they claim is inferiority to the United States, even though each side would have about 2,000 strategic weapons each."

On the other hand, I am glad that the Rapporteur has pointed out the tremendous threat the SS 9 missiles pose to the United States. This danger will increase further if the Soviet Union continues production of these missiles. This

*M. Lenze (suite)*

les populations de ces pays, mais aussi à assurer à l'Occident des succès politiques.

Certains pensent qu'une élévation du niveau de vie aboutirait à une politique plus libérale et plus démocratique. Or, pour ce qui est des changements dans la situation des pays de l'Est, je crois que, souvent, le monde libre se berce d'illusions et se laisse emporter par des rêves utopiques. Mais le rapporteur crée une impression macabre lorsqu'il écrit au paragraphe 71 : « Maintenant que le pays [la Tchécoslovaquie] a été occupé par les troupes soviétiques, il y a sans doute plus de chances de voir approuver des politiques qui pourraient élever le niveau de vie et, par conséquent, détendre la situation intérieure ». En poussant ce raisonnement jusqu'à sa conclusion logique, on pourrait dire que nous devons donc veiller à ce que le régime soviétique se stabilise et se renforce dans les pays satellites afin d'offrir les conditions les plus favorables à l'élévation du niveau de vie.

Je sais ce que le rapporteur veut dire de cette étrange façon, mais j'espère qu'il comprendra ce que ce texte peut avoir, à nos yeux, de macabre. En renforçant le bloc oriental grâce à la coopération économique, pense-t-il, on ne le contraindra pas nécessairement à changer de système économique, mais ce serait peut-être le commencement de changements intérieurs. Dans l'ensemble, je suis convaincu que ce n'est pas ainsi que nous réduirons à néant la doctrine Brejnev et que Moscou tiendra toujours forcément les rênes de la politique dans les États satellites. La voie d'un avenir meilleur ne s'ouvrira à nous, et surtout aux nations de l'Est, que le jour où l'on aura renoncé à l'idéologie expansionniste et militante du communisme aspirant à la révolution mondiale.

Mais qui d'entre nous croit que ce sera possible dans un proche avenir ? Il nous faudra beaucoup de sagesse et de patience pour mener la barque du monde libre parmi les écueils qui se dresseront sur son chemin pendant les prochaines années. La politique de détente ne doit pas dégénérer en une politique d'inaction, voire de capitulation, et il nous faudra suivre avec une attention particulière l'évolution de la politique intérieure de tous les pays d'Europe occidentale.

Nombre de passages du rapport m'ont fait penser qu'il eût fallu exposer plus clairement les dangers et préciser plus nettement l'évolution

réelle de la situation. Je sais que nul plus que M. Boyden n'est attaché aux principes de la liberté, de la démocratie et de la légalité. Nos divergences de vues ne peuvent donc que nous inciter à réfléchir ensemble à la façon dont la situation peut être évaluée objectivement dans un esprit réaliste et aux moyens à employer pour résoudre les problèmes qui se posent.

J'ai étudié avec une attention particulière, dans le rapport, la comparaison entre le potentiel de l'O.T.A.N. et celui du Traité de Varsovie. M. Boyden examine d'abord le niveau des effectifs. La comparaison des effectifs maintenus sous les drapeaux par l'O.T.A.N. et par le Traité de Varsovie est favorable à l'Occident. Mais, personnellement, je doute que le rapport des forces nous soit réellement favorable, pour la simple raison que les forces des États-Unis et d'autres pays sont disséminées dans le monde entier. En outre, le rapporteur compare les forces classiques d'une telle façon que quiconque ne connaît pas très bien le problème et les systèmes d'armes peut aisément penser qu'il y a, en fait, équilibre des armements classiques et que, par conséquent, la situation est favorable à l'O.T.A.N. Je ne peux pas, pour ma part, en convenir. Je ne vous parlerai pas, maintenant, dans le détail, des divers types d'armements car le temps passe et cela nous entraînerait trop loin.

Je crois, en revanche, qu'il y a dans le domaine nucléaire une question qui appelle certains commentaires. On peut lire aux paragraphes 74 à 85 du rapport, qu'aujourd'hui, alors que la Russie possède 1.600 ogives de missiles stratégiques, et l'Amérique 2.054, cette course extraordinaire aux armements nucléaires ne traduit pas une modification importante des relations initiales sur le plan stratégique. Puis le rapporteur compare les années 1960 et 1970 et dit, dans une note en bas de page, que les M.R.B.M. ne peuvent atteindre que des objectifs situés en Europe. Il attache, à mon avis, trop d'importance aux arguments soviétiques concernant les M.I.R.V. On peut lire ensuite : « Pour les Russes, [les propositions américaines] ont le grand inconvénient de 'geler' les forces russes à un niveau qu'ils prétendent inférieur à celui des États-Unis, bien que les deux camps disposeraient chacun de 2.000 armes stratégiques environ ».

Je suis heureux de constater, par contre, que le rapporteur a mis en évidence la menace terrible que constituent, pour les États-Unis, les missiles SS-9. Le danger ne fera que croître si les Soviétiques continuent à produire ces engins,

*Mr. Lenze (continued)*

means that the underground hardened silos for the American Minuteman missiles could be wiped out in a pre-emptive strike. There is no doubt that such a threat has never existed before.

The Rapporteur compares the years 1960 and 1970, starting with a ratio of 35 : 100 in 1960. However, if we compare 1950 with 1971, it will be seen that not only has the Soviet Union caught up with the Americans and with NATO during these 21 years but that, especially in the nuclear field, they are about to overtake us and in some spheres have probably already done so. We must continue to pay serious attention to this.

I believe, therefore, that a comparison between 1960 and 1970 is not relevant. I think a comparison of conventional weapon systems cannot show convincingly that there are advantages in our favour. I think any comparison between nuclear stockpiles is particularly dubious.

Many years ago I said here that the Soviet Union had already overtaken the West in the nuclear field. I am sure that today this question, especially where defensive nuclear weapons are concerned, deserves deep thought; it will be found that the position now is probably exactly as I described it years ago.

On the other hand, I share Mr. Boyden's view that, while we should look at things realistically and soberly, we must not give way to pessimism and should also bear in mind the positive aspect of our own position. As I have just said, I share his view. It is in fact the developments over the last year and particularly over the past few months that make me more optimistic than I have been before, especially when I bear in mind the promise by some European States to make additional contributions to NATO. I would mention that the Federal Republic has made a good start in this by sending supplies to Turkey.

May I, in conclusion, say this. The best thing we can do is to achieve complete European unity as soon as possible. European unity will be the most effective contribution to the security of Western Europe and of the free world in general. The last year has shown that it is not too late to reform NATO. Distinguished speakers

have said on various occasions in this Assembly that it was too late to reform NATO. I said some time ago that dismantling NATO would pose a mortal threat to the western world. I am still of the same view. During the past few months and years NATO has shown great solidarity and a progressive attitude. We are hoping that improvements in NATO will continue and in general that NATO will be strengthened. I can support the recommendation in the report, though where the point relating to France is concerned, I personally would have suggested a different wording. I very much regret I was unable to attend the Committee meeting concerned. I will give a brief outline here of my proposed amendment to alter the wording. My crucial question, addressed to the Secretary-General Mr. Brosio, referred to the fact that the matter of logistics especially is of decisive importance to us. So I would ask the Assembly to consider whether the relevant point in the recommendation might be reworded to say that the North Atlantic Treaty should, together with France, examine how the logistic position stands and what measures could be taken to create suitable conditions in the case of conflict. Speaking for myself, I can say that I have never doubted the reliability of our partner in the Alliance, and have said so on many occasions.

Finally, I should like to thank the Rapporteur for his excellent report. I hope that the next report will continue to deal with this subject in even greater depth; I am sure this would be a major contribution towards clearing up a number of problems. (*Applause*)

(*Mr. Housiaux, President of the Assembly, resumed the Chair*)

The PRESIDENT (Translation). — I thank Mr. Lenze for his contribution to the debate.

I call Mr. van der Stoel.

Mr. van der STOEL (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, I will gladly join in the praise that has been expressed by a number of speakers in the Assembly for Mr. Boyden's report; and I would like to extend it to the speech he has just made introducing his report. I was particularly impressed by the degree of realism and commonsense he brought to both the report and his comments — and I am think-

*M. Lenze (suite)*

car ceux-ci risquent d'anéantir en une opération préventive les silos souterrains renforcés des Minuteman américains. C'est là, incontestablement, une menace sans précédent.

Le rapporteur compare les années 1960 et 1970, en partant du rapport 35 à 100 pour 1960. Mais, si l'on compare les années 1950 et 1971, on est obligé de constater non seulement qu'en vingt et un ans, les Soviétiques ont rattrapé les Américains et l'O.T.A.N., mais que, notamment dans le domaine nucléaire, ils sont en train de nous dépasser et qu'ils y sont déjà probablement parvenus dans certains secteurs. C'est une question que nous ne devons pas perdre de vue.

J'estime donc que la comparaison des années 1960 et 1970 n'est pas concluante. La comparaison des systèmes d'armes classiques ne peut pas démontrer de façon convaincante que nous avons l'avantage sur l'autre camp et, pour ce qui est des armes nucléaires, on ne peut aboutir qu'à des conclusions particulièrement douteuses.

Il y a de nombreuses années, je disais déjà devant cette assemblée que les Soviétiques avaient dépassé l'Occident dans le domaine nucléaire. Aujourd'hui, la situation est telle, surtout en ce qui concerne les armes nucléaires défensives, qu'il faut réfléchir très sérieusement à la question ; et nous devons probablement constater que la réalité est telle que je l'ai décrite il y a longtemps.

En revanche, j'estime avec M. Boyden qu'il faut considérer les choses avec calme et dans un esprit réaliste sans sombrer dans le pessimisme, ni oublier les aspects favorables de notre situation. Sur ce point, je partage, comme je l'ai dit, les vues du rapporteur. C'est, en fait, ce qui est survenu depuis quelques années et, surtout, depuis quelques mois qui me rend aujourd'hui plus optimiste, notamment la promesse faite par certains pays européens de verser des contributions supplémentaires à l'O.T.A.N. La République fédérale a déjà donné l'exemple en envoyant du matériel à la Turquie.

Permettez-moi de dire, pour terminer, que nous ne pourrions rien faire de plus utile que d'unifier l'Europe le plus tôt possible. L'unification de l'Europe sera notre meilleure contribution à la sécurité des pays d'Europe occidentale et du monde libre tout entier. Les événements de l'année écoulée ont démontré qu'il n'est pas trop

tard pour réformer l'O.T.A.N., contrairement à ce que certains de nos éminents collègues ont pu dire à diverses reprises au sein de l'Assemblée. J'ai souligné, il y a quelque temps, que démanteler l'O.T.A.N. serait mettre en péril le monde occidental et j'en demeure persuadé. Au cours des derniers mois et des dernières années, l'O.T.A.N. a fait preuve d'une grande solidarité et a montré qu'elle était capable d'aller de l'avant. Nous espérons que la situation s'améliorera encore et que, de façon générale, l'O.T.A.N. se consolidera. J'approuve le projet de recommandation présenté dans le rapport, bien que j'eusse personnellement préféré libeller autrement le passage relatif à la France. Je regrette vivement de n'avoir pu assister à la séance au cours de laquelle la commission en a discuté. Je me permettrai donc d'indiquer maintenant l'amendement de forme que j'aurais voulu proposer. Comme je l'ai déjà souligné en posant une question décisive à M. Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N., la logistique est d'une importance capitale pour l'Occident. C'est pourquoi je demanderai à l'Assemblée si elle n'estime pas utile de modifier le passage pertinent et de recommander que le Conseil de l'Atlantique nord examine, avec la France, la situation logistique et les mesures qui pourraient être prises pour créer, dans ce domaine, les conditions qu'exigerait la défense commune en cas de conflit. Pour ma part, je n'ai jamais douté que la France soit un allié sûr, et je l'ai dit à maintes reprises.

Je tiens enfin à remercier M. Boyden de son excellent rapport. J'espère que l'étude de la question sera poursuivie et approfondie dans le prochain rapport ; cela contribuerait fort utilement à éclaircir de nombreux problèmes. (*Applaudissements*)

(*M. Housiaux, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel*)

M. le PRÉSIDENT. — Je remercie M. Lenze pour sa contribution au débat.

La parole est à M. van der Stoel.

M. van der STOEL (*Pays-Bas*) (Traduction). — M. le Président, je me rallie volontiers à l'hommage qui, dans cette assemblée, a été rendu, de divers côtés, au rapport de M. Boyden. Je voudrais l'étendre à l'exposé que notre collègue vient de prononcer en guise d'introduction à son rapport. Ce qui m'a frappé, tant dans le rapport que dans l'allocution, ce sont la lucidité et le sens des réalités dont il a fait preuve. A cet

*Mr. van der Stoep (continued)*

ing especially of the way he dealt with the situation in the Mediterranean.

I am by no means inclined to underestimate the significance of the appearance of a Soviet fleet in the Mediterranean, but I would warn against painting a more sombre picture than do the military authorities themselves. This would surely be over-pessimistic. I would like to ask the Rapporteur, in this connection, whether one ought not to see the political threat in the Mediterranean, in today's circumstances, as more serious than the military threat — I have in mind particularly the Soviet penetration of the Middle East and Egypt.

I think Mr. Boyden has done well to mention in his report the importance that must be attached to convincing the younger generation of the need for NATO. I am more and more convinced that this is essential. At the same time, I believe that it can be done effectively only if we analyse the factors that have led to there being far less automatic acceptance of the Alliance among young people than there is among the older generation. I believe that one factor that plays a very important rôle here is the fact that the Alliance has among its membership two countries run by a dictatorship. I know the answer that NATO has no responsibility for what goes on inside Portugal and Greece. This may, very strictly, be true; but from the political and psychological viewpoint things are rather different. From these viewpoints the continuing existence of these two dictatorships is a serious psychological liability for the Alliance, which threatens more and more to lose support for NATO, especially among the young. This is a very cogent reason for taking another look at what might be done, by consultation among other members of the Alliance, to encourage Greece and Portugal to take the road back to democracy.

The strength of the Alliance is decided not only by military factors like tanks, aircraft and nuclear weapons, but to a very large extent by psychological factors as well; let us not forget this in tackling this problem of the younger generation.

Now let us turn to the problem of the American attitude to stationing troops in

Western Europe. Undoubtedly a rational assessment of the problem would lead to the conclusion that there the Americans have no reason at all for reducing their troop levels in Europe, at least for so long as discussions on these reductions have not produced a result. As the Secretary-General of NATO told us this morning, the Americans are defending their own interests as well. Europe forms the first line of defence for the Americans. What is more, withdrawal of American troops to American territory would not bring about any savings, unless of course they were demobilised. It must also be said that though the stationing of troops in Europe does mean a burden on the balance of payments, this is to a large extent nullified by the "offset agreement" reached with various countries.

Politically, though, the situation is rather different, and those speakers who have said that in the next few years there is going to be increasing pressure in the United States itself to cut back the number of American troops in Europe may well be right. The fact that the Mansfield resolution was rejected by such a large majority does not necessarily mean that similar attempts in the future will meet with less result. I believe, too, that the slowly growing pressure inside the United States to reduce the American contribution to the defence of Europe is also influencing the American attitude towards mutual balanced force reductions, and will do so more and more. I cannot help feeling that the United States is moving towards a more positive approach to this topic, especially since they see in it a possibility of at least a partial withdrawal of troops from Europe without the military balance in Europe being affected. Although in Europe there is, here and there, a tendency to hesitate about — if not reject outright — talks on mutual balanced force reductions, my feeling is that it would be well to go into the matter seriously and see how these talks could be brought to successful conclusion, though one must recognise that the situation may stay the same for years on end.

Here, the SALT negotiations provide a clear pointer.

*M. van der Stoep (suite)*

égard, je songe avant tout à la façon dont il a abordé la situation en Méditerranée.

Je ne suis aucunement enclin à sous-estimer l'importance de l'apparition d'une flotte soviétique en Méditerranée, mais je voudrais vous mettre en garde contre une appréciation de la situation plus sombre que celle des autorités militaires elles-mêmes. Ce serait faire preuve, assurément, d'un pessimisme excessif. A cet égard, je voudrais demander au rapporteur s'il ne faut pas considérer qu'en fait, la menace politique qui pèse sur la Méditerranée est, dans la situation actuelle, plus grave que la menace strictement militaire. Je songe plus spécialement ici à la pénétration soviétique dans le Moyen-Orient et en Egypte.

Je pense que M. Boyden a été particulièrement avisé en montrant dans son rapport combien il importe de faire en sorte que la jeune génération soit convaincue de la nécessité de maintenir l'O.T.A.N. Je suis de plus en plus persuadé qu'il s'agit là d'une tâche essentielle. En même temps, je crois que l'on ne peut l'entreprendre avec succès que si l'on analyse les facteurs qui font que la jeune génération est, moins que l'ancienne, disposée à accepter automatiquement l'Alliance. A mon avis, l'un des facteurs qui jouent un rôle très important dans cette attitude est sans conteste le fait que l'Alliance compte parmi ses membres deux dictatures. On me répliquera, je le sais, que l'O.T.A.N. n'est en rien responsable de ce qui se passe au Portugal et en Grèce. Si, sur le plan formel, l'argument peut être pertinent, la réalité est tout autre du point de vue politique et psychologique. Sous cet angle, l'existence de ces deux dictatures constitue une lourde hypothèque psychologique pour l'Alliance, qui risque d'affaiblir toujours davantage, et précisément chez les jeunes, l'appui qui lui est nécessaire. C'est là une raison sérieuse pour réexaminer comment on pourrait, dans le cadre atlantique et par voie de concertation entre les autres alliés, ramener la Grèce et le Portugal dans la voie de la démocratie.

La force de l'Alliance atlantique n'est pas seulement déterminée par des facteurs militaires, tels que chars, avions et armes atomiques, mais aussi, dans une très large mesure, par des facteurs psychologiques. Ne l'oublions pas, lorsque nous abordons le problème de la jeune génération.

J'en arrive maintenant à l'attitude des Américains à l'égard de la question du stationnement

de leurs troupes en Europe occidentale. Un examen rationnel de ce problème doit, sans aucun doute, aboutir à la conclusion qu'il n'est pas question pour les Américains de réduire leurs effectifs en Europe, du moins tant que les négociations concernant ces réductions n'auront pas abouti à un résultat. Comme nous le disait ce matin le secrétaire général de l'O.T.A.N., les Américains défendent également leur propre intérêt. L'Europe forme la première ligne de défense des Etats-Unis. Au surplus, le retour des unités américaines en territoire américain ne se traduirait pas par des économies, à moins, évidemment, qu'elles ne soient dissoutes. D'autre part, on constate que, si le stationnement des troupes américaines en Europe constitue une charge pour la balance des paiements, cette charge est, dans une très large mesure, compensée par les accords dits *offset* qui ont été conclus avec divers pays.

Je crois cependant que la situation politique est différente et que les nombreux orateurs, qui ont souligné qu'aux Etats-Unis mêmes la pression exercée en vue de provoquer une réduction des effectifs américains en Europe se fera de plus en plus forte dans les années à venir, ont probablement raison. Le rejet, à une très large majorité, de la résolution Mansfield ne signifie pas nécessairement que des tentatives de ce genre auront moins de succès à l'avenir. Je pense aussi que cette pression croissante qui s'exerce aux Etats-Unis mêmes en vue de réduire la contribution américaine à la défense de l'Europe influence déjà — et influencera toujours davantage — l'attitude américaine à l'égard du problème de la réduction mutuelle et équilibrée des forces. Je ne puis me défaire de l'impression que si les Etats-Unis sont disposés à adopter une attitude plus positive dans ce domaine, c'est aussi parce qu'on voit dans cette réduction équilibrée des moyens militaires la possibilité de réaliser un retrait partiel des troupes américaines d'Europe, sans pour autant porter atteinte à l'équilibre militaire sur ce continent. Même si certains Européens sont enclins à marquer quelque hésitation, sinon leur opposition, à l'égard des négociations sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces, il me paraît utile néanmoins d'étudier sérieusement cette idée afin de rechercher les moyens de mener ces négociations à bonne fin, tout en sachant bien que la situation peut rester inchangée durant de nombreuses années.

A cet égard, les conversations SALT nous donnent une indication précise.

*Mr. van der Stoep (continued)*

One aspect that must certainly be kept in mind during the coming talks is that both Western Europe and the Russians have an interest in seeing the subject of nuclear weapons in Europe put on the agenda. From the Western European viewpoint — as Mr. Lenze has just pointed out — there is concern about the medium-range missiles targeted on Western Europe. On the Russian side there has been an evident need to bring into the SALT discussions the matter of the nuclear weapons that could reach Russian territory from Europe or from European waters. It would seem that these western weapons in or around Europe have not been included in the negotiating package for the SALT talks. It seems probable, therefore, that there will be a certain amount of pressure from the Russians to put this on the agenda for the MBFR talks. I see this as all the more reason for the European countries to press, for their part, for a discussion of the matter of the MRBMs aimed at Western Europe.

Speaking of mutual balanced force reductions, I would like to bring up another point in this connection that was raised by NATO a while ago and received, I am afraid, too little attention, at least from the East: the question of observation posts established by each side on the other's territory — in harbours, on airfields and at other strategic points — posts from which it would be possible to note major troop movements and any redeployment of military strength. I think it could be specially important to revive this question in the context of MBFR talks, and to study whether it would be possible to set up such observation posts along the border of the zone in which the mutual troop and armament reductions were to apply. I see this particularly against the background of the special alarm felt in the West about the short period of warning there would be; the presence of these posts could provide an earlier warning.

On the whole, I wonder whether these mutual balanced force reductions must not eventually spring from what I might call a European com-

plement to the SALT talks. It seems crucial for this Assembly to keep a very close eye on what is happening on this MBFR question. I do not doubt that our Rapporteur will pay all the attention necessary to these developments in his next report.

On a general plane I would like, too, to express my appreciation of the fact that Mr. Boyden has gone into all the problems of disarmament so fully. It is the hardest possible task to make progress towards disarmament without a one-sided harming of interests. I do believe, however, that security cannot be dependent on a balance of power alone, even though this may remain an important factor in the search for world stability for a long time to come. We shall have, gradually, to come to mutual agreements on disarmament.

I will close with a single final comment on the non-proliferation treaty. Five of the WEU member countries are in the position of having signed this treaty but of not yet having ratified it. Perhaps it would be better to say that they have not yet been able to ratify it, because it proved impossible in Brussels, in Euratom, to reach agreement on a negotiating brief for the European Commission for the concluding of an agreement with the Atomic Agency in Vienna. This threatens to form an obstacle to signing the non-proliferation treaty for a number of European countries. This is becoming, in the long term, an intolerable situation, for it offers the risk of the non-proliferation treaty appearing as little more than a scrap of paper with good intentions written on it. I hope, therefore, that it will be possible in the near future for some formula to be arrived at that will make really meaningful negotiations possible between the European Commission and the Agency in Vienna.

If this does not happen, the time will inevitably come when a number of the WEU countries will see themselves forced to enter into bilateral agreements with the International Atomic Energy Agency. I do very much hope that when the Rapporteur comes back to us in December he will be able to report that the stalemate has been broken, and that we are on the way to a settlement of this technically very thorny problem. (*Applause*)

*M. van der Stoel (suite)*

L'un des éléments qu'il ne faudra certainement pas perdre de vue, dans les négociations à venir, est que les Européens de l'Ouest comme les Soviétiques ont intérêt à ce que l'examen de la question des armements nucléaires en Europe soit mis à l'ordre du jour. Du côté de l'Europe occidentale — M. Lenze vient de le rappeler — on se montre inquiet de la présence de fusées à moyenne portée braquées sur l'Europe occidentale. Du côté soviétique, on a déjà, au cours des conversations SALT, évoqué la nécessité d'inclure dans celles-ci le problème des armes nucléaires qui pourraient atteindre le territoire russe à partir de l'Europe ou des eaux qui l'entourent. Il semble que ces armes occidentales, stockées en Europe, ou à sa périphérie, ne figurent pas sur la liste des questions à examiner au cours des négociations SALT. Il est donc probable que les Soviétiques insisteront pour que cette question soit inscrite à l'ordre du jour des entretiens sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces. C'est, à mon sens, une raison de plus pour que les pays européens insistent de leur côté pour que la question des fusées à moyenne portée dirigées sur l'Europe occidentale soit, elle aussi, incluse dans ces entretiens.

A propos de la réduction mutuelle et équilibrée des forces, je voudrais encore attirer votre attention sur un autre point. Il s'agit d'une idée que l'O.T.A.N. a déjà mise en avant mais qui, je le crains, n'a pas trouvé d'audience suffisante, du moins du côté du bloc oriental. Elle consiste à établir, de part et d'autre, sur le territoire des pays intéressés — dans les ports, sur les aérodromes et en d'autres points stratégiques — des postes d'observation réciproque qui permettraient de déceler les mouvements de troupes importants, ainsi que les déplacements de forces militaires. Je pense qu'il serait particulièrement intéressant de reprendre cette vieille idée dans le cadre des négociations sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces et d'examiner notamment la possibilité d'installer de tels postes d'observation le long des frontières des territoires qui tomberaient sous l'application des réductions prévues. Cette innovation serait d'autant plus opportune que l'Occident se montre particulièrement inquiet de ne pas disposer d'un délai d'alerte suffisant. La présence de ces postes d'observation pourrait allonger ce délai.

Sur un plan plus général, je me demande si les réductions envisagées ne devraient pas, à la longue, déboucher en quelque sorte sur un com-

plément européen des négociations SALT. Il me paraît du plus haut intérêt que cette assemblée suive avec la plus grande attention les conséquences éventuelles des réductions mutuelles et équilibrées des forces. Je ne doute pas que notre rapporteur y consacrera toute son attention dans son prochain rapport.

Sur le plan général toujours, je voudrais aussi rendre hommage à M. Boyden pour la façon approfondie dont il a traité divers problèmes relatifs au contrôle des armements et au désarmement. Réaliser des progrès dans la voie du contrôle des armements et du désarmement, sans léser unilatéralement certains intérêts, constitue une tâche extrêmement ardue. Je crois néanmoins que la sécurité ne peut pas reposer uniquement sur l'équilibre des forces, même si celui-ci doit rester longtemps encore un élément important dans la recherche de relations stables dans cette partie du monde. Il sera, d'autre part, de plus en plus nécessaire si l'on veut aboutir à des accords réciproques en matière de contrôle des armements et de désarmement.

A cet égard, je voudrais, pour conclure mon exposé, formuler encore une observation sur le traité de non-prolifération nucléaire. Cinq Etats membres de l'U.E.O., qui ont signé le traité, ne l'ont pas encore ratifié. Il serait peut-être préférable de dire qu'ils n'ont pas encore pu le ratifier, parce qu'il n'a pas encore été possible à Bruxelles, dans le cadre de l'Euratom, de s'entendre sur le mandat à donner à la Commission européenne pour négocier un accord avec l'Agence Internationale de l'Energie Atomique à Vienne, ce qui risque d'empêcher plusieurs pays européens d'adhérer au traité de non-prolifération. Cela crée à la longue une situation intenable, parce que le traité de non-prolifération risque d'être un simple papier exprimant un certain nombre de bonnes intentions. Aussi j'espère qu'on trouvera, bientôt, une formule permettant des négociations vraiment efficaces entre la Commission européenne et l'A.I.E.A.

S'il en est autrement, les Etats de l'U.E.O. se trouveront certainement obligés un jour de conclure un accord avec l'A.I.E.A. par voie bilatérale. J'espère de tout cœur que, dans son prochain rapport, qui sera publié en décembre, le rapporteur pourra annoncer que l'on est sorti de l'impasse et qu'un accord est en vue sur cette question techniquement si difficile. (*Applaudissements*)



The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I have two announcements to make to you.

The first is this: you will no doubt have noticed the absence of Mr. Humblet, Clerk of the Assembly. Mr. Humblet has been kept away by illness, but his health is now improving. We have, however, been deprived of his competent and devoted services.

I am sure that I am voicing the sentiments of the Assembly as a whole in sending him our best wishes for his prompt and complete recovery. (*Applause*)

The second announcement I have to make concerns one of our guests, Mr. Adam Moeller, the observer from Denmark, who wishes to say a few words to the Assembly.

As you know, Mr. Moeller is one of the observers who have kindly come to take part in our work. He has followed the questions of procedure, has heard two addresses and the debates on various questions.

It gives me great pleasure to ask him to come up to the rostrum. We shall be happy to hear what he has to say.

Mr. MOELLER (*Observer from Denmark*). — Mr. President, on behalf of Mr. Kjell Olesen and myself I wish to express our sincere thanks for having been given this opportunity to follow the debates of the Assembly of the Western European Union.

Denmark has consistently supported efforts aimed at strengthening European co-operation, both economically and politically. Negotiations for the enlargement of the European Communities have now reached a decisive stage and a positive result seems within reach. We welcome this, not only for economic reasons but also because politically we want to play our full rôle within the framework of broader European co-operation.

As far as Danish negotiations with the EEC are concerned, we foresee no major difficulties. In this context, I should, however, like to stress one point. It is important that the enlargement of the Common Market should not result in the reintroduction of trade barriers which have

already been abolished. It is our impression that this aim is generally accepted within the EEC.

Thank you, Mr. President.

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mr. Moeller, for having attended here as one of the Danish Delegates of your National Assembly. We were very happy to have you here. You have participated in our work and I am sure I speak to you in the name of the whole Assembly when I say that we look forward to seeing you here again.

(*The President continued in French*)

(Translation). — Ladies and Gentlemen, we shall now hear a speech by Mr. Pöhler, whom I am very pleased to see in his seat.

I call Mr. Pöhler.

Mr. PÖHLER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, to begin with, I want to join the previous speakers in thanking our Rapporteur, Mr. Boyden, for an excellent report. His explanatory memorandum on European security and East-West relations and the conclusions of the draft recommendation form an objective, realistic and well-balanced assessment of the present military and political situation in Europe as a whole.

Incidentally, the assessment also corresponds fairly closely to the results of a study by the NATO Defence Planning Committee on the tasks of the Alliance in the '70s, as we could gather from this morning's speech by the Secretary-General Mr. Brosio and as can be seen from the appendix to the final communiqué issued after the Ministerial Meeting of the North Atlantic Council in Brussels on 3rd and 4th December 1970. This report has had a chequered history. It has, inevitably from its nature, led to lively discussions in the Committee on Defence Questions and Armaments, it had to be rewritten several times, and it was finally adopted by the Committee as a whole with, if I remember correctly, two abstentions.

I think Mr. Boyden deserves our gratitude for the fairness and co-operation he has shown towards all shades of opinion in the Committee on Defence Questions and Armaments, and for his readiness to take divergent and critical

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, j'ai une première communication à vous faire.

Vous aurez sans doute remarqué l'absence de M. Humblet, Greffier de l'Assemblée. M. Humblet est retenu loin de nous par la maladie, mais sa santé va en s'améliorant. Nous avons cependant été privés du concours de sa compétence et de son dévouement.

Je suis sûr d'être l'interprète de l'Assemblée tout entière en lui adressant nos meilleurs vœux de prompt et complet rétablissement. (*Applaudissements*)

Ma seconde communication concerne l'un de nos hôtes, M. Adam Moeller, Observateur du Danemark, qui désire dire quelques mots à l'Assemblée.

Ainsi que vous le savez, M. Moeller est l'un des observateurs qui ont bien voulu assister à nos travaux. Il a suivi les questions de procédure et il a entendu deux communications ainsi que les débats sur diverses questions.

C'est très volontiers que je le prie de prendre place à la tribune. Nous serons heureux de l'entendre.

M. MOELLER (*Observateur du Danemark*) (Traduction). — M. le Président, je vous exprime mes sincères remerciements, ainsi que ceux de M. Kjell Olesen, pour nous avoir donné l'occasion de suivre les débats de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

Le Danemark a toujours soutenu les efforts tendant à renforcer la coopération européenne sur le double plan économique et politique. Les négociations en vue de l'élargissement des Communautés européennes ont à présent atteint un stade décisif et un résultat positif semble proche. Nous nous en félicitons, non seulement pour des raisons économiques, mais aussi parce que nous tenons à assumer pleinement notre rôle politique dans le cadre d'une plus vaste coopération européenne.

En ce qui concerne les négociations du Danemark avec la C.E.E., nous ne prévoyons pas de difficultés majeures. A ce sujet, j'aimerais toutefois faire une observation. Il importe que l'élargissement du Marché commun ne conduise pas à la réapparition de barrières commerciales déjà

abolies. Nous avons d'ailleurs l'impression que la C.E.E. est acquise d'une manière générale à cette idée.

Je vous remercie, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Moeller, d'être venu ici en tant que représentant de votre assemblée nationale. Nous avons été très heureux de vous avoir parmi nous. Vous avez participé à nos travaux et je suis certain de me faire l'interprète de toute l'Assemblée en vous disant que nous comptons fermement vous revoir dans cette enceinte.

(*Le Président poursuit en français*)

Mesdames, Messieurs, l'ordre des travaux appelle le discours de M. Pöhler, que je vois, avec beaucoup de satisfaction, à son banc.

La parole est à M. Pöhler.

M. PÖHLER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, comme les orateurs qui m'ont précédé à cette tribune, je voudrais tout d'abord remercier le rapporteur, M. Boyden, de son excellent rapport. L'exposé des motifs de ce rapport sur la sécurité européenne et les relations Est-Ouest, ainsi que les conclusions formulées dans le projet de recommandation, constituent un jugement très objectif, très réaliste et très équilibré sur l'ensemble de la situation militaire et politique de l'Europe d'aujourd'hui.

Par ailleurs, ainsi qu'il ressort du discours prononcé ce matin par M. Brosio et de l'annexe au communiqué final publié à l'issue de la session ministérielle du Conseil de l'Atlantique nord, tenue les 3 et 4 décembre 1970 à Bruxelles, ce jugement correspond assez exactement aux conclusions de l'étude sur les tâches de l'Alliance de 1970 à 1980, qui a été effectuée par le Comité des plans de défense. L'histoire du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements est très mouvementée. Il a provoqué de vives discussions au sein de la commission — ce qui était inévitable, vu sa nature — et il a subi plusieurs remaniements avant d'être adopté dans son ensemble, avec deux abstentions, si je m'en souviens bien.

Nous devons remercier très sincèrement M. Boyden d'avoir fait preuve de la plus grande impartialité, d'avoir su coopérer avec les groupements de toutes tendances représentés à la commission et de s'être toujours montré disposé, dans

*Mr. Pöhler (continued)*

opinions into account and incorporate them in the report. Our Rapporteur has done this to the largest possible extent.

To me, the most essential and decisive political significance of this report on European security and East-West relations lies in the fact that it is in full accord with the overall strategy of the Atlantic Alliance, both militarily and politically. As we all know, this overall strategy has been based, since the 1968 Ministerial Council Meeting in Reykjavik, on the twin pillars of military defence and political détente. This valid concept was reiterated in concrete terms at the Ministerial Meeting of the North Atlantic Council in Brussels last year, as can be seen from paragraph 22 of the final communiqué. I would add that the most recent NATO Ministerial Meeting in Lisbon on 3rd and 4th June again confirmed and emphasised this dual purpose of the Alliance in paragraph 2 of its communiqué.

Mr. Boyden's report makes explicit and detailed reference to the basic strategic concept of NATO in the military and political spheres. I welcome besides the fact that where the military sector is concerned, the draft recommendation in Mr. Boyden's report calls for the fulfilment of the European programme of strengthening NATO by the Euro-Group, and stresses the necessity of strengthening NATO defence in the Mediterranean and along the south-eastern flank of the Alliance.

It cannot be denied, however, that it has recently become fashionable to criticise vigorously the present official policy of the Alliance, no doubt from widely varying motives. This criticism also played a part in the Committee's discussions and the various arguments and aspects have already been reflected in our present debate.

This criticism is based on the hypothesis that any attempt at finding political solutions aimed at détente in Europe is in conflict with the military needs and is bound to weaken the defensive military readiness of the Alliance. At the same time it is complained, as it has been here today, that on the one hand the potential danger is being minimised and on the other that

the completely new line will mean a weakening of the Alliance. Finally, the poor and inadequate defence efforts made by NATO are bemoaned and compared with developments in the Warsaw Pact countries.

I want to refute these arguments, especially the allegation that a willingness to seek political solutions in Europe inevitably weakens the military strength of the Alliance. Where do we get this from? The Ministerial Council decisions during the recent past, which have been fundamental and purposeful, involve at any rate a strengthening and not a weakening of the Alliance's military defence efforts. But even if criticisms of an inadequate NATO effort are justified in limited areas, impartially identified, by the way, in Mr. Boyden's report, it is obvious to me that such shortcomings and inadequacies cannot be made good and replaced by one side of the Alliance, i.e. WEU and its member States, under their own steam.

There is just one question I would ask: what government and what parliament within the Alliance as a whole and within WEU would be prepared to increase their own defence budget beyond the European defence improvement programme in NATO, amounting to 1,000 million dollars up to 1975, to the extent where it would lead to a significant military strengthening of the NATO Alliance? I am sure the answer is no parliament and no government, and not even the conservatives in Europe; and that is the whole truth.

I want to comment very frankly on some of the ideas put forward as part of the critical observations, which I think are quite illusory. I would point out that both the Atlantic Defence Community and WEU are instruments of collective self-defence, not associations devoted to ridding the world of communism. Now that we have the atomic stalemate this is no longer possible. Quite seriously, we must remember that any idea of rolling communism back to the Urals has in reality proved a cruel delusion! It is high time we stopped ignoring the implications of such facts.

*M. Pöhler (suite)*

toute la mesure du possible, à tenir compte des critiques ou des opinions divergentes et à les incorporer dans son rapport.

Du point de vue politique, l'importance fondamentale et décisive de ce rapport sur la sécurité européenne et les relations Est-Ouest réside essentiellement, à mon avis, dans le fait qu'il est en plein accord avec la stratégie globale de l'Alliance atlantique dans les domaines tant militaire que politique. Nous savons que cette stratégie repose, depuis la réunion du Conseil des Ministres de l'O.T.A.N. tenue à Reykjavik, en 1968, sur les deux piliers que sont la défense militaire et la détente politique. La validité de cette doctrine a été confirmée une fois de plus, en termes concrets, à la réunion du Conseil, l'année dernière, à Bruxelles, comme le montre le paragraphe 22 du communiqué final. J'ajouterai que les ministres ont réaffirmé ce double objectif de l'Alliance et souligné son importance au deuxième paragraphe du communiqué final publié à l'issue de la dernière session, tenue les 3 et 4 juin à Lisbonne.

Le rapport de M. Boyden mentionne expressément, en le définissant avec précision, le principe stratégique fondamental de l'O.T.A.N. et son double aspect, militaire et politique. Je suis heureux de constater en outre, pour ce qui est du secteur militaire, que le projet de recommandation souligne la nécessité d'exécuter dans son intégralité le programme européen de renforcement de l'O.T.A.N. par l'Eurogroupe, ainsi que la nécessité de renforcer la défense de l'O.T.A.N. en Méditerranée et sur le flanc sud-est de l'Alliance.

On ne saurait nier, toutefois, qu'il est de bon ton depuis quelque temps de critiquer vigoureusement la politique actuelle de l'Alliance, pour des raisons évidemment très diverses. Ces critiques se sont fait également entendre dans les discussions de la commission et on a pu retrouver certains aspects et certains arguments dans nos débats.

Les critiques se fondent sur l'hypothèse que tous les efforts déployés en vue de trouver des solutions politiques qui favoriseraient la détente en Europe sont en conflit avec les besoins militaires et ne peuvent qu'affaiblir la défense militaire de l'Alliance. Par ailleurs, on fait valoir, d'une part — comme nous l'avons entendu aujourd'hui — que l'on minimise la menace de

l'Est et, d'autre part, que la nouvelle politique affaiblira l'Alliance. Enfin, on se plaint que le modeste effort de défense de l'O.T.A.N. soit insuffisant si l'on tient compte de l'évolution de la situation dans les pays du Traité de Varsovie.

Je tiens à réfuter ces assertions, et notamment l'argument selon lequel la volonté de trouver des solutions politiques en Europe affaiblirait inévitablement la puissance militaire de l'Alliance. D'où tire-t-on cette allégation ? Les récentes décisions du Conseil des Ministres, qui définissent les principes et les objectifs, annoncent un accroissement et non une diminution de l'effort de défense militaire de l'Alliance. Même en admettant que dans certains secteurs limités — d'ailleurs désignés en toute impartialité dans le rapport — on soit en droit de critiquer l'insuffisance de l'effort militaire de l'O.T.A.N., il me semble évident qu'il n'appartient pas à un élément de l'Alliance, à savoir l'U.E.O. et ses Etats membres, par leurs propres moyens, de corriger les défauts et de compenser les insuffisances signalés.

Je voudrais poser une seule question : quel est celui des gouvernements et des parlements des pays de l'ensemble de l'Alliance et des Etats membres de l'U.E.O., en particulier, qui serait disposé, pour renforcer sensiblement la puissance militaire de l'O.T.A.N., à augmenter le budget national de défense plus qu'il ne sera nécessaire pour financer le programme européen d'amélioration de la défense au sein de l'O.T.A.N., dont le coût doit atteindre un milliard de dollars d'ici à 1975 ? Je suis sûr que la réponse est : aucun parlement, aucun gouvernement en Europe, pas même les conservateurs. Telle est la vérité.

Permettez-moi, à ce propos, de faire en toute franchise une observation au sujet des idées avancées dans le cadre des critiques et qui sont, à mon avis, tout à fait illusoire. Je tiens à souligner que la communauté atlantique de défense et l'U.E.O. sont l'une et l'autre des instruments de défense collective et non des associations chargées de délivrer le monde du communisme. Personne, d'ailleurs, ne le peut depuis que nous avons le pat atomique. Mais, sérieusement, est-il besoin de rappeler que l'idée de repousser le communisme jusqu'à l'Oural s'est révélée n'être qu'une cruelle illusion ? Il est grand temps que nous nous décidions à tenir compte des conséquences de cet état de choses.

*Mr. Pöhler (continued)*

This is all the more necessary since the political offensive and activities aimed at détente are today conditional on the solidarity and discipline of everyone in the Alliance. The political strategy of détente does, of course, involve risks. I agree with those who have pointed out that the political strategy of communism has not changed in its broad lines. I would even go as far as to say that we must assume that an essential part of present Soviet tactics consists in trying to drive a wedge between the members of the Alliance, or at least cut them off from the United States. For that reason one must, of course, be absolutely clear in one's mind that in any preparatory contacts and soundings — whether multilateral or bilateral — on talks about troop reductions in Europe or on a possible European security conference, the most careful joint preparation, the closest co-ordination and co-operation, joint tactics, and of course a common negotiating posture, are essential ; this goes without saying.

For the rest, I heartily welcome the overall developments in the present situation. I would remind the Assembly that the Atlantic Alliance confined itself for many years exclusively to military defence, leaving aside any idea of a political offensive. That was a period when the Western Alliance found itself repeatedly, in various places and in various ways, confronted with Soviet actions to which it was always forced to react and to be on the political defensive. This period came to an end when that memorable American President John F. Kennedy developed the concept of a strategy for peace and offensive for freedom. That was as long ago as 1961. What is quite certain is that the Atlantic Alliance reached the final conclusions from this at Reykjavik. They were confirmed by the Ministerial Meetings in Rome, Brussels and, most recently, in Lisbon. I see great promise in the fact that NATO is now in a position where it can take the political offensive. I repeat, however, that the new concept does, of course, mean a political strategy with plenty of risks. It calls for not less, but more solidarity and unity among the partners of the Alliance than may perhaps have been needed in the past.

Finally, I would point out that the Boyden report makes for the first time a very forceful

reference to one of the tasks facing the Atlantic Alliance and WEU, the importance of whose existence cannot be emphasised strongly enough. I mean paragraphs 3 (a) and 3 (b) in the draft recommendation, which call for greater determination to improve the standing of their armed services through the use of all public information media. A further demand is that public information programmes conducted as appropriate both by governments and by NATO be increased to demonstrate the contribution which NATO has made to peace and stability in Europe over the last twenty years. Here we have a perfectly just demand for making the rôle, the task and the successful record of the Alliance in securing peace and freedom in Europe, better and more positively credible to public opinion in our countries than it has been up to now.

In the North Atlantic Assembly I am Chairman of the Education, Information and Cultural Affairs Committee, which, especially in the more recent past, has made intensive efforts, including discussions with representatives of the younger generation in Europe, to cope with this important problem. As recently as 24th May, the Committee held a most useful and successful round-table discussion in Brussels with representatives of the European press, television and radio on NATO's information policy and its needs. For that reason I welcome and support unreservedly the initiative taken in this very important sector in the draft recommendation. Above all I would sincerely urge all delegates to this Assembly to tell people what NATO means to the preservation of peace in Europe, and to strive for this inside their own national field of activities and inside their own national parliaments. I think we are all agreed that the credible deterrent power of an Alliance, for preserving peace and democracy, consists not only in the number of its divisions, tanks, aircraft and rockets but also and, especially, in a demonstrable readiness to make personal and financial sacrifices. This is where the SHAPE motto *Vigilia Pretium Libertatis* — Vigilance is the price of liberty — applies and this means sacrifices and costs money.

*M. Pöhler (suite)*

Et ceci d'autant plus que l'offensive politique et les efforts déployés en faveur de la détente exigent actuellement la solidarité et la collaboration disciplinée de tous les membres de l'Alliance. La stratégie politique de la détente comporte évidemment des risques. J'estime comme certains orateurs que, dans ses grandes lignes, la stratégie politique du communisme n'a pas changé. Je dirai même que nous sommes bien obligés de penser qu'aujourd'hui, un des éléments essentiels de la tactique soviétique est d'essayer de diviser les membres de l'Alliance ou, tout au moins, de les séparer des Etats-Unis. C'est pourquoi il ne faut naturellement pas oublier que, dans tous les sondages et entretiens préparatoires — qu'ils soient bilatéraux ou multilatéraux — en vue d'entretiens sur les réductions des forces en Europe ou la convocation d'une conférence sur la sécurité européenne, la préparation en commun la plus minutieuse, la coordination et la coopération les plus étroites, une tactique commune et, naturellement, une prise de position commune dans les négociations sont indispensables. Cela va de soi.

A part cela, je me déclare entièrement satisfait de l'évolution actuelle dans son ensemble. Je rappellerai à l'Assemblée que, depuis de longues années, l'Alliance atlantique s'est exclusivement limitée à la défense militaire, en renonçant à toute idée d'offensive politique. Pendant cette période, elle a constamment dû faire face, en divers secteurs et par divers moyens, à des tentatives soviétiques qui l'obligeaient à réagir et à rester, politiquement, sur la défensive. Cette période a pris fin lorsque le regretté Président John F. Kennedy a exposé sa théorie d'une stratégie de la paix et d'une offensive pour la liberté. C'était en 1961. Ce qui est certain, c'est que l'Alliance atlantique en a tiré les conclusions définitives à Reykjavik et que celles-ci ont été confirmées aux réunions du Conseil des Ministres à Rome, à Bruxelles et, dernièrement, à Lisbonne. Il est très encourageant de constater que l'O.T.A.N. est désormais à même de prendre l'offensive sur le plan politique. Mais, je le répète, cette nouvelle conception se traduit naturellement par une stratégie politique qui comporte de nombreux risques. Elle exige des alliés une solidarité et une unité encore plus grandes peut-être que par le passé.

Enfin, je tiens à souligner que le rapport de M. Boyden, pour la première fois, appelle très

énergiquement notre attention sur l'une des tâches que devront assumer l'Alliance atlantique et l'U.E.O. et dont on ne saurait exagérer l'importance. Il s'agit des alinéas (a) et (b) du paragraphe 3 du projet de recommandation, aux termes desquels il est demandé aux gouvernements de montrer, par l'utilisation de tous les moyens d'information de l'opinion publique, une plus grande détermination d'améliorer la situation de leurs forces armées et, en outre, d'accroître le nombre des programmes d'information publique réalisés, selon le cas, par eux-mêmes ou par l'O.T.A.N., pour mettre en évidence la contribution apportée par l'O.T.A.N. à la paix et à la stabilité de l'Europe au cours des vingt dernières années. En d'autres termes, il est demandé, à juste titre, que le rôle de l'Alliance, sa tâche et le bilan positif de ses efforts en faveur de la paix et de la liberté en Europe soient présentés à l'opinion publique de nos divers pays d'une manière plus efficace, plus intensive et plus convaincante.

Je préside, à l'Assemblée de l'Atlantique nord, la Commission pour l'Education, l'Information et les Affaires culturelles qui, surtout depuis quelque temps, déploie des efforts intenses et organise notamment des entretiens avec des représentants de la jeunesse européenne, en vue de résoudre cet important problème. Le 24 mai encore, cette commission a organisé, à Bruxelles, une table ronde sur la politique d'information de l'O.T.A.N. et les besoins en la matière. Des représentants de la presse, de la télévision et de la radiodiffusion européennes y participaient, et les débats ont été extrêmement utiles et fructueux. C'est pourquoi je me félicite de l'initiative que comporte, dans cet important domaine, le projet de recommandation et je l'appuie sans réserve. Je demande instamment à tous les membres de l'Assemblée de dire autour d'eux ce que l'O.T.A.N. signifie pour le maintien de la paix et de défendre cette idée chez eux, dans leurs divers domaines d'activité, et au sein de leur parlement. Car — nous sommes certainement tous d'accord sur ce point — la crédibilité de la puissance de dissuasion d'une alliance visant à garantir le maintien de la paix et de la démocratie ne dépend pas seulement du nombre des divisions, des chars, des avions et des fusées, mais aussi de la volonté manifeste de chacun de consentir des sacrifices aussi bien sur le plan humain que financier. Tel est le sens de la devise du S.H.A.P.E. : *Vigilia pretium libertatis*, la vigilance est le prix de la liberté. Or, elle exige des sacrifices et de l'argent.

*Mr. Pöhler (continued)*

And now a final remark. Readiness and determination to mount a military defence are not in conflict with a political willingness to reach détente. On the contrary, they are the indispensable precondition for a more secure peace in Europe achieved by additional political solutions. I do not have to point this out but I do want to mention that the policy of the government of my country, the Federal Republic of Germany, is in full accord with the necessities and facts of this assessment. The report and the draft recommendation follow the line of this policy, so I ask the Assembly to vote for the report. (*Applause*)

*(Mr. Radius, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Housiaux)*

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Destremau

Mr. DESTREMAU (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I must ask you to excuse the French Delegation, which has been kept away these last few days studying the VIth plan and has not, therefore, been able to be very assiduous in its attendance at these interesting meetings.

With your permission, before broaching the real subject, which is the report of our friend Mr. Boyden, I would like to say a few words about the problem of the European political institutions, a subject on which no French speaker has yet spoken.

It is not the French who are disinterested in the report on European institutions. We have a special liking, for which we are often reproached, for legal formulas, constitutions and logic ; others do not care for written law, reduce the constitution to two short sentences and prefer a pragmatic approach as opposed to the development of ideas.

In the Europe of tomorrow, it would be desirable to achieve a synthesis of these two attitudes, for Europe is not merely a community or an economic system, not merely a policy and a defence system, but, over and above these contingencies, urgent and serious though they be, it is a communion of minds, braced by liberal ideas and breadth of views. In this connection

there are two elements, one static — the institutions, the other dynamic — the agreements. The two sensitive points mentioned in Mr. Amrehn's excellent report are the majority vote and the election of the European Parliament by universal suffrage.

To proceed with these two matters immediately would, in our view, be premature. It must be said that the advocates of a majority vote were notoriously and understandably eager at the time when, with France in a somewhat isolated position, it was thought that a means of pressure had been found by assembling a majority against it. The question was viewed from a rather special angle.

Are we to believe that if the majority vote were practised against other countries, their leaders would not become resentful ?

Attempts have been made to apply the majority vote within the EEC. And when an attempt was made, to the detriment of Italian citrus fruits, to impose a certain measure adopted by a majority vote, there was trouble. It looks as if, for the time being, we should keep to the present practice. I would be grateful if our English friends would give us their views on this point.

The other main element of the report we are examining concerns the election of the European Parliament by universal suffrage.

I first wish to recall that our French Delegation rightfully considers itself representative. Agreed, it is indirectly elected, but it is elected by universal suffrage nonetheless. In this connection the main point has often been overlooked.

What is the purpose of a parliament ? It is to act as a supervisory body, not a club ; it is to support, oppose or influence the action of governments, to vote for or against budgets. Yet so far the powers of European assemblies in these matters have been insignificant. All they have to deal with are the reports emerging from the cogitations of their members. Whether they are elected in one way or another will not alter the true situation at all, nor will it increase their powers.

If one day — and we hope that day will soon come — it is agreed that assemblies are really to

*M. Pöhler (suite)*

Une dernière observation avant de terminer. Etre prêt et résolu à se défendre sur le plan militaire ne signifie nullement que l'on ne souhaite pas la détente sur le plan politique. Au contraire, telle est la condition préalable absolue du maintien d'une paix plus sûre en Europe, grâce à l'apport supplémentaire des solutions politiques. Je n'ai pas besoin de le rappeler, mais je voudrais tout de même mentionner, à ce propos, que la politique du gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne tient pleinement compte de ces nécessités et de ces faits. Le rapport et le projet de recommandation vont dans le sens de cette politique. Je demande donc à l'Assemblée de voter pour le rapport de la commission. (*Applaudissements*)

(*M. Radius, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Housiaux au fauteuil présidentiel*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Destremau.

M. DESTREMAU (*France*). — M. le Président, mes chers collègues, je vous demande de bien vouloir excuser la délégation française qui a été retenue ces jours-ci par l'étude du VI<sup>e</sup> Plan et qui n'a pas pu être très assidue à ces intéressantes séances.

Si vous le permettez, avant d'entrer dans le véritable sujet, qui est le rapport de notre ami Boyden, je voudrais dire un mot du problème des institutions politiques européennes, sujet sur lequel aucun orateur français n'a pu intervenir.

Ce ne sont pas les Français qui se désintéressent d'un rapport portant sur les institutions européennes. Nous avons un goût particulier, qu'on nous reproche assez souvent, pour les cadres juridiques, pour les constitutions, pour la logique. D'autres n'aiment pas le droit écrit, réduisent la constitution à deux petites phrases et opposent le pragmatisme des faits au développement des idées.

Dans l'Europe de demain, il serait souhaitable qu'une synthèse de ces deux sortes de dispositions d'esprit puisse être dégagée, car l'Europe n'est pas seulement une affaire communautaire ou un système économique, ce n'est pas seulement une politique et une défense mais, au-delà de ces contingences, si immédiates et si graves qu'elles soient, c'est une communion des esprits,

innervée par le libéralisme des idées et la largeur des vues. Dans cette perspective, on peut discerner deux éléments : l'un d'ordre statique, les institutions, l'autre d'ordre dynamique, les accords. Les deux sujets sensibles, évoqués dans l'excellent rapport de M. Amrehn, ont trait au vote à la majorité et à l'élection du Parlement européen au suffrage universel.

Procéder dès maintenant à ces deux opérations serait, à notre avis, prématuré. Il faut bien dire que les protagonistes du vote à la majorité montraient un empressement notoire et explicable à l'époque où, la France se trouvant dans un certain isolement, on pensait avoir trouvé le moyen de l'amener à résipiscence en réunissant une majorité contre ses vues. La question était considérée sous un angle assez particulier.

Croit-on que, si le vote à la majorité se pratiquait à l'encontre d'autres pays, leurs dirigeants ne deviendraient pas d'humeur maussade ?

Des tentatives ont été faites pour l'application du vote à la majorité dans le cadre de la C.E.E. Et lorsqu'on a voulu imposer, au détriment des agrumes italiens, telle mesure votée à la majorité, ce fut une sombre histoire. Il semble que, pour le moment, il faille s'en tenir aux usages actuels. J'aurais souhaité que nos amis anglais nous fassent connaître leur point de vue à cet égard.

L'autre élément essentiel du rapport que nous examinons avait trait à l'élection du Parlement européen au suffrage universel.

Je voudrais d'abord rappeler que notre délégation française est en droit de s'estimer représentative. Elle émane au deuxième degré, certes, mais elle émane du suffrage universel. Sur ce sujet, on est assez souvent passé à côté de l'essentiel.

Quelle est la raison d'être d'un parlement ? C'est d'être un organe de contrôle et non un club ; c'est de pouvoir soutenir, contrecarrer ou infléchir l'action des gouvernements ; c'est d'approuver ou de désapprouver les budgets. Or, jusqu'à présent, les assemblées européennes n'ont que d'insignifiants pouvoirs sur ces différents points. Elles n'ont à contrôler que les rapports issus des cogitations de leurs membres. Qu'elles soient élues d'une manière ou d'une autre, cela ne changera rien à la réalité et n'accroîtra pas leurs pouvoirs.

Si un jour, que nous souhaitons proche, il est admis que des assemblées peuvent réellement



*Mr. Destremau (continued)*

perform their appointed tasks, it would then be justified to give them a more democratic basis. I would be glad if our British friends could let us have their views on this point too.

Our efforts should perhaps be directed more to bringing the treaty up to date than to improving the institutions. I shall speak of this in a moment.

There are some excellent passages in Mr. Boyden's very full report. But one might wonder, on reading his draft recommendation, whether he has not simply presented us with photocopies of the conclusions of NATO. After all, we Europeans should show some originality. But in the very first paragraph the Lisbon communiqué is quoted on the reduction of armaments in the event of reciprocal action from our adversaries.

You are acquainted, Ladies and Gentlemen, with the French point of view, though it may at times be somewhat distorted when put into words.

To reduce armaments in accordance with the attitude of the other side shows a logical approach with which we cannot disagree. But where we do differ is over the way in which this would be done, by dialogue between the blocs, with all the inefficiency that involves. We consider that, whilst ensuring the close co-ordination of our efforts, we should promote détente through bilateral talks, each country naturally keeping its partners informed of progress.

It is not because we are naïve that we are selecting this method. We fully realise that it is an illusion to imagine that we can negotiate if we are divided ; but it is all a question of degree : being over-monolithic is no less reprehensible and ineffective than being over-individualistic.

My second comment is this : it is rather surprising that the treaties resist all upheavals, or appear to ignore them. How is it that, although Europe, since 1954, has witnessed a succession of important changes in Soviet tactics, new and far-reaching developments in the nuclear field, and the signing of the non-proliferation treaty, we WEU parliamentarians are still working on

the basis of an agreement dating from 1954, itself the outcome of an agreement of 1948 ?

Is it not time to revise and modernise the treaty and adapt it to the situation as it is in June 1971 ?

This treaty could take account of two important new facts : the development of the European Communities, which is irreversible, and the fact that Britain is now almost an organic part of Europe.

Yet in the economic field, unless we limit ourselves to the exchange of goods and produce, the most difficult problems still remain to be solved. It will probably take some time before fiscal and social unity can be achieved, also the unification of transport systems, all of which are an essential pre-requisite for any real economic union.

But we know by experience that political agreements do not necessarily lead automatically to economic agreements. It is vital that political Europe should precede and not depend on economic Europe. Let us divest ourselves of all prejudices in relation to any country.

Which European powers are really capable of uniting politically and militarily for the achievement of détente with the East ? You know which they are. I shall name them in no special order : Germany, Britain, Spain, France and Italy.

This group would, moreover, represent a desirable balance between Northern Europe, continental Europe and Mediterranean Europe.

The military potential of western defence in equipment and personnel has constantly been carried towards the North of Europe. Over the years, the USSR and its allies have patiently exploited the weakening of the western powers in the Mediterranean area. We are not of course forgetting that Turkey is still at the ready, that the Sixth Fleet is an impressive means of intervention ; but the fact remains that Soviet penetration in North Africa has become a reality.

What country might be the most affected by these new facts ? Spain, no doubt, which is slowly but surely agreeing to occupy its due place in Europe. Thus we could have, in Spain and

*M. Destremau (suite)*

exercer l'action pour laquelle elles sont faites, alors apparaîtrait-il justifié de leur donner une base plus populaire. Je souhaiterais que, sur ce point également, nos amis britanniques nous indiquent leur manière de voir.

Plus encore peut-être que l'amélioration des institutions, c'est vers une modernisation du traité que nous pourrions porter nos efforts. J'en parlerai tout à l'heure.

Dans le rapport très fourni de M. Boyden, on relève d'excellents passages. Mais l'on se demande parfois, en lisant son projet de recommandation, s'il ne s'est pas contenté de nous servir des photocopies des conclusions de l'O.T.A.N. Il faudrait tout de même que nous autres, Européens, fassions preuve d'une certaine originalité. Or, dès le premier paragraphe, nous retrouvons les termes mêmes du communiqué de Lisbonne sur la réduction des armements, envisagée en cas de réciprocité de la part de nos adversaires.

Vous connaissez, Mesdames, Messieurs, le point de vue français, parfois un peu déformé dans son expression.

Réduire les armements en fonction de l'attitude du camp adverse témoigne d'une logique que nous ne pouvons réprover. Mais ce que nous répro-  
vons, c'est la manière dont cette opération serait engagée, à savoir un dialogue de bloc à bloc avec toute l'inefficacité qui en résulte. Nous estimons que, tout en assurant la coordination étroite de nos efforts, il convient, pour faire progresser la détente, de procéder par des approches bilatérales dont chaque pays, bien entendu, tiendra ses partenaires informés.

Ce n'est pas par naïveté que nous choisissons cette méthode. Nous n'ignorons pas qu'il est illusoire de négocier désunis. Mais tout cela est question de dosage. Or, l'excès de monolithisme tout comme l'excès d'individualisme sont condamnables et inopérants.

Deuxième remarque : il est assez surprenant que les traités résistent à tous les bouleversements ou paraissent les ignorer. Comment se fait-il que, dans une Europe qui, depuis 1954, a assisté successivement à d'importantes modifications dans les tactiques de Moscou, à des faits nouveaux et d'une ampleur considérable dans le domaine nucléaire ainsi qu'à la signature d'un traité de non-

prolifération, comment se fait-il que notre fondement à nous, parlementaires de l'U.E.O., demeure un accord de 1954, issu lui-même d'un accord de 1948 ?

Le moment ne serait-il pas venu de remanier, de moderniser le traité et de l'adapter à la situation telle qu'elle se présente en juin 1971 ?

Ce traité pourrait tenir compte de deux faits nouveaux considérables : le développement irréversible des Communautés européennes et l'appartenance quasi organique de l'Angleterre à l'Europe.

Cependant, dans le domaine économique, le plus difficile reste à faire si l'on entend ne pas s'en tenir au simple échange des marchandises et des produits. L'unification fiscale, sociale et des transports, condition de la véritable union économique, exigera sans doute d'assez longs délais.

Or, nous savons, par expérience, que les accords politiques sont loin de résulter automatiquement des accords économiques. Il est capital que l'Europe politique ne dépende pas de l'Europe économique, mais la précède. Départissons-nous, si vous le voulez bien, de tout préjugé vis-à-vis de quelque pays que ce soit.

Or, quelles sont véritablement les puissances aptes en Europe à s'unir politiquement et militairement pour aller ensemble vers la détente avec l'Est ? Vous les connaissez. Je les citerai sans ordre de préférence : l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, la France et l'Italie.

Cet ensemble refléterait, d'autre part, un équilibre désirable entre l'Europe nordique, l'Europe continentale et l'Europe méditerranéenne.

Le potentiel militaire en matériel et en personnel de la défense occidentale s'est toujours déporté vers le nord de l'Europe. L'U.R.S.S. et ses alliés ont patiemment, au fil des ans, tiré avantage de l'affaiblissement des puissances occidentales en Méditerranée. Certes, nous n'oublions pas que la Turquie reste l'arme au pied, que la Sixième flotte dispose de moyens d'intervention impressionnants, mais il n'en reste pas moins que la pénétration soviétique en Afrique du nord est devenue une réalité.

Or, quel pays paraît devoir être le plus sensible à ces faits nouveaux ? L'Espagne, sans doute, qui, lentement mais continûment, consent à occuper en Europe la place qui lui revient. Avec l'Italie,

*Mr. Destremau (continued)*

Italy, two very vigilant watch-towers for monitoring infiltration from the countries of the East.

It is conceivable that the countries I have listed could, over the years, come to form the nucleus of the European confederation to which other countries, although smaller, would also belong with full equality of rights.

Our treaty could perhaps in future set out the main features of this suggestion ; but in any case I believe it is essential, Ladies and Gentlemen, to revise our agreements, adapting them to the situation existing in 1971 and the prospects for 1980.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Stewart.

Mr. STEWART (*United Kingdom*). — We all agree that we have been discussing an admirable and extremely useful report. If, as one speaker said, it raises some questions to which it does not provide full answers, that is inevitable in view of its wide subject, the whole topic of East-West relations.

Part of the value of the report is that it has obliged us to look at a series of major questions, several of which I hope will be pursued in more detail by the Defence Committee later.

Of all these topics, I draw special attention to what is contained in paragraph 10 of the explanatory memorandum, which refers to the very limited public information effort which NATO makes. We are informed that the public information budget of the NATO secretariat is 0.6 % of the total NATO budget. We are making surprisingly little attempt to explain to the general public in NATO countries what NATO is for and why it should continue. This is all the more remarkable in view of the situation to which our attention is drawn in the operative recommendation, recommendation 3, which urges member governments: " ... in view of the increase of Soviet military strength", and so on.

We have this situation, therefore. We have our Alliance which has kept us at peace and defended

our freedom, which is intended to go on doing so, which faces a growth of the military strength of the people who might threaten our freedom, and which at the same time faces an internal problem in that some of our own people, particularly the younger generation, ask whether it is worth while preserving the Alliance. It is in this situation that we are taking with such little seriousness the task of explaining what NATO is for and why it should continue.

The task of public information is always a little under suspicion in a democracy. We tend to think of the word "propaganda" as being in itself undesirable. However, anyone giving a little more thought to the matter must realise that that is not so and that, if anyone believes that a certain cause is right, he has both the right and the duty to explain it with reasoned and compelling argument to the public at large.

In the sophisticated world in which we live, that has to be done partly by skill and technique, by knowing how to get the case over to those who occupy important positions in the mass media, the press and television. That is a matter to which NATO has never given sufficient attention. We need some expansion of paragraph 10 of the report. We need to learn more from NATO about what it does and how it sets about trying to see that the press in various NATO countries presents a compelling picture to their people of the need for NATO. Very little is known about this. With propaganda, although the technique is to know how to talk and perhaps to whom to talk, in the end it cannot succeed unless one has something to say that is true and worth saying.

What is it which NATO must do if it is to compel people's attention and retain their loyalties? I think that we have to be able to present more dramatically than before the undoubted rôle that NATO has played in preserving the peace of Europe over what is, by the grim standards of this century, quite a long time for preserving peace in Europe. In addition, it has been able to preserve the liberties of its own members.

If one looks at a map of Europe and observes the countries which have been able to preserve their power and to choose their own forms of government and those which have not, broadly the answer is that they have been able to do it when either membership of NATO or the proximity of NATO has enabled them to do it.

*M. Destremau (suite)*

nous pourrions avoir ainsi deux antennes particulièrement vigilantes à l'écoute des infiltrations des pays de l'Est.

On peut concevoir que les pays que j'ai nommés constituent, au fil des ans, le noyau de la confédération européenne dont feraient également partie des pays de moindre dimension, mais qui en seraient membres avec une complète égalité de droits.

Peut-être notre traité pourrait-il préciser à l'avenir les grandes lignes de cette suggestion, mais il me paraît indispensable, Mesdames, Messieurs, que nous rénovions nos accords, que nous les adaptions à 1971 et que nous les placions dans la perspective de 1980.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Stewart.

M. STEWART (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Nous sommes tous d'accord pour estimer que nous avons débattu d'un rapport remarquable et extrêmement utile. Il soulève, certes, des questions auxquelles il n'a pu répondre intégralement, ainsi qu'un des orateurs l'a fait observer, mais cela est inévitable en raison de l'ampleur du thème, c'est-à-dire de l'ensemble des relations Est-Ouest.

La valeur du rapport tient en partie au fait qu'il nous contraint à nous pencher sur une série de questions capitales dont certaines, je l'espère, vont être étudiées plus à fond par la Commission de défense.

Parmi tous les sujets évoqués, j'attire notamment votre attention sur le contenu du paragraphe 10 de l'exposé des motifs, d'après lequel l'O.T.A.N. ne ferait qu'un effort très limité pour l'information du public. On nous apprend que le budget d'information publique du secrétariat de l'O.T.A.N. ne s'élève qu'à 0,6 % du budget total de l'organisation. Il est surprenant que nous fassions si peu d'efforts pour exposer à l'opinion publique des pays membres les objectifs de l'O.T.A.N. et les raisons de son existence. C'est d'autant plus étrange si l'on considère la situation actuelle qu'évoque le paragraphe 3 du dispositif du projet de recommandation où l'on demande instamment aux Etats membres de prendre des mesures... « étant donné l'accroissement du potentiel militaire soviétique », etc.

Telle est donc la situation. Nous avons notre alliance qui a préservé la paix et défendu notre

liberté, qui veut continuer de le faire, qui se heurte à l'accroissement du potentiel militaire des peuples susceptibles de menacer notre liberté et qui doit faire face, en même temps, à un problème interne du fait qu'une partie de notre propre population, notamment la jeune génération, se demande s'il est utile de maintenir l'Alliance. Or, c'est dans une telle situation que nous prenons à la légère la tâche qui consiste à expliquer ce qu'est l'O.T.A.N. et pourquoi elle doit continuer d'être.

Dans les démocraties, l'information du public fait toujours l'objet d'une certaine méfiance. Nous avons tendance à considérer le terme de « propagande » comme indésirable en soi. Par contre, si l'on y regarde de plus près, on constate qu'il n'en est rien et que, si un citoyen pense qu'une cause est juste, il a le droit et le devoir de l'exposer au grand public avec des arguments motivés et convaincants.

Dans le monde complexe où nous vivons, il faut le faire en partie avec habileté et technique. Il faut savoir persuader les personnes qui occupent des postes importants dans les communications de masse, la presse et la télévision. C'est une question à laquelle l'O.T.A.N. n'a jamais accordé suffisamment d'attention. Le paragraphe 10 du rapport mérite d'être développé. Il faut que l'O.T.A.N. nous renseigne davantage sur ses activités et sur les efforts qu'elle déploie pour que la presse de ses divers Etats membres donne à l'opinion publique une image plus frappante de la nécessité de son existence. L'information est maigre à cet égard. Bien que la technique de la propagande consiste à savoir comment parler et peut-être à qui, elle n'atteint son but que si on a à dire quelque chose de véridique et d'intéressant.

Comment l'O.T.A.N. doit-elle procéder pour forcer l'attention du public et le gagner à sa cause ? A mon sens, nous devrions pouvoir présenter de façon plus frappante le rôle qu'a indubitablement joué l'O.T.A.N. pour préserver la paix en Europe pendant longtemps, si l'on mesure le temps d'après les lugubres normes de ce siècle. De plus, elle a su préserver les libertés de ses propres membres.

Quand on regarde la carte de l'Europe et que l'on compare les pays qui ont été capables de maintenir leur puissance et de choisir leur propre forme de gouvernement et ceux qui n'ont pas pu le faire, on constate, en gros, que les premiers y ont réussi parce qu'ils étaient membres de l'O.T.A.N. ou parce que la proximité de l'O.T.A.N. le leur a permis.

*Mr. Stewart (continued)*

This is an important fact, if you like, an obvious fact, but it is one that is remarkably little realised amongst the population of Europe as a whole.

Then I think we ought to say more about what NATO actually believes in. I used the phrase just now "the right of a country to choose its own form of government". That is what is really at issue in NATO. Among the NATO countries there is a spectrum of political difference. They have what we call in democratic parlance right and left wings, but it is true of all the NATO countries except two that the people of those countries can themselves choose at what point in the spectrum of right and left their government shall be. That is a valuable choice. It is a choice many of them would not have if NATO did not exist. It is a choice that one would have thought our young people with their insistence on the rights of the individual to be free and speak his mind ought particularly to understand.

Now it may well be said that if NATO, in an attempt to make itself more fully understood, lays more and more emphasis on the preservation of democratic liberties this will be embarrassing to those two members of NATO who are not democracies. I am sorry, Mr. President, I cannot help that. That, I am afraid, will be their fault and not the fault of the other members of NATO. NATO at present has to carry two members that are not democracies. We ought not to be embarrassed when critics of NATO throw this in our faces. After all, if there are only two out of our members who are not democracies, amongst the alliance that faces us there is not a single free country and it is a condition of being a member of the Warsaw Pact that you shall not be a free country. Therefore, we need not be too embarrassed by the fact that our Alliance is not as politically perfect and pure as we would like it to be. But this ought not to embarrass us in stating very frankly what NATO ought to be and what it really believes in. If any of its members are embarrassed by that, let them make every effort to restore freedoms to their own people as soon as they can.

The other main point I wish to make is this. Surely the other thing we must spell out is that NATO stands for an attempt to relax the tensions between East and West. We have no illusions about the tyrannical régimes that exist in Eastern Europe, but surely it is an essential part of the

NATO position that we believe none the less that it is possible to live at peace with them and that NATO for her part will do everything she possibly can to relax and mitigate the tensions that are liable to arise between East and West.

This gives rise to a great deal of argument in which some of us may be tempted to accuse the others of being too obstinate and unflinching and too unwilling to search for détente. The other group may reply, "But we are too willing to be hoodwinked and too willing to be taken in by Russian propaganda". If I may say so, we British have some experience of being taken in by an appeaser and later on, having learnt by experience, of not being taken in by an appeaser; and experience also of what it is like if the worst comes to the worst, to be in the last ditch resisting a tyrant.

We have tried in the light of our varied experience to apply our minds to this present problem in Europe: What is the right balance of faith and caution with which NATO ought to approach this problem of détente. I believe there is a good deal of room for faith and hope at the present time. We still watch with great interest what will come out of the discussions of the relations between Germany and her eastern neighbours and what will come out of the discussions on Berlin. But if, as I believe is more likely than not — I put it no stronger than that — it is possible to reach agreement with the East on those points, then I believe the signs are set fair for a move toward the relaxing of tension. That will mean, I think, in some form or another a conference or series of conferences, though personally I would prefer, as the late British Government proposed, a standing commission on East-West relations whose job it would be to see that any causes of dispute which might arise from time to time were tempered down, kept under proper control and handed to the appropriate agency to be dealt with. This commission could at the same time try to promote simply more normal relationships between the countries of Eastern and Western Europe and their fellow citizens. I have particularly in mind anything that will promote a freer movement of the citizens of the countries of East and West across their borders.

I am bound to say I was surprised when I heard what Mr. Brosio said this morning about the project of a standing commission on East-West relations. As I understood him, he was saying that there were some people in the West

*M. Stewart (suite)*

C'est là un fait important, évident si l'on veut, mais l'ensemble de la population européenne en a très peu conscience.

Je crois aussi que nous devrions parler davantage des grandes thèses de l'O.T.A.N. Je viens d'employer l'expression « le droit des pays à choisir leur propre forme de gouvernement ». C'est bien à quoi s'attache l'O.T.A.N. Les pays de l'O.T.A.N. offrent tout un éventail d'opinions politiques. On y trouve des partis qui, selon les démocrates, sont de droite ou de gauche mais, à deux exceptions près, la population des pays membres peut choisir elle-même le point de l'éventail politique où son gouvernement se situera. Cette possibilité de choix a son prix et, si l'O.T.A.N. n'existait pas, beaucoup de ces pays n'en jouiraient pas. On aurait pu penser que les jeunes qui insistent tant sur la liberté et le droit de parole de l'individu le comprendraient tout particulièrement.

On peut évidemment dire que si l'O.T.A.N., pour essayer de mieux se faire comprendre, mettait de plus en plus l'accent sur le maintien des libertés démocratiques, cela serait embarrassant pour les deux pays membres de l'O.T.A.N. qui ne sont pas des démocraties. Je n'y peux malheureusement rien, car c'est leur faute et non pas celle des autres membres de l'O.T.A.N. A l'heure actuelle, l'O.T.A.N. doit s'accommoder de la présence de deux pays qui ne sont pas des démocraties. Nous n'avons pas à être embarrassés lorsque les critiques nous le jettent à la figure. Après tout, deux pays membres seulement échappent à la règle, tandis que l'Alliance d'en face ne compte pas un seul pays libre, et on ne peut faire partie du Pacte de Varsovie qu'à condition de ne pas être libre. Nous n'avons donc pas à avoir de complexes parce que l'Alliance n'est pas aussi parfaite et aussi pure politiquement que nous le souhaiterions. Cela ne doit pas nous empêcher de déclarer très franchement ce que l'O.T.A.N. devrait être et ce en quoi elle croit vraiment. Si cela gêne certains pays, qu'ils s'emploient donc à restaurer le plus vite possible les libertés de leur propre peuple.

Le deuxième point important que je voulais souligner est que nous devons aussi faire connaître les efforts déployés par l'O.T.A.N. pour atténuer la tension entre l'Est et l'Ouest. Nous n'avons aucune illusion sur les régimes tyranniques de l'Europe orientale, mais nous n'en

croions pas moins qu'il est possible de vivre en paix avec eux : c'est l'un des aspects essentiels de l'attitude de l'O.T.A.N. Elle fera tout son possible pour atténuer les tensions susceptibles de survenir entre les deux blocs.

Cela donne d'ailleurs lieu à un grand nombre de controverses. Certains d'entre nous peuvent être tentés d'accuser les autres d'être trop obstinés et inébranlables, trop hésitants dans la recherche d'une détente. L'autre groupe peut retorquer que nous nous laissons trop facilement escroquer et duper par la propagande russe. J'ose dire que les Britanniques savent par expérience qu'on se laisse prendre par des déclarations lénifiantes, qu'on en subit les conséquences et qu'on ne se laisse plus duper. Nous savons aussi ce qui arrive quand les choses en viennent au pire et qu'il faut résister jusqu'à la dernière extrémité à un tyran.

Nous avons essayé d'examiner le problème qui se pose actuellement en Europe à la lumière de nos diverses expériences et de faire la part entre la confiance et la prudence avec lesquelles l'O.T.A.N. doit aborder cette question de la détente. Je pense qu'il est permis de faire preuve de confiance et d'espoir à l'heure actuelle. Nous attendons avec beaucoup d'intérêt le résultat des discussions entre l'Allemagne et ses voisins de l'Est et celui des discussions sur Berlin. Si l'on pouvait parvenir à un accord avec l'Est sur ces points — cela me semble plus probable qu'improbable, mais je n'irai pas plus loin — je crois qu'on pourra en déduire que la voie est ouverte à la détente. Je pense que cela se traduira par la convocation d'une certaine forme de conférence ou de série de conférences, bien que personnellement je préférerais, ainsi que le proposait le précédent gouvernement britannique, une commission permanente sur les relations Est-Ouest, dont la tâche consisterait à essayer d'éviter les différends susceptibles de survenir de temps à autre, à les circonscrire et à en saisir l'organisme approprié. Cette commission pourrait en même temps s'employer à faciliter des relations plus normales entre les pays de l'Est et de l'Ouest de l'Europe et entre leurs citoyens. Je pense en particulier à tout ce qui pourrait faciliter la libre circulation des citoyens entre pays de l'Est et de l'Ouest.

J'ai été surpris, je dois le dire, des déclarations qu'a faites ce matin M. Brosio au sujet du projet de commission permanente sur les relations Est-Ouest. Si j'ai bien compris, il a dit que certaines personnes, à l'Ouest, pensent que cette commis-

*Mr. Stewart (continued)*

who thought of this standing commission as a great organisation like WEU or the Council of Europe that would in time overshadow the Alliance itself. If there is anyone in the West who seriously thinks of it like that, I have never met him. It may well be that the Rumanians or somebody in the East would like to put that gloss on it. We have in mind something more practical and more workmanlike, a permanent arrangement for diplomats to meet and, as I say, for this to be partly a defusing body to prevent the temperature rising unnecessarily whenever items likely to give rise to dispute arose and at the same time a body engaged in promoting normality.

In that connection I would particularly take up the point of Mr. Boyden's report where, if I understand it rightly, he speaks about the desirability of our making it plain in Eastern Europe that the development and enlargement of the European Economic Community is not something that threatens their standard of life — on the contrary. If through any diplomatic channel or in any way we can enable more people in Eastern Europe to be aware of the standard of life that is enjoyed in the West the better from the point of view of the peace of Europe and the peace of the world. The more people in Eastern Europe have a healthy desire for a decent standard of living and a growing awareness that one of the reasons why we do better than they do in this respect is that we have not quite their burden of armaments, the better for them and the better the prospects for the peace of Europe.

Mr. President, those are essentially the points I wanted to make. In conclusion, I would, as I have done before, warn the Assembly against what I believe to be the most dangerous attitude of mind of all, the attitude of mind which is always highly suspicious and contemptuous of any approach to détente, that is always ready to say "You be careful, you are being tricked by an appeaser", a kind of attitude which is all doubt and no faith; that, on the one hand, combined with an unwillingness when it comes to the point to realise what might be the military and economic cost if we do not get détente.

Mr. Boyden's report points out to us quite plainly that if Eastern and Western Europe become increasingly estranged, if we want to preserve our liberties, it will cost us a great deal. I therefore beg anyone who is contemptuous of attempts towards détente to think very carefully what the cost of the alternative might be.

If it is really true that we can never get détente or relaxation with Eastern Europe and that with the best will in the world it cannot be done, I hope that we should have the courage and determination to pay the necessary cost to defend our liberties. But we ought at least to find out whether there is not for us and for mankind a less expensive and more sensible road than that. These are the lessons that Mr. Boyden's report left in my mind and it is apparent from the discussion that it has stimulated thought in a number of important avenues in the minds of many delegates and it will, I think, be an opening of the door to important studies to be made by the Defence Committee. We are all greatly indebted to Mr. Boyden for it. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Dankert.

Mr. DANKERT (*Netherlands*). — As one of the last speakers in the debate, there are few points left which I need make. I agree with much of what Mr. Michael Stewart has said. I certainly agree with those who have called Mr. Boyden's report very valuable. I think that it was moderate in tone, its conclusions were sound and it provided some very useful figures, which is an important aspect.

But all these useful figures can only tell us something about quantity. They do not clear up in our minds the problems of quality which are closely connected with what the figures stand for. That is a valid conclusion from the figures concerning both NATO and the Warsaw Pact. We in the West have often discussed the problem of the quality of the forces of the Warsaw Pact. For example, there are such questions as how far the Russian troops have an occupational task in Eastern European countries and how far their presence is directly related to the confrontation between East and West. The same sort of question is apparent when we consider many of the Eastern European countries.

We have a problem in Western Europe which is very different but nevertheless relevant. It is what I would call the problem of the range of change in the character of our armed forces and the choice between obligatory or voluntary military service and so on.

It is necessary for us in WEU and in NATO to know a little better than we do now what

*M. Stewart (suite)*

sion pourrait être une grande organisation du genre de l'U.E.O. ou du Conseil de l'Europe et qu'elle en viendrait un jour à éclipser l'Alliance elle-même. Je n'ai jamais rencontré qui que ce soit, dans un pays occidental, qui prenne cette idée au sérieux. Peut-être les Roumains, ou quelque autre pays de l'Est, aimeraient-ils cette interprétation. Quant à nous, nous pensons à quelque organisme permanent, plus pratique et plus maniable, qui permette aux diplomates de se rencontrer, qui soit un « fusible » chargé d'arrêter une hausse inutile de la température en cas de circonstances litigieuses et qui ait en même temps pour mission de normaliser les relations.

A cet égard, j'aimerais, en particulier, relever le passage du rapport de M. Boyden dans lequel il déclare, si je ne m'abuse, que nous devrions faire comprendre aux pays de l'Est que le développement et l'élargissement de la Communauté Economique Européenne ne menaceront pas leur niveau de vie, bien au contraire. Si nous pouvions, par la voie diplomatique ou de toute autre manière, faire prendre conscience à un plus grand nombre de citoyens de l'Europe de l'Est que le niveau de vie est plus élevé en Occident, nous contribuerions à améliorer les chances de paix en Europe et dans le monde. Plus il y aura de gens en Europe de l'Est à aspirer à un niveau de vie correct et à comprendre que, si nous sommes plus favorisés qu'eux, c'est en partie parce que notre charge d'armements est moindre que la leur, mieux cela vaudra pour eux et meilleures seront les perspectives de paix en Europe.

M. le Président, telles sont les principales remarques que je voulais faire. Pour finir, j'aimerais dire une fois de plus à l'Assemblée que l'attitude qui me paraît la plus dangereuse de toutes est celle qui consiste à craindre ou mépriser au plus haut point toute tentative de détente, à être toujours prêt à crier : « Attention, vous allez vous laisser prendre », à n'avoir que des doutes et pas de foi, le tout associé à un refus d'envisager ce que nous coûterait, du point de vue économique et militaire, l'échec de la détente.

Le rapport de M. Boyden nous montre clairement que, si l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest s'éloignaient davantage l'une de l'autre, nous aurions à payer très cher le maintien de nos libertés. C'est pourquoi je demande à tous ceux qui méprisent les efforts déployés en vue d'une détente de réfléchir très sérieusement au

prix qu'il nous faudrait payer si l'autre solution devait prévaloir.

S'il s'avérait que, malgré toute la bonne volonté du monde, il est impossible d'arriver à une détente ou à un apaisement avec l'Europe de l'Est, nous aurions, je l'espère, assez de courage et de volonté pour payer le prix qu'exige la défense de nos libertés. Mais il faudra au moins nous assurer qu'il n'y a pas, pour nous-mêmes et pour toute l'humanité, de voie moins onéreuse et plus raisonnable. Tels sont les enseignements que j'ai tirés du rapport de M. Boyden. Le débat a montré qu'il offre d'importants sujets de réflexion à de nombreux délégués et j'espère qu'il ouvrira la voie à d'importantes études de la Commission de défense. Nous en sommes très reconnaissants à M. Boyden. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Dankert.

M. DANKERT (*Pays-Bas*) (Traduction). — Je suis un des derniers orateurs à prendre la parole dans ce débat et j'aimerais, à ce titre, relever un certain nombre de points qui n'ont pas été abordés. J'approuve en grande partie ce que vient de dire M. Michael Stewart. Je me joins aussi aux orateurs qui ont souligné la qualité du rapport de M. Boyden, son ton modéré, ses conclusions solides et surtout les chiffres très utiles qu'il contient.

Toutefois, ces chiffres ne peuvent nous donner qu'une impression quantitative. Ils ne jettent aucune lumière sur les problèmes qualitatifs étroitement liés à ce qu'ils représentent, comme le manifestent nettement les chiffres relatifs tant à l'O.T.A.N. qu'au Pacte de Varsovie. Les Occidentaux se sont souvent penchés sur l'aspect qualitatif des forces du Pacte de Varsovie, par exemple pour savoir dans quelle mesure les troupes russes remplissent des tâches d'occupation dans les pays d'Europe orientale ou assurent une présence directement liée à l'affrontement entre l'Est et l'Ouest. On se heurte à peu près à la même difficulté à l'égard d'un grand nombre de pays de l'Europe de l'Est.

En Europe occidentale, le problème est très différent mais néanmoins lié, lui aussi, au rapport. C'est, à mon sens, le degré d'évolution du caractère de nos forces, le choix entre service militaire obligatoire et armée de métier, etc.

L'U.E.O. et l'O.T.A.N. devraient améliorer leur connaissance des forces armées dont elles dis-



*Mr. Dankert (continued)*

exactly our armed forces are — what their qualities are, how far they are integrated into society and how far they really represent what we want them to represent. In the last few years there has been a tremendous change. From the old mass armies with few weapons have evolved armies with enormous weaponry but few men. This of course creates new problems.

Indeed, air forces and navies now function more or less like private industries. In the case of air forces, there is really not much difference between their functions in wartime and their functions in peacetime vis-à-vis aerospace and civil aviation. So we are seeing all kinds of changes, and these all reflect on military attitudes.

Wide discussion is going on about the personal responsibilities of military men with their new weaponry. There is the question of the increased demand for qualified personnel. Computers and all kinds of complicated machinery have been introduced and compulsory military service is not long enough in which to train the men properly in the handling of these instruments.

Finally, there is the problem of what we in the Netherlands call the democratisation of the armed forces. All these problems are directly linked with the report. They all require urgent study in order that we shall be able to measure better than we can do now the state of East-West relations and how the rôles of our armed forces must be evaluated.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Draeger, the last speaker on the list.

Mr. DRAEGER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, as the very last speaker in this debate I promise you to be even more brief.

It is a pity that the extremely important report on European security and East-West relations is being debated by this Assembly this afternoon without more delegates being present. Mr. Boyden, the Rapporteur, has put a great deal of work into this report; on that account, too, he would have deserved greater response from our members.

I fully agree with the Rapporteur on most of the paragraphs of the explanatory memorandum. However, it contains a few passages whose reasoning and wording I am with the best will in the

world unable to accept. During our meeting in Strasbourg on 12th May, when this report was being discussed, I indicated my serious reservations on specific items. Unfortunately my arguments and objections are not reflected in the report. I cannot accept this fact in silence: nor can I give these points my vote. I will not bore you any longer with this matter but shall abstain from voting for the reason I have stated.

(*Mr. Housiaux, President of the Assembly, resumed the Chair*)

The PRESIDENT (Translation). — I call the Rapporteur to reply to the speakers.

Mr. BOYDEN (*United Kingdom*). — Mr. President and friends, I am most grateful personally for the reception of the report and the remarks made about it. I think we can all agree that it has been an interesting and thoughtful debate with constructive views expressed. As I have seen the divergence of views, they have been rather on points of emphasis in the explanatory memorandum than on the recommendations, and I am sorry that Mr. Draeger thinks that I have not taken into consideration the points he has raised. I did spend two hours with him after the second meeting in Paris trying to accommodate the points he put to me, and it is true that at Strasbourg I had another session with him and, I thought, met many of his points. However, in the actual Committee I believe that Mr. Draeger abstained on the voting.

Mr. DRAEGER (*Federal Republic of Germany*). — No, I voted for it.

Mr. BOYDEN (*United Kingdom*). — I gather Mr. Draeger voted for the report finally at Strasbourg, but perhaps we could leave this difference between him and me. It is probably due to a slight misunderstanding. We agree on the NATO aims. I think we all aim at détente, although we differ as to the method. We agree on Malta; we agree on the French military reintegration into the NATO military structure; we agree on Turkey; we agree on balanced force reduction — but here again there has been some argument as to the method.

If I may refer to some of the speeches that have been made, I would very much agree with Mr. Wingfield Digby that if one gets a unanimous military assessment of a situation one can be sure that it is wrong. I did read that on many

*M. Dankert (suite)*

posent : leurs qualités, la mesure dans laquelle elles s'intègrent à la société et le degré auquel elles répondent véritablement à nos souhaits. Le changement a été immense ces dernières années. Les armées anciennes à gros effectifs et faible armement se sont transformées en armées peu nombreuses dotées d'un énorme arsenal. Cela pose évidemment de nouveaux problèmes.

De nos jours, l'aviation et la marine fonctionnent à peu près comme des industries privées. Pour l'aéronautique, il n'y a guère de différence entre ses fonctions de temps de guerre et les fonctions qu'elle accomplit en temps de paix dans l'aérospatiale et l'aviation civile. Nous constatons donc toutes sortes de changements qui ont tous une incidence sur les orientations militaires.

On parle beaucoup de la responsabilité individuelle du militaire à l'égard du nouvel armement et donc de la demande croissante de personnel qualifié. L'armée disposant maintenant d'ordinateurs et autres machines complexes, le service militaire obligatoire n'est pas assez long pour que les hommes puissent apprendre convenablement à s'en servir.

Le dernier problème est celui de la démocratisation des forces armées, comme nous disons aux Pays-Bas. Tous ces problèmes sont directement liés au rapport. Il faut donc les étudier tous d'urgence pour pouvoir mieux juger l'état des relations Est-Ouest et envisager le rôle à donner à nos forces armées.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Draeger, dernier orateur inscrit.

M. DRAEGER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, étant le dernier orateur, je vous promets d'être particulièrement bref.

Il est regrettable que nous n'ayons pas été plus nombreux à participer, cet après-midi, au débat consacré à ce rapport extrêmement important sur la sécurité européenne et les relations Est-Ouest. M. Boyden, notre rapporteur, a fait un travail considérable et c'était une raison de plus pour nos membres d'être présents.

J'approuve sans réserve la plupart des paragraphes de l'exposé des motifs. Il en est cependant quelques-uns dont je ne puis accepter, avec la meilleure volonté du monde, ni le fond, ni la

forme. A Strasbourg, le 12 mai encore, lors de l'examen du rapport, j'ai formulé d'importantes réserves sur certains points. Malheureusement, le rapport ne tient nullement compte de mes arguments et de mes objections. Je ne peux pas l'admettre sans commentaire ni, à plus forte raison, approuver les paragraphes en question. Je m'en voudrais de vous ennuyer en insistant davantage, mais je m'abstiendrai lors du vote, pour la raison que je viens d'exposer.

(*M. Housiaux, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. le rapporteur, pour répondre aux divers orateurs.

M. BOYDEN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, mes chers amis, je suis personnellement très satisfait de l'accueil fait au rapport et des remarques qu'il a suscitées. Nous serons tous d'accord, j'espère, pour dire que le débat a été très intéressant et très profond et qu'il a donné lieu à des interventions constructives. Les divergences d'opinions, me semble-t-il, concernent plutôt les points sur lesquels insiste l'exposé des motifs que le projet de recommandation, et je regrette que M. Draeger s'imagine que je n'ai pas pris ses avis en considération. J'ai passé deux heures avec lui après la deuxième réunion de Paris à chercher à tenir compte de ses observations. Je l'ai, en outre, rencontré à Strasbourg et je pensais avoir satisfait à la plupart de ses desiderata. Au moment du vote en commission, M. Draeger s'est pourtant abstenu, je crois.

M. DRAEGER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Non, j'ai voté pour.

M. BOYDEN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. Draeger a donc finalement voté le rapport à Strasbourg, mais peut-être pourrions-nous examiner la question entre nous. Il s'agit sans doute d'un léger malentendu. Nous sommes d'accord sur les objectifs de l'O.T.A.N. Nous sommes tous, je crois, partisans de la détente. C'est sur les méthodes que nous nous séparons. Nous sommes d'accord à propos de Malte, de la réintégration militaire de la France dans la structure militaire de l'O.T.A.N., de la Turquie, de la réduction équilibrée des forces, mais là encore il existe certaines divergences quant aux méthodes.

Pour reprendre certaines des interventions, je pense, tout comme M. Digby, que chaque fois que les militaires sont d'accord sur l'évaluation d'une situation, on peut être sûr qu'elle est fautive. J'ai bien souvent entendu dire que, sur les ques-

*Mr. Boyden (continued)*

of the military issues the layman, provided he is given the sort of facts which the military have, will often come to as good a decision in political terms as the military. I make this point for control by lay-elected representatives of the military machine. This is one of the things I stand for in democracy and I believe everyone in this Assembly does also. I am grateful to Mr. Digby for what he drew attention to in a way different from mine. I agree with Mr. Vedovato that the Russians do make an attempt to undermine NATO. It seems to me that we must resist this to the full and be prepared, as indeed he was, to take all the necessary steps to correct wrong impressions among our own people and amongst members of the NATO Alliance.

I was grateful for the support from Mr. Pöhler who has great experience of the military side of NATO and to my colleague Mr. Stewart for taking up the same point and the need to say the truth about things we value and to say it constantly, attractively and where it needs to be said most. I appreciate the support that has come from them and indeed from Mr. Pöhler himself, and from Mr. Lenze who, in a very comprehensive and thoughtful speech, I think twitted me a little about not saying anything about my experiences in the volunteer army. I have considerable experience of this. One of the tasks of the army minister in Britain is to present the "company accounts" and in presenting those accounts to parliament one of his duties is to assess the military efficiency of the army for which he is responsible. I took a lot of trouble to assess the military efficiency of units, their morale and so on.

Perhaps I sound a little jingoistic when I say there are great merits in a voluntary army although we have difficulties with recruitment and other problems. A well-trained voluntary army has very distinct merits — but I will be no more jingoistic than that. I look forward to arguing with him the kind of theme we had from the Assembly today on NATO information; information about arms, attitudes of armies and how in a democratic world we can preserve the best of military and democratic institutions.

On the main point Mr. Lenze made, we should get together to solve our problems in a personal way in the Committee and in a general way in WEU.

I thought Mr. van der Stoel's point that psychological and political factors are as important as military factors links up with my own view of a voluntary army as a democratic army. I am sure we all believe in our own armies and navies and air forces — believe in what they are doing — and it is for us politicians to encourage them in that belief. Mr. Stewart also said on this theme that it is a bad political policy, if I understood rightly, to be all doubt and no faith, and on that issue I should like to conclude. Here in this Assembly we are a mixed bag of people; we all have different views and we should try to get the biggest consensus of views in the defence of democracy. We need constantly to think about this.

Above everything we must realise that armaments exist only to defend our democracy. If it can be defended without armaments because we have agreement with the other side that is what we must go for. We must have faith in the propositions put forward today to relax tension to enable us to reduce the burden of arms so that we can have a freer and better life, the sort of life the Treaty of Brussels establishes, and a life which this Assembly twice a year gathers together to defend.

The PRESIDENT (Translation). — I thank the Rapporteur.

I wish to remind the Chairman of the Committee that he may speak on Mr. Rivière's report as well as on the report by Mr. Boyden, several speakers having alluded to both these reports.

I call Mr. Peel.

Mr. PEEL (*United Kingdom*). — Mr. President, I do not think that this afternoon any of the speakers actually referred to Mr. Rivière's report. Mr. Rivière wound up his report this morning immediately before lunch. As Chairman of the Committee I should like to say thank you to both our Rapporteurs, Mr. Rivière and Mr. Boyden, for the great amount of work they put into their reports and for the very interesting discussion that those reports have led to today.

Turning for a moment to the report of Mr. Rivière, it is quite clear from recent events that there is a feeling of the increasing importance and urgency of the need to strengthen the European pillar of the North Atlantic Alliance. For that reason, I was grateful to those who, in the debate on Mr. Rivière's report, supported the

*M. Boyden (suite)*

tions militaires, les civils — pourvu qu'ils disposent des mêmes faits que les militaires — prennent la plupart du temps, du point de vue politique, des décisions tout aussi valables que celles des militaires. Je suis donc partisan de confier le contrôle du mécanisme militaire à des élus civils. C'est pour moi, comme pour nous tous ici, l'un des éléments essentiels de la démocratie. Je remercie M. Digby de l'avoir fait remarquer d'une autre façon. J'admets avec M. Vedovato que les Russes s'efforcent de saper l'O.T.A.N. Il me semble qu'il faut nous y opposer fermement et être prêts, comme lui, à prendre toutes les mesures nécessaires pour que nos concitoyens et les membres de l'Alliance n'aient plus d'impressions fausses à cet égard.

J'apprécie beaucoup le soutien de M. Pöhler qui a une longue expérience de la partie militaire de l'O.T.A.N. et je remercie M. Stewart d'avoir souligné lui aussi la nécessité de dire la vérité sur les choses auxquelles nous tenons, de la redire constamment, d'une façon qui porte et là où il est le plus utile de la dire. J'apprécie à sa juste valeur l'appui de ces orateurs, surtout celui de M. Pöhler et celui de M. Lenze qui, dans une intervention très complète et très étudiée, m'a un peu taquiné de n'avoir rien dit de mon expérience de l'armée de métier, qui est considérable. L'une des tâches du ministre des armées de Grande-Bretagne est en effet de présenter les « *company accounts* » au parlement et d'évaluer, ce faisant, l'efficacité militaire de l'armée dont il est responsable. J'ai abondamment travaillé à évaluer l'efficacité militaire des unités, leur moral, etc.

J'aurai peut-être l'air un peu chauvin si je dis qu'une armée de métier a de grands avantages, en dépit des difficultés de recrutement et autres qu'elle suscite. Une armée de métier bien entraînée a des mérites certains ; je ne pousserai pas le chauvinisme plus loin. Je me réjouis de pouvoir bientôt discuter avec M. Lenze du thème qu'évoque aujourd'hui l'Assemblée, à savoir les informations de l'O.T.A.N. sur les armements, sur la mentalité des troupes et sur la façon de préserver, dans un monde démocratique, le meilleur des institutions démocratiques et militaires.

Sur le point essentiel que soulève M. Lenze, je dirai qu'il nous faut résoudre nos problèmes en commission et, plus généralement, à l'U.E.O.

Quand M. van der Stoel parle de l'importance des facteurs psychologiques et politiques en tant que facteurs militaires, il corrobore mon idée qu'une armée de métier est une armée démocratique. Nous croyons tous en notre armée de terre, en notre marine et en notre aviation, comme en ce qu'elles font, et nous croyons que c'est aux hommes politiques qu'il appartient d'encourager cette notion. A ce propos, M. Stewart a dit, si je l'ai bien compris, qu'il était de mauvaise politique de toujours douter et de ne jamais croire et c'est là-dessus que j'aimerais conclure. Les membres de l'Assemblée viennent d'horizons très différents, ils ont des opinions diverses, mais ils doivent s'efforcer de s'entendre du mieux qu'ils peuvent sur la défense de la démocratie. Il ne faut jamais le perdre de vue.

Il faut surtout comprendre que l'armement n'existe que pour défendre notre démocratie. Si un accord avec l'autre camp nous permettait de la défendre sans armes, nous devrions le rechercher. Nous devons avoir foi dans les propositions qu'on nous fait en vue d'une réduction des tensions qui nous permettrait d'alléger la charge des armements et d'avoir ainsi une vie meilleure et plus libre, le genre de vie que prévoit le Traité de Bruxelles et que l'Assemblée défend en se réunissant ici deux fois l'an.

M. le PRÉSIDENT. — Merci, M. le rapporteur.

M. le président de la commission, je vous rappelle que c'est non seulement sur le rapport de M. Boyden que vous pouvez intervenir, mais également sur le rapport de M. Rivière, plusieurs orateurs ayant fait allusion à ces rapports.

M. le président, vous avez la parole.

M. PEEL (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, je crois qu'aucun des orateurs de cet après-midi n'a parlé du rapport que M. Rivière a présenté ce matin, juste avant le déjeuner. En ma qualité de président de la commission, je tiens à remercier les deux rapporteurs, M. Rivière et M. Boyden, de la grande somme de travail qu'ils ont consacrée à ces rapports qui ont suscité aujourd'hui une fort intéressante discussion.

En ce qui concerne celui de M. Rivière, il paraît clair que les récents événements ont fait apparaître l'importance et l'urgence croissantes du renforcement du pilier européen de l'Alliance. Aussi ai-je été reconnaissant aux Représentants qui ont appuyé, lors de la discussion du rapport de M. Rivière, le projet de directive qui nous

*Mr. Peel (continued)*

draft order urging us to get on with the work of exploring the possibility of having a conference on the need for rationalising Western European defence. It is very important to bear in mind this feeling among the countries of the Alliance when we consider the recent Russian moves, which have taken place suddenly after the passage of a considerable period of time, on a subject which the Western Alliance put forward, the prospect and possibility of mutual balanced force reductions.

I have much sympathy and find myself very much in agreement with my colleague Mr. Stewart. I agree that it is vital that we on our side should be ready and willing to enter into discussions with the Soviets on the possibilities of creating and strengthening détente. However, in view of our past experience with the communists, we should formulate, as we did in Rome, very clear priorities about how and what we think are the important subjects for settlement and the order in which they should come. I hope that we shall not change our view that a reasonable settlement on Berlin comes top of the list. If we cannot agree with the Soviets about the future of the city, it is difficult to see how we can get agreement with them about the future of a continent. Whatever else and however forthcoming we are in discussions on mutual balanced force reductions or any other subject that the Soviets like to produce, we should stick firmly to the priorities that we have agreed. That is the message that I want to rub in on this occasion.

The very interesting debates on both these reports have indicated right to the end a readiness on the part of the Assembly to adopt the reports. For that reason, I was both a little surprised and a little sad that Mr. Draeger, who is a prominent and helpful member of the Committee, should have said that Mr. Boyden's report did not take account of his views and that he proposed to abstain. I remind Mr. Draeger that in our discussions in Committee his views were fully taken into consideration, and many amendments were made to meet them. What is more, at the end of our discussions, the report was adopted unanimously, Mr. Draeger being among those who voted for it. I hope that, on reflection, he will feel that, in the circumstances, he will continue to support a report which meets to such a great extent the feeling and the views of the Assembly. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I thank the Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments.

Ladies and Gentlemen, we have first to vote on the interim report by Mr. Rivière, i.e. on the draft order contained in the Addendum to Document 535.

No amendments have been tabled to this draft order.

I shall therefore put it to the vote by sitting and standing.

(*A vote was then taken by sitting and standing*)

*The draft order is adopted*<sup>1</sup>.

The next Order of the Day is the vote on the draft recommendation contained in Document 537.

Mr. Draeger in his last comments pointed out that several remarks which he had made did not appear in the explanatory memorandum, in regard to the development of the draft recommendation.

A document containing Mr. Draeger's remarks will therefore be circulated to all members.

Does this satisfy you, Mr. Draeger?

I call Mr. Draeger.

Mr. DRAEGER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, thank you very much for helping me to reach this solution. As the Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments will confirm, I have no objections whatever to the draft recommendation before us — I voted for it, after all — but I must draw your attention to the fact that I already abstained from voting in Strasbourg because of the wording of the explanatory memorandum. That is all I said here — no more, no less. Provided therefore my differing views and explanations are printed as part of the report — as an appendix, if needs be — and distributed with it, I readily accept your suggestion, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — That will be done, Mr. Draeger. The observations which were made on the explanatory memorandum will

1. See page 44.

*M. Peel (suite)*

invite instamment à organiser une conférence sur la rationalisation de la défense de l'Europe occidentale. Il importe de tenir compte de cet état d'esprit des pays membres de l'Alliance, lorsque nous considérons les récentes initiatives que les Soviétiques ont brusquement prises, après un très long délai, pour faire écho aux propositions de l'Alliance occidentale tendant à des réductions mutuelles et équilibrées des forces.

Mes idées sont très proches de celles de mon sympathique collègue, M. Stewart. Je suis d'accord avec lui pour estimer qu'il est capital que, de notre côté, nous soyons prêts à entamer des négociations avec les Soviétiques sur la possibilité de créer et de consolider la détente. Cependant, notre expérience passée des communistes nous commande de formuler, comme nous l'avons fait à Rome, un ordre de priorités très précis quant aux sujets qu'il importe, à notre sens, de régler. J'espère que nous n'allons pas changer d'avis au sujet de Berlin et que nous continuerons d'estimer qu'un règlement raisonnable sur ce point doit figurer en tête de liste. Si nous ne pouvons nous mettre d'accord avec les Soviétiques sur l'avenir d'une ville, on voit mal comment nous pourrions le faire sur l'avenir d'un continent. De quelque façon que nous abordions les discussions sur des réductions mutuelles et équilibrées de forces ou tout autre sujet, nous devons nous en tenir rigoureusement aux priorités établies. Voilà ce que je veux bien faire entendre ici.

Les très intéressants débats que nous avons eus sur ces deux rapports ont montré, jusqu'à la fin, que l'Assemblée était prête à les adopter. J'ai donc été un peu surpris et attristé que M. Draeger, membre éminent et fort utile de notre commission, ait déclaré que le rapport de M. Boyden ne correspond pas entièrement à ses propres vues et qu'il ait manifesté son intention de s'abstenir. Je rappelle à M. Draeger que, lors de nos discussions en commission, nous avons apporté de nombreuses modifications au rapport afin de lui donner entière satisfaction. Qui plus est, le rapport a été adopté à l'unanimité à l'issue de notre débat et M. Draeger a voté pour. J'espère qu'à la réflexion, il continuera d'appuyer un rapport qui correspond largement aux convictions et aux vues de l'Assemblée. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — M. le président de la Commission des Questions de Défense et des Armements, je vous remercie.

Mesdames, Messieurs, nous avons tout d'abord à nous prononcer sur le rapport intérimaire de M. Rivière, à savoir le projet de directive contenu dans l'addendum au Document 535.

Aucun amendement n'a été déposé sur ce projet de directive.

En conséquence, je le mets aux voix par assis et levé.

(*Il est procédé à un vote par assis et levé*)

*Le projet de directive est adopté*<sup>1</sup>.

L'ordre du jour appelle le vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 537.

M. Draeger a attiré, dans sa dernière intervention, l'attention sur ce que plusieurs remarques qu'il avait faites ne figuraient pas dans l'exposé des motifs, j'entends dans le développement du projet de recommandation.

Il sera donc envoyé à tous les membres un document contenant les observations de M. Draeger.

Ceci vous donne-t-il satisfaction, M. Draeger ?

La parole est à M. Draeger.

M. DRAEGER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, je vous remercie de m'avoir aidé à trouver une solution. Le président de la commission pourra vous confirmer que je n'ai aucune objection contre le projet de recommandation — j'ai voté pour ce projet après tout — mais je dois vous rappeler que je me suis déjà abstenu lors du vote à Strasbourg, en raison de la présentation de l'exposé des motifs. C'est tout ce que j'ai dit ici, ni plus ni moins. Toutefois, il me suffit que mes opinions et explications soient annexées au rapport et distribuées en même temps que ledit rapport ; j'accepte donc volontiers votre suggestion, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Il en sera fait ainsi, M. Draeger. Afin que l'on puisse connaître les observations qui ont été faites sur l'exposé des

1. Voir page 44.

*The President (continued)*

be distributed as an appendix so that we may know what they were. This is, moreover, in accordance with Rule 42 of the Rules of Procedure.

Ladies and Gentlemen, we shall now proceed to vote on the draft recommendation contained in Document 537.

Does anyone wish to explain his vote ? ...

I call Mr. Destremau.

Mr. DESTREMAU (*France*) (Translation). — As I said just now, Mr. Boyden's report contains some very interesting elements, but its general tenor runs counter to the views of the French Government and of the French parliamentarians who are members of this Assembly. Had it been a case simply of modifying one or two paragraphs, we would very willingly have taken part in the vote. But since NATO has been mentioned fifteen times and there is not one reference to the Atlantic Pact, I feel it would be more convenient — in order to enable you to vote on this text, which otherwise would have to be postponed until the next session — if I were to ask permission to leave the Chamber in order to make a telephone call. (*Smiles*)

The PRESIDENT (Translation). — Believe me, Mr. Destremau, I am always prepared to encourage telecommunications. (*Smiles*) I am grateful to you for your courteous act.

I call Mr. Scott-Hopkins.

Mr. SCOTT-HOPKINS (*United Kingdom*). — I am not trying to create a difficulty about the report or the draft recommendations, which I support. But I understood you, Mr. President, to say that the objections by Mr. Draeger are now to be added to the explanatory memorandum according to the rules. If that is so, I am not quite clear under what procedure you are doing this. I believed that it would have to go back to the Committee to be approved.

The PRESIDENT (Translation). — This is a matter for the Assembly, not the Committee.

In all parliaments of the world, the committees serve the Assembly. We may note that a text is incomplete and decide — though you may oppose this decision — to add to the report which has been distributed. There is no difficulty about proceeding in this way. We have noted this, and

we are merely conforming to the interpretation of Rule 42 of the Rules of Procedure. I do not see why there should be any objection to providing members with more information. Moreover, I do not really understand the purpose of Mr. Scott-Hopkins' remarks.

Do you wish to maintain your position, Mr. Scott-Hopkins ?

(*Mr. Scott-Hopkins indicated that he did not*)

Thank you, Mr. Scott-Hopkins.

I call Mr. Mart.

Mr. MART (*Luxembourg*) (Translation). — Mr. President, I agree in principle with Mr. Draeger's statements and also with your interpretation but, after Mr. Scott-Hopkins' remarks, this matter does not appear to me to be clear. I shall therefore abstain.

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, the sitting will be suspended for ten minutes or so.

(*The sitting was suspended at 6.10 p.m. and resumed at 6.20 p.m.*)

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, the sitting is resumed. It had to be suspended in view of the confusion about the adoption of the draft recommendation on European security and East-West relations.

This draft recommendation is at the beginning of the report presented by Mr. Boyden on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments. This has been a very long debate and a large number of members had an opportunity of speaking. The very full report drawn up by Mr. Boyden will be supplemented by the few lines which Mr. Draeger wishes to add. Thus the vote can, I think, be taken without difficulty.

I call Mr. Peel, Chairman of the Committee.

Mr. PEEL (*United Kingdom*). — Mr. President, there is one matter on which I should like clarification. As I understand it, there is a report before the Assembly which has been adopted unanimously by the Committee. The only question on which the Assembly has to vote is the recommendation, that is, the substantive text. There is no question of adding anything to a report which has been adopted by the Committee

*M. le Président (suite)*

motifs, ce sera distribué en annexe. C'est d'ailleurs conforme à l'interprétation de l'article 42 du Règlement.

Messieurs, nous allons passer au vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 537.

Y a-t-il des explications de vote ?...

La parole est à M. Destremau.

M. DESTREMAU (*France*). — Ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, le rapport de M. Boyden contient des éléments très intéressants, mais son orientation générale va trop à l'encontre des vues du gouvernement français et des parlementaires français qui siègent à cette assemblée. S'il s'était agi de modifier simplement un ou deux paragraphes, nous aurions très volontiers participé au vote. Mais, étant donné que l'on retrouve quinze fois le terme « O.T.A.N. », et pas une seule fois le terme « Pacte atlantique », je crois qu'il serait plus convenable, pour vous permettre de voter ce texte — faute de quoi il devrait être reporté à la prochaine session — que je vous demande l'autorisation de m'absenter pour donner un coup de téléphone. (*Sourires*)

M. le PRÉSIDENT. — Laissez-moi vous dire, M. Destremau, que je facilite toujours les télécommunications. (*Sourires*) Je vous sais gré de votre courtoisie.

La parole est à M. Scott-Hopkins.

M. SCOTT-HOPKINS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je n'essaie pas de créer des difficultés à propos du rapport ou du projet de recommandation que j'appuie. Mais, si j'ai bien compris, M. le Président, vous avez dit que les objections formulées par M. Draeger allaient être annexées à l'exposé des motifs, conformément à l'article 42 du Règlement. S'il en est ainsi, je ne vois pas très bien quelle procédure vous appliquez. Je pensais que le document devait être renvoyé en commission pour approbation.

M. le PRÉSIDENT. — Ce problème n'est pas un problème de commission, c'est un problème d'assemblée générale.

Dans tous les parlements du monde, la commission est un instrument qui sert l'Assemblée. Nous constatons qu'un texte peut être incomplet et nous pouvons prendre la décision — mais vous pouvez vous y opposer — de compléter sur un point précis le rapport qui a été distribué. Il n'y

a aucune difficulté à procéder ainsi. Nous l'avons constaté et nous ne faisons que nous conformer à la doctrine de l'interprétation de l'article 42 du Règlement. Je ne vois pas pourquoi on s'opposerait à une meilleure information des membres. D'ailleurs, je ne comprends pas bien l'objet de l'intervention de M. Scott-Hopkins.

Maintenez-vous votre position, M. Scott-Hopkins ?

(*M. Scott-Hopkins fait signe que non*)

Je vous remercie, M. Scott-Hopkins.

La parole est à M. Mart.

M. MART (*Luxembourg*). — M. le Président, en principe je suis d'accord avec les déclarations de M. Draeger, de même qu'avec votre interprétation, mais, après les déclarations de M. Scott-Hopkins, cette affaire ne me paraît pas claire. Aussi, je m'abstiendrai sur le vote.

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, la séance est suspendue pour une dizaine de minutes.

(*La séance, suspendue à 18 h. 10, est reprise à 18 h. 20*)

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, la séance est reprise. Il était nécessaire de la suspendre, étant donné qu'il existait une certaine confusion au sujet de l'adoption du projet de recommandation sur la sécurité européenne et les relations Est-Ouest.

Ce projet de recommandation précède le rapport présenté par M. Boyden au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements. Le débat à son sujet a été fort long, un nombre important de membres ont eu l'occasion de se prononcer. Le rapport fort complet établi par M. Boyden sera complété par les quelques lignes que M. Draeger souhaite y voir figurer. Ainsi, le vote pourra, semble-t-il, avoir lieu sans difficultés.

La parole est à M. Peel, président de la commission.

M. PEEL (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, j'aimerais avoir des éclaircissements sur un point. L'Assemblée est saisie, me semble-t-il, d'un rapport que la commission a adopté à l'unanimité. La seule question sur laquelle elle soit appelée à voter est la recommandation, le dispositif. Il n'est pas question d'apporter un additif à un rapport adopté à l'unanimité par la commission. Si j'ai bien compris votre



*Mr. Peel (continued)*

unanimously. As I understood your suggestion, Mr. President, it was that an explanatory letter could be sent out to all the members of the Assembly indicating the views of Mr. Draeger on certain points contained in the report and that was all that was possible under our Rules of Procedure. However, if that is not so, I should be glad if you would advise us.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Peel, we fully agree. The vote refers only to the draft recommendation. On the other hand, Mr. Draeger said he wished certain additional information to be given. This presents no difficulty, it is an act of courtesy towards him, and I do not think we should oppose it.

Do not forget, Mr. Peel, that between the time when your Committee voted on the question and now, the exact interpretation of Rule 42 has been brought to the knowledge of members by Mr. Prélôt's note, so that it is now incumbent upon us to try to facilitate everyone's work. It is certain that in future every Committee, including your own, Mr. Chairman, will take care to respect the interpretation of Rule 42 in performing its work.

This, I repeat, is merely a matter of courtesy, to which Mr. Draeger kindly agreed. There can be no question of its being an incident, or of creating a precedent, since, in the meantime, the correct interpretation of Rule 42 has been determined.

In case this may reassure you, Mr. Peel, let me say that I should be delighted to hear that you were prepared to agree to the solution I have endeavoured to find.

I call Mr. Peel.

Mr. PEEL (*United Kingdom*). — Mr. President, if you say an altered Rule 42 enables what you propose to do to be done, then of course I raise no objection whatever. I understood that under the rules as I knew them one could not add to or subtract from an explanatory memorandum and report that had been adopted by a Committee. However, if it is possible so to alter it, then I would not argue the matter.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Peel, Rule 42 has not been changed but, according to

the interpretation of paragraphs 1 and 2 of Rule 42, both the report and the explanatory memorandum must be adopted by the Committee. I would specify that both of them have to be adopted.

Our situation at present is different, in a certain sense, from what it should theoretically be.

We are obliged to find a solution in order to be able to vote. That is why your President has been trying to find a solution for the last half hour. If any members wish to abstain or vote against the draft recommendation, they must, obviously, do as they think fit.

Ladies and Gentlemen, we shall now vote on the draft recommendation contained in Document 537.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft recommendation ?...

Are there any abstentions ?...

I note that the Assembly is unanimous.

*The draft recommendation is therefore adopted unanimously*<sup>1</sup>.

#### 4. Adjournment of the Session

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I am happy to note that the Assembly has at last completed the circle on which it embarked at the beginning of its work. It began with a debate on procedure and is finishing in the same way. In other words, it has described a perfect circle.

Although animated, the debates during this session have allowed us to make good progress on a number of questions.

1. See page 45.

*M. Peel (suite)*

suggestion, M. le Président, une lettre d'explication pourrait être envoyée à tous les membres de l'Assemblée pour présenter le point de vue de M. Draeger sur certains points du rapport. Ce serait, semble-t-il, la seule procédure conciliable avec notre Règlement. Sinon, je vous serais reconnaissant de nous en informer.

M. le PRÉSIDENT. — M. Peel, nous sommes entièrement d'accord. Le vote ne porte que sur le projet de recommandation. D'autre part, M. Draeger a souhaité que certaines informations complémentaires puissent être données. Cela ne présente aucune espèce de difficulté, c'est un acte de courtoisie en ce qui le concerne et je ne crois pas qu'il serait indiqué de nous y opposer.

N'oubliez pas, M. Peel, qu'entre le moment où votre commission a voté sur la question et l'instant présent, l'interprétation exacte de l'article 42 a été portée à la connaissance des membres par la note de M. Prélot, de manière telle qu'en ce moment nous devons essayer de faciliter la tâche de chacun. Il n'est pas douteux qu'à l'avenir, chacune des commissions, et notamment la vôtre, M. le président, veillera au respect de l'interprétation de l'article 42 dans ses travaux.

Il s'agit ici, je le répète, d'une simple mesure de courtoisie sur laquelle M. Draeger a bien voulu être d'accord. Il ne peut être question d'un incident, pas plus que d'établir un précédent, étant donné que, depuis lors, l'interprétation de l'article 42 est intervenue.

Si ceci pouvait vous rassurer, M. Peel, je serais charmé de savoir qu'il vous plaît de marquer votre accord sur la solution que j'ai tenté de trouver.

La parole est à M. Peel.

M. PEEL (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, puisque vous dites que l'article 42 amendé autorise ce que vous proposez, je ne formulerai naturellement pas d'objections. Je croyais savoir qu'aux termes du Règlement, il est interdit d'apporter des adjonctions et des suppressions à un exposé des motifs et à un rapport adoptés par une commission. Par contre, si la modification est possible, je ne discuterai pas plus avant.

M. le PRÉSIDENT. — M. Peel, l'article 42 n'a pas été modifié, mais, selon l'interprétation

qui doit être donnée aux paragraphes 1 et 2 de l'article 42, le rapport et l'exposé des motifs doivent être adoptés par la commission. Je précise bien qu'il s'agit des deux.

Nous sommes pour le moment dans une situation qui est différente, d'une certaine façon, de ce qui doit théoriquement se passer.

Nous sommes bien obligés de trouver une solution nous permettant de passer au vote. C'est pourquoi votre Président s'efforce, depuis une demi-heure, de trouver une solution. Si d'aucuns désirent s'abstenir ou voter contre le projet de recommandation, il leur appartient évidemment de prendre leurs responsabilités.

Mesdames, Messieurs, nous passons au vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 537.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité*<sup>1</sup>.

#### 4. Interruption de la session

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, je constate avec plaisir que notre assemblée a, enfin, fermé le cercle entamé au début de nos travaux. Ceux-ci ont, en effet, commencé par un débat de procédure et se terminent de la même façon. C'est dire qu'ils ont ainsi atteint la perfection du cercle.

Si la session a été animée, nous avons cependant pu avancer assez sérieusement nos travaux sur un certain nombre de questions.

1. Voir page 45.

*The President (continued)*

I wish to extend my sincere thanks to all the members who have contributed and particularly to the authors of the reports we have examined in the last two days.

Special mention must be made of the excellent contributions from our guests, Mr. Rippon and Mr. Brosio.

Finally, Ladies and Gentlemen, we had the pleasure of welcoming Danish and Norwegian observers to our midst.

We have now completed our work, perhaps not without difficulty, but the harder the task the greater the pleasure when it is done.

Thank you again for your helpful co-operation and I trust we shall all meet again at the next session.

I declare the First Part of the Seventeenth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union closed.

The Sitting is closed.

*(The Sitting was closed at 6.30 p.m.)*

*M. le Président (suite)*

Je tiens à remercier très vivement chacun des membres qui nous ont apporté leur collaboration, et tout particulièrement les auteurs des rapports que nous avons eu à examiner au cours de ces deux derniers jours.

Je m'en voudrais de ne pas rappeler ici l'excellente contribution que nous avons reçue de la part de nos invités, MM. Rippon et Brosio.

Mesdames, Messieurs, nous avons eu, enfin, le plaisir d'avoir parmi nous des observateurs danois et norvégiens.

Nous voici arrivés à la fin de nos travaux. Je ne dis pas que ce fut sans la moindre peine, mais, vous le savez, qui ne prend pas un peu de peine n'a pas le plaisir de la tâche accomplie.

Je vous remercie de votre bonne collaboration et souhaite que nous nous retrouvions, tous ensemble, lors de la prochaine session.

Je déclare close la première partie de la Dix-septième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

La séance est levée.

*(La séance est levée à 18 h. 30)*



## INDEX

# INDEX OF PROCEEDINGS

	Page		Page
<b>A</b>			
Address by :		Credentials	
— the Provisional President ..	48-51	Examination of —.....	51
— the President.....	52-55, 207	<b>E</b>	
— Mr. Lillaas .....	88-90	European security and East-West relations	
— Mr. Rippon .....	98-101	Presentation of the Report ...	179-184
— Replies to questions ....	101-106	Debate on the Report .....	184-205
— Mr. Brosio .....	164-171	Vote on the draft Recommendation .....	205-207
— Replies to questions ....	171-177	Europe's place in the world	
— Mr. Moeller .....	195	Statement by Mr. Schulz .....	56
Attendance Lists .....	17, 19, 22, 28, 36, 43	Procedural motion .....	57-63
<b>B</b>		Reference to Committee .....	63
Brussels Treaty and the control of armaments — Reply of the Assembly to the Report of the Council		Personal statement by Mr. Judd	65
(see also : Report of the Council, Sixteenth Annual ; Political activities of the Council ; Prospects of scientific and technical co-operation)		Vote on the draft Order .....	163
Presentation of the Report ...	94-98	Evolution of the European institutions	
Debate on the Report .....	114-132	Presentation of the Report ...	67-70
Amendment (No. 1) by Mr. Vedovato .....	132	Debate on the Report .....	70-79, 80-84, 85-93
— Adoption of the Amendment	132	Amendment (No. 1) by Mr. Amrehn and Mr. Schulz .....	93
Amendment (No.2) by Mr. Badini Confalonieri .....	132, 132-133	— Adoption of the Amendment	93
— Adoption of the Amendment	132, 133	Vote on the draft Recommendation .....	93
Amendment (No. 3) by Mr. Scott-Hopkins .....	132-133	Vote on the draft Resolution ..	93-94
— Rejection of the Amendment	133	<b>O</b>	
Vote on the draft Recommendation .....	163	Observers from :	
<b>C</b>		— Norway .....	56, 88-90
Committees		— Denmark .....	56, 195
Nomination of members to — .	65	Order of Business	
Change in the membership of a —	67	Adoption of the — .....	55-56
Conference on the rationalisation of the European defence efforts		Change in the — .....	112
Presentation of the Report ....	157-159	Orders of the Day of the Sitzings	11, 18, 20, 25, 34, 42
Debate on the Report .....	159-163, 177-178, 204-205	<b>P</b>	
Vote on the draft Order .....	205	Personal statement	
		— by Mr. Judd .....	65
		Political activities of the Council —	
		Reply of the Assembly to the Report of the Council	

	Page
(see also : Report of the Council, Sixteenth Annual ; Brussels Treaty and the control of armaments ; Prospects of scientific and technical co-operation)	
Presentation of the Report ...	106-109
Debate on the Report .....	114-132
Vote on the draft Recommendation .....	133
Political Europe in the light of recent events — Motion for a Recommendation with a request for urgent procedure .....	63-64
— Adoption of urgent procedure	79
— Reference to Committee ...	79
Presentation of the Report ...	153-156
Vote on the draft Recommendation .....	157
<b>President</b>	
Election of the — .....	51-52
Address by the — .....	52-55
<b>Presidential Committee</b>	
Ratification of decisions of the —	64-65
<b>Prospects of scientific and technical co-operation — Reply of the Assembly to the Report of the Council</b>	
(see also : Report of the Council, Sixteenth Annual ; Brussels Treaty and the control of armaments ; Political activities of the Council)	
Presentation of the Report ...	109-112
Debate on the Report .....	114-132, 134-136
Amendment by Mr. Rinderspacher	136
— Adoption of the Amendment	136
Vote on the draft Recommendation .....	136
<b>R</b>	
<b>Relations with parliaments</b>	
Presentation of the Report ...	148-150
Debate on the Report .....	150-151
Vote on the draft Resolution ..	151
<b>Report of the Council, Sixteenth Annual</b>	
(see also : Brussels Treaty and the control of armaments ; Political activities of the Council ; Prospects of scientific and technical co-operation)	
Presentation by Mr. Rippon ..	98-101
Questions and replies .....	101-106
Debate on the Report .....	114-132

	Page
<b>S</b>	
<b>Session</b>	
Opening of the — .....	48
Adjournment of the — .....	207-208
<b>State of European space activities</b>	
Presentation of the Report ...	136-139
Debate on the Report .....	139-147
Vote on the draft Recommendation .....	147-148
Vote on the draft Resolution ..	148
<b>T</b>	
<b>Texts adopted</b>	
<b>Recommendations :</b>	
— 204 — Evolution of the European institutions.....	23
— 205 — Political activities of the Council .....	29
— 206 — Prospects of scientific and technical co-operation .	30
— 207 — State of European space activities .....	31
— 208 — Political Europe in the light of recent events .....	39
— 209 — The Brussels Treaty and the control of armaments	40
— 210 — European security and East-West relations .....	45
<b>Resolutions :</b>	
— 47 — Evolution of the European institutions.....	24
— 48 — European ministerial conference on technology ..	32
— 49 — Relations with parliaments .....	33
<b>Orders :</b>	
— 37 — Europe's place in the world .....	41
— 38 — Conference on the rationalisation of the European defence efforts .....	44
<b>V</b>	
<b>Vice-Presidents</b>	
Election of the six — .....	52



## INDEX OF SPEAKERS

	Page		Page
<b>A</b>			
Mr. Abens ( <i>Luxembourg</i> ):			
Prospects of scientific and technical co-operation .....	121-123		
Mr. Amrehn ( <i>Federal Republic of Germany</i> ):			
Evolution of the European institutions .....	67-70, 85-88		
<b>B</b>			
Mr. Badini Confalonieri ( <i>Italy</i> ):			
Evolution of the European institutions .....	74		
Question put to Mr. Brosio ...	171		
Mr. Bauer ( <i>Federal Republic of Germany</i> ):			
Europe's place in the world ...	61		
Mr. Berthet ( <i>Italy</i> ):			
The Brussels Treaty and the control of armaments .....	129		
Mr. Bettiol ( <i>Italy</i> ):			
Europe's place in the world ...	58		
Question put to Mr. Rippon ..	103-104		
Question put to Mr. Brosio ...	173		
Mr. Blumenfeld ( <i>Federal Republic of Germany</i> ):			
Europe's place in the world ...	57		
Evolution of the European institutions .....	76-77		
Mr. Boyden ( <i>United Kingdom</i> ):			
European security and East-West relations .....	179-184, 203-204,		
Mr. Brosio ( <i>Secretary-General of NATO</i> ):			
Address by — .....	164-171		
— Replies to questions .....	171-177		
<b>C</b>			
Mr. Cravatte ( <i>Luxembourg</i> ):			
Political activities of the Council	106-109, 133		
<b>D</b>			
Mr. Dankert ( <i>Netherlands</i> ):			
European security and East-West relations .....	202-203		
		Mr. Darling ( <i>United Kingdom</i> ):	
		Europe's place in the world ...	58-59
		Political Europe in the light of recent events .....	63, 64
		Evolution of the European institutions .....	72-74
		Mr. De Keuleneir ( <i>Belgium</i> ):	
		State of European space activities	139-141
		Mr. Dequae ( <i>Belgium</i> ):	
		Election of the President .....	52
		Election of the six Vice-Presidents .....	52
		Mr. Destremau ( <i>France</i> ):	
		European security and East-West relations .....	198-200
		— Explanation of vote .....	206
		Mr. Digby ( <i>United Kingdom</i> ):	
		European security and East-West relations .....	184-186
		Mr. Draeger ( <i>Federal Republic of Germany</i> ):	
		The Brussels Treaty and the control of armaments .....	126-127
		— Amendments Nos. 2 and 3 by Mr. Badini Confalonieri and Mr. Scott-Hopkins .....	133
		Questions put to Mr. Brosio ..	172
		European security and East-West relations .....	203, 205
		<b>E</b>	
		Mr. Emery ( <i>United Kingdom</i> ):	
		Conference on the rationalisation of the European defence efforts.	160-162
		<b>G</b>	
		Lord Gladwyn ( <i>United Kingdom</i> ):	
		Europe's place in the world ...	59, 60
		Evolution of the European institutions .....	77-79
		Question put to Mr. Brosio ...	171
		Mr. Gordon Walker ( <i>United Kingdom</i> ):	
		Evolution of the European institutions .....	74-76

	Page
<b>H</b>	
Mr. Hermesdorf ( <i>Federal Republic of Germany</i> ):	
Relations with parliaments . . . .	150-151
Mr. Housiaux ( <i>Belgium</i> ):	
Election of the six Vice-Presidents . . . . .	52
Address by the President . . . . .	52-55, 207-208

<b>J</b>	
Mrs. Jeger ( <i>United Kingdom</i> ):	
Sixteenth Annual Report of the Council; The Brussels Treaty and the control of armaments; Political activities of the Council; Prospects of scientific and technical co-operation . . . . .	116-119
Mr. Judd ( <i>United Kingdom</i> ):	
Europe's place in the world . . . .	60, 62
— Personal statement . . . . .	65
Evolution of the European institutions . . . . .	80-82
Question put to Mr. Rippon . . . .	102-103

<b>L</b>	
Mr. Lenze ( <i>Federal Republic of Germany</i> ):	
Questions put to Mr. Brosio . . . .	175
European security and East-West relations . . . . .	188-192
Mr. Lillaas ( <i>Observer from Norway</i> ):	
Address by — . . . . .	88-90
Mr. Lloyd ( <i>United Kingdom</i> ):	
Evolution of the European institutions . . . . .	82-84

<b>M</b>	
Mr. Margue ( <i>Luxembourg</i> ):	
Europe's place in the world . . . .	61-62, 65
Mr. Mart ( <i>Luxembourg</i> ):	
European security and East-West relations	
— Explanation of vote . . . . .	206
Mr. Moeller ( <i>Observer from Denmark</i> ):	
Address by — . . . . .	195

Page	
Mr. Molloy ( <i>United Kingdom</i> ):	
Question put to Mr. Rippon . . . .	104
Mr. de Montesquiou ( <i>France</i> ):	
Prospects of scientific and technical co-operation . . . . .	135-136
State of European space activities . . . . .	147

<b>P</b>	
Mr. Pecoraro ( <i>Italy</i> ):	
Prospects of scientific and technical co-operation . . . . .	124-125
Mr. Peel ( <i>United Kingdom</i> ):	
Europe's place in the world . . . .	60-61
Question put to Mr. Rippon . . . .	101
Conference on the rationalisation of the European defence efforts; European security and East-West relations . . . . .	204-205, 206-207
Mr. Pöhler ( <i>Federal Republic of Germany</i> ):	
European security and East-West relations . . . . .	195-198
Mr. Portheine ( <i>Netherlands</i> ):	
State of European space activities	142-143

<b>R</b>	
Mr. Radius ( <i>France</i> ):	
Relations with parliaments . . . .	149-150
Mr. Richter ( <i>Federal Republic of Germany</i> ):	
State of European space activities	143-145
Mr. Rinderspacher ( <i>Federal Republic of Germany</i> ):	
Prospects of scientific and technical co-operation . . . . .	123-124
State of European space activities	141
Mr. Rippon ( <i>Chancellor of the Duchy of Lancaster of the United Kingdom</i> ):	
Presentation of the Sixteenth Annual Report of the Council . . . . .	98-101
— Replies to questions . . . . .	101-106
Mr. Rivière ( <i>France</i> ):	
The Brussels Treaty and the control of armaments . . . . .	115-116
Conference on the rationalisation of the European defence efforts . . . . .	157-159, 178

	Page
<b>S</b>	
Mr. St. John-Stevás ( <i>United Kingdom</i> ):	
Evolution of the European institutions .....	70-72
Mr. Sandys ( <i>United Kingdom</i> ):	
Europe's place in the world ...	60
Mr. Carlo Schmid ( <i>Federal Republic of Germany</i> ):	
Address by the Provisional President .....	48-51
Examination of credentials ....	51
Europe's place in the world ...	60
Mr. Schulz ( <i>Federal Republic of Germany</i> ):	
Europe's place in the world ...	56, 163
Political Europe in the light of recent events .....	79, 153-156
Evolution of the European institutions .....	90-93
Questions put to Mr. Rippon .	102
Mr. Scott-Hopkins ( <i>United Kingdom</i> ):	
Question put to Mr. Rippon ..	106
Sixteenth Annual Report of the Council; The Brussels Treaty and the control of armaments; Political activities of the Council ..	119-121
Conference on the rationalisation of the European defence efforts.	159-160
European security and East-West relations .....	206
Mr. Stewart ( <i>United Kingdom</i> ):	
European security and East-West relations .....	200-202
Mr. van der Stoep ( <i>Netherlands</i> ):	
Europe's place in the world ...	57
Conference on the rationalisation of the European defence efforts.	162-163

	Page
Questions put to Mr. Brosio ..	174
European security and East-West relations .....	192-194
<b>T</b>	
Mr. Treu ( <i>Italy</i> ):	
Prospects of scientific and technical co-operation .....	127-129
State of European space activities	145-146
<b>V</b>	
Mr. Valleix ( <i>France</i> ):	
Evolution of the European institutions	
— Explanation of vote .....	93-94
Questions put to Mr. Rippon .	105
Prospects of scientific and technical co-operation .....	109-112, 134-135
Mr. Vedovato ( <i>Italy</i> ):	
The Brussels Treaty and the control of armaments .....	94-98, 129-132
— Amendment No. 1 by Mr. Vedovato .....	132
— Amendments Nos. 2 and 3 by Mr. Badini Confalonieri and Mr. Scott-Hopkins .....	132, 133
Questions put to Mr. Brosio ..	176
European security and East-West relations .....	186-188
Dame Joan Vickers ( <i>United Kingdom</i> ):	
Relations with parliaments ....	148-149, 151
<b>W</b>	
Mrs. Walz ( <i>Federal Republic of Germany</i> ):	
State of European space activities	136-139, 146-147

## INDEX ANALYTIQUE

A	Page	E	Page
Les activités politiques du Conseil — Réponse de l'Assemblée au Seizième rapport annuel du Conseil (voir également : Rapport annuel du Conseil, Seizième ; Le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements ; Perspectives d'une coopération scientifique et tech- nique)		Etat des activités européennes en matière spatiale	
Présentation du rapport .....	106-109	Présentation du rapport .....	136-139
Discussion générale .....	114-132	Discussion du rapport .....	139-147
Vote sur le projet de recomman- dation .....	133	Vote sur le projet de recomman- dation .....	147-148
Allocutions (voir : Discours)		Vote sur le projet de résolution. . .	148
<b>C</b>		Europe (voir : La place de l'Europe dans le monde)	
Calendrier		L'Europe politique à la lumière des événements récents	
Adoption du — .....	55-56	— Proposition de recomman- dation avec demande de dis- cussion d'urgence .....	63-64
Modification du — .....	112	— Adoption de la procédure d'urgence .....	79
Comité des Présidents		— Renvoi en commission .....	79
Ratification de l'action du — .	64-65	Présentation du rapport .....	153-156
Commissions de l'Assemblée		Vote sur le projet de recomman- dation .....	157
Nomination des membres des —	65	L'évolution des institutions euro- péennes	
Modification dans la composition d'une — .....	67	Présentation du rapport .....	67-70
Conférence sur la rationalisation des efforts de défense européens		Discussion du rapport .....	70-79, 80-84, 85-93
Présentation du rapport .....	157-159	Amendement (n° 1) de MM. Am- rehn et Schulz .....	93
Discussion du rapport .....	159-163, 177-178, 204-205	— Adoption de l'amendement .	93
Vote sur le projet de directive..	205	Vote sur le projet de recomman- dation .....	93
<b>D</b>		Vote sur le projet de résolution	93-94
Discours		<b>F</b>	
Président d'âge .....	48-51	Fait personnel	
Président .....	52-55	— M. Judd .....	65
M. Lillaas .....	88-90	<b>O</b>	
M. Rippon .....	98-101	Observateurs	
— Réponses aux questions posées	101-106	— de la Norvège .....	56, 88-90
M. Manlio Brosio .....	164-171	— du Danemark .....	50, 195
— Réponses aux questions posées	171-177	Ordre du jour des séances ....	11, 18, 20, 25, 34, 42
M. Moeller .....	195		

P	Page	S	Page
Perspectives d'une coopération scientifique et technique — Réponse de l'Assemblée au Seizième rapport annuel du Conseil (voir également : Rapport annuel du Conseil, Seizième ; Le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements ; Les activités politiques du Conseil)		La sécurité européenne et les relations Est-Ouest	
Présentation du rapport .....	109-112	Présentation du rapport .....	179-184
Discussion générale .....	114-132, 134-136	Discussion du rapport .....	184-205
Amendement (n° 1) de M. Rinderspacher .....	136	Vote sur le projet de recommandation .....	205-207
— Adoption de l'amendement	136	Session	
Vote sur le projet de recommandation .....	136	Ouverture de la — .....	48
La place de l'Europe dans le monde		Interruption de la — .....	207-208
Communication de M. Schulz ..	56	T	
Motion de procédure .....	57-63	Textes adoptés	
Renvoi en commission .....	63	Recommandations :	
Fait personnel .....	65	— n° 204 — L'évolution des institutions européennes.....	23
Vote sur le projet de directive..	163	— n° 205 — Les activités politiques du Conseil .....	29
Pouvoirs		— n° 206 — Les perspectives d'une coopération scientifique et technique .....	30
Vérification des — .....	51	— n° 207 — L'état des activités européennes en matière spatiale .....	31
Présences .....	17, 19, 22, 28, 36, 43	— n° 208 — L'Europe politique à la lumière des événements récents .....	39
Président		— n° 209 — Le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements .....	40
Election du — .....	51-52	— n° 210 — La sécurité européenne et les relations Est-Ouest.....	45
Allocution du — .....	52-55	Résolutions :	
R		— n° 47 — L'évolution des institutions européennes.....	24
Rapport annuel du Conseil, Seizième — (voir également : Le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements ; Les activités politiques du Conseil ; Perspectives d'une coopération scientifique et technique)		— n° 48 — Conférence des ministres européens de la technologie .....	32
Présentation du rapport par M. Rippon .....	98-101	— n° 49 — Les relations avec les parlements .....	33
Questions et réponses .....	101-106	Directives :	
Discussion générale .....	114-132	— n° 37 — La place de l'Europe dans le monde.....	41
Relations avec les parlements		— n° 38 — Conférence sur la rationalisation des efforts de défense européens .....	44
Présentation du rapport .....	148-150	Le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements — Réponse de l'Assemblée au Seizième rapport annuel du Conseil	
Discussion du rapport .....	150-151		
Vote sur le projet de résolution.	151		

INDEX

---

	Page
(voir également : Rapport annuel du Conseil, Seizième ; Les activités politiques du Conseil ; Perspectives d'une coopération scientifique et technique)	
Présentation du rapport .....	94-98
Discussion générale .....	114-132
Amendement (n° 1) de M. Vedovato .....	132
— Adoption de l'amendement ..	132
Amendement (n° 2) de M. Badini Confalonieri .....	132, 132-133

	Page
— Adoption de l'amendement .	132, 133
Amendement (n° 3) de M. Scott-Hopkins .....	132-133
— Rejet de l'amendement.....	133
Vote sur le projet de recommandation .....	163

**V**

Vice-Présidents	
Election des six — .....	52

## INDEX DES ORATEURS

	Page
<b>A</b>	
M. Abens ( <i>Luxembourg</i> ) :	
Perspectives d'une coopération scientifique et technique .....	121-123
M. Amrehn ( <i>République Fédérale d'Allemagne</i> ) :	
L'évolution des institutions européennes .....	67-70, 85-88
<b>B</b>	
M. Badini Confalonieri ( <i>Italie</i> ) :	
L'évolution des institutions européennes .....	74
Question posée à M. Brosio ...	171
M. Bauer ( <i>République Fédérale d'Allemagne</i> ) :	
La place de l'Europe dans le monde .....	61
M. Berthet ( <i>Italie</i> ) :	
Le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements .....	129
M. Bettiol ( <i>Italie</i> ) :	
La place de l'Europe dans le monde .....	58
Question posée à M. Rippon ..	103-104
Question posée à M. Brosio ...	173
M. Blumenfeld ( <i>République Fédérale d'Allemagne</i> ) :	
La place de l'Europe dans le monde .....	57
L'évolution des institutions européennes .....	76-77
M. Boyden ( <i>Royaume-Uni</i> ) :	
La sécurité européenne et les relations Est-Ouest .....	179-184, 203-204
M. Brosio ( <i>Secrétaire général de l'O.T.A.N.</i> ) :	
Discours de — .....	164-171
— Réponses aux questions posées .....	171-177
<b>C</b>	
M. Cravatte ( <i>Luxembourg</i> ) :	
Activités politiques du Conseil .	106-109, 133
<b>D</b>	
M. Dankert ( <i>Pays-Bas</i> ) :	
La sécurité européenne et les relations Est-Ouest .....	202-203
M. Darling ( <i>Royaume-Uni</i> ) :	
La place de l'Europe dans le monde .....	58-59
L'Europe politique à la lumière des événements récents .....	63, 63-64
L'évolution des institutions européennes .....	72-74
M. De Keuleneir ( <i>Belgique</i> ) :	
Etat des activités européennes en matière spatiale .....	139-141
M. Dequae ( <i>Belgique</i> ) :	
Election du Président .....	52
Election des six Vice-Présidents	52
M. Destremau ( <i>France</i> ) :	
La sécurité européenne et les relations Est-Ouest .....	198-200
— Explication de vote .....	206
M. Digby ( <i>Royaume-Uni</i> ) :	
La sécurité européenne et les relations Est-Ouest .....	184-186
M. Draeger ( <i>République Fédérale d'Allemagne</i> ) :	
Le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements .....	126-127
— Amendements (n <sup>os</sup> 2 et 3) de M. Badini Confalonieri et de M. Scott-Hopkins .....	133
Questions posées à M. Brosio ..	172
La sécurité européenne et les relations Est-Ouest .....	203, 205
<b>E</b>	
M. Emery ( <i>Royaume-Uni</i> ) :	
Conférence sur la rationalisation des efforts de défense européens	160-162
<b>G</b>	
Lord Gladwyn ( <i>Royaume-Uni</i> ) :	
La place de l'Europe dans le monde .....	59, 60





	Page
M. Rippon ( <i>Chancelier du Duché de Lancastre du Royaume-Uni</i> ):	
Présentation du Seizième rapport annuel du Conseil .....	98-101
— Réponses aux questions posées .....	101-106
M. Rivière ( <i>France</i> ):	
Le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements .....	115-116
Conférence sur la rationalisation des efforts de défense européens	157-159, 178

S

M. St. John-Stevas ( <i>Royaume-Uni</i> ):	
L'évolution des institutions européennes .....	70-72
M. Sandys ( <i>Royaume-Uni</i> ):	
La place de l'Europe dans le monde .....	60
M. Carlo Schmid ( <i>République Fédérale d'Allemagne</i> ):	
Allocution du Président d'âge .	48-51
Vérification des pouvoirs .....	51
La place de l'Europe dans le monde .....	60
M. Schulz ( <i>République Fédérale d'Allemagne</i> ):	
La place de l'Europe dans le monde .....	56, 163
L'Europe politique à la lumière des événements récents .....	79, 153-156
L'évolution des institutions européennes .....	90-93
— Questions posées à M. Rippon	102
M. Scott-Hopkins ( <i>Royaume-Uni</i> ):	
Question posée à M. Rippon ..	106
Seizième rapport annuel du Conseil; Le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements; Les activités politiques du Conseil .	119-121
Conférence sur la rationalisation des efforts de défense européens	159-160
La sécurité européenne et les relations Est-Ouest .....	206
M. Stewart ( <i>Royaume-Uni</i> ):	
La sécurité européenne et les relations Est-Ouest .....	200-202

	Page
M. van der Stoep ( <i>Pays-Bas</i> ):	
La place de l'Europe dans le monde .....	57
Conférence sur la rationalisation des efforts de défense européens	162-163
Questions posées à M. Brosio ..	174
La sécurité européenne et les relations Est-Ouest .....	192-194

T

M. Treu ( <i>Italie</i> ):	
Perspectives d'une coopération scientifique et technique .....	127-129
Etat des activités européennes en matière spatiale .....	145-146

V

M. Valleix ( <i>France</i> ):	
L'évolution des institutions européennes	
— Explication de vote .....	93-94
Questions posées à M. Rippon .	105
Perspectives d'une coopération scientifique et technique .....	109-112, 134-135

M. Vedovato ( <i>Italie</i> ):	
Le Traité de Bruxelles et le contrôle des armements .....	94-98, 129-132
— Amendement (n° 1) de M. Vedovato .....	132
— Amendements (nos 2 et 3) de M. Badini Confalonieri et de M. Scott-Hopkins .....	132, 133
Questions posées à M. Brosio ..	176
La sécurité européenne et les relations Est-Ouest .....	186-188

Dame Joan Vickers ( <i>Royaume-Uni</i> ):	
Relations avec les parlements .	148-149, 151

W

Mme Walz ( <i>République Fédérale d'Allemagne</i> ):	
Etat des activités européennes en matière spatiale .....	136-139, 146-147

**PRINTED IN FRANCE**

  
**STRASBOURG**